LIBRARY OF PRINCETON
JUN 28 1967
THEOLOGICAL SEMINARY

PER BR 140 .R42 v.2

Revue de l'Orient chr etien

LIBRARY OF PRINCETON THEOLOGICAL SEMINARY
MAR 20 1987

REVUE

DE

L'ORIENT CHRÉTIEN

SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL

DEUXIÈME ANNÉE

PARIS

AU BUREAU DES ŒUVRES D'ORIENT

20, Rue du Regard, 20

—

1897

Reprinted with the permission of Révérend Père Graffin

JOHNSON REPRINT CORPORATION
111 Fifth Avenue, New York, N.Y. 10003

JOHNSON REPRINT COMPANY LIMITED
Berkeley Square House, London, W.1

First reprinting, 1966, Johnson Reprint Corporation

Printed in the United States of America

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE SECOND VOLUME (1897)

Pages.

NOTRE PROGRAMME 1

LA BULGARIE CHRÉTIENNE, par **M. le B^on d'Avril** 5, 165, 271, 406

LES PARTIES INÉDITES DE LA CHRONIQUE DE DENYS DE TELLMAHRÉ, par **M. l'abbé Nau** 11

LES SOUVENIRS DU CONCILE DE FLORENCE, par **M. le Bon Carra de Vaux** 69

LES MISSIONS LATINES EN ORIENT, par **le R. P. Michel** 91, 176

LA PRISE DE JÉRUSALEM PAR LES PERSES, EN 614, par **M. le Cte Couret** 125

NOTE SUR UNE LETTRE DU SULTAN BAJAZET II AU ROI DE FRANCE CHARLES VIII, par **M. E. Blochet** 219

LA VIE DE MAR BENJAMIN, TRADUITE DU SYRIAQUE, par **le R. P. V. Scheil** 245

UNE LETTRE D'IBRAHIM PACHA A CHARLES-QUINT, par **M. E. Blochet** . 302

CALENDRIER DE L'ÉGLISE COPTE D'ALEXANDRIE, par **M. Léon Clugnet** . 307

VIE DU MOINE RABBAN YOUSSEF BOUSNAYA, TRADUITE DU SYRIAQUE ET ANNOTÉE, par **M. l'abbé Chabot** 357

LA LÉGENDE DE BAHIRA OU UN MOINE CHRÉTIEN AUTEUR DU CORAN, par **M. le Bon Carra de Vaux** 139

L'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE DE JEAN D'ASIE, par **M. l'abbé Nau** . . 155

MÉLANGES

I. — DEUX PUBLICATIONS NOUVELLES SUR L'ISLAM, par **M. le B^on d'Avril** 228

II. — LES RELATIONS DE L'ÉGLISE ET DE L'ÉTAT DANS LE BAS-EMPIRE, par **M. P. Pisani** 340

III. — COMPTE RENDU DU XIe CONGRÈS INTERNATIONAL DES ORIENTALISTES 191

Pages.

IV. — QUELQUES MOTS DE POLITIQUE CHRÉTIENNE. A PROPOS D'UN LIVRE RUSSE RÉCENT, par **M. le Bon Carra de Vaux** 198

BIBLIOGRAPHIE

Armenien und Europa. Eine Anklageschrift, par le Dr Lepsius (B. de Vaux). 120
La Russie et le Saint-Siège, par le R. P. Pierling (P. Pisani) 238
Listes d'ouvrages récents 241, 507

LISTE ALPHABÉTIQUE DES AUTEURS

Avril (le baron d'). 5, 165, 228, 271, 406
Blochet (M. E.) 219, 302
Carra de Vaux (le baron). 69, 130, 198
Chabot (l'abbé). 357
Clugnet (M. L.) 307
Couret (le comte) 125
Michel (le R. P.) 94, 176
Nau (l'abbé). 11, 155
Pisani (l'abbé). 310
Scheil (le R. P.). 245

NOTRE PROGRAMME

I

La société chrétienne, sans distinction de communion, est menacée des plus grands dangers. Le dernier siècle a préparé et, en partie, effectué l'œuvre néfaste. L'incrédulité va toujours augmentant ses ravages. Une philosophie toute matérialiste enlève aux hommes jusqu'à l'idée de Dieu, jusqu'à la croyance de la vie future. Une fausse science y vient en aide, semant le mépris de toutes les religions et sapant les bases de la morale. Sous l'action de ces courants destructeurs, l'homme demeure livré aux passions défrénées et à l'appétit des jouissances. De là, une marche rapidement ascendante du socialisme, de l'anarchie, du nihilisme.

Pendant ce temps, l'islamisme fait des progrès effrayants en Afrique et en Asie.

II

Seule, la religion chrétienne, en s'appuyant sur une vraie science et en s'inspirant de la charité, peut opposer une digue au torrent; mais rien n'est plus propre à en-

traver son action que la division qui règne entre nos Églises. Nous en sommes en partie paralysés, tandis que le christianisme verrait décupler ses forces si toutes les Églises qui adorent le même Dieu et qui croient à la même Rédemption, unissaient leurs efforts pour combattre l'action de plus en plus puissante et concentrée de l'incrédulité et de l'erreur.

C'est ce qu'exprimait, il y a près d'un demi-siècle, l'appel qui fut alors adressé à toutes les Églises chrétiennes sous l'inspiration de Pie IX (1) : « Devant la majesté des « Églises d'Orient et d'Occident réunies de nouveau, le « protestantisme perdrait de sa force, l'islamisme rece- « vrait un échec immense et le monde tout entier ne « tarderait pas à s'agenouiller devant le Seigneur et son « Christ. »

III

L'objet que nous visons en inaugurant aujourd'hui un supplément trimestriel à la *Revue de l'Orient chrétien*, est de demander à tous les hommes de bonne volonté de travailler avec nous, sur ce terrain, à l'union de toutes les forces chrétiennes.

Par cette publication nous ne tendons pas à susciter des polémiques : nous ouvrons le champ à des explications sincères et raisonnées, par une série d'études étendues et spéciales en faisant appel à l'histoire, à la tradition, au droit canonique, à la théologie, à l'exégèse, etc.

(1) Cet appel est signé par le feu duc de Cadore, deuxième du nom, alors président de la *Société Orientale*. Voir les *Annales de la Société Orientale* pour l'union de tous les *Chrétiens d'Orient*, juillet 1853.

Un tel travail commun, entrepris et poursuivi de part et d'autre dans cet esprit, sera propre à faire oublier les malentendus, à abaisser et finalement à détruire les barrières qui entravent l'action de la chrétienté. Or, cette action, nous le répétons, peut seule sauver les hommes dans ce monde comme dans l'autre.

Ce n'est pas, du reste, la première fois que les chrétiens d'Occident s'adressent aux Orientaux à l'effet de défendre en commun leurs croyances communes. En 1672, le roi Louis XIV ordonnait à Nointel, son ambassadeur en Turquie, de vérifier, par une enquête personnelle, l'identité de la croyance des catholiques, sur le mystère de l'Eucharistie, avec la croyance des Grecs orthodoxes et de toutes les autres communions orientales depuis la Russie jusqu'à l'Abyssinie (1).

IV

Nous demandons à nos frères d'Orient de nous écouter avec un esprit sincère et libre de préventions, comme nous l'y apportons nous-mêmes, ayant vécu pour la plupart au milieu d'eux. Les contradictions qu'ils peuvent nous opposer, loin de nous irriter, nous montreront qu'ils aspirent au même but; qu'ils veulent, comme nous, que tous les chrétiens, quel que soit le rite, quelle que soit la langue, marchent au bon combat avec le même cœur, avec les mêmes armes et la main dans la main.

Nous nous ferons un devoir de reproduire les objections

(1) Voir le récit de Nointel dans la *Revue de l'Orient chrétien* (livraisons des 1er et 15 avril 1895).

qui nous seraient présentées, en même temps que nous chercherons les moyens de substituer à ces dissentiments un accord libre et raisonné sur le terrain qui nous est commun : la foi en Jésus-Christ et la charité envers les hommes.

Février 1896.

La Rédaction.

BULGARIE CHRÉTIENNE

PREMIÈRE PARTIE

ÉGLISES BULGARES

I

LE VICARIAT DE THESSALONIQUE.

Les limites de la contrée désignée à diverses époques sous ce nom d'Illyrie ont beaucoup varié (1).

En 379, au moment que Théodose fut associé à l'empire par Gratien, l'Illyrie était divisée en deux parties. L'Illyrie occidentale avait pour capitale Syrmium, sise entre le Danube et la Save. L'Illyrie orientale, qui comprenait alors toute la Grèce et la Macédonie, avait pour capitale Thessalonique.

Le pape saint Damase venait d'instituer dans cette ville un vicariat apostolique pour toute l'Illyrie orientale (2).

Cette fonction fut d'abord confiée à saint Aschole : c'est lui qui baptisa Théodose. Le vicariat de Thessalonique continua à subsister après la mort de saint Aschole, et à exercer sa juri-

(1) Farlati, *Illyricum sacrum*, t. Ier. — Du Cange, *Illyricum vetus ac novum*. Traité préliminaire, ch. I et III.

(2) Sur les vicariats apostoliques en général et, en particulier, sur celui de Thessalonique, voir Audisio, *Idée historique et rationnelle de la diplomatie ecclésiastique*, titres VIII et IX, traduction de Labis; Paris, Lethielleux, 1865.

diction, au nom du Saint-Siège de Rome, entre autres pays, sur celui qu'on appelle aujourd'hui la Bulgarie (1).

Nous rencontrerons plus loin un conflit entre Rome et Constantinople sur la juridiction en Bulgarie. Il importe donc de préciser davantage quels furent à partir du quatrième siècle, les rapports entre Rome et Thessalonique antérieurement au conflit. Nous ne pouvons le faire mieux qu'en reproduisant le passage relatif d'un auteur étranger à ces débats, l'Anglais Neales :

« Il est certain que l'Illyrie orientale fut, depuis les premiers temps, soumise ecclésiastiquement à Rome. De cela, nous avons une preuve claire dans la célèbre épître de saint Clément aux Corinthiens, dans la soumission des eusébiens Ursacius et Valens au pape saint Jules (341-352). Socrate affirme clairement que l'Illyrie orientale était une partie de l'Occident. Thessalonique, depuis les temps apostoliques, était la capitale ecclésiastique de ce diocèse; et les pontifes romains, qui étaient naturellement désireux de retenir une étendue si importante de contrée, qui embrassait la totalité de l'ancienne Grèce, furent dans l'habitude de désigner (*appointing*) les évêques de Thessalonique comme leurs propres vicaires. Il est dit que saint Damase (366-384) a fait ainsi. Saint Siricius (384-398), son successeur, le fit certainement et il en a été de même avec saint Anastase Ier (399-402) et avec saint Innocent Ier (402-417). Lors de l'accession de Boniface (418-423) à la chaire de saint Pierre, il suivit les traces de ses prédécesseurs; mais il ne se passa pas longtemps avant qu'une opposition surgît en Grèce contre sa prérogative...

« Sous les papes saint Célestin (423-432) et saint Sixte (432-440), l'ancien arrangement continua. Une lettre amicale adressée par ce dernier sur ce sujet à saint Proclus, de Constantinople, existe toujours. Saint Léon le Grand (440-461) confirma et amplifia les privilèges du siège de Thessalonique, lequel eut le droit de convoquer des synodes, d'ordonner des métropolitains et de donner son veto à la consécration d'un prélat ordinaire. En fait, il eut la pleine autorité patriarcale, avec la seule différence que son pouvoir était simplement vicarial. (*An history of the eastern Church,* Introduction, p. 47.)

Aux personnes qui voudront approfondir les questions encore

(1) Lequien, *Oriens Christianus*, t. II, p. 7 et 8. — Assemani, *Kalendaria Ecclesiæ universæ*, t. II, 266.

discutées de nos jours, relatives à la juridiction du Saint-Siège de Rome dans ces contrées, nous indiquerons une dissertation magistrale de l'abbé Duchesne insérée dans le volume intitulé : *Églises séparées* (1).

(1) In-12 de 353 pages Paris; librairie Thorin, 1896.

II

DÉMEMBREMENT DU VICARIAT DE THESSALONIQUE.

Longtemps avant l'invasion des Bulgares, il s'était passé dans le vicariat de Thessalonique un fait qui doit être mentionné ici.

L'empereur Justinien était né dans le voisinage ou sur l'emplacement même de l'ancienne Lychnide, l'actuelle Uskioub ou Ochrida; les historiens ne sont pas d'accord sur ce point. Ce qui est certain, c'est que Justinien voulut donner un éclat particulier au lieu de sa naissance. Sous le prétexte que les peuples de la Pannonie étaient trop éloignés de la ville de Thessalonique, il demanda aux papes Agapet et Sylvère l'autorisation d'établir un autre vicariat apostolique à la Justiniana Prima, en remplacement de l'ancien évêché de Lychnide. Le pape Vigile y consentit en 541 (1).

Voici ce que l'on trouve à ce sujet dans la Novelle CXXXI. — Nous traduisons ici quelques chapitres de cette constitution, car, indépendamment de ce qui concerne la Justiniana Prima, ces passages exposent clairement quels étaient au sixième siècle les rapports de Constantinople avec Rome.

Le chapitre premier est relatif à la reconnaissance des quatre premiers conciles (2).

« Chap. II. — Aussi nous sanctionnons, selon les définitions « de ces conciles, que le Très-Saint *Pape* de *l'ancienne Rome* « est le premier de tous les ecclésiastiques, et que le bienheureux

(1) *Illyricum sacrum*, t. VIII, p. 158 à 166. — Novelle XI. — Lequien, *Oriens Christianus*, t. II, p. 18.

(2) Nous nous associons aux remarques de Dom Pitra contre l'incongruité de la sanction donnée par l'Empereur aux choses spirituelles, ch. x, t. XI, *Des canons et des collections canoniques de l'Église grecque;* Paris, Durand, 1858.

« *archevêque* de Constantinople, *la nouvelle Rome*, a la « deuxième place, après le Saint-Siège Apostolique de Rome, « mais il est placé avant tous les autres sièges » (c'est-à-dire avant ceux d'Alexandrie, d'Antioche et de Jérusalem).

« Chap. III. — De même, le bienheureux archevêque de la « Justiniana Prima, notre patrie, aura sous sa juridiction les « évêques des provinces des deux Dacies, de la Prévalitane, de « la Dardanie, de la Mœsie supérieure et de la Pannonie. Ces « évêques seront ordonnés par lui, mais lui-même sera ordonné « par son synode (*proprio concilio*), et, dans les provinces qui « lui sont soumises, il tiendra la place de vicaire du Siège « Apostolique, selon ce qui a été défini par le pape Vigile. »

Cette création de la papauté et de l'empire, que le continuateur de Farlati appelle *exarchat* avec assez de raison (1), ne fut pas éphémère. Ainsi l'on sait que le pape saint Grégoire le Grand transmit le pallium à un évêque de la Justiniana Prima, le confirma dans les fonctions de vicaire apostolique, en reçut les présents appelés *xenia*, et lui imposa même des peines canoniques (2). Ces détails indiquent quel fut le caractère primitif de la fondation de Justinien, dont on a souvent exagéré ou atténué la portée. On verra ce que cette fondation devint par la suite, lorsque Ochrida fut élevée, du temps des Bulgares, sur le siège de Lychnide, dans la Justiniana Prima (3).

(1) Les vicaires avaient les mêmes pouvoirs que les exarques, mais avec cette différence que ces pouvoirs expiraient à la mort de chaque Pape, comme ceux des agents diplomatiques, tandis que les pouvoirs des exarques n'avaient pas besoin d'être renouvelés à l'avènement d'un nouveau Pape. (*Histoire de Photius*, Intr.)

(2) *Illyricum sacrum*, t. VIII, p. 166 à 172.

(3) « Nam Lychnidenses antistites, et dignitate et loco maxime aucti, dicti sunt archiepiscopi Justinianæ Primæ, et his, eversa a Bulgaris eorum metropoli, Achridani successere, etc. » — *Illyricum sacrum*, t. VIII, p. 158. — Lavallée, *Géographie physique, historique et militaire*, p. 378; Paris, 1860. — *Oriens Christianus*, t. II, p. 282.

III

FONDATION ET CONVERSION DU PREMIER EMPIRE BULGARE.

Au commencement du septième siècle de notre ère, les Bulgares occupaient les bords de la mer Caspienne, dans le voisinage du Volga. Ils payaient un tribut aux Avares; mais comme ils étaient de la même race, ils aspirèrent à être traités à l'égal de leurs vainqueurs : ne l'ayant pas obtenu, ils se révoltèrent. Alors l'empereur Héraclius s'allia avec leur roi nommé Kouvrat (1).

Cependant les Bulgares s'étaient mis en mouvement. Ils occupèrent d'abord la Bessarabie et la Moldavie. Le fils de Kouvrat vint enfin s'établir entre les Balkans et le bas Danube, dans la partie de l'ancienne Mœsie, appelée aujourd'hui Bulgarie. Ce pays était alors occupé par sept tribus slaves, dans lesquelles les Bulgares ne tardèrent pas longtemps à se fondre et dont il adoptèrent la langue.

En arrivant dans la Mœsie, les nouveaux occupants trouvèrent un pays déjà converti au christianisme et où il y avait plusieurs évêchés. Ils détruisirent et ravagèrent toutes les églises; ils s'attachèrent surtout à rompre le lien religieux avec Byzance, car ils considéraient tout prêtre chrétien comme un agent politique des Grecs.

Les Bulgares étaient en guerre continuelle avec l'Empire (2). A la suite d'une de leurs excursions, la sœur de Bogoris, alors roi des Bulgares, avait été faite prisonnière : elle fut conduite à Constantinople, traitée avec beaucoup de distinction et con-

(1) Amédée Thierry, *Histoire d'Attila et de ses successeurs*, t. II. — Assemani, t. I, 2e partie, ch. XI; t. II, 2e partie, ch. II, p. 286 et suiv. 298 et suiv.

(2) Assemani, t. II, p. 371.

vertie au christianisme. Cependant le roi barbare avait en même temps à sa cour un moine grec prisonnier, nommé Théodose Kuphara, qui avait gagné sa confiance et l'avait souvent entretenu des vérités de notre religion. Il fut échangé contre la princesse, qui continua auprès de son frère la prédication que le moine avait commencée (1).

Lorsque saint Cyrille et saint Méthode se rendirent en Moravie, ils traversèrent les États de Bogoris et y auraient même séjourné. La légende attribue tantôt à l'un, tantôt à l'autre des deux frères une part considérable dans la conversion de la Bulgarie. Le fait n'a pas encore été éclairci (2).

Le patriarche saint Ignace avait déjà été supplanté par Photius, lorsqu'une famine ayant éclaté en Bulgarie, Bogoris ordonna que, dans tous ses États, des prières fussent adressées au Dieu des chrétiens. Le roi résolut quelque temps après de se convertir (3). D'après certaines traditions, il y aurait été déterminé par la contemplation d'un tableau du Jugement dernier qui aurait été peint par saint Méthode (4). Ce qui est certain, c'est que Bogoris se fit baptiser sous le nom de Michel en 864, les uns disent par un évêque envoyé de Constantinople (5), les autres, par saint Méthode lui-même. La cérémonie eut lieu de nuit, mais quand le peuple en fut instruit, il s'insurgea. Le roi sut imposer par son courage, et la nation ne tarda pas à suivre son exemple (6).

Les rapports que les Bulgares entretinrent ainsi avec Constantinople ne les plaçaient pas en dehors de la communion avec

(1) *Histoire de Photius*, p. 129 et suiv. — *La Bulgarie*, par P. Vretos, p. 41. — Assemani, t. II, p. 372 et 373; t. III, p. 23 et 29. — Du Cange, *Illyricum vetus ac novum. Familiæ, etc.*, ch. VII.

(2) *Cyrille et Méthode*, par Louis Léger, ch. IV.

(3) Assemani, t. II, p. 374.

(4) Assemani, t. III, p. 24 et suiv. On trouvera, dans le *Manuel d'Iconographie grecque et latine* de Didron, p. 268, un exposé de la manière dont ce sujet est traité par l'art byzantin. Ce n'est peut-être pas aussi majestueux que certains tableaux du Jugement dernier de l'école italienne, et notamment que ceux de Fra Angelico da Fiesole, les plus beaux de tous; mais la disposition du sujet grec et réellement saisissante et a pu produire un effet de terreur sur le roi bulgare. On a représenté saint Méthode tenant à la main un tableau du Jugement dernier. Il existe une tradition analogue dans la vie de saint Vladimir, et il ne serait pas impossible que les deux récits se rapportassent à un même fait.

(5) Assemani, t. III, p. 24.

(6) Assemani, t. II, p. 168 et suiv.; tome III, p. 45 et suiv.

Rome. Photius occupait bien alors le patriarcat, mais la rupture des Grecs avec le Saint-Siège n'était pas consommée : elle sommeillait, suivant l'expression de Benoît XIV (1).

(1) Dans le bref sur les rites orientaux, qui commence par ces mots : *Allatæ sunt ad congregationem.*

IV

CONFLIT SUR LA JURIDICTION EN BULGARIE.

Les Bulgares n'avaient pas tardé, on ne sait pas au juste pour quel motif, à se fatiguer des missionnaires grecs. Au mois d'août 866, ils envoyèrent une ambassade au pape Nicolas Ier avec des présents, pour consulter Sa Sainteté sur divers articles et lui demander s'il ne leur serait pas permis de créer un patriarcat indépendant (1).

La chrétienté d'Occident s'intéressa alors vivement à la conversion des Bulgares dont cette ambasssade apportait probablement la première nouvelle. Ainsi Charles le Chauve établit une dîme sur le clergé de France pour venir en aide à l'Église naissante de la Bulgarie (2).

Quant au pape Nicolas Ier, il en ressentit une grande joie; il retint quelque temps auprès de lui les délégués bulgares qu'il traita honorablement (3), et s'empressa d'envoyer dans leur pays des missionnaires latins qui remplacèrent les missionnaires grecs. On différa malheureusement de constituer une hiérarchie indépendante comme les Bulgares le demandaient. Nicolas Ier leur avait écrit qu'il ne pouvait pas encore leur répondre définitivement à ce sujet, mais qu'ils auraient au moins un archevêque. Ce ne fut pas fait.

La rentrée de la Bulgarie sous la juridiction du siège de Rome, le renvoi des missionnaires grecs, le dédain que l'on montra pour le chrême qu'il avait consacré, poussèrent jusqu'aux der-

(1) Assemani, t. II, Ire partie, ch. v. — *Illyricum sacrum*, p. 182, et l'Appendice du t. VIII.

(2) Assemani, t. II, p. 169, *Ab episcopis regni sui non parvam summam accipiens.*

(3) Anastase le Bibliothécaire, dans la *Vie de Nicolas Ier*, cité par Assemani, t. II, p. 171.

nières limites l'exaspération de Photius (1). Dès lors, la question de la juridiction sur la Bulgarie devint l'un des éléments de discorde les plus irritants entre Rome et Constantinople, et ce fut peut-être la cause qui contribua le plus à amener cette séparation qui a été et qui est si funeste aux deux Églises.

On était au plus fort de cette querelle. A l'instigation de Photius, les empereurs de Constantinople, Michel et Basile, écrivirent à Michel Bogoris une lettre pleine d'accusations contre l'Église romaine. Le roi des Bulgares s'empressa d'envoyer cette lettre à Nicolas Ier, qui crut devoir recourir dans cette circonstance aux lumières des prélats les plus éclairés de l'Occident. Il écrivit, le 23 octobre 867, au célèbre Hincmar, archevêque de Reims, pour lui demander son avis sur les griefs du patriarche grec, et notamment sur la question de juridiction de la Bulgarie (2). « Quand vous aurez lu cette lettre, lui disait-il en terminant, envoyez-la promptement aux autres archevêques du « royaume de Charles, afin que chacun, dans sa province, examine ces questions avec ses suffragants et vous écrive leur « avis que vous aurez soin de nous envoyer (3). » Le Pape écrivit en même temps à Charles le Chauve pour qu'il permît aux évêques de son royaume de s'assembler à ce sujet. Telle était la considération dont jouissait déjà l'Église de France dans toute la chrétienté.

Hincmar lut la lettre de Nicolas Ier au roi de France, en présence de plusieurs évêques, dans une résidence royale du diocèse de Laon, et il y fut résolu que l'on demanderait l'avis des évêques et des docteurs les plus renommés. On a conservé les réponses d'Énée, évêque de Paris, et de Ratram, moine de Corbie (4). Les traités de ces docteurs sont fort explicites pour donner raison au Pape, aussi bien sur les questions de dogme et de discipline qu'en ce qui concerne la juridiction sur la Bulgarie. Ainsi, au neuvième siècle, la France avait été vivement préoccupée du conflit qui était alors la Question d'Orient, et elle venait en aide à la papauté non seulement par des dons pécuniaires, mais par le concours plus précieux des lumières de ses docteurs. Les évê-

(1) *Histoire de Photius*, p. 144 et suiv.
(2) Assemani, t. II, p. 175.
(3) Fleury, liv LI, ch. VI.
(4) Rohrbacher, t. XII, p. 255.

ques de la Germanie avaient été aussi consultés et s'étaient réunis en concile à Worms; mais ils furent dispensés d'envoyer leurs réponses parce que, dans l'intervalle, Photius avait été renversé du siège de Constantinople sur lequel Ignace était remonté (1).

Cette restauration et le concile qui fut tenu à cette occasion à Constantinople donnèrent pleine satisfaction au Pape sur tout ce qui concernait le dogme et la discipline; mais ils laissèrent subsister la question irritante de la juridiction sur la Bulgarie, qui était véritablement la pierre d'achoppement pour une union durable.

On a vu que la cour de Rome n'avait pas constitué définitivement l'Église bulgare. Fatigué de ce retard, et sachant que les légats du Pape présidaient un concile à Constantinople, Michel Bogoris y envoya des ambassadeurs qui demandèrent à quelle Église la Bulgarie appartenait définitivement (2).

Le concile était terminé depuis trois jours. Les actes avaient été signés et déposés à Sainte-Sophie, lorsque l'empereur Basile appela dans une conférence particulière les légats du Pape, le patriarche de Constantinople Ignace, avec les délégués des patriarches d'Alexandrie, d'Antioche et de Jérusalem. Les ambassadeurs bulgares furent entendus : ils déclarèrent que leur pays était administré par un clergé grec, au moment de l'invasion, et avait été conquis sur l'empire byzantin. Les légats du Pape répondirent que la diversité des langues ne confond pas l'ordre de l'Église; qu'il s'agissait, non de la division des empires, mais du droit des sièges; que les Papes avaient incontestablement gouverné ce pays, et que les Bulgares, en se soumettant volontairement à l'Église de Rome, avaient fait rentrer le Saint-Siège romain dans la possession en fait de ses anciens droits imprescriptibles. Enfin ils récusaient absolument l'autorité de la conférence pour trancher une question qu'ils n'avaient pas eux-mêmes été chargés de résoudre et qu'ils réservaient à l'examen du Saint-Siège. Ils déclarèrent même d'avance la sentence nulle. L'empereur et les prélats orientaux n'en remirent pas moins aux Bulgares une déclaration portant, en langue grec-

(1) *Histoire de Photius*, p. 165. — Rohrbacher, t. XII.
(2) Assemani, t. II, 1re partie, ch. IV, p. 32, et ch. V, p. 36. — Rohrbacher, t. XII.

que, qu'ils relevaient du patriarcat de Constantinople (1). Ils leur persuadèrent aussi de renvoyer les prêtres latins. La Bulgarie reçut alors un évêque grec (2) consacré par le patriarche de Constantinople Ignace, qui y envoya aussi une grande quantité de moines grecs (3).

Les témoignages des historiens sur les causes de ce changement des Bulgares sont formels. « Le Pape, dit Du Cange, refusant de constituer un patriarche en Bulgarie et retardant de jour en jour d'y envoyer un archevêque qui en remplît les fonctions, les Bulgares embrassèrent l'Église grecque (4) ».

Mais, pour revenir à un ordre d'idées déjà indiqué, cette mutation ne séparait pas encore la Bulgarie de la communion catholique. Le siège de Constantinople était alors occupé par Ignace, que les deux Églises honorent comme un saint, qui reconnaissait la suprématie de Rome, et qu'un concile, présidé par les légats du Pape venait de rétablir. Photius remonta, il est vrai, sur le trône patriarcal; mais il y eut pour successeurs Étienne et Antoine, qui furent en communion avec le Pape, « *Ecclesiæ romanæ conjunctissimi* (5). » Il n'y eut donc alors qu'un changement de juridiction patriarcale et peut-être de rite.

Et, en effet, le patriarche de Constantinople, qui s'était montré très ardent contre la prétention romaine, avait été restauré par l'influence du pape et fut toute sa vie en communion avec l'Église catholique, nonobstant ce différend sur la juridiction.

(1) Assemani, *loc. cit.* — Fleury, liv. LI, ch. XLVIII.

(2) Nommé Gabriel, Théophylacte ou Agathon. — Il y a une longue dissertation à ce sujet dans Assemani, t. III, 1re partie, ch. III.

(3) Assemani, t. II, p. 202. — Dans le même volume, à la p. 206, on trouvera les reproches du pape Jean VIII au patriarche Ignace.

(4) *Illyricum vetus ac novum. Familiæ*, etc., ch. VII. — Neale, *loco citato*, p. 871.

(5) *Illyricum sacrum*, t. VIII, p. 194.

V

LE PATRIARCAT D'OCHRIDA.

L'empire bulgare s'était beaucoup étendu du côté de l'Occident. Il touchait à la mer Noire et à l'Adriatique (1). Michel Bogoris et son fils Siméon résidèrent habituellement dans la ville d'Ochrida. L'un de leurs successeurs, Samuel, y plaça officiellement sa capitale. Si l'on rapproche cette circonstance de ce qui a été dit plus haut, à savoir que Justinien avait établi dans sa contrée natale la résidence d'un vicariat apostolique, démembré de celui de Thessalonique; si l'on se reporte en même temps aux considérations de l'ordre temporel qui ont amené l'érection du patriarcat de Constantinople, on comprendra facilement que la ville d'Ochrida ait aspiré au même honneur et qu'elle y soit arrivée sous le règne du fils de Michel Bogoris, Siméon, qui monta sur le trône en 892.

Supportant avec peine que son pays fût dominé par les évêques grecs, et ayant rompu avec Léon le Philosophe, empereur de Constantinople, qui avait excité contre les Bulgares certaines peuplades infidèles, turques et autres, Siméon demanda au Pape de lui reconnaître la dignité royale et d'accorder la dignité primatiale ou patriarcale à l'archevêque d'Ochrida. Nicolas, patriarche à Constantinople, reconnaît l'autorité du Pape sur la Bulgarie dans une lettre adressée à Siméon en 920 (2).

Le Pape avait consenti à couronner Siméon et à instituer une hiérarchie indépendante à Ochrida. Parmi les droits qui furent accordés à ce siège, se trouve celui de sacrer les rois,

(1) *Illyricum sacrum*, t. VIII, p. 176.

(2) Du Cange, *Illyricum vetus ac novum. Familiæ*, etc., ch. VII. — *Illyricum sacrum*, t. VIII, p. 191. — *Terre sainte*, 15 août 1894, p. 245.

qui a été revendiqué et exercé par la suite, comme nous en citerons un exemple. Ce fut l'origine de la première Église bulgare autonome et autocéphale. Pierre et Samuel, successeurs de Siméon, furent aussi couronnés par les Papes, et ces rapports durèrent aussi longtemps que le premier empire bulgare (1).

Cependant les Bulgares eurent occasion de se rapprocher politiquement des Grecs, et leur situation religieuse s'en ressentit. Les Bulgares semblaient mériter, dans les premiers siècles de leur histoire, le reproche de légèreté que leur adresse Constantin Porphyrogénète (2). Je dirais plutôt que c'est l'effet de la prédominence de la politique sur la religion, comme les événement subséquents le démontrent jusqu'à nos jours.

En 932, Pierre, roi des Bulgares, et l'un de ceux qui furent couronnés et reconnus par le Pape, fit la paix avec l'empereur grec Romain Lacapène, et épousa sa petite-fille. A cette occasion, « par ordre de l'empereur et par un décret du sénat, Damien, archevêque d'Ochrida, fut reconnu (*dictus*) patriarche des Bulgares, et pour qu'on ne pût pas penser que les Grecs voulussent de nouveau soumettre la Bulgarie à l'Église de Constantinople, il fut décidé que les patriarches bulgares seraient indépendants (*sui juris*) et autocéphales (3), » mais en 967, Pierre revint avec le patriarche d'Ochrida, sous l'obéissance de Rome (4). Le continuateur de Farlati n'affirme pas ce retour, mais il fait remarquer qu'à cette époque, la séparation n'était pas consommée entre Rome et Constantinople : jusqu'à Michel Cérulaire, plusieurs patriarches de Constantinople, notamment Eustache et Alexis, furent en communion avec Rome (5). Quant aux successeurs de Damien, le même judicieux auteur dit que celui-là seul qui connaît toutes choses, c'est-à-dire Dieu, sait s'ils furent avec les Grecs ou avec les Romains.

Il faut noter ici une circonstance d'un grand intérêt. Pendant les règnes de Michel Bogoris et de son fils, les prêtres slaves de la grande Moravie, disciples de saint Methode, fuyaient les

(1) Assemani, t. III, p. 154 et 155 ; t. V, p. 171, 173 et 174. — Les renseignements sur le premier patriarcat bulgare sont précis et unanimes, mais les détails manquent.

(2) Assemani, t. II, p. 204.

(3) *Illyricum sacrum*, t. VIII, p. 195. — *Oriens christianus*, II, 291.

(4) Assemani, t. V, p. 173, et t. III, p. 146, 155 et 156.

(5) *Illyricum sacrum*, t. VIII, p. 197 à 199.

persécutions poursuivies avec brutalité par le clergé allemand, malheureusement infidèle à la tradition de Jean VIII (1). Ce clergé slave vint en partie se réfugier à Ochrida, sous la protection des princes bulgares déjà slavisés.

La liturgie grecque, traduite en langue slavonne, se répandit en Bulgarie. L'alphabet grec fut, à cet effet, augmenté des lettres nécessaires pour rendre les sons slaves. C'est l'origine de l'alphabet appelé (à tort ou à raison) *cyrillique* ou *clémentin*, du nom d'un évêque d'Ochrida probablement venu de Moravie après la persécution (2).

Cependant les luttes n'avaient pas discontinué entre les Grecs et les Bulgares. En 1019, le premier empire bulgare, déjà démembré par les victoires de Zimiscès, fut complètement détruit par l'empereur de Constantinople, Basile, surnommé le Bulgaroctone (3) ou tueur de Bulgares, qui respecta, dit-on, après sa victoire les mœurs des vaincus et leur langue nationale.

Le patriarcat d'Ochrida continua à exercer sa juridiction sur les provinces reconquises par les Byzantins (4), mais les rapports avec Rome durent cesser sous la domination grecque, tandis qu'ils devenaient plus directs avec Constantinople, qui paraît avoir exercé alors une influence sur la nomination des pontifes d'Ochrida, dont plusieurs publièrent des écrits contre les latins (5).

Nous reprendrons plus loin la suite de l'histoire du siège d'Ochrida. Seulement, pour ne pas revenir à plusieurs reprises sur ce sujet, et anticipant un peu sur les événements, on doit mentionner ce qui est arrivé en 1222. Théodore-Ange Commène se

(1) Sur la conduite des Allemands envers les Slaves, consultez Krasinski, *Sketch of the religious history of the Slavonic nations;* Édimbourg, 1851. — Cyprien Robert, *le Monde slave;* Paris, 1852. — Maciejowski, *Essai historique sur l'Église chrétienne des deux rites chez les Slaves;* Berlin, 1846. — Mickiewicz, *Cours de littérature slave professé au Collège de France;* Paris, 1849, passim.

(2) *Saint Cyrille et saint Méthode,* première lutte des Allemands contre les Slaves, par A. d'Avril in-12; Paris, Leroux.

(3) Assemani, t. III, 2e partie, chap. VII.

(4) Assemani, t. V, p. 174. — Mano, *l'Orient rendu à lui-même :* « Les archives patriarcales de Constantinople conservent l'acte par lequel l'empereur Basile énumère les évêques qui devront désormais relever de l'archiépiscope d'Ochrida. » (P. 171.)

(5) *Oriens Christianus,* t. II, p. 292 et suiv. : « Leo, qui *primus* ex Byzantina ecclesia assumptus fuit. » Il vivait sous Constantin Monomaque.

fit sacrer par l'archevêque d'Ochrida, lequel, d'après le témoignage de Lequien (1), se disait être indépendant (*sui juris*), n'être tenu de rendre compte à personne de ses actes, et avoir le pouvoir de sacrer des rois en tout lieu, en tout temps, et de conférer cette dignité à qui il voudrait (2), ce qui établit bien la persistance du siège d'Ochrida dans ses prétentions après la conquête grecque, même après la conquête turque, comme l'affirme M. Crusius : « Archiepiscopi extraordinarii tres à me reperiuntur : Primus ὁ πεκίου (Ipek) καὶ πάσης Σερβίας. Secundus ὁ Ἀχριδῶν (Ochrida) πρώτης Ἰουστινιανῆς καὶ πασὴς Βολγαρίας. Tertius ὁ Ἰβηρίας (Georgianæ) *Turco-Græcia* » (p. 194-199-436).

Dans le chapitre des *Salutations*, « Codinus (*De officiis*...) relate quomodo Constantinopolitanus patriarcha *nunc* scribat ». Voici le protocole de Sa Béatitude à l'égard du pontife d'Ochrida : *Beatissime archiepiscope primæ Justinianæ Achridum et totius Bulgariæ in Sancto Spiritu, dilecte frater nostræ mediocritatis.* (Paris, imprimerie Royale, p. 419.) Ce protocole était publié quatre-vingts ans avant la suppression définitive du titre patriarcal d'Ochrida, en 1767.

Je ferai aussi remarquer une fois pour toutes que la qualification d'*archevêque*, appliquée quelquefois aux pontifes d'Ochrida et de Ternovo, dans les documents que nous citons, n'implique nullement que le prélat ainsi dénommé n'exerce pas les fonctions primatiales ou patriarcales. Ainsi dans la Novelle CXXXI, trois siècles après le concile de Chalcédoine, nous avons vu Justinien appeler simplement *archevêque* le pontife de Constantinople, tout en affirmant qu'il a le premier rang dans l'Église, après le Pape. C'est ainsi que le Pape lui-même est souvent appelé l'*évêque* de Rome. Les anciens auteurs français, notamment le trouvère de la *Chanson de Roland* et Villehardouin, l'appellent simplement l'*apôtre* de Rome. Le patriarche d'Antioche a été aussi désigné sous le nom d'*Exarque du diocèse d'Orient* (3).

Le nom de *patriarche* (4) avait même été donné primitive-

(1) Lequien, *O. C.*, t. II p. 295.

(2) Assemani, t. V, p. 166 et 174.

(3) « Antiochenus patriarcha Dommus dicitur ἔξαρχος διοικήσεως ἀνατολικῆς in concilio Antiocheno relata actione 14, Synodi Calchedonensis. » (*De primatu Lugdunensi et cæteris primatibus dissertatio Petri de Marca*, Paris, 1644, p. 37.

(4) Grégoire, *Traité de la juridiction canonique*, etc., p. 148.

ment à tous les évêques, et il a à peu près la même signification, que celui de *primat*, comme nous le verrons plus bas (1), d'après une distinction, qui a été formulée par Hincmar; il y avait trois genres de primats, dont les attributions correspondent à celles des métropolitains, des exarques et des patriarches (2).

(1) Voir aussi P. de Marca, *loco citato*, p. 33. « In majoribus civitatibus, inquit Anacletus, patriarchas vel primates, qui unam formam tenent licet diversa sint nomina, leges divinæ et ecclesiasticæ poni et esse jusserunt. »

(2) P. de Marca, *loc. cit.* p. 70 et suiv.

VI

LE SECOND EMPIRE BULGARE ET LE PATRIARCAT DE TERNOVO.

Il ne s'écoula pas deux siècles avant que la Bulgarie ne fût appelée à de nouvelles destinées par suite d'une heureuse union avec la Valachie.

En 1186, deux frères, Pierre et Assan, rétablirent, aux dépens des Grecs, l'empire vlacho-bulgare, dont la capitale fut à Ternovo, ville située entre les Balkans et le Danube. Le successeur de Pierre et d'Assan fut leur troisième frère, nommé Joannice ou Calojohannès (1). Les Grecs l'ont surnommé Σχυλοιωάννης. La chronique de Villehardouin l'appelle : « Johan, Johans, Johannis ou Joannisse, li rois de Blakie et de Bougrie. »

Dès l'an 1197, Joannice avait écrit ou envoyé à Rome en annonçant l'intention de se soumettre au Pape, et en demandant à Sa Sainteté de lui donner la couronne royale. Trois démarches successives restèrent sans résultat. Mais Innocent III, étant monté sur le trône pontifical, résolut, en 1199, d'envoyer en Bulgarie Dominique, archiprêtre grec de Brindes, qui connaissait aussi bien le grec que le latin (2). On a conservé la réponse que le roi bulgare fit au Pape en 1202 (3) :

« Moi, Calojohannès, empereur des Bulgares et des Valaques,
« je vous souhaite joie et salut... Nos frères (Assan et Pierre)
« avaient voulu depuis longtemps envoyer auprès de Votre
« Sainteté, mais ils n'ont pas pu le faire à cause de nombreuses
« contrariétés que nous avons eues. Nous-même, quoique nous
« ayons envoyé à Rome une première, une deuxième et une

(1) Assemani, t. V, 1re partie, ch. IV. — *Illyricum sacrum*, t. VIII, p. 210.
(2) Assemani, *Kalendaria*, t. V, pars I, ch. IV. — Fleury, liv. LXXV, ch. LIII.
(3) Cette lettre se trouve dans Assemani, t. V, p. 125 et suiv.

« troisième fois, nous n'avions pas pu jusqu'à présent obtenir « ce que nous désirions; mais voyant que Votre Sainteté a daigné envoyer quelqu'un dans notre empire, nous aussi, ainsi « qu'il convient à un fils chéri, nous envoyons à Votre Miséricorde, comme à un père aimant et désiré, notre fidèle prêtre « Blaise, évêque élu de Brandizubère, qui retournera avec votre « fidèle envoyé, l'archiprêtre de Brindes. Tous deux vous rapporteront de notre part nos remercîments, notre amitié et notre soumission (*servitium*), comme au père spirituel et au « souverain pontife..... Nous demandons surtout à l'Église romaine, notre mère, la couronne et la reconnaissance de notre « dignité (*honorem*), comme nos anciens empereurs bulgares « l'ont obtenu. L'un fut Pierre, l'un Samuel, et d'autres qui ont « précédé ceux-ci sur le trône bulgare, ainsi que nous avons « trouvé qu'il était écrit dans nos livres (1). »

Le roi Joannice écrivit une seconde lettre à Innocent III où il lui dit : « Depuis que les Grecs ont su que j'ai envoyé vers vous, « le patriarche (Jean) et l'empereur (Alexis) m'ont mandé : *Viens « à nous : nous te couronnerons empereur et nous te ferons « un patriarche, parce qu'un empire ne peut exister sans « patriarche;* mais je n'ai pas consenti, parce que je veux « être serviteur de saint Pierre et de Votre Sainteté... Je vous « prie donc de m'envoyer des cardinaux pour me couronner « empereur et établir un patriarcat dans mes terres (2). »

Voici enfin une troisième lettre que Joannice écrivit au Pape, en réponse à une deuxième mission envoyée de Rome en Bulgarie et qui n'avait pas encore complètement répondu aux désirs du prince, car Innocent III, se rappelant sans doute les variations de Bogoris et de Pierre, avait voulu être édifié davantage avant d'organiser l'Église et de conférer à Joannice le titre royal (3), déjà refusé à Assan par le saint empereur romain.

« Je supplie, écrivait Joannice, Votre Sainteté d'accomplir

(1) Chez les Slaves de cette époque, il existait, en effet, d'anciens livres que l'on consultait dans les grandes occasions. Voir le chant serbe sur Ourosch et le Mrnavtchievitch : *Marko prend les anciens livres; Marko regarde les livres et il dit*, etc., etc. (2e vol. de la collection de Vuk, p. 195. — *Slavy Dcera*, choix de poésies slaves; Parix, Leroux.)

(2) Assemani, t. V, p. 131.

(3) Assemani, t. V, p. 130 et 133.

« le désir de mon empire, d'envoyer la verge pastorale pour « réunir les brebis et les autres choses qu'un patriarche a cou- « tume d'avoir, d'instituer comme patriarche l'archevêque de « Ternovo, et que, par ordre de Votre Sainteté, cette Église ait « toujours un autre patriarche après la mort de celui-ci. A « cause de la longueur de la route et des guerres, il serait difficile « de recourir à l'Église romaine après le décès de chaque pa- « triarche : je demande donc que l'Église romaine concède à « l'Église de Ternovo le droit d'élire et de consacrer son « patriarche, de peur que, par son absence, cette terre ne « demeure sans bénédiction et que le péché ne retombe sur « Votre Sainteté. Nous vous demandons aussi que, par ordre « de Votre Sainteté, le chrême puisse être consacré dans la « grande et sainte église de Ternovo, car les Grecs ne voudront « plus nous le donner, sachant que nous avons reçu votre « consécration. Je demande aussi à Votre Sainteté d'envoyer un « cardinal qui me donne la couronne et le sceptre (1). » Telles furent les demandes de Joannice. L'archevêque de Ternovo écrivit au Pape dans le même sens.

Le Pape accueillit favorablement ces demandes et il envoya en Bulgarie un nouveau légat, Léon, cardinal-prêtre du titre de Sainte-Croix. Voici la traduction du privilège pontifical relatif à la dignité royale :

« Comme nous sommes obligé, d'après le précepte du Sei- « gneur, de faire paître ses brebis, voulant, avec une paternelle « sollicitude, pourvoir tant au spirituel qu'au temporel des « peuples valaque et bulgare, qui depuis longtemps s'étaient « éloignés du sein de leur Mère, confiant dans l'autorité de « Celui qui a sacré David par la main de Samuel, nous t'éta- « blissons roi de ces peuples et, par notre cher fils le cardinal « Léon, nous t'envoyons le sceptre du commandement et le « diadème royal. Il t'imposera les mains comme nous l'aurions « fait nous-même et recevra ton serment que tu resteras « dévoué et obéissant à nous et à nos successeurs et à l'Église « romaine, et que tu conserveras à l'obédience et à la dévo- « tion du Saint-Siège apostolique toutes les terres et popu- « lations soumises à ton empire... Nous t'accordons le droit

(1) Assemani, t. V, p. 135.

« de faire frapper de la monnaie à ton effigie..., etc. (1). »

Ce qui suit a rapport à l'Église; nous le retrouvons avec plus de détail et de précision dans le privilège adressé au primat de Ternovo : « Nous t'établissons primat dans le royaume des « Bulgares et des Valaques, et, par le présent privilège, nous « concédons à l'église de Ternovo l'autorité primatiale; nous « établissons que toi et tes successeurs qui te succéderaient « dans la dévotion au Saint-Siège, vous aurez, comme primats, « la prééminence sur les autres métropolitains de la Bulgarie et « de la Valachie, et ces métropolitains montreront à toi et à tes « successeurs, dans la forme canonique, la révérence due à « un primat. Nous voulons faire savoir à ta Fraternité que, « chez nous, ces deux mots *primat et patriarche* ont presque « la même signification, puisque les primats et les patriarches « ont la même autorité sous des noms différents. Par ce pré- « sent privilège, nous accordons aussi à toi et à tes successeurs « la faculté d'oindre, de bénir et de couronner les rois des « Bulgares et des Valaques. A ta mort, nul ne pourra être su- « brepticement élevé sur le siège de Ternovo, mais bien celui « qui y aura été élu canoniquement suivant la coutume ap- « prouvée. Que celui qui aura été élu par le métropolitain et « les évêques qui pourront se trouver présents, soit consacré « évêque solennellement. Une fois consacré, il enverra au Saint- « Siège des nonces, pour demander le pallium, insigne de la « plénitude du pouvoir pontifical. A son avènement, il prêtera « serment à nous ou à nos successsseurs et à l'Église romaine. « Mais lorsqu'un des métropolitains soumis à ta primatie sera « mort, c'est toi qui confirmeras l'élection du successeur et « donneras à sa personne la consécration épiscopale. Avec des « nonces de l'Église à laquelle il faut pourvoir, tu manderas « des nonces à toi pour demander au Saint-Siège le pallium « que nous t'enverrons volontiers et avec plaisir par ces « nonces (2). Tu le recevras sous notre cachet et tu le confé-

(1) Assemani, t. V, p. 139.

(2) « Est pallium fascia lanea candida, tres circiter digitos lata, in modum circuli contexta, qua humeros cingit habetque ab utraque parte lineas in pectus et humeros impendentes cum sex sericis nigrisque crucibus intextis, tribusque aciculis aureis consuitur et alligatur. Sumitur ex altari ubi conditum est B. Petri corpus; idcirco ex eodem Petri corpori sumptum dicitur, ac per ipsum plenior

« reras solennellement dans la forme au métropolitain élu (1).
« Si nous jugeons à propos qu'un légat ou un nonce y assiste,
« tu accompliras la cérémonie *ex æquo* et de concert avec lui.
« De même, pour l'Église bulgare et valaque, nous te concédons
« de faire chaque année, le jour de la Cène de Notre-Seigneur,
« le chrême et l'huile des catéchumènes et des malades, etc... En
« outre, nous accordons à Ta Fraternité la faculté de faire porter
« une devant toi dans toute la Bulgarie et la Valachie la croix et
« bannière représentant la passion de Notre-Seigneur (2). »

Cet acte est comme la charte de l'Église vlacho-bulgare; on voit que le primat ou patriarche de Ternovo y reçoit des pouvoirs très étendus, qui le constituent véritablement autonome et autocéphale, puisque l'élection a lieu dans le pays et que le primat ou patriarche a le droit de consacrer le chrême. Il n'y a rien, dans cet acte, qui puisse inquiéter la jalousie nationale la plus soupçonneuse, et cependant l'épiscopat indigène trouve dans ses rapports avec la cour de Rome des garanties d'indépendance contre l'arbitraire du pouvoir temporel.

On remarquera que, dans ces communications, le Pape se sert du mot primat qu'il déclare équivalent à celui de patriarche, tandis que le roi bulgare et le primat aussi depuis sa consécration emploient ordinairement le mot patriarche. Il est probable que Joannice tenait à ce que son Église n'eût pas une qualification inférieure à celle de l'Église de Constantinople. Ce qu'il faut considérer ici, ce n'est pas le titre, mais les attributions. « Un primat comme celui de Ternovo, dit le conti-
« nuateur de Farlati, équivaut à un patriarche, avec cette diffé-
« rence seulement que le primat commande à moins de pro-
« vinces ecclésiastiques que le patriarche. » Pour un exemple *a contrario*, on mentionnera que le patriarche de Venise est décoré d'un simple titre (3).

patriarcharum ac metropolitarum potestas designatur. (Devoti, *De hier. Eccl.*, titre III, ch. III, édit. Migne, p. 1230.)

(1) Præcipua patriarcharum jura et privilegia sunt, ut... metropolitis pallium concedant, posteaquam ipsi à Pontifici acceperunt, ut crucem præ se ferant per universum tractum sui patriarchatus, nisi occurrat summus pontifex, aut ejus a latere legatus; ut suis a metropolitis ad eos appelletur. (Devoti, *loco citato.*)

(2) Le texte de cet acte se trouve au livre VII des lettres d'Innocent III et dans Assemani, t. V, p. 140.

(3) Le titre de *patriarche* avait été donné primitivement à tous les évêques. —

Le cardinal Léon arriva à Ternovo le 15 octobre 1204. Le 7 novembre suivant, la ville et l'église étant magnifiquement ornées, il sacra le primat ou patriarche Basile, et le lendemain, aux applaudissements de l'armée et des citoyens, il couronna le roi Joannice. Ce prince envoya alors au Pape deux jeunes Bulgares avec prière de les faire élever dans les lettres latines, afin que des communications directes pussent s'établir avec Rome.

Mais dans l'intervalle qui s'était écoulé entre l'exaltation d'Innocent III et le couronnement de Joannice, les croisés latins s'étaient emparés de Constantinople et avaient soumis tous les États voisins, à l'exception de la Bulgarie. Aussi Joannice termine-t-il sa lettre de remercîment au Pape, après la mission du cardinal Léon, par cette phrase significative : « Quant aux « Latins qui sont entrés à Constantinople, je demande à « Votre Sainteté de leur écrire qu'ils se tiennent à distance de « mon empire, et, comme mon empire ne leur a fait aucun « mal, qu'ils ne m insultent pas. S'ils m'attaquent et m'insul- « tent, et qu'à la suite il en périsse quelques-uns, que Votre « Sainteté ne regarde pas mon empire comme suspect, mais « que chacun reste libre (1) ! » On pouvait donc déjà pressentir que quelques nuages allaient obscurcir une heureuse union.

En attendant, constatons que, comme le premier empire et la première Église indépendante des Bulgares, leur second empire et leur seconde Église indépendante furent reconnus et consacrés d'abord par le Saint-Siège de Rome.

Rappelons seulement ici que la ville d'Ochrida n'était pas comprise dans les pays reconquis sur les Grecs par les frères Assan, Pierre et Joannice, et qu'elle continua à exercer sa juridiction sur les anciennes provinces bulgares, que les Grecs avaient reprises du temps de Zimiscès et du Bulgaroctone.

Le patriarche d'Antioche contesta le titre en question au patriarche latin d'Aquilée. (P. de Marca, *loco citato*, p. 64 et suiv. — Grégoire, *ibid.*, p. 148.)

(1) Assemani, t. V, p. 148.

VII

LES LATINS PRENNENT CONSTANTINOPLE.

En 1204, les chevaliers latins qui, à l'appel d'Innocent III, avaient pris la croix pour reconquérir Jérusalem, s'étaient emparés de Constantinople.

Non seulement la ville fut prise, mais elle fut pillée en règle. « Chascun garni le chastel qui lui fu renduz de sa gent, et fist « le trésor garder; et les autres genz qui furent espandu parmi « la ville gaaignièrent assez; et fu si granz la gaainz, que nus « ne vos en saurait dir la fin d'or et d'argent, et de vassele- « ment, et de pierres précieuses, et de Samiz, et de draz « de soie, et de robes vaires et grises hermines, et toz les « chiers avoirs qui onques furent trové en terre. Et bien te- « moigne Joffroi de Ville-Hardoin li mareschaus de Cham- « paigne à son escient por vérité, que, puis que li siècles fut es- « torez, ne fu tant gaaigniée en une ville (1). »

Nous ne rapportons pas le témoignage intéressé de l'historien byzantin, Nicétas Choniates (2); mais nous devons mentionner celui d'Innocent III. Depuis la guerre de Zara, où les croisés latins s'étaient faits les condottieri de Venise, Innocent les traitait en excommuniés, ne mettant à ses lettres ni salut ni bénédiction (3). Voici ce que ce pontife leur écrivit en 1205 : « N'ayant aucune juridiction ni pouvoir sur les Grecs, il sem- « ble que vous vous êtes écartés sans sujet de la pureté « de votre vœu, prenant Constantinople au lieu de reprendre « Jérusalem, et préférant les richesses terrestres aux célestes.

(1) *Chronique de la prise de Constantinople par les Francs*, écrite par Geoffroy de Villehardouin; édition de feu M. Buchon, p. 99, Paris, 1828.

(2) Voir l'Appendice du volume déjà cité de M. Buchon.

(3) Fleury, liv. LXXV, ch. XLVIII.

« Mais ce qui est bien plus criminel, c'est que quelques-uns « ont commis publiquement toutes sortes d'impuretés, et non « contents d'avoir épuisé les trésors de l'empereur et pillé les « grands et les petits, vous avez porté vos mains sur les tré- « sors des églises, enlevant des autels, des tables d'argent, « profanant des sanctuaires, emportant les croix, les images « et les reliques; en sorte que les Grecs, quelques mauvais « traitements qu'ils souffrent, ne peuvent se résoudre à re- « venir sous l'obéissance de l'Eglise romaine, ne voyant dans « les Latins que crimes et œuvres de ténèbres qui les leur font « abhorrer comme des chiens (1). »

Ce qui paraît avoir surtout exaspéré les Grecs, c'est l'enlèvement des reliques, qui fut considérable, et que les Latins se partagèrent (2). Du reste, le patriarcat latin, qui fut institué à Constantinople, ne respecta pas suffisamment les usages, privilèges et rites de l'Église orientale, malgré les injonctions réitérées des souverains pontifes. C'est toujours à ces malheureuses tentatives de centralisation qu'il faut se prendre pour expliquer les fâcheuses dispositions des Orientaux à l'égard de la cour de Rome.

Mais il est temps de revenir au Bulgare Joannice. On sait que Baudouin, empereur latin de Constantinople, étant venu assiéger Andrinople, Joannice accourut au secours de la place qui était occupée par les Grecs. Il s'ensuivit une bataille dans laquelle Baudouin fut complètement battu et tomba blessé entre les mains du vainqueur (3).

Ces circonstances avaient nécessairement rapproché les Bulgares des Grecs, leurs anciens ennemis. Cependant les rapports avaient continué avec la cour de Rome, en apparence sur le même pied. Aussi Innocent III ayant demandé au roi de délivrer Baudouin, Joannice lui répondit : « Quand je sus la prise de « Constantinople, j'écrivis aux Latins pour avoir la paix avec « eux; mais ils me répondirent fièrement qu'ils ne voulaient « point la paix avec moi, si je ne rendais les terres de l'em- « pire de Constantinople que j'avais usurpées par violence. Je « répliquai que je possédais ces terres plus justement qu'ils

(1) Fleury, liv. LXXVI, ch. XIII.
(2) Fleury, *ibid.*, ch. III, et Du Cange.
(3) Villehardouin, p. 141. — Vretos, p. 79.

« ne possédaient Constantinople. De plus, j'ai reçu du Pape la « couronne légitimement, mais celui qui se dit empereur de « Constantinople l'a prise de lui-même. C'est pourquoi l'em- « pire m'appartient plutôt qu'à lui. Je leur déclarai donc que, « sous l'étendard que j'ai reçu de saint Pierre portant ses clefs, « je combattrais hardiment contre eux, malgré les fausses « croix qu'ils portent sur leurs épaules. Ensuite, étant attaqué « par les Latins, j'ai été contraint de me défendre; et Dieu, qui « résiste aux superbes, m'a donné une victoire inespérée par « l'intercession de saint Pierre. Quant à Baudouin, je ne puis « le livrer, puisqu'il est mort en prison (1). »

Le langage du monarque de Ternovo était encore celui d'un fils soumis; mais eût-il été sincère, l'alliance forcée avec les Grecs et l'hostilité contre les Latins, qui étaient la conséquence de la prise de Constantinople par les croisés, devaient éloigner la Bulgarie de la cour de Rome.

Jean Assan, neveu de Joannice (2) et son successeur, maria sa fille avec le fils de Théodore Commène, empereur de Thessalonique et le chef d'un de ces petits États grecs qui s'élevaient de plusieurs côtés contre les Latins encore maîtres de Constantinople. En 1234, Jean Assan obtint à Nicée du prince grec Jean Ducas Vatacès et du patriarche Germanos la reconnaissance de son patriarchat de Ternovo (3). La confirmation est fort précise en faveur des Bulgares. « Imperatorio ac syno- « dico decreto suo jure vivere et patriarchæ nomine condeco- « rari obtinuit... Dictus est patriarchæ suique juris arbiter « atque dominus, nec Romani nec Constantinopolitani patriar- « chatus devinctus potestati (4). »

Admonesté en 1236 par Grégoire IX, Jean Assan rappela sa fille de Constantinople, et demanda un légat à Sa Sainteté. On le voit, cependant, en 1237, persécuter les catholiques. Menacé

(1) Fleury, liv. LXXVI, ch. XXIII. — Villehardouin ne parle pas des cruautés que, d'après d'autres historiens, Joannice aurait exercées contre son prisonnier. — Voyez aussi *Illyricum sacrum*, tome VIII, page 228.

(2) Vrétos, page 82.

(3) Assemani, t. V, ch. IV, p. 171 et suiv. — Du Cange, *Familiæ*, ch. VIII. — Les Grecs ne nient pas ces actes de Vatacès et de Germanos : ils sont réduits à alléguer que l'institution était anticanonique ou est devenue caduque. (Grégoire, p. 161 et 162.)

(4) *Illyricum sacrum*, t. VIII, p. 230 et 231.

alors par les Hongrois et par les Latins, il eut l'air de vouloir revenir à de meilleurs sentiments (1). On ne sait pas s'il était en communion avec Rome lorsqu'il mourut en 1241. Son successeur Caloman fut en correspondance avec Innocent IV. Voici un fragment intéressant d'une lettre que ce pontife lui écrivit de Lyon en 1245 : « Et si, par hasard, tu voulais t'excuser en « disant que l'union ne peut être accomplie sans un concile « général, nous te répondons qu'à ta réquisition ainsi qu'à « celle des prélats de la Bulgarie et de la Grèce, nous sommes « disposés à convoquer un concile et à recevoir vos délégués « et vos nonces avec honneur et avec une joie cordiale (2). »

Sous les successeurs de Caloman, les mariages avec les princesses grecques affaiblirent de plus en plus les liens de la Bulgarie avec Rome. Ces liens paraissent avoir été à peu près rompus, puisque en 1291, le pape Nicolas IV écrivit au roi Georges Terteris pour l'engager à rétablir l'union avec l'Église romaine. Dans la lettre que le souverain Pontife adresse aussi à cette occasion au chef du clergé bulgare, il rappelle à ce prélat nommé Joachim qu'il a assisté, en 1277, au concile des Blacquernes, et qu'il a signé les actes par lesquels l'Église grecque s'était alors soumise au pape Jean IX. Ce Joachim fut tué dans la suite, on ne sait trop à quelle occasion. Les prélats qui lui succédèrent furent décidément séparés de Rome, et plusieurs des Franciscains envoyés dans la Bulgarie subirent le martyre (3).

C'est à peu près vers la même époque, c'est-à-dire au quatorzième siècle, que l'État bulgare commença à devenir presque constamment tributaire d'une autre tribu slave, celle des Serbes. En 1340, le Serbe Étienne Douchan-Tsar se faisait couronner empereur de Serbie, de Bulgarie et de Grèce. Ce n'est pas qu'il ne continuât à y avoir des rois bulgares, mais ces rois paraissent avoir été rangés sous la suzeraineté des princes serbes, qui portèrent pendant un quart de siècle le titre d'empereur. Le lion, emblème de la Bulgarie, figurait sur l'écusson serbe (4).

(1) Les lettres de Grégoire IX relatives à Jean Assan se trouvent dans l'ouvrage du P. Theiner : *Vetera monumenta historica Hungariam sacram illustrantia*. Rome, 1860.

(2) *Illyricum sacrum*, t. VIII. p. 231 à 235 et suivantes.

(3) Du Cange, *Familiæ, etc.*, ch. VIII. — Fleury, liv. LXXXIX, ch. XV. — Assemani, t. V, p. 45 et 182.

(4) Du Cange, *Familiæ*, etc., ch. III.

VIII

LES TURCS DÉTRUISENT LES ÉTATS SERBE, BULGARE ET GREC.

En 1389, les Serbes, attaqués par les Turcs, subissaient à Kossovo une déroute dont ils ne se sont relevés qu'au commencement du dix-neuvième siècle, bien qu'une sorte de souveraineté ait continué à subsister quelque temps en Serbie (1).

La Bulgarie fut aussi conquise par Bajazet en 1394 (2); elle est restée une province de l'Empire ottoman. C'est sur le territoire bulgare que la chevalerie française et germanique éprouva, en 1396, le grand désastre de Nicopolis. La plaine de Varna, où succomba la noblesse hongroise et polonaise à la bataille aussi tristement célèbre de 1411, est également située en Bulgarie.

En 1453, les Turcs s'emparèrent de Constantinople. Comme on le sait, ils laissèrent subsister l'organisation civile et religieuse des chrétiens vaincus, et établirent eux-mêmes un nouveau patriarche (3), qui devint le chef civil et comme le représentant des populations chrétiennes de rite grec.

Or, on a vu que l'Église de Byzance s'était élevée jusqu'au rang patriarcal par suite de la résidence des empereurs : διὰ τὸ πρεσεῖν τὴν πόλιν. Pour la même raison, la conquête des Turcs, qui firent de cette ville leur nouvelle capitale, maintint et augmenta même l'autorité du patriarche de Constantinople. Comme il fut reconnu par les Turcs en qualité de chef civil de tous les chrétiens de rite grec, ce patriarche exerça une véritable suprématie de fait sur les sièges plus anciens d'Antioche,

(1) Coup d'œil sur l'histoire du droit politique de tous les Serbes en Turquie; Belgrade, 1860.

(2) Hammer, liv. VI.

(3) Crusius, *Turco-Graecia*, p. 107. — Hammer, liv. XIII.

d'Alexandrie et de Jérusalem, à l'égard desquels il ne pouvait cependant prétendre qu'à la primauté d'honneur. Ces trois patriarcats tombèrent peu à peu dans une sorte d'infériorité et de dépendance de fait dont ils ne se sont pas relevés.

Il reste maintenant à rechercher quelles ont été les destinées de l'Église bulgare dans les nouvelles conditions qui lui étaient faites par la conquête turque.

Les documents ne manquent pas pour établir la persistance du siège d'Ochrida. En 1575, le 27 novembre, Gerlach écrivait comme nous l'avons déjà cité, à Martin Crusius : « Je trouve trois archevêques *extraordinaires*, reconnaissant, cependant, celui de Byzance : le premier est celui d'Ipek et de toute la Serbie; le second, celui d'*Ochrida, de la Justiniana Prima et de toute la Bulgarie;* le troisième, celui d'Ibérie (Géorgie) que l'on appelle aussi catholicos (1).

Nectaire, qui vint à Anvers en 1632, racontait que, suivant l'usage de ses prédécesseurs, il portait les titres suivants : « Nectaire, archevêque de la Justiniana Prima, d'Ochrida et de toute la Bulgarie, Servie, Albanie et autres lieux. » Il ajoutait que six métropolitains et dix évêques n'étaient soumis qu'au siège d'Ochrida (2).

Vers le milieu du dix-septième siècle, quatre patriarches grecs d'Ochrida, Porphyre, Athanase, Abraham et un autre dont le nom n'a pas été conservé, se soumirent volontairement au Saint-Siège. Voici l'une des lettres écrite par Athanase à Alexandre VII. En examinant les titres que s'y donne Athanase et les termes clairs de sa soumission, on ne pourra plus soutenir, comme certains auteurs l'affirment encore, que depuis les conquêtes de Zimiscès et du Bulgaroctone, Ochrida n'a été qu'un simple archevêché et n'a plus eu de relations avec Rome. Voici cette lettre : « Athanase, par la miséricorde divine, archevêque de la Justiniana Nova, et *patriarche* à Ochrida, de Servie, de Bulgarie, de la seconde Macédoine, du Pont Occidental, « et primat d'autres diocèses, au très saint et souverain pontife, successeur du prince des apôtres, Alexandre VII, salut « en Jésus-Christ (suivent les compliments d'usage). Sache « donc, bienheureux Père, que notre âme avait soif de l'union

(1) *Turco-Graecia*, p. 191.

(2) *Illyricum sacrum*, t. VIII, p. 198. — *Oriens christianus*, t. II, p. 299.

« catholique, comme le cerf de l'eau des fontaines. Siméon, le
« très saint métropolitain de Dyrrachium et de Dalmatie, étant
« venu auprès de nous, il nous a abreuvé du lait qu'il avait puisé
« aux mamelles de l'Église, et notre âme a été comblée. Aussi
« nous nous adressons à Votre Béatitude pour devenir dignes
« de sa bénédiction et être réintégrés (*restituamur*) comme fils
« de la chaire apostolique. « Cette lettre est signée : *Tuæ*
« *Beatitudinis Frater et co-minister, patriarcha Achrida-*
« *nus* (1). »

(1) *Illyricum sacrum*, t. VIII, p. 201.

IX

SUPPRESSION DES ÉGLISES BULGARES.

Cette tendance de l'Église d'Ochrida à se réunir avec le Saint-Siège devait naturellement inspirer au patriarcat de Constantinople le désir d'abolir l'autocéphalie reconnue du temps de Damien. L'historien grec Philimon (1) attribue à Jean Hypsilanti la première idée de réunir à la communion grecque les Slaves qui relevaient d'un patriarchat indépendant. Afin, disait-il, de soustraire les Bulgares et les Serbes à l'influence des empereurs d'Autriche, Jean Hypsilanti conseilla aux Turcs vers 1737 d'abord de traiter ces Slaves avec douceur, en second lieu de les placer sous la juridiction d'évêques grecs. Les Turcs ne goûtèrent pas le conseil et mirent à mort celui qui le leur avait donné. « Mais, ajoute le même historien, son idée ne tarda pas à se réaliser. » En effet, la hiérarchie indépendante, qui remontait au premier empire bulgare, fut supprimée peu de temps après la mort de Jean Hypsilanti.

Cette suppression est racontée dans un ouvrage écrit au point de vue grec, L'*Orient rendu à lui-même*, par Mano, page 159 : « Le gouvernement spirituel de l'Ouest de la Bulgarie, depuis l'organisation disciplinaire des évêchés par Basile II, l'archiépiscope *indépendant* d'Ochrida (Ἀρχιεπίσκοπος αὐτόκεφαλος Ἀχριδῶν) et dont relevaient plusieurs épiscopes. Mais, à cause de son *autonomie* isolée, ce siège archiépiscopal n'était occupé que par des individus ignorants, et manquant de tout appui contre les excès d'une tyrannie croissante. Il advint donc de cet état de choses que la moitié des orthodoxes de ces localités, privés de pasteurs intelligents et dévoués à leur mission apostolique, aban-

(1) *Histoire de l'insurrection grecque*, t. II, p. 2 et 3.

donnèrent la foi de leurs pères, les uns pour l'Islam, les autres pour le catholicisme, mais en réalité pour devenir les sujets du Pape, sous le titre de *Grecs-unis*. Pour sauver de l'apostasie le reste de cette population infortunée, le patriarche de Constantinople, Samuel... parvint, au risque même de sa vie, à faire relever de la juridiction synodale de Constantinople les sièges précités. »

Un document que les Bulgares peuvent invoquer comme authentique, puisqu'il a été publié par leurs adversaires (1), établit clairement, bien qu'on ait cherché à en tirer une conclusion opposée : 1° qu'il a subsisté une Église autocéphale à Ochrida jusqu'en 1767 ; 2° qu'elle a été abolie à cette époque et réunie au patriarchat grec (2). Les actes cités dans ce document sont au nombre de trois. Nous ne garantissons nullement la véracité des motifs qui y sont allégués.

Le premier est un acte par lequel les prélats relevant d'Ochrida supplient le patriarche de Constantinople et son clergé de supprimer le siège d'Ochrida :

« Nous convenons tous de supplier, d'une voix unanime, « notre Mère la très sainte grande Église du Christ, représentée « par le très éclairé et très saint Samuel, patriarche œcuméni- « que, et le saint Synode, dont il est entouré, *afin qu'ils dai- « gnent*, au nom du Christ qui est né à Bethléem, *nous rece- « voir*, nous dignes de pitié, *dans le bercail de la sainte Église « du Christ*, et *avoir pour nous la même sollicitude que pour « les autres.* »

Si l'Église d'Ochrida n'avait pas eu une existence indépendante, les évêques auraient-ils prié le patriarche de les recevoir dans son bercail? S'ils demandent à y entrer, c'est apparemment qu'ils n'y sont pas encore.

Voici maintenant l'abdication du titulaire d'Ochrida :

« Par la présente abdication, librement et sans violence con- « sentie, le soussigné déclare que, à raison de l'impossibilité « dans laquelle je me suis trouvé de pourvoir aux besoins de

(1) Dans le *Traité de la juridiction canonique du trône patriarcal œcuménique sur l'Église orthodoxe en Bulgarie*, par Grégoire, p. 122, 120 et 116.

(2) Nous empruntons la traduction insérée dans une brochure qui a paru dernièrement à Paris et qui a pour objet de combattre les prétentions bulgares : *La vérité sur la question bulgare* (sans nom d'auteur).

« l'archevêché d'Ochrida; du prétexte que l'existence même de « cet archevêché fournit aux malintentionnés pour persécuter « *les métropoles relevant d'Ochrida*, ainsi que les pauvres « raïas; de la nécessité de mettre un terme à l'existence de ce « siège épiscopal pour tirer les chrétiens qui en relèvent d'une « situation désespérée, par tous les motifs, etc., etc. »

Les métropolitains, dans les pays gouvernés par la Porte, relèvent immédiatement du patriarche. Or, voici que l'on mentionne ici des métropoles relevant d'Ochrida. Ce siège avait donc un titre particulier pour tenir ainsi des métropoles sous sa dépendance.

La troisième pièce est l'acte de suppression : elle est encore plus concluante :

« Le très saint siège archiépiscopal d'Ochrida *ayant été réuni* « *et rattaché* au très saint siège apostolique et œcuménique, « ainsi que les métropoles et évêchés *qui en relevaient*... »

Notons ici de nouveau que si le siège d'Ochrida a été réuni et rattaché, en 1767, à celui de Constantinople, c'est que cette union et ce lien n'existaient pas auparavant; autrement la phrase n'aurait pas de sens.

Il est question ensuite de l'élection :

« Considérant que, par des incursions successives, des usur- « pateurs s'emparaient furtivement du siège archiépiscopal « contrairement aux règles saines et divines de notre sainte « Église, et *sans l'avis, le suffrage et le consentement des* « *très saints métropolitains*, et s'arrachaient cette dignité « moyennant d'immenses sacrifices pécuniaires et des largesses « ruineuses. »

On sait que les métropolitains et les archevêques ordinaires sont nommés par le synode de Constantinople. S'il en avait été ainsi de celui d'Ochrida, en quoi le consentement d'autres métropolitains aurait-il été réclamé? Cette phrase démontre clairement que les métropolitains relevant d'Ochrida avaient encore à cette époque le droit de nommer leur patriarche.

« Que l'ambition qu'inspire le seul nom d'archevêché menace « d'un anéantissement complet le troupeau et les pasteurs. »

Si ce danger éclate ici et non dans les nombreux archevêchés relevant de Constantinople, c'est donc que le siège d'Ochrida se trouvait dans des conditions différentes. Du reste, notre texte se

sert toujours ici du mot *archevêque,* mais l'on n'y peut rien comprendre, si la pensée ne place pas toujours le sens de *patriarche* sous le mot *archevêque*. D'ailleurs, le patriarche résidant à Ochrida était en même temps archevêque de cette ville, comme le pape est évêque à Rome. Nous avons expliqué ailleurs qu'il n'y a aucune conséquence à tirer de ces qualifications.

« Pour tous ces motifs, étant accourus dans cette capitale « Arsénius, archevêque d'Ochrida..., Eumius, évêque de Cas- « torie, Germain, de Vodéna, etc., et par une adresse signée et « scellée de leurs sceaux et de ceux de tous les chrétiens qui en « relèvent, ayant supplié Sa Hautesse, notre très-puissant em- « pereur (le Sultan), à l'effet *qu'ils puissent trouver leur salut « dans leur soumission au saint siège patriarcal et œcumé- « nique.* »

Encore un coup, s'ils avaient déjà été soumis à Constantinople, ces prélats n'auraient pas eu besoin de venir supplier le Grand-Turc de leur permettre de chercher leur salut dans cette soumission. Mais, pour ne pas fatiguer le lecteur, nous nous contenterons de souligner dans le paragraphe suivant le mot *désormais*.

« Leur demande ayant été exaucée, et aussi le ci-devant siège « archiépiscopal d'Ochrida, ensemble les métropoles qui en « relèvent, ayant été incorporés en un seul tout avec le reste de « l'Église, afin d'être et demeurer *désormais* (τοὐντεῦθεν καὶ εἰς « τὸν ἑξῆς ἅπαντα αἰῶνα) soumis au trône œcuménique, ainsi que « les autres métropoles en Europe et en Asie, qui ont, de tout « temps, relevé de ce saint siège œcuménique, et figurer dans « la série des métropoles de Constantinople qui font partie du « saint Synode, et ont le droit de suffrage en toute affaire, et « jouissent des prérogatives communément attachées au rang « de métropole... »

S'il était nécessaire de fournir encore de nouvelles preuves de l'autonomie d'Ochrida, nous indiquerions que ce siège ne figure ni dans la notice des Églises dépendant du patriarcat de Constantinople rapportée par L. Allatius, ni dans l'énumération recueillie par M. Smith dans son *État présent de l'Église grecque*, ni dans l'ouvrage déjà cité du sieur de la Croix (1).

(1) Page 93 de la nouvelle édition. — Les deux autres notices sont citées dans l'*Histoire critique de la créance et des coutumes des nations du Levant*, par le

De ce qui précède, il résulte évidemment que l'un des deux patriarcats bulgares, celui d'Ochrida, a duré jusqu'en 1767 et qu'il fut alors aboli. Qu'on ne dise pas que, par suite des circonstances historiques relatées plus haut, le siège d'Ochrida n'était plus bulgare que par son origine et fût devenu grec; car dans le pays environnant Ochrida, et notamment dans les Dibres, il y a très peu de Grecs de race; la population est bulgare, serbe, ou valaque, ou albanaise. Nous avons indiqué plus haut le protocole dont Constantinople usait à l'égard d'Ochrida.

Nous n'avons rien trouvé de positif sur l'abolition de l'autre patriarcat bulgare, reconnu, on l'a vu, à Ternovo au commencement du treizième siècle, par le pape Innocent III, et reconnu autocéphale à Nicée par le patriarche grec. On sait qu'un nommé Ignace, désigné soit comme métropolitain, soit comme archevêque de Ternovo, adhéra au concile de Florence qui prononça, en 1439, l'union des Grecs et des Latins. Dans un document qui date de 1630, et qu'a publié le continuateur de Farlati, il est question de la ville de Ternovo et de son Église. « La ville de « Ternovo était autrefois la citadelle et la métropole du royaume « bulgare... Elle est maintenant le siège d'un archevêque, et « le métropolitain grec qui y réside est amical et bienveillant « pour les catholiques. Lui sont soumis les évêques *Nicopoleos* « *in Bulgariâ, Russorum, Busgradi, Pumagæ, Proreti Balbè* « *et Varni in Syrfia, Silistriæ et Tergovisti in Valachiâ; quæ* « *sedes est urbsque regia Vaivoda Padulii qui catholicos sin-* « *gulari benevolentiâ complectitur* (1). »

Quelques-uns de ces noms sont évidemment mal transcrits, mais dans le voiévode *Paduleus*, il est facile de reconnaître Radul X, qui régna en Valachie dix ans après la mort de Michel le Brave. Les Assan régnaient sur la Valachie comme sur la Bulgarie. Il paraît qu'alors Ternovo exerçait sa juridiction sur tout l'empire vlacho-bulgare, et que Tergovitz a pu en dépendre. Je pense que la mention qui en est faite dans le document de 1630 précité, s'y trouve à l'état de souvenir historique. C'est ainsi que les protocoles de quelques souverains indiquent encore des possessions perdues ou simplement prétentielles.

Père Simon et dans *Cérémonies et coutumes religieuses de tous les peuples du monde*, par Bernard Picart, t. III, p. 25 et 26.

(1) *Illyricum sacrum*, t. VIII p. 244.

Nous indiquerons enfin que, dans l'énumération déjà citée de Smith, le métropolitain de Ternovo est désigné comme exarque de la Bulgarie.

Enfin, dans l'ouvrage déjà cité de Codenus : *De officiis....* relevons, comme pour Ochrida, le protocole dont le patriarche de Constantinople usait encore à la fin du dix-septième siècle, à l'égard du pontife de Ternovo : « Quomodo scripsit ad *Patriarcam* Tornobi : *Sanctissime* Patriarca *Tornobi*, etc., *totius Bulgariæ, in Sancto Spiritu dilecte frater nostræ mediocritatis* et comminister (p. 419).

Tels sont, à notre connaissance, les derniers documents qui fassent allusion à l'Église indépendante fondée par Innocent III dans le royaume vlacho-bulgare.

A. D'AVRIL.

(*A suivre.*)

ÉTUDE

SUR LES PARTIES INÉDITES

DE LA CHRONIQUE ECCLÉSIASTIQUE ATTRIBUÉE

A DENYS DE TELLMAHRÉ († 845).

Je rappelle que J.-S. Assemani (1687-1768), créateur de la Bibliothèque orientale du Vatican, trouva en Égypte une chronique syriaque anonyme qu'il crut pouvoir attribuer à Denys de Tell-mahré, patriarche d'Antioche (1). Cette chronique, qui va du commencement du monde jusqu'à l'an 775, a été analysée par Assémani et a servi de base depuis lors à un grand nombre d'ouvrages. Elle comprend quatre parties dont la première fut publiée par M. Tullberg, professeur à Upsal (2), et la quatrième par M. l'abbé Chabot, chargé de cours à l'École des Hautes Études (3). Après cette dernière publication, j'annonçai que la chronique ne pouvait être du patriarche Denys, mais avait dû être composée par un moine assez ignorant du monastère de Zouqenin (4), et les velléités de controverse que suscita mon article tombèrent devant une étude de M. Nœldeke, dans laquelle le savant orientaliste donne, entre autres, les deux résultats ci-dessus.

(1) Assemani, *Bibl. Or.*, t. II, p. 98-101. — Le nom de l'auteur devait être sur la première page, qui manque au ms.

(2) *Upsala*, 1851, in 4°.

(3) 112e fasc. de la Bibl. de l'École des Hautes Études. Paris, 1896.

(4) *Bulletin critique* du 15 juin 1896.

J'étudiai depuis lors les deux parties inédites de Denys (1) et me propose aujourd'hui de les faire connaître :

Après nous avoir dit que sa première partie, empruntée surtout à Eusèbe, va jusqu'à Constantin, Denys ajoute :

ܡܢ ܐܘܓܛܘܣ ܥܕܡܐ ܕܩܣܛܢܛܝܢܘܣ ܪܒܐ ܐܬܝܬܝ ܠܟ
ܡܢ ܣܘܩܪܛܝܣ ܒܢܘܒܝܢܐܝܐ ܘܡܢ ܝܘܚܢܢ ܒܪ ܩܘܪܝܢ ܡܢ ܐܣܝܐ ܘܡܢ
ܩܣܛܢܛܝܢܘܣ ܪܒܐ ܥܕܡܐ ܕܝܘܣܛܝܢܘܣ ܩܛܝܢܐ. ܡܢ ܬܪܝܢ ܡܣܬܪܝܢ
ܐܝܬܝܢ ܠܝ ܐܝܟ (2).

« *Depuis Constantin jusqu'à Théodose le Jeune, nous puisons dans Socrate le Novatien, et depuis Théodose jusqu'à Justin II, dans saint Jean, évêque d'Asie.* »

Je vais faire connaître la troisième partie empruntée à Jean d'Asie, puis je donnerai l'analyse de la seconde empruntée à Socrate.

I

Jean d'Asie, ou d'Éphèse, ou d'Amid, fut patriarche jacobite de Constantinople et mourut sous Maurice, vers l'an 585. Il écrivit les biographies des saints hommes jacobites ses contemporains (3) et une histoire ecclésiastique divisée en trois livres. M. l'abbé Duchesne, dans le travail sur Jean d'Asie, qu'il lut devant les cinq Académies (4), put dire qu'il ne nous restait que le dernier livre de cette histoire (5). En effet, les extraits du second livre, que publia M. Land d'après un manuscrit de Londres (6), sont moins une histoire proprement dite qu'une collection de calamités (7). Mais depuis lors, j'ai découvert et annoncé

(1) Sur le ms. syr. n° 284 de la Bibl. Nat. C'est une transcription faite à Rome par M. l'abbé Martin du ms. trouvé par Assemani.

(2) Voir 112e fasc., texte, p. 1, ou *Bibl. Or.*, II, p. 100.

(3) Publiées par Land, *Anecd. Syr.*, II, p. 1-289.

(4) 25 octobre 1892.

(5) Publié par Cureton, Oxford, 1853. Traduit en anglais par Payne Smith, Oxford, 1860, et en allemand par Schœnfelder, Munich, 1862.

(6) *Anecd. Syr.*, II, p. 289-330 et 385-392.

(7) 1° *Des persécutions religieuses*, p. 289-298; 2° *des comètes, incendies et trem-*

que tous ces extraits publiés par Land se trouvent mot à mot et à une ligne près dans la troisième partie de Denys (1). Il s'ensuit donc que cette troisième partie *n'a pas été simplement inspirée* par le second livre de Jean d'Asie comme on le croyait jusqu'ici, mais *en est une transcription*. Ainsi *nous possédons le second livre de l'Histoire Ecclésiastique de Jean d'Asie;* et nous devons même le posséder tout entier ou peu s'en faut, car s'il en était autrement il tiendrait du prodige que tous les extraits qui existent dans le manuscrit de Londres existassent aussi dans le manuscrit de Denys qui est à Rome (2).

Aujourd'hui je vais plus loin et me propose de montrer que la chronique attribuée à Josué le Stylite par Assemani, a pu faire partie de l'histoire de Jean d'Asie.

Mais je dois faire connaître auparavant cette chronique de Josué le Stylite (3).

Dans la troisième partie de Denys, après le texte de l'Hénotique de Zénon qui se termine par : ܕܗܘ ܟܬܒ ܗܟܝܡ, on trouve brusquement : *Histoire des calamités qui affligèrent Édesse, Amid et toute la Mésopotamie*, puis vient une petite chronique sous

blements de terre, p. 298-304; 3° *des descriptions de peste*, p. 304-325; enfin 4° *quelques nouveaux tremblements de terre*, p. 325-330.

(1) V. *Bulletin crit.* du 25 août ou *Journal as.*, septembre-octobre 1896. Denys transcrit même tous les passages personnels à Jean d'Asie, par ex. Land II, p. 297, l. 4 ܐܝܟ ܕܐܡܪܢ ܠܟ ; p. 298, l. 9 ܐܝܟ ܕܐܡܪܢ ܠܟ « comme nous l'avons dit plus haut » et l. 11 ܐܝܟ ܕܐܡܪ ; p. 306, l. 5 ܕܐܝܟ ܕܐܡܪ ; p. 310, l. 26 ܐܝܟ ܕܐܡܪ ; p. 312, l. 6 : ܐܝܟ ܕܐܡܪ. Ceci met bien en relief le scrupuleux copiste qu'était Denys.

(2) Il existe de grandes ressemblances entre le ms. de Londres et celui de Rome. Je ne crois pas cependant que le premier ait pu être transcrit sur le dernier.

(3) Assemani l'analysa, *B. O.*, I, p. 282-283. M. l'abbé Martin la transcrivit avec toutes les parties inédites de Denys; mais ce laborieux savant ne savait pas se faire donner l'argent nécessaire aux publications, il fut heureux de pouvoir placer son texte dans les mémoires de la Société asiatique allemande (Abhandlungen..., t. VI, 1876). Il dut même laisser de nombreuses imperfections faute de crédit pour aller collationner son texte sur le ms. de Rome ou d'ami qui pût faire ce travail à sa place. Quelques années plus tard, M. Wright fit collationner le texte publié par M. Martin sur le ms. de Rome par M. Guidi, ce que ce savant fit avec l'obligeance et la perspicacité qui le caractérisent; puis M. Wright retoucha la traduction de M. Martin et nous donna en 1882, aux frais de l'Université de Cambridge, une édition que chacun prévoyait devoir être excellente (*The chronicle of Joshua the Stylite*, Cambridge, at the University Press, 1882).

forme de lettre formant un tout complet avec exorde et péroraison. Son auteur nous apprend qu'un certain archimandrite nommé Sergius lui a écrit pour lui demander le récit de la guerre entre les Grecs et les Perses et des diverses calamités qui affligèrent alors la Mésopotamie. Il répond en donnant d'abord les causes de la guerre, et il les présente (ou les invente) (1) de manière à montrer qu'Anastase, empereur fidèle, n'est responsable en rien de la guerre avec les Perses; en effet, cette guerre eut pour cause un refus d'argent, mais les Romains ne furent jamais tributaires des Perses et avaient de plus un grief assez fort contre eux. Cela remonte à l'an 674 (363), où Jovien ne donna pas Nisibe aux Perses, mais leur céda cette ville pour 120 ans seulement (2), en concluant avec eux un traité d'alliance d'après lequel chacun d'eux devait fournir à l'autre en cas de besoin, ou des hommes, ou de l'argent (3). C'est ainsi que dans leur intérêt même les Grecs furent amenés à subventionner les Perses contre les Huns sans être leurs tributaires.

Zénon était donc dans son droit quand il refusa (4) de leur donner l'argent dont il avait besoin lui-même pour combattre Illus et Léontius révoltés, d'autant plus que les Perses ne voulaient pas rendre Nisibe. De même Anastase avait le droit de leur refuser l'argent dont il avait besoin pour combattre les Isauriens (5). Cet empereur alla même plus loin, pour éviter toute noise avec les Perses : il refusa les Arméniens qui voulaient se donner à lui (6). « Mais le cœur de Kavad, roi des Perses, s'endurcit comme celui de Pharaon, et il voulut la guerre; » et pour cela se réconcilia avec tous ses ennemis en leur promettant le pillage des riches provinces des Grecs (7).

Les causes de la guerre étant ainsi exposées pour la plus

(1) On ne trouve pas en Socrate ni en Sozomène que Nisibe n'ait été cédé aux Perses que pour cent vingt ans. Cependant l'auteur de la lettre (éd. Wright, ch. xxv) nous affirme qu'il tient ses renseignements de bonne source.

(2) Ch. vii.

(3) Ch. viii.

(4) Ch. xviii.

(5) Anastase, nous dit l'auteur, ne voulait pas non plus donner de l'argent à un peuple de mœurs dissolues, et qui persécutait les Arméniens pour leur faire adorer le feu. (Ch. xx et xxiii.)

(6) Ch. xxi.

(7) Ch. xxiv.

grande gloire des Grecs, notre auteur se rappelle que Sergius lui a demandé le récit des pestes, des invasions de sauterelles et de la cherté des vivres; il interrompt donc son histoire de la guerre pour placer ces détails à partir de 806 (495) (1), puis revient à Kavad roi des Perses et raconte alors, sans interruption, sa campagne en Arménie puis en Mésopotamie, jusqu'à la la paix faite par Celer au nom d'Anastase, l'an 813 (502) (2); il répond ainsi à toutes les questions de Sergius par une lettre comme en écrivirent tant Jacques d'Édesse, Jacques de Saroug, et sans doute beaucoup d'autres vers cette époque (3).

Voici maintenant ce qu'on sait sur l'auteur de cette chronique :

Il était d'Édesse, je dis même qu'il écrivait à Édesse, car il donne les détails les plus minutieux sur cette ville qui est « notre ville », son évêque est « notre évêque » (4), Biredjik est « près de nous sur l'Euphrate » (5); je doute cependant qu'il ait été à même d'y faire des observations en l'an 807 (496), car il raconte sous cette année un fait qu'il ne dit pas avoir vu et qu'il n'a certes pas dû voir (6); il semble au contraire, les années suivantes, avoir vu les faits qu'il raconte sur Édesse.

Enfin il écrivait vers 518, car la dernière phrase de sa lettre fait allusion à la fin du règne d'Anastase (7) : Celer vient de conclure la paix avec les Perses et demeure trois jours à Édesse :

ܘܡܬܩܢܐ ܕܪܘܡ ܟܠܗ ܡܠܟܘܬܐ ܕܒܝܬ ܦܪܣ (8).
ܐܝܟ ܕܐܬܪܝܠ ܐܝܟ ܡܠܟ ܐܢܐ ܕܥܒܕܬ ܕܫܩܘܡ: ܠܐ ܐܢ

(1) Ch. XXV à XLVIII.

(2) Ch. XLVIII à CI.

(3) Notre auteur ne cite pas moins de trois lettres qui lui servirent pour la composition de la sienne, p. 28, l. 17, p. 44, l. 5, p. 66, l. 2.

(4) Ch. XCV.

(5) Ch. XCI.

(6) Un crucifix placé dans la main de la statue de Constantin, à Édesse, s'en serait éloigné d'une coudée durant deux jours entiers, pour protester contre les fêtes païennes de cette ville, puis aurait repris de lui-même sa première place. (Ch. XXVII.)

(7) Il est évident que l'opinion de M. Martin, qui place la composition de la chronique vers 515, me paraît très soutenable. Je mets 518 pour prendre à la lettre la phrase que je vais citer.

(8) M. Wright termina ici l'avant-dernier chapitre et renvoya les lignes sui-

ܠܡܫܠܡ ܠܐ ܩܡܛܡܗܘܢ ܐܠܐ ܠܡܕܝ ܐܝܟ ܕܡܝ ܕܟܡܗܘܢ
ܐܝܟܢܐ ܕܪܝܢܐ ܘܡܢܟܝܢ ܕܣܩܘܢ ❖

« *A son départ, les habitants d'Édesse l'accompagnèrent en louant, comme ils le méritaient, et lui et l'empereur qui l'envoya* (1); *et si cet empereur parut moins digne de louanges à la fin de sa vie, que personne cependant ne les lui refuse, mais que chacun se rappelle ce que fit Salomon dans sa vieillesse.* »

La crainte qu'il a de ne pas être cru, et le soin avec lequel il apporte les documents montrent qu'il n'est plus sous l'impression d'événements récents : il en appelle aux souvenirs de Sergius (2); il cite une lettre de Zeugma reçue en 815 (504) à Édesse, de crainte qu'on ne l'accuse d'avoir inventé le fait ou de l'avoir cru trop facilement (3); il s'agit cependant d'un prodige envoyé par Dieu, nous dit-il, pour encourager l'armée romaine et lui promettre la victoire. S'il avait écrit au lendemain de ce prodige, il n'aurait pas, je crois, pris tant de précautions pour en assurer l'authenticité.

Il n'y a rien d'étonnant, quoi qu'en puisse dire M. Wright (4), à ce qu'une lettre qui raconte des événements terminés en 506, ait été écrite en 518, car l'auteur de cette lettre a répondu aux questions de Sergius, puis lui a envoyé sa missive. Ainsi Jacques d'Édesse, dans certaine lettre, répond à un ami qui lui demande des renseignements sur Bardesane, Kouk et Manes, et personne n'a jamais songé à placer la composition de cette lettre au temps de Manes (5).

vantes au commencement du dernier chapitre qui renferme la péroraison, afin qu'elles n'y offrissent aucun sens, et qu'il pût les supposer interpolées. — Il est évident que le chapitre ne se termine qu'avec ma citation. — Il est encore également impossible d'attribuer ces lignes à Denys, car celui-ci était certainement jacobite, et ne peut reprocher à Anastase d'avoir remplacé Flavien par le jacobite Sévère (512-518), etc.

(1) Allusion au ch. LXIV : *L'empereur Anastase apprenant ce qui se passait, envoya Celer, son maître (du palais), avec une armée nombreuse.*

(2) Ch. XL.

(3) Ch. LXVII.

(4) Préface, p. IX.

(5) M. Wright n'est peut-être pas plus heureux quand il se base sur le ton de la

Enfin notre auteur semble avoir été attaché à une école d'Édesse, car il raconte qu'au mois d'août, c'est-à-dire durant les vacances, « des frères de nos écoles qui passaient à Nicopolis, furent ensevelis par le tremblement de terre qui détrusit cette ville, et leurs camarades à leur retour nous contèrent... » (1). De plus, il loue Flavien (2) qui abandonna les jacobites, et semble blâmer Anastase de l'avoir alors déposé (3), ce que n'aurait sans doute pas fait un moine (4). Ajoutons encore qu'il dut être camarade d'enfance de Sergius, car il compare Sergius et lui à Jonathas et à David (5); mais il en est éloigné au moment où il écrit, car il dit : « Prions, moi d'ici et toi de là... » (6).

Il ne me reste plus *qu'à examiner si nous connaissons le nom de notre auteur.*

Ce nom n'existe pas dans le texte; mais, bien longtemps après l'époque qui nous occupe (au quatorzième ou quinzième siècle d'après M. Martin) (7), un scribe remplaçant un feuillet endommagé a jugé bon, sur le feuillet qu'il ajoutait, de nous apprendre

péroraison pour placer la composition de la lettre en 507. Car cette péroraison indique, au contraire, que de longues années de paix et de tranquillité se sont écoulées depuis la guerre. Voici du reste les passages importants :

Je compte que tu rempliras la promesse que tu m'as faite dans ta lettre, d'offrir constamment à Dieu des prières pour moi pécheur. En retour, maintenant que je connais ton désir, j'aurai soin, si Dieu me prête vie, d'écrire et d'envoyer à Ta Paternité les choses dignes de mémoire qui ONT ÉTÉ FAITES *dans les temps suivants* [écoulés entre 507 et l'époque où l'auteur écrit]. — M. Wright a dû lire qui se feront, ce qui est faux. V. *Dict. P. S.*, col. 2687, où le mot ܐܥܒܕܬܐ est traduit par *factus est, accidit, peractus est, perfectus est, gesta est res.* De même, en Josué le Stylite p. 3, l. 3 et 18 et p. 4, l. 7 et 21, ܐܥܒܕܬܐ se rapporte certainement aux événements passés, et ܕܠܐ a le sens d'un futur relatif, comme dans ma traduction. — ... *Nous ne pourrons raconter dignement les années qui suivent* (l'an 507) *à cause de la multitude de leurs bienfaits. Notre parole est trop faible pour raconter la belle conduite des habitants de notre ville, la paix et la tranquillité qui règnent sur le monde, et l'abondance des biens que nous avons eus* [on peut lire aussi : que nous avons; mais il est impossible de lire : que nous aurons].

(1) Ch. XXXIV.

(2) Ch. LXXXIII.

(3) Ch. CI.

(4) Les moines paraissent avoir été jacobites fanatiques. Voir le récit des persécutions dirigées contre eux : Land, *Anecd.*, II, p. 202 et 289... Il est remarquable que l'auteur de la Chronique d'Édesse ne semble pas non plus être jacobite.

(5) Ch. II.

(6) Ch. CI.

(7) Note sur le fol. 69 du ms. syr. 284.

son nom d'abord (il s'appelle Élisée du monastère de Zouqenin) puis d'écrire (1) :

ܐܠܝܫܥܐ ܬܠܡܝܕܐ ܕܙܘܩܢܝܢ ܥܒܕ ܟܬܒܐ ܗܢܐ ܕܥܠ ܡܪܝܐ ܝܫܘܥ ܩܫܝܫܐ
ܕܡܢ ܥܒܕ ܐܠܗܝܢܐ ܕܝܫܘܥ ܡܫܝܚܐ ܕܥܠ ܒܢܝ ܢܝܫܐ. ܘܥܠ
ܟܠܗ ܕܢܐ ܒܟܘܝܐ ܕܢܐ ܘܪܓܙܐ ܘܚܢܩܐ ܒܟܠܗ ܕܥܒܕ ܡܫܩܠܐ
ܕܪܓܙܐ ܘܒܟܝ ܕܢܐ ܠܢܝܢܐ ܕܚܢܩܐ.

« *Que les miséricordes du Dieu tout-puissant et de Notre Sauveur Jésus-Christ, soient sur le prêtre Mar Josué, stylite du monastère de Zouqenin, qui a écrit ce livre de ce témoignage des temps des maux qui passèrent, et des choses horribles et des tremblements que fit ce tyran sur les hommes* (2). »

Assemani, persuadé que Denys de Tellmahré était l'auteur du volume qu'il avait entre les mains, devait voir là le nom de l'auteur de la lettre insérée dans ce volume, et c'est ce qu'il fit. Il attribua donc cette lettre à Josué, stylite du monastère de Zouqenin, lequel monastère est aux portes d'Amida (3).

Cette opinion ne me paraît plus soutenable, car 1° rien dans la lettre n'annonce un stylite d'un monastère proche d'Amida, et surtout 2° je ne vois pas où Élisée aurait pu trouver le nom de cet auteur qui écrivait sa lettre vers l'an 518.

Pour moi, Élisée nous indique en cet endroit l'auteur de tout le manuscrit, l'auteur appelé Denys de Tellmahré par Assémani. Tout dès lors s'explique facilement : car ce nom était sur le premier feuillet du manuscrit qui manquait à Assémani mais qu'Élisée avait encore sous les yeux : en effet, le second feuillet nous donne la fin d'une dédicace.

ܒܟܝ ܕܐ ܕܡܫܬܡܫ ܠܗ ܕܡܩܪܐ ܐܒܘܬܗ ܬܡܝܡܐ

(1) V. Éd. Wright, Préface, p. IX.

(2) Ce texte montre qu'Élisée n'était pas grand styliste. Il emploie le même mot ܟܬܒ (il a écrit) pour lui et pour Josué. Comme il n'est que scribe, on peut se demander si Josué n'est pas un autre scribe. Mais le plus probable, comme je l'expose ensuite, c'est que Josué a écrit cette lettre en particulier, et tout le manuscrit en général, en admettant même que « ce livre » désigne la lettre plutôt que le volume et que « ce tyran » soit Kavad.

(3) Cf. Assemani, *B. O.*, t. I, p. 130.

ܡܢܝܡܐ ܕܥܠ ܐܡܗܘܬܐ ܕܐܒܐ ܡܪܝܐ ܩܫܝܫܐ ܕܥܡܝܕܐ ܘܐܘܬܠܝܘܣ ܐܪܟܝܡܢܕܪܝܛܐ
ܕܙܘܩܢܝܢ (1) ܐܠܥܙܪ ܡܫܡܫܢܐ ܕܟܠ ܐܚܐ ܘܠܡܪܝܐ ܐܢܣܛܣ ܐܝܠܐ.

« *Que fit* CET ÉCRIVAIN *à ses vénérés pères spirituels Georges, chorévêque d'Amida et Eutalius archimandrite* [*du monastère de Zouqenin* (2)], *Lazare visiteur, ainsi qu'au vénérable Anastase et à tous les frères.* »

Ce texte ne montre-t-il pas que le nom de l'auteur était sur le feuillet précédent et que cet auteur ne peut être qu'un simple moine du monastère de Zouqenin? C'est ce nom qu'Élisée transcrivit à la suite du sien (3).

Après cette étude sur la lettre attribuée à Josué le Stylite, *j'en arrive à montrer que cette lettre devait déjà être insérée dans l'histoire de Jean d'Asie.*

1° Denys lui-même nous l'apprend, car il nous dit, dans un texte que j'ai cité, qu'il tire sa troisième partie de Jean d'Asie. Or la lettre de Josué est située dans la troisième partie.

Denys disait en même temps qu'il empruntait sa première partie surtout à Eusèbe, et MM. Siegfried et Gelzer qui l'ont étudiée ont pu dire : *Omnia Eusebiana esse videbis, nonnullis tamen aliunde admixtis* (1); il disait aussi qu'il empruntait sa seconde partie, laquelle comprend 17 feuillets, à Socrate; et j'ai pu constater qu'à peu près tout est tiré de Socrate. Nous devons donc le croire aussi quand il nous dit qu'il tire sa troisième partie de Jean d'Asie. S'il y avait inséré lui-même la lettre de Josué, laquelle comprend 75 feuillets (presque le double de Socrate), il nous en aurait averti.

2° Jean d'Asie nous apprend aussi que la lettre de Josué a été transcrite par lui, et il nous l'apprend par trois fois.

J'ai annoncé en effet qu'une simple comparaison avec les

(1) Assemani, *B. O.*, II, p. 99.

(2) Ceci n'est pas dans le texte; mais Denys nous apprend ailleurs qu'Eutalius était alors (775) archimandrite de Zouqenin. Voir quatrième partie, éd. Chabot, p. 103.

(3) Ajoutons que la quatrième partie publiée par M. Chabot dénote bien la largeur de vue et le sens historique et critique qu'on peut attendre d'un stylite. — J'ai déjà annoncé dans le *Bulletin critique* du 25 janvier 1897, que Josué, stylite de Zouqenin, était l'auteur de la chronique attribuée à Denys de Tell-mahré, et écrite en 775.

(1) *Eusebii canonum epitome*... Lipsiæ, 1881, in-1°, Préface.

textes édités par M. Land montre que Denys transcrit servilement Jean d'Asie, et le transcrit au point de ne retrancher et de n'ajouter aucun détail (1). Par exemple, s'il trouve ܐܝܟ ܕܐܡܪܢ « nous l'avons dit » (Land, p. 298, l. 11), il transcrit ܐܝܟ ܕܐܡܪܢ (manuscrit syriaque, n° 284, fol. 174 v., l. 16). Or j'ai trouvé de même, dans trois textes, dont deux sont très probablement de Jean d'Asie tandis que le troisième est certainement de cet auteur, les mots : « comme je l'ai raconté plus haut ».

J'ai le droit de croire qu'ici, comme quelques feuillets plus loin, Denys a transcrit fidèlement Jean d'Asie. Or les passages auxquels Jean d'Asie renvoie sont dans la lettre de Josué, donc Jean d'Asie s'attribue cette lettre. Voici du reste ces textes :

ܒܗ ܐܡܬܩܠܐ ܡܚܩܦ. ܠܐ ܡܛܪܐ ܗܘܝܠܐ ܚܪܘܠܐ. ܐܝܟ
ܕܚܟܝܡܢ. ܐܦ ܒܝ ܐܡܪ ܡܐ ܒܡܝ ܕܟܠܗ ܐܡܪܢ ܐܝܟ ܕ
ܡܬܐܡܪ (2).

« *En* 810 *vinrent beaucoup de sauterelles dans le pays. Elles firent tout périr, comme nous l'avons signalé plus haut.* »

... ܫܢܬ ܚܕ ܡܢ ܫܬܐ (811) ܚܙܝܢ ܒܫܡܝܐ. ܠܡܕܝܢܬܐ ܕܡܕܝܢܬܐ
ܐܚܪܢܐ ܕܡܢܘܢ ܐܝܬ ܠܗ ܕܡܪܝ ܚܙܘܢܐ ܕܡܬܩܪܐ ܐܝܟ ܕܡܚܙܝܢ
ܐܢܘܢ. ܒܡܕܝܢܬܐ ܕܡܢܕܪܐ ܕܡܬܩܪܐ ܐܝܟ ܕܡܚܙܝܢ ܐܢܘܢ.
ܒܡܕܝܢܬܐ ܕܐܬ ܡܢܐ ܡܪܝܐ ܒܫܡܝܐ. ܠܐ ܐܦ ܐܡܪܢ ܐܝܟ ܕ
ܡܬܐܡܪ ܡܢ ܟܠܗ (3).

« *Cette même année au mois de Konoun, on vit un autre signe dans le ciel du côté Sud-Ouest semblable à une lance. Certains l'appelèrent un signe de perdition, et d'autres une lance de guerre, mais nous avons raconté aussi tout cela ci-dessus.* »

(1) Voir ci-dessus, p. 43, note 1.
(2) Ms. n° 284, fol. 113.
(3) *Ibid.*, fol. 143 v.

ܒܫܢܬܐ ܗܝܢܐ ܐܬܐܚܕܘܬܐ ܕܩܛܠ ܩܒܕ ܠܐܡܝܕ
ܘܠܬܪܝܗܘܢ. ܘܡܢܗܘܢ ܡܢ ܬܪܥܐ ܕܬܪܥܝܢ ܕܐܡܝܕ
ܩܛܠܘ ܒܬܪܥܐ ܕܨܦܘܢܐ. ܐܦܠܐ ܡܢ ܕܢܦܠܘ ܒܫܘܒܬܐ. ܗܠܝܢ
ܕܒܬܪܥܐ ܕܨܦܘܢܐ ܐܬܬܐ: ܘܒܗܝܢ ܕܝܘܡܬܐ ܕܩܪܝܢ ܠܗ·
ܘܒܠܗܝܢ ܕܝܘܡܬܐ. ܕܗܘܘ ܠܗ ܒܡܠܚܡܬܐ ܒܐܬܪܐ. ܕܒ ܡܢܝܢ
ܕܟܘܢ ܒܬܪ ܒܡܢܝ ܒܡܢܝ ܒܐܬܪܐ ܕܐܬܪܐ. ܕܟܘ
ܕܟܘܢ ܐܬܐ ܐܝܟܢܐ ܡܠܟܐ ܕܟܘܢ ܕܟܘܢ ܐܬܪܐ.
ܘܒܗܢܐ ܫܢܬܐ ✣ ܕܟܘ ܕܥܒܕ ܐܬܐ ܕܐܬܪ ܕܐܬܪܐ ܕܬܪܝܢ
ܡܬܝܗܘ ܐܪܝܘܬܐ ܕܬܪܝܢ. ܒܥܘ ܒܗ ܐܦ ܕܠܐ ܐܠܐ ܐܬܪܐ.
ܡܢܐ ܕܟܘ ܫܢܬܐ. ܐܦ ܡܢ ܒܗ ܕܠܐ ܢܦܠ ✣
ܐܦ ܒܗ ܕܟܘ ܒܗ ܐܠܐ ܐܢܫܐ ܕܒܗ ܕܫܥܬܐ ܕܥܒܕ (1) ✣

« *L'an* 814 (503), *Kavad prit Amid et Théodosiopolis, dont il tua ou emmena en captivité les habitants. A Amid, il sortit* 85,000 *morts par la porte du Nord, sans parler de ceux qui sortirent par les autres portes et furent jetés dans les citernes et aqueducs ou furent enterrés dans l'intérieur de la ville. Dans l'école des Ourtéens, pendant que tous les moines du monastère de Saint-Jean des Ourtéens faisaient l'office* (*des morts*), *deux soldats entrèrent, en tuèrent quatre-vingt-dix et emmenèrent le reste en captivité. Cette même année, les Grecs et les Perses combattirent à Tell-Besmé et les Grecs furent vaincus*, (*les Perses*) *attaquèrent aussi Tela et Édesse et pillèrent le pays de Harran, comme nous l'avons écrit ci-dessus. Il y eut cette même année un autre signe semblable à un obscurcissement dans le ciel.* »

J'ai dit que ce dernier texte est certainement de Jean d'Asie, car il renferme au milieu, sur son monastère de Saint-Jean, un fait qui lui est tout personnel, il nous raconte (Land, II, p. 282) comment il l'apprit à Jérusalem d'un vieux moine échappé au massacre.

(1) Ms. nº 284, fol. 144.

On peut se demander seulement pourquoi Jean d'Asie résume ce qui est raconté dans Josué. Il faut remarquer qu'il résume seulement quelques faits et en ajoute d'autres. On comprend qu'il ait voulu faire œuvre personnelle sans se borner à transcrire une lettre, d'autant plus que les longueurs et les répétitions ne semblent jamais l'effrayer (1).

Voici, pour terminer, un *résumé synthétique de la longue discussion précédente.*

Vers l'an 518, Sergius, archimandrite du monastère de Saint-Jean à Amida (2), écrivit à un professeur d'une école d'Édesse avec lequel il avait été très lié, pour le prier de lui raconter les calamités qui avaient affligé la Mésopotamie quinze ans auparavant. Il voulait consigner ce récit dans les archives du monastère, lequel était de nouveau en pleine prospérité, pour servir à l'instruction et à l'édification des générations à venir. Son ami lui répondit et lui promit même une nouvelle lettre sur les années de paix et de prospérité qui avaient suivi la guerre de Perse. Mais la persécution de 521 arrêta la seconde lettre et fit même oublier la première, jusqu'à ce que Jean d'Asie la retrouva dans une visite qu'il fit à son ancien monastère et jugea bon de l'insérer dans l'histoire qu'il rédigeait, bien que les idées de cette lettre ne fussent pas toutes très jacobites. Son histoire terminée, il envoya un hommage d'auteur à son ancien monastère de Saint-Jean près d'Amida et, vu les bons rapports qui régnaient entre ce monastère et celui de Zouqenin situé aussi près d'Amida (3), une copie de la seconde partie de l'histoire fut faite pour celui-ci.

(1) Voir son récit sur la peste de 544, Land, *Anecd. Syr.*, II, p. 305-325. — De même les deux destructions d'Antioche, p. 299, l. 1-9, et p. 299, l. 9, à p. 301, l. 3, sont un même événement (le cinquième tremblement de terre suivi d'un incendie) que Denys, c'est-à-dire Jean d'Asie, donne deux fois à quarante pages de distance. Le copiste du ms. de Londres, a mis les deux récits à la suite. — Voir aussi même tome, p. 203 : « Bien que j'aie déjà raconté cela, il m'a paru bon de le mettre encore ici. » — Enfin, c'est ainsi qu'après avoir parlé de Siméon de Beth Arsam (cité en Ass., *B. O.*, I, 241), il en parle à nouveau quatre-vingts pages plus loin, et transcrit sa lettre sur les martyrs hymiarites comme il avait transcrit celle de Josué. (Voir *B. O.*, I, p. 359-385.)

(2) Voir Land, II, p. 284-285. Ce sera encore, si l'on veut, le Sergius d'un monastère voisin d'Amid, qui vint mourir à Constantinople dans le monastère de Jean d'Asie (Land, II, p. 230) et put lui porter sa correspondance.

(3) Voir Land, II, p. 279. Un archimandrite du monastère de saint Jean ayant

Or deux cents ans plus tard, vers 775, se trouvait à Zouqenin un certain Josué qui était prêtre et s'était fait stylite. Pour occuper son temps, entre ciel et terre, le saint homme étudiait la bibliothèque du couvent; il posséda bientôt la Bible et Jean d'Asie par cœur. Il lui vint alors à l'esprit de raconter tous les maux que du haut de son observatoire il avait vus fondre sur le pays d'Amida, ou que lui avaient contés de pieux pèlerins.

Mais une histoire qui se respecte ne doit rien ignorer; elle doit contenir tous les événements survenus depuis le commencement du monde : Josué commença donc une histoire universelle. Plein d'un beau zèle, il ne voulut pas se borner aux faits que rapportait Eusèbe, il compila la bibliothèque du couvent pour leur ajouter des récits plus merveilleux les uns que les autres (1). Mais, la première partie faite, son zèle de compilateur était tombé, il fut donc heureux de trouver un résumé de Socrate qu'il n'eut qu'à transcrire (2), et il mit à la suite toute la seconde partie de Jean d'Asie textuellement, y compris la lettre adressée jadis à Sergius et une lettre adressée par Siméon de Beth Arsam à un autre Siméon, abbé de Gaboula (3).

Il aborda alors la dernière partie et y consigna d'abord les récits que lui firent les anciens du monastère avec les dates approximatives qu'ils purent lui fournir. Il raconta ensuite ce qu'il avait entrevu et donna alors libre cours à ses réminiscences de la Bible et de son modèle Jean d'Asie, dont il exagéra encore les défauts. L'ouvrage terminé il le dédia à ses supérieurs et aux frères qui l'avaient aidé à le composer.

Telle est, présentée sous une forme un peu pittoresque, mon opinion sur la composition de la chronique trouvée par Asse-

obtenu de l'empereur un don de certaine forêt, en donna la moitié au monastère de Zouqenin qu'il aimait beaucoup.

(1) Voir éd. Chabot, Préf., p. xxx, et Siegfried et Gelzer, *loc. cit.*

(2) Car je ne crois pas que le résumé de Socrate soit l'œuvre de Denys. Il a dû le trouver tout fait. Peut-être était-ce là aussi le premier livre de Jean d'Asie, car 1° Michel le Syrien nous apprend que les trois livres de Jean d'Asie s'étendaient de Constantin à Maurice, — les deux premiers doivent donc s'étendre de Constantin à Justin II, comme les seconde et troisième parties de Denys ; — 2° il n'y a aucune séparation entre la seconde et la troisième partie de Denys. Il semble avoir transcrit à la suite. — Ce n'est encore là toutefois qu'une conjecture.

(3) Car je crois que cette lettre était aussi en Jean d'Asie.

mani; mais il est clair que je n'attache d'importance qu'aux trois faits nouveaux que j'ai démontrés, à savoir : 1° rien dans la lettre du prétendu Josué, pas même la note ajoutée beaucoup plus tard par Élisée, ne nous conduit à l'attribuer à un stylite de Zouqenin; 2° tout dans la chronique trouvée par Assemani nous conduit à lui assigner comme auteur le prêtre Josué, stylite de Zouqenin. Enfin 3° la lettre attribuée par Assemani à Josué a été écrite longtemps après 506, et avait peut-être déjà été transcrite par Jean d'Asie dans le second livre de son histoire.

Voici maintenant quelques mots *sur l'étendue de ce second livre de l'histoire de Jean d'Asie.*

Il occupe 205 feuillets dans la transcription de M. l'abbé Martin (1), dans laquelle un feuillet fait à peu près une page des *Anecdota* de M. Land. Le contenu de près de 150 de ces feuillets a été publié, à savoir 75 par M. l'abbé Martin et M. Wright (chronique de Josué), 50 par M. Land (2) et une vingtaine par Assemani (3). Il ne reste donc qu'une cinquantaine de feuillets inédits; encore, la plupart ont-ils été analysés par Assemani au t. II de la *Bibliothèque Orientale*, p. 85-90. L'*Orient chrétien* publiera prochainement une analyse détaillée de ce second livre de Jean d'Asie avec quelques extraits tirés des passages inédits. Il ne restera plus après cela qu'à donner une édition définitive de l'ensemble. Peut-être ce travail sera-t-il fait par M. l'abbé Graffin.

II

ANALYSE DE LA SECONDE PARTIE.

Elle occupe les 47 premiers feuillets de la transcription de M. Martin, ce qui ferait à peu près 47 pages des *Anecdota* de M. Land. Elle débute au fol. 4 par :

(1) Bibl. Nat., fonds syriaque, ms. n° 284.

(2) Land, *Anecd.*, II, p. 289-330 et 385-392.

(3) *Bibl. Or.*, I, p. 341, p. 409, p. 359-387: t. II, p. 48-53, etc., etc. Car Denys est cité un peu partout. Il était l'un de ces livres de chevet qu'Assemani a découpés pour faire sa *Bibliothèque orientale*. Son nom ne vient pas moins de trente-sept fois dans les quatre-vingt-dix-sept premières pages du t. II, où il n'est cependant pas question de lui. — Il est regrettable, qu'au lieu de travailler avec

ܐܝܟ ܡܢ ܣܘܦܪܐ ܕܣܘܩܪܛܝܣ ܢܣܒܝܢ.
ܐܝܟ ܡܢ ܕܣܘܩܪܛܝܣ ܐܝܬܝܠܗ ܡܢ ܐܝܢܐ ܐܝܟ ܐܢܐ ܐܡܪ
ܕܢܣܒܝܢ ❖

« Nous puisons maintenant dans l'historien Socrate. Autre chose tirée de l'Histoire de Socrate. »

En 610 (299) d'Alexandre le Macédonien roi des Grecs, Arius déchira l'Église disant... (V. la suite en Socrate, éd. Migne, col. 46, l. 22, à col. 47, l. 16).

Arius alla plus loin et dit : Si le Père engendre le Fils, comme celui qui est engendré a un commencement, il est clair qu'il y a eu un moment où le Fils n'était pas, il s'ensuit donc nécessairement qu'il a été tiré du néant, puis viennent les noms des fauteurs d'Arius. (Socr., col. 46, l. 15-18.)

En 615 (304), l'empereur ordonna de détruire les temples et de briser les statues.

En 616 (305), les Hymiarites furent convertis au christianisme par une femme captive (1).

Fol. 5. — En 617, Constantin fait bâtir des églises. (Socr., col. 123, l. 2-30.)

En 619 (308), les Indes furent évangélisées. (Socr., col. 126, l. 10, puis tout le chap. XIX.)

Fol. 8. — En ce temps étaient célébrés Antoine le Mède (ܡܕܝܐ) et Paul premier ermite, avec Alexandre patriarche d'Alexandrie, Jules patriarche de Rome, Eustathius patriarche d'Antioche, ܐܦܪܘܕܝܛܘܣ patriarche de Constantinople. On remarquait encore les évêques Maxime de Jérusalem, Osius de Cordoue, ville d'Italie (ܐܝܛܠܝܐ) et Paphnutius, de l'une des villes de la Thébaïde.

En 619, mourut S. ܐܦܪܘܕܝܛܘܣ patriarche de Constantinople et saint Patrophilus le remplaça.

des ciseaux, Assemani n'ait pas employé sa vaste érudition à nous donner quelques bonnes éditions, car son travail est complètement à refaire : tous les auteurs qu'il a étudiés ont dû ou devront être réétudiés et édités par nous.

(1) ܚܝܪܐ ܘܫܒܝܐ

En Socrate, col. 130, une femme captive convertit les Ibériens du Pont-Euxin. Item Bar Hebreus, *C. S.*, éd. Bedjan, p. 60, l. 11, écrit les Ibériens. Les hymiarites doivent désigner ici τὰ ἔθνη Ἰνδῶν τῶν ἐνδοτέρω. (Socr., col. 126.)

En 621 (310), il y eut un grand tremblement de terre qui occasionna de grands dégâts en beaucoup de pays.

En 621 (313), il y eut une guerre entre Licinius et le parti de Constantin (Socr., col. 39, l. 9-20, et ch. IV) (1).

Fol. 9. — Histoire de Manès (Socr., col. 135 à col. 139, l. 8).

Fol. 11. — En 637 (326) (2), se réunit le concile de Nicée. Principaux évêques; mais le plus remarquable fut le courageux Athanase, diacre d'Alexandrie. Il rejeta de l'Église Arius et ses partisans comme Théognis de Nicée, Maris de Chalcédoine, etc.

En 637 (326), mourut saint Alexandre, évêque d'Alexandrie; il eut pour successeur son diacre Athanase (3).

En 639 (328), mourut Patrophilus, patriarche de Constantinople; saint Alexandre lui succéda.

En 640 (329), un concile se réunit à Antioche et déposa Eustathius, évêque d'Antioche; il y eut alors une sédition et peu s'en fallut que toute la ville ne fût renversée et détruite (4). Le siège d'Antioche fut vacant durant huit ans.

En 641 (330), il y eut un tremblement de terre.

En 641 [3] (332), Aitallaha fut évêque d'Édesse (5).

En 642 (331), Constantin fit ses enfants Césars.

En ce temps-là étaient dans l'Église Eusèbe évêque de Nicomédie, et Théognis de Nicée, lesquels, au lieu d'être appelés évêques, devraient être appelés démons et antéchrists à cause des schismes, des disputes et des maux nombreux qu'ils introduisirent dans la sainte Église et dans le peuple de Dieu. Ils accusent Athanase (6).

En 645 (334), un concile se réunit à Tarse (ܛܪܣܘܣ); l'empereur le transféra à Jérusalem pour consacrer l'église qu'il venait de faire bâtir et pour examiner les accusations portées contre Athanase (7).

(1) Denys fait ensuite mourir Licinius en 622 (311), ce qui ne concorde pas avec la date précédente.

(2) Socr., col. 110, donne 636.

(3) Titre de Socr., I, ch. XV.

(4) C'est le titre du ch. XXIV, l. I de Socrate.

(5) V. *Chron. d'Édesse*, éd. Hallier, XIV, sous l'an 636.

(6) Socr., I, XXVII.

(7) Socrate donne Tyr au lieu de Tarse, I, ch. XXVIII et XXXIII.

En 644 (333), la nouvelle Jérusalem fut bâtie par Hélène, femme de Constance et mère de Constantin (1).

En 646 (335), saint Athanase fut exilé (2) non à cause de la foi, mais par la rancune des évêques qui lui reprochaient de ne pas recevoir Arius.

Fol. 14. — L'an 646 (335), Arius fut reçu dans l'Église et le roi ordonna à Alexandre de Constantinople de le recevoir dans sa communion. La suite est en Socr., col. 175, l. 17, jusqu'au chap. XXXIII, puis ch. XXXVIII, 8e ligne, jusqu'à la mort d'Arius. Denys ajoute : Tel fut l'effet de la prière d'Alexandre.

Fol. 15. — En 649 (338), mourut le grand Constantin, et ses enfants lui succédèrent. Il vécut 65 ans et régna 33 ans. La même année mourut Jacques de Nisibe (3).

En 650 (339), Athanase rentra à Alexandrie (4).

En 651 (340), mourut Eusèbe de Césarée; Acacius lui succéda (5).

En 652, mourut saint Alexandre de Constantinople, les partisans d'Arius lui donnèrent pour successeur Macédonius et les autres nommèrent Paul (6).

En 653 (342), Paul fut chassé; on mit à sa place Eusèbe de Nicomédie (7).

En 654, cet Eusèbe rassembla un concile à Antioche et alla contre la foi de Nicée (8), il chassa Athanase d'Alexandrie et le remplaça par Grégoire.

En 655, mourut Eusèbe et tout le peuple rappela Paul. Les Ariens nommèrent Macédonius (9).

En 657, Abraham fut évêque d'Édesse, et bâtit l'Église des confesseurs (10).

En 660, les villes d'Amid et de Tella furent bâties par Constantin le Jeune (11).

(1) Socr., col. 122.
(2) Socr., l. XXXV.
(3) *Chron. d'Éd.*, XVII; Socr., i, XXXIX. Même date dans le ms. add. 14642 du Brit. Mus.
(4) (5) (6) (7) (8) (9) sont les titres des chapitres III, IV, VI, VII, VIII et XII du livre II.
(10) *Chron. d'Édesse*, XVIII, où trouv. fol. 15, dans le ms. add. 14642 : ܕܥܒܕ ܫܡܐ ܕܩܕܝܫܐ ܐܝܟ ܕܐܝܬܝܗܘܢ ܐܢܘܢ ܕܥܒܕ ܩܘܪܒܢܐ ܘܒܢܐ ܠܗ MM. Wright et Hallier placent donc à tort cette église au sud-ouest d'Édesse, j'ajoute encore que dans le même ms. fol. 14 le successeur de ܡܪܝ, qui termine *la grande* Église d'Édesse, est appelé ܡܪܝܐ (Bar Hebreus écrit ܡܪܝ et la Chronique d'Édesse ܡܪ).
(11) *Chron. d'Édesse*, XIX-XX.

En 661 (350), il y eut une guerre entre Constance et Constantin le Jeune.

En 662, Hermogène fut chargé par l'empereur de lui amener Paul et fut tué par le peuple (1).

En 663, les ariens chassèrent Grégoire d'Alexandrie et le remplacèrent par Georges (2).

En 664, Paul quitta Constantinople et l'empereur le remplaça par Macédonius. Le jour de son intronisation 3.150 hommes du peuple de Constantinople furent tués (3).

En 667 (356), eut lieu le concile de Sardique (4). Il rendit leur siège à Paul et à Athanase.

En 670 (359), Vetranio et Maxentius tuèrent Constant à Rome. Cette même année, Paul et Athanase partirent pour l'exil. Ceux qui conduisaient Paul l'étranglèrent dans la ville de Cyzique (5), puis vient Socr., col. 270-271, 302, 331 et 294.

En 672 (361) concile de Milan (Socr., l. II, ch. XXXVI).

En 673, Macédonius fut chassé. On mit à sa place saint Mélèce qui occupa plus tard le siège d'Antioche. Cette même année mourut Constantin, et Julien lui succéda. Hérésie d'Apollinaire (Socr., col. 365).

Fol. 18. — Hérésie de Macédonius (col. 359, l. 15-22). Persécutions contre les fidèles sous l'empereur Julien. Temple de Jérusalem (Socr., col. 430, l. 17, à la fin). Julien, oncle de l'empereur, meurt pour avoir touché les vases sacrés de l'Église de Jérusalem. Évêques célèbres à cette époque.

Fol. 20. — En 674 (363), Julien descend chez les Perses (6) et ravage le pays de Nisibe jusqu'à Ctésiphon de Mésopotamie, il enlève beaucoup de gens qu'il envoie dans les montagnes ܛܘܪܐ; il est tué par une flèche. Jovien lui succède, fait la paix, et donne Nisibe aux Perses. Les habitants de Nisibe allèrent à Amid et l'on construisit un mur à l'Occident de cette ville.

En 675, conciles d'Antioche (7) et de Gangra (8). Cette même année mourut Jovien. Il eut pour successeurs : Valentinien à

(1) (2) (3) (4) (5) sont les titres des chapitres XIII, XIV, XVI, XX et XXVI du livre II.

(6) V. *Chron. d'Éd.*, XXVI.

(7) Socr. col., 451.

(8) Socr. col. 351. Il y a controverse au sujet de l'époque de ce concile. Denys le place, on le voit, en 364.

Rome et Valens, son frère, à Constantinople (1). Cette même année Procope se révolta à Constantinople. Il y eut aussi un violent tremblement de terre (2).

En 676 (365), la mer inonda plusieurs villes (Socr., l. IV, ch. III, dern. phrase).

Fol. 21. — En 677 (366), fut tué le tyran Procope (3).

En 678, Valens exile les évêques orthodoxes.

En 679, tremblements de terre (Socr., l. IV, ch. XI). Cette année mourut Julien le vieux (4). Schisme d'Eunomius (Socr., col. 474, au bas) (5).

Fol. 22. — Les orthodoxes persécutés par les ariens envoient 80 députés pour demander justice à l'empereur. Celui-ci ordonna à Modeste de les faire mourir, on les embarqua dans un navire auquel on mit le feu (6). A cette époque il y eut une grande famine en Phrygie.

En 687, Pierre d'Alexandrie et avec lui tous les moines furent persécutés par ܐܘܪܬܗܝ d'Antioche (7) et Lucius d'Alexandrie, ariens. A cette époque étaient célèbres les moines Ammon, Pior, Isidore, Pambos, Pierre, Marc (8).

En 684, mourut Valens (9), et Valentinien, fils de son fils, lui succéda :

En 684 (373), mourut saint Éphrem, le 19 de Khaziran (10).

En 686, guerre entre les Romains et les Goths (11).

En 687 (376), guerre entre les Romains et les Arabes sur lesquels régnait Moavia.

V. Socrate, l. IV, ch. XXXVI.

Fol. 24. — En 688 (377), Lucius fut chassé d'Alexandrie. Pierre revint d'exil, mourut peu après et saint Timothée lui succéda.

(1) *Chron. d'Éd.*, XXVII.

(2) (3) Socr. IV, ch. III et V.

(4) Ou Julien Sabas, moine célèbre. V. Bar Hebr., *Chron. eccl.*, col. 85. *Chron. d'Éd.*, XXVIII.

(5) Item B. H., *Chron. eccl.*, col. 102.

(6) Récit analogue en Bar Hebr. *Chron. eccl.*, col. 108. Denys suit Socrate, l. IV, ch. XVI, de plus près.

(7) Livre ܐܘܪܬܗܝ. Bar. Hebr., *C. E.*, col. 112.

(8) Socr., IV, XXIII.

(9) Lire Valentinien, Socr., IV, XXXI.

(10) Pour Bar Hebr. le 18 khaziran 682. La date de Denys est celle de la *Chronique d'Édesse* et d'Élie de Nisibe citant Jacques d'Édesse.

(11) Socr., IV, ch. XXXV.

En 689 (378), les barbares ravagèrent la Thrace et tuèrent Valens. Gratien lui succéda et s'adjoignit Théodose le Grand. Cette année tous les évêques revinrent d'exil et reprirent leurs églises (1).

En 690, les barbares attaquèrent Constantinople (2).

En 693 (382), un concile se réunit à Constantinople. Évêques célèbres. Partage des patriarcats (3).

En 694, mourut saint Mélèce à Constantinople, on porta son corps à Antioche et Flavien lui succéda. Cette même année l'empereur fit porter à Constantinople les os de l'apôtre Paul.

En 695, Théodose bâtit Reschaina de Mésopotamie (4).

En 698, Théodose tua le tyran Maxime.

Cette même année mourut saint Eulogius, évêque d'Édesse; Qouro lui succéda (5).

En 699, tous les temples d'idoles furent détruits à Alexandrie par ordre de l'empereur (6).

Fol. 26. — En 700, on supprima les prêtres chargés de la pénitence et on décréta que chacun s'approcherait des sacrements selon sa conscience (Socr., col. 618, l. 10-13) (7).

En 701, il y eut des troubles dans l'Église à propos de la Pâque.

En 702, régna Honorius.

En 703, Eugène se révolta. Il tua l'empereur Valentinien en 704 (8).

En 705, Théodose attaque Eugène; puis vient Socrate, col. 651, dernière ligne, jusqu'à la fin du chapitre.

En 706 (395), mourut Théodose et ses fils prirent le pouvoir. Vient ensuite le récit de l'invasion des Huns :

ܡܢܗ ܕܥܒܕܐ ܗܘܐ ܚܟܝ ܗܘܬܐ ܠܐܢܫܐ ܒܚܡܐ ܬܗܘܡܐ.

(1) Socr., IV, ch. XXXVIII, et V, ch. II.

(2) Socr., V, I.

(3) Bar Hébreus, *Chron. eccl.*, col. 110, suit Socrate, l. V, ch. VIII, de plus près que Denys. Celui-ci nous dit que Damase de Rome héritait de la primauté de Simon Pierre.

(4) *Chron. d'Éd.*, XXXV.

(5) *Chron. d'Éd.*, XXXVII, XXXVIII.

(6) Socr., V, XVI.

(7) In Bar H., *C. E.*, col. 118.

(8) Socr., V, XXV.

ܐܬܝܐ ܕܐܬܝܐ ܕܟܘܪܫܐ ܕܐܪܡܝܐ ܕܐܬܝܐ ܕܐܪܡܝܐ (1) ܕܚܪܒܘܗܝ ܕܐܪܡܝܐ ܕܐܪܡܝܐ ܕܐܪܡܝܐ ❊
ܐܝܟ ܕܝ ܐܝ (2) ܕܡܕܝܢܬܐ ܕܐܪܡܝܐ ܕܐܪܡܝܐ ܕܐܪܡܝܐ. ܡܢ
ܟܬܒ ܕܐ ܕܐ ܕܐ ܕܐ. ܕܐܪܡܝܐ ܕܐܪܡܝܐ ܕܐܪܡܝܐ ܕܐܪܡܝܐ
ܕܐ ܕܐ ܕܐ ܕܐ ܕܐ ܕܐ ܕܐ ܕܐ. ܕܐ ܕܐ ܕܐ ܕܐ ❊
ܕܐ ܕܐ ܕܐ ܕܐ ܕܐ ܕܐ ❊ ❊ (3). ܕ ܕܐ
ܕ ܕ ܕ ܕ ܕ ܕ ❊ ❊ ❊

ܢܣܛܘܪܝܘܣ ܕܒܩܘܣܛܢܛܝܢܘܦܠܝܣ ܡܬܩܛܠ ܗܘ. ܡܬܩܛܠ ܩܕܡ ܝܘܚܢܢ ܕܦܡ ܕܗܘ ܩܕܡ ܕܣܘܩܪܛܝܣ ܕܡܬܚܠܝܢ ܗܘ. ܐܦܝܠܘ ܩܕܡ ܡܪܝ ܐܦܪܝܡ ܕܐܝܬ ܠܗ ܡܠܦܢܘܬܐ ܕܠܐ ܐܝܬܝܗ ܠܗ ܕܠܐ ܩܕܡ.

ܬܐܘܕܘܣܝܘܣ ܕܒܡܦܣܘܣܛܝܐ ܘܡܩܣܝܡܘܣ ܕܒܣܠܘܩܝܐ ܡܬܩܛܠ ܗܘ ܡܠܦܢܐ ܕܐܝܬ ܠܗ ܡܠܦܢܘܬܐ. ܗܢܐ ܕܟܪ ܕܒܪ ܐܚܘܬܗ ܕܐܦܪܝܡ ܡܠܦܢܐ ܕܐܝܬ ܠܗ ܡܠܦܢܘܬܐ ܕܐܦܪܝܡ ܡܠܦܢܐ.

En 707 (396), mourut Nectaire, évêque de Constantinople, et saint Jean lui succéda. Vient ensuite Socr., liv. VI, commencement du ch. III.

En 708, Théodose fut évêque de Mopsueste et Maxime de Séleucie. Alors était célèbre le docteur ܐܦܪܝܡ, fils de la sœur de saint Éphrem (1).

En 709, le peuple d'Alexandrie se souleva (Socr., liv. VI, ch. VII).

En 711, Jean de Constantinople quitta son siège (Socr., l. VI, ch. XIX). Il y eut cette année une forte grêle comme on n'en avait jamais vu (2).

En 720, mourut l'empereur Arcadius; Théodose le Jeune, son fils, lui succéda.

En 721, mourut saint Théophile, patriarche d'Alexandrie. Saint Cyrille, son neveu, lui succéda (3).

En 723, mourut Diognis d'Édesse et saint Raboula lui succéda (4).

En 724, au mois de nisan, Édesse fut inondée (5) :

ܗܢܐ ܫܢܬܐ ܡܬܩܛܠ ܕܝܘܓܢܝܣ ܐܦܣܩܘܦܐ ܕܐܘܪܗܝ. ܘܡܬܩܝܡ ܪܒܘܠܐ ܒܡܪܝܐ ܕܐܘܪܗܝ. ܗܢܐ ܫܢܬܐ ܐܬܬܝܗ ܡܝܐ ܕܣܓܝܐܝܢ ܕܠܐ ܐܬܝܢ ܠܗ ܡܢ ܩܕܡ.

(1) *Chron. d'Éd.*, XLVI-XLVII.

(2) Bar Hebr. (*Chron. Syr.*, éd. Bedjan, p. 69) ajoute que cette grêle tua les Huns qui avaient passé le Danube.

(3) Cf. *Chron. d'Éd.*, L.

(4) Cf. *Chron. d'Éd.*, LI.

(5) *Chron. d'Éd.*, LII.

ܡܬܠ. ܡܢܕܝ ܠܐ ܟܬܒܝ ܥܩܡܐ. ܡܬܟܬܒܝ ܬܡܢ ܕܬܟܬܒܐ
ܕܒܪܝܐ ܡܠܝܢܐ ܐܝܟ (1) ܕܢܐܠ ܠܐ ܡܬܡܢܝ. ܡܢܢ ܐܢܝ
ܟܬܒܝ ܡܢܐ ܐܝ ܬܡܢ ܐܝܟܝ ܕܡܥܕܢܝ ܕܪܝܐ ܡܟܝܠ ܠܐ ܡܢ
ܡܝܡܪ ܕܠܐ ܐܝܬܝܠ ܟܝ ܡܕܡܢܐ ܐܠܐ ܐܝ ܡܟܠ ܕܥܡܡܢܐ ܕܗܘܐ
ܐܝܟܝܢ ܟܝ ܐܝ ܟܝܢ ܕܬܡܢ ܕܟܬܒ ܡܝܬܐ ܐܝܬܝܠ ܐܝܬܝܢ ܟܝܢ
ܟܬܒܝܢ. ܟܝ ܕܝ ܐܝܟ ܗܘܐ ܡܢ ܡܥܡܠܐ ܕܡܕܡܢܐ. ܟܝ
ܟܝܢ ܬܡܢ ܡܬܝܐ ܡܢܝܢ ܡܬܢܝܐ ܡܪܝܬܐ ܟܝܢܝ ܕܥܡܐ
ܕܥܡܝܢ ܕܒܬܢܝܐ. ܟܝ ܐܝ ܟܝܢ ܡܢ ܟܬܝܢ ܕܒܬܢܐ ܕܒܟ
ܟܝܡܝܢܐ. ܟܝ ܕܟܬܒܐ ܟܝ ܕܗܘܐ ܕܝܢ ܕܒܟ ܡܢܐ
ܟܝܡܐ ܕܡܢܟ ܠܐ ܦܢܐ.

Fol. 30. — Conversion de païens (Socr., liv. VII, ch. IV).

En ce temps le prêtre Sanbatius (Σαββάτιος, Socr. VII, V) excita des troubles dans l'Église à cause de la Pâque.

En 725, Marutha fit la paix entre les Romains et Yezdegerd (Socr., col. 751); un synode perse se réunit à Ctésiphon sous la présidence de Marutha et de Jaballaha, catholique de Ctésiphon, et confirma la foi de Nicée (2).

Fol. 31. — En 728 (417), Alaric dévasta Rome (3).

En 730, les Juifs firent périr beaucoup de chrétiens à Alexandrie (4).

En 732 (421), les chrétiens furent persécutés en Perse. En 535, guerre entre les Romains et les Perses :

ܐܠܟܣܢܕܪܝܐ ܕܡܝ ܬܪܬܝܢ. ܗܘܘ ܡܢܗܘܢ ܡܢ ܡܠܟܐ ܕܡ

(1) ܐܝܟ (?)

(2) Socrate ne mentionne pas ce concile. On lit ms. syr. n° 332 : « Canons portés par Marutha, évêque de Maipherkat quand il fut envoyé en ambassade chez les Perses du temps du roi Yesdegerd et d'Isaac catholique de Séleucie et de Ctésiphon. Un premier synode est tenu par Isaac en 410, et un second par Jaballaha 1er en 420.

(3) Socr., VII, X.

(4) Socr., VII, XIII.

ܫܠܠܐ ܗܘܝܠܐ ܕܡܬܩܛܠܝܢ. ܐܦܠܘ ܟܕ ܡܬܪܡܝܢ ܕܡܬܩܛܠܝܢ
ܟܠܗܘܢ ܘܠܐ ܡܫܬܠܡܝܢ ܠܡܫܩܠܗ ܕܡܬܩܛܠ (1). ܐܦܠܘ
ܕܠܐ ܡܢ ܟܠܗ ܕܡܬܩܛܠ ܕܡܬܩܛܠ ܡܢ ܐܦܠܘ ܟܕ ܐܬܩܛܠ
ܟܠܗ. ܘܠܐ ܡܬܟܠܝܢ ܡܢ ܕܡܬܩܛܠ. ܐܪܝܐܝܐ ܗܘܝܢܢ ܕܢܬܩܛܠ
ܟܠܗܘܢ ܘܠܐ ܡܬܟܠܝܢ ܐܦ ܠܐ ܡܢ ܕܡܬܩܛܠ (2) ܫܟܚ
ܕܡܬܩܛܠܝܢ ܟܡܐ ܢܫܠ ܕܡܬܩܛܠ. ܐܦܠܘ ܢܫܠ ܐܦܠܘ
ܐܦܠܘ.

ܫܠ ܠܐ ܫܟܚ ܕܡܬܩܛܠ ܐܦܠܘ ܟܕ ܢܪܡܝ ܐܦܠܘ
ܘܠܐ ܟܡܐ ܟܡܐ. ܐܦܠܘ ܟܕ ܐܦܠܘ ܕܡܬܩܛܠ ܕܡܬܩܛܠ
ܕܡܬܩܛܠ ܐܦܠܘ ܟܕ ܡܢ ܕܠܐ ܕܡܬܩܛܠ ܗܘܝܢ ܕܡܬܩܛܠ
ܐܦܠܘ ܕܡܬܩܛܠ ܠܐ ܟܕ ܕܠܐ ܕܡܬܩܛܠ.

ܢܫܠ ܒܝ ܟܕ ܐ ܐܦ ܫܟܚ ܗܘܝܢ ܕܡܬܩܛܠ ܟܡܐ
ܟܡܐ ܕܡܬܩܛܠ ܐܦܠܘ ܢܫܠ ܟܕ ܡܬܩܛܠ. ܕܟܠܗܘܢ ܢܦܠܘ ܐܦܠ.
ܐܦܠܘ ܕܡܬܩܛܠ ܕܡܬܩܛܠ ܟܕ ܐܦܠܘ.

ܕܐ ܫܟܚ ܒܝ ܕܡܬܩܛܠ ܐܦ ܟܕ ܡܬܩܛܠ. ܕܡܬܩܛܠ ܐܦ
ܟܕ ܢܫܠ ܕܟܠ ܐܦ ܠܐ ܟܕ ܕܠܐ ܕܡܬܩܛܠ ܐܦ ܟܕ ܡܬܩܛܠ
ܕܡܬܩܛܠ.

ܐܦ ܐܦ ܐܦ ܕܡܬܩܛܠ ܕܡܬܩܛܠ ܕܡܬܩܛܠ ܫܟܚ
ܗܘܝܢ. ܐ ܕ ܠܐ ܕܡܬܩܛܠ ܕܡܬܩܛܠ ܐ ܕܡܬܩܛܠ ܕܡܬܩܛܠ
ܟܕ ܟܬܒ ܕܡܬܩܛܠ (3) ܕܡܬܩܛܠ ܕܡܬܩܛܠ ܟܕ ܕܡܬ. ܐܦܠܘ
ܕܡܬܩܛܠ ܕܡܬܩܛܠ ܕܡܬܩܛܠ ܕܡܬܩܛܠ ܕܡܬܩܛܠ ܕܡܬ. ܐ
ܫܟܚ ܐܦܠܘ ܕܡܬܩܛܠ ܕܡܬܩܛܠ ܕܡܬܩܛܠ ܕܡܬܩܛܠ

(1) Le trait d'Acace est en Socrate, l. VII, ch. XXI; le reste du récit est un résumé des chapitres XVIII et XIX.

(2) Adde ܐ.

(3) Θεῷ τὴν ὅλην τοῦ πολέμου ἀναθεὶς ἐλπίδα.

ܐܝܟ ܕܐܡܪܘܢ . ܘܥܠ ..... ܐܟܬܒܘܢ ܥܠܝܗ ܕܚܢܐ (1)
ܡܢܟܠܐ ܕܡܢ ܕܐܟܘܢ ܐܠܗܐ ܕܠܐ ܢܬܒ ܟܠܡܬܐ. ܕܡܠܟܐ
ܘܡܠܐ ܫܡܬܢܡܘܢ ܐܪܟܐ ܕܠܐ ܟܡܫܡܢܡܢܡܢ.
ܫܡܥܘܢ ܐܢܐ ܘܐܡܪܘܢ ܕܡܢܟܠܐ ܡܠܟܐ ܘܒܠܚܡܐ ܡܪܟܐ.
ܐܝ ܢܡܫܡܢܘܢ ܕܐܟܘܢ ܐܠܗܐ ܘܡܢܢ ܕܡܐ. ܕܒ ܐܡܪܘܢ ܘܡܢ ܐܟܘܢ
ܐܠܗܘܬܐ ܘܒܠܚܡ ܪܚܡܐ ܟܬܘܒܬܐ ܕܚܢܐ.

ܚܢܢܐ (2) ܒܡ ܡܠܟܐ ܕܦܪܣܐ. ܒ ܫܢ ܘܐܠܦܬ ܫܢܬܐ.
ܠܐܠܐ ܘܐܪܙ ܐܠܗܐ. ܐܝ ܪܚܡ ܐܠܗܐ ܡܠܟܪܐ
ܫܢܬܐ. ܐܠܐ ܡܠܟܢܘܢ ܡܢܐ ܡܢ ܕܠܐ ܢܬܡ. ܟܕ ܘܐ
ܡܢܡܢ ܘܐܠܐ ܟܡܢܐ. ܕܒ ܪܕ ܡܢܐ ܡܢ ܫܢܐ ܘܬܘܒܬܐ
ܕܢ ܟܡܢܘ ܡܠܟܐ ܕܦܪܣܐ ܡܫܡܫ ܘܐܠܐ ܟܡܘܢ. ܕܒ
ܒ ܐܠ ܡܢܘ ܟܡ ܬܟܐ ܡܢܬܐ ܕܦܪܣܐ. ܡܠܟ ܐܠܐ ܟܕ
ܟܡܠܟܐ ܕܦܪܣܐ ܒ ܡܢܐܘܐ ܟܕ ܘܡܠܐ ܡܢܢ ܟܕ
ܬܘܒܬܐ.... ܘܡܢܐ. ܚܢܢ ܟܐ (Fol. 33) ܐܠܐ ܡܠܟܐ
ܒܟܢܘܢ. ܐܠܐ ܢܢ ..... ܘܡܠܟܐ ܕܦܪܣܐ. ܐܡܪܘ
ܘ ܡܫܟܐ ܬܬܘܒܬܐ ܐܠ ܕܡܢܘ. ܕܒ ܐܡܪܘ
ܡܠܟ ܐܠܐ ܟܡ ܐܠܐ ܘܒܚܡ. ܒܘ ܡܢܘ ܚܢܢ ܟܡ
ܒ ܡܪܡܢ. ܐܠܡܢ ܡܢܘ ܐܢ ܟܡ ܬܟ ܚܢܢ ܡܢ
ܡܠܟܬܐ.

ܐܝ ܐܙܕܚ ܐܠܐ ܒܡ ܡܟܐ ܟܬܒܐ ܬܡ ܡܠܟܐ
ܕܦܪܣܐ ܡܠܟ. ܡܡܟ ܐܬܐ ܐܡܪܘ ܒ ܡܕܝܢܬܐ ܕܐܠܗܐ
ܡܠܟܐ ܕܐܬܐ.

(1) Τῶν ἐν Κωνσταντίνου πόλει ἐν ἀγωνίᾳ ὄντων, καὶ ἐν ἀμφιβολίᾳ τῆς ἐκ τοῦ πολέμου τύχης καθεστώτων.

(2) Bahram V Gour (420-438), appelé par Bar Hebreus ܒܗܪܡ (*Chron. Syr.*, éd. Bedjan, p. 70).

Au fol. 33 commence l'histoire des huit enfants d'Éphèse éditée par M. Guidi, d'après deux mss. de Londres, avec les variantes de Denys (1).

Fol. 43. — Hélion, en 737, va en Mésopotamie (Socr., col. 779 et 782).

Fol. 45. — Récit de Pierre l'Ibérien (2) sur Nestorius :

ܗܠܝܘܢ ܕܐܬܐ ܠܡܕܝܢܬܐ ܕܐܦܣܘܣ ܘܥܠ ܡܕܝܢܬܐ ܕܐܦܣܘܣ ܐܝܟ ܕܐܬܐ ܠܡܕܝܢܬܐ ܕܐܦܣܘܣ ܐܝܟ ܕܐܬܐ ܠܡܕܝܢܬܐ ܕܐܦܣܘܣ ܐܝܟ ܕܐܬܐ ܠܡܕܝܢܬܐ ܕܐܦܣܘܣ ܐܝܟ ܕܐܬܐ ܠܡܕܝܢܬܐ ܕܐܦܣܘܣ ܐܝܟ ܕܐܬܐ ܠܡܕܝܢܬܐ ܕܐܦܣܘܣ ܐܝܟ ܕܐܬܐ ܠܡܕܝܢܬܐ ܕܐܦܣܘܣ ܐܝܟ ܕܐܬܐ ܠܡܕܝܢܬܐ ܕܐܦܣܘܣ ܐܝܟ ܕܐܬܐ ܠܡܕܝܢܬܐ ܕܐܦܣܘܣ ܐܝܟ ܕܐܬܐ ܠܡܕܝܢܬܐ ܕܐܦܣܘܣ ܐܝܟ ܕܐܬܐ ܠܡܕܝܢܬܐ ܕܐܦܣܘܣ ܐܝܟ ܕܐܬܐ ܠܡܕܝܢܬܐ ܕܐܦܣܘܣ ܐܝܟ ܕܐܬܐ ܠܡܕܝܢܬܐ ܕܐܦܣܘܣ ܐܝܟ ܕܐܬܐ ܠܡܕܝܢܬܐ ܕܐܦܣܘܣ ܐܝܟ ܕܐܬܐ ܠܡܕܝܢܬܐ ܕܐܦܣܘܣ ܐܝܟ ܕܐܬܐ ܠܡܕܝܢܬܐ ܕܐܦܣܘܣ ✣

ܐܝܟ ܕܐܬܐ ܠܡܕܝܢܬܐ ܕܐܦܣܘܣ. ܐܝܟ ܕܐܬܐ ܠܡܕܝܢܬܐ ܕܐܦܣܘܣ ܐܝܟ ܕܐܬܐ ܠܡܕܝܢܬܐ ܕܐܦܣܘܣ ܐܝܟ ܕܐܬܐ ܠܡܕܝܢܬܐ ܕܐܦܣܘܣ ܐܝܟ ܕܐܬܐ ܠܡܕܝܢܬܐ ܕܐܦܣܘܣ ܐܝܟ ܕܐܬܐ ܠܡܕܝܢܬܐ ܕܐܦܣܘܣ ✣

(1) *Testi Orientali inediti sopra i setti dormianti di Efeso*, — Reale academia dei Lincei anno CCLXXXII, 1884-1885.

(2) Voir la vie de Pierre l'Ibérien écrite par l'un de ses compagnons et publiée par Rich. Raabe, texte et trad. Leipzig, 1895, in-8°. Mais il fut évêque jacobite de Maiouma, port de Gaza et non d'Apamée. Il était supérieur d'un monastère entre Maiouma et Gaza. On ne mentionne aucun écrit de lui. Mais ses disciples ont écrit ses actions et ses récits.

ܡܟܝܠ ܐܘ ܡܫܝܚܐ ܕܐܠܗܐ. ܐܠܐ ܚܙܝܢܐ ܐܢܘܢ ܕܐܠܗܐ ܡܫܝܚܐ
ܕܐܡܪ ܐܢܐ. ܐܢܐ ܠܗ ܐܢܐ ܡܐ ܕܠܗܘܢ ܕܚܐܡܪܐ ܕܐܢܫܐ ܚܡܪ ܠܗ ܐܘ
ܐܝܟ ܕܡܫܬܐܠ ܠܐܢܫܐ ܕܠܗܘܢ ܡܢ ܡܫܝܚܐ ܡܫܝܚ ܐܢܐ
ܠܗܘ. ܫܠܚܘܗܝ ܡܕܝܢܬܐ ܡܫܬܡܥܝܢ ܠܗܘܢ ܐܝܟܢܐ
ܕܡܫܬܡܥܝܢ ✣ ܡܢ ܐܝܢܐ ܕܢܚܐ (Fol. 46) ܠܡܝܡܐ ܕܢܚܐ ܥܠ ܡܢ
ܡܫܬܡܥܝܢ. ܡܫܬܡܥܝܢ ܐܝܟ ܕܢܚܐ ܕܡܫܬܡܥ ܠܗ ܐܘ ܠܐ ܡܢ ܡܝܡܪ
ܕܠܗܘܢ. ܡܢ ܟܠ ܕܢܫܡܥ ܐܢܐ ܡܫܝܚ ✣

ܐܘ ܐܢܐ ܐܢܐ ܥܠ ܡܕܝܢܬܐ. ܐܝ ܡܫܝܚ ܢܦܠ ܡܢ
ܡܫܝܚ ܐܠܐ ܐܦܝ ܡܢ ܪܚܡܘܗܝ ܕܡܫܝܚ ܡܫܝܚ ܕܐܠܗܐ ܕܗ
ܡܫܝܚ

En 744, se réunit le saint concile d'Éphèse où l'on anathématisa Nestorius parce qu'il ne voulut pas se rétracter (1). Les chefs de ce synode étaient saint Cyrille d'Alexandrie, Memnon d'Éphèse, ܡܡܢܘܢ de Jérusalem, Jean d'Antioche.

Alors étaient célèbres Raboula d'Édesse, Acace d'Amid et un autre Acace de Samosate.

L'an 746, mourut saint Mar Raboula d'Édesse; Ibas lui succéda. Celui-ci bâtit la nouvelle église qu'on appelle aujourd'hui l'église des Apôtres (2); alors étaient célèbres Barsuma de Samosate et saint Siméon le Stylite.

Puis vient l'histoire des Juifs de Crète traduite de Socrate, VII, ch. XXXVII.

Un Juif se donne pour Moïse qui a fait sortir les Israélites d'Égypte et se dit envoyé pour leur faire quitter l'île. Il leur dit de vendre leurs biens (fol. 47), puis se met à leur tête, les conduit sur un rocher qui surplombe la mer, et leur ordonne de se jeter à l'eau. Ils le firent, et auraient tous péri si les chrétiens n'étaient venus à leur secours.

En 747, mourut Maxime, évêque de Constantinople. Son suc-

(1) Socr., VII, XXXIV.
(2) *Chron. d'Éd.*, LIX.

cesseur Proclus ramena à Constantinople les os de Jean (Chrysostome), mort en exil.,

Viennent enfin quelques mots sur Jean. (Socr., VII, ch. XXIII) et sur la destruction de ses troupes (VII, ch. LXIII).

Ici se terminent les emprunts faits à Socrate, l'auteur passe ensuite au second synode d'Éphèse, mais rien dans le ms. n'indique la fin de Socrate. On ne trouve de même aucun renvoi à à l'exception du titre que j'ai donné au commencement.

F. NAU.

LES
SOUVENIRS DU CONCILE
DE FLORENCE [1]

Il se tint à Florence trois conciles œcuméniques. Celui de 1439 est le dernier des trois et le plus célèbre. C'est le dix-septième des conciles œcuméniques. Il s'ouvrit en 1438, à Ferrare, sous la présidence d'Eugène IV. Ce Pape y avait convoqué les Grecs en vue de mettre fin au schisme d'Orient. Il n'était pas le premier Pontife qui fît des efforts en ce sens. Léon IX, Urbain II et Grégoire X avait déjà considéré la préparation plus ou moins lointaine de l'Union des Églises comme l'une des affaires de leurs pontificats. Les conciles de Constance et de Bâle avaient de nouveau posé la question. Le Pape dut condamner le concile de Bâle comme attentatoire à son autorité; mais il reprit l'idée d'inviter à une assemblée œcuménique les patriarches et évêques d'Orient, et il ouvrit dans ce but le concile de Ferrare.

Les temps semblaient propices pour entreprendre cette grande œuvre : l'idée de l'union s'était fait jour chez les Grecs; le désir même leur en était né, car ils pouvaient attendre de leur rapprochement avec les Latins plusieurs bienfaits, dont le principal eût été d'augmenter leurs forces pour résister à la poussée de plus en plus menaçante des Turcs.

(1) Dans un séjour d'une quinzaine que nous avons fait à Florence, nous nous sommes plu à recueillir les souvenirs du concile de 1439, que gardent les monuments ou les livres. Nous devons des remerciements à M. W. Chambers, qui nous a aidé de son érudition.

Ils acceptèrent donc l'invitation du Pontife. L'empereur, Jean Paléologue s'y rendit en personne; quatre galères vénitiennes vinrent le prendre à Byzance, avec son frère Démétrius le Despote, le patriarche de Constantinople et les dignitaires de l'Église grecque; ces personnages furent amenés à Venise et de là se rendirent à Ferrare.

Le Concile s'ouvrit dans cette ville le 9 avril. Mais des circonstances survinrent qui rendirent ce séjour dangereux. Les ennemis du Pape firent des progrès en Émilie, et Niccolo Piccinino s'empara de Bologne; la peste éclata à Ferrare. Après qu'on eut tenu seize sessions en ce lieu, le Pape, avec l'assentiment de l'empereur et des Pères, transféra le concile à Florence.

Il arriva lui-même le premier à Florence, le 22 janvier 1439, ayant suivi la voie de Modène et des montagnes (1). Il y fut reçu solennellement par Cosme l'Ancien, des Médici, le Père de la Patrie. Accompagné de trois cardinaux et d'un grand nombre de prélats, il fut conduit à la salle pontificale qui avait été préparée pour lui à Sainte-Marie Nouvelle (2).

Le 13 février, le même Cosme alla à la rencontre du patriarche de Constantinople, Joseph, qui fit son entrée dans Florence entre le cardinal Colonna et le cardinal Fermano de Santa Maria in Via Lata. C'était, disent les historiens, un homme vénérable par sa vie et par sa doctrine autant que par l'âge et le rang. Le patriarche passa par la place de la Seigneurie, où les Seigneurs siégeaient à une tribune (3); il entendit le discours que lui fit en leur nom et en grec, le secrétaire de la république Leonardo Aretino, et il alla loger dans la maison des Ferrantini, au quartier des Pinti.

Trois jours après, l'empereur Paléologue arriva. Les détails de la réception qui lui fut faite sont consignés dans une ancienne chronique qu'a publiée Muratori (4) : « Le 14 février 1438 (5), dit le chroniqueur, vint à S. Gallo (6) l'empereur des

(1) V. Richa, *Notizie istoriche delle chiese fiorentine*, t. III, p. 39-41.
(2) Richa, *loc. cit.*, VI.
(3) Italien : *in ringhiera.*
(4) Muratori, *Annales*, t. XXI.
(5) Style florentin.
(6) San Gallo, porte au Nord-Est de Florence.

Grecs, avec une grande suite. Les cardinaux et toute la cour du Pape allèrent à sa rencontre. Il avait avec lui le cardinal de S. Angelo. Il suivit la voie de S. Gallo jusqu'au coin (1) à la paille; il tourna près de S. Giovanni (2) et au coin des Adimari, il arriva à la place de la Seigneurie, et de là à la maison de Rodolphe Peruzzi, où il descendit. La pluie trempa les cardinaux et toute la compagnie, les jeunes gens qui portaient l'étendard et le manteau qu'avait endossé l'empereur, et ce fut cause de grand émoi. L'empereur portait un vêtement de pourpre blanche (3) recouvert d'un manteau de drap rouge, avec un petit chapeau blanc pointu par devant, orné d'un rubis gros comme un œuf de colombe et d'autres joyaux. Le 16, on lui porta en présent de la cire, vingt flambeaux et torches (4), seize boîtes de dragées (5), trois tourtes de massepain (6), trois buires d'étain (7) pleines de vin et trois muids (8) de blé; rien d'autre, parce qu'il ne mangeait pas de viande (9).

« Le 4 mars 1438, vint le Despote, frère de l'empereur de Constantinople, qui entra par la porte de S. Gallo. On envoya à sa rencontre les recteurs (10) et divers courtisans, des joueurs de fifre et de trompette et le bouffon. »

L'historien Domenico Boninsegni (11) raconte que l'empereur fut complimenté en grec, comme l'avait été le patriarche,

(1) Coin, italien : *canto*.

(2) San Giovanni, le baptistère.

(3) La pourpre, au moyen âge, ne désignait pas une couleur, mais une espèce de soie. V. Du Cange, *Purpura alba*. On trouve aussi dans d'anciennes chroniques italiennes les mots cramoisi blanc. Ce mot cramoisi désigne une étoffe de soie. V. Du Cange, *Cremasinus*, *Ermisinus*, ital. : *ermisino;* fr. : *armoisin*, d'où est venu le mot *armoiseur*. L'étoffe appelée *ermisino* est celle qu'on vend aujourd'hui sous le nom de marcelline.

(4) *Doppieri e torchietti*

(5) *Treggea*.

(6) *Marzapane*.

(7) *Stagnate*.

(8) *Moggia*.

(9) C'est sans doute pour des motifs de convenance personnelle que l'empereur s'abstenait de viande. Cette règle d'abstinence n'était généralement applicable en Orient qu'aux patriarches et aux archevêques.

(10) Les recteurs étaient les chefs des arts majeurs et des arts mineurs, c'est-à-dire des corporations dans lesquelles étaient groupés les artisans de Florence.

(11) D. Boninsegni, *Stor. Fior.*, l. II, 69.

par Leopardo Aretino. La république, dit-il, assigna pour la résidence de l'empereur et de sa cour, du patriarche et de beaucoup d'autres prélats, tout l'ilot des maisons des Peruzzi (1), dans le bourg (borgo) dit des Greci (2). Le frère de l'empereur habita le palais des Castellani.

Les Florentins se montrèrent très heureux de recevoir les Grecs; ce n'est pas, dit un auteur (3), qu'ils espérassent d'eux de grandes richesses, car ils venaient avec beaucoup de faste, mais peu d'argent, et défrayés par les Latins. Mais la République fut honorée d'entretenir à Florence les cours romaine et byzantine et un si grand nombre de prélats et de curieux. Les seuls évèques et théologiens présents des deux parts étaient au nombre de six cents (4).

La salle où se réunit le Concile avait son entrée dans la rue della Scala; elle communiquait avec le grand couvent des Dominicains de Sainte-Marie Nouvelle. Elle était précédée d'un vestibule et suivie de la salle pontificale. Ce bâtiment paraît avoir été édifié par la République pour servir d'hôtel aux princes et aux grands seigneurs, à une époque où l'on attendait à Florence la venue du pape Martin V. Ce pontife y logea en effet le 26 février 1418. Eugène IV, ayant quitté Rome en fugitif, habita une première fois ce palais en 1434. Nous avons dit déjà qu'il y vint loger pour le Concile.

A une époque postérieure, on destina l'édifice à faire partie du monastère des Nonnes chevalières que fonda Éléonore de Tolède (5), femme du grand-duc Cosme Ier. Il fut alors par-

(1) Les Peruzzi sont une ancienne et illustre famille de banquiers de Florence, dont la fortune est antérieure à celle des Médici. Leur palais était situé entre la Seigneurie et S. Croce. La rue qui mène de la place de la Seigneurie à la place S. Croce porte encore aujourd'hui le nom de Borgo de Greci. C'est la famille des Peruzzi qui a de nos jours relevé le nom des Medici.

(2) Ce nom de Greci était celui d'une famille : il ne fut pas donné à ce quartier en mémoire des Grecs.

(3) *L'Osservatore fiorentino*, terza edit., t. III, p. 135-142; Firenze, 1821.

(4) S. Sguropulo, *Histoire du Concile de Florence.*

(5) Les *monache cavaliere* furent fondées par Éléonore de Tolède, femme de Cosme Ier de Médicis, à l'imitation de l'Ordre militaire des Chevaliers de Saint-Étienne, pape et martyr, fondé par Cosme Ier après la victoire de Marciano. Cette victoire décisive remportée sur Pierre Strozzi et les Français, dans la journée du 2 août 1554 (fête de saint Étienne), lui livra Sienne. Éléonore de Tolède eut seulement la pensée de cette fondation qui fut réalisée après sa mort, en 1553,

tagé en trois étages. A la suite de la suppression des Chevalières en 1808, il fut réuni au Couvent dominicain de Sainte-Marie Nouvelle, et frère Tommaso Valori y installa une pharmacie célèbre. Aujourd'hui, la pharmacie existe encore, mais elle est sécularisée; on en visite les salles décorées avec un goût charmant; on y achète la liqueur d'*al-kermès* et la poudre d'*iréos* (1), naguère fabriquées par les moines. L'une des salles est ornée de fresques de Spinello Aretino (1333?-1410), antérieures au temps du Concile. C'est, dit-on, le reste d'une chapelle fondée en 1334 par Dardano Acciaiuli, et peinte avant 1405, par ordre de Leone Acciaiuli; le feu la détruisit en partie au seizième siècle (2).

Huit sessions furent tenues dans cette salle. L'ordre établi pour les disputes est rapporté par l'archevêque de Candie dans une relation de la Bibliothèque Vaticane (3) : « Plusieurs discussions solennelles eurent lieu sur des articles divers. Six argumentateurs désignés par chaque partie, s'asseyaient au milieu de l'assemblée, six d'un côté, six de l'autre, se faisant face. Un interprète siégeait au milieu d'eux, et rendait en latin et en grec ce qui était dit de l'une et l'autre part. Trois notaires, constitués pour chaque partie, enregistraient fidèlement tous les actes en latin et en grec. »

Dans ces disputes se signalèrent surtout : parmi les Grecs, Bessarion de Nicée, par son zèle en faveur de l'union, Marc d'Éphèse, par l'opposition opiniâtre qu'il y fit; parmi les Latins, le cardinal Giuliano Cesarini, le cardinal Giovanni di Ragusi, général des Dominicains, Don Ambrogio Traversari, général des Camaldules. Matteo Palmieri, orateur de la République et historien, fut présent à toutes les sessions.

La dernière session, se tint au Dôme, le 6 juillet, avec une très grande solennité. Le 4 juillet, selon le récit de Théodore Xantopoulo (4), les Pères, étant réunis dans l'église de Saint-

par un bref du pape Clément VIII. (D'après l'*Osservatore Fiorentino*, t. III, p. 128 à 134).

(1) L'iris (*ireos*) est cultivé sur toutes les collines qui entourent Florence.

(2) V. le *Guide-Souvenir de Florence*, par le Dr Marcotti.

(3) Citée par Orazio Giustiniani, dans la préface aux Actes de ce Concile publiés à Rome en 1638.

(4) *Actes du Concile florentin* de Théodore Xantopoulo, publiés en grec et en latin par Stefano Paulino et réédités dans la Collection des Conciles d'Hardouin.

François, près de la maison des Peruzzi, rédigèrent le texte du décret d'union; ce décret fut ensuite transcrit sur une seule feuille de parchemin à deux colonnes, et on y apposa la bulle de plomb du Pontife et la bulle d'or de l'empereur.

Le dimanche 5 juillet, l'exemplaire fut porté à l'assemblée des Pères grecs, par une députation composée de trois évêques latins et d'un protonotaire, chargée d'assister à la souscription des Pères grecs. Trois de ceux-ci firent défaut : l'archevêque de Stauropolis, opposant; Marc d'Éphèse, le plus tenace adversaire de l'Union, et l'archevêque d'Héraclée, infirme. On porta à ce dernier, l'acte à sa maison et il le signa comme *locum tenens* du patriarche d'Alexandrie. L'acte fut rapporté de chez lui à l'assemblée, où les autres Pères le signèrent par ordre de préséance.

Le décret souscrit par les Pères grecs fut reporté dans les salles papales, où étaient réunis les prélats latins, par une députation d'évêques grecs choisis par l'empereur.

Le lundi 6 juillet, la promulgation solennelle du décret d'Union eut lieu au Dôme. Ce célèbre édifice était alors à peine achevé. La coupole avait été fermée en 1434, et Brunellesco dessinait la lanterne, qui n'était point commencée. Le campanile, terminé depuis un demi-siècle, se dressait à côté de la façade incomplète. Aux parois extérieures, on n'avait pas encore ciselé les portes, qui apparaissent comme des bijoux au milieu de l'entassement des marbres. La nouvelle cathédrale avait reçu le nom de Sainte-Marie de la Fleur, par allusion au lis florentin que portait une statue de la Vierge, placée dans la façade. Toutefois, l'ancien nom de Sainte-Reparata se rencontre encore dans diverses chroniques. Eugène IV avait lui-même consacré l'édifice, dans un premier séjour à Florence, le 25 mars 1436. L'intérieur en était donc complet, et l'on pouvait en admirer l'austère magnificence : l'ampleur de sa nef et des travées gothiques, la disposition de son chœur dans l'octogone surmonté par la haute coupole, et, autour de ce centre, le développement majestueux de l'abside et des bras, dessinant la croix latine. Dans ce cadre d'une si haute religieuse beauté, vint se déployer la pompe de deux cours, la solennité de deux liturgies; la diversité éclatante des costumes y mêla l'élégance d'Occident au faste de l'Orient; et l'on crut

que deux mondes allaient s'unir dans cette nef qui déjà unissait, en sa forme, l'art gothique alors triomphant à l'art des Grecs, prêt à renaître.

Le cérémonial dont on fit usage en cette mémorable assemblée a été décrit par de vieux chroniqueurs qui ont joint à leurs récits des réflexions parfois naïves. Ciacconio en parle en ces termes dans ses *Notes à la vie d'Eugène IV* : « On avait placé sur l'autel les têtes des Saints Apôtres Pierre et Paul, apportées par le Pape dans sa fuite de Rome; entre elles deux, les Saintes Écritures. A quatre pas de l'autel, du côté de l'Évangile était le trône du Pontife et au-dessous, à un pas de distance, celui de l'empereur d'Allemagne absent. Suivaient des sièges pour 8 cardinaux et pour 2 patriarches latins, à côté desquels se tenaient les prélats ambassadeurs de rois et de princes. Ensuite, venaient 8 archevêques, 47 évêques, 4 généraux d'ordre et 41 abbés, tous de l'Église latine, formant un majestueux demi-cercle. De l'autre côté, c'est-à-dire du côté de l'épître, on voyait le trône de l'empereur grec, très richement revêtu de pourpre et d'or, avec, à droite, un escabeau pour le Despote frère de l'empereur; tout auprès était le trône du patriarche de Constantinople (1), de 4 palmes plus bas que celui du Pontife, orné en rouge et recouvert de pourpre; et un peu en arrière de ce trône, on avait établi des sièges pour 2 vicaires de patriarches absents, pour 18 métropolites, 5 grands dignitaires ecclésiastiques et 7 abbés, appartenant tous à l'Église orientale. »

Le récit de Vespasiano Fiorentino, est plus brillant et plus complet (2) :

« Ce matin là, dit-il, vint le pontife avec toute la cour de Rome et avec l'empereur des Grecs et tous les évêques et prélats latins à Sainte-Marie de la Fleur, qui avait été ornée avec grand appareil, et où l'on avait marqué le rang que devait tenir chaque prélat. Le Pape siégeait du côté où se dit l'Évangile avec les cardinaux et les prélats de l'Église romaine. De l'autre côté siégeait l'empereur avec tous les archevêques et évêques grecs. Le Pape portait les habits pontificaux, les cardinaux étaient en chape, les cardinaux-évêques avec la mitre de

(1) Ce trône était vide, le patriarche étant mort avant la fin de la session.

(2) Vespasiano Fiorentino (*Vie du pape Eugène IV*, dans le *Spicilegium Romanum* du cardinal Angelo Maï, I, 15 et 16.

damasquin blanc, tous les évêques grecs et latins en chape, les Grecs avec des habits de soie très riches de coupe orientale; les habits des Grecs paraissaient d'un genre un peu plus grave et plus digne que ceux des prélats latins... Tout le monde de Florence était accouru pour être témoin d'un acte si solennel. Vis-à-vis le trône du Pape et de l'autre côté était le trône de l'empereur orné de draps de soie; l'empereur portait un vêtement à la grecque, en brocart damasquiné très riche, avec un chapeau à la grecque orné sur la pointe d'un magnifique joyau. C'était un fort bel homme avec la barbe taillée à la mode grecque. Autour de son trône étaient beaucoup de nobles hommes de sa suite, vêtus à l'orientale très richement, et leurs costumes étaient pleins de gravité, tant ceux des prélats que ceux des séculiers. Ce fut une chose admirable à voir que cette solennelle cérémonie où les Évangiles furent lus dans les deux langues, comme on le fait la nuit de Noël en cour de Rome. Je ne négligerai pas une remarque singulière à la louange des Grecs : les Grecs en quinze cents ans et plus n'ont jamais modifié leur habit. Les mêmes habits qu'ils avaient en ce temps-là, ils les portaient en ce dit jour. C'est ce que l'on peut voir encore en Grèce, au lieu appelé les champs de Philippe où sont beaucoup de sculptures sur marbre représentant des hommes vêtus à la grecque de la même manière que ceux-ci l'étaient alors. »

Le Pape chanta une messe solennelle et, après les litanies, le décret d'union fut lu à haute voix dans les deux langues par deux des plus éminents prélats. Giuliano Cesarini, cardinal de Saint-Ange puis de Sainte-Sabine, dont la sagesse avait beaucoup contribué au succès du Concile, lut le texte latin; Giovanni Bessarioni, moine de Saint-Basile et évêque de Nicée, lut le texte grec; la grande chaleur qu'il avait mise, dans les disputes, à soutenir la cause de l'union, lui valut cet honneur et, ensuite, le chapeau de cardinal.

Trente-deux prélats grecs souscrivirent l'acte d'union. Le patriarche de Constantinople ne put pas le signer; usé par l'âge et la fatigue, il mourut subitement le soir du 11 juin, avant que fût conclue l'union à laquelle, d'ailleurs, il s'était déjà montré favorable. On a gardé le texte d'un foglio qu'on dit avoir été signé par lui peu de temps avant sa mort, et où il affirme la

parfaite conformité de sa foi avec celle de l'Église romaine, et sa soumission au vicaire du Christ, le Pape de l'ancienne Rome (1). Il se donne, en tête de cette profession de foi, les titres d'*archevêque de Constantinople, la nouvelle Rome* et de *patriarche œcuménique*. Des auteurs ont relevé ce dernier titre d'*œcuménique* (2), qui semble une atteinte à la primauté Pontificale et auquel le patriarche n'avait certainement pas droit. Ils ont pensé qu'il ne fallait pas attacher d'importance à cette sorte d'erreur que l'habitude et la précipitation pouvaient expliquer, l'intention du signataire étant assez manifestée par tout le reste de l'écrit. La même formule, cela est plus étrange, fut reproduite sur son tombeau.

Les Pères latins et grecs, et tout le peuple de Florence, rendirent au patriarche défunt de grands honneurs. On célébra ses obsèques avec pompe, et l'on déposa son corps dans l'église de Sainte-Marie Nouvelle, près de la chapelle Ruccellaï. Son tombeau (planche I) est encore visible aujourd'hui et en bon état de conservation. Il est appliqué au mur de droite du bras droit de l'église, en face le pied de l'escalier qui mène à cette chapelle. Il se compose d'un cadre et d'un soubassement. Le cadre est constitué par un cintre surmonté d'un fronton et reposant sur des colonnes accouplées; le soubassement, qui s'appuie au sol, porte, sculptée sur le marbre, une bande tenue par des anges, où se lit une inscription latine et grecque.

Dans le cadre se voit le portrait du patriarche, debout, de grandeur un peu plus qu'humaine, revêtu de ses habits pontificaux, probablement de ceux-là mêmes avec lesquels il fut enseveli.

(1) Voici le texte latin de cette profession de foi dont la *Revue de l'Orient chrétien* a eu déjà l'occasion de parler (t. I, p. 307). Le texte grec a été inséré par Pitzipios dans *l'Église orientale*, Rome, 1855, t. II, p. 35. Nous reproduisons ici le texte en latin.

« Joseph miseratione divina archiepiscopus Constantinopolis nove Rome, et œcumenicus patriarcha.

« Quoniam ad finem vite mee perveni, soluturus jam commune debitum, Dei gratia scribo, et suscribo sententiam meam aperte universitati meorum filiorum. Omnia igitur que sentit, et dogmatizat catholica, et apostolica ecclesia D. N. Jesu Christi senioris Rome, ipsa quoque sentio, et iis me acquiescentem do, ac dico. Profiteor quoque beatissimum patrem patrum, et maximum pontificem et vicarium D. N. J. Christi antique Rome Papam nec non Purgatorium animarum : in horum quippe fidem subscriptum est die mensis Junii nono, MCCCCXXXIX, Indictione II. »

(2) Par exemple Richa *loc. cit.*

La tête est belle, chauve, avec une barbe longue et bien fournie; les deux mains tiennent les Écritures; toute la personne a un air de douceur et de majesté. Dans le fond du tableau, deux anges nimbés, à ailes effilées, tiennent une draperie pourpre. La peinture est intéressante; les couleurs ont malheureusement noirci.

On lit dans le tableau une inscription grecque, dans le champ laissé libre, autour de la tête du personnage, entre le cintre et la draperie du fond. Une autre inscription latine d'une ligne s'étend sous les pieds de la figure, tout au bas du tableau. Elle a été lue ainsi (1) :

HIC JACET EXIMIUS JOSEPH CONSTANTINOPOLITANUS QUI OBIIT AN. DOMINI MCCCCXL DIE JUNII XI.

La grande inscription gravée sur la bande du soubassement a sept lignes latines, décomposables comme il suit en cinq distiques :

ECCLESIÆ. ANTISTES. FUERAM. QUI. MAGNUS. EOÆ :
HIC. JACEO. MAGNUS. RELIGIONE. JOSEPH :
HOC. UNUM. OPTABAM. MIRO. INFLAMMATUS. AMORE :
UNUS. UT. EUROPAE. CULTUS. UT. UNA. FIDES :
ITALIAM. PETII. FŒDUS. PERCUSSIMUS. UNUM :
IUNCTAQ . ROMANAE. EST. ME DUCE. GRAIA. FIDES :
NEC. MORA. DECUBUI. NUNC. ME. FLORENTIA. SERVAT :
QUA. TUNC. CONCILIUM. FLORUIT. URBE. SACRUM.
FELIX. QUI. TANTO. DONARER. MUNERE. VIVENS :
QUI. MORERER. VOTI. COMPOS. ET. IPSE. MEI :

Moi qui fus grand évêque de l'Église orientale, ici je gis, Joseph, grand par la religion. Je souhaitais une seule chose, enflammé d'admirable amour : que le culte d'Europe fût un, une sa foi. J'ai gagné l'Italie; nous y avions formé un même pacte; et, sous ma conduite, la foi grecque s'est jointe à la romaine. Et aussitôt j'ai succombé. Florence maintenant me garde, ville où alors brilla le saint Concile ; heureux d'avoir joui, vivant, de cette grâce, de mourir, mon vœu satisfait et ayant satisfait à mon vœu.

(1) Cette inscription peinte en noir est assez abîmée; je copie la lecture de Richa.

La ligne grecque qui termine l'inscription se lit ainsi :

Ἰωσήφ. ἀρχιεπίσκοπος. κωνσταντινοπόλεως. νέας. Ῥώμης. οἰκουμενικός. πατριάρχος.

Joseph, archevêque de Constantinople, nouvelle Rome, patriarche œcuménique.

C'est, on le voit, le début même du feuillet signé par le prélat. Il est étonnant que le titre d'œcuménique, qui déjà nous avait choqué dans cette pièce, reparaisse ici. Sans doute on l'y laissa mettre dans un esprit de conciliation pareil à celui dont fit preuve le pape Pélage II, lorsque, en 583, le patriarche Jean le Jeûneur prit pour la première fois ce titre, et inaugura cette formule que nous voyons appliquée au patriarche Joseph (1).

Après que le décret d'Union eut été souscrit et lu au Dôme, le Pape fit faire de cet acte des copies qui furent encore signées par un nombre plus ou moins considérable d'évêques grecs.

Dans l'assemblée du 6 juillet, est-il dit dans un manuscrit de la Stroziana (2), « ... les Grecs reconnurent que le Saint-Esprit procède du Père et du Fils, et que notre Pape est vrai Pape et suprême Pontife (3), et ils s'engagèrent à croire comme l'Église romaine. On fit de cela plus de quatre cents actes destinés à être envoyés par tout le monde, pour publier cet accord conclu en la cité de Florence. »

Un auteur moderne (4) dit en des termes plus précis, principalement d'après Vespasiano Fiorentino (5) : Le Pape Eugène pour mener à bonne fin l'œuvre si importante de l'union, s'était obligé à défrayer entièrement les Grecs : il leur donnait mois par mois les subsistances dont ils avaient besoin ; il les prit en Grèce et les y ramena à ses frais. Le Paléologue voulut qu'au départ de Florence, les dépenses lui fussent comptées pour cinq mois. Le Pape se déclara prêt à le satisfaire, à

(1) Voyez Pitzipios, *Église Orientale*, p. 10.

(2) *Cod.* 1034, rapporté par l'*Osservatore Fiorentino*.

(3) Italien : *Vero Papa e maggiore*.

(4) *Archivio storico italiano*, nuova serie, t. VI, p. 1, Firenze, 1857. Carlo Milanesi : *Osservazioni intorno agli exemplari del Decreto d'Unione della Chiesa greca con la latina, che si conservano nella bibliotheca Mediceo Laurenziana e nell'i.e.r. Archivio centrale di stato* ; avec le texte du décret en grec et en latin d'après la leçon de l'exemplaire de la Laurentienne, p. 198-225.

(5) Vespasiano Fiorentino, *Vie du Cardinal Giuliano Cesarini*, dans le *Spicilegium Romanum*, I, 180.

condition que l'empereur et les prélats grecs authentiqueraient de leurs noms cinq autres exemplaires du décret. Les Grecs opposèrent que deux suffisaient, l'un pour l'Église grecque, l'autre pour l'Église latine; le Pape réduisit sa demande à quatre exemplaires en sus du premier signé. Après avoir fait beaucoup de difficultés et donné preuve de pusillanimité et de défiance, les Grecs y consentirent. Silvestre Sguropulo atteste que tous les prélats signataires du premier exemplaire apposèrent aussi leurs noms sur les quatre autres, à l'exception du Protosincelle. Celui-ci déclara qu'il lui suffisait d'en avoir signé un, et demanda à l'empereur de ne pas le contraindre à en signer d'autres, disant qu'il ne le ferait jamais, pour des motifs cachés au fond de son cœur.

Ces deux passages doivent être rapprochés si l'on veut se rendre compte du grand nombre d'exemplaires de cet acte qui existent en différents endroits. Le plus connu est celui de la seigneurie de Florence, aujourd'hui conservé et exposé à la Laurentienne. A Florence même on en citait, en 1821, trois autres à la bibliothèque Laurentienne, deux à Sainte-Marie Nouvelle, et un en la possession du cavalier Zanobi Bertini, auxquels il faut joindre celui de la bibliothèque des Pères Franciscains réformés de Fiesole. Le pape Léon X déposa au Vatican une autre copie du décret; il en existe aussi une à Paris; « sans parler, dit un auteur, de toutes celles que citent les collecteurs de chartes, lesquelles diffèrent en quelques points les unes des autres, par suite d'erreur ou de malice (1). »

Je ne sache pas que l'on soit parvenu à reconnaître avec certitude quels étaient, parmi tous ces exemplaires, les cinq dont parle Sguropulo; il y en a plus de cinq qui sont authentiques et signés de noms grecs. Sur ces cinq-là, au reste, trois au moins ont dû être envoyés en Orient, aux patriarches d'Alexandrie, d'Antioche et de Jérusalem, qui n'avaient pu assister en personne au concile. S'il faut tenir pour exacte l'indication de Sguropulo, on doit penser qu'après avoir signé les exemplaires officiels, un certain nombre d'évêques grecs apposèrent encore bénévolement leurs signatures sur quelques-unes des 400 copies

(1) D'après l'*Osservatore Fiorentino* et Bréquigny, *Les exemplaires originaux du Décret d'union de l'Église grecque avec l'Église latine*, Mémoire présenté à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1786.

dont parle l'autre texte, lorsqu'on les leur présenta. La différence du nombre des signataires dans ces différentes copies prouve que ces souscriptions furent faites sans beaucoup d'ordre.

Heureusement, on peut se croire plus sûr de connaître l'exemplaire primitif qui fut lu au Concile. C'est, selon toute probabilité, celui de la Laurentienne. Cet acte fut cédé à la république de Florence par le cardinal Giuliano Cesarini, celui-là même qui en avait donné lecture à l'assemblée. Il avait été renfermé dans une cassette, exécutée pour ce dessein sur l'ordre du cardinal, et l'on y avait joint les décrets d'union de l'Église arménienne et de l'Église jacobite. La cassette contenant ces trois pièces, avec trois autres exemplaires du décret d'Union de l'Église grecque, fut conservée parmi les reliques de la chapelle Saint-Bernard (1), jusqu'en l'année 1794. Le grand-duc Frédéric III la déposa alors à la Bibliothèque Laurentienne.

Il n'y a rien d'invraisemblable à ce que cet exemplaire, donné à la République par le cardinal Cesarini, soit le décret original. Le Pape a pu vouloir que ce précieux document restât à la ville de Florence, comme un gage de la reconnaissance qu'il lui devait, et il est naturel que ce don ait été fait par l'intermédiaire du prélat qui déjà avait tenu l'acte entre ses mains, dans l'assemblée des Pères. Le soin que le cardinal prit de cette pièce, le fait que les seigneurs la considérèrent comme une relique, et, en outre, toute la tradition florentine, donnent à cette opinion une grande probabilité. Des raisons intrinsèques la rendent presque certaine : cet exemplaire est de tous le plus complet; il est daté du 6 juillet; il porte intacts les deux sceaux et trente-deux signatures d'évêques grecs, ce qui est à très peu près le nombre que l'on en devait attendre, d'après les témoignages des historiens. Parmi les noms de ces Pères se lit celui du protosyncelle; et, si l'on devait tenir pour certaine l'affirmation de Sguropulo que nous avons citée, selon laquelle ce personnage ne voulut signer que le premier acte, cette seule remarque serait démonstrative.

Les trois autres exemplaires du Décret que l'on gardait

(1) Chapelle Saint-Bernard ou chapelle des *Priori*, dans le palais de la Seigneurie.

avec celui-là dans la cassette sont beaucoup moins complets. L'un n'a que des signatures de prélats latins, un autre, chose plus étrange, porte trente et une signatures de prélats grecs, avec celle de l'empereur, mais point de signatures latines. Le troisième est à trois colonnes, latine, grecque et slavonne; il n'a que quelques signatures latines (1).

La cassette est enrichie d'intailles d'argent et d'émaux. Sur le couvercle est représenté un arbre à deux rameaux chargés de fleurs avec cette inscription :

Grecus. et. armenius. populus. per. secula. duret
Mira. quidem. res. est. omni. memorabilis. evo
Cujus. et. hic. decreta. locus. sinodalia. servat.

A l'endroit où les deux rameaux de l'arbre se séparent, l'artiste a figuré une madone portant le divin Enfant. Des anges complètent l'ornementation.

Quiconque aujourd'hui passe à Florence peut se donner le plaisir d'aller regarder, à la Laurentienne, le célèbre décret. Il est exposé dans la rotonde qui sert de salle d'étude, vis-à-vis de l'entrée. On l'a complètement développé. Les textes grec et latin sont facilement lisibles, sur le fond jauni du parchemin. Au-dessous se serrent les signatures, en caractères assez distincts, en tête desquelles sont celle du Pape et celle de l'Empereur en encre rouge, avec leurs sceaux. Parmi les signatures grecques, on distingue une ligne en slavon, et au milieu des latines, cette ligne en grec :

Ὁ τῆς Κρυπτοφορρ[illegible] μονῆς Πέτρος ὑπέγραψα.

Le Pape signa en ces termes :

Ego Eugenius Catholice Ecclesie episcopus ita diffiniens subscripsi.

Et l'empereur :

Ἰώ ἐν χριστῷ τῷ θεῷ πιστὸς βασιλεὺς καὶ αὐτωκράτωρ Ῥωμαίων ὁ Παλαιολόγος ὑπέγραψα :

Le titre d'*autocrator* que prend ici l'empereur mérite d'être remarqué. Je traduis toute la formule : *Jean* (*abrégé : Iô*),

(1) Le texte slavon a été publié par C. Loparev, dans *Description des mss. de la Société des amateurs des anciens textes*, St-Pétersbourg, 1892, t. I, n° CXLI.

croyant dans le Christ Dieu, roi et autocrate des Roumis, le Paléologue, j'ai souscrit.

Après cette signature viennent celles des Pères Grecs que voici dans leur ordre (1).

† ὁ ταπεινὸς μητροπολίτης Ἡρακλείας· πρόεδρος τῶν ὑπερτίμων καὶ ἐξαρχος πάσης Θρᾴκης καὶ Μακεδονίας καὶ τὸν τόπον ἐπέχων τοῦ ἀποστολικοῦ θρόνου τοῦ ἁγιωτάτου πατριάρχου Ἀλεξανδρείας Φιλοθέου Ἀντώνιος ὁρίσας ὑπέγραψα :

† ὁ τοποτηρητὴς τοῦ ἀποστολικοῦ θρόνου τοῦ πατριάρχου Ἀλεξανδρείας καὶ δεσποτικοῦ κυρίου Φιλοθέου καὶ μέγας πρωτοσύγγελλος καὶ πνευματικὸς Γρηγόριος ἱερομόναχος ὑπέγραψα :

† ὁ Ἰσίδωρος μητροπολίτης Κυέβου καὶ πάσης Ῥωσίας καὶ τὸν τόπον ἐπέχων τοῦ ἀποστολικοῦ θρόνου τοῦ ἁγιωτάτου πατριάρχου Ἀντιοχείας κυρίου Δωροθέου στέργων καὶ συναινῶν ὑπέγραψα :

† ὁ μητροπολίτης Μονεμβασίας καὶ τὸν τόπον ἐπέχων τοῦ ἀποστολικοῦ θρόνου τοῦ ἁγιωτάτου πατριάρχου Ἱεροσολύμων Ἰωακεὶμ Δοσίθεος στοιχήσας ὑπέγραψα :

† ὁ μητροπολίτης Τραπεζοῦντος Δωρόθεος στοιχήσας ὑπέγραψα :

† ὁ Κυζίκου Μητροφάνης ὑπέγραψα :

† Βησσαρίων ἐλέῳ θεοῦ ἀρχιεπίσκοπος τῆς Νικαέων μητροπόλεως στοιχήσας ὑπέγραψα :

† ὁ Νικομηδείας Μακάριος ὑπέγραψα :

† ὁ ταπεινὸς μητροπολίτης Λακεδαίμονος Μεθόδιος ὑπέγραψα :

† ὁ μητροπολίτης Τορνόβου Ἰγνάτιος στοιχήσας ὑπέγραψα :

† ὁ Μιτυλήνης καὶ τὸν τόπον ἐπέχων τοῦ Σίδης Δωρόθεος στοιχήσας ὑπέγραψα :

† Μολδοβλαχίας καὶ τὸν τόπον ἐπέχων τοῦ Σεβαστείας Δαμιανὸς ὑπέγραψα :

† ὁ ταπεινὸς μητροπολίτης Ἀμασείας Ἰωσαφ ὑπέγραψα :

† ὁ Ῥόδου Ναθαναὴλ καὶ τῶν Κυκλάδων νήσων ὑπέγραψα :

† ὁ Δρίστρας κάλλιστος στοιχήσας ὑπέγραψα :

† ὁ Μελενίκου Ματθαῖος στοιχήσας ὑπέγραψα :

† ὁ μητροπολίτης Γάνου Γεννάδιος στοιχήσας ὑπέγραψα :

† ὁ Δράμας Δοσίθεος στοιχήσας ὑπέγραψα :

† ὁ Ἀγχιάλου Σωφρόνιος ὑπέγραψα :

(1) Nous n'avons pas cru nécessaire de reproduire ici le texte du décret, que la *Revue de l'Orient chrétien* a déjà publié dans son premier tome, p. 309-314. Nous reproduisons seulement d'après Milanesi les signatures des Pères grecs.

† ὁ Νικαίας Βησσαρίων δὶ ἀναθέσεως γεγραμμένης καὶ ὑπογεγραμμένης ὑπὸ τοῦ μεγάλου σακελλαρίου Μανουὴλ διακόνου τοῦ Χρυσοκόκκου τὴν αὐτὴν συγκατάθεσιν ἐνταῦθα ὑποσημηνάμενος ἀντ' αὐτοῦ ἐνταῦθα παραδηλῶ ὁμόφρονα καὶ αὐτόν καὶ ὁμογνώμονα ἡμῖν εἶναι καὶ πᾶσι τοῖς ἐνταῦθα στοιχεῖν καὶ αὐτόν :

† ὁ μέγας σκευοφύλαξ διάκονος Θεόδωρος ὁ Ξανθόπουλος ὑπέγραψα :

† ὁ μέγας χαρτοφύλαξ καὶ ἀρχιδιάκονος Μιχαὴλ ὁ βαλσαμὼν ὑπέγραψα :

† ὁ μέγας ἐκκλησιάρχης καὶ δικαιοφύλαξ διάκονος Σίλβεστρος ὁ Συρόπουλος ὑπέγραψα :

† ὁ πρωτέκδικος διάκονος Γεώργιος ὁ Καππάδοξ ὑπέγραψα :

† *Smireny épiskop Avraamio sondjaloky podpisoniou* (1).

† ὁ πρωτοπαπὰς Κωνσταντῖνος καὶ τοποτηρητὴς Μολδοβλαχίας ὑπέγραψα :

† ὁ ἐκκλησιάρχης τῆς σεβασμίας καὶ ἱερᾶς βασιλικῆς καὶ ἁγιοριτικῆς μεγάλης Λαύρας καὶ τὸν τόπον ταύτης πληρῶν Μωυσῆς ἱερομόναχος ὑπέγραψα :

† Δωρόθεος ἱερομόναχος καὶ τοποτηρητὴς τῆς σεβασμίας καὶ ἱερᾶς ἁγιοριτικῆς μεγάλης μονῆς τοῦ βατοπεδίου :

† ὁ καθηγούμενος τῆς σεβασμίας καὶ ἱερᾶς βασιλικῆς μονῆς Χριστοῦ τοῦ παντοκράτορος Γερόντιος ἱερομόναχος ὑπέγραψα :

† ὁ προηγούμενος τῆς περιβλέπτου Ἀθανάσιος ὑπέγραψα :

† ὁ καθηγούμενος τοῦ ἁγίου βασιλείου Γερμανὸς ὑπέγραψα :

† ὁ Παχώμιος ἱερομόναχος καὶ ἡγούμενος τοῦ ἁγίου παύλου ὑπέγραψα :

Quand l'Union eut été conclue, que les différents exemplaires du décret eurent été signés et tous les frais payés comme nous l'avons dit, les Grecs retournèrent dans leur patrie. Le départ des Pères s'effectua du 22 juillet au 26 août. L'empereur partit le dernier à cette date. Avant de quitter Florence, il nomma comte du palais le gonfalonnier Carducci et il abolit la moitié des impôts de passage et de gabelle que les marchands florentins payaient dans son empire (2).

Le Pape demeura plus longtemps à Florence. Il s'occupa de

(1) Cette ligne en slavon est la signature d'Abraham, évêque de Souzdal. Le R. P. Pierling a traité de la participation des Russes au Concile de Florence dans *La Russie et le Saint-Siège*, t. I, p. 43 et suiv.

(2) L'*Osservatore Fiorentino*.

compléter son œuvre par l'union des autres Églises séparées. Le 22 novembre de la même année 1439, il signa le décret d'union de l'Église arménienne, et le 4 février 1441, celui de l'Église jacobite. Ces deux décrets, transcrits en grec, devaient être portés en Orient par Fra Alberto da Sartaneo; mais ce moine mourut en route, dans un couvent dépendant de la province de Toscane (1).

En cette année 1441, le Pape reçut encore à Florence les ambassadeurs abyssins. Ils vinrent, d'après l'Ammirato (2), envoyés par Cyriaque, roi d'Éthiopie, vulgairement appelé le Prêtre Jean, pour se réunir à l'Église Romaine; ils étaient accompagnés de quarante familiers, tous princes ou personnages considérables. Le Pape leur donna audience en l'Église Sainte-Marie Nouvelle.

Ils y firent un discours en des termes assez humbles à l'égard du Siège apostolique et magnifiques à l'égard de leur roi. Ils dirent des choses étonnantes de l'étendue de son royaume, du nombre de ses sujets, de la force de ses armées, et ils affirmèrent qu'il descendait, par succession continue, de David, un fils de Salomon que ce roi eut de la reine de Saba lorsqu'elle vint le visiter à Jérusalem (3).

Enfin, le 6 janvier 1442, le Pape quitta Florence et repartit pour Rome, accompagné de quinze cardinaux et d'une cour nombreuse.

Ni le Pape ni la République ne voulurent laisser se perdre le souvenir du grand acte dont la cité de Florence et son Dôme avaient été le théâtre. Eugène IV fit frapper une médaille en mémoire du Concile. Il ordonna aussi qu'on affectât à ce sujet un panneau de bronze dans la porte majeure de Saint-Pierre de Rome. On représenta dans ce bas-relief la session publique au Dôme, et, au-dessous les galères impériales arrivant à Constantinople. Les orfèvres Filarète et Simon, frère de Donatello re-

(1) *Archivio storico italiano*. Milanesi.

(2) L'Ammirato, l. 21.

(3) Nous laissons ici au récit le ton d'étonnement qu'il a dans l'auteur italien; aujourd'hui le public connaît assez généralement cette prétention des Négus d'appartenir à une dynastie Salomonienne. Quant aux rapports que cette tradition suppose entre le Yémen, patrie de la reine de Saba, et l'Abyssinie, on sait qu'ils sont réels.

çurent la charge de ce travail, dans lequel ils consumèrent douze ans, dit Vasari.

De son côté, la République fit mettre au Dôme des inscriptions commémoratives.

L'une se voyait jadis sur la grande porte de l'ancienne façade. Elle était ainsi conçue (1) :

SACROSANCTA ŒCUMENICA
DECIMA SEPTIMA
SYNODUS HAC IN FLORENTINA BASILICA CELEBRATUR
IN QUA TUM GRAECI TUM LATINI
IN UNAM EAMDEMQUE VERAM FIDEM CONSENSERE
CORAM EUGENIO IV, UNIVERSALIS ECCLESIÆ PONTIFICE
NEC NON JOANNE AUGUSTO
GRÆCORUM IMPERATORE
ANNO DOMINI MCD. XXXIX.

L'autre fut placée (2) à main gauche de la porte de la sacristie vieille ou sacristie majeure. On l'y voit encore aujourd'hui :

AD PERPETUAM REI MEMORIAM GENERALI CONCILIO FLORENTIÆ CELEBRATO POST LONGAS DISPUTATIONES UNIO GRÆCORUM FACTA EST IN HAC IPSA ECCLESIA DIE VI. JULII MCCCC XXXIX PRESIDENTE EIDEM CONCILIO EUGENIO PAPA CUM LATINIS EPISCOPIS ET PRELATIS ET IMPERATORE CONSTANTINOPOLITANO CUM EPISCOPIS ET PRELATIS ET PROCERIBUS GRÆCORUM IN COPIOSO NUMERO, SUBLATISQUE ERRORIBUS IN UNAM EANDEMQUE RECTAM FIDEM QUAM ROMANA TENET ECCLESIA CONSENSERUNT.

Mais celui de tous les monuments de Florence qui conserve avec le plus de charme le souvenir du Concile, c'est assurément la petite chapelle du palais Riccardi (3). Vingt ans après cet événement, de 1459 à 1463, un célèbre peintre toscan, Benozzo Gozzoli (4), a décoré ce sanctuaire de fresques admirables. Sa

(1) Richa, t. VI, 221.

(2) Cette inscription fut gravée peu de temps après le concile; elle est citée par Vespasiano Fiorentino, contemporain de l'événement, et aussi d'Eugène IV, dans la *Vie* de ce Pape.

(3) Le Palais Riccardi, l'un des plus beaux de Florence, est un ancien palais des Médici.

(4) Benozzo Gozzoli vécut de 1420 à 1498. — Voyez Planche II.

Planche II. — L'adoration des Mages. Fresque de la chapelle du Palais ducal à Florence

peinture qui, d'un seul sujet, recouvre les quatre murs, représente le cortège des mages déroulant les files de ses bêtes de somme, les troupes de ses chevaliers et de ses pages, à travers les routes rocheuses et ombrées d'un pays enchanteur. Au-devant du cortège, de chaque côté de l'unique fenêtre, au vitrail de laquelle était peint l'Enfant-Dieu, des chœurs d'anges, aux robes flottantes, aux lèvres entr'ouvertes, volent ou s'agenouillent; et ces groupes célestes, ces troupes guerrières, cet indéfini et sinueux cortège, se mouvant dans la demi-obscurité de ce lieu où s'estompent la splendeur des costumes, l'or des vêtements, les feux des ailes, les détails fouillés du paysage et ses lointains profonds, constituent un décor d'une extraordinaire séduction. Or parmi les personnages que le peintre a représentés sous la figure des Mages et de leurs compagnons, se trouvent, outre Cosme l'Ancien et Laurent le Magnifique, l'empereur Jean Paléologue et le patriarche de Constantinople. L'Empereur, dans le rôle de mage, apparaît comme un beau cavalier, en un costume d'une élégance simple, dont le corps jeune et svelte, un peu rejeté en arrière, se campe fièrement sur le cheval entier, et qui tourne vers le spectateur sa fine tête coiffée d'une toque, ornée de boucles. Un guépard (1) au pelage tacheté, dont le jeune homme tient la chaîne, est assis contre lui sur le tapis de la selle, et des pieds de devant s'appuie sur sa tunique. Cinq pages à cheval, somptueusement vêtus, chevauchent derrière l'empereur mage; et, très près à leur suite, monté sur un palefroi pommelé, escorté de pages à pied, s'avance un vieillard portant un haut bonnet, une longue barbe blanche et la robe sacerdotale : c'est le patriarche. Sa figure, ici, ne diffère pas essentiellement de celle qu'on voit à son tombeau; elle est pourtant plus accentuée et plus fine. Quand le peintre fit ces portraits, le temps où il avait pu en voir les modèles était déjà lointain. Artiste consciencieux, il dut avoir recours à des documents; mais le principal d'où il tira l'idée de ce splendide ouvrage dut être le souvenir encore vivant dans sa mémoire de ce que jadis il avait vu avec ses yeux d'enfant : l'entrée des Grecs à Florence, le faste de leur cour et toutes les pompes du concile.

(1) Le guépard est une espèce de petit léopard que l'on faisait chasser, comme le faucon. La chasse au guépard était pratiquée dans la haute vénerie du moyen âge, surtout en Orient. Elle est encore en usage aujourd'hui dans les Indes.

Il m'en coûte d'attrister la fin de ce récit par un regard jeté sur les événements qui suivirent ces beaux jours. L'union que de part et d'autre on avait désirée, pour laquelle on était venu de si loin et dont on avait conféré si longtemps, à peine accomplie, commença à se dissoudre. Je ne veux pas entreprendre une controverse pour rechercher de quel côté l'œuvre nouvelle reçut les premières atteintes ni par où se réintroduisirent la méfiance et le soupçon entre les deux partis qu'un acte solennel venait d'unir. Il me suffit de remarquer que je n'ai rien relevé dans la conduite des Latins qui ne portât les caractères d'une parfaite franchise et d'une grande générosité ; on n'en pourrait pas dire autant de celle des Grecs. Les Florentins, qui avaient été pour eux des hôtes avenants et magnifiques, s'affligèrent de leur petitesse et de leur manque de foi. Les voyant s'écarter si tôt de l'union qu'ils avaient jurée, ils forgèrent, à leur sujet, ce proverbe : *Lasciarono il pestello al Ponte-rosso*; ils ont abandonné la foi au Ponte-Rosso, c'est-à-dire à la sortie de Florence (1). Du moins pourtant, à un point de vue plus humain, la République et toute l'Italie tirèrent de la venue des Grecs un grand avantage : car c'est aux savants grecs qui vinrent à Florence à l'occasion du Concile qu'est due la restauration des études platoniciennes, premier mouvement de la renaissance des lettres (2). Mais l'Orient laissa perdre tous les fruits qu'il eût pu recueillir de son rapprochement avec les Latins. L'empereur, distrait par les affaires politiques, préoccupé par la menace constante des invasions d'Amurat, négligea les questions religieuses. Les peuples écoutèrent la voix de Marc d'Éphèse qui, hostile à l'union dans le Concile, ne cessa point, en Asie, d'écrire et de parler

(1) Richa, *loc. cit.* Le mot *pestello* signifie la foi, en langue vulgaire. Il est dérivé du grec πίστις.

(2) C'est après avoir entendu le philosophe grec, Gémiste Pléthon, que Cosme l'Ancien conçut l'idée de fonder l'Académie platonicienne, dont Marcile Ficin fut le chef. Des érudits ont cru (*Osservatore fiorentino*) que les miniatures de l'un des plus beaux manuscrits de la Laurentienne, qui contient la traduction de la vie et des ouvrages de Plotin par Marcile Ficin (t. VI, p. 194 du Catalogue de Bandini), étaient les portraits de dix-huit illustres Grecs venus à Florence au temps du concile. Il m'a malheureusement été impossible de retrouver aucun indice permettant de croire que ces figures, — à l'exception du portrait bien connu de Ficin, — soient autre chose que des têtes de fantaisie. — Sur l'histoire du platonisme pendant la Renaissance, voyez les études que M. Ch. Huit publie dans les *Annales de philosophie chrétienne* depuis juillet 1895.

contre elle, et ils persévérèrent dans leurs anciens errements. Le fossé entre les Latins et les Grecs, que l'on croyait fermé, se rouvrit; Byzance, isolée, saigna sous les coups des Turcs; son armure de mer et de pierre fut rompue, et il n'y eut bientôt plus qu'un grand deuil là où l'on avait vu naître une grande espérance.

Bon Carra de Vaux.

LES

MISSIONS LATINES EN ORIENT

CHAPITRE IX

LA SITUATION POLITIQUE ACTUELLE DE L'ORIENT. — CE QU'ELLE PRÉSENTE DE FAVORABLE AUX PROGRÈS DES MISSIONS CATHOLIQUES. — AMOINDRISSEMENT SUCCESSIF DU PATRIARCAT DE CONSTANTINOPLE. — IMPORTANCE DE CE FAIT POUR LE SUCCÈS DES MISSIONS. — APAISEMENT DES ESPRITS ET TENDANCES A L'UNION.

Pour ceux qui croient à la Providence surnaturelle de Dieu sur son Église, le développement extraordinaire pris par les missions catholiques en Orient est déjà, par lui seul, un augure favorable d'un meilleur avenir pour ces contrées, et un indice certain d'une situation moins troublée et moins ingrate que celle que nous venons de décrire. Toutes les œuvres ont reçu une impulsion nouvelle, les ordres religieux, qui, les premiers, étaient allés se fixer en Orient, y ont conservé leurs positions et les ont renforcées, ou les ont reprises avec ardeur; de nombreuses congrégations plus récentes d'hommes et de femmes sont venues se placer à côté d'eux et travailler avec eux à faire refleurir les vertus chrétiennes sur ce sol si longtemps désolé. Il y a là une attraction toute spéciale qui indique des desseins particuliers de la Providence sur l'Orient, au moment où, après être resté si longtemps fermé à l'influence européenne, il lui ouvre enfin ses portes toutes grandes.

Des modifications profondes se sont, en effet, produites dans l'état social de l'Orient, qui ont fait renaître dans les esprits

la pensée de l'union avec l'intensité de jour en jour plus grande que tous les enfants de l'Église sont heureux de lui voir prendre.

I

La situation politique du monde oriental s'est grandement transformée depuis un siècle. Non seulement l'islamisme a cessé d'être conquérant, il a encore perdu une partie notable de ses conquêtes. Des provinces se sont détachées de l'empire turc pour se constituer en royaumes ou principautés indépendantes, et les événements qui ont donné naissance à ces nouveaux États ont attiré sur l'Orient l'attention de toute l'Europe, souvent même son intervention. La question religieuse étant intimement liée, dans toutes ces contrées, à la question politique, on se trouva amené à s'intéresser de nouveau aux chrétientés orientales que l'on avait peut-être un peu trop laissées de côté, précédemment, surtout en raison de la grande difficulté des communications avec les pays soumis à la Turquie. La diplomatie européenne elle-même dut intervenir dans le règlement des affaires religieuses d'Orient, comme elle intervenait dans les choses d'ordre politique et civil, et la question de l'union entrait, par la force des événements, dans une phase nouvelle. Elle se présentait aussi avec des apparences plus favorables qui ne tardèrent pas à solliciter les esprits attentifs à faire tourner les événements humains à l'exaltation de l'Église et à la dilatation du règne de Dieu. Des ouvrages furent publiés, des œuvres créées, des appels lancés qui devaient aboutir peu à peu au magnifique mouvement dont le monde est aujourd'hui le témoin et auquel les dernières Lettres Apostoliques de Léon XIII viennent de donner une importance si considérable, en lui imprimant la ferme direction de sa suprême autorité, et en faisant revivre des espérances depuis longtemps éteintes.

Quand ces espérances se réaliseront-elles dans toute leur plénitude? c'est sans doute le secret de Dieu; mais il n'en reste pas moins vrai pour cela que l'état de choses nouveau, établi en Orient par les événements politiques de ce siècle, a profondément modifié la situation et fait disparaître, en tout ou en

partie, les obstacles qui, jusqu'à ces jours, avaient entravé l'œuvre de l'union.

Un des premiers résultats de ces changements politiques a été d'ouvrir l'entrée de l'Orient à l'action catholique, toujours entravée dans le passé, quelquefois rendue absolument impossible, souvent persécutée, malgré la protection des représentants de la France, et jamais assez libre pour se développer à l'aise et produire les fruits de salut que tant d'efforts auraient dû faire espérer. La fondation de la S. C. de la Propagande, qui avait donné un nouvel essor aux missions catholiques auprès des Orientaux, n'avait pas réussi à modifier un état de choses si malheureux, tant que l'hostilité dont il a été question plus haut a pu se donner libre carrière, soit à ciel ouvert soit en secret.

Aujourd'hui les choses ont complètement changé de face. En donnant libre accès aux Européens et à l'influence européenne qu'elle ne pouvait plus repousser, la Turquie cessait d'être impénétrable pour les missionnaires et pour les œuvres catholiques. Liberté était désormais laissée à l'action de l'Église de s'exercer sans entraves auprès des populations chrétiennes de l'empire, tant en Europe qu'en Asie, et elle n'a eu garde d'en profiter. Les établissements catholiques se sont multipliés, on l'a vu plus haut, d'une façon merveilleuse, en Égypte, en Perse, en Arménie, en Syrie, en Palestine, en Asie Mineure, en Grèce, à Constantinople, en Serbie, en Roumanie, en Bulgarie et au Monténégro.

Mais ce n'est pas seulement au profit des Missionnaires venus du dehors que l'Église catholique a reconquis en Orient sa liberté d'action sous la protection spéciale de la France. Les Églises unies participent désormais, elles aussi, à cette liberté, et c'est là ce qui contribuera le plus puissamment à rendre l'apostolat fécond.

Tant que ces malheureuses Églises unies restaient soumises à l'autorité civile des patriarches non unis de Constantinople, exposées de ce chef à toutes sortes de vexations, les populations dissidentes ne pouvaient guère se sentir attirées vers des communautés dont la situation était toujours précaire à leurs yeux, qui ne jouissaient d'aucun prestige, d'aucune influence sur les pouvoirs publics, et qui, par suite, ne pouvaient leur assurer une protection efficace contre l'animosité des supérieurs ecclé-

siastiques dont elles continueraient à dépendre au for civil, même après avoir renoncé à leur communion. Si l'on ajoute à cela que, pour ces populations ignorantes, la religion se confond avec le rite, et que le rite est le même chez les unis et les non-unis, on comprend qu'elles ne pouvaient guère songer à effectuer un changement peu important, à leurs yeux, au point de vue religieux, et ne devant, par ailleurs, leur attirer que des vexations. Or, depuis la prise de Constantinople par Mahomet II jusqu'à notre siècle, les catholiques orientaux étaient, en droit et en fait, soumis à l'autorité civile que le conquérant avait conférée aux patriarches de Constantinople. C'est assez dire combien triste devait être la situation des Églises unies que le gouvernement turc lui-même ne pouvait voir de bon œil, tant que durèrent ses guerres contre l'Europe catholique, et dont il soutenait ouvertement les adversaires.

L'heure de la liberté ne commença à sonner, pour ces Églises jusque-là persécutées, qu'en 1830, date à laquelle la France obtint du gouvernement turc que les Arméniens unis cesseraient d'être sous la dépendance du patriarche dissident, et auraient pour chef civil l'archevêque uni de Constantinople. Même faveur fut accordée quelques années plus tard à l'Église grecque unie d'Orient, d'abord par Ibrahim pacha, maître de la Syrie en 1834, ensuite par le sultan Mahmoud en 1838; mais ce privilège ne devait être définitif qu'à partir de 1848. Un décret impérial connu sous le nom de *Hatti-Humayoun* et présenté au congrès de Paris en 1856, étendit l'immunité aux autres communautés catholiques de la Turquie dont les privilèges ont été définitivement confirmés par le congrès de Berlin en 1878.

Les heureuses conséquences de cette tardive émancipation ne se sont pas fait attendre longtemps. Sorties enfin de la situation humiliée et presque servile dans laquelle on les avait tenues à dessein, les Églises unies ont immédiatement fait preuve d'une vitalité nouvelle; elles ont donné une organisation plus complète à leur hiérarchie, relevé ou créé de nombreuses Églises, accru considérablement le nombre de leurs fidèles, par l'accession des dissidents que la crainte ne retenait plus loin d'elles, et pris en face des Églises non-unies, malgré la faiblesse de leurs ressources, l'imperfection de leurs moyens d'action et l'insuffisance notoire de leur clergé, une position qui les honore aux

yeux des populations et leur attire les sympathies. La voie du progrès est désormais ouverte toute grande devant elles : elles y marcheront, avec l'aide de Dieu, sans se laisser endormir dans l'inaction qui aurait vite fait de compromettre les résultats obtenus, et empêcherait tout succès à venir. Cette inaction était presque pour elles, dans le passé, une triste nécessité dont on ne saurait les rendre responsables; désormais elle justifierait les dires de ceux qui ont refusé de croire à la possibilité, pour les Églises unies d'Orient, d'être le noyau autour duquel viendront se grouper les dissidents pour rentrer au bercail, et qui ont appuyé sur cette conviction leurs tendances à latiniser. Quoi qu'il en soit de ce sentiment qui tend de plus en plus à disparaître, il n'en reste pas moins vrai que la liberté rendue aux Églises unies fait entrer la question de l'union dans une phase nouvelle et la présente sous un jour plus favorable.

II

Un autre résultat, considérable, lui aussi, et également favorable à l'union, des changements politiques survenus en Orient a été l'amoindrissement progressif de l'importance et de l'autorité du patriarcat grec de Constantinople, investi par Mahomet II d'un pouvoir presque souverain sur les chrétiens de l'empire. Ce pouvoir ne s'étend plus, on vient de voir comment, sur les Églises unies ; mais il a aussi cessé de s'étendre sur les chrétiens des nouveaux États issus du démembrement partiel de l'empire turc. Ne pouvant se résoudre à dépendre d'un chef religieux placé lui-même sous l'autorité immédiate d'un gouvernement étranger et infidèle dont ils venaient de secouer le joug, les royaumes ou principautés détachés de l'empire se sont empressés de se soustraire à l'autorité spirituelle du patriarche grec, pour constituer autant d'Églises indépendantes et autonomes. C'est ainsi qu'on a vu se former successivement les Églises : hellène du royaume de Grèce, serbe, roumaine, bulgare, du Monténégro et de Chypre, qui se sont donne une hiérarchie à elles, sans aucun lien de subordination au patriarcat grec, qui perdait de ce chef quinze millions de sujets. En même temps les patriarches d'Antioche,

d'Alexandrie et de Jérusalem se rendaient, en fait, indépendants de celui de Constantinople, pour ne relever que du gouvernement de la Sublime Porte, et portaient ainsi un nouveau coup à l'influence de ce patriarcat tout-puissant (1). Tout dernièrement encore, les Bulgares de la Macédoine et de la Thrace viennent de se soustraire à son influence en se donnant des évêques de leur nationalité, et cela avec l'agrément de la Turquie.

La Russie avait été la première à donner le branle à cette décentralisation spirituelle toute au détriment des patriarches de Constantinople. Après avoir accepté jusqu'au quinzième siècle des primats envoyés par le chef, jusque-là incontesté de l'Église non-unie d'Orient, et reconnu ainsi de fait sa suprématie, la Russie, jalouse de son indépendance religieuse autant que de son autonomie politique, commença par se donner d'abord des primats de son choix, pris parmi ses sujets, puis elle créa le patriarcat de Moscou qu'elle fit reconnaître par les patriarches d'Orient, et institua enfin le synode dirigeant, sans conserver le moindre lien de subordination vis-à-vis du patriarche de Constantinople. Plus tard, lorsque l'Autriche eut repoussé les invasions des Turcs et reconquis les provinces dont les populations chrétiennes suivent le rite grec, elle s'empressa également de soustraire à la juridiction du patriarche, sujet turc, les chrétiens qu'elle avait délivrés du joug ottoman. C'est ainsi que le patriarcat de Constantinople qui, de par l'autorité des empereurs grecs d'abord, et ensuite de par celle des sultans, gouvernait toute l'Église orientale, n'étend plus aujourd'hui son pouvoir que sur quelques provinces de l'empire turc et sur les seuls Hellènes qui les habitent. Faut-il ajouter que ce pouvoir restreint aux limites que nous venons d'indiquer n'est plus en réalité que l'ombre de ce qu'il était autrefois, même pour les sujets qui lui restent. Le peu de prestige qu'il garde lui vient uniquement de l'autorité civile que la Turquie lui conserve encore sur les Hellènes de l'empire, et cette autorité elle-même est passée presque entièrement entre les mains du conseil laïque de la communauté grecque, qui fait et défait à son gré les patriarches, ou du moins leur impose souvent ses volontés qui sont celles du peuple. On sait les troubles occasionnés par la dernière élection patriarcale, troubles pro-

(1) Le principe de l'égalité des patriarches est admis par les Grecs comme un fait incontesté et incontestable.

venus uniquement de ce fait que les métropolites, chargés du dernier tour de scrutin, n'ont pas voulu tenir compte, dans le choix du patriarche, du vœu populaire. Les cris de « Vive le « Pape, vive Léon XIII, vive l'union, à bas les violateurs des choses divines! » poussés par la population lorsqu'elle eut connaissance de l'élection, et les bruits de démission qui ont déjà couru, prouvent combien est limitée l'influence du patriarche autrefois si puissant. Qu'une révolution dans les affaires politiques de la Turquie vienne à lui ravir ce reste de pouvoir civil dont il dispose encore, et en cessant d'être chef de nation, il tombera au rang d'évêque de la seule ville de Constantinople; car si les évêques du patriarcat lui sont encore soumis, c'est uniquement en raison de l'autorité civile que lui confère l'investiture de la Sublime Porte. Voilà où en est aujourd'hui ce patriarcat de Constantinople qui ne s'est élevé qu'à la faveur du pouvoir civil, et qui tombe pièce à pièce, à mesure que cet appui extérieur devient plus faible, en attendant que lui échappent les derniers vestiges de sa grandeur passée, lorsque cet appui lui manquera tout à fait.

Et ce qu'il y a de plus remarquable encore dans cet effondrement de la puissance du patriarcat de Constantinople, c'est que la logique inflexible des événements l'a amené à consentir lui-même à son successif amoindrissement, par l'application, que les circonstances l'ont obligé de faire du principe qui avait servi de base à son élévation. Chef d'une Église nationale, il n'a pu refuser aux nations successivement constituées au détriment de l'empire turc, qui en étendant ses propres conquêtes avait étendu l'influence extérieure du patriarcat, l'acte authentique, signé par lui, qui reconnaissait leur autonomie et leur indépendance de son autorité religieuse; preuve aussi claire que le jour qu'il ne se reconnaît lui-même aucune prédominance d'ordre religieux, et qu'il confesse que son pouvoir tout humain doit subir toutes les vicissitudes des choses humaines.

Un passage du *tomos* par lequel le patriarcat de Constantinople reconnaît l'indépendance de l'Église de Roumanie, et dont nous empruntons la traduction à M. le baron d'Avril (1), mettra en évidence le fait que nous venons de constater.

(1) *Les Églises autonomes et autocéphales*, Paris, 1895.

« Par ce saint tomos patriarcal et synodal, reconnaissant comme autocéphale et se gouvernant en toutes choses par elle-même l'Église orthodoxe du royaume de Roumanie, solidement basée sur la pierre fondamentale de notre foi et attachée au pur enseignement que les Pères nous ont transmis intact et exempt de toute nouveauté, nous proclamons son saint synode notre sœur chérie en Jésus-Christ, possédant tous les privilèges appartenant à une Église autocéphale et tous les droits souverains, pour toute la discipline et l'ordre ecclésiastique et toutes autres les affaires ecclésiastiques être administrées et dirigées sans empêchement et en toute liberté conformément à la tradition permanente et ininterrompue de l'Église orthodoxe tout entière. Et, nous proclamons que, par toutes les Églises orthodoxes dans l'univers, elle soit reconnue et nommée du nom de Saint-Synode de l'Église de Roumanie.

Et pour qu'on ne puisse croire que cette reconnaissance est une concession gracieuse du patriarcat, qui remettrait volontairement à l'église de Roumanie une part de son autorité, le *tomos* a soin de déclarer un peu auparavant, que la demande du synode Roumain « faite avec l'assentiment de Sa Majesté le roi de Roumanie et de son gouvernement royal », est appuyée sur « des motifs raisonnables et légaux », et est une *réclamation juste et conforme aux coutumes ecclésiastiques*. C'est donc un *droit* que reconnaît le patriarche de Constantinople et non un *privilège* qu'il confère.

Moins amoindri au moment où l'Église du nouveau royaume de Grèce réclama la reconnaissance de son autonomie, le patriarcat ne s'y prêta pas avec la même facilité : il fit même de nombreuses difficultés qui donnèrent lieu à d'assez vives polémiques; mais, finalement il céda, parce qu'aucune puissance séculière ne pouvait le soutenir dans ses revendications, condamnées à l'avance par ses propres principes que désormais il ne songe plus à contester.

Or, en détruisant par des événements politiques nouveaux cette puissance du patriarcat de Constantinople qu'une politique de division avait donnée comme fondement au schisme, la Providence a écarté un des obstacles les plus grands que la cause de l'union vit se dresser devant elle. Avant ce décroissement successif du pouvoir des patriarches de Constanti-

nople, l'union ne pouvait se faire sans leur intermédiaire, et tout s'opposait à ce qu'un semblable dessein fût exécuté par eux ; maintenant que cette puissance d'origine purement humaine, et que cette origine même rendait hostile à l'Église catholique, se trouve tellement amoindrie qu'elle n'est plus que l'ombre du passé, l'union peut se réaliser sans elle et malgré elle, avec l'immense majorité des populations de rite oriental désormais soustraites à son influence, et même avec celles qui lui sont encore soumises, et que rien n'empêche plus de s'en séparer librement Il est vrai qu'en se détachant à leur tour de l'Église de Constantinople, comme celle-ci s'était détachée de l'Église romaine, les États *orthodoxes* ont adopté le principe politique des Églises d'États qui avait guidé les empereurs de Byzance, se servant ainsi, par une juste permission de Dieu, pour amoindrir le pouvoir des patriarches, de ce qui avait servi à le leur conférer; mais ils n'ont pas été poussés en cela par les mêmes motifs, et ils n'ont point les mêmes raisons de perpétuer la division.

Les empereurs de Constantinople furent amenés à séparer leurs peuples de Rome, parce que voulant faire du *césaro-papisme* la base de leur politique religieuse, ils avaient conçu le dessein de dominer aussi bien l'Église que l'État. La Russie s'est soustraite à la suprématie religieuse de Constantinople qu'elle avait acceptée de bonne foi, après que cette capitale eut succombé sous les coups de l'islamisme, et parce qu'elle a cru voir, dans cette chute, la réprobation divine d'une cité qu'elle avait considérée jusqu'à ce moment comme le vrai centre de l'orthodoxie, glorieux rôle qu'elle se persuada lui être destiné par une substitution providentielle (1). Les autres États constitués dans notre siècle au détriment de l'empire turc, se sont, à leur tour, soustraits à l'autorité spirituelle des patriarches de Constantinople, afin d'accentuer par là leur séparation d'avec la Turquie, en refusant de se soumettre à un chef religieux placé sous la dépendance de celle-ci. Il y a loin de ces motifs à celui qui guidait la politique byzantine. Ce dernier, antichrétien de sa nature et incompatible avec l'idée d'union, devait nécessairement y mettre obstacle tant qu'il subsisterait.

(1) Pierling, S. J., *la Russie et l'Orient*, p. 141 et suiv.

Les autres qui, en eux-mêmes, n'ont rien d'opposé à l'idée chrétienne, ni rien d'hostile à l'Église romaine, n'excluent point l'idée de l'union et peuvent aisément se concilier avec elle.

Constantinople fut poussée à la division et y persévéra par antipathie de race, surtout après que les croisades eurent porté la haine au degré que l'on sait; elle fut confirmée ensuite dans ces sentiments hostiles par ses nouveaux maîtres, ennemis acharnés de l'Occident et de son chef religieux. Rien de semblable chez les peuples qui se sont soustraits à la domination spirituelle de la métropole de l'Orient. S'ils sont restés dans la division, c'est uniquement parce qu'étant demeurés convaincus de l'orthodoxie de l'Église grecque qui les avait engendrés à la foi, et ne connaissant guère d'ailleurs l'Église latine que d'après les calomnies intéressées répandues à dessein par un clergé d'origine constantinopolitaine, ils ne pouvaient se sentir inclinés vers l'union qu'on leur avait représentée comme une apostasie. Ce n'est donc pas l'antipathie de races, qui n'a jamais existé parmi eux, mais leur isolement et leur ignorance des doctrines de l'Église romaine qui a fait persévérer le plus grand nombre de ces peuples dans la séparation voulue par Constantinople et imposée par elle à ses enfants spirituels.

L'antagonisme profond et plusieurs fois séculaire qui a divisé la Russie et la Pologne a contribué sans doute à tenir la première éloignée de l'Église catholique, en l'amenant, par une conséquence inévitable de son isolement des autres nations catholiques de l'Occident, à confondre le catholicisme avec le *polonisme;* mais ces antipathies locales, bien plus politiques que religieuses, ne s'étendant point au reste des contrées occidentales, ne pouvaient atteindre l'Église catholique elle-même que d'une manière indirecte, et pour le temps seulement où elle continuerait à être peu connue en Russie. On en trouve une preuve, assurément remarquable, dans ce fait, que la Compagnie de Jésus a pu trouver un refuge et une protection marquée en Russie, au moment même où les puissances européennes complotaient sa ruine et arrachaient au Pape sa sécularisation (1). Des faits plus récents sont venus montrer d'une manière éclatante que les tendances à la conciliation

(1) Carayon, *Les Jésuites en Russie et en Grèce.*

gagnent tous les jours du terrain, en Russie, depuis que l'Église catholique y est mieux connue. Qu'on se rappelle seulement les fêtes franco-russes et les démonstrations qu'elles ont amenées de la part du clergé russe lui-même; le rétablissement des relations diplomatiques avec le Saint-Siège; les ouvrages favorables à l'union écrits par des auteurs russes; l'heureuse impression produite sur les esprits par les Lettres Apostoliques de Léon XIII, et enfin la liberté qui vient d'être accordée aux évêques catholiques de Russie de se rendre à Rome.

Les fêtes jubilaires du Souverain Pontife célébrées en commun par les unis et par les non-unis, dans les principautés des Balkans, montrent assez, que là aussi, les sympathies pour l'Église catholique et son illustre chef vont grandissant chaque jour, et préparent à l'union un terrain favorable. Il n'y a pas jusqu'aux Grecs qui, dans le royaume hellénique et même dans des lieux soumis encore à la juridiction du patriarche de Constantinople, ne se soient associés aux fêtes jubilaires de Léon XIII, et n'aient ainsi montré, par des actes significatifs, que les antipathies d'autrefois n'avaient plus leur raison d'être et devaient cesser leurs manifestations. Chose étonnante, les Grecs qui réfléchissent commencent à tourner leurs regards vers Rome comme vers le point d'où doit venir pour eux le salut. Qu'on en juge par ces lignes empruntés au journal *l'Orient :* « Un changement considérable s'est produit dans ces dernières années dans les sentiments des Grecs à l'égard des Églises occidentales... Les hommes qui dirigent l'opinion publique en Grèce et dans la population grecque de la Turquie, les journalistes, les savants, les professeurs, et en général tous ceux qui, sans préjugés religieux, soumettent leur conduite à l'idée nationale seule, commencent à réfléchir sérieusement sur le sort de la nation hellénique. » Et en présence des difficultés qu'ils redoutent pour elle, « ils ont acquis la conviction qu'une entente avec le Pape serait d'une grande utilité pour leurs intérêts politiques et nationaux. Ils ont vu qu'ils pouvaient trouver à Rome un soutien qu'ils cherchaient en vain partout (1) ».

Un fait qui s'est passé dernièrement en Grèce, et que la

(1) *La Terre sainte*, 1er février 1895.

presse catholique s'est empressée de relever, est venu confirmer d'une façon éclatante les sentiments favorables qui se manifestent partout en faveur de l'Église catholique.

« Le lundi de Pâques, écrit-on de Scio, la population grecque de la belle et légendaire île Égée a fait selon l'usage, avec une grande solennité, la procession annuelle de la Résurrection. Ayant appris à la dernière heure que cette année le cortège religieux devait parcourir la rue où sont situés l'évêché et la cathédrale catholique latine, l'excellent évêque de Scio, Mgr Dionysio Nicolosi, ordonna qu'on sonnât les cloches de l'église, au passage du cortège. Ce qui fut fait.

« Le métropolite grec, qui, entouré de son clergé et revêtu des plus beaux ornements, présidait la cérémonie, fut touché de cet acte de courtoisie de la part de l'évêque catholique. Il fit former la procession devant la porte principale du temple latin, et se plaçant au milieu, il prononça devant la foule compacte et recueillie, une courte prière pour l'union des deux Églises, en rappelant les noms de Léon XIII, le chef auguste de l'Église catholique, et de l'évêque de Scio, Mgr Nicolosi.

« Cette manifestation publique et réciproque de sympathie entre les Églises a été chaleureusement approuvée par la population entière, et elle a paru d'autant plus touchante et d'autant plus agréable qu'on s'y attendait moins. »

Quoi qu'en disent ou en écrivent encore certains esprits imbus de préjugés que l'évidence elle-même semble ne pouvoir ébranler, la sympathie réciproque commence à s'affirmer de toutes parts et à remplacer les animosités d'autrefois. Que si des rancunes particulières subsistent encore en certains lieux, elles tiennent presque toujours à des causes purement personnelles qui ne peuvent exercer qu'une influence restreinte sur les cœurs, inclinés, en général, à la concorde et à la paix.

C'est ainsi que la Providence, qui dirige à son gré tous les événements humains, a fait s'évanouir peu à peu, presque à l'insu des hommes, le plus grand de tous les obstacles à l'union, et ébranlé du même coup tous les autres. Aux ouvriers apostoliques de les faire disparaître entièrement.

CHAPITRE X

VOIE A SUIVRE POUR TIRER TOUT LE PARTI DE LA SITUATION FAVORABLE ACTUELLE. — MÉTHODES DIVERSES EMPLOYÉES DANS LE PASSÉ. — OPINIONS ET TENDANCES DIFFÉRENTES AVANT LA CONSTITUTION *ORIENTALIUM*. — LES ÉGLISES UNIES ET LES MISSIONS LATINES. — NÉCESSITÉ DE L'INTERVENTION PONTIFICALE.

L'action de la Providence sur l'Orient chrétien paraît évidente, si l'on considère l'affluence considérable des missionnaires dans ces régions, les conditions incomparablement plus favorables qu'ils y rencontrent et le réveil des Églises unies qui aspirent à des destinées meilleures. Mais plus cette intervention divine est manifeste, plus il importe de mettre en œuvre les moyens les plus efficaces pour la seconder.

Or, en étudiant l'histoire des Missions latines en Orient, on ne tarde pas à se convaincre que les diverses manières de procéder préconisées de nos jours ont été mises en pratique dans le passé, ou du moins présentées comme devant amener la solution du problème, lorsque les circonstances les rendaient de fait irréalisables. Il est donc très utile de demander à l'histoire les leçons qu'elle peut donner à cet égard, et qui peuvent singulièrement éclairer l'avenir.

Il ne peut pas évidemment y avoir divergence de sentiment sur le but final à atteindre : il s'agit aujourd'hui, comme il s'est agi depuis le moment funeste de la séparation, de rétablir l'union entre l'Église orientale et l'Église de Rome. C'est donc d'après ce but final qu'il importe, en premier lieu, de juger les méthodes employées dans le passé, aussi bien que les sentiments et les tendances actuelles.

I

Diverses méthodes, avons-nous dit, ont été employées dans le cours des siècles pour ramener l'Église orientale à l'union avec l'Église de Rome. Tant que l'empire grec de Constantinople a subsisté, c'est par l'envoi de légats aux empereurs et aux patriarches que les Souverains Pontifes ont travaillé au rétablissement de la concorde et de la paix. Jusqu'au concile de Florence, le rôle des missionnaires envoyés en Orient consistait le plus souvent à servir d'intermédiaires entre les Papes qui les accréditaient auprès d'eux et les princes ou les chefs religieux de ces contrées, avec lesquels ils discutaient les conditions du retour, dont ils transmettaient à Rome les professions de foi, lorsqu'ils parvenaient à en obtenir, et auxquels ils remettaient ensuite les réponses apostoliques. En un temps où les princes chrétiens jouissaient en Orient de l'omnipotence sur l'Église aussi bien que sur l'État, cette manière de traiter la question de l'union était souvent la seule possible, et toujours la seule qui pût amener des résultats sérieux. Elle a réussi en certaines circonstances, on l'a vu plus haut, à opérer des rapprochements transitoires mais qui jamais ne furent définitifs. Les populations elles-mêmes n'étaient pas directement atteintes par ces actes de retour à l'unité, pas plus que par les revirements subits qui en rompaient de nouveau les liens : tout était livré au caprice des chefs que leur politique portait, tantôt à s'unir, tantôt à renoncer à l'union, selon que l'une ou l'autre de ces deux alternatives paraissait mieux servir leurs desseins. L'union comme le schisme n'étaient qu'affaires de surface, sans que la condition religieuse du pays se trouvât véritablement modifiée. Ce système de retour en masse n'aurait pu être réellement efficace qu'avec un pouvoir civil sincèrement désireux de l'union et un clergé fermement résolu à la faire prévaloir : l'un et l'autre manquaient à l'Orient, et l'Orient restait séparé de Rome.

Tandis que l'union se négociait de la sorte entre le Saint-Siège et les représentants du pouvoir en Orient, et ces négo-

ciations se sont poursuivies pendant plusieurs siècles, les missionnaires inauguraient la méthode des retours individuels, surtout auprès des communions dissidentes distinctes de celles qui dépendaient encore de l'empire grec. Deux procédés pouvaient être mis en œuvre : laisser ceux qui embrassaient l'union, à la voix des envoyés de Rome, dans leur rite propre et avec leurs usages particuliers, ou bien leur demander l'abandon de leur rite et le passage au rite latin. Les deux furent simultanément mis à l'essai par les missionnaires.

Le premier était surtout employé lorsqu'un patriarche ou des évêques revenaient à l'union; leurs lettres d'adhésion envoyées à Rome ou, leurs professions de foi au concile de Florence l'attestent, ils ne souscrivaient le retour à l'unité romaine qu'en demandant la conservation des rites et des usages de leurs Églises : ce que les Papes leur accordaient toujours, dès que leurs professions de foi étaient orthodoxes. On a vu, dans les chapitres consacrés aux résultats obtenus par les missionnaires, combien furent nombreux les retours accomplis de cette manière, en différents temps et en divers lieux. Malheureusement, on a pu s'en convaincre également par ce qui a été dit ensuite, des obstacles créés par la politique, des persécutions sans cesse renaissantes, des querelles rituelles, rendaient ces retours généralement éphémères ou les laissaient du moins confinés en des limites restreintes, lorsqu'ils étaient durables. La liberté religieuse et une instruction sérieuse donnée au clergé revenu à l'union auraient pu seules asseoir sur des bases solides l'œuvre heureusement commencée, et ces deux choses, indispensables l'une et l'autre, manquaient à peu près toujours. L'union ne fut définitivement consolidée qu'au siècle dernier par le rétablissement d'une hiérarchie locale régulièrement organisée, pour chacune des Églises orientales unies. Cette hiérarchie, c'est là un fait digne de remarque, s'est maintenue partout depuis lors, malgré les persécutions, et s'est même développée, surtout au dix-neuvième siècle, lorsque des jours plus favorables ont lui pour l'Orient.

Le second procédé, qui consistait à faire adopter les usages et les rites latins aux Orientaux ramenés à l'unité, a été mis en pratique, lui aussi, et parallèlement au précédent, ainsi qu'on l'a vu plus haut, surtout lorsqu'on ne se trouvait qu'en

présence de retours vraiment individuels, effectués par des personnes privées et non par des membres de la hiérarchie. Il serait faux de dire qu'il a été absolument stérile : l'histoire protesterait contre une telle assertion. Mais si on a réussi à ramener par ce moyen quelques âmes isolées, il n'en reste pas moins certain, les témoignages qui le prouvent sont aussi précis que nombreux, qu'on a soulevé par là la grande masse des Orientaux contre Rome, et abouti finalement, presque partout, à ne fonder aucun établissement stable, en dehors des régions occupées, jusqu'au commencement de ce siècle, par telle ou telle puissance européenne ou plus directement soumises à l'influence de l'Europe.

Une simple statistique montrera mieux que tout le reste combien peu d'Orientaux ont consenti, de fait, à embrasser le rite latin. Il y a, d'après le Père Werner, 158.510 catholiques de rite latin pour l'Égypte, la Perse, la Turquie d'Europe et d'Asie, la Grèce, y compris les îles de l'Archipel et les îles Ioniennes, Chypre, Candie et la Bulgarie. Ce nombre pourrait paraître relativement satisfaisant et présenter une assez belle somme de résultats acquis, au point de vue qui nous occupe, si tous ces catholiques étaient vraiment orientaux. Mais il n'en est rien. Outre un nombre assez considérable de catholiques venus d'Europe et établis dans les principales villes du Levant (1), où se trouvent précisément tous les groupes un peu importants de Latins, il faut encore en défalquer les Levantins proprement dits, c'est-à-dire les descendants des croisés, des Vénitiens, des Génois, des Pisans, qui ont conservé des places maritimes dans ces régions jusqu'à une époque assez rapprochée de nous. Cette double soustraction opérée, il ne reste plus qu'un bien petit nombre de vrais Orientaux passés au rite latin ; encore ont-ils, en l'embrassant, contribué à détourner leurs congénères de l'Église romaine, par suite du préjugé que leur changement de rite entretenait et qui a été, nous l'avons démontré déjà, un des principaux obstacles à l'union.

Mais il y a plus. Dans notre siècle, alors que par suite de la liberté plus grande donnée au catholicisme en Orient, les Églises

(1) A Alexandrie, par exemple, sur 40.000 catholiques latins, il n'y a que quelques centaines d'Orientaux ; les autres sont : Italiens 22.000 ; Maltais, 7.000, etc.

unies ont accompli des progrès vraiment considérables, partout où elles étaient représentées et organisées, les missions du littoral méditerranéen et des îles, où rien n'était fait en faveur du rite grec-catholique, sont demeurées stériles; plusieurs même ont vu diminuer progressivement le nombre de leurs fidèles, et les évêques qui en ont la charge ne font aucune difficulté d'avouer l'impossibilité où ils se trouvent d'opérer quelque bien auprès des non-unis. Parmi toutes ces missions exclusivement latines, une seule a eu quelques succès auprès de pauvres populations rurales, celle du patriarcat latin de Jérusalem, qui a réussi à fonder plusieurs paroisses néo-latines.

C'est surtout depuis la guerre de l'indépendance de la Grèce que les missions latines auprès des Grecs sont restées stériles, alors qu'au dix-septième et au dix-huitième siècles, les Pères Jésuites, qui respectaient le rite des populations, voyaient les indigènes des îles de l'Archipel et même de Constantinople accourir en foule à leurs instructions, leur demander les sacrements et faire profession de foi catholique, souvent avec l'assentiment de leurs premiers pasteurs.

II

Ces enseignements de l'histoire, qui paraissent cependant si clairs et si précis, n'ont pas empêché des opinions diverses de se produire jusqu'à nos jours relativement aux méthodes à suivre pour obtenir le retour de l'Orient à l'unité catholique.

Beaucoup de personnes, même parmi celles qui sont plus éclairées, conservent la conviction intime et très sincère, que l'Orient ne sera foncièrement catholique s'il ne devient latin. Cette conviction repose à la fois sur des sentiments puisés dans l'éducation première et dont il n'est pas toujours facile de se défaire entièrement, et sur des considérations multiples auxquelles on ne saurait *a priori* dénier toute valeur.

S'il est vrai de dire des populations orientales, ainsi que l'écrivait naguère le R. P. Arsène, provincial des Capucins à Constantinople, qu'«elles ne peuvent pas croire que la vérité parle une autre langue et puisse avoir un autre culte que les leurs »,

il faut bien reconnaître que nombre d'Occidentaux leur ressemblent beaucoup sur ce point. Habitués dès leur première enfance à ne voir que l'Église latine, dont tout leur inspire le respect et l'amour, ils en viennent aisément, même sans s'en rendre compte, à confondre le catholicisme avec le rite latin. Par la force des choses, catholique et latin sont pour eux synonymes, et tout ce qui n'est pas latin leur paraît plus ou moins éloigné de l'Église. L'éducation, surtout une éducation ecclésiastique sérieuse comme celle qui est reçue dans les séminaires d'Europe, devrait, ce semble, modifier ces premières impressions. Il n'en est cependant rien pour un grand nombre, et il ne saurait guère en être autrement, alors que les manuels consacrés à l'enseignement des séminaires passent à peu près sous silence les Églises unies d'Orient, et parlent en bloc de l'Église orientale comme d'une Église malheureusement séparée de Rome, sans toucher le moins du monde à la question des rites orientaux. Il est naturel que, dans ces conditions, on conserve, d'une manière générale et sans grande réflexion, une sorte de répulsion pour tout ce qui tient à une Église qu'on croit tout entière éloignée du bercail de Jésus-Christ. De sorte que souvent on arrive en Orient avec des idées toutes formées peu favorables aux rites orientaux, et avec un désir secret de ramener les âmes aussi bien à la pureté du rite qu'à l'intégrité de la foi. De là à considérer les Églises unies comme à peine catholiques, à n'avoir dans leur profession du catholicisme qu'une confiance limitée, il n'y a qu'un pas facile à franchir.

Ces idées préconçues pourraient, il est vrai, se modifier au contact des Églises unies et surtout en présence des décisions de Rome ; mais, pour peu qu'on s'occupe de l'histoire des Églises d'Orient, on ne tarde pas à y voir combien ont été souvent éphémères les unions réalisées dans le passé. Les idées déjà gravées dans l'esprit aidant, on est porté à conclure que l'union ne sera pas plus stable à l'avenir, si elle se réalise dans les mêmes conditions, c'est-à-dire, si on laisse les Orientaux dans leur rite propre. Le désir d'assurer plus efficacement le salut des âmes intervient ainsi, comme un stimulant nouveau, qui, si on n'y prend garde, incline l'ouvrier apostolique à faire prévaloir le rite latin.

D'autant plus que les Églises unies lui apparaissent avec une

organisation encore rudimentaire à certains égards; avec un clergé généralement insuffisant pour maintenir ce qui existe déjà et peu apte, semble-t-il au premier aspect, à entreprendre de ramener les non-unis, qui, assure-t-on généralement, sont hostiles aux Églises unies. Ses espérances se tournent donc encore vers le rite latin, dont les cadres fortement établis et la fécondité lui paraissent devoir s'attacher plus étroitement les âmes.

Enfin, il y a si peu de différence, extérieurement du moins, entre les Orientaux unis et les non unis de même rite, que la ligne de démarcation entre eux ne paraît pas à certains suffisamment tranchée, pour placer hors de toute atteinte la persévérance des premiers. C'est ce qui fait dire quelquefois que le catholicisme des Orientaux unis ne tient qu'à un fil que le moindre incident peut rompre, ainsi que vient de l'écrire, pour un groupe de ces catholiques, le *Bulletin de Saint-Francois et de la Terre Sainte.*

Les faits historiques ne manquent pas d'ailleurs pour donner à ces appréhensions un fondement trop réel. Il a fallu quelquefois bien peu de chose pour rompre, partiellement ou en totalité, des unions qui paraissaient solides. On se souvient encore des schismes qui ont désolé, il y a une quinzaine d'années, les Églises arménienne unie et chaldéenne, à propos d'une simple question de discipline. Ces schismes ont vite disparu, à la vérité, mais il n'en ont pas moins laissé des impressions défavorables chez certains esprits et des craintes pour l'avenir. On n'a pas oublié non plus la malheureuse défection des uniates de Lithuanie, due sans doute à des causes d'un autre ordre, dans lesquelles la question rituelle n'était pas en jeu; mais pour des hommes déjà prévenus contre les rites orientaux, il est assez naturel d'imputer au rite ce retour à la séparation, et de penser que les choses se seraient passées autrement si les uniates avaient été latins. En remontant un peu plus avant dans l'histoire, on trouve un autre exemple de défection peut-être plus frappant encore. Le Père Henry le relate ainsi dans ses lettres sur les missions de l'Archipel : « Nous lisons dans l'histoire du Concile de Trente publiée par le cardinal Pallavicini, que, du temps de Pie IV, les orateurs de la République de Venise représentèrent aux Pères du Concile que tous les peuples de la Morée et

des îles professaient les mêmes dogmes que l'Eglise romaine, étaient soumis au souverain Pontife, en recevaient des évêques et tous les règlements; qu'ils différaient seulement du côté du rite. Il est vrai que le Saint-Siège, voyant l'ignorance de leur clergé, subordonnait ordinairement l'évêque de rite grec à l'évêque de rite latin. Qui plus est, vers l'an 1660, la sacrée Congrégation décida que, comme la population grecque de Tine surpassait la population des Latins, ceux-ci devraient se conformer aux Grecs pour le calendrier; au lieu qu'à Malte, les Grecs étant en plus petit nombre, devaient se conformer à notre calendrier. Alors, nos Pères missionnaires donnaient les Exercices de saint Ignace, prêchaient, confessaient les évêques et les prêtres grecs...

« Le malheur a voulu que tous les membres du clergé latin n'étant pas prudents, que les évêques de l'autre rite et les prêtres étant très pauvres, les Latins abusaient parfois de la supériorité et de la confiance que leur accordait le Saint-Siège pour molester le clergé grec. On se fit des procès pour les limites des paroisses; l'union se refroidit. Vers l'an 1715, un moine russe, très intrigant, vint prêcher et entraîner tous les Grecs-unis dans le schisme. Il s'engendra parmi les deux Églises une animosité, une haine implacable (1). » Cette triste histoire et celle des uniates de Lithuanie dont il parle dans la même lettre amène le Père Henry à écrire : « Vous trouverez étrange, mon Révérend Père, que j'ose avancer qu'il faut ensevelir l'Église grecque. J'ai pour cette ancienne et célèbre Église toute la vénération qu'elle mérite. La question serait de savoir si Dieu, après avoir été tant offensé par elle, consent à la rétablir (2). »

C'est sans doute une conviction basée sur les mêmes faits qui a fait dire quelquefois, ainsi que l'écrivait encore un missionnaire après le congrès de Jérusalem, « que l'union de l'Église orientale séparée avec l'Église grecque-unie, aboutirait à un nouveau schisme pire que le premier ».

De là à conclure à l'impossibilité pour les Églises orientales de se relever jamais, et même de travailler efficacement avec l'aide des missionnaires latins à leur relèvement, il n'y avait qu'un

(1) Carayon, *Missions des Jésuites en Russie et dans l'Archipel*, 2e partie, p. 65.
(2) *Ibid.*, p. 92.

pas, et ce pas a été fait. On est allé jusqu'à croire qu'un clergé oriental formé à la vie apostolique ou même religieuse par les missionnaires, et d'après les méthodes qui ont placé le clergé de l'Occident dans un rang d'honneur, sera toujours impuissant à produire un bien sérieux auprès des populations non-unies. Au cours d'une enquête qu'il faisait sur cette importante question, l'abbé Martin, chapelain de Saint-Louis des Français, partisan lui-même d'un clergé oriental de rite, trouva, écrit-il, « un « vaillant contradicteur, qui, partant des faits examinés sur les « lieux mêmes, ne croyait pas les Orientaux capables de fournir « au sacerdoce des prêtres pieux et éclairés, au cloître des reli- « gieux pleins de zèle et de vertu (1) ». On peut rapprocher de cette parole celle que nous adressait plus récemment le supérieur d'une importante communauté en Orient en parlant des séminaristes grecs-unis élevés à Sainte-Anne à Jérusalem : « Vous faites bien de leur enseigner la théologie, mais, croyez- « moi, vous n'en ferez jamais rien si vous ne les faites passer « au rite latin. »

Et ce sentiment n'est pas si isolé qu'on pourrait le croire tout d'abord : il compte des partisans assez nombreux dont le P. Vanutelli caractérise ainsi l'opinion : « D'autres croient que les « *missionnaires latins seuls*, plus instruits, plus cultivés, et « possédant un prestige et une auréole d'apostolat plus noble, « doivent et peuvent exercer une action efficace sur les Orien- « taux (2). »

Pour tous ceux qui se rangent au sentiment développé jusqu'ici, quelle qu'en soit la raison, une seule solution pratique s'impose et elle peut se formuler en ces quelques lignes extraites d'un mémoire publié en 1865 par dom Gréa. Le savant religieux combat lui-même la thèse qu'elles expriment, mais il ajoute : « Il n'a pas manqué d'hommes apostoliques au courant « des choses de l'Orient, qui, convaincus de la vérité de cette « solution, se sont efforcés de la faire adopter. »

La thèse est ainsi formulée : « Renonçant à l'espérance de « faire sortir l'antique Orient de ses ruines, on doit considérer « comme définitive la déchéance des Églises de ces contrées;

(1) *La Chaldée chrétienne*, p. 185; Rome, 1867.
(2) *La Missione dei Latini in Oriente*, p. 7; Rome, 1894.

« regarder comme abolies par le schisme leurs anciennes cou-
« tumes, en particulier leurs langues liturgiques et la discipline
« en vigueur auprès d'elles ; les réprouver même et les condam-
« ner comme des vieux ferments de schismes et d'hérésies, afin
« que sur les ruines de l'ancien ordre de choses, soit établi un
« ordre de choses nouveau, c'est-à-dire de jeunes Églises de rite
« latin. C'est l'unique voie qui reste (1). »

III

Ce sentiment extrême, rarement formulé avec cette précision énergique, mais auquel aboutissent logiquement les opinions exposées plus haut, devait, comme fatalement, donner naissance à un extrême opposé. Aussi a-t-on soutenu quelquefois « qu'il « faut ramener l'Orient par le moyen des seuls Orientaux, parce « que sur des peuples qui suivent et qui doivent conserver un « rite oriental, ceux-là seuls peuvent et doivent exercer une ac- « tion qui pratiquent déjà ce même rite oriental (2) ». Le P. V. Vanutelli, à qui nous empruntons la formule de ce second extrême, l'attribue à *un certain nombre*, sans dire si ceux qui le soutiennent sont des Occidentaux ou des Orientaux. Présenté avec cet exclusivisme, ce sentiment ne doit pas avoir en réalité des partisans bien nombreux, mais il exprime certainement un désir assez répandu chez les Orientaux catholiques, de se passer le plus possible du secours des missionnaires latins, soit pour les besoins de leurs Églises unies, soit pour procurer le retour de leurs frères séparés. Que quelques-uns parmi eux, épris de la liberté récemment reconquise par leurs Églises, désireux pour elles d'une gloire depuis longtemps inconnue, et surtout pour se soustraire à l'influence toujours plus ou moins redoutée des Latins, aient cru pouvoir dès maintenant se passer de leurs secours, la chose n'aurait rien d'étonnant. On sait combien ils sont jaloux de leurs privilèges, combien ils redoutent de voir les missionnaires les leur ravir peu à peu, en les supplantant au-

(1) *De re catholica apud Orientales instauranda*, p. 6 et 7; Paris, 1845.
(2) *Ouv. cité.*

près des populations et en introduisant le rite latin : un moyen radical de faire cesser toute appréhension serait bien, en effet, d'écarter les missionnaires. Mais, on le verra plus loin, étant donnée la situation actuelle des Églises unies, un pareil sentiment ne peut être qu'un rêve auquel ne s'arrêteront certainement pas les esprits sérieux. Il était cependant nécessaire de le faire connaître pour donner une idée exacte des opinions plus ou moins en cours, sur la méthode à suivre en Orient.

Entre les deux extrêmes dont nous venons de parler, se tient le sentiment qui réunit sans nul doute la majeure partie de ceux qui se sont occupés de la question et que le P. V. Vanutelli formule ainsi : « Pour aboutir à des résultats, il est nécessaire « d'unir l'action des Latins à celle des Orientaux et de travailler de concert. » C'est la voix de la raison qui se fait ici entendre et c'est aussi celle de l'Église, comme on le verra bientôt.

Il convient d'indiquer encore, pour compléter cet exposé, plusieurs autres sentiments qui, sans s'écarter essentiellement du précédent, le modifient d'une manière assez sensible. Certains préconisent la méthode des retours en masse et présentent comme nuisible celle des retours individuels. Le P. Franco, si connu par ses écrits en faveur de l'union, combattant, dans un rapport présenté au congrès de Lille de 1893, les catholiques « qui considèrent l'Église orientale comme la rivale de l'Église « occidentale, et croient que pour faire triompher celle-ci, en « tant qu'elle représente le principe catholique, il faut com- « battre celle-là comme représentant le principe du schisme, » ajoute : « Pour ces catholiques, la conciliation entre les deux « Églises n'est pas possible et il leur est avis qu'il faut se bor- « ner à la méthode des conversions individuelles. »

Et après avoir rejeté comme fausse la prétendue impossibilité de la conciliation, l'orateur ajoute : « Quant aux conversions « individuelles, elles ne sauraient favoriser d'une manière « efficace les progrès du catholicisme en Orient. On dépense « des millions pour l'entretien d'écoles et d'instituts catholiques « en Orient; mais quel est le nombre des conversions indivi- « duelles? Et lorsqu'elles se réalisent ne donnent-elles pas « lieu à une recrudescence d'hostilités qui éloigne plutôt qu'elle « ne rapproche les Orientaux de l'Église catholique? »

Le système des retours en masse serait bien, en effet, ce qu'il y

aurait de plus expéditif : on atteindrait par là le schisme dans tout son ensemble, et la question serait résolue. On doit les désirer, on doit les préparer en faisant tomber les causes qui ont entretenu la discorde, cela ne peut faire l'ombre d'un doute, et c'est, du moins pour le moment, la seule manière de tenter quelque chose d'utile du côté de la Russie, par exemple. Mais pour les populations de la Turquie, de l'Égypte et de la Perse, ce mode d'action est moins pratique, parce qu'il n'y a là aucune autorité assez puissante avec laquelle on puisse traiter efficacement la question de l'union en masse. Pour ces derniers pays, il faut donc, sous peine de ne rien faire, continuer à s'attacher à la méthode des conversions individuelles, tout en évitant ce qui pourrait soulever les susceptibilités des Orientaux, en particulier le passage des néo-convertis au rite latin.

D'autres ont pensé que les règles tracées depuis longtemps par l'Église pour interdire plus ou moins rigoureusement le passage d'un rite à un autre, devraient être supprimées pour laisser place à la liberté individuelle dans le choix du rite qui, tout considéré, n'est qu'un point de discipline toujours susceptible d'être modifié par l'Église, si le bien des âmes le demande. Or, pensent les partisans de ce libéralisme rituel, l'accès de n'importe quel rite, soit oriental, soit latin, laissé au libre choix des chrétiens d'Orient, favoriserait le retour d'un grand nombre, que des motifs de plus d'une sorte portent à se détacher de leur rite propre pour donner leur confiance à un autre, qu'ils embrasseraient plus volontiers, et auquel ils resteraient plus fidèles après l'avoir choisi. Ce sentiment ne pouvait manquer de se produire dans un siècle de liberté comme le nôtre; mais, nous le dirons dans le chapitre suivant, il suppose de la part de ses auteurs une connaissance peu approfondie des choses de l'Orient, où nos idées européennes de liberté n'ont pas encore conquis la place qu'elles occupent chez nous, et où d'autres préoccupations plus vivantes feraient considérer comme nuisible à la cause des chrétientés orientales ce que nos mœurs nous portent à regarder comme une faveur.

Enfin on a émis une dernière hypothèse qui, à première vue, se présente avec des dehors fort spécieux et singulièrement attrayants. C'est celle de l'unification des rites orientaux en un seul. Unies en un seul corps, avec une hiérarchie unique, les

Églises catholiques d'Orient, aujourd'hui séparées d'intérêts, trop portées à se jalouser l'une l'autre, et quelquefois à se combattre mutuellement, respectivement peu importantes malgré les progrès réalisés dans ce siècle, formeraient une masse compacte, marchant avec ensemble au même but, et d'autant plus assurée de l'atteindre que l'unification décuplerait les forces éparpillées, et concentrerait des énergies souvent dépensées à des querelles intestines et sans profit. Le chapitre suivant dira aussi ce qu'il faut penser de cette combinaison si propre à séduire ceux qui, ne se faisant pas une idée suffisamment exacte de l'état social des populations chrétiennes de l'Orient, céderaient à un mirage fort beau mais trompeur. Il est aisé de conclure de cet exposé que, théoriquement, l'accord était loin d'exister soit entre les auteurs qui se sont occupés de l'Orient, soit entre les ouvriers apostoliques qui y étaient envoyés, et que, pratiquement, des manières de procéder bien différentes étaient mises simultanément en œuvre qui ne pouvaient que nuire à la bonne harmonie nécessaire au succès. Encore moins cette harmonie existait-elle entre les Églises unies et les missionnaires latins. Ceux-ci ont été trop souvent considérés par les Orientaux, même catholiques, comme des auxiliaires dangereux, dont il ne fallait accepter les services qu'avec défiance, et en se mettant toujours en garde contre le désir secret, qu'on leur prêtait, de latiniser l'Orient pour le faire catholique. La prédominance accordée en quelques points au rite latin; des privilèges concédés aux missionnaires et considérés comme un empiètement sur les droits des prélats indigènes; la subordination de ces derniers aux délégués apostoliques; les cas assez fréquents, en fait, de latinisation : tout cela entretenait la défiance et portait les Orientaux à voir des rivaux en coux qui étaient destinés à leur porter aide et secours.

Dans ces conditions, l'intervention de la suprême autorité à laquelle obéissent également les missionnaires latins et les Églises unies, devenait nécessaire, surtout à un moment où la situation politique de l'Orient permet à l'action catholique de s'exercer avec plus de liberté, et sur un terrain moins ingrat que dans le passé.

Elle est donc intervenue pour unir toutes les volontés dans

une action commune, tendant à un même but et par les mêmes moyens; elle a rassuré les Orientaux unis, leur a donné confiance en leurs auxiliaires, en même temps qu'elle enlevait tout prétexte aux accusations d'arrière-pensée de latinisation dont les non-unis ne cessaient de poursuivre l'Église romaine. C'est l'œuvre de Léon XIII qu'il nous reste à étudier dans les chapitres suivants.

P. Michel.

(*La fin au prochain numéro.*)

BIBLIOGRAPHIE

Lepsius, *Armenien und Europa. Eine Anklageschrift*, Berlin, Faber, 1896, 248 p.

Il y a quelques mois, l'Angleterre, l'Amérique et la France possédaient déjà sur la question arménienne toute une littérature. En Allemagne, cette question avait à peine été traitée. Le célèbre docteur allemand Lepsius, au retour d'un voyage qu'il fit en mai dernier en Anatolie et en Syrie, s'aperçut de cette lacune et résolut de la combler. Le livre qu'il a écrit sur les massacres arméniens, rempli de faits puisés aux sources les plus sûres et de passages d'une haute éloquence, est l'un des plus beaux qui aient été consacrés à ce douloureux sujet. Le Dr Lepsius n'a point ménagé le blâme à la diplomatie des puissances européennes; il n'a pas atténué la culpabilité du Sultan ni diminué la part prise aux massacres par les gouverneurs turcs, les officiers et les soldats. Le fait que ces exécutions sanglantes ont été systématiquement préparées et froidement ordonnées est au reste aujourd'hui démontré et connu. Les réflexions que l'auteur a entendues dans le cours de son voyage, de la bouche des Turcs ou de celle des chrétiens, n'ont fait que le confirmer encore. Ces paysans mettent en cause le Cheïkh ul-islam à côté du Sultan; et ils donnent en outre créance à une autre opinion, celle-là tout à fait légendaire, mais qui constitue à un certain point de vue un indice curieux à remarquer, à savoir : que l'empereur d'Allemagne aurait écrit au Sultan, et que c'est à la suite de cette intervention qu'on aurait mis fin aux massacres.

Le Dr Lepsius a ajouté à son récit personnel d'autres travaux qui le corroborent : une lettre du vice-consul Fitzmaurice à Sir Ph. Currie sur le massacre d'Orfa, un article de E.-J. Dillon sur les Arméniens avant les massacres, paru en août 1895 dans la *Contemporary Review*, une liste des profanations d'églises, meurtres de prêtres, enlèvements et viols, qui est celle que le R. P. Charmetant a publiée avec la statistique officielle des massacres sous le titre de *Martyrologe arménien;* enfin cette statistique même.

Je ne voudrais pas dire que le Dr Lepsius ait indiqué aucun remède bien précis aux maux dont souffre l'Arménie, mais, comme récit historique et comme tableau de l'état des choses en Orient, son volume est à lire et à méditer. Il a de fort belles pages pour montrer comment, par suite du caractère général du peuple musulman, les massacres, qui n'étaient dans

le principe inspirés que par la politique, sont devenus en pratique l'effet de la haine religieuse des Mahométans contre le christiasnime. A côté de la statistique des meurtres, il essaie de faire celle des abjurations, plus difficile à dresser que l'autre et non moins affreuse; mais dans cette lamentable recherche il découvre des faits d'une grandeur admirable. Je ne puis m'empêcher de citer ici quelques-uns des traits qu'il rapporte.

« Ne songerait-on pas, dit-il (p. 37), à l'héroïsme des Macchabées, lorsqu'on entend à Orfa une mère, dont on voulait forcer les fils à l'apostasie, les appeler et leur dire : « Faites-vous tuer, mais ne reniez pas le Seigneur Jésus. »... A Bitlis, cent femmes dont les maris viennent d'être massacrés sont conduites par les soldats sur une place publique. On leur dit : « Laissez votre Christ et nous vous laisserons vivre. » Que répondent-elles alors : « Non, nos maris sont morts pour lui, nous voulons faire comme eux. » Et toutes sont égorgées. A Césarée, pendant le massacre du 30 novembre, un protestant était seul dans sa maison avec sa fille âgée de douze ans; la mère s'était déjà enfuie. Un Turc entre dans la chambre où se trouvait la petite fille : « Mon enfant, dit-il, ton père est mort, parce qu'il ne voulait pas embrasser l'islamisme. Maintenant je vais te faire mahométane et je te prendrai dans ma maison pour t'y entretenir comme ma fille. Acceptes-tu? — Je crois en Jésus, répondit l'enfant; c'est mon Seigneur et je l'aime; je ne peux pas faire ce que tu veux, quand même tu me tuerais. » Alors le barbare tira son épée contre l'enfant et la frappa douze fois en différents endroits. A la suite de cette scène la maison fut saccagée et brûlée avec le cadavre du père. Mais le soir un chariot s'arrêta devant la maison où s'était réfugiée la mère de la petite fille. Un voisin, un Turc, qui lui était lié d'amitié, vint la trouver et lui dit : « Je te rapporte le corps de ta fille. Tu es mon amie, je n'ai pas voulu le laisser là. Cela me fait de la peine, ce qui t'est arrivé. » La mère prit le corps sans sentiment et découvrit qu'il y avait encore de la vie en lui. Un chirurgien fut appelé : l'enfant revint à elle : elle est maintenant en bonne santé. »

Le mémoire cité de M. Dillon a surtout pour but de nous faire connaître les procédés de la justice turque. On nous permettra d'en extraire ce trait caractéristique.

En juin 1890, il s'éleva un grand trouble dans le village d'Alidjikrek. Les bergers arméniens qui paissaient les troupeaux rentraient en courant au village et appelaient au secours : « Les Kurdes d'Ibil-Oglov Ibrahim sont venus s'emparer de nos troupeaux et ils nous ont chassés de notre pâturage. » C'est là un événement assez commun dans l'Arménie turque. — Quatre jeunes hommes sortirent aussitôt pour poursuivre les Kurdes, mais à peine avaient-ils atteint le lieu où se trouvaient les ravisseurs que ceux-ci firent feu et l'un des jeunes hommes, nommé Hossep, fut tué sur la place. Un second, du nom de Harôthiôn, fut blessé mortellement. Leurs camarades s'enfuirent dans une affreuse angoisse vers le village. La population épouvantée suspendit ses travaux. Le prêtre et quelques habitants notables se rendirent sur le théâtre du meurtre, tandis que d'autres montaient à cheval pour avertir la gendarmerie. Les zaptiehs vinrent bientôt, accompagnés d'un officier; ils trouvèrent Hossep mort et le curé Ter

Ohannès occupé à administrer les derniers sacrements à Harôthiôn qui était mourant. Ils lui enjoignirent de cesser ses prières et lui demandèrent sur un ton menaçant : « Où sont les meurtriers kurdes? — Ils se sont enfuis, » fut la réponse. « Vraiment? Probablement vous les avez tués, chiens. Je vous arrête tous. » Et se tournant vers le prêtre : « Toi aussi, cria-t-il, marche! » On les conduisit à Hassankaleh et on les jeta dans une affreuse prison... Ils y passèrent un an entier... » Quand leurs geôliers, enfin adoucis, les rendirent à la liberté, leur santé était ruinée et leurs affaires gravement compromises. Les Kurdes assassins demeurèrent libres et saufs; ils furent ensuite incorporés dans le régiment des hamidieh.

Quel que soit l'effet pratique qu'il puisse produire, ce livre du Dr Lepsius est noble et beau; c'est un cri de juste indignation et de pitié profonde que jette la conscience de l'Allemagne chrétienne.

Bon Carra de Vaux.

LA

PRISE DE JÉRUSALEM

PAR LES PERSES, EN 614 (1)

ÉLÉGIES DU PATRIARCHE SAINT SOPHRONIUS, ET RÉCIT CONTEMPORAIN DU MÊME ÉVÉNEMENT, PAR UN MOINE DU COUVENT DE SAINT-SABAS.

I

La prise de Jérusalem par les Perses de Chosroès II, le 26 mai 614, a été racontée par les historiens byzantins (2) avec un laconisme désespérant. Il semble que les paroles leur fassent défaut pour décrire la grandeur de cette catastrophe qui désola tout l'Orient (3). On ne connaissait ni les circonstances de la chute de la Ville Sainte, ni les détails de sa ruine.

Cette douloureuse lacune avait été en partie comblée par la publication de certains passages de la chronique de l'évêque arménien Sépêos, cités dans la *Chronologie arménienne* de

(1) *Alias* 615.

(2) Notamment par la *Chronique pascale*, *Théophane*, *Zonare*, *Cedren*, *Eutychius* (Ibn-Batrick) et le *moine Antiochus*.

(3) Couret, *La Palestine sous les Empereurs grecs*. Thèse soutenue devant la Faculté des Lettres de Paris, pages 242 à 244. (Grenoble, Imprimerie Allier, 1869, in-8°, non mise dans le commerce.)

M. Dulaurier (1) et dont a su tirer un excellent parti M. Ludovic Drapeyron, dans sa remarquable thèse de Doctorat ès-lettres intitulée : *L'empereur Héraclius et l'Empire byzantin au* VII*e siècle* (2). Mais l'exagération manifeste, le manque de critique et de sincérité, l'amour de la fable inhérent aux annalistes arméniens (3), et surtout l'invraisemblance frappante de certains détails nous mettaient en garde contre ce texte nouvellement produit et que certains auteurs croyaient même pouvoir traiter avec une sévérité assez dédaigneuse (4). On attendait un document de source plus autorisée, à la fois plus grave et plus complet, car, dans les fragments (5) de l'arménien *Sépéos*, les lacunes sont aussi considérables que le récit est suspect. Ce document était tout indiqué, on en connaissait l'existence, on en citait même la première ligne. C'était l'*Élégie* ou *Ode anacréontique* par laquelle le patriarche de Jérusalem, saint Sophronius, dont le nom semble résumer toutes les gloires et les vertus de l'Église grecque unie, avait déploré la ruine de la Ville Sainte par les Perses, en 614. Mais cette *Élégie* si importante et par sa date contemporaine de la catastrophe et par sa provenance, puisqu'elle émanait d'un personnage si considérable, cette *Élégie* était perdue : le grand évêque semblait avoir emporté dans sa tombe le cri de désespoir que lui avait arraché le sac de la Ville Sainte...

Qu'il me soit permis de saluer ici l'illustre mémoire de cet admirable prélat, de ce modèle de piété, d'orthodoxie, de science religieuse et littéraire et de courage patriotique, dont naguère un de mes meilleurs et plus regrettés amis a raconté la noble vie en quelques pages charmantes (6) ! Cet ancien pro-

(1) Dulaurier, *Recherches sur la chronologie arménienne*, etc., tome Ier (Paris, Imprimerie nationale, 1859, in-4°).

(2) Pages 13, 102, 103, 131, etc. (Paris, Thorin, 1869, in-8°.)

(3) « Or les Arméniens sont fourbes dès l'origine et vivent toujours de fourberie. » (*Chronique syriaque de Denys de Tell-Mahré*, page 102 du 112e fascicule de la *Bibliothèque de l'École des Hautes-Études*, Paris, Émile Bouillon, 1895, gr. in-8°.)

(4) *Essai sur les anciens pèlerinages à Jérusalem, suivi du texte du pèlerinage d'Arculphe*, par M. Martial Delpech (A Paris, chez Léon Techener, libraire, etc., et à Périgueux, chez J. Bounet, imprimeur-libraire, 1870, in-8°), page 235, note 2.

(5) Cette chronique n'a pas été publiée dans son intégralité, nous n'en possédons que des extraits.

(6) *Vie de saint Sophrone patriarche de Jérusalem*, par M. l'abbé Laurent de Saint-Aignan, chanoine de la cathédrale d'Orléans, membre de l'Académie de Sainte-Croix. (Extrait du tome V des *Lectures et Mémoires de l'Académie de Sainte-Croix*.)

fesseur de rhétorique, originaire de Damas, « la perle de l'Orient », montra bien que, selon un mot célèbre, « l'Université mène à tout, à condition d'en sortir ». Abandonnant sa chaire et congédiant ses nombreux élèves, tour à tour moine, anachorète, pèlerin, hagiographe, théologien et poète, il parcourt l'Orient, visite, avec son ami Jean Mosch, les monastères de Syrie et d'Égypte, en recueille les mystiques traditions (1), devient à Alexandrie le bras droit du patriarche saint Jean l'Aumônier, fait voile pour Rome, s'agenouille dévotieusement devant le pape saint Dieudonné (2), retourne en Orient et s'enferme dans le monastère de Saint-Théodose (3), au désert de Judée, jusqu'au jour où la voix unanime du clergé, des moines et du peuple l'appelle au trône patriarcal de Jérusalem. Là, il achève de réparer les désastres de l'invasion persane, combat les erreurs théologiques du patriarche Sergius de Constantinople, tient tête à l'empereur Héraclius, et, en présence de la défaillance des armées byzantines, des incertitudes de l'Empereur et de la désolation générale, il défend pendant près d'une année Jérusalem contre les Arabes. Forcé de rendre la Ville Sainte, il exige la présence du Khalife, obtient, grâce à son indomptable énergie et au prestige de son nom, des conditions exceptionnelles (4), envoie au siège de Rome, par l'intermédiaire d'un de ses suffragants (5), un dernier témoignage de fidèle orthodoxie, puis, le cœur brisé, se couche dans sa tombe, les mains jointes et la crosse pastorale entre ses bras pieusement raidis... Voilà l'auguste auteur, l'insigne personnage duquel émane l'*Élégie* que nous avons eu la bonne fortune de retrouver; il l'a composée,

(1) Ces traditions, rédigées à Rome par Jean Mosch et Sophronius, forment le très curieux recueil intitulé : *Pré spirituel*. (*Patrologie grecque* de l'abbé Migne, tome LXXXVII, pars tertia, col. 2851 à 3116.)

(2) *Saint Deusdedit* (19 octobre 615 — 8 novembre 618); ou peut-être *Boniface V* (23 décembre 619 — 25 octobre 625) (*Histoire de l'Église*, par Fr.-X. Kraus, traduite par P. Godet et C. Verschaffel, tome II, pages 61 et 518, Table chronologique; Paris, Bloud et Barral, 1891, in-8°).

(3) En ce moment réédifié par les Grecs avec l'argent de la Russie. (*Échos de Notre-Dame de France*, 9e année, n° 10, avril 1896, pages 71 à 73; Paris, 8, rue François Ier.)

(4) *Histoire de Jérusalem et d'Hébron, depuis Abraham jusqu'à la fin du XVe siècle de J.-C. Fragments de la chronique de Moudjir-ed-Dyn*, traduits sur le texte arabe par Henry Sauvaire, pp. 36 à 43. (A Paris, chez Ernest Leroux, MDCCCLXXVI, in-8°.)

(5) Étienne, évêque de Dor.

de l'année 620 à l'année 628, au monastère de Saint-Théodose, entre Jérusalem et Saint-Sabas, auprès de la tombe de son vieux compagnon Jean Mosch. Les éditeurs des œuvres de Sophronius : Fabricius, Pierre Matranga, le cardinal Mai, etc., en avaient déjà signalé et déploré la perte. L'un d'eux, le Sicilien Pierre Matranga, dans une note reproduite au bas de la colonne 3.799, note 47 du tome LXXXVII (*pars tertia*) de la *Patrologie grecque* de l'abbé Migne, fait cette remarque attristée : « Seul, « le premier vers de cette Ode subsiste : plaise à Dieu qu'un « autre plus favorisé que moi en puisse découvrir dans un nou- « veau manuscrit le texte intégral ! Sans doute, nous y lirions « les plaintes déchirantes de Sophronius sur la prise de Jérusa- « lem par le Perse Chosroès en 614. Je suis heureux de pouvoir précisément vous apporter cette Ode dont la disparition était si vivement ressentie par les vieux éditeurs de saint Sophronius et par tous les amis de la Terre Sainte. Elle a été retrouvée, non par moi, mais par le très regretté comte Riant, dans un manuscrit du *Cabinet des Titres* de notre belle *Bibliothèque nationale*. Mon seul mérite a été de remarquer et de relever la brève indication de cette précieuse trouvaille demeurée inaperçue et comme noyée au milieu de l'océan de notices, de titres d'ouvrages et de noms d'auteurs dont se compose l'*Inventaire des manuscrits relatifs à l'Orient Latin* (1). Ce texte était tellement contracté et défiguré par les abréviations qu'il ne m'a pas été possible de le déchiffrer en entier : j'ai dû recourir, par l'intermédiaire de mon excellent ami, M. Lucien Auvray, sous-Bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, à l'obligeante érudition de M. H. Lebègue, Chef des travaux paléographiques à l'École des Hautes-Études, qui, avec un talent, une bonne grâce et un désintéressement auxquels je suis heureux de rendre un public hommage, a bien voulu copier pour moi ce texte malaisé. Restait à le traduire. J'ai entrepris ce travail, mais bientôt les difficultés ont été telles, le manuscrit était tellement défectueux et corrompu, que j'ai dû appeler au secours un helléniste de premier ordre dont la ville d'Orléans est justement

(1) *Archives de l'Orient Latin*, publiées sous le patronage de la Société de l'Orient Latin (Paris, Ernest Leroux, 1881, in-8), tome II, 1re partie, B. § 2 : *Inventaire sommaire des manuscrits relatifs à l'Histoire et à la Géographie de l'Orient latin*, page 135, ligne 23.

fière : le savant M. Anatole Bailly. Il a eu la bonté de me rétablir et de m'aider à traduire cette énigmatique *Élégie* si précieuse pour tous ceux qui s'intéressent à la Terre Sainte et aux études byzantines. Qu'il veuille bien recevoir ici mes plus affectueux remerciements!

Cette pièce de poésie se compose actuellement de quatre-vingt-huit vers, mais en comprenait à l'origine quatre-vingt-seize. Elle est, comme les autres œuvres poétiques de Sophronius, une *ode anacréontique*, c'est-à-dire écrite dans le mètre appelé par les métriciens *anacréontique*, formé de deux brèves et de trois *trochées* (une longue et une brève).

La langue employée est une imitation du grec classique, une contrefaçon de la vieille langue épique. Le dialecte est, en général, l'*ionien*. L'ode se compose de vingt-deux quatrains, et la lettre initiale de chacune de ces strophes est une lettre de l'alphabet grec écrite en rouge dans le manuscrit; ces lettres se succèdent dans l'ordre traditionnel de l'alphabet. Malheureusement, deux lettres manquent : l'H et l'Ω, ce qui entraîne la perte de quatre distiques, c'est-à-dire de *huit vers*. Un instant, nous avons cru découvrir une sorte d'assonance rimée, mais ce fugitif indice, qui paraît dû au seul hasard, s'est évanoui devant une investigation plus approfondie. A côté de cette imitation voulue, manifeste, prétentieuse de l'antique, nous devons constater un regrettable et puéril abus du jeu de mots, de l'antithèse et de l'allitération, un usage exagéré de l'ellipse, et surtout ce quelque chose de vague et de pompeux qui est le grand défaut de l'esprit oriental.

Mais ce qui constitue, au point de vue calligraphique, le caractère spécial, exceptionnel, la personnalité de cette ode, c'est la manière dont elle est disposée sur le papier. Elle est écrite sur deux longues colonnes de quarante-quatre vers chacune, séparées l'une de l'autre par un espace blanc; mais les lignes, au lieu de se suivre perpendiculairement, colonne par colonne, comme cela a presque toujours lieu, se succèdent *horizontalement* de gauche à droite en passant alternativement d'une colonne à l'autre. Le premier vers commence la colonne de gauche; le second forme la première ligne de la colonne de droite; le troisième revient à gauche et le quatrième, repassant du côté opposé, constitue la seconde ligne de la colonne de droite. En

un mot, au lieu de se lire perpendiculairement et successivement, les colonnes doivent se lire *horizontalement et alternativement*.

Ce texte, remarquablement calligraphié sur un soyeux papier vélin, est une copie faite vraisemblablement au dix-huitième du siècle par un scribe ayant une très belle main, mais fort ignorant grec. Il a omis des vers, en a estropié d'autres qui, par sa faute, sont devenus faux ; il en a rendu plusieurs inintelligibles, a confondu des mots offrant une certaine analogie de forme et d'assonance mais de sens très dissemblable, a ajouté de son chef une ponctuation absolument fantaisiste, et n'a certainement point compris ce qu'il écrivait. Il a ainsi rendu nécessaire un examen scrupuleux ou plutôt une revision, un rétablissement presque complet du texte mutilé. Nous ignorons absolument où et sur quel manuscrit antérieur cette copie a été exécutée. Le volume dont elle fait partie provient de la Bibliothèque de l'archevêque de Toulouse, Charles de Montchal, décédé en 1651 ; de là il a passé dans celle de Charles-Maurice Le Tellier, archevêque de Reims, d'où il est parvenu, vers l'année 1700, à la *Bibliothèque du Roi*, devenue la *Bibliothèque nationale* (1). Il porte le n° 3282 du *fonds latin*, et consiste dans un mince manuscrit in-1° couvert en parchemin jauni, contenant des textes latins au milieu desquels émergent bizarrement (folios 19 à 65) un certain nombre de pièces grecques. L'Élégie du patriarche saint Sophronius occupe les folios 26 *in fine* recto et verso et 27 recto à peu près en entier.

Mais la question littéraire, pour intéressante qu'elle soit, ne saurait être pour nous, historiens, que l'accessoire. Quels sont, au point de vue *historique*, les résultats apportés, les connaissances nouvelles fournies par la découverte de l'*Élégie* de saint Sophronius? — Ces résultats sont d'un réel intérêt.

(1) Le Ms. latin n° 3282 provient de Charles-Maurice Le Tellier, archevêque de Reims, comme l'indique cette mention du premier feuillet de garde : « *Codex Telleriano Remensis*, 55 ». Une note manuscrite de notre exemplaire du *Catalogue des Mss. latins*, imprimé en 1744, indique en outre qu'il faisait auparavant partie de la Bibliothèque de Charles de Montchal, archevêque de Toulouse, mort en 1651 : en effet, la contenance de ce Ms. correspond exactement à la notice qui en est donnée, sous le n° 74 des manuscrits de Montchal, dans la *Bibliotheca bibliothecarum* de Montfaucon, tome II, page 900. Les manuscrits de Charles-Maurice Le Tellier sont arrivés presque tous par don à la Bibliothèque du Roi en 1700. (Note due à l'obligeance de M. Lucien Auvray, sous-Bibliothécaire à la Bibliothèque nationale.)

D'abord, l'*Élégie* en question nous prouve que, comme au temps du pèlerinage de sainte Sylvie, en 385, Jérusalem continuait, deux siècles et demi plus tard, à être habitée par une population d'élite, mais d'origine principalement cosmopolite, pratiquant dans la vie civile presque toutes les vertus de l'état monastique (1).

Ensuite, elle nous peint l'épouvante générale causée par la marche des Perses; la fuite éperdue, non seulement des populations affolées, mais encore des moines et des anachorètes de Syrie et de Palestine venant confusément chercher dans la Ville Sainte un refuge qui leur semblait inexpugnable.

En troisième lieu, et surtout, elle nous donne de précieux détails sur le siège même de Jérusalem par l'armée persane du général *Romizanès*, surnommé « le Sanglier royal ». Elle nous prouve que, à la différence de ce qu'avaient cru les annalistes byzantins suivis à tort par Lebeau (2), Darras (3), Martial Delpit (4) et autres historiens (5), Jérusalem ne s'est point rendue sans combat; que, au contraire, elle s'est vaillamment défendue, plus encore peut-être que, en 1187, contre Salâh ed-dîn. Pour la réduire, les assaillants ont dû recourir aux machines de guerre et, chose plus rare, à l'incinération des remparts par d'énormes bûchers amoncelés au pied des murs et dont l'action calcinait et faisait éclater les assises de pierres. Au lieu de capituler misérablement, comme on le pensait à tort, les habitants privés de tout appui, à peine soutenus par un faible détachement de troupes romaines rappelé en toute hâte de Jéricho, mais puisant dans leur cœur l'énergie des jours désespérés, ré-

(1) Assertion malheureuse contredite par le document arabe que nous publions plus loin.

(2) Lebeau, *Histoire du Bas-Empire* (édition de Saint-Martin), tome X, livre LV, § 16, p. 137; et tome XI, livre LVI, § 9, p. 11.

(3) Abbé J.-E. Darras, *Histoire générale de l'Église depuis la création jusqu'à nos jours*, tome XV, troisième époque, chap. v, page 288. (Paris, Louis Vivès, 1871, in-8°.)

(4) *Essai sur les anciens pèlerinages à Jérusalem, suivi du texte du pèlerinage d'Arculphe*, par M. Martial Delpit, p. 235, texte et note 2, p. 236, 237. (Paris, Léon Techener; Périgueux, J. Bonnet, 1870, in-8°. Ouvrage cité avec éloges par le comte Riant dans sa brochure intitulée : *La donation de Hugues, marquis de Toscane, au Saint-Sépulcre*, page 5. (Paris, Imprimerie nationale, MDCCCLXXXIV, in-4°. Extrait des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, t. XXXI, 2 partie, pp. 151-195.)

(5) Couret, *La Palestine sous les empereurs grecs*, page 212.

parent activement les vieux remparts de la « bienheureuse Eudocie », les garnissent de projectiles et d'archers et repoussent longtemps (durant vingt jours) tous les assauts..... Mais enfin, les Perses, furieux, renversent les murailles, se précipitent, l'épée au poing, par la brèche, égorgent la population, incendient la ville, embrasent les sanctuaires, musée de l'art religieux et orgueil de l'Orient chrétien, pillent les basiliques et en emportent les dépouilles au fond de l'Asie..... Au premier rang de ces dépouilles opimes : la *Sainte Croix* dans son reliquaire de vermeil!...

Enfin, notre *Élégie*, — et ce n'est pas le moindre de ses résultats, — détruit la curieuse mais invraisemblable légende des deux prises successives de la ville racontée avec tant d'assurance et si peu de véracité par le fallacieux *Sépéos* et, d'après lui, par le distingué M. Ludovic Drapeyron. A en croire le chroniqueur arménien, les Perses seraient entrés une première fois dans Jérusalem en vertu d'une capitulation amiablement consentie; ils auraient respecté la ville (1) et se seraient éloignés en laissant une faible garnison dans le *Prétoire* et la Tour de David. Croyant ce départ irrévocable, les habitants se seraient soulevés, auraient arboré de nouveau le *labarum* byzantin et massacré la petite garnison persane. Les Perses, encore peu éloignés, campés peut-être à *Mechatta* (2), sur la route de l'Euphrate, ou sur la frontière égyptienne, seraient revenus à grands pas, auraient assiégé et pris d'assaut Jérusalem et l'auraient pillée et incendiée pour la punir du manque de foi de ses citoyens.....

(1) Ce qui rendait un peu moins invraisemblable cette mansuétude inattendue des Perses, c'était la croyance où l'on était que Chrosroès II avait épousé une sœur ou une fille de l'empereur de Constantinople, Maurice, nommée Marie. Mais c'est là, semble-t-il, une légende, acceptée cependant encore par quelques auteurs. Chrosroès n'a point épousé ni une sœur, ni une fille de l'empereur Maurice : sa femme préférée était une chrétienne de la Suziane ou du Liban, nommée *Sira* ou *Schirin* (*Irène*), qui n'était point, tant s'en faut, de sang impérial. (Lebeau, *Histoire du Bas-Empire* (édition de Saint-Martin), tome X, livre LIII, page 334, texte et note 3; et livre LV, page 436. — Ludovic Drapeyron, *L'Empereur Héraclius et l'Empire byzantin au VIIe siècle*, page 88.)

(2) *Au delà du Jourdain*, par le R. P. Marie-Joseph Lagrange, des FF. PP., dans la *Science catholique*, 1890, pages 14-15. — Le savant Père Germer-Durand attribue la fondation du palais de *Mechatta*, non point à Chosroès II, mais au khalife Abd-el-Mélek. (*Excursion dans les montagnes Bleues par des moines de Notre-Dame de France à Jérusalem*, page 28. Paris, *Maison de la Bonne Presse*, 8, rue François Ier, s. d., in-1°.)

Tout cela est un rêve, ou plutôt un récit fabuleux reposant peut-être sur le souvenir indécis de propositions de paix réellement faites à Jérusalem par les Perses avant le siège, propositions qui, malheureusement, furent rejetées sur le conseil équivoque de quelques anachorètes du désert de Juda (1). Du reste, s'il fallait une preuve de plus que le pillage de Jérusalem rentrait bien dans le plan stratégique de l'état-major perse, c'est le coup de main tenté sur Jérusalem, moins d'un siècle auparavant, par *Chosroès Nouschirvan,* sur le double conseil des Mages et des Samaritains, tentative déjouée par une marche rapide de Bélisaire (2).

Telles sont les notions nouvelles et les amendements historiques qui émanent de l'*Élégie* du patriarche saint Sophronius. Tout à l'heure nous compléterons ces indications, forcément très brèves, vu l'exiguïté du poème, par un document de source toute différente, entièrement inédit, et de dimensions tout autrement spacieuses.

Voici maintenant le texte même de l'*Élégie* de saint Sophronius. Nous le publions tel qu'il existe dans le manuscrit de la Bibliothèque nationale. Les remarques et corrections seront proposées en note et la traduction française fera suite au texte grec (3).

Bibliothèque nationale. Cabinet des titres. Mss. latin n° 3282, *ch.* XVI, *folio* 26, au milieu de la page, et *folio* 27 :

Τοῦ ἁγίου Σωφρονίου πατριάρχου ἱεροσολύμων, στίχοι
ἀνακρεόντιοι εἰς τὴν ἅλωσιν τῆς ἱερουσαλὴμ, κατὰ
ἀλφάβητον.

Ἁγία πόλις θεοῖο,
ἱερουσαλὴμ μεγίστη,
Βλεφάρων ἐμῶν τὸ χεῦμα,
κραδίης ἐμῆς ὁ θρῆνος,

ἁγίων ἕδος κράτιστον,
τίνα σοι γόον προσοίσω;
βραχὺ πρὸς τόσην ἀνίην,
μέτριος τόσον πρὸς ἄλλοις

(1) Voir plus loin le récit arabe.
(2) Couret, *La Palestine sous les empereurs grecs*, page 240, et auteurs cités.
(3) Cette traduction sera donnée au § III.

Γοερὸν ὅμως βοήσω,
ὅτι κῦρμα τοῖον εὗρες,
Δολερὸς προσῆλθε μῆδος,
πολεμῶν πόλεις πολίτας,
ἐπὶ σοῖς τόνοις ὑφαίνων
δακρύων φορὰν καλύπτον.
ἀπὸ περσίδος κακίστης,
πολεμῶν ἄνακτα ῥώμης.

Folio 26 verso

Ἐπὶ δὲ χθόνα προβαίνων,
ἵνα καὶ πόλιν θεοῖο,
Ζακότῳ ὤρτο δαίμων,
ζαθέους πόλεις πολίχνας,
λείπει H j
Θεράποντες ἔνθα χριστοῦ,
μόνον ὡς ἴδον μολοῦντα,
Ἱερὸς γὰρ ἔσχε δῆμος,
ἰδίας πόλεις λιπόντες,
χρατερὸς γὰρ αὐτῶν οἶστρος,
ἀπὸ πατρίδος τροχάζεν,
Λεπαδνὸν αὐτῷ πότμον,
ἰκρύῳ παγεὶς ἐν ἥλοις
Μετὰ συμβόλων γε νίκης
θανάτου κράτος πατήσας,
Νόμον ἔνθα δὶ λοιπόντες,
πόλιν ὡς πόλον κατῴκουν,
Ξένος, ἄστεος πολίτης,
ποθέων πόλιν θεοῖο,
Ὅθεν ὡς παρόντα πάρθον,
ἴδον εὐθέως δραμόντες
Παλάμας δὲ τὰς πανάγνους
προμαχεῖν ἄνακτα χριστὸν,
Ῥάχεος ὕπερθεν τείχους
ὁπόσοι ἀγῶνων συνεύνων.

ἀγίην κάκιστος ἦλθεν,
ἱερουσαλὴμ ὀλέσῃ,
μανίῃ φθόνῳ, μαχαίρῃ,
φοινικοῖς ξίφεσι πέρσας·

ἀπὸ παντὸς ὄντες ἔθνους,
πόλεως φῦγον ἔνδον.
διὰ χριστὸν ἔνθα ναίων,
ἰδίους δόμους ἀφέντες,
ἐκάλει γόνου θεοῖο,
ἱερουσαλὴμ ἐς ἄστυ,
μερόπων οἷς ὑπέστη,
ἵν' ὅλον γένος σαώσῃ.
μεγάλης τάφων ἀνέστη,
θανάτου βροτοὺς ἀπάρας.
Γαμικὸν, νέοι, γυναῖκες,
χθονὸς ἄγγελοι φανέντες,
φιλίαν θεοῦ διώκων,
παθέων ἄνευθεν ναίων,
ἅμα τοῖς φίλοις ἑβραίοις
πόλεως πόλεις συνῆψαν.
δμαδὸν πρὸς ὕψος ἦραν,
πόλεως ἑῆς καλοῦντες.
ναετὴς ὄλυμπός ἐστιν·
λάχον εὐτελεῖς μερίμνας.

Folio 27

Σταθερὸν νόον κρατοῦντες,
βελέων λίθων χαλάζαις,
Τότε δὴ φρεσὶ μανείσαις,
μετὰ μυρίους ἀγῶνας,

ἀπὸ τειχέων κρατίστων
πελάοντα μῆδον εἶργοι.*
ἅτε βάρβαρος πέρσης,
ἐπὶ μηχανὰς μετῆλθεν.

εἶρ

(1) La glose *ut* εἶργον est de la main du copiste. *Ut* est sans doute ici pour *Vel*.

Ὑποθεὶς δὲ παντα τείχη,
κρατερὸν καθεῖλεν ἔρκος,
Φοινικὸν ξίφος κορύσσων,
ἱερῶν ἁγνῶν πολιτων,
χαλεπῶς δὲ πάντα ῥέζων.
ἁγίους τόπους τε χριστὸν,
Ψόγον εἰς θεὸν βοήσας.
ἁγία σκύλα σκυλεύσας,
φλόγα, μάγγανα, στράτευμα,
πόλεως δ'ἔσω κατέστη.
μερόπων ἔτεμνε δήμους.
πολιῶν, νέων, γυναίων.
ἱερὸν πύλης ἐν ἄστυ,
φλογερῷ πυρὶ φλογίζει.
τὸν ἐκεῖ πυλαι παθόντα,
ἅμα τοῖς σκύλοις πορεύθη.

La série Ω manque.

Voilà cette *Élégie* tant regrettée des amis de la Terre Sainte et des études byzantines! Mutilée, tronquée, altérée, souvent énigmatique et parfois inintelligible, mais encore animée dans ses débris et comme ses épaves du vrai souffle de la poésie, de la religion et du patriotisme, elle ressemble à ces monuments de l'antiquité hellénique dont les ruines glorieuses planent sur la contrée et font pleurer de regret et d'amour l'artiste, le poète et l'historien. Comme le vieux commentateur des œuvres de saint Sophronius, je dirai à mon tour : « Puisse un autre plus favorisé découvrir quelque jour dans un manuscrit inconnu un texte moins défectueux et qui nous donne enfin dans son harmonieuse intégrité l'œuvre complète du grand Sophronius, cet Oriental à l'esprit et à l'âme de Romain! »

II

A la suite du texte que nous venons de reproduire, figure dans le manuscrit de la Bibliothèque nationale (Latin n° 3282) une seconde *Élégie* du patriarche saint Sophronius de Jérusalem.

Bien plus brève, puisqu'elle ne se compose que de *douze* vers, et infiniment moins intéressante, puisqu'elle ne consiste guère que dans un long anathème contre les Perses homicides, mais encore digne de quelque attention à cause du grand nom de son auteur, cette deuxième pièce n'avait encore été signalée par personne. Même les *Archives de l'Orient latin* (1), cependant si érudites et si complètes, la passent sous silence. Son existence nous a été révélée par une rapide indication de l'hono-

(1) Tome II, première partie, section B, § 2, page 135.

rable M. H. Lebègue, insérée à la suite de sa transcription de la précédente *Élégie*. Cette amorce a éveillé notre attention et nous avons prié instamment M. Lebègue de vouloir bien ajouter cette seconde copie à la première. Il y a très obligeamment consenti et voici le texte qui, plus correct et bien moins étendu que le premier, ne paraît guère devoir donner lieu à aucune remarque ni incident.

Nous dirons seulement que cette *Élégie* a sans doute, comme la première, dû être composée de l'année 620 à l'année 628, durant le long séjour de Sophronius dans le monastère de Saint-Théodose, et antérieurement au retour triomphant d'Héraclius victorieux, rapportant à Jérusalem, en 629, la sainte Croix avec les trophées de la Perse vaincue. Elle se compose de vers formés de deux dactyles suivis d'une longue, puis d'un dactyle et d'un dernier pied trochée ou spondée.

Bibliothèque nationale. Cabinet des titres. Mss. latin n° 3282, *ch.* XVI, *folio* 27 *in fine :*

Ἕτεροι τοῦ αὐτοῦ.
χριστιανῶν (1) μακάρων ἔλθετε παῖδες,
εἰς γόον ὑψηλόφων ἱεροσολύμων.
χρίστιανῶν ἁγίων, κλαύσατε φῦλα,
πορθουμένων ἁγίων ἱεροσολύμων.
χριστὲ μάκαρ μεδέων χώεο μήδοις,
ὅττι τεὸν γλυκερὸν ἄστυ καθεῖλον·
εὖχος ἐπιχθονίων ὤλετο πάντων,
ἄστεος οὐρανίου λυγρὰ παθόντες (2)
Περσίδος αἰνοτόκου δύσμορρα (3) τέκνα,
χρϊστιανῶν παλάμαις χριστὲ δαμάσοις (4).
Περσίδα καιομένην θᾶττον ἰδέσθαι,
ἀντὶ τόπων ἁγίων χριστὲ παράσχου (5) : —

(1) Le copiste a placé des *trémas* au-dessus de la plupart des ι, nous faisons remarquer ce détail une fois pour toutes. Nous signalons également, d'une façon générale, l'incorrection absolue de la ponctuation, et l'absence de capitales aux noms propres.

(2) Il faut παθόντος et non παθόντες.

(3) Δυσμόρα, et non δυσμορρα.

(4) Δαμάσσοις, et non δαμάσοις.

(5) A la suite de cette seconde élégie, figure dans le manuscrit une troisième pièce de vers. Est-elle l'œuvre de saint Sophronius? c'est bien possible, mais rien ne paraît l'établir: en outre, elle n'a nullement trait à Jérusalem ni à la Terre.

TRADUCTION

Autres vers du même :

« Enfants des chrétiens bienheureux, venez pour gémir sur Jérusalem aux collines élevées!

« Pleurez les générations des chrétiens saints, de la sainte Jérusalem détruite!

« O Christ bienheureux! toi qui es le Roi, irrite-toi contre les Mèdes, parce qu'ils ont détruit la ville qui t'était douce!

« L'objet des vœux du monde entier a péri; la ville céleste a subi un sort déplorable!...

« O Christ! puisse-tu dompter par la main des chrétiens les enfants homicides de la Perse qui enfante pour le malheur!

« O Christ! donne-nous de voir bientôt, en représailles des Lieux Saints, la Perse consumée par l'incendie!

III

Nous avions déjà donné le bon à tirer de cette étude, — interrompue, hélas! par la mort subite d'une personne bien chère, — quand, tout à coup, nous avons reçu, grâce à la courtoise obligeance de M. le docteur Ott, supérieur du Grand Séminaire de Strasbourg (1), communication d'une brochure rare et fort peu connue du monde lettré, même strasbourgeois (2). Cette brochure est un *Programme scolaire du Gymnase catholique de Saint-Etienne de Strasbourg, pour l'année* 1886-1887 (3).

Sainte, et nous ne croyons point devoir nous en occuper. Voici l'indication exacte et le début de cette Ode qui tentera peut-être quelque érudit :

Folio 27, ἀλφαβητάριον περὶ τῆς μελλούσης κρίσωες. Λέοντος Δεσπότου.

Ἄρα τίς γῆθεν ἀείρας, ἐν συστροφῇ με ξεφύρου . etc., etc.

(1) Lettre du 14 juillet 1896.

(2) A la date du 2 avril 1896, cette publication était ignorée d'un des membres les plus distingués du collège protestant *Saint-Guillaume* de Strasbourg.

(3) *Programm des Katholischen Gymnasiums zu St Stephan in Strasburg.* — V. — Schuljahr 1886-1887. (Straszburg, Buchdruckerei von G. Bauer Langstrasze, Nr. 101, 1887, broch. in-4° de 44 pages).

On appelle ainsi une mince plaquette de 10 à 50 pages in-4°, publiée à la fin de chaque année scolaire, et qui, en Allemagne (1), remplace les discours de distributions de prix et les *palmarès* de nos établissements d'instruction publique français. Là, à notre vive surprise, nous avons retrouvé l'*Élégie du Patriarche saint Sophronius* (2), publiée, d'après le même manuscrit latin n° 3282 de la Bibliothèque nationale de Paris, par M. l'abbé Léon Ehrhard (3), et soigneusement revue et rétablie par le regretté M. Studemund, alors professeur à l'Université de Strasbourg. Les corrections de ce savant ont même été si complètes, qu'elles constituent presque un remaniement aussi ingénieux, parfois, qu'audacieux...

Bien plus, les deux élégies qui, dans le manuscrit de Paris, sont absolument distinctes et se succèdent l'une à l'autre, ont été volontairement confondues et intercalées, infusées l'une dans l'autre, par le professeur Studemund, si bien que les versets de la deuxième élégie, encadrés entre les longues strophes de la première, en sont devenues comme une sorte de refrain et de périodique ritournelle.

Nous croyons devoir publier ce double texte qui, malgré ses corrections peut-être quelque peu téméraires, nous paraît constituer une version excellente et à peu près définitive... au moins jusqu'à la découverte inespérée d'un manuscrit plus correct et plus complet que celui de Paris.

Remarquons toutefois que MM. Ehrhard et Studemund nous paraissent avoir trop peu tenu compte de la disparition si regrettable des deux strophes H et Ω. Ils ne mentionnent la perte de la première que dans une brève note, et dont la teneur même pourrait à la rigueur sembler entachée de quelque inexactitude.

(1) Quelle pitié d'avoir à appliquer à la pauvre Alsace cette dénomination géographique!

(2) *S. Sophronii anacreonticorum carmen XIV*, pages 16 à 20 de la brochure précitée.

(3) Alors professeur au gymnase épiscopal de Saint-Étienne de Strasbourg, et qu'il ne faut pas confondre avec un autre abbé *Ehrhardt*, actuellement professeur à l'Université de Würzbourg.

ΤΟΥ ΑΓΙΟΥ ΣΩΦΡΟΝΙΟΥ ΠΑΤΡΙΑΡΧΟΥ ΙΕΡΟΣΟΛΥΜΩΝ ΣΤΙΧΟΙ ΑΝΑΚΡΕΟΝΤΙΟΙ ΕΙΣ ΤΗΝ ΑΛΩΣΙΝ ΤΗΣ ΙΕΡΟΥΣΑΛΗΜ ΚΑΤΑ ΑΛΦΑΒΗΤΟΝ.

Ἁγία πόλις θεοῖο,
ἁγίων ἕδος κράτιστον,
Ἱερουσαλὴμ μεγίστη,
τίνα σοι γόον προσοίσω;
Βλεφάρων ἐμῶν τὸ χεῦμα 5
βραχὺ πρὸς τόσην ἀνίην,
κραδίης ἐμῆς ὁ θρῆνος
μέτριος τόσον πρὸς ἄλγος.
Γοερὸν [δ'] ὅμως βοήσω
ἐπὶ σοῖς πόνοις ὑφαίνων, 10
ὅτι κύρμα τοῖον εὗρες
δακρύων φορὰν καλύπτων.
Δολερὸς πρόσῃλθε Μῆδος
ἀπὸ Περίδος κακίστης
πολεμῶν πόλεις, πολίχνας, 15
πόλεμῶν ἄνακτα Ῥώμης.

Χριστιανῶν μακάρων ἔλθετε παῖδες.
εἰς γόον ὑψιλόφων Ἱροσολύμων.

Ἐπὶ δὲ χθόνα προβαίνων
ἁγίην κάκιστος ἦλθεν, 20
ἵνα καὶ πόλιν θεοῖο
Ἱερουσαλὴμ ὀλέσσῃ.
Ζακότω[ς] ἀν ῶρτο δαίμων,
μανίῃ, φθόνῳ, μαχαίρῃ,
ζαθέους πόλεις, πολίχνας 25
φονικοῖς ξίφεσσι πέρσας (1).
Θεράποντες ἔνθα Χιστοῦ,
ἀπὸ παντὸς ὄντες ἔθνους,
μόνον ὡς ἴδον μολοῦντα.
πόλεως ἔφυγον ἔνδον. 30

Χριστιανῶν ἁγίων κλαύσατε φῦλα,
περθομένων ἁγίων Ἱροσολύμων.

Ἱερὸς γὰρ ἔσχε δῆμος
διὰ Χιστὸν ἔνθα ναίων,
ἰδίας πόλεις λιπόντες, 35
ἰδίους δόμους ἀφέντες.
Λεπαδνὸν [λάβ'] αὐτὸ πότμου
μερόπων [τ'] ὅῖς ὑπέστη,
ἰκρίῳ παγεὶς ἐν ἕλοις,
ἵν' ὅλον γένος σαώσῃ 40
Κρατερὸς γὰρ αὐτὸν οἶστρος
ἐκάλει γόνου θεοῖο
ἀπὸ πατρίδος τροχάζειν
Ἱερουσαλὴμ ἐς ἄστυ.
Μετὰ συμβόλων γε νίκης 45
μέγας ἐκ τάφων ἀνέστη,
θανάτου κρατος πατήσας,
θανάτου βροτοὺς ἀπάρας.

Les notes qui suivent sont celles du *Programme scolaire du gymnase catholique de Saint-Étienne de Strasbourg*. 41. sic coni. Studemund, Λεπαδνὸν ἀυτῷ πότμον Par. || 42. οἷς Par. || 44. ἰκρύῳ Par. || 46. μεγάλης τάφων Par.

2. ἔδος Par. || 8. ἄλλοις Par. 10. τόνοις Par. || 18. ὑψηλόφων Par. || Ἱερυσολύμων Par. || 22. ὀλέσῃ. Par. || 23. Ζακότῳ ὦρτο Par. || 26. φονικοῖς ξίφεσι Par. || Quasi stropha proxima a littera H incipienda esset, scripsit librarius in loco litterarum initialium consueto inter v. 26 et v. 27 H et in margine : λείπει. || 29. ἴδον Par. || 30. φῦγον Par. || 32. πορθουμένων Par. || Ἱεροσολύμων Par. ||

(1) Ici manque la strophe *H*.

Χριστὲ μάκαρ μεδέων, χώεο Μήδοις,
ὅττι τεὸν γλυκερὸν ἄστυ καθεῖλον. 50

Νόμον ἐνθαδὶ λιπόντες
γαμικὸν νέοι, γυναῖκες,
πόλιν ὡς πόλον κατῴκουν
Χθονὸς ἄγγελοι φανέντες.
Ξένος, ἄστεος πολίτης 55
φιλίαν θεοῦ διώκων,
ποθέων πολιν θεοῖο,
παθέων ἄνευθε ναίει.

Ὅθεν ὡς παρόντα Πάρθον
ἅμα τοῖς φίλοις Ἑβραίοις 60
ἴδον, εὐθέως δραμόντες
πόλεως πύλας ξυνῆψαν.
Παλάμας δὲ τὰς πανάγνους
δμᾶδὸν πρὸς ὕψος ἦραν,
προμαχεῖν ἄνακτα Χριστὸν 65
πόλεως ἑῆς καλοῦντες.

Εὖχος ἐπιχθονίων ὤλετο πάντων
ἄστεος οὐρανίου λυγρὰ παθόντων (1).

Ῥάχεως ὕπερθε τείχους
ναετὴς ἄλυπός ἐστιν, 70
ὁπόσοι [δ'] ἀγῶν' ἐνῆσαν,
λάχον εὐτελεῖς μερίμνας.
Σταθερὸν νόον κρατοῦντες
ἀπὸ τειχέων κρατίστων
βελέων, λίθων χαλάζαις 75
πελάοντα Μῆδον εἶργον.

Τότε δὴ φρεσὶν μανείσαις,
ἅτε βάρβαρός [γε] Πέρσης,
μετὰ μυρίους ἀγῶνας
ἐπὶ μηχανὰς μετῆλθεν. 80
Ὑποθεὶς δὲ πάντα τείχει
φλόγα, μάγγανα, στράτευμα,
κρατερὸν καθεῖλεν ἕρκος,
πολέως δ'ἔσω κατέστη.

Περσίδος αἰνοτόκου δύσμορα τέκνα 85
Χριστιανῶν παλάμαις, Χριστὲ, δαμάσσοις!

Φονικὸν ξίφος κορύσσων
μερόπων ἔτεμνε δήμους,
ἱερῶν, ἁγνῶν πολιτῶν,
πολιῶν, νέων, γυναίων. 90
Χαλεπῶς δὲ πάντα ῥέζων,
ἱερὸν σύλησεν ἄστυ

ἁγίους τόπους τε Χριστοῦ
φλογερῷ πυρὶ φλογίζει.
Ψόγον εἰς θεὸν βοήσας 95
τὸν ἐκεῖ πάλαι παθόντα,
ἅγια σκύλα σκυλεύσας
ἅμα τοῖς σκύλοις πορεύθη.

Περσίδα καιομένην θᾶττον ἰδέσθαι
ἀντὶ τόπων ἁγίων, Χριστέ, παράσχου. 100

---

50. ὅτι Par. || 51. ἐνθα δὶ λοιπόντες Par. || 58. ἄνευθεν ναίων Par. || 68. παθόντες Par. || 69. Ῥάχεος ὕπερθεν Par. || 70. ὄλυμπος Par. || 71 ὁπόσοι ἀγώνων συνεύνων Par. || 76. ἔργοι, in margine : « ut ἄεργον » Par. || 77. φρεσὶ Par. || 81. τείχη Par. || 85. δύσμορρα Par. || 86. δαμάσοις Par. ||

87. Φοινικὸν Par. || 92. ἱερὸν πύλης ἐν ἄστυ Par. Studemund coniecit ἱερὸν σύλησεν ἄστυ. || 97. ἁγία Par. ||

(1) M. Studemund substitue παθόντων à παθόντος.

TRADUCTION

VERS DE SAINT SOPHRONIUS, PATRIARCHE DE JÉRUSALEM, SUR LA PRISE DE JÉRUSALEM, EN MÈTRE ANACRÉONTIQUE, SELON L'ORDRE DE L'ALPHABET.

« Sainte ville de Dieu, sol puissant des saints, très grande Jérusalem, quel gémissement t'apporterai-je?...

« Le flot [des larmes qui coulent] de mes yeux est bien faible pour un si grand deuil; le gémissement de mon cœur est peu de chose pour une si cruelle douleur.

« Cependant, dissimulant le cours de mes larmes, je pousserai des cris et des lamentations, je composerai un chant sur tes malheurs, parce que tu as rencontré un tel sort.

« Le Mède perfide s'est avancé de la Perse funeste, guerroyant contre les villes, contre les bourgades, guerroyant contre l'empereur de Rome.

« Enfants des chrétiens bienheureux, venez pour gémir sur Jérusalem aux collines élevées!

« Marchant en avant contre la Terre Sainte, [l'ennemi] scélérat est venu pour détruire même la ville de Dieu : *Jérusalem*.

« Le démon (1) a surgi avec fureur, poussé par la folie, la haine, l'épée en main, détruisant avec les glaives meurtriers les villes divines, les bourgades. »

[La série H manque (2).]

. . . . . .

« Là [habitaient] des serviteurs du Christ de toute nation; dès qu'ils virent l'approche de l'ennemi, ils se réfugièrent dans la ville.

« Pleurez les générations des chrétiens saints, de la sainte Jérusalem détruite!

« Car un peuple saint occupait [Jérusalem], ayant abandonné ses villes propres, ayant délaissé ses propres demeures, il habitait là pour l'amour du Christ.

(1) Littéralement « un génie malfaisant ».
(2) Cette omission entraîne la perte de quatre vers.

« Un aiguillon puissant, l'aiguillon du Fils de Dieu, le pressait, en effet, d'accourir hors de sa patrie dans la ville de Jérusalem.

« [Le Christ] assuma le joug même de la mort et accepta d'être la brebis (victime) (1) des mortels, ayant été attaché par des clous, sur une croix, pour sauver tout le genre humain.

« Mais avec les signes de la victoire, sublime il surgit du sépulcre, ayant foulé aux pieds la puissance de la mort, ayant délivré du trépas les mortels.

O Christ, bienheureux protecteur, irrite-toi contre les Mèdes, parce qu'ils ont détruit la ville qui t'était douce!

« Là, ayant renoncé à la loi du mariage, jeunes gens, femmes, habitaient la cité comme [si c'eût été] le ciel apparaissant comme les anges de la terre :

« [Tous], étranger, indigène de la ville, poursuivant l'amitié de Dieu, chérissant la ville de Dieu, vivent en dehors des passions.

« Aussi, dès qu'ils virent présent le Parthe avec les Hébreux, ses amis, ils coururent aussitôt et fermèrent de concert les portes de la ville.

« Puis, tous ensemble, ils levèrent vers le ciel leurs mains très pures, criant vers le Seigneur Christ pour qu'il combattît en faveur de sa propre cité.

« L'objet des vœux de tous les hommes qui vivent sur la terre a péri : ils ont subi le sort déplorable de la ville céleste.

« Au sommet de la montagne, les habitants enfermés dans les murs sont sans crainte, et tous ceux qui participèrent à la lutte ne conçurent que de faibles alarmes.

« Fermes, résolus, avec des grêles de pierres et de traits, ils repoussèrent loin de leurs puissantes murailles le Mède qui s'approchait.

« Alors le Perse, l'esprit furieux, en barbare que certes il était, après d'innombrables combats, eut recours aux machines de guerre.

« Sous toute l'enceinte de la muraille, ayant placé la flamme,

(1) Conf. *Isaïe*, chap. LIII, v. 7 : «..... *sicut ovis ad occisionem ducetur, et quasi agnus coram tondente se obmutescet*..... »

les mangonneaux, les corps de troupes, il renversa le fort rempart et s'établit dans la ville.

« O Christ! puisses-tu dompter par la main des chrétiens les enfants infortunés de la Perse qui enfante pour le malheur!

« Brandissant le glaive meurtrier, il égorgea la multitude des mortels : citoyens saints, purs, vieillards aux cheveux blancs, enfants, femmes.

« Accomplissant son cruel forfait, il pilla la Ville Sainte, et, de la flamme ardente, il embrase les Saints Lieux du Christ.

« Ayant proféré des cris d'imprécations contre Dieu, le Dieu qui jadis souffrit en ce lieu même, et ayant ravi les saintes dépouilles, avec cette proie, il s'éloigna...

. . . . . (1).

« O Christ! donne-nous de voir bientôt, en représailles de la ruine des Lieux Saints, la Perse consumée par l'incendie! »

IV

Dans sa brièveté constitutive l'*Élégie* de saint Sophronius nous laisse ignorer bien des circonstances, elle se maintient forcément dans le superficiel et le hâtif qui est le défaut originaire de toutes ces pièces fugitives, asservies à la fois au rythme et à la concision, d'où les détails techniques, les épisodes et les noms propres, rebelles à la quantité, sont forcément exclus. Cette lacune est comblée, trop abondamment peut-être, par un document de tout autre étendue : je n'ose dire de tout autre envergure. Ce document est le récit de la prise de Jérusalem par les Perses, en 614, écrit à une date très voisine de l'événement, par un moine du couvent de Saint-Sabas (près de Jérusalem), lequel paraît lui-même avoir été prisonnier des Perses.

Ce texte, comme tous les opuscules réunis dans le volume, au-

(1) Bien que le manuscrit de Paris ne signale pas cette omission, l'Ω manque. Remarquons à ce sujet certaines ratures dans les majuscules initiales des derniers versets : l'Ω y figurait primitivement à la place d'une autre capitale omise, mais qui a été rétablie au préjudice dudit Ω.

rait, à en croire une note manuscrite insérée en tête du livre (1), été originairement rédigé en *grec*, puis aurait été traduit en *arabe* par un certain *prêtre Jean* (2). Comme les deux élégies de saint Sophronius, il provient du *Cabinet des titres* de la Bibliothèque nationale, non plus du groupe des manuscrits latins, mais du *Fonds arabe* n° 262 (ancien *Fonds arabe*, n° 154) et il a été également signalé par le regretté comte Riant dans son *Inventaire des manuscrits relatifs à l'Orient latin* (3). Ce manuscrit qui, dans sa calligraphie, paraît remonter au commencement du quinzième siècle, est de provenance inconnue; certains indices tendraient à faire supposer que, peut-être, il aurait été copié en Occident. Le volume dont il occupe les folios 140 à 153, est un épais manuscrit de 250 feuillets, ayant chacun 205 millimètres de hauteur sur 153 de largeur, format petit in-4°. La reliure massive est en bois, revêtue de cuir noir gaufré; elle paraît, à première vue, accuser la seconde moitié du seizième siècle ou le commencement du dix-septième. L'écriture de notre texte est très large, assez régulière, pâlie, souvent même presque effacée, les lignes très distantes. Le titre est en lettres rouges et occupe deux lignes. Le texte, peu correct, contient, nous dit-on, de nombreuses fautes grammaticales; « on a cru nécessaire « d'ajouter dans la copie les *points diacritiques* dont l'absence « le rend presque inintelligible ».

Nous vous proposons ce document sous toute réserve, ne nous dissimulant point son caractère légendaire, son amour enfantin du merveilleux, des anecdotes invraisemblables, son défaut de précision chronologique, ses redites, ses confusions, ses détours pour ainsi dire. Mais ces *desiderata* sont les lacunes mêmes de l'esprit oriental passé et présent : rien ne pourra les vaincre, si ce n'est peut-être la forte éducation donnée aux

(1) Voici, d'après la note en question, l'indication des principaux textes réunis dans ce volume : *Martyrium S. Georgii*, — *Historia Jacobi*, — *Historiæ variæ Edesseni cujusdam ascalonitæ*, etc. — *Homiliæ S. Ephrem de Cruce, de laudibus Virginis, Chrysostomi de Elisabetha, de Annunciatione ad Virginem, de Paschate, de Pœnitentia.* — *De miraculis S. Mariæ.* — *Jacobi fratris Domini de nativitate S. Mariæ.* — *Historia Valerii sacerdotis, in regione Samaritanorum,* — *Historia Arsenii magni.* — *Homiliæ Basilii de Dominica de Parasceve, de Exitu animæ, de Morte et Judicio.*

(2) *Omnia Joanne quodam interprete.*

(3) *Archives de l'Orient latin*, tome II, première partie, section B, § 2, *Fonds orientaux*, page 173, lignes 4 et 5.

jeunes clercs de nationalité syrienne dans le grand Séminaire français de Sainte-Anne de Jérusalem. Mais, tout en rejetant avec quelque mépris cette gangue inévitable, ces scories intellectuelles, tout en déplorant ce quelque chose de déprimé qui est le défaut capital de ce morceau, nous devons, ce semble, nous féliciter de rencontrer dans ce texte entièrement nouveau nombre de circonstances ignorées, nombre de points éclaircis, de détails inconnus, de renseignements inédits, tant de chiffres, de statistique pour ainsi dire, tant de noms de monastères, de localités et d'églises que les Germer-Durand, les Lagrange, les Séjourné, les Liévin de Hamme et les distingués ecclésiastiques du Patriarcat latin et du séminaire Sainte-Anne identifieront sans doute aisément. Désormais, grâce à ce texte jusqu'ici demeuré dans l'ombre, et dont l'accent douloureux va parfois droit au cœur, nous savons de quelle direction venait l'armée persane destructive de Jérusalem : non point de *Damas*, comme je l'avais pensé avec Lebeau (1) dans ma thèse de doctorat ès lettres (2); ni de la *Cappadoce* et de la *Syrie*, comme l'avait supposé l'honorable M. Ludovic Drapeyron (3), mais de *Césarée*, d'*Arsouf* (4) et des villes du littoral. Nous savons que, retenus par la splendeur de Jérusalem et la crainte inavouée de quelque intervention surnaturelle, les Perses offrirent aux habitants une capitulation avantageuse, imprudemment rejetée par eux sur le conseil de quelques moines illuminés; que le siège commença le *treize* du mois (de mai?) de la *quatrième* année du règne d'Héraclius; que le patriarche saint Zacharie, malgré son peu d'espoir, fit rappeler à la hâte un faible corps de troupes grecques retiré à *Jéricho*, et résista désespérément durant vingt jours. Nous connaissons les détails de la lutte, les nom-

(1) *Histoire du Bas-Empire* (édition de Saint-Martin), tome XI, livre LVI, pages 10, 11.

(2) *La Palestine sous les Empereurs grecs*, page 211.

(3) *L'Empereur Heraclius et l'Empire byzantin au VIIe siècle*, page 102.

(4) Petit port sur la Méditerranée, à sept lieues au nord de Jaffa : c'est l'ancienne *Apollonia*, l'*Arsur* du moyen âge, aujourd'hui encore connue sous le nom d'*Arsuf* ou *Arsouf*. C'est peut-être encore, quoique avec beaucoup moins de probabilité, l'ancienne petite ville d'*Azot*, l'ancien *Achdod* ou *Esdoud* biblique, à huit lieues au sud de *Jaffa*, et à une lieue dans les terres, appelée quelquefois aussi *Arsur*, *Arsuf* ou *Arsuff*. (*Les seigneurs d'Arsur en Terre Sainte*, par L. de Mas-Latrie, pages 585 et 586 du tome Ier de 1891, numéro d'avril, de la *Revue des Questions historiques*, Paris, 5, rue Saint-Simon.)

breux assauts, l'écroulement des remparts sous l'effort des machines de guerre, la fuite éperdue des défenseurs et du peuple qui cherchent à se dissimuler dans les cryptes du mont des Olives, et l'irruption furieuse des Perses, « grinçant des dents et semblables à des lions », égorgeant les prêtres à l'autel, saccageant les églises, et foulant aux pieds les croix. « Le sang coulait comme un torrent..... La Jérusalem céleste, dit le vieil annaliste, pleurait sur la Jérusalem terrestre, et les ténèbres se répandirent sur la ville comme au jour de la mort du Christ..... » Le chiffre total des morts s'éleva à 64. 820 (1). Nous connaissons les sanctuaires qui furent les principaux théâtres du carnage et le nombre des cadavres qui en jonchaient les dalles profanées...

Notre document nous renseigne également sur les traitements barbares infligés aux captifs chrétiens entassés dans la piscine du *Birket-es-Sultan* (2), sur la constance des martyrs, l'attitude des Juifs, sur la noble fermeté et les pieux discours du saint patriarche Zacharie, et le sort douloureux des prisonniers emmenés au fond de la Perse, victimes de la haine des Mages et réduits sous peine de mort à marcher sur la vraie Croix (3).

Mais, à la différence du patriarche saint Sophronius, qui regardait évidemment le peuple de Jérusalem comme un collège de saints, le récit arabe semble mettre à la charge des habitants de la Ville Sainte, peu de semaines ou de jours avant le siège, une série de méfaits, de violations de la loi morale qui aurait subitement transformé les sentiments de Dieu à leur égard et déchaîné sur leur tête le céleste courroux.

A côté de ces détails d'un incontestable intérêt nombre de puérilités, de fables, de faux merveilleux, de miracles apocryphes, de crédules homélies, de prédictions futiles et de légendes misérables. Que voulez-vous? C'est un document oriental avec ses faiblesses, ses inconsciences et ses fautes de perspective!... Nous croyons cependant le devoir donner dans son intégralité et tel qu'a bien voulu le traduire pour nous un orientaliste distingué, d'origine russe, M. Jacques Broydé, professeur d'Arabe

(1) Exagération évidente.

(2) Ou peut-être du *Birket-Mamillah*.

(3) Conférer *Incerti de Persica captivitate*, tome LXXXVI, col 3235 et suivantes de la *Patrologie grecque* de l'abbé Migne. — Couret, *La Palestine sous les Empereurs grecs*, pages 242 à 247.

de la Société de propagation des langues étrangères en France, que nous remercions sincèrement du concours qu'il nous a bien voulu prêter. Nous publions d'abord le *texte arabe* tel qu'il figure dans le manuscrit du *Cabinet des titres;* et nous le faisons suivre de la *traduction française,* dont le passage principal a été soigneusement revu et corrigé à Jérusalem même par le R. P. Rhétoré, des Frères Prêcheurs.

Bibliothèque nationale. Cabinet des Titres. Fonds arabe, n° 262 (*ancien fonds arabe* n° 154), ff. 140-153.

Moine de Saint-Sabas, Prise de Jérusalem par les Perses (1).

نبتدى بعون الله وحسن توفيقه خبر خراب بيت المقدس

اخبر راهب قدبس من دير مارسبا عن ذلك واخذ الصليب ونهب اوانى الكنايس وان الفرس سبوا البطرق والرعية عند كثر شر السكان من الزنا والفسق وانتزع خوف الله من قلوب الشعب وكثر الكذب والبغض وان الله ما يريد هلك الخطاة بل رحمتهم وكمثل عصاة ادب ساط عليهم الفرس اخذوا عساكر الروم ونواحى الشام وفتحوا عسكرهم مدينة مدينة وكورة كورة حتى صاروا فى وسط فلسطين والى قيسارة ام المدن فاعطوهم الامان وساروا الى ارشوفر ولكل السواحل وكشعلة نار كانوا يفتحوا المدن الى ان بلغوا الى بيت المقدس فقتلوا خلقة لا تحصى كما قال النبى ادبا ادبنى الرب والى الموت لم يسلمنى ومن لا يبكى على سبى الكهنة وخراب الكنايس حتى بلغ الى داخل الهيكل ثم اخذوا راهبين قديسين كان ذلك سبب سلامة العالم مثلما كانت السلامة بسبب سبى دانيل النبى والثلاثة فتية فلما وصلوا الاعدا بتلك الراهبين الى عند الوالى فامر بثبانهم حتى يعرف ما ذا يكون من امر المدينة المقدسة وكان كل يوم يسالهم ما ذا تقولوا ايها الراهبين ان المدينة تصير لى ام لا فاجابوه سعيك باطل ايها النجس لان الله يده سائرة هذه المدينة المقدسة ولما نظروا كبار القواد الى القدسة والريات الذى حولها انفتحت قلوبهم فقصدوا الصلح وكذلك البطرق زخريا اشتها الصلح وخلاص الرعية وسلامة تلك المواضع المقدسة لانه كان

(1) Titre donné à ce document par les *Archives de l'Orient latin*, tome II, première partie, section B, § 2, p. 173, ligne 4.

عارف بخطايا اهل المدينة فاجتمعوا اهل المدينة وقالوا له ليس هذا بصلاح لعلك صديقا لهم وكيف تريد الصلح مع من لا يخاف الله فلما سمع البطرق زخريا القديس كلامهم بكا على هلاك الرعية وفزع منهم وقال انتم اخبر بما انتم فيه ويبكى ويقول انى برى من دم هذه الرعية وان الله قادر يبطل قوة العدو وعندما لم يقبلوا منه امر الصلح اشار عليهم براى اخر وطلب راهب دير الدواليس مار سطس ليجمع عساكر الروم الذى فى اريحا وفى بعض الايام تفكرت الراهبين ان لا بد من خراب المدينة فتنهدوا ولطموا وجوههم وقالوا الفرس عندما كرروا عليهم السوال من خطايانا اسلمنا الله فى ايديهم حينيذ اطلقوهم الفرس ودخلوا المدينة فقالت الناس للراهبين لم لا قلتم لنا ان المدينة تخرب قالو ليس نحن انبيا وانما لما اخرجونا الفرس من مغايرنا اتوا بنا الى بيت المقدس فنظرنا على كل برج من ابراج المدينة ملاك بيده حربه من نار فعرفنا ان الله معنا وكنا نقول للعدو باطل تسعا فى خراب المدينة ولكن عندما تركتم طاعة الله واستعملتم الاعمال القبيحة فنظر الله الى سو اعمالكم فوقع النار على صهيون والقتل على الجماعة نزل ملاك من السما الى الملايكة الذى على الابراج وقال لهم انصرفوا ولان الرب قد اسلم المدينة فى يدى الاعدا وان الله لم يتركنا لكن يودينا كقول داود النبى صبرا صبرت للرب فرحمنى وقال طوبا للرجل الذى يصبر على المصايب فانه ياخذ اكليل الحياة وكانوا الراهبين يعلموا اهل المدينة الكلام الصالح ونزعوا من قلوبهم الحزن وكان راهب اخر فى دير مارسابا اسمه يوحنا وكان له تلميذ يقول له يا ابى انا ميقن ان كلما تسال من الله يعطيك وانا احد بين يديك واطلب ان تخبرنى ان كان المدينة تخرب وسبا من فيها فقال له من انا الخاطى حتى تسالنى عن هذا الامر فبدا التلميذ يتفرع اليه ببكا فقال له اخبرك يا بنى انه منذ خمس ايام نظرت كان انسان اوقفنى قدام الجاجلة والجماعة تصيحوا يا رب ارحمنا ثم نظرت الى الرب يسوع المسيح واقف على الصلب والسيدة مريم يتشفع فى الخلق وكان يقول لا اسمع لهم دعا لانهم افسدوا

هيكلى فندينا يا رب ارحم بنكا وطلعنا هيكل قسطنطين طلعت معهم
ووضعت راسى لاملى حيث الصليب وبينها الراهب حدث تلميذه انوا
الفرس وقتلوه وهرب التلميذ وبعد ذلك بكا عليه وحنن فوضعه فى مقبرة
القديسين واما عساكر الروم الذى فى اريحا هربوا فصار الراهب واقف
وحده وستره الله وسلم حتى صار الى اريحا فلما عرفت الفرس ان اهل
المدينه ما يريدوا الصلح فاحتالوا وتملوا ابراج ومنجانيقات وكان بداية قتال
الفرس فى ثالث عشر يوم من الشهر فى السنة الرابعة من ملك هرقل
ومكثوا عشرين يوما يرموا بالمنجنيقات حتى هدموا حايجنط المدينة ورحلوا
بغضب شديد وهربت الحراس واختفوا الى الجبال والمغاير وكثير التجوا
الى الكنايس وكانوا الفرس يدخلوا اليهم مثل الاسد ويضروا اسنانهم عليهم
وكلمن يلقوه يقتلوه بغير رحمة وكانت بيت المقدس السمائية تبكى على
بيت المقدس الارضية ودليل ذلك ان الظلمة كانت بالمدينة ذلك
اليوم كما اظلمت وقت صلبوا المخلص وكانوا يذبحوا المشايخ شبه البهايم
وكل الجماعة شربوا هذا الكاس وكانوا يقطعون الناس مثل الحشيش
وكانت كنايس الله مهدمة وكانوا الاعدا الفرس يبزقون على القربان الذى
على المذبح ويطوا الصلبان بارجلهم بغير رحمة وكانت العقوبة على الكهنة
وكانوا المشايخ والاطفال الصغار يقع عليهم الموت وكانت الدما تجرى
مثل السيل وكان حزن عظيم فى بيت المقدس ولما كانت الفرس سيوفهم
مساولة من الذى لا يخدع ولا يحدف دايما كانوا سلوا الكهنة على المذابح
والكهن الذى كان يرفع القربان الى السما كان يذبح فى ساعة واحدة ولما
قيل لهم ان اناس مخفيين فى المطامير نادوا كلمن ظهر له الامان فخرجوا
المختبين ومات منهم خلق كثير من الظلمة والجوع والعطش ونتنت
المواضع فسال القايد الذى خرجوا عن حبايهم فاخبروه كل احد بصنعته
فاخذوا اخيارهم وارسلوه الى بلد الفرس والذى بقى جعلوهم فى البركة الما
الذى خارج المدينة برمية نشاب وجعلوا احراس يحفظوهم فى البركة فمن
كثرتهم كانوا يطوا بعضهم على بعض النسا على الرجال من ضيق الموضع

كشبه البهايم التي تقدم للذبح وكان الحر ياذيهم مثل النار يحرقهم وكانوا يموتوا بغير سيف وكانوا يطلبوا الموت كمثل ما يطلب الانسان الحياة وكانوا يصيحوا الى الله يا رب اطلع علينا برحمتك ونجنا من هذا العذاب الذى نحن فيه السيف احب الينا من الجوع والعطش فقبل الله صياحهم وعندما نظروا اليهود ان النصارى اسلموا بيد الفرس فرحوا وافكروا فكر سو لان مرتبتهم كانت عظيمة عند لى الفرس فكانوا يتقدموا افى البركة ويقولوا من اراد منكم ان يعمل يهودى فيطلع الينا نشتره من الفرس فلم يطلع لهم احد فلما نظروا انه الحر غضبوا وكانوا يشتروا لهم من الفرس مثل الخراف ويذبحوهم وكانت النصارى مسرورين الذى يذبحوا على اسم المسيح وكانت اليهودى يهدموا الكنايس هكذا خربت بيت المقدس فنفرح ونقول بحق جلبت علينا هذا كله يكون اسم الرب تبارك الى الدهر فانه لم يترك انفسنا ندوم فى الهلاك لكنه ردنا الى التوبة دايما نذكر الذى كنا فيه اسمعوا ايضا كان دير عند جبل الزيتون دخلت الفرس واخرجوا اربعمائة راهبة عذارا نقبات واقسموهم وفسقوا بهم وان شاب من الفرس لما تقدم الى عذرا قالت له يا ايها الشاب هب لى عذرتى وانا اوهبك دهن ينفعك فى الحرب حيثما تدهن به لم ياثر فيك السيف فاجاب سوالها فى ذلك على انه ياخذ منها الدهن ويفعل فيها شهوتها فقالت له ادهن رقبتك ودعنى اضربها بالسيف حتى تعرف صحة كلامى قال لها ادهنى رقبتك فكان قصدها تموت ولا تزول عذرتها فلما راى راسها وقعت على الارض بالحوه قد احبت هذه الراهبة نفسها واخذت اكليل الشهادة ولما علموا الراهبات الذى كانوا معها فى الدير تشبهوا لها واسلموا نفسهم للموت واخذوا الشهادة ثم اخرجوا البطرق من صهيون فجلس فى جبل الزيتون مع اليسبيين فقال لهم بتنهد قد تم كل شى مكتوب فى بيت المقدس وصاروا يرفعوا ايديهم الى السما ويصيحوا يا رب ارحم قدسك ايروشليم ومذابحك وهياكلك القدسة وهدى غضبك وانظر الى اعداك فرحين يا رب لا تود بنا بغضبك لكن

برحمتك فقد اخطينا فلا تواخذنا ولا يقولوا الاعدا اين هو الاههم واين
صليبهم فاشار زخريا البطرق لهم يستكوا وقال تبارك الرب الذى جاب
عليك هذا الادب سيدنا المسيح قد كان على الصلب لاجل خلاصنا فلا
يتخدعوا وتحرفوا لان معكم السلاح الذى لا يبلى الذى هو الصلب
المقدس فمن صبر الى التمام خلص فان الملايكة والشهدا والقديسين معنا
تقاتلوا عنا ويطلبوا الى الله بسبب خلاصنا تبارك هو الله لانه لم يتخلا عنا
يكون اسم الرب مبارك الى الدهر وقال سيدنا المسيح لا تخافوا ممن
يقتل الجسد خافوا ممن يقتل النفس والجسد فصيحوا من قلوبكم الى الله
كيلما يخلصكم من العدو لان رحمته كرمل البحر والحوه اذا حزنتم قليل
فصرخوا لتتواقفوا بجلادة الى ان تهرق دماكم فى حيث المسيح فعندما
فرغ من كلامه تحول الى الشرق فصلى وقال تبارك هو ربنا يشوع المسيح
يشيح ود يده وقال السلام عليك يا صهيون السلام عليك يا بيت
المقدسة وانا ارجو من الله ان انظر اليك مرة اخرى فانت اليد الفرس
واخذوا البطرك وساقوه كما يساق الخروف للذبح فالتفت وقال السلام
عليك يا جميع المواضع المقدسة امين فصرخت جميع العسارى امين
وكانوا نازلين من جبل الزيتون الى طريق اريحا والاردن فكان فيهم رجل
قديس من سماسد القهنة اسمه اوسبيوس وكان له بنتين الواحد عمرها عشر
سنين والاخرى ثمانية سنين حسان جدا فاخذهن وامرهن بالسجود للنار
فكان ابوهم يشير اليهم لا تفعلوا يا بناتى فغضب العدو وسل سيفه وضرب
الكبيرة واخذت اكليل الشهادة فقدم الثانية وكان انها قد فزعت من قتل
اختها فقتلها بسيفه ففرح ابوهن بذلك وبذى ينهز العدو ويقول له كيف
قويت على اطفال ولا تقوى على فامر بوقد نار وربط الشماس فطرحه فيها
وكملت شهادته وايضا كانوا اخوين فيمن سبيوا محبيين لبعضهم كلاهما
ولدوا فى ساعة واحدة وكان عمرهم اثنى عشر سنة ففرقوهما الفرس من
بعضهما فراى الواحد من بعد قال بصوت عظيم احلفك باسم المشيح
انت من بيت المقدس فقال نعم وكانوا ركاب خيل وكانت الخيل

تجرى بهم قال قف لى يا اخى حتى انظر وجهك وانعزى بك فاجابه
ليس سلطان على نفسى انصرف يا اخى عليك سلام الله والله يورنى
وجهك مرة اخرى ثم انهم حبسونا دار كبيرة عند رحولنا ارض فارس
ووضعوا على سكفة الباب فى طريقنا صلب المشيح واخرجونا قايلين اطو
على الصلب فهن لا كان يطيعهم يقتلوه بالسيف فاكثرهم قتلوا وصاروا
شهدا الله فطلب رخريا البطرق الى الفرس ان يمهلوا على الناس حتى
يستريحوا فاعطوه فجمع الشماسة والراهبين ووقف فى وسطهم وسجد
للشرق وسجدوا هم ايضا وامر بقراة ثلاثة مزامر مزموا الياتة وتسعة عشر
والياتة احد وعشرين وهو فرحت بالقايلين ووقف البطرق وبكا واوراهم
نهر فارس وقال على النهار بابل جلسنا وبكينا بذكرنا صهيون ان
نسينك يا صهيون تخلع يمينى فبكوا جميع الناس ثم فجيعوا الصبيان
من اثنى عشر سنة الى خيسة سنين فكان عددهم ثلاثة الف ولم يمنعوهم
الاعدا من ذلك وامرهم البطرق ان يصيحوا بصوت عال يا رب ارحم
وهو يرفع يديه وعينيه الى السما ويقول نجينا يا رب فقد تقدمنا اليك
وقدمنا خراف يصيحون فاقبل يا رب منهم واغفر لهم فان قلوبهم نقية
ولاتنظر الى خطايانا اذكر يا رب هذه الاطفال وكنايسك وصهيون المقدسة
وما ذا يفعلوا لصليبك اذكر يارب العبادة ابن هو الا لك الغفور الرحوم
لعبيدك لان اعمالنا ليس مستوصية قدامك اقبل يا رب هذا الدما من
عبدك قد اسبنا يا رب ونحن وقوف قدام العدو انت يا رب مغيث
لكل من التجا اليك وعندما طلبنا نحن والاطفال من الله صرخ الملك
انه لا يكلف احد لعبادة اصنامه فلتمسك الصلب لانه قوتنا وبدن
بالاعلان بسيدنا المشيح فدعا الملك الفارس جلساه المجوس والسحرة
والمنجمين فقال لهم ان قوة النار سلبت البنا مدينة النصارى الكبيرة
بيت المقدسا والصلب الذى كانوا سجدوا له انظروا ما تفعلوا بهم فان
مكنتوهم دفعت لكم جوايز كثيرة فقدموا البطرق قدام الملك وهو ينظر
الى الصلب ويستعين به فقال المجوس قد علمت ما فعلت امس وما

تريد اليوم فقال البطرق للملك ما ينبغى عبيدك يكونوا بين يديك بالهزو
والكذب لملكك فحلف الملك قدام النار ان كذب امرت بقتله وان
صدق امرت بقتل البطرق رييس النصارى فاخذ البطرق العصاة الذى
كانت بيد المجوس وقال له فاخبرنى احربك بهذه العصاة ام لا فتحير
فى الجواب وسكت فامر الملك بقتله فلم يقدر احدا من المجوس بعد
ذلك يدنى الى الصلب لانهم فزعوا كلهم وان راهب اسمه سمعون ار(?)
جارية من بلاط الملك كانت نصرانية كانت بكرم الصليب وبكرم
البطرق وترسل له كرامات كبير فولدت طفل وصار عمره خمسة عشر يوم
فاعطوها مالا كبيرا وعلموها تقول عن البطرق انه زنى بها والولد منه فلما
وقع الكلام اخذ البطرق الطفل على يديه وصلب على فمه وقال له
تكلم باسم يشوع المسيح واخبر هذه الجماعة كلها بالحق انا ابوك
فاجاب الصبى وقال لا ما انت ابى فهتوا ويتعجبوا وازداد البطرق عند
الملك كرامة وكان عنده عثل بنى وان رجل من اشراف الملك عرفه
البطرق ان زوجته عاقر ولم يكن له ولد فصلى عليه ودفعه له وقال له كلى
امراتك شراب من هذا وتغسل وجهك فلما بلغها انه من عند البطرق
امرت بامراقد فلما بلغ زوجها ذلك وجد غصبين زيحان نبتوا موضع اليا
فعرفوا انها لو شربت الما ولدت صبين فندمت ودمت عاقر وليا طال
زمان البطرق وهو بارض فارس كتب رسالة لمن بقا بالقدس وهو
يوصيهم ويعظهم ويعنفهم لبلا يقولوا فى نفوسهم انهم ابدوا من الذين
سبيوا ويهنيهم ويعنفهم كلام كبير وكان رجل يقال له توما اخبر انه اقبر
الذين قتلوا وحصرهم هو وامراته قال من مذبح مار جرجس سبعة ومن
دار الامانة ثمانية عش ومن الحباب مايتى وخمسين ومن مذبح البينة
مايتى وتسعين ومن كنيسة القديسة صوفية ثلثمائة تسعة وتسعين ومن دير
قزمان ودميان الفى ومائة واثنى عشر ومن الصلب سبعين ومن دار القيامة
مائتى واثنى عشر ومن السوق ثانية وثلثين ومن حارة سيونقا سبعمائة
ثلاثة وعشرين ومن دار مار موقس الف واربعمائة وتسعة ومن الابروباتياى

الفى ومايه وسبعة ومن دار يعقوب الف وسبعمائة ومن الجاجلة ثلثمائة وثمانية ومن القبايل ثمانية الف ومائة واحد عشر ومن البخارون الف وسبعمائة وثمانية ومن عين سلوان الفى وثلثمائة وثمانية عشر ومن داملة اربعة وعشرون الف وخمسمائة وثمانية عشر ومن مدينة الذهب الف ومائتى اثنين ومن دير مار يوحنا اربعة الاف ومائتى وخمسين ومن جرقونيون الملك مائة سبعة وستين ومن طور الزيتون الف ومائتى وسبعة ومن مطرونيات القيامة ثلثة وثمانين ومن السوق الصغير مائة واثنين ومن السوق الكبير اربعمائة وسبعه عشر ومن كنيسة مار سرابيون ثمانية وثلثين ومن قدام الجاجلة ثمانين ومن المغاير والجبال والجنايين ستة الاف وسبعمائة وسبعة ومن محراب داود الفى ومائتى وعشرة ومن داخل المدينة مائتى خمسة وستين ومن الموضع الذى فيه الحايط الف وثمانمائة فجميع ما قتل فى بيت المقدس من الفرس اثنين وستين الف واربعمائة خمسة وخمسين ثم ان الصلب العظم رده هرقل الى بيت المقدس فان ملك الفرس وثب عليه ابنه وقتله وملك موضه وكان هرقل تملك على الروم وانى الى الفرس وقتل الوف واخذ مدن وخلص المسبين وكانوا الفرس يهربون من قدامه ومن بعد تسعة عشر سنة هلك رجل من بطارقه وصالح الروم وارسل الصلب الى هرقل وهدايا كثير ومن العجب ان الله خفظ التابوت من بنى اسرايل ولم يترك الصلب العظم من ختمه والسبح لله دايما وعلينا رحمته وقوة صلبه العظم وشفاعة السيدة العذرى والدة ام النور وجميع القدسين امين

« Nous commencerons, avec l'aide de Dieu et sa belle assistance, à écrire l'histoire de la destruction de Jérusalem.

« Un saint moine raconta comme suit la conquête de Jérusalem, la prise de la Croix et le pillage des vases des églises :

« Les Perses firent prisonniers le Patriarche et beaucoup de sujets à l'époque où la mauvaise conduite des habitants en fait de libertinage et d'adultère était devenue générale, la crainte de Dieu bannie des cœurs de la foule et le mensonge et la trahi-

son fréquents. Ainsi Dieu, qui ne désire pas la perte des pécheurs mais leur salut, fit régner sur les habitants, comme bâton correcteur, les Perses. Ceux-ci battirent l'armée romaine, s'emparèrent des provinces de la Syrie et conquirent ville par ville, contrée par contrée, jusqu'à ce qu'ils fussent arrivés au cœur de la Palestine, à *Césarée*, la mère des villes. Là, ils donnèrent un sauf-conduit aux habitants et se rendirent à *Arsoûf* et sur toutes les côtes, et, comme un tison de feu, ils s'emparèrent de toutes les cités jusqu'à Jérusalem. Ils tuèrent des gens innombrables, comme le prophète a dit : « Dieu m'a châtié, mais « il ne m'a pas livré à la mort. » Qui ne pleurera sur la capture des prêtres et la destruction des églises? Ensuite ils prirent les saints moines, ce qui était la cause du salut du monde, comme le monde avait été sauvé par la prise du prophète Daniel et de ses trois jeunes gens. Lorsque l'ennemi eut amené ces moines devant le gouverneur, celui-ci ordonna de les enchaîner, afin d'apprendre par eux quel serait le sort de la ville; en effet, tous les jours il posait cette question : « O vous, les moines! aurai-je la « victoire sur cette ville ou non? » les moines répondaient : « O « toi, le malheureux! ton effort est vain, parce que Dieu pro- « tège cette ville. »

« En voyant le sanctuaire et les couvents autour, les grands dignitaires perses désirèrent la paix; de même le patriarche Zacharie voulait la paix pour sauver les sujets et pour conserver ces endroits saints, parce qu'il connaissait les péchés du peuple; mais les habitants de la ville se rassemblèrent et lui dirent : « Ceci n'est pas bien, peut-être es-tu l'ami des Perses, car, au- « trement, comment voudrais-tu faire la paix avec des gens « qui ne craignent pas Dieu? » Le patriarche, en entendant leurs paroles, pleura sur la perte des sujets, et, par crainte, leur dit : « Vous connaissez mieux ce que vous avez à faire. » Puis il pleura et dit : « Je suis innocent du sang de ces hom- « mes, Dieu est puissant, peut-être anéantira-t-il la force de « l'ennemi. »

« Comme les habitants n'avaient pas accepté la paix, le Patriarche conseilla autre chose : il demanda à un moine du couvent de *Daralis* (?) de réunir les troupes romaines qui étaient à *Jéricho*. Quelques jours après, les moines (emprisonnés), voyant par la pensée que la ville ne pouvait pas manquer d'être

détruite, poussèrent des gémissements et couvrirent leurs visages, et, lorsque les Perses leur eurent posé de nouveau la question, répondirent : « Par nos péchés, Dieu nous a livrés en vos « mains. » Alors les Perses les relâchèrent et ils entrèrent dans la ville. Les habitants dirent aux moines : « Pourquoi ne nous « avez-vous pas dit que la ville sera détruite ? » Ceux-ci répondirent : « Nous ne sommes pas des prophètes; seulement, « lorsque les Perses nous eurent fait sortir de nos grottes, ils « nous conduisirent à Jérusalem, et là, nous vîmes sur chaque « citadelle de la ville un ange qui tenait dans la main une épée « de feu : c'est ainsi que nous sûmes que Dieu était avec nous. « Mais lorsque vous avez abandonné l'obéissance de Dieu et « que vous avez commis de mauvaises actions, Dieu vit la mé- « chanceté de vos actes et fit tomber du feu sur Sion et le meur- « tre sur la population, et un ange descendit du ciel, se rendit « auprès des anges qui se tenaient sur les citadelles, et leur « dit : « Allez-vous-en, car Dieu a livré cette ville dans la main « de l'ennemi! » Pourtant Dieu ne nous a pas abandonnés, il « nous a seulement châtiés, comme l'a dit le prophète David : « J'ai supporté avec patience le châtiment du Seigneur, et celui- « ci a eu pitié de moi »; et ailleurs : « Heureux l'homme qui « supporte avec patience les calamités, car il prendra la cou- « ronne de la vie! » Les moines enseignaient aux habitants la bonne parole et dissipaient la tristesse de leurs cœurs.

« Il y avait dans le couvent de *Saint-Sabas* un autre moine qui s'appelait *Johan*. Il avait un disciple qui lui dit : « O mon « père! je sais avec certitude que tout ce que tu demandes à « Dieu il te le donne; mais je suis ton unique disciple, je te prie « donc de me faire connaître si la ville sera détruite et les ha- « bitants faits prisonniers. » Le moine répondit : « Qui suis-je, « moi, le pécheur, pour que tu me demandes une chose pa- « reille? » Mais le disciple insista en pleurant, et le moine lui dit : « Je te fais savoir, ô mon fils! que j'ai vu, il y a cinq « jours, comme si un homme m'avait transporté devant le Gol- « gotha, et la foule criait : « O Seigneur, aie pitié de nous! » « Puis j'ai vu le Christ qui se tenait sur la croix pendant que « Marie intercédait en faveur des créatures; mais lui disait : « Je n'écouterai pas leur prière, parce qu'ils ont profané mon « sanctuaire. » Nous nous écriâmes alors en pleurant : « Aie

« pitié, Seigneur! » et nous montâmes vers le temple de Cons-
« tantin. Moi je levai la tête pour regarder du côté de la croix. »

« Or, pendant que le moine racontait tout cela à son disciple, les Perses vinrent et le tuèrent; le disciple eut le temps de se sauver. Puis il revint, pleura la mort de son maître, et l'ensevelit dans le cimetière des saints.

« Quant aux armées romaines, elles s'étaient enfuies, et le moine resta seul, mais Dieu le protégea et il put arriver jusqu'à *Jéricho*.

« Les Perses, en apprenant que les habitants ne voulaient pas la paix, se ravisèrent et dressèrent des machines de guerre contre les citadelles. Le commencement du combat eut lieu le *treize* du mois, dans l'année *quatre* du règne de Héraclius, et se prolongea pendant *vingt* jours (1); puis les murs furent détruits par les machines de guerre, et les Perses entrèrent dans la ville avec une grande colère. Les sentinelles s'enfuirent et se cachèrent dans les montagnes et les grottes; beaucoup parmi eux cherchèrent un refuge dans les églises, où les Perses entrèrent comme des lions, en grinçant des dents et en tuant tous ceux qu'ils rencontraient sans miséricorde. — Et le sanctuaire céleste pleurait sur le sanctuaire terrestre, et la preuve en est dans ce qu'il y avait ce jour, dans la ville, de grandes ténèbres, comme cela eut lieu lors de la crucifixion du Pur. — Et ils égorgeaient les vieillards comme on égorge les bêtes; toute la communauté but cette coupe; ils fauchaient les humains comme on fauche la paille; les églises de Dieu étaient détruites, et l'ennemi crachait sur les sacrifices qui se trouvaient sur les autels et foulait aux pieds les croix. Le châtiment atteignit les prêtres, et la mort frappa les vieillards et les petits enfants; le sang coulait comme un torrent, et la désolation était grande à Jérusalem. Étant donné que les épées des Perses étaient tirées contre ceux qui n'ont jamais trompé et trahi, elles frappaient les prêtres sur les autels, et celui qui élevait le sacrifice vers le ciel était tué sur-le-champ.

(1) Dans ces conditions, on peut se demander si la date du 26 *mai* 614, adoptée par M. Dulaurier pour celle de l'entrée des Perses à Jérusalem, est bien exacte, et s'il ne serait pas préférable de placer cette catastrophe soit au moins de *juin*, soit, comme le baron Adolphe d'Avril, au mois de *juillet* 614 (*L'exaltation de la Sainte-Croix*, page 300 du *Bulletin de l'Œuvre des pèlerinages en Terre-Sainte*, Tome II. Paris, 1861, in-8°.)

« Lorsque les Perses apprirent que beaucoup de gens s'étaient cachés dans des lieux secrets, ils proclamèrent que tous ceux qui se montreraient auraient la vie sauve. Alors ceux qui s'étaient cachés reparurent; mais beaucoup d'entre eux étaient morts de ténèbres, de faim et de soif, au point que les lieux où ils étaient devinrent empestés. Le Cadi s'informa de leurs occupations, et chacun d'eux le renseigna sur ce qu'il faisait. Il prit alors les meilleurs d'entre eux et les envoya en Perse, et mit ceux qui restaient dans un étang (1) qui se trouvait hors de la ville, à une distance du vol d'une flèche, où il plaça des gardes, afin de les surveiller. Le nombre de ceux qui étaient réunis dans l'étang était si grand qu'ils s'écrasaient les uns les autres; les femmes étaient entassées sur les hommes à cause du manque de place, comme les bestiaux qu'on mène à l'abattoir, et la chaleur les brûlait comme le feu. Ainsi mouraient-ils sans être tués et cherchaient-ils la mort comme l'homme cherche la vie; ils criaient : « O Seigneur! fais-nous voir ta miséricorde et sau-« ve-nous de ce châtiment dans lequel nous nous trouvons, « car la mort nous est préférable à la faim et à la soif! » Et, en effet, Dieu exauça leur prière.

« Les Juifs, en voyant que les chrétiens étaient livrés aux mains des Perses, s'en réjouirent et conçurent une mauvaise pensée. Profitant de la grande influence qu'ils avaient sur les Perses, ils s'avancèrent vers l'étang et dirent : « Quiconque « veut devenir Juif, qu'il monte vers nous : nous le rachèterons « des Perses! » Mais personne ne se montra, ce qui fâcha beaucoup les Juifs; aussi achetèrent-ils beaucoup de chrétiens qu'ils égorgèrent comme des bestiaux — les chrétiens étant joyeux de mourir pour le nom du Christ — et renversèrent-ils les églises. Voilà comment a été détruite la ville de Jérusalem. Cependant nous nous réjouissons et disons : « Nous avons mérité tout ce « qui nous est arrivé, que le nom du Seigneur soit béni à tout « jamais! car il n'a pas abandonné nos âmes dans la perdition, « il nous a seulement ramenés à la pénitence. Nous nous rap-« pellerons toujours l'état où nous étions. » Écoutez encore :

« Il y avait un couvent près de la montagne des Oliviers. Les Perses y entrèrent et en firent sortir quatre cents nonnes, vier-

(1) Citerne.

ges, ils se les partagèrent entre eux et se livrèrent à la débauche. Un jeune homme perse se rapprochait d'une nonne, celle-ci lui dit : « O jeune homme! laisse-moi ma virginité, et je « te donnerai une huile qui te servira à la guerre : partout où « tu te frotteras avec cette huile, l'épée ne laissera pas de trace. » Le jeune homme consentit à prendre l'huile, tout en satisfaisant au désir de la religieuse. Alors elle lui dit : « Frotte ton « cou avec cette huile, et laisse-moi te frapper avec l'épée, afin « que tu saches l'exactitude de mes paroles. » « Non, dit-il, frotte « le tien! » Or c'était ce qu'elle voulait : elle préférait mourir que de perdre son innocence. En effet, le jeune homme prit l'épée, la frappa, et, en voyant sa tête tomber par terre, il dit : « Cette nonne aimait son âme et préférait la couronne du mar- « tyre. » Les autres nonnes qui étaient avec elle, en apprenant son acte, l'imitèrent, se livrèrent à la mort et subirent le martyre.

« Les Perses firent sortir ensuite le Patriarche de Sion. Celui-ci s'assit alors dans la montagne des Oliviers, au milieu des prisonniers à qui il dit en soupirant : « Tout ce qui a été écrit « au sujet de Jérusalem s'est accompli! » Les prisonniers levèrent leurs mains vers le ciel, en s'écriant : « O Seigneur, aie « pitié de ton sanctuaire, Jérusalem, de tes autels et de tes « églises! Retiens ta colère et regarde comme tes ennemis se « réjouissent! O Seigneur, ne nous châtie pas avec ta colère, « mais avec ta miséricorde! En effet, nous avons péché, mais « ne nous punis pas, afin que tes ennemis ne disent pas : Où « est votre Dieu? où est votre Croix? » Le Patriarche leur fit signe de se taire, et il dit : « Béni soit le Seigneur qui vous « a infligé cette correction! Notre-Seigneur Jésus-Christ a été « sur la croix pour notre salut : ne vous affligez pas et ne dé- « sespérez pas, car vous avez l'arme qui ne se gâte point, c'est « la sainte Croix; ainsi celui qui souffrira avec patience jus- « qu'à la fin aura son salut, car les anges, les martyrs et les « saints sont avec nous, ils combattront pour nous et deman- « deront à Dieu notre grâce. Béni soit Dieu qui ne nous a pas « abandonnés, que son nom soit loué à tout jamais! Notre-Sei- « gneur Jésus-Christ a dit : « Ne craignez point ceux qui tuent « le corps, craignez ceux qui tuent le corps en même temps « que l'âme ». « Priez donc Dieu avec votre cœur, peut-être « vous sauvera-t-il de l'ennemi, car sa miséricorde est grande

« comme le sable de la mer, si vous vous affligez un peu. »

« Après avoir achevé de parler, le Patriarche se tourna du côté de l'Orient, fit la prière et dit : « Béni soit Notre-Seigneur « Jésus-Christ », puis il étendit les mains et dit : « Que la paix « soit sur toi, ô Sion! Que la paix soit sur toi, ô Jérusalem! « J'espère en Dieu que je te reverrai une autre fois. » Les Perses vinrent, prirent le Patriarche et l'entraînèrent comme on entraîne l'agneau à l'abattoir; lui, il se tourna et dit : « Adieu « tous les lieux saints! Amen! » Tous les prisonniers répondirent : « Amen! » et descendirent de la montagne des Oliviers pour se diriger vers le chemin de *Jéricho* et du *Jourdain*.

« Il y avait parmi les prisonniers un saint homme, diacre d'une église, nommé Eusèbe. Il avait deux filles très jolies, dont l'une avait dix ans, et l'autre huit ans. Les Perses prirent les deux jeunes filles et leur ordonnèrent de se prosterner devant le feu; mais le père leur faisait signe de ne point le faire. L'ennemi se fâcha, tira son épée et tua l'aînée qui prit la couronne du martyre; ensuite il fit venir la cadette qui refusa également, bien qu'elle fût déjà effrayée de la mort de sa sœur : elle fut également tuée. Le père en était très joyeux, et il se mit à se moquer de l'ennemi et lui dit : « Tu as été fort avec des enfants, « mais tu ne pourras rien contre le père. » Alors l'ennemi donna l'ordre d'allumer un feu, fit ligotter le malheureux père et le fit jeter dans le feu; ainsi se consomma son martyre.

« Il y avait aussi, parmi les prisonniers, deux frères qui s'aimaient beaucoup; ils étaient nés dans la même heure et avaient tous les deux douze ans. Or, les Perses les séparèrent l'un de l'autre. Un jour, un des frères vit de loin un prisonnier et se mit à crier : « Je te conjure de me dire si tu es Jérusalé- « mite! » — Oui, répondit-il. — Ce prisonnier était à cheval en compagnie de ses gardiens qui marchaient au galop. — « Ar- « rête! dit-il, afin que je puisse voir ton visage : cela me con- « solera. » — « Je ne suis point maître de moi-même, lui ré- « pondit-il, va, mon frère, que la paix de Dieu soit sur toi! Dieu « me fera voir ton visage une autre fois. »

« Les Perses nous enfermèrent, en arrivant sur la terre persane, dans une grande maison, au seuil de laquelle ils avaient mis la Croix du Christ, et nous firent sortir de manière à la fouler aux pieds, en tuant ceux qui refusaient de marcher; en effet,

la plupart des prisonniers furent tués et devinrent martyrs. Le patriarche Zacharie demanda aux Perses d'accorder aux prisonniers un moment de répit pour qu'ils pussent se reposer, ce qui lui fut accordé. Alors il réunit les diacres et les moines, se mit au milieu d'eux, se prosterna du côté de l'Orient — les diacres et les moines en firent autant — et ordonna de réciter trois psaumes : le psaume *cent*, le psaume *vingt-et-un* et le psaume *dix-neuf*; puis il s'arrêta, se mit à pleurer, et, en leur faisant voir le fleuve persan, il dit : « Sur le fleuve de Babel nous étions assis « et nous pleurions au souvenir de Sion. Que notre main droite « soit desséchée si nous t'oublions, ô Sion! » Tout le monde se mit à pleurer. Puis il donna l'ordre de réunir les enfants de 5 à 12 ans, qui étaient au nombre de trois mille, et leur dit de crier à haute voix : « O Seigneur, aie pitié! », pendant que lui-même levait les mains et les yeux vers le ciel et disait : « Sauve-nous, ô « Seigneur! Nous sommes venus nous-mêmes, et nous avons « fait venir ces agneaux pour prier : exauce-les et pardonne-« leur, car leurs cœurs sont purs, et ne regarde pas nos péchés! « Rappelle-toi, ô Seigneur! ces enfants, tes églises, la ville « sainte de Sion et ce que les ennemis ont fait avec ta Croix! « Rappelle-toi où est le tombeau (de Jésus), car lui a (la pro-« priété) de pardonner à tes serviteurs et d'avoir pitié d'eux; il « est vrai que nos actions ne sont pas bonnes devant toi. « Exauce, ô Seigneur, la prière de tes serviteurs qui sont dans le « désespoir! Nous sommes devant l'ennemi, et toi tu viens en « aide à tous ceux qui cherchent un refuge auprès de toi. » Aussitôt que nous et nos enfants eûmes adressé cette prière à Dieu, le Roi des Perses s'écria qu'il n'imposait à personne l'adoration des idoles. Ainsi tenons ferme la Croix, car elle est notre force, et demandons assistance à Notre-Seigneur Jésus-Christ!

« Le Roi des Perses assembla ses conseillers, les Mages, les sorciers et les astrologues et leur dit : « Certes, la puissance du « feu nous a livré la grande ville des chrétiens, Jérusalem, et « la Croix devant laquelle ils se prosternent : regardez donc ce « que vous avez à faire avec les chrétiens, et, si vous arrivez « à les convaincre, je vous donnerai de beaux présents. » Puis on fit venir devant le Roi le Patriarche qui regardait la Croix pour implorer son secours. Un Mage dit : « Je sais ce que tu as « fait hier et ce que tu veux faire aujourd'hui. » Le Patriarche

« dit alors au Roi : Il ne convient pas à tes serviteurs d'être « frivoles devant toi et de mentir. » Le Roi jura devant le feu que si le Mage mentait, il ordonnerait de le tuer, mais que, s'il disait la vérité, il ferait tuer le Patriarche, le chef des chrétiens. Ce dernier prit alors le bâton que le Mage tenait dans la main et lui dit : « Ton épée est-elle dans ton bâton ou non? » Le Mage fut embarrassé dans la réponse et se tut. Le Roi donna l'ordre de le tuer. A partir de ce temps, personne parmi les Mages n'osait plus s'approcher de la Croix par crainte.

« Un moine nommé Siméon séduisit (?) une jeune fille des servantes du Roi. Cette jeune fille était une chrétienne qui honorait la Croix et respectait beaucoup le Patriarche à qui elle envoyait de grands présents. Puis elle mit au monde un garçon, et lorsque celui-ci eut l'âge de quinze jours, on donna à cette fille beaucoup d'argent et on lui apprit à dire que le Patriarche avait eu commerce avec elle, et que l'enfant était de lui. Le Patriarche, en apprenant cela, prit l'enfant dans ses bras, fit un signe de croix sur sa bouche, et lui dit : « Au « nom de Jésus-Christ, dis à cette foule s'il est vrai que je suis « ton père! » L'enfant répondit : « Non, tu n'es pas mon père! » Tous les assistants furent émerveillés, et le respect du Roi pour le Patriarche s'augmenta : il le considérait comme son fils.

« Un homme des nobles de la royauté apprit au Patriarche que sa femme était stérile, celui-ci pria pour lui et lui donna un liquide, en disant : « Ordonne à ta femme de boire « ceci et de s'en laver le visage »; mais la femme, en apprenant que cela venait du Patriarche, le fit jeter. Lorsque son mari revint, il trouva deux branches odorantes qui avaient poussé à l'endroit où le liquide avait été jeté : ainsi apprirent-ils que, si elle l'avait bu, elle aurait eu deux enfants. La femme se repentait, mais elle continua à être stérile.

« Après un long séjour sur la terre perse, le Patriarche écrivit à ceux qui étaient restés à Jérusalem un message dans lequel il leur adressa des recommandations, des exhortations et des consolations (1), afin qu'ils ne se disent pas en eux-mêmes que les prisonniers avaient péri.

(1) Nous possédons ce message, il est intitulé : *Zachariæ hierosolymitani patriarchæ epistola*, colonne 3230 à 3232 du tome LXXXVI de la *Patrologie grecque* de l'abbé Migne.

« Il y avait un homme nommé Thomas qui racontait que, en ensevelissant ceux qui avaient été tués, lui et sa femme les avaient comptés. Il dit :

« De l'*autel Saint-Georges* il y en avait 7; de la *Maison de* « *la Foi* 18; de *Djabab* (?) 250; de l'*église Sainte-Sophie* 866; « du *couvent Kesman* et *Damien* 2,112; de la *Croix* 70; de « la *Maison de la Résurrection* 212; de la *place publique* 32; « de la *rue Samarnaka* (?) 723; de la *Maison Saint-Mars* « 1,107; du côté occidental de *Sion* 197; de *El-Ibrounatik* (?) « 2,107; de la *Maison Saint-Jacob* 1,700; de *Golgotha* 308; « de *Kabaïl* (?) 8,111; de *Bakharoun* (?) 1,708; de la *Source* « *de la Consolation* 2,313; de *Namila* (?) 24,518; de la *Ville* « *d'Or* 1,202; du couvent *Saint-Joh* 4,250; de *Hercanien-le-* « *Roi* (?) 167; de la *montagne des Oliviers* 1,207; de la *petite* « *place publique* 102; de la *grande place publique* 417; de « l'*église Saint-Séraphin* 38; et devant le *Golgotha* 80; « *des grottes, des montagnes et des jardins*, 6,807; de la *ruine* « *de David* 2,210; de l'*intérieur de la ville* 265; de l'*endroit* « *où se trouve la muraille* 1,800. Le total des tués par les « Perses à Jérusalem était de 62,455 (1). »

(1) La traduction de ce précieux passage a été revue et rectifiée ainsi qu'il suit par le savant Père *Rhétoré*, des Frères Prêcheurs, au couvent de Saint-Étienne de Jérusalem :

« De *l'autel Saint-Georges*, il y en avait 7; de la *Maison de la pénitence*, 18; de *El-* « *Habab* (?), 250; de l'*autel d'El-Vinat* (?)*; de l'*Église Sainte-Sophie*, 399 morts; du « *Couvent Qazman et Damien* (SS. Cosme et Damien), 2,112; de *la Croix*, 70; de la « *Maison de la Résurrection*, 212; de la *place publique*, 32; du *quartier Semoun-* « *qa* (?), 723; de la *Maison de Saint-Marc*, 1,107; du *côté occidental de Sion*, 197;** « de *El-Ibroubatiki* (Fontaine Probatique), 2,107; de la *Maison de Jacques*, 1,700; « du *Golgotha*, 308; de *El-Qabaïl* (?), 8,111; de *El-Bakhâroun* (quartier des Parfu- « meurs ??), 1,078; de la *fontaine de Siloun* (Fontaine de Siloe), 2,313; de *Mamilla* « (Birket et cimetière *Mamilla*), 24,518; de la *Ville d'or* (la Porte Dorée?), 1,202; « du *Couvent de Saint-Jean*, 4,250; de *Djerqouniouni le roi* (?), 167; de la *montagne* « *des Oliviers*, 1,207; de *matroumat de la Résurrection*, 83;*** de la *petite place* « *publique*, 102; de la *grande place publique*, 417; de l'Église *Saint-Serabioun* (Saint- « Sérapion), 38; de devant le *Golgotha*, 80; des *grottes, des montagnes et des jar-* « *dins*, 6,707; du *Makhrâb* (?) *de David* (peut-être *Mihrâb*, salle d'honneur, loge- « ment élevé, temple?), 2,210; de l'*intérieur de la ville*, 265; de l'*endroit où se* « *trouve la muraille*, 1,800. Le total des tués par les Perses à Jérusalem était de « 62,455. Après vérification, on trouve que le total des chiffres du texte arabe

* Ce passage manque dans la traduction française donnée plus haut, mais on a omis de nous indiquer le nombre des morts.

** Ce passage ne paraît pas exister dans le texte arabe.

*** Le défaut de formation d'un des caractères arabes laisse quelque doute. Ce passage manque dans la traduction française donnée plus haut.

« La grande Croix fut rendue à Jérusalem par Héraclius. Le Roi des Perses fut attaqué par son propre fils qui le tua et régna à sa place. Héraclius, l'empereur romain, vint en Perse, tua des milliers d'hommes, prit beaucoup de villes et délivra les prisonniers; les Perses fuyaient devant lui.

« Dix-neuf ans plus tard, régnait en Perse un homme qui était en paix avec Rome; c'est lui qui envoya à Héraclius la grande Croix et beaucoup de présents. Ce qui est étonnant, c'est que Dieu avait gardé l'arche sainte des Israélites et n'avait pas abandonné la grande Croix. Gloire à Dieu à tout jamais! Puisse sa miséricorde, la puissance de la grande Croix, l'intercession de la Vierge, la mère de la lumière, et tous les saints être avec nous. Amen! »

Nous ne croyons point devoir adjoindre de commentaire à ce texte si douloureux dans sa navrante et un peu enfantine simplicité. Désormais, grâce à ce document, corollaire naturel et paraphrase un peu diffuse de la trop rapide *Élégie* du patriarche saint Sophronius, nous distinguons dans ses moindres reliefs l'inexpiable catastrophe de l'année 614 (1). Le voile sanglant qui enveloppait l'effondrement de la splendide Jérusalem byzantine, cette merveille de l'Orient chrétien, et nous en dérobait les lugubres détails, ce voile est déchiré. Désormais, nous pouvons mesurer toute l'horreur du sinistre et nous comprenons que, même aujourd'hui, après douze siècles, la liturgie grecque de Syrie profère encore des anathèmes et garde des formules de malédiction contre les sacrilèges et détestables auteurs d'un tel parricide religieux.....

donne 61.820 ». Nous remercions chaleureusement le R. P. Rhétoré d'avoir bien voulu nous communiquer le très intéressant résultat de ses études sur ce texte à la fois si curieux et si altéré.

(1) La date de 614 est admise par MM. Dulaurier, baron Adolphe d'Avril, Ludovic Drapeyron et A. de Longpérier (*Œuvres réunies et mises en ordre*, par G. Schlumberger, tome I, pages 127 et 128. Paris, Leroux, 1883, gr. in-8°). — La date de 615 est préférée par Lebeau, tome XI, livre LVI, page 11, et par le regretté Victor Guérin (*Jérusalem*, page 132).

BULGARIE CHRÉTIENNE

DEUXIEME PARTIE (1)

X

DE L'UNION AVEC L'ÉGLISE ROMAINE.

Vers le milieu du XIXe siècle, les Bulgares s'accordaient pour désirer sortir du giron administratif de l'Église orthodoxe grecque; mais ils se divisaient sur la question de savoir quel usage ils feraient de leur autonomie reconquise. Les uns voulaient entrer en communion avec l'Église romaine, en conservant comme les autres uniates, leur langue liturgique, leur rite et une hiérarchie séparée, c'est-à-dire autocéphale et stavropigiaque. Ils regardaient ce lien avec Rome comme la meilleure garantie de leur indépendance religieuse annihilée par Constantinople. Les autres voulaient devenir complètement indépendants de Constantinople comme autrefois à Ochrida et Ternovo; mais en persévérant dans la séparation d'avec Rome. Nous parlerons successivement de ces deux groupes, en commençant par ceux qui se sont unis au Pape, et qui sont jusqu'à ce jour les moins nombreux.

Le 24 décembre 1860, les Bulgares qui désiraient l'union avec l'Église catholique, adressèrent la lettre suivante à Mgr Hassoun,

(1) Voir la 1re livraison de 1897.

alors primat des Arméniens unis de l'archidiocèse de Constantinople, depuis patriarche de tous les Arméniens-Unis, de l'empire ottoman, enfin Cardinal de la Sainte Église romaine.

Lettre des Bulgares à Mgr Hassoun le 24 décembre 1860.

L'Église romaine a eu de tout temps une sollicitude paternelle pour les chrétiens d'Orient et pour la conservation de leurs cérémonies religieuses, de leurs coutumes, et autres institutions adoptées de temps immémorial et conservées jusqu'à nos jours. A cet effet, nous avons l'assurance qu'en faisant l'union avec la sainte Église romaine, conformément aux décisions du concile œcuménique de Florence, notre liturgie, nos rites, nos cérémonies et coutumes religieuses institués par les Saints Pères et conservés religieusement, ne seront nullement modifiés, mais que, bien au contraire, ils seront respectés, ainsi que notre hiérarchie nationale et notre clergé national seuls nous administreront. De cette manière, tous nos compatriotes seront tranquilles sur les mauvaises suggestions qu'on ne cesse de faire entendre à cette occasion. »

Réponse de Mgr Hassoun.

« C'est avec une vive satisfaction que nous nous empressons de répondre à la lettre que vous avez bien voulu nous adresser en date d'hier, au sujet de l'union que vous venez de faire avec l'Église romaine, conformément aux décisions du concile œcuménique de Florence.

Cette union n'étant qu'un retour à l'Église-mère (dont vous avez reçu dès le commencement votre hiérarchie), votre liturgie, vos rites, vos cérémonies et coutumes religieuses, institués par les SS. Pères et conservés religieusement jusqu'à nos jours, non seulement ne seront pas changés; mais ils seront respectés et ils recevront une nouvelle consécration ainsi que le proclame le souverain pontife actuel S. S. le pape Pie IX dans son encyclique du 6 janvier 1848 adressée aux Orientaux. Nous nous em-

pressons de vous assurer également que, conformément à la même encyclique, votre clergé, avec sa hiérarchie nationale, sera respecté et confirmé dans ses honneurs et dignités. En conséquence, le clergé et la hiérarchie qui devront vous gouverner, seront votre clergé et votre hiérarchie nationale, sous l'égide de la suprématie des souverains pontifes qui ont tant aimé votre Église et votre nation, si florissante dans les anciens temps avec ses rites et sa langue. »

A la suite de cette démarche, les Bulgares déposèrent entre les mains de Mgr Brunoni, délégué apostolique et en présence de Mgr Hassoun les deux pièces suivantes adressées à Pie IX.

Acte d'union des Bulgares avec l'Église romaine.

« Tout le monde chrétien sait que la nation Bulgare avait autrefois une hiérarchie nationale, canonique et indépendante, hiérarchie qui était unie par les liens de la soumission filiale à la sainte Église romaine, et était reconnue par cette dernière pour canonique et indépendante. Des circonstances particulières, jointes à d'intolérables procédés, ont permis au patriarche grec de Constantinople de dépouiller la nation Bulgare de cette institution canonique, et de réunir ainsi ses droits au siège de Constantinople.

Depuis cette époque, les Bulgares n'ont cessé de protester hautement et avec de profonds soupirs contre cette usurpation de leurs droits les plus sacrés. Notre nation actuelle, professant les mêmes convictions, honore ces droits et considère qu'ils ne peuvent lui être ravis ni aneantis par le temps. Encouragée par les assurances qu'a données S. M. I. le Sultan, notre souverain, dans le hatti-humayoun du 6-18 février 1856, assurances qui garantissent à toutes les populations de l'Empire ottoman la liberté de conscience (1), elle proteste aujourd'hui, comme l'ont

(1) Voici les dispositions du hatti-humayoun, invoquées par les Bulgares : « Ma « Sublime Porte prendra des mesures pour assurer à chaque culte, quel que soit le « nombre de ses adhérents, la pleine et entière liberté de son exercice... Vu que « tous les cultes sont et seront librement pratiqués dans mes États, aucun sujet « de mon empire ne sera gêné dans l'exercice de la religion qu'il professe, et ne « sera d'aucune manière inquiété à cet égard. Personne ne pourra être contraint « à changer de religion. »

fait constamment ses ancêtres, d'autant plus qu'elle voit menacer la morale universelle et le développement intellectuel par les oppressions et les abus anti-canoniques du clergé grec.

« D'une part, scandalisée par la conduite immorale et la vie débauchée des évêques grecs, dont plusieurs sont en ce moment devant les tribunaux pour crimes d'homicide et de violences; d'autre part, pleine de zèle pour la conservation de la foi orthodoxe dans cette pureté qui lui a été transmise par ses ancêtres, comme ces derniers l'ont également reçue des saints Apôtres et des conciles œcuméniques, la nation Bulgare, blessée dans sa conscience religieuse, par toutes les considérations précédentes, a décidé de rompre les liens qui l'unissent au patriarche grec de Constantinople, et de se séparer de son autorité non canonique. Elle avait déclaré à plusieurs reprises, et déclare maintenant solennellement qu'elle reconnaît désormais pour toujours la sainte Église bulgare de Constantinople (1) pour sa véritable mère spirituelle. La nation bulgare désire ardemment que, par l'entremise et les soins de cette sainte Église, son ancienne hiérarchie canonique et indépendante soit reconstituée et que son chef, ainsi que ses successeurs, porte le titre de patriarche bulgare. En reconnaissant ledit chef spirituel pour chef de toute l'Église bulgare, de tout le clergé bulgare, dont il sera le directeur, conformément aux préceptes de l'Église et aux lois de l'Empire, la nation bulgare désire que la reconstitution de sa hiérarchie canonique et indépendante soit opérée sous la protection et les auspices de la sainte Église occidentale romaine, qui autrefois reconnaissait la hiérarchie Bulgare pour canonique et indépendante.

« A cet effet, les soussignés, à qui la nation a donné ses pleins pouvoirs pour faire les démarches nécessaires afin de renouveler le lien avec la Sainte Église occidentale Romaine par le moyen du chef de cette Église, qui est le véritable successeur de saint Pierre et le chef suprême de l'Église Romaine, nous déclarons solennellement que nous reconnaissons pour saints les dogmes et les cérémonies de l'Église occidentale romaine, et nous promettons une entière et sincère fidélité à S. S. le pape Pie IX, à ses successeurs qui le remplaceront dans cette haute dignité,

(1) Il s'agit ici de l'Église catholique que les Bulgares-unis avaient récemment fondée à Constantinople.

ainsi qu'à son clergé. D'ailleurs, connaissant les décrets de la sainte Église occidentale romaine, nous avons, de même que la nation bulgare, la conviction que nos cérémonies religieuses, la liturgie, les coutumes de notre clergé et notre manière de professer les dogmes, resteront intactes et identiques de la même manière que tout cela s'accomplit actuellement dans les Églises orientales, chose, du reste, permise et décidée dans le concile de Florence, en ce qui concerne seulement les dogmes et les cérémonies dans les Églises orientales.

En conséquence, les soussignés prions S. S. le pape Pie IX d'accepter l'union de la susdite manière et la communion avec notre Église bulgare, et de daigner reconnaître sans aucune restriction notre hiérarchie canonique et indépendante. Enfin, nous prions humblement Sa Sainteté de vouloir bien inviter S. M. l'Empereur des Français d'être, en sa qualité de fils aîné de l'Église, le médiateur auprès de S. M. I. le Sultan, pour que notre hiérarchie soit reconnue indépendante par le gouvernement ottoman, et pour que ce gouvernement nous prête une protection bienveillante contre les intrigues qui peuvent arriver de la part du clergé grec ou d'un autre côté. Nous prions également le gouvernement français de daigner nous accorder sa protection et ses bons offices, comme il les accorde aux autres nations de l'Empire ottoman, qui reconnaissent l'Église occidentale. Fondant nos espérances sur la charité chrétienne de Sa Sainteté, nous signons ci-dessous avec le plus grand respect filial. »

De Sa Sainteté,

Les plus humbles serviteurs.

Supplique des Bulgares à Pie IX.

Constantinople, 18-30 décembre 1860.

Très-saint Père,

« Nous soussignés, clergé et laïques de la nation bulgare, au nom de nos confrères, nous déclarons reconnaître Votre Sainteté pour chef de toute l'Église catholique, comme successeur de

saint Pierre et vicaire de Jésus-Christ, et nous déclarons que nous confessons toutes les vérités que la sainte Église romaine enseigne, conformément à l'acte de profession de foi que nous avons présenté en présence de Leurs Grandeurs, Mgr Brunoni, vicaire apostolique, et Mgr Hassoun, primat arménien de Constantinople. Nous prions Votre Sainteté de vouloir conserver nos rites et nos usages ecclésiastiques, conformément aux décisions des saints conciles œcuméniques, et particulièrement de celui de Florence.

Prosternés devant le trône de Votre Sainteté, nous implorons la bénédiction apostolique de Votre Sainteté, sur toute la nation bulgare. »

(Suivent les signatures du clergé et des délégués des Bulgares unis.)

La réponse du Pape est adressée à Mgr Brunoni, délégué de Sa Sainteté. En voici la traduction :

Pie IX, Pape, à Monseigneur Brunoni, vicaire apostolique à Constantinople.

« Vénérable Frère, salut et bénédiction apostolique.

« Nous avons ressenti une extrême joie dans le Seigneur lorsque, après les différentes nouvelles publiées déjà sur le retour des Bulgares à la foi et à l'unité catholique, nous avons vu que cette démarche si salutaire et si désirable avait reçu, grâce à Dieu, un heureux commencement, car en ces jours-ci vous nous avez envoyé, vénérable Frère, les lettres que nous adressent plusieurs ecclésiastiques et laïques bulgares et qui nous apprennent, à notre très grand contentement, que l'inspiration de la grâce divine les a retirés de l'abîme d'un schisme très funeste et fait rentrer dans le sein de l'Église catholique, cette mère pleine d'amour.

« C'est pourquoi ils nous déclarent expressément, dans les mêmes lettres, croire et professer tout ce que croit et enseigne cette sainte Église romaine, mère et maîtresse de toutes les Églises, et reconnaître avec respect et une pleine soumission le pontife romain comme le chef de toute l'Église catholique, le Vicaire de Notre-Seigneur Jésus-Christ sur terre, et le succes-

seur du bienheureux Pierre, prince des Apôtres, de même qu'ils ont tenu à honneur de le déclarer hautement et publiquement par une solennelle profession de foi, formulée devant vous, devant le vénérable Frère Antoine, archevêque-primat des Arméniens, et en présence d'autres préfets apostoliques et prêtres de l'un et l'autre clergé (le clergé latin et le clergé arménien), le 30 du mois de décembre dernier.

« Lorsque les susdites lettres de Bulgares nous sont parvenues, au milieu des angoisses que nous causent les très amères calamités qui oppressent l'Église dans ces jours pleins de deuil, et les périls multipliés qui entourent de tous les côtés le troupeau catholique, nous avons rendu des actions de grâces, dans toute l'humilité de notre cœur, au Dieu de toute consolation, à qui il a plu d'apporter, par ce joyeux événement, une si douce consolation à notre douleur.

« Sans mettre aucun retard, nous avons écrit, vénérable Frère, cette lettre, par laquelle nous vous recommandons d'annoncer en notre nom à ces mêmes Bulgares unis que nous sommes au comble de la joie de leur retour si désiré à la foi et à l'unité catholique. Et en notre nom aussi, vous les assurerez, dans les termes les plus affectueux, de la tendresse singulière et toute paternelle que nous leur portons, les embrassant avec amour, comme nos enfants très chers et comme ceux de l'Église catholique, disposé d'ailleurs à exécuter tout ce qui peut contribuer à leur plus grand avantage spirituel. Et plût à Dieu que nous puissions embrasser bientôt et voir réunis à nous et à cette chaire de Pierre tous les autres membres de la noble nation bulgare, principalement ceux qui sont dans les ordres sacrés et ceux qui sont honorés des hautes dignités ecclésiastiques!

« Ces mêmes enfants chéris, les Bulgares-unis, nous ont exposé très respectueusement dans leurs susdites lettres leurs vœux pour la conservation de leurs rites sacrés et légitimes, de leurs cérémonies, de leur liturgie et de leur hiérarchie. C'est pourquoi, vénérable frère, vous confirmerez en notre nom ce que leur a déjà répondu le vénérable Frère Antoine, archevêque-primat des Arméniens, à savoir que nous leur accorderons très volontiers ce que nous avons exprimé et déclaré clairement et ouvertement dans notre lettre encyclique aux Orientaux du 6 janvier de l'année 1848.

« Nous ne doutons pas aussi que ces mêmes Bulgares-unis ne continuent à servir, avec la fidélité requise et convenable à des catholiques, S. M. le Grand-Seigneur, souverain de la Turquie.

« Mais, tout en donnant toutes ces informations à ces mêmes fils chéris les Bulgares-unis, et en leur communiquant notre lettre, vous les informerez aussi que nous leur accordons avec amour, du fond du cœur, la bénédiction apostolique, formant aussi le vœu de tout ce qui peut concourir à la vraie félicité, et que nous ne cessons d'adresser au Dieu très bon et très grand les plus ardentes prières, afin qu'il répande toujours plus abondamment sur eux la plénitude des richesses de sa grâce divine. Enfin, comme gage de notre bienveillance particulière pour vous, vénérable Frère, nous vous octroyons avec amour la bénédiction apostolique, ainsi qu'à tout votre clergé et à tous les fidèles laïques confiés à votre sollicitude. »

Donné à Rome, à Saint-Pierre, le 21 janvier 1861, l'an XVe de notre pontificat.

PIE IX, PAPE.

Dès les premiers jours de janvier 1861, une chapelle provisoire avait été inaugurée à Constantinople. L'ambassade de France obtint, ce qui est, depuis 1830, le droit commun pour tous les uniates, la reconnaissance civile de la nouvelle communion naissante, qui reçut les deux sceaux, l'un pour le service religieux, l'autre pour la chancellerie laïque. Quelque temps après les nouveaux catholiques furent rayés des registres du patriarcat grec et autorisés à voyager avec les passeports délivrés par leur propre chancellerie. Ils cessèrent en même temps de payer la dime à l'Église grecque. Enfin un vieil archimandrite bulgare, nommé Joseph Sokolski fut désigné pour devenir archevêque-uni de la Bulgarie.

Sokolski se rendit, à cet effet, à Rome accompagné de M. Boré, préfet de la mission des Lazaristes de Constantinople d'un diacre bulgare et de deux délégués laïques de *la nation*. Le pape Pie IX le consacra lui-même dans la chapelle Sixtine assisté d'un prélat-uni du rite grec et de l'évêque de Chartres. Joseph Sokolski fut comblé de présents. A son retour, la Porte lui accorda le bérat d'investiture. L'accueil qu'il avait reçu du

Pape et celui qu'il trouva à Constantinople déterminèrent un mouvement sensible vers l'union parmi ses compatriotes.

Tout semblait promettre un avenir brillant à la nouvelle communion, lorsque les épreuves survinrent. La pénurie d'argent ne tarda pas à se faire sentir. Des Polonais avaient fourni aux premières dépenses. L'Œuvre des écoles d'Orient et celle de la Propagation de la foi envoyèrent plus tard quelques fonds; mais ces ressources étaient insuffisantes pour subvenir aux besoins de la nouvelle organisation, pour construire des églises, etc. Le faible vieillard Sokolski, dont les facultés n'étaient pas à la hauteur de la situation, avait encore à lutter contre l'anarchie qui s'introduisait autour de lui par la rivalité entre les ecclésiastiques et les laïcs.

Le 18 juin 1861, on apprit que Sokolski avait disparu emportant son bérat et les présents qu'il avait reçus à Rome. On sut depuis qu'après avoir passé quelque temps au patriarcat grec, il s'était retiré à Buyuk-Déré, où il resta deux jours soit dans le palais d'été de l'ambassadeur russe, soit sur le stationnaire de cette puissance. Il fut à la fin embarqué pour Odessa sur un bâtiment russe, à la réquisition de l'envoyé prince Lobanov. On dit vaguement qu'il était allé jusqu'à Kiew, puis on annonça bientôt qu'il était mort, mais ce n'était pas vrai. Il ne fut, du reste, publié de lui aucune rétractation ni aucun autre acte.

Sokolski a reparu en 1872. Voici ce qu'on lit à son sujet dans la *Correspondance française* du 22 mars 1872 :

« Qu'était-il devenu? les uns le disaient mort, d'autres enfermé dans un couvent. On ajoutait que sa persévérance dans le catholicisme était la cause de cette réclusion et du silence gardé par le gouvernement russe, lequel n'aurait pas manqué, disait-on, suivant son habitude, de sonner toutes les fanfares sur une défection aussi éclatante. Or Sokolski vint de reparaître, il a fait sa réapparition officielle comme évêque encore uni avec Rome puisqu'il a été amené dans le royaume de Pologne pour y faire des ordinations de prêtres d'un diocèse de Ruthènes-unis.

« Nous avons sous les yeux deux récits qui donnent à cette cérémonie un caractère bien différent. Nous nous faisons un devoir de reproduire les deux assertions, en commençant par un extrait du *Slovo* de Léopol, journal qui se dit catholique, mais dont les sympathies pour la Russie sont connues de chacun :

« Dans l'antique cité du Chelm, le palais épiscopal a été habité par le E. R. évêque Joseph Sokolski qui est arrivé exprès pour ordonner plusieurs nouveaux prêtres (grecs-unis). Nous devons la plus grande reconnaissance à ce haut dignitaire de l'Église, qui à 97 ans, pendant un hiver si rigoureux, a fait un si long voyage, en arrivant de Kiew, berceau de notre sainte Église ruthène. Le vénérable évêque nous rappelle par sa belle barbe blanche les temps du roi Daniel (1220) quand notre rite était encore pur et que tout notre clergé portait encore des barbes. « D'après le récit d'un journal polonais de la Galicie, » Sokolski aurait abjuré depuis longtemps l'union avec Rome. On aurait donc fait ordonner des prêtres catholiques par un évêque qui ne serait plus catholique. Le nom du Pape n'a pas été prononcé une seule fois pendant toute la cérémonie, tandis que des prières ont été récitées pour le synode schismatique de Saint-Pétersbourg, ce qui constituerait évidemment une adhésion au schisme. Il faut que la lumière se fasse sur ce mystère. »

La lumière ne s'est pas faite et l'on annonça ultérieurement la mort de Sokolski.

Au milieu de ces pénibles épreuves, les Bulgares-unis redoublèrent de persévérance. Des écoles furent fondées à Constantinople, à Andrinople, à Kazanlyk. Cependant le mouvement vers l'union restait stationnaire, parce que les chefs craignaient que ce mouvement ne fût pas assez fort pour entraîner la nation et qu'il eût pour résultat de la diviser en deux camps comme les Arméniens.

Au mois de février 1862, le prêtre bulgare latin Arabajeski avait été désigné pour remplacer Sokolski et reconnu par la Porte en qualité d'administrateur civil des uniates. Mais cet ecclésiastique ayant refusé de passer du rite latin au rite grec, on dut pourvoir à son remplacement qui tarda assez longtemps. Enfin le pope Raphaël Popow fut placé à la tête des Bulgares par la congrégation de la Propagande; les cardinaux décidèrent que le nouvel élu recevrait le titre d'évêque des Bulgares unis, et qu'il serait consacré par un prélat de rite grec. A cet effet, Mgr Sembratowicz, slave de la Galicie, archevêque de Nazianze *in partibus*, reçut l'ordre de se rendre à Constantinople.

La cérémonie eut lieu le 19 novembre 1865 dans la petite église bulgare de St-Jean-Chrysostome encombrée d'une foule

de Bulgares unis et non-unis, en présence des ambassadeurs de France et d'Autriche.

Presque tous les rites étaient représentés à cette auguste cérémonie, par Mgr Grégoire-Joseph, patriarche melkite, Mgr Meletios, archevêque grec de Drama, nouvellement converti, par le père Cariscarian, géorgien-uni, etc., enfin par Mgr Sembratovitch qui donna la consécration d'après le rite grec en slavon (1).

Ce premier siège fut attribué à la Thrace : il en fut bientôt créé un second à Salonique pour la Macédonie. En 1883, il a été créé un archevêque administrateur apostolique pour la communion des Bulgares unis.

Le mouvement est sous la direction de trois congrégations religieuses : les Lazaristes, établis à Constantinople, à Salonique et à Monastir, — les Résurrectionnistes polonais à Andrinople où ils ont pris le rite grec en langue slavonne, — les pères Augustins français de l'Assomption à Philippopoli, dont quelques-uns ont aussi passé au rite. Ces religieux ont rendu un véritable service aux Bulgares des deux communions par les écoles qu'ils ont fondées.

Il nous reste à parler de ceux des Bulgares qui restaient dans l'Orthodoxie.

A. d'Avril.

(*A suivre.*)

(1) *Bulletin de l'œuvre des Écoles d'Orient*. Lettre de l'abbé Soubiranne. Mgr Sembratowicz est devenu métropolite des Ruthènes-unis à Léopol. Il fut, de son vivant, remplacé sur ce siège par un parent du même nom, aujourd'hui cardinal.

LES

MISSIONS LATINES EN ORIENT

CHAPITRE XI

LA CONSTITUTION *ORIENTALIUM DIGNITAS*. — LES PRINCIPAUX PRINCIPES QU'ELLE ÉTABLIT EN CONFORMITÉ AVEC LES DÉCISIONS PONTIFICALES ANTÉRIEURES. — APPRÉCIATIONS PEU RESPECTUEUSES QU'ELLE A INSPIRÉES A CERTAINS ESPRITS. — SAGESSE ÉVIDENTE DE SES PRESCRIPTIONS.

I

Ayant parlé ailleurs (1) en détail des actes du souverain Pontife qui ont amené et préparé la constitution *Orientalium*, et de la profonde connaissance de l'Orient qu'ils supposent, comme aussi de la parfaite et constante harmonie des décisions que contient ce grave document avec la tradition pontificale sur les rites orientaux, il suffira de donner ici un court aperçu des pincipes qui y sont de nouveau promulgués, et imposés avec une clarté et une force nouvelle.

Mais il importe de remarquer avant tout que l'intervention de Léon XIII n'a pas été fortuite : elle a été longtemps méditée, fréquemment sollicitée, et enfin reconnue urgente par le souverain Pontife lui-même, ainsi qu'il le déclare nettement par ces paroles : « Toutefois, comme un long espace de temps « s'est écoulé depuis (la promulgation par Benoît XIV de

(1) Voir *L'Orient et Rome* et *l'Orient et les deux Lettres apostoliques*.

« la constitution *Demandatam*), que l'état des choses s'est « modifié dans ces pays, que les missionnaires et les institu- « tions de rite latin s'y sont multipliés, il en est résulté que ces « mêmes questions réclament une sollicitude toute particulière « de la part du Saint-Siège. Nous avions constaté en maintes oc- « casions combien cette intervention était certainement très « opportune, et les désirs très justes de nos vénérables Frères « les Patriarches de l'Orient, qui Nous ont été transmis à di- « verses reprises, ont achevé de Nous confirmer dans ce des- « sein (1). »

C'est dire assez clairement qu'informé des divergences de vues et des dissentiments nombreux que nous avons entrepris d'analyser dans le chapitre précédent, Léon XIII a voulu, par son intervention souveraine, trancher définitivement tous les débats, et tracer la ligne de conduite que devront suivre tous les ouvriers apostoliques de l'Orient, qu'ils soient latins ou orientaux. C'est pour cela que, s'adressant successivement aux uns et aux autres à la fin de la constitution, il leur prescrit, aux Orientaux d'abord et aux Latins ensuite, d'observer exactement les ordonnances qu'elle renferme et d'en procurer l'accomplissement, en unissant tous les sentiments, les efforts et l'action de tous, dans une charité vraiment fraternelle.

Et pour empêcher tout dissentiment, toute discussion de se produire à l'avenir, Léon XIII ordonne : « qu'on ne puisse faire « de ces prescriptions l'objet ni de blâme, ni de controverse; « qu'on ne puisse les amoindrir à quelque titre, même de pri- « vilège, sous quelque motif ou prétexte que ce soit (2). »

Voyons maintenant sur qu'elle base doit se faire cet accord parfait des sentiments et des volontés, soit entre les missionnaires latins, soit entre ces derniers et les Orientaux. Une seule pensée domine tout dans la constitution et dicte tous les règlements qu'elle prescrit : c'est la conservation et la sauvegarde, en droit comme en fait, des antiques rites de l'Orient. « Nous « considérons, dit en effet Léon XIII, comme un devoir capital « de mettre tous Nos soins, toute Notre sollicitude à sauvegarder « l'intégrité de la discipline des Orientaux, comme Nous Nous « sommes d'ailleurs toujours efforcé de le faire. » Et un peu

(1) Constitution *Orientalium*.
(2) Constitution *Orientalium*.

plus loin : « Il rentre dans les devoirs de Notre charge de « prendre les mesures opportunes pour que cette discipline n'ait « à souffrir aucune atteinte, par l'imprudence des mission- « naires occidentaux que l'amour de Jésus-Christ entraîne vers « ces nations. »

Revenant sur cette même pensée fondamentale de la constitution dans le *Motu proprio* du 19 mars, publié le 30 décembre 1895, Léon XIII dit encore : « Il nous a été donné de définir « heureusement certains points, et de prendre certaines déci- « sions dans notre récente constitution *Orientalium dignitas* « *Ecclesiarum*, dont le but essentiel et prochain est de conserver « et de faire respecter en Orient l'antique discipline des catho- « liques, mais qui peuvent encore évidemment conduire au ré- « tablissement de l'unité parmi les nations dissidentes (1). »

Or toutes les règles pratiques édictées dans le but ainsi clairement déterminé par le Pape, reposent elles-mêmes sur un principe général qu'avait formulé Benoît XIV dans sa bulle *Demandatam* pour les grecs Melchites unis, et que Léon XIII applique à toutes les Églises orientales avec les autres prescriptions de la même bulle. Ce principe est ainsi conçu dans la constitution *Orientalium* : « Les prêtres latins sont envoyés en « Orient dans le seul but d'être pour les Patriarches et pour les « Évêques orientaux *des auxiliaires et des soutiens*, ils doi- « vent par suite, en *usant des pouvoirs qui leur sont concédés*, « se bien garder *de porter préjudice à la juridiction de ces* « *Évêques et Patriarches et de leur enlever des sujets.* »

Comme conséquence première et immédiate de ce principe remis en vigueur et étendu à tout l'Orient, Léon XIII promulgue une règle déjà contenue dans la bulle de Benoît XIV, mais moins sévèrement et moins universellement formulée.

« Si un missionnaire latin du clergé séculier ou régulier, « amène par ses conseils ou par son appui, un Oriental quel « qu'il soit, à embrasser le rite latin, outre la suspense *a divi-* « *nis* qu'il encourrait *ipso facto*, et les autres peines infligées

(1) Ce *motu proprio* confère, comme on le sait, un caractère permanent à la commission pontificale instituée par Léon XIII pour favoriser la réconciliation des dissidents avec l'Église catholique. Un nouveau *motu proprio* du 19 mars 1896 est venu depuis confirmer encore ces règlements et en assurer pratiquement l'observation.

« par la constitution *Demandatam*, qu'il soit privé de sa charge « et éloigné. Et pour que cette ordonnance ait son effet certain « et permanent, nous ordonnons qu'un exemplaire en soit « affiché dans les églises des latins ».

On ne pouvait condamner plus formellement et d'une manière plus énergique toutes les tentatives ou tendances à latiniser, et par là-même toutes les méthodes ayant pour objectif d'amener les Orientaux au rite latin, en substituant peu à peu ce rite à l'un ou à l'autre des rites orientaux.

Les autres articles de la constitution ne sont que l'application pratique de ce principe à diverses circonstances particulières dans lesquelles peuvent se trouver quelques Orientaux, et ont pour but : ou de les maintenir dans leur rite propre malgré la pratique temporaire et obligée du rite latin, par suite de leur éloignement de tout centre ou de toute église de leur rite; ou de favoriser leur retour à ce rite, même quand ils l'auraient légitimement abandonné, moyennant des conditions déterminées par l'Église, pour embrasser le rite latin; ou d'assurer la pratique du rite propre aux élèves des communautés latines; ou de sauvegarder la juridiction épiscopale et patriarcale, en supprimant des privilèges qui pourraient paraître la restreindre en certains cas; ou enfin de rattacher plus étroitement à la dépendance du Saint-Siège la fondation des nouveaux établissements latins, toutes choses éminemment favorables aux Orientaux et tendant toutes au même but qui est celui de la constitution : rassurer pleinement les Orientaux sur la conservation de leurs rites respectifs; procurer le développement progressif des Églises unies en leur incorporant de droit toutes les conquêtes effectuées sur les non-unis, et les convaincre pleinement que les missionnaires latins seront leurs aides et jamais leurs rivaux; convaincre enfin les dissidents qu'en les invitant à l'union, Rome ne portera aucune atteinte a leurs antiques usages.

En rapprochant ces décisions de Léon XIII des opinions diverses énumérées dans le chapitre précédent, il est aisé de se convaincre que le Souverain Pontife réprouve en bloc toutes celles qui tendraient à éliminer, en tout ou en partie, théoriquement ou pratiquement, les divers rites orientaux pour leur substituer le rite latin; que de plus, en proclamant que les missionnaires doivent être seulement les *auxiliaires* et les *soutiens* des

Orientaux, il veut que ceux-ci aient une place et on pourrait dire, la première, dans l'œuvre du retour de leurs frères séparés : ce qui exclut également le sentiment de ceux qui, même en respectant les rites orientaux comme le commande l'Église, voudraient cependant réserver aux seuls missionnaires latins l'action apostolique destinée à produire l'union.

II

Ces décisions si précises vont trop ouvertement contre des idées longtemps caressées, et que ceux qui les admettaient comme incontestables croyaient appuyées sur des raisons sérieuses, pour ne pas avoir produit en certains esprits une impression fâcheuse, manifestée quelquefois d'une façon peu respectueuse pour la personne et pour l'autorité du Souverain Pontife.

« Des *croyants*, écrit M. Ollé-Laprune après une audience de « Léon XIII, traitent d'*utopie* le grand dessein du Pape au sujet « des Églises dissidentes, et c'est le Pape lui même qui oppose « ces deux mots avec douleur et indignation. Il y a des catholiques « prêts à accuser l'auguste vieillard d'imprudence. Ils ne com- « prennent pas. Fidèle à l'antique respect du Saint-Siège pour « les rites orientaux, le Pape veut que la latinisation pratiquée « en fait s'arrête et cesse entièrement. « Avec la latinisation on « ne fera rien. » Ainsi parle le Pape, et quel accent il met dans « sa parole ! Il faut rendre aux Patriarches de l'Orient leur « prestige, relever le clergé oriental à ses propres yeux et aux « yeux du monde, le relever par une éducation cléricale sérieuse, « complète, forte, et ainsi faire refleurir en Orient la religion « sous sa forme orientale, en parfaite union avec le Saint-Siège, « sans rien ôter des anciennes coutumes ni des anciens privilè- « ges. C'est encore une pensée libératrice que celle-là. Mais « elle déconcerte la routine et certaines traditions qui sont celles « des hommes, et il se trouve des catholiques pour préférer ces « traditions humaines, traditions de bureau, si l'on peut dire « ainsi, à l'esprit de Dieu (1). »

(1) *La Quinzaine*, 15 avril 1895.

Déjà dans son discours du 2 mars en réponse aux vœux du Sacré Collège, le Souverain Pontife avait flétri, comme elle méritait de l'être, la qualification malsonnante de *vaine utopie* qu'on avait osé appliquer à ses généreux et magnanimes desseins sur les Églises orientales, en la traitant de « parole indigne sur les lèvres d'un croyant. »

Léon XIII sait donc, et il en souffre, que la constitution *Orientalium dignitas Ecclesiarum* n'a pas été accueillie par tous ceux qui se proclament ses enfants, avec toute la soumission et le respect qu'il était en droit d'en attendre. Certes, des actes comme cette constitution, ayant si directement trait au gouvernement général de l'Église, n'ont pas besoin d'être justifiés : ils apportent avec eux leur justification et s'imposent à tout cœur vraiment chrétien. Leur seule promulgation devrait suffire pour entraîner l'adhésion la plus unanime, la plus sincère, la plus dévouée de la part de tous ceux qui reconnaissent au Vicaire de Jésus-Christ le pouvoir souverain de commander au nom du Maître, et de diriger, dans l'univers entier, l'apostolat catholique qui relève uniquement et directement de sa suprême autorité. Il n'en reste pas moins vrai cependant que l'adhésion est plus facile et plus entière, lorsque l'esprit est mieux convaincu de la sagesse du commandement et en saisit clairement les motifs.

Or, il suffit d'avoir fait une étude tant soit peu sérieuse de l'histoire des missions catholiques de l'Orient, pour arriver à la conviction la plus complète que les règlements et la direction tracés par le Souverain Pontife sont le fruit de l'expérience des siècles, et peuvent seuls assurer des résultats sérieux pour l'avenir.

Il est d'abord bien évident que le fait de suivre tel ou tel rite oriental, pourvu qu'il soit d'ailleurs approuvé par le Saint-Siège, n'est pas et ne peut pas être, en soi, un obstacle à la profession du catholicisme le plus pur. C'est là un principe incontestable toujours admis théoriquement et pratiquement dans l'Église, avec la sanction formelle des conciles et des décisions sans nombre des Papes (1).

(1) On n'est pas peu étonné, après cela, de voir baptiser sous condition un Arménien et un Copte adultes, ainsi que cela vient d'être fait à Assiout, Haute-Égypte, d'après une correspondance d'un missionnaire franciscain. Il écrit, en effet : « Parmi eux (les premiers communiants), on remarquait deux jeunes gens de

Or, les rites orientaux, c'est aussi un fait non moins incontestable depuis longtemps, quoi qu'on ait pu en penser à certaines époques, ont été tous et chacun, reconnus légitimes par la suprême autorité de l'Église, approuvés comme tels, imposés aux Églises-unies qui les professaient, avec défense absolue d'y rien changer ou de les abandonner, sans la permission expresse du Pontife romain. On peut donc être véritablement orthodoxe en suivant l'un ou l'autre des rites orientaux, malgré les différences qu'ils présentent avec le rite latin, et le fait de pratiquer un de ces rites ne peut, en soi, mettre le plus petit obstacle au catholicisme le plus sincère et le plus fervent. La question du rite comme celle de la discipline, importantes sans doute en raison de leur connexion avec le dogme et la morale, restent cependant secondaires, dès que la doctrine et les bonnes mœurs sont sauvegardées : c'est le cas pour les rites orientaux approuvés par Rome.

Il n'y a donc pas possibilité de suspecter théoriquement le catholicisme des chrétiens unis d'Orient : leurs rites ne s'opposant nullement à la profession sincère du christianisme, ni à leur union véritable avec Rome, le centre de la catholicité.

Peut-on du moins dire, qu'en fait, la permanence des Orientaux unis dans leur rite propre est préjudiciable à l'union et rend celle-ci plus précaire? Il faut bien s'arrêter à cette hypothèse, si l'on veut soutenir quand même que leur catholicisme ne tient qu'à un fil que le moindre incident peut rompre. Il devrait suffire, pour réduire à néant cette hypothèse, de rappeler que le Saint-Siège connaît mieux que personne, même à ce point de vue pratique, ce qui convient davantage pour rendre stable l'union des catholiques de l'Orient avec lui; et que le Saint-Siège n'ayant jamais demandé, pour consolider l'union, que les Orientaux abandonnent leurs rites, que s'étant au contraire toujours opposé à cet abandon, il a jugé par là même et continue à juger cette union suffisamment stable avec la permanence dans le rite propre. On pourrait même ajouter que, pratiquement, il a considéré ce mode d'union comme préférable, puisque c'est à cela qu'il s'est toujours arrêté, malgré les tendances en sens contraire qu'il a

« vingt ans, l'un arménien, l'autre copte, qui abandonnaient le schisme pour en-
« trer dans la religion catholique. Après avoir prononcé l'abjuration requise, ils
« reçurent le *baptême sous condition* et les sacrements de Pénitence et d'Eucharis-
« tie. »

réprouvées pendant des siècles. La question pratique est donc tranchée aussi bien que la question de droit ; et Rome ayant parlé, la cause devrait être finie et bien finie.

Examinons cependant l'hypothèse dont il s'agit au point de vue historique. Avant de rechercher les moyens de rendre l'union stable, il faut de toute nécessité s'arrêter à ceux qui peuvent plus sûrement et plus efficacement l'amener. Or, on l'a vu plus haut, au lieu d'être un moyen d'amener l'union, la tendance à latiniser a été un des plus grands obstacles qui se soient dressés devant elle, parce qu'elle éloignait les masses de l'Église catholique. Elle n'a abouti à quelques résultats bien minimes qu'auprès d'individualités peu nombreuses, que leur passage au rite latin transformait en transfuges, aux yeux de leurs anciens coréligionnaires, et soumettait souvent à toutes sortes de vexations, tandis qu'il entretenait dans les esprits des sentiments d'hostilité contre l'Église romaine : c'est ce qu'atteste l'histoire.

Est-il vrai du moins que les Orientaux passés au rite latin se soient montrés plus attachés à l'Église catholique que leurs frères unis conservant leur rite propre? L'histoire impartiale répond : non. — Si l'on a vu dans les siècles passés des Orientaux unis faire défection après avoir adhéré au catholicisme, on a vu également des Orientaux devenus Latins retourner à leur ancienne religion. Qu'est-il resté par exemple, de la florissante communauté latine fondée en Arménie au quatorzième siècle par les frères-prêcheurs? Elle a disparu tout entière sans laisser aucune trace. Il en a été de même des Bulgares et des Roumains qui, à d'autres époques, avaient embrassé le rite latin en grand nombre. On a vu disparaître également des chrétientés latines autrefois établies sur divers points de l'Orient, plusieurs diocèses dans les îles de la Grèce, et diminuer d'importance plusieurs de ceux qui existent encore. La persécution, les bouleversements politiques, ont amené ces malheurs; cela est vrai; mais la même cause et les autres longuement exposées plus haut, rendent tout aussi bien compte du peu de permanence de certaines unions des Églises orientales, sans qu'il soit nécessaire d'y faire intervenir, comme facteur, la conservation du rite.

Il n'est même pas nécessaire de remonter aux siècles passés pour se convaincre que le passage des Orientaux au rite latin ne suffit pas à les préserver de ces revirements qui déconcertent

parfois les ouvriers apostoliques. Entre plusieurs exemples qu'on pourrait en citer, en voici un que relatent les *Missions Catholiques* du 30 octobre 1885. « La mission de Gifneh, une des « plus anciennes du patriarcat (1), était aussi jusqu'à ces jours « une des plus florissantes. Le missionnaire actuel avait trouvé « cet état de choses créé par ses prédécesseurs, lorsque l'orage « est venu fondre sur cette belle récolte. Le démon, qui ne dort « pas, profitant du mécontentement d'un individu qui croyait « avoir quelque grief contre son pasteur, a groupé autour de ce « dévoyé ses parents de près et de loin. Le patriarche schisma- « tique leur a fait bon accueil, et a envoyé en grande pompe « un archimandrite pour rebaptiser les convertis. Chaque re- « baptisé recevait deux pièces de monnaie valant 8 fr. 50. Il « n'en fallait pas davantage pour exciter l'appétit de ces pauvres « gens, plusieurs qui n'avaient pas même pensé à suivre le « mouvement, ont eu la faiblesse de faire rebaptiser leurs en- « fants, et se sont ainsi trouvés exclus de la foi catholique. Le « nombre de ces malheureux n'était pas inférieur à cent.

« Ceci se passait il y a trois mois. Dans les premiers jours « du mois d'août, Mgr le Patriarche à eu la bonne pensée de « remplacer le curé de Gifneh par son prédécesseur, actuelle- « ment directeur du séminaire. Il a réussi à ramener tous ces « pauvres apostats. Quelques-uns étaient catholiques depuis « trente ans... »

L'affaire a eu un dénouement heureux, mais elle n'en démontre pas moins avec la dernière évidence que le rite latin n'a pas précisément le don d'attacher bien solidement les âmes des Orientaux à l'union, puisqu'il faut si peu de chose pour leur faire abandonner l'un et l'autre.

Mais il y a plus. Les Églises unies ont continué de subir la persécution depuis leur constitution définitive au dix-huitième siècle; elles ont passé par des épreuves vraiment terribles et elles sont cependant restées debout; elles ont même accompli des progrès très sensibles. La persécution, loin de nuire à leur fidélité les a rendues plus fortes. Or une union qui persévère au sein de tant d'épreuves dont elle triomphe, une fidélité qui ne s'est pas démentie en face des vexations des prélats non-unis

(1) Il s'agit du patriarcat latin de Jérusalem.

appuyés sur la puissance civile, tient, il faut bien le reconnaître, à quelque chose de plus fort qu'un fil de soie, et n'est pas moins stable que celle des Orientaux latinisés que les mêmes traverses ont trop souvent ramenés au schisme. On sait ce qu'il en a coûté d'efforts et de violences à la Russie pour conduire les Ruthènes polonais à l'abandon de l'union; comme aussi on peut voir dans la persévérance des Ruthènes unis soumis à l'Autriche, comment la profession du rite grec ne nuit en rien à la stabilité des âmes dans le catholicisme, lorsque des obstacles, qui n'ont rien de commun avec le rite, ne viennent pas s'en mêler.

La seule raison qu'on pourrait peut-être faire valoir avec quelque apparence de vérité, serait la trop grande conformité que les Orientaux unis conservent avec ceux de même rite qui restent encore loin de l'Église, l'affinité qui en résulte et qui les fait ressembler, pour tout le côté extérieur de la religion, beaucoup plus aux non-unis qu'aux Latins. Pour des populations sur lesquelles le côté extérieur joue un rôle toujours très important, cette identité avec les dissidents peut, en effet, paraître un danger permanent de retour au schisme et inspirer certaines craintes.

Cette objection, qui se présente avec des apparences très spécieuses, n'est cependant pas plus insoluble que les autres. Les craintes que cet état de choses feraient naître ne peuvent raisonnablement s'appliquer qu'à des âmes assez ignorantes pour confondre l'accessoire de la religion avec l'essentiel. Les âmes assez instruites pour distinguer ces deux choses, et la dose d'instruction requise pour le faire ne dépasse certainement pas la portée du vulgaire, ne peuvent plus faire redouter pareil inconvénient. Il suffirait donc, pour le faire disparaître complètement, de donner aux catholiques orientaux de rite, une notion exacte du catholicisme, dans le cas assez rare d'ailleurs, où ils en seraient dépourvus. Alors, loin d'être une pierre de scandale pour les catholiques, cette identité d'usages deviendra un puissant moyen d'attraction pour leurs frères séparés, et favorisera singulièrement leur retour au bercail. Que s'il se rencontrait encore quelque défection, elle ne serait plus imputable à la conformité des rites, mais à d'autres causes aussi puissantes sur un catholique latin que sur un catholique oriental. Il est

bien évident, en effet, qu'un chrétien qui, suffisamment instruit de sa foi, se laisse entraîner à l'abandonner, sera toujours plus disposé à sacrifier son rite que sa conscience, et la profession du rite latin ne le protégera pas plus, dans ce cas, que celle de l'un ou de l'autre des rites orientaux.

La raison tirée de l'organisation encore imparfaite, par certains côtés, des Églises unies, n'a pas non plus une grande valeur. Cette imperfection relative ne les a pas empêchées de conserver, depuis bientôt deux siècles, les âmes qu'elles avaient acquises à l'union, ni de prendre des développements très notables, à partir du moment où elles ont eu reconquis un peu de liberté; bien plus, plusieurs d'entre elles ont pu résister, sans se laisser entamer et sans voir leurs fidèles retourner aux dissidents, aux graves tempêtes soulevées dans leur sein par des questions de discipline et que nous avons mentionnées au chapitre précédent.

Tout cela prouve qu'au lieu d'être impuissantes à s'attacher fortement les âmes, elles possèdent au contraire une énergie vitale capable d'exercer une bienfaisante attraction sur les dissidents, attraction dont l'intensité se multipliera à mesure qu'elles pourront acquérir les éléments de progrès qui leur font encore défaut, et que la constitution de Léon XIII a pour but de leur procurer. Si les nobles desseins du souverain Pontife sont partout secondés, les Églises unies rendues florissantes ouvriront les portes du bercail aux dissidents de leur rite qui aspirent à en franchir le seuil. Beaucoup hésitent à faire ce pas décisif dans la crainte que l'union ne les absorbe dans l'Église latine. C'est là le grand argument de la presse *orthodoxe* contre l'union; et cette objection, quelque fausse qu'elle soit, conserverait sa force aux yeux des populations, si les réglements prescrits par le Pape n'étaient pas fidèlement appliqués.

Mais aussi leur application est destinée à produire les fruits les plus abondants, et les Orientaux non-unis qui, pour un motif ou pour un autre n'inclinent pas encore vers l'union, l'ont bien compris ainsi. On n'a pas oublié la sortie un peu vive de Mgr Basile archevêque non-uni de Smyrne, contre la venue en cette ville du R^me^ Père Abbé de Grotta-Ferrata. La lettre pastorale de ce prélat n'a été dictée que par la crainte de voir ses ouailles l'abandonner pour passer au catholicisme qui leur serait pré-

senté sous une forme extérieure grecque, tandis qu'il ne redoutait nullement auparavant l'action des missionnaires exclusivement latins, fort nombreux cependant dans cette importante cité.

Il y a plus encore : si on en croit la récente encyclique du patriarcat de Constantinople, celui-ci n'aurait été nullement ému par la publication des Lettres apostoliques; et s'il y répond de la manière que chacun sait, c'est, assure-t-il, parce que « L'Église papiste... a, depuis quelque temps, envoyé en Orient « de ces gens que saint Paul appelle *ouvriers perfides, qui se « déguisent en apôtres du Christ;* des clercs qui revêtent le « costume et portent la coiffure des prêtres orthodoxes et se per- « mettent bien d'autres ruses pour faire des prosélytes. » Les missionnaires qu'on redoute à Constantinople comme à Smyrne, sont donc des missionnaires pratiquant le même rite et suivant les mêmes usages disciplinaires que les non-unis. Et on les redoute à ce point que leur simple apparition a motivé une réunion du synode et la publication d'une encyclique! On ne pouvait mieux démontrer combien peut être efficace l'action de missionnaires orientaux.

On a voulu quelquefois appuyer le sentiment que nous combattons ici sur la propension qui, assure-t-on, porterait certaines populations orientales à embrasser le rite latin. Que cette propension existe chez quelques particuliers, et cela pour des raisons auxquelles la question de rite est le plus souvent étrangère, il n'y a pas à le nier. Mais que cette propension soit générale, même dans les contrées fort restreintes où les faits qu'on signale se reproduisent le plus fréquemment, c'est une erreur que ne soutiendra jamais quiconque connait un peu l'Orient. Une statistique publiée récemment par la Revue franciscaine *Saint-François et la Terre Sainte*, et se rapportant précisément à ces contrées, permet de se rendre un compte exact de l'étendue fort restreinte de ce mouvement vers le rite latin. Cette statistique comprend deux périodes séparées l'une de l'autre par quelques années. La première va de 1768 à 1855 et la seconde de 1862 à 1888 inclusivement; toutes les deux indiquent le nombre de conversions accomplies par la custodie de Terre-Sainte, en Palestine, en Syrie et en Égypte. Or dans la première période de 87 ans, la custodie a enregistré 3432 conversions : d'apostats, de protestants, de nègres ou de schismatiques. En supposant que le

nombre de schismatiques amenés au rite latin est de 3,000, cela donne une moyenne de 34 et demi par an pour ces trois régions. Dans la seconde période, qui embrasse 26 ans, le nombre de schismatiques de différents rites dont la custodie a reçu l'abjuration est de 2,475, soit une moyenne de 95 retours par an (1). C'est certes quelque chose, c'est même beaucoup quand on sait le prix des âmes; mais lorsqu'on place ces résultats en face des progrès réalisés dans les mêmes contrées par les Églises unies qui sont loin, qui étaient loin surtout de disposer jusqu'à ces derniers temps des moyens d'action, en ressources et en hommes, que possède la Custodie de Terre-Sainte, on est forcé de reconnaître que c'est peu, trop peu pour pouvoir en inférer une propension réelle des non-unis vers le rite latin. Pour ne citer qu'un exemple, l'Église grecque-unie ou melchite, ne comptait, en ces mêmes régions où s'exerce l'action de la custodie, que 20,000 fidèles, au commencement de ce siècle. Or, elle en compte aujourd'hui plus de *cent vingt mille*, soit une augmentation de onze cents par an. On voit par cette simple comparaison, même sans faire intervenir les causes qui ont permis aux Pères de la Custodie d'obtenir les résultats donnés, de quel côté se tourne la propension des non-unis, dans les lieux où les retours au rite latin ont été incontestablement et de beaucoup les plus nombreux.

Et quand il serait vrai de dire qu'en certaines régions la propension des Orientaux vers l'Église latine est vraiment dominante, il faudrait encore conclure que le bien commun demande qu'il n'y soit pas donné suite ou le moins possible, puisque les autres contrées, incomparablement plus nombreuses, où la répulsion pour le rite latin est le fait de tous, ne verraient dans ce mouvement favorisé par les missionnaires, que le désir si souvent reproché à l'Église latine de vouloir se substituer aux Églises orientales en les supprimant, et seraient par là affermies dans leur haine contre elle, au grand détriment de l'union. On ne peut donc, en aucune hypothèse, s'appuyer sur la prétendue propension des Orientaux à embrasser le rite latin pour faire prévaloir le procédé de la latinisation, quand même l'Église n'aurait pas interdit d'y recourir.

(1) *Saint François et la Terre-Sainte.* Février et Mars, 1892.

III

Mais enfin, puisqu'il se rencontre quelquefois des Orientaux qui inclinent, pour un motif ou pour un autre à désirer le rite latin, et que, d'ailleurs, la question du rite est en soi secondaire, ne vaudrait-il pas mieux laisser aux chrétiens de ces contrées liberté pleine et entière de choisir le rite qui leur agréerait davantage, lorsqu'ils reviennent à l'union? Ceux qui pensent ainsi ne réfléchissent sans doute pas à ce fait, qui a cependant son importance, que depuis des siècles l'Église a constamment refusé d'accorder cette liberté et a toujours défendu explicitement le passage arbitraire d'un rite à un autre. Il ne peut être douteux pour personne qu'en maintenant avec sévérité sa législation sur ce point, l'Église, aussi soucieuse que personne du bien des âmes, a dû avoir de graves motifs, et que ces motifs continuent d'exister encore puisque la défense est toujours rigoureusement maintenue.

Or, pour qui connaît un peu l'Orient, ces motifs se devinent sans peine, et ils sont aujourd'hui plus graves que jamais.

Accorder la liberté en question, serait donner un fondement à l'accusation de latinisme dont nous parlions un peu plus haut. Étant donnée cette liberté, les missionnaires ne manqueraient pas, en effet, de travailler de toutes leurs forces à faire embrasser le rite latin, et deviendraient ainsi, officiellement, aux yeux des Orientaux, les agents du latinisme. Toutes les querelles d'autrefois renaîtraient plus vivantes que jamais, et l'œuvre de l'union serait compromise pour longtemps. Les unis eux-mêmes ne verraient plus, dans les missionnaires, que des rivaux acharnés à leur perte, et la guerre entre catholiques orientaux et catholiques latins serait à l'ordre du jour : l'action des uns et des autres serait ainsi paralysée, souvent même anéantie. Et cette guerre serait d'autant plus vive du côté des Orientaux que, maintenant surtout, le rite se confond pour eux avec la nationalité qu'ils défendraient en défendant leur rite. Le résultat le plus sûr de cet état de choses serait presque infailliblement le retour au schisme de nombreux unis. Encore ici, il faut donc

dire que l'Église a bien fait en refusant une liberté si nuisible à ses intérêts et à ceux des âmes.

Quant à la pensée de l'unification des rites orientaux, elle ne pourrait être mise en voie de réalisation sans se heurter à des difficultés insurmontables qui amèneraient la ruine des Églises unies, pour cette même raison, d'abord, qu'en Orient la nationalité se confond avec le rite. Et puis, quel rite choisirait-on de préférence aux autres pour grouper autour de lui tous les rites orientaux? Serait-ce le rite grec, par exemple? Mais peut-on penser raisonnablement que les Arméniens, les Syriens, les Chaldéens et les Maronites accepteraient de se soumettre aux prélats de ce rite, avec lequel ils ont été en hostilité ouverte depuis treize ou quatorze siècles? Et si on choisissait un autre rite que le grec, peut-il venir à l'esprit de supposer que les Grecs renonceraient au leur pour adhérer à celui qui aurait eu les préférences? Il y a là des impossibilités morales cent fois plus insurmontables que toutes les difficultés qui ont jamais existé contre l'union, et qui doivent faire ranger dans la catégorie des utopies une opinion si manifestement impraticable.

Concluons donc qu'en entreprenant de relever les Églises Orientales unies, toutes et chacune, comme aussi en sauvegardant leurs rites et leurs usages, Léon XIII ne s'est pas inspiré seulement de la tradition plusieurs fois séculaire de l'Église, mais aussi des leçons de l'histoire, des conseils de l'expérience, et qu'il a montré une connaissance exacte des vrais besoins de l'Orient.

Pour achever de convaincre le lecteur de l'opportunité de l'action exercée par Léon XIII, il faudrait maintenant démontrer combien ce serait méconnaître la véritable situation des Églises orientales unies que de vouloir, dans leur état actuel, en faire les seuls instruments de l'union et exclure l'action des Missionnaires latins. Cette démonstration trouvera mieux sa place dans le chapitre suivant dans lequel l'examen des moyens que le souverain Pontife invite les Missionnaires à prendre, de concert avec les Orientaux, pour travailler efficacement à l'œuvre commune, fera ressortir mieux que tout le reste l'impuissance de ces Églises, en face des résultats à obtenir, et relèguera au rang des utopies ce second extrême, non moins opposé que le premier au véritable état des choses en Orient. La sagesse de l'action de Léon XIII n'en ressortira que mieux.

CHAPITRE XII

CE QUE DEVRA ÊTRE DÉSORMAIS L'ACTION DES MISSIONNAIRES LATINS. — SAGESSE DES MOYENS INDIQUÉS PAR LÉON XIII. — ÉCOLES. — SÉMINAIRES. — IMPUISSANCE DES ÉGLISES-UNIES LAISSÉES A ELLES-MÊMES. — UNITÉ D'ACTION DE CES ÉGLISES ET DES MISSIONNAIRES.

I

Plus d'un lecteur se demandera sans doute, après avoir lu le chapitre précédent, si en donnant une importance aussi considérable aux Églises unies et à leur action pour le retour à l'unité des dissidents, Léon XIII n'a pas réduit à des proportions bien minimes l'influence des Missionnaires latins, et tracé à leur zèle des limites trop restreintes, dans lesquelles ils se trouveraient mal à l'aise et dans une sorte d'impossibilité d'accomplir un bien sérieux. Cette préoccupation, non moins que certaines tendances politiques que nous n'avons pas à examiner mais qu'il peut être utile d'indiquer, paraissent avoir inspiré la lettre suivante adressée au journal l'*Opinione* et qu'a reproduite le *Courrier de Bruxelles*. Elle porte ce qui suit : « En « présence de la décadence de l'élément religieux latin de la « Méditerranée, la nécessité s'impose à Rome comme à Cons- « tantinople de créer un pontificat en face des pouvoirs politi- « ques.

« La lettre apostolique du 30 novembre est venue rompre la « digue opposée par la latinité catholique, et a fait la marée « montante que la politique appelle panslavisme, et qu'en reli- « gion on pourrait appeler panorthodoxie.....

« La latinité et le catholicisme subissent dans la Méditer- « ranée un préjudice qui atteint la Divinité et la religion en

« Occident, et qui doit préoccuper les puissances intéressées au « *statu quo* en Orient (1). »

Il n'est pas mal aisé de comprendre que pour l'auteur de cette lettre plus qu'inconvenante, et dont les odieuses imputations à l'adresse du Souverain Pontife sont condamnées par tout ce que l'histoire enseigne sur les relations entre les missionnaires et les Orientaux, non moins que par la ligne de conduite toujours suivie dans les questions de rites par l'Église, latinisme et catholicisme sont une seule et même chose. Défendre contre les atteintes du premier les Églises orientales, c'est donc pour lui, nuire au catholicisme, détruire l'influence des missionnaires, favoriser l'expansion de l'*orthodoxie* orientale et sacrifier les intérêts de la religion. Nous ne nous arrêterons pas à réfuter ces énormités que toute conscience vraiment chrétienne réprouvera avec indignation, et que la passion la plus aveugle a seule pu inspirer; nous voulons seulement répondre à la préoccupation qui les a dictées et qui paraît être la crainte d'un amoindrissement d'influence et d'action pour les missionnaires latins en Orient.

Or si l'auteur de la lettre avait lu, avec l'attention qu'il réclame, le grave document contre lequel il s'élève avec tant d'acrimonie et d'injustice, il aurait vu que loin de vouloir restreindre l'activité des envoyés apostoliques de l'Occident, Léon XIII compte précisément sur leur action mieux dirigée et rendue plus forte, pour obtenir les heureux résultats qu'il espère de son intervention solennelle dans les affaires religieuses de l'Orient. « Les heureux résultats, écrit le Pape, qu'il est « permis d'attendre et d'espérer à bon droit, dépendront beau- « coup de l'action de ceux qui nous représentent dans l'Orient « chrétien... qu'ils fassent en sorte, dans toute leur conduite, « de paraître ce qu'ils doivent être réellement : les dignes mes- « sagers, les agents de la sainte unité entre les Églises orien- « tales et l'Église romaine, centre de cette même unité et de la « charité (2). »

« Que tels soient aussi, d'après Notre désir et Notre volonté,

(1) *Courrier de Bruxelles*, 28 decembre 1894.

(2) Ces mêmes pensées se retrouvent non moins clairement exprimées dans les actes subséquents de Léon XIII, en particulier dans les deux *motu proprio*, du 19 mars 1895 et du 19 mars 1896.

« les sentiments, que tels soient les actes des prêtres latins,
« tant qu'ils sont, qui accomplissent dans ces pays des œuvres
« admirables pour le salut éternel des âmes : qu'ils travaillent
« dans un esprit de parfaite soumission au Pontife Romain, et
« alors, à leurs labeurs, Dieu donnera une abondante fécondité. »

La singulière manière de diminuer l'importance des œuvres entreprises par les missionnaires que de les stimuler à mieux les accomplir encore; que de les déclarer admirables; que de leur promettre une abondante fécondité; que d'appuyer sur leur action les espérances qu'on forme pour l'avenir; que de favoriser leur développement par des fondations et des ressources nouvelles! Non le Souverain Pontife ne touche en rien à l'action exercée par les missionnaires : ils continueront donc toutes leurs œuvres; ils pourront, sous la direction du Saint-Siège en entreprendre de nouvelles; loin de les en empêcher, Léon XIII les y invite. Ce qu'il veut c'est que leur action ne s'écarte pas du but à atteindre; c'est qu'elle ne s'égare pas dans des voies qui n'aboutissent qu'à la ruine : il veut la diriger, lui, le suprême Pasteur, le grand pêcheur d'âmes, et qui pourrait le blâmer de remplir comme il le doit ce suprême devoir de sa charge apostolique? Le faire serait vouloir jeter le filet hors de la barque de Pierre et travailler en vain!

Donc que les missionnaires latins continuent à travailler au retour de l'Orient à l'unité catholique; qu'ils y consacrent tous les efforts de leur zèle, Léon XIII le veut. On sait les éloges qu'il décernait récemment aux œuvres coptes de la Compagnie de Jésus; la mission qu'il a confiée aux Pères Assomptionnistes à Constantinople, et tant d'autres actes qui montrent sa volonté constante d'employer à l'œuvre du retour le plus grand nombre possible d'ouvriers apostoliques venus de l'Occident. Mais il veut aussi que ces envoyés se souviennent du rôle d'*auxiliaires* des Églises unies et que toutes leurs œuvres admirables tendent au relèvement et à l'accroissement de ces Églises.

II

C'est à eux surtout que s'adresse Léon XIII pour mettre en œuvre les deux grands moyens sur lesquels reposent toutes

les espérances d'avenir, et dont le choix dénote, lui aussi, une connaissance très précise de la situation, et répond parfaitement d'ailleurs au mode d'apostolat adopté déjà, presque partout, par les missionnaires qui travaillent au retour des Orientaux : les écoles et les séminaires.

Il est remarquable, en effet, que depuis le commencement de ce siècle, c'est-à-dire, depuis le jour où les missions ont repris un nouvel essor dans les pays habités par les chrétiens de rite oriental, la part principale a été donnée à l'éducation de la jeunesse. Il n'y a pas de stations de missionnaires où on ne trouve au moins une école élémentaire; il n'y a pas non plus de paroisse de rite oriental qui ne tienne à honneur d'avoir un ou plusieurs centres d'instruction pour les enfants des deux sexes. Les progrès réalisés à ce point de vue particulier qui, de l'aveu de tous ceux qui connaissent un peu l'Orient, est capital, sont vraiment extraordinaires et pleins d'espérances pour l'avenir, car les écoles catholiques ne sont pas ouvertes aux seuls fidèles : elles reçoivent aussi en grand nombre les dissidents et leur apprennent à aimer l'Église. Il suffit même souvent d'ouvrir une école catholique dans un centre non uni pour ramener toute la population dissidente. Les missionnaires ont compris que là se trouve le moyen le plus simple, le plus pratique et le plus rapide de réconcilier avec l'Église catholique les populations orientales proprement dites, c'est-à-dire celles qui se trouvent sous la domination de la Turquie et de la Perse ou en Égypte, et ils se sont empressés de le mettre en œuvre. En recommandant, ainsi qu'il l'a fait à plusieurs reprises, et plus particulièrement dans la Constitution *Orientalium dignitas Ecclesiarum* et dans toutes les autres lettres apostoliques qui ont suivi ce mémorable document, cet apostolat de l'éducation comme le plus efficace, Léon XIII a donc répondu, à la fois, au vœu des missionnaires et à celui des populations et donné une impulsion nouvelle à cette prédication par l'école, si opportune et si fertile en heureux résultats. Cette opportunité ressort encore d'un fait malheureusement trop réel et dont on ne peut pas ne pas tenir compte, si l'on veut préserver l'Orient chrétien de périls plus redoutables que tous ceux qu'il a subis jusqu'ici : l'invasion du protestantisme au moyen des écoles principalement.

Il n'y a pas d'illusion à se faire : le protestantisme entre aujourd'hui comme facteur, et un facteur puissant, dans la question religieuse de l'Orient et la solution à lui donner.

Il y a à peine un demi-siècle que les ministres ont fait leur première apparition en Orient, et déjà, ils ont tout envahi. L'Égypte, la Palestine, la Syrie, la Mésopotamie, l'Asie Mineure, l'Arménie, le Kurdistan, la Perse et les provinces de la Turquie d'Europe, regorgent aujourd'hui de prédicants et de diaconesses de toutes sectes, largement rétribués et efficacement soutenus par la politique intéressée des nations protestantes, de l'Angleterre surtout qui, là comme ailleurs, trouve, dans ces apôtres de la réforme, les agents les plus dévoués de son influence.

La même tactique a été adoptée partout par cette nuée de ministres de l'erreur, et elle est suivie partout avec la persévérante ténacité de la race anglo-saxonne. Son objectif est l'enfance des deux sexes, et son moyen d'action est l'école sous toutes ses formes, depuis les écoles maternelles jusqu'aux écoles normales et à l'enseignement universitaire. Grâce à l'or dont ils disposent et qu'ils savent dépenser, les agents de la réforme ont élevé partout des écoles où se réunissent, à l'heure présente, plus de *cent mille* jeunes chrétiens orientaux, absolument livrés à la funeste influence du poison de l'erreur; et ce nombre déjà effrayant de jeunes âmes que rien ne préserve des atteintes pernicieuses des sectes va sans cesse grandissant.

On a lutté sans doute contre cette invasion redoutable; partout la résistance a été organisée d'un commun accord par les chefs des Églises-unies, là où elles se trouvent constituées, et par les missionnaires latins de tous ordres et congrégations; l'*Œuvre des Écoles d'Orient* a vaillamment contribué à rendre cette résistance efficace; mais, malgré tout, malgré le nombre toujours croissant des écoles catholiques, malgré les succès nombreux qu'elles ont remportés et qu'elles remportent chaque jour, la situation générale n'a pas été sensiblement modifiée. Le danger reste toujours immense, il est toujours pressant, et il menace de la ruine non seulement les Églises dissidentes, mais même, dans une certaine mesure, les Églises unies. Grâce aux ressources illimitées dont disposent les ministres et à la véritable armée d'auxiliaires indigènes des deux sexes, bien formés dans leurs écoles normales, disséminés partout et grassement

rétribués, l'action protestante n'a rien perdu de sa désastreuse efficacité. C'est au point que le supérieur de la mission dominicaine de Mossoul écrivait, il y a moins de trois ans, au Directeur de l'*Œuvre des Écoles d'Orient :* « Ce que je vous écris aujourd'hui ressemble un peu à un cri de détresse. Eh bien! oui, je ne vous le cache pas, c'est un cri de détresse que je suis obligé de jeter en face de la lutte inégale que nous devons soutenir contre les efforts redoublés des protestants, qui jettent l'or et l'argent à pleines mains pour établir partout leurs écoles et se faire partout des adeptes. L'irréligion gagne tout, villes et villages, riches et pauvres. » Un missionnaire arménien catholique écrivait aussi de son côté : « Si personne ne vient s'opposer aux ministres, tous les pays chrétiens seront devenus protestants avant vingt ans. » Qui s'étonnerait, après cela, de l'insistance avec laquelle Léon XIII recommande aux missionnaires le développement et la fondation des écoles catholiques, comme le premier et principal moyen de sauver l'Orient, et du schisme ancien et des erreurs nouvelles importées d'Occident? Aussi en parle-t-il dans tous les documents émanés de sa féconde initiative, depuis qu'il a plus particulièrement fixé son regard sur l'Orient chrétien.

III

Cependant quelle que soit la puissance d'action des écoles catholiques pour ramener à l'union les dissidents orientaux, et les faits attestent partout combien elle est efficace, les résultats resteraient plus ou moins précaires, si le prêtre de rite oriental n'était pas là pour ouvrir une église à côté de l'école et y attirer les parents aussi bien que les enfants. Un clergé catholique nombreux et dévoué est l'élément indispensable du relèvement des Églises orientales unies et du retour des non-unis. C'est parce que cet élément a manqué, presque partout, dans le passé, et quelquefois complètement, que les unions réalisées ont été éphémères ou restreintes aux plus minimes proportions; c'est ce même manque d'un clergé du rite qui a motivé et rendu nécessaire l'introduction du rite latin au sein des populations orientales, au grand détriment de l'union, ainsi que nous l'a-

vons dit plus haut. Et si, même aujourd'hui, la latinisation de l'Orient compte encore de chauds partisans, c'est surtout parce qu'on ne veut avoir qu'une confiance bien limitée dans les aptitudes du clergé oriental catholique à promouvoir l'union ou à la conserver. Il est bien vrai que, pris dans son ensemble, et malgré de nobles et nombreuses exceptions, ce clergé n'est pas à même, encore actuellement, de mener à bien cette grande œuvre. Beaucoup de ses membres n'ont pas reçu une éducation ecclésiastique en harmonie avec les besoins nouveaux de l'Orient, et manquent, à la fois, de la science et de l'initiative requises pour être les apôtres de leurs frères. C'est un fait qui ne peut être contesté par personne, et que les Orientaux eux-mêmes sont les premiers à reconnaître. Mais conclure de ce fait d'ordre purement accidentel, et tenant aux conditions dans lesquelles se sont trouvées jusqu'à ce jour les Églises unies d'Orient, à l'impossibilité pour le clergé oriental d'être l'intermédiaire le plus puissant de l'union entre l'Église romaine et les dissidents, serait dépasser les bornes d'une saine logique et aller contre l'évidence. Un clergé nombreux, instruit et rempli du zèle apostolique ne surgit pas spontanément du milieu d'un peuple quel qu'il soit; il faut, pour le former, une préparation à la fois intellectuelle et morale qui ne peut se donner en quelques jours, mais qui réclame, de la part de ceux qui la donnent, de longs et pénibles travaux, et de la part de ceux qui la reçoivent, une application constante des meilleures années de leur vie. Or tout cela a manqué jusqu'ici à la majeure partie du clergé oriental. Malgré quelques généreuses initiatives des chefs des Églises orientales unies, cet état de choses ne pouvait pas être sensiblement modifié, parce que les établissements créés par eux étaient condamnés à ne s'ouvrir que devant un petit nombre de candidats ecclésiastiques, et à ne leur donner, le plus souvent, qu'une formation incomplète, par suite du manque de ressources ou de personnel. Les séminaires fondés à Rome par les Papes, pour les Orientaux, ne pouvaient, de leur côté, s'ouvrir que devant quelques sujets d'élite, et restaient sans aucune influence sur la masse du clergé. L'ensemble était donc comme fatalement condamné à une infériorité regrettable à tous égards, mais dont on ne saurait rendre les Églises unies responsables. Si elles n'ont pas fait davantage pour se relever, c'est

qu'elles ne le pouvaient pas. Souvent même les membres du clergé qu'une éducation supérieure élevait bien au-dessus du niveau commun, se trouvaient réduits à une sorte d'impuissance par suite des habitudes prises, des usages invétérés, de la routine en un mot, qu'il fallait heurter de front, et qu'il est toujours difficile de changer, quelquefois impossible, lorsque le grand nombre est opposé à la réforme.

Un exemple fera mieux saisir cette pensée. Rien de plus utile que les prédications et les catéchismes pour affermir les fidèles dans la foi et pour ramener les non-unis; on pourrait tout aussi bien dire : rien de plus indispensable. Et cependant rien de plus négligé en Orient, malgré quelques efforts individuels, contre lesquels ne manquait pas de s'élever le manque d'aptitudes du grand nombre, opposant ainsi une barrière au zèle plus éclairé et plus ardent qui aurait voulu ne pas se renfermer dans un silence funeste.

Mais si l'infériorité d'une portion notable de leur clergé a empêché jusqu'ici les Églises unies de prendre un essor plus accentué, les progrès déterminés dans leur sein par les membres de ce clergé ayant reçu une éducation ecclésiastique sérieuse, montrent avec évidence ce qu'on peut attendre d'elles, du jour où ce qui est aujourd'hui l'exception sera devenu la règle. L'Orient n'est pas déshérité, à ce point, qu'il ne puisse trouver dans son sein des hommes capables d'exercer un apostolat fructueux auprès des non-unis. Il en possède déjà un certain nombre, et ce nombre peut être multiplié dès qu'on le voudra, parce que les postulants se présentent en foule, et avec des aptitudes telles qu'ils sont, en général, susceptibles de la formation la plus excellente. Les ordres religieux latins qui ont des missions en Orient ont pu, autrefois comme aujourd'hui, trouver parmi les fidèles des rites orientaux, des sujets assez nombreux, qu'ils se sont incorporés, et qui ont fait honneur à leur famille adoptive. Maintenant encore les titulaires des principales paroisses latines tenues par les religieux sont des Orientaux entrés dans les ordres latins; — le R. P. Recteur de l'Université de Beyrouth et plusieurs de ses collaborateurs sont des Orientaux devenus membres de la Compagnie de Jésus. Il serait puéril de dire que le passage au rite latin les a changés en d'autres hommes; le rite n'y est pour rien, c'est la formation qui a tout fait, et elle

produira les mêmes résultats sur les Orientaux demeurés attachés à leur rite, pourvu qu'elle soit également sérieuse.

Rien ne le démontre mieux que les succès obtenus par le séminaire-collège des Jésuites, d'abord à Ghazir, et ensuite à Beyrouth, en un demi-siècle. Une correspondance adressée à l'*Univers*, à l'occasion de la consécration épiscopale de Mgr Georges Macaire, le nouvel évêque des Coptes catholiques, nomme quinze évêques, dont un patriarche, qui ont fait au moins une partie de leurs études dans cet établissement; elle ajoute ensuite : « Le nombre des prêtres sortis du séminaire oriental « de Beyrouth dépasse aujourd'hui cent vingt. Parmi eux le « supérieur général des moines Antonins, le T. R. P. Benoît « Métaïni, des grands vicaires, des supérieurs de collèges, des « écrivains. Les orientalistes d'Europe connaissent avantageu- « sement les noms de PP. Cheikho, Salhani et Eddé. Tous ces « prêtres parlent le français et savent le latin. A la satisfaction « générale, ils portent dans l'exercice de leurs ministères une « doctrine sûre, des méthodes précises, un zèle et une dignité « de vie qui leur valent le respect et les sympathies. Élevés « dans un inviolable attachement à l'unité catholique, ils con- « tribuent à resserrer tous les jours davantage les liens qui « unissent les églises d'Orient au Siège Apostolique. »

Si un seul établissement qui, jusqu'en 1876, avait été un collège bien plus qu'un séminaire proprement dit, a pu donner, en si peu de temps, un nombre si considérable d'ouvriers apostoliques à l'Orient, et des meilleurs, on peut conclure le bien incalculable qui résultera de la multiplication des séminaires pour tous et pour chacun des rites orientaux. Or cette multiplication est déjà commencée, depuis un certain nombre d'années surtout, grâce aux encouragements et aux bénédictions de Léon XIII, qui n'avait pas attendu la publication de la constitution *Orientalium dignitas* pour stimuler à cet égard le zèle des missionnaires latins. Sans parler, en effet, des séminaires ouverts par les Orientaux eux-mêmes, en nombre malheureusement encore bien restreint et dans des proportions plus restreintes encore, on a vu surgir successivement, depuis le commencement du pontificat actuel, les séminaires : des Pères Dominicains de Mossoul, pour les rites syrien et chaldéen; des Lazaristes à Andrinople et à Salonique, pour les Bulgares, à

Kéren pour les Abyssins et en Perse pour les Chaldéens de ce pays; des Augustins de l'Assomption à Philippopoli pour les Bulgares; des Pères Blancs à Jérusalem pour les Grecs melchites; des capucins français à Constantinople pour plusieurs rites, et des Pères de la compagnie de Jésus au Caire pour les Coptes. Plusieurs de ces établissements, encore à leurs débuts, n'ont pu prendre jusqu'ici un développement bien considérable; mais la semence est jetée et elle lèvera, si les ressources permettent aux ouvriers du Père de famille d'étendre leur action sur un plus grand nombre de jeunes âmes désireuses de se former, sous leur conduite, aux labeurs de l'apostolat. Ce n'est pas certes le manque de postulants qui les forcera à restreindre le nombre de leurs séminaristes : les demandes d'admission dépassent toujours le nombre des places vides.

La constitution *Orientalium dignitas Ecclesiarum* est donc bien venue à son heure pour donner un impulsion plus puissante à ce nouveau mode d'apostolat inauguré par le plus grand nombre des familles religieuses qui travaillent aujourd'hui au retour de l'Orient. Grâce à ce grand acte de Léon XIII, les fondations déjà existantes recevront des développements plus considérables; il en surgira de nouvelles de même nature, partout où le besoin s'en fera sentir; le clergé oriental sera régénéré en peu de temps et aura vite acquis une influence décisive sur les populations encore éloignées du bercail. Rien de plus efficace, de plus fertile en promesses pour l'avenir religieux de l'Orient ne pouvait être tenté. Beaucoup de missionnaires l'ont déjà compris, puisque c'est dans ce sens qu'ils ont dirigé leurs efforts depuis quelques années; le désir de Léon XIII répond donc à leurs propres vœux comme aux besoins réels de l'Orient.

La nécessité de former un clergé oriental pour atteindre efficacement les non unis, avait frappé, dans le passé, nombre de Souverains Pontifes et d'hommes parfaitement au courant des choses de l'Orient. C'est dans ce but que Grégoire XIII avait fondé à Rome le collège grec de Saint-Athanase, en 1577, et décrété la fondation d'un collège pour les Arméniens. C'est dans ce même but que le collège urbain de la Propagande s'ouvrait et continue à s'ouvrir devant un certain nombre d'élèves de rite oriental.

Les Jésuites avaient fondé autrefois un séminaire-collège à Smyrne et un autre à Scio; le cardinal Maï avait aussi entrepris de former quelques prêtres grecs qu'il destinait à l'apostolat dans leur pays d'origine; les Pères de la compagnie de Jésus avaient formé le projet de pénétrer au Mont Athos pour y former les jeunes religieux grecs et en faire les apôtres de leur nation, etc.

Malheureusement toutes ces entreprises ou résolutions ne purent aboutir alors, par suite des circonstances qui, on l'a vu plus haut, paralysaient si souvent l'action des missionnaires. Le collège de Saint-Athanase lui-même, et celui de la Propagande, malgré de très grands services rendus à l'Orient, ont dû passer par bien des vicissitudes qui ont diminué notablement, quelquefois anéanti pour un temps leur influence, et jamais ils n'ont pu recevoir qu'un nombre de sujets absolument au-dessous de toute proportion avec les besoins. Ces tentatives anciennes montrent du moins comment, en cela encore, Léon XIII a su s'inspirer des leçons et de l'expérience du passé, pour tracer à l'apostolat de l'Orient sa véritable voie, celle qui le conduira enfin au résultat si longtemps poursuivi.

Mais, s'il est vrai de dire que la voie tracée à l'apostolat catholique en Orient par le Souverain Pontife, répond merveilleusement aux besoins réels de la situation, il n'est pas moins évident, ainsi que nous l'avons insinué à plusieurs reprises dans ce chapitre, que les Églises orientales unies, laissées à elles-mêmes, sont dans l'impuissance absolue, pour longtemps du moins, de réaliser, par leurs seuls moyens, le programme tracé par les Lettres Apostoliques. Elles n'ont ni les ressources qu'il nécessite, ni le personnel réclamé par les écoles fondées ou à fonder partout, ni surtout un clergé assez nombreux et assez bien formé pour être à la hauteur des besoins nouveaux des populations orientales. Abandonnées à leurs propres forces ces églises, loin d'être en mesure de courir après les brebis égarées pour les ramener au bercail, même dans les lieux comparativement restreints où elles sont organisées, ne pourraient qu'à grand peine se défendre elles-mêmes des atteintes du protestantisme, et il est fort à craindre qu'elles ne réussissent pas à l'empêcher de les entamer sérieusement. Comment, dans ces conditions, que connaissent fort bien tous ceux qui ont été en

contact avec les peuples de l'Orient, oser prétendre que les Orientaux catholiques peuvent et doivent seuls être les artisans de l'union entre les dissidents et l'Église catholique? Cette tâche est manifestement au-dessus de leurs forces, et un esprit vraiment sérieux ne peut pas s'arrêter à la pensée que les missionnaires latins n'ont plus rien à faire en Orient, et qu'ils doivent céder partout la place aux Orientaux. Ils n'auraient qu'à se retirer pour faire le désert après eux et laisser l'Orient en proie à une désolation voisine de la mort. Ils ne doivent être que des *auxiliaires* et des *soutiens*, mais ces auxiliaires seront indispensables et ces soutiens nécessaires, tant que les Églises unies ne seront pas plus fortement organisées, plus largement dotées en ressources et en hommes, plus abondamment pourvues surtout d'un clergé d'élite que les missionnaires latins seuls, ou à peu près, peuvent faire surgir de leur sein.

Pour accomplir cette œuvre immense que tant d'efforts dépensés pendant des siècles ont à peine ébauchée, il n'est pas trop de toutes les jeunes ardeurs des Églises unies jointes au zèle des nombreux missionnaires latins qui vont leur prêter le secours de leurs lumières et de leur incessant labeur. Loin de se plaindre de leur trop grand nombre, les Orientaux qui ne veulent point s'aveugler eux-mêmes, ne peuvent que désirer de les voir arriver plus nombreux encore, multiplier leurs œuvres et les développer de plus en plus, sous la direction du Souverain Pontife et conformément à ses vues si favorables à la régénération catholique de l'Orient.

L'union absolue des forces catholiques en Orient, si peu assurée hélas! dans le passé, si nécessaire cependant au succès, et la multiplication des ouvriers apostoliques tant orientaux que latins, agissant tous d'un commun accord et selon la voie tracée par les directions pontificales, tel est l'unique moyen d'arriver à des résultats sérieux.

C'est bien ainsi que l'a compris Léon XIII, et c'est à assurer cette unification de toutes les forces catholiques dont l'Église dispose en Orient que tendent, avant tout, les divers règlements édictés par lui depuis la constitution *Orientalium* jusqu'au *motu proprio : Auspicia rerum* qui la complète et l'éclaire d'un jour nouveau, non moins que toutes les exhortations adressées en commun aux missionnaires latins et aux Orientaux

unis. Rien de plus sage, car pour ramener à l'unité catholique les dissidents qui en sont sortis, il est avant tout indispensable qu'aucun nuage, qu'aucune divergence de sentiments et de tendances pratiques, ne viennent troubler l'harmonie entre les vrais enfants de l'Église, chargés de cette grande mission et paralyser leurs efforts. Quand même l'intervention du Souverain Pontife n'aurait pas immédiatement d'autres résultats que cette unité d'action, elle aurait été par cela seul grandement efficace et pleine de promesses pour l'avenir.

CHAPITRE XIII

ESPÉRANCES POUR L'AVENIR DES MISSIONS CATHOLIQUES EN ORIENT. — CRAINTES MAL FONDÉES DE CERTAINS ESPRITS. — RAISONS POSITIVES D'ESPÉRER. — RÉSULTATS DÉJA OBTENUS PAR L'ACTION DE LÉON XIII.

I

Mais à quoi aboutiront toutes les réformes introduites par Léon XIII dans l'organisation des missions orientales? Telle est la question qu'on entend souvent poser, et quelquefois, il faut le dire, avec une certaine pointe de scepticisme qui est loin de faire supposer chez ses auteurs une confiance bien ferme en l'avenir. Sans aller jusqu'à ne voir qu'une utopie irréalisable dans les nobles desseins du Souverain Pontife, ainsi que l'ont fait certains esprits prévenus contre des décisions opposées à leurs idées personnelles, beaucoup se contentent d'admirer les sentiments élevés du Pape, la sagesse de ses vues et des règlements édictés, sans oser cependant fonder sur eux une espérance réelle, et sans croire à leur réalisation ou à leur efficacité.

Ce sentiment, assez indéfini dans la plupart des cas, trouve sans doute un fondement dans l'inutilité relative des efforts tentés depuis huit siècles pour faire tomber les barrières élevées par le schisme : on n'a pas réussi dans le passé, donc on ne réussira pas mieux à l'avenir; tel est le raisonnement sommaire qui peut seul servir de base à cette sorte d'incrédulité pratique, bien faite, si elle pouvait envahir le cœur des ouvriers apostoliques, pour comprimer tout élan et arrêter tout effort.

Heureusement que cette argumentation, parfaitement absurde lorsqu'il s'agit des œuvres de Dieu et de la conquête des

âmes, ne saurait trouver créance parmi ceux que le Sauveur appelle à l'apostolat : ils savent que tout est possible à la grâce, et c'est sur elle qu'ils comptent pour voir leurs efforts couronnés de succès.

Mais là n'est pas le seul vice de cet argument, même en se plaçant uniquement au seul point de vue de la marche ordinaire des événements humains. On ne pourrait, en effet, conclure du passé des missions en Orient à leur avenir, que dans le cas où les circonstances seraient aujourd'hui ce qu'elles étaient hier; si elles ont été modifiées, la conséquence ne peut plus être rigoureuse, et elle sera d'autant plus illégitime que les changements survenus dans ces circonstances auront été plus essentiels et plus profonds.

Or, en reprenant ici, sous forme de conclusion, les données éparses dans le cours de ce modeste travail, il sera aisé de se convaincre que les circonstances se sont complètement modifiées; et que, défavorables au premier chef, dans le passé, elles se trouvent aujourd'hui aussi favorables que possible au libre développement du catholicisme, et au succès des missions qui le propagent en Orient.

Mais avant d'en venir à cette démonstration, il est utile d'écarter d'un mot les autres motifs qui pourraient être invoqués à l'appui de la thèse de ceux qui désespèrent encore du retour de l'Orient.

« Il ne peut y avoir espérance d'union, » affirme-t-on quelquefois, « avec des populations aussi imbues aujourd'hui de l'esprit d'hérésie et de schisme qu'elles l'étaient autrefois, et par conséquent toujours aussi éloignées de l'Église romaine, » Nous avons dit déjà ce qu'il fallait penser de ce prétendu esprit qu'on attribue si peu charitablement à l'Orient : il n'a été pour rien dans la division, ni lorsqu'elle s'est produite, ni dans les causes qui l'ont maintenue, il ne saurait pas d'avantage être un obstacle à l'union, parce qu'il n'existe que dans l'imagination de ceux qui veulent y voir l'*ultima ratio* de la discorde.

D'autres enfin en viennent à désespérer pour avoir trop espéré tout d'abord; et, disent-ils, « comment compter sur un succès à venir, alors que jusqu'ici, loin de voir l'Orient se lever pour répondre aux désirs du Souverain Pontife, on est au contraire témoin d'oppositions publiques et ardentes à ses appels

réitérés? On ne peut, en présence d'une telle objection, que sourire de la naïveté de ses auteurs, si toutefois ils la présentent sérieusement. Comment, en effet, pouvoir croire à la possibilité d'une union immédiate, sans transition, au premier appel du Souverain Pontife, alors que dix siècles de discordes ont creusé un abîme si profond entre les deux Églises? Ce serait un miracle de premier ordre, évidemment possible à Dieu, mais tellement en dehors de l'ordre de sa Providence surnaturelle sur son Église, qu'il y aurait au moins témérité à l'espérer. Non, l'œuvre du retour, comme toutes les autres œuvres analogues, ne peut s'effectuer en un moment; il y faudra du temps, un temps que nul ici-bas ne peut mesurer à l'avance, mais qu'il n'est pas nécessaire de pouvoir fixer, pour avoir le droit d'espérer le succès final des missions orientales. Il ne faut pas être plus optimiste dans ses prévisions que l'auteur même du mouvement plus accentué qui porte l'un vers l'autre l'Orient et l'Occident. Or, malgré les nombreux indices de rapprochement qu'il discerne mieux que personne, malgré l'ardeur et la fermeté de ses espérances, Léon XIII n'hésite pas à dire : « Nous ne verrons pas cet or-« dre de choses rêvé, mais cependant y aspirer, le procurer, « ne s'appellent point à tort une vaine utopie, parole indigne « sur les lèvres d'un croyant » (1). Et s'il ne se dissimule point les difficultés de l'entreprise, le Vicaire de Jésus-Christ trouve ses espérances confirmées par ce fait, qu'il lui a été donné de voir « comme un commencement d'aplanissement « des voies à l'action de l'Esprit divin, qui vivifie et unit en-« semble le monde, d'une manière toujours admirable (2).»

C'est à rechercher ces indices de l'action providentielle, et les résultats déjà acquis par l'intervention de Léon XIII que sera consacré le reste de ce chapitre. Nous n'aurons, pour les découvrir, et pour asseoir l'espérance du retour sur des bases solides, qu'à résumer en un tableau d'ensemble les idées développées jusqu'ici.

Les espérances du catholicisme en Orient, espérances que Léon XIII nourrit en son grand cœur, et que tous ses actes relatifs aux Églises orientales, tant généraux que particuliers,

(1) Discours du 2 mars 1895.
(2) Ibid.

inspirent sans relâche à ses enfants, se fondent donc en premier lieu, sur l'impulsion divine qui l'a porté, au moment de son jubilé épiscopal, ainsi qu'il l'a solennellement déclaré lui-même dans sa réponse aux vœux du sacré collège, le 2 mars 1895, à consacrer une plus large part de ses sollicitudes paternelles à la cause du retour des Orientaux au sein de l'unité. Et certes, pour qui croit à l'intervention de l'Esprit-Saint dans le gouvernement de l'Église de Dieu, ce motif d'espérance n'est ni le moins solide, ni le moins consolant.

Mais il revêt une force nouvelle de ce fait évident pour tous, que jamais l'action catholique ne s'était portée vers l'Orient avec le même empressement, la même unanimité, que depuis la seconde moitié de ce siècle, pour atteindre son apogée dans ces dernières années. Le lecteur qui aura suivi dans ces pages le mouvement des missions latines en Orient, n'aura pas eu de peine à constater que jamais les œuvres catholiques n'avaient, depuis la funeste scission du onzième siècle, pris un tel développement sur ces terres désolées, ne s'y étaient aussi fortement enracinées et n'y avaient obtenu de si importants succès. Il y a là, à n'en pas douter, une indication de la Providence dont il serait téméraire de ne pas tenir compte, lorsqu'il s'agit de mettre en évidence les bases sur lesquelles peut s'appuyer l'espérance du retour de l'Orient à l'unité catholique. Ce ne peut être en vain que Dieu inspire à tant d'âmes généreuses le désir d'aller faire refleurir en Orient la charité chrétienne sous toutes ses formes, de la représenter sous tous ses aspects les plus attrayants, elle qui est, à la fois, la marque distinctive des vrais disciples du Christ, et le gage le plus assuré de l'union dans la même foi.

Une autre raison non moins puissante d'espérer se trouve dans l'unification aujourd'hui réalisée des forces catholiques. Car, si la diversité des vues et des tendances malheureusement si réelle dans le passé, et si opposée au succès des œuvres catholiques, n'a pu empêcher les résultats signalés plus haut, on est bien en droit d'en attendre d'incomparablement plus considérables, maintenant que les efforts convergeront tous vers le même but, par les mêmes moyens, et dans un harmonieux concert avec les Églises unies.

Ces Églises unies elles-mêmes, aujourd'hui en pleine posses-

sion d'une liberté après laquelle elles soupiraient en vain autrefois; si désireuses de se développer en attirant dans leur sein leurs frères non-unis; se sentant désormais puissamment soutenues; confiantes dans les missionnaires et dans le succès que les entraves du passé compromettaient sans cesse, et que leur propre faiblesse même leur interdisait, ces Églises verront en peu de temps les séminaires multiplier la valeur de leur clergé, peu apte jusqu'ici à jouer le rôle de conquérant des âmes; et, grâce à la munificence de Léon XIII, leurs chefs pourront se présenter aux yeux des dissidents avec « tous les hon-« neurs, tout l'appareil extérieur qui environnent abondamment « la dignité patriarcale chez les non-unis » (1). De là résultera pour elles une puissance d'attraction considérable qu'elles n'avaient pu exercer jusqu'ici, et qui, vu l'état d'affaiblissement progressif d'un assez grand nombre de communions dissidentes, fera venir à elles tous les Orientaux désireux avant tout de rester chrétiens, et assurés de trouver auprès des unis de leur rite la conservation de tous leurs usages disciplinaires, avec la physionomie extérieure de leurs propres Églises, ce qui, pour eux, constitue en réalité toute la religion. Et on peut d'autant plus compter sur cette marche en avant des Églises unies, que, d'une part, par la série des événements qui ont si profondément modifié la situation politique et religieuse des Églises orientales, la Providence a écarté les obstacles les plus considérables à l'union, tandis que l'action incessante de Léon XIII, et les sympathies qu'il s'est conquises en Orient, ont anéanti celui que faisait naître la crainte de la latinisation des Orientaux.

Il est à remarquer, en effet, que l'organisation meilleure des forces catholiques et le relèvement des Églises unies coïncide avec un état de décadence marquée des communautés non-unies de l'Orient. Cet état, qui va s'accentuant de jour en jour, ne peut que faciliter, dans une large mesure, le rapprochement de ces communautés des Églises unies de même rite qu'elles, en qui elles trouveront le seul moyen efficace de sauvegarder tout ce à quoi tiennent le plus les populations orientales : leurs antiques usages et leur nationalité intimement liée avec eux.

(1) *Motu proprio : Auspicia rerum.*

A ce point de vue particulier, l'action du protestantisme qui, sous d'autres rapports, devient un vrai fléau pour l'Orient, n'aura d'autres effets, en activant la dissolution de ces malheureuses communautés, que de les jeter plus promptement dans le sein du catholicisme, pourvu que les écoles catholiques soient ouvertes et maintenues florissantes, partout où les sectes pénètrent et s'efforcent de répandre dans les jeunes âmes leurs funestes doctrines. Car si le protestantisme peut exercer et n'exerce que trop bien le rôle de dissolvant auprès des Églises non-unies, on peut espérer, à bon droit, qu'il aura peine à s'imposer aux populations si foncièrement religieuses de l'Orient, et hostiles par là même à une religion sans culte extérieur. Le brillant apparat de la science, et celui plus fascinateur encore de l'or des prédicants, pourra bien les attirer sans doute, et ne les attire déjà que trop, mais il ne saurait gagner définitivement leur cœur. De sorte que, détachées de leurs Églises que le protestantisme travaille à anéantir, et ne trouvant point dans les sectes la réalisation de leur idéal religieux, elles seront comme naturellement inclinées vers l'Église catholique, gardienne assurée de leurs rites et de leurs antiques usages.

L'état de décadence des communautés non-unies de l'Orient dont nous parlons ici, n'atteint pas seulement les autonomies plus anciennes datant du cinquième ou du sixième siècle : nestoriens, jacobites de Syrie, Coptes, Arméniens grégoriens; il s'étend aussi sur les Églises de rite grec formées en Turquie au détriment du patriarcat de Constantinople, il atteint même, on l'a vu plus haut, ce patriarcat autrefois si puissant. Or, c'est là un motif d'espérer l'union d'une valeur singulière, si l'on se rappelle le rôle qu'a toujours joué Constantinople dans la rupture entre l'Orient et Rome.

La division n'a jamais eu qu'un seul centre actif, qu'un seul foyer toujours en incandescence, Constantinople. Or, à mesure que se sont constituées des Églises autonomes, elles se sont soustraites à la juridiction et à l'influence hostile à l'union du patriarcat œcuménique; le centre de la division a ainsi perdu peu à peu sa puissance d'attraction, et il n'en possède plus aucune aujourd'hui sur les Églises qui sont nées de ses ruines; le foyer qui alimentait la discorde ne trouve pas d'aliment chez elles, et

il va s'éteignant de plus en plus, sans s'être rallumé nulle part ailleurs. Il y a là, pour qui ne veut point fermer les yeux à la lumière, un évènement providentiel au premier chef, parce qu'il ruine le schisme par la base, et le réduit à n'être plus qu'un effet sans causes.

Même pour les Orientaux qui restent encore sous la juridiction du patriarcat de Constantinople, les Grecs de l'empire turc, le pouvoir patriarcal n'est plus ce qu'il était autrefois, ainsi que nous l'avons observé plus haut. Inféodé au pouvoir civil, il n'en est aujourd'hui qu'une parcelle transmise par le sultan au titulaire du siège de la ville impériale; encore cette parcelle de pouvoir passe-t-elle de plus en plus aux mains du conseil laïque qui la détiendra bientôt entièrement. Quant au pouvoir hiérarchique et d'ordre religieux, il est tellement subordonné au premier, il en dépend à ce point, que, si une nouvelle modification politique survenue en Turquie, privait le patriarcat du bérat d'investiture qui en fait le centre de la nation grecque, dans l'empire ottoman, le patriarche de Constantinople ne serait plus que l'évêque de cette ville, et verrait les autres hiérarques actuellement soumis à son autorité ne le considérer que comme un égal (1). Ce serait la dissolution complète, et tout indique que c'est là le terme auquel les événements conduisent inévitablement ce qui reste encore du patriarcat œcuménique des anciens jours. Que la Turquie vienne à réaliser certaines réformes réclamées par l'Europe, celle de l'égalité de tous les sujets de l'empire, par exemple, et la ruine du patriarcat comme puissance civile sera un fait accompli. Alors le foyer de la discorde sera complètement éteint; les cendres mêmes en auront été dispersées au vent, et la cause primordiale, sans cesse agissante jusqu'ici, de la division, aura cessé d'exister. Ce sera l'heure de la Providence, et qui pourrait affirmer qu'elle n'est pas prochaine? La constante sollicitude avec laquelle Léon XIII prépare l'organisation d'une Église catholique de rite grec pur, au siège même du patriarcat et dans les provinces qui en dépendent encore, n'indique-t-elle pas que le grand pontife a entrevu cette heure, et qu'il dispose tout pour recueillir les débris de la *grande*

(1) Il vient de le reconnaître lui-même dans la récente encyclique synodale, où il proclame l'indépendance de chaque évêque dans son diocèse, en s'inspirant d'un principe emprunté au protestantisme.

église, et la réédifier sur le roc dont une funeste politique l'avait écartée?

Le foyer de la discorde déjà si bien circonscrit, et qu'un rien peut achever d'éteindre, une fois supprimé, ou du moins hors d'état de nuire, l'union deviendra d'autant plus facile que les anciennes antipathies de race sont déjà tombées ou tombent chaque jour, n'ayant plus, elles aussi, leur raison d'être. Les idées d'union gagnent sans cesse du terrain; et si elles ne se présentent pas toujours avec le caractère franchement catholique qu'elles devraient avoir pour aboutir à une solution immédiate, elles germent cependant peu à peu et vont se précisant de plus en plus. A ce point de vue particulier, l'encyclique sur la constitution de l'Église, commentaire éloquent et lumineux des définitions du concile du Vatican, si mal comprises en Orient, et si faussement interprétées, ne saurait manquer d'éclairer de nombreuses âmes, et de les rapprocher de la voie, en faisant tomber bien des illusions séduisantes pour l'amour-propre, mais incompatibles avec la vraie nature de l'Église.

D'une part donc : liberté d'action désormais acquise aux missionnaires et aux Églises unies; accroissement considérable des forces catholiques; organisation plus puissante de ces forces; leur unification sous la conduite du souverain pontife et leur tendance au même but par les moyens les plus aptes à amener d'heureux résultats; influence grandissante en Orient de Léon XIII; d'autre part : dissolution progressive des communautés non-unies, activée par les efforts multipliés des sectes; affaiblissement graduel et anéantissement probable de l'influence du patriarcat de Constantinople, seul foyer de la discorde; rapprochement des peuples, au lieu des antipathies d'autrefois; idées d'union se faisant jour un peu partout; diminution constante des préjugés qui rendaient l'union impossible dans le passé, tels sont les principaux motifs qui, joints à l'impulsion ressentie par Léon XIII, donnent aux espérances conçues, pour un avenir plus ou moins prochain, un fondement solide et une raison d'être qu'elles n'avaient pu présenter jusqu'ici. Il faudrait, ce semble, être bien aveugle, pour ne pas voir dans leur coïncidence une disposition particulière de la Providence sur les Églises orientales, depuis si longtemps éloignées du bercail.

A la prière, si souvent recommandée par Léon XIII dans ce

but spécial, d'attirer sur l'action catholique la grâce qui vivifie tout, et qui seule transformera les espérances en réalité, étant elle-même la base la plus solide sur laquelle nous puissions compter : or, cette prière, on le sait, se multiplie partout, même au sein des Églises dissidentes.

Le plus grand nombre des raisons d'espérer dont l'énumération précède, conviennent, avant tout, aux communautés autonomes de la Turquie, de la Perse et de l'Égypte, pays où l'action catholique s'exerce déjà plus efficacement, où les missions ont acquis une importance plus considérable, et où la décadence des Églises non unies est plus avancée et plus activée par le travail incessant du protestantisme. Elles ne sont pas cependant dénuées de valeur, même par rapport aux Églises autonomes de l'Europe, issues, depuis un temps plus ou moins long, du démembrement du patriarcat byzantin.

Ces Églises, nous l'avons dit au chapitre IXe de ce travail, n'ont point contre Rome et contre l'union les antipathies multiples que nourrissait Constantinople. Leur séparation a été toujours passive, jamais active; imposée par Constantinople de qui elles dépendaient, et non recherchée par elles-mêmes; conséquence du fait de leur subordination au patriarcat œcuménique, et non point résultat de leurs propres griefs. Elles sont encore éloignées de Rome par suite d'une situation plusieurs fois séculaire dont la responsabilité ne retombe point sur elles; dans laquelle les maintenaient les préjugés puisés à l'école de Byzance, et que leur manque complet de relations avec Rome ne leur permettait pas de déposer. Mais ces préjugés d'importation étrangère s'affaiblissent, depuis que, d'une part, ces Églises ne subissent plus l'influence de leur perfide éducatrice, et que, de l'autre, des relations trop longtemps empêchées, s'établissent entre elles et l'Église romaine. Des sentiments de bienveillance réciproque se substituent peu à peu aux anciens préjugés; les nuages amoncelés à dessein se dissipent, et les présages d'un rapprochement se multiplient, grâce à l'action incessante, forte et douce à la fois, du chef de l'Église catholique, si sympathique aux populations grèco-slaves. On a vu plus haut les marques nombreuses de cette sympathie : inutile de les redire encore; ce qu'il convient d'ajouter, c'est qu'elles sont un gage précieux d'espérance pour l'avenir.

Et puis, ces Églises, qui, pour le plus grand nombre possèdent leur autonomie depuis un temps fort court, portent déjà dans leur sein un germe de décomposition redoutable, et dont ne peut les garantir la vitalité factice qu'elles doivent à leur caractère d'institutions d'État. Le principe du libre examen, infiltré en elles par l'influence protestante, dont elles n'ont su ni pu se préserver, et que la puissance civile, leur unique soutien, ne saurait efficacement combattre, produira là ce qu'il a produit ailleurs : la décomposition et la ruine. Un temps viendra, et il est peut-être moins éloigné qu'on le pense, où ces Églises auront à choisir entre le rationalisme protestant et le catholicisme des anciens jours, dont les principes traditionnels, conservés par elles, en grande partie, même à leur insu, ont seuls eu l'efficacité de leur garder, jusqu'à ce jour, le reste de vitalité dont elles jouissent.

Or, tout porte à espérer que le choix de ces Églises se portera sur Rome, le seul centre toujours vivant, toujours fort du principe d'autorité si cher aux races slaves, et dont la négation pratique, fruit naturel du protestantisme, amènerait la décadence politique. Ces races, si profondement religieuses, ne sauraient d'ailleurs se contenter d'un christianisme sans dogmes déterminés et sans culte extérieur, le seul que peut leur promettre l'invasion du protestantisme. Elles seront donc inclinées, de ce chef, vers l'Église catholique, d'autant plus fortement que, pour elles, les ennemis politiques ne sont et ne peuvent être les peuples latins soumis à l'Église romaine, mais bien les nations inféodées au protestantisme.

De ce côté encore, l'espérance du retour est donc permise, et s'appuie sur des fondements sérieux.

III

Un mot, maintenant, et pour finir, à l'adresse de ceux qui, pour espérer, exigeraient des résultats déjà obtenus par l'intervention de Léon XIII. C'en est un, et non des moins considérables, relativement aux Églises slaves, que ces bonnes relations établies entre les États orthodoxes et le souverain Pontife, en particulier entre la Russie et Rome, surtout si l'on considère le

caractère de cordialité qui se manifeste dans ces relations, les nombreux avantages qu'en a retirés déjà la religion catholique dans ces États, et ceux qu'une bienveillance toujours plus accentuée permet d'entrevoir pour un avenir prochain. C'est l'influence de la papauté qui s'affirme et qui grandit dans ces régions, et avec elle les espérances d'union; c'est aussi, en attendant, l'amélioration du sort des catholiques, et ce résultat est bien fait pour réjouir le cœur du Père commun des fidèles aussi bien que celui de ses enfants.

Ailleurs les fruits de l'action pontificale sont encore plus manifestes, sinon plus importants. Un mouvement de retour vers le catholicisme s'est si fortement prononcé parmi les Coptes d'Égypte, qu'il a rendu possible et opportun le rétablissement de la hiérarchie unie, dans cette contrée qui en était privée depuis si longtemps. Aujourd'hui le patriarcat est reconstitué avec trois évêchés, là où avant la constitution *Orientalium* il n'y avait qu'un vicaire apostolique. Le nombre des adhésions nouvelles au catholicisme s'élève à plusieurs milliers et va toujours grandissant, grâce à l'application des règlements formulés par Léon XIII et à la collaboration vraiment fraternelle des missionnaires latins et des prêtres indigènes. Inutile d'insister sur ces heureux événements qu'ont fait connaître plusieurs lettres Apostoliques et de nombreuses relations publiées par les « *Missions catholiques* » et par les bulletins de l'Œuvre d'Orient. Citons cependant ces quelques lignes de l'audience solennelle du 2 mars 1896 : elles résument, sur les lèvres mêmes de Léon XIII, les faits que nous venons d'indiquer : « Nous avons cru devoir accéder aux instances vives « et réitérées des Coptes catholiques (en rétablissant le patriar- « cat), mû en cela, non seulement par les insignes souvenirs de « l'Église patriarcale d'Alexandrie et de ses rapports tout par- « ticuliers avec l'Église romaine, mais notamment aussi par la « considération des progrès remarquables de l'antique foi dans « diverses parties de l'Égypte... La nouvelle de notre récente « constitution a apporté autant de contentement aux Coptes « unis que de doux encouragements aux dissidents, dont une « portion assez nombreuse a répondu volontiers à notre invita- « tion, et exulte d'être enfin rentrée dans le giron de la vraie « Église. »

Le mouvement vers l'union n'est pas moins intense en Syrie. Voici ce qu'écrit à la date du 16 août 1896, le R. P. Barnier, de la Compagnie de Jésus : « Je viens de faire la tournée de « visite dans les districts d'Akkar, Hosson et Safita, et presque « partout en compagnie du vicaire de S. B. le patriarche grec « catholique. Grâce à Dieu et à ce nouveau vicaire, le bien « commencé s'est maintenu, accru même.....

« De tous côtés, à l'ouest, parmi les Grecs dissidents, à l'est « et au sud, parmi les Syriens, la moisson continue à se mon- « trer assez abondante, mais où sont les moissonneurs? où les « instruments nécessaires? Après Sadad, centre des Jacobites, « où nous avons gagné quelques familles, et établi une école « avec le concours de S. B, le patriarche syrien catholique, voilà « le village de Féélé qui demande une école et une église; et « le curé converti lui aussí, me disait naguère, que si cette « école eût été ouverte tout de suite, aujourd'hui le village en- « tier serait catholique, tandis qu'une grande partie des habi- « tants hésite encore. C'est ce qui arrive pour beaucoup de vil- « lages où la foi catholique commence à pénétrer; que ne « pouvons-nous répondre plus vite aux désirs de ces pauvres « gens, que la pensée et l'espoir d'avoir une école sérieuse et « gratuite attire plus que tout le reste; ce n'est pas étonnant, « étant donné qu'ils n'ont aucune idée des choses surnaturelles « et des vérités de la foi.

« A mon retour ici avec le vicaire patriarcal grec catholique, « j'ai trouvé installé chez nous Mgr Grégoire Abdallah, ex-ar- « chevêque Jacobite de Homs, puis de Diarbékir, et qui a failli « être nommé patriarche de sa nation, il y a un an. Le voilà « depuis six mois rentré dans le giron de l'Église, après l'avoir « longtemps désiré. *Deo gratias!* Son retour nous en fait « espérer bien d'autres ici, et quelques évêques de la Mésopota- « mie semblent disposés à suivre son exemple (1). »

La citation est un peu longue, mais elle est intéressante, non seulement parce qu'elle met en évidence le mouvement important de retour qui se produit en Syrie et en Mésopotamie, mais aussi parce qu'elle en indique clairement les causes : le respect du rite; la collaboration du missionnaire latin et du clergé orien-

(1) *Bulletin de l'œuvre d'Orient,* septembre-octobre 1896.

tal; les écoles. C'est tout le plan d'action tracé par Léon XIII, et on voit par là combien il répond parfaitement aux besoins, et combien il est utilement appliqué. Une seule chose manque pour que les résultats signalés soient encore plus considérables : les ouvriers; dès que les séminaires orientaux les fourniront, la moisson sera multipliée.

Une lettre de Mgr l'archevêque grec catholique de Tyr, publiée à la suite de celle du P. Barnier, annonce également d'importants retours dans ce diocèse, et déclare que : « un très grand nombre de Grecs dissidents demandent à s'unir aux catholiques. »

Quelques mois auparavant, Mgr le Patriarche grec uni écrivait, dans une adresse au Souverain Pontife : « Les dernières « concessions accordées en vue de faciliter l'union de nos frè- « res séparés ont déjà produit d'heureux résultats. En effet, en « Syrie et en Palestine, dans ces derniers mois, plus de six « mille âmes ont abandonné le schisme pour rentrer dans le « sein de l'Église catholique. Des missions au nombre de vingt, « pourvues de prêtres, d'églises et d'écoles, sont déjà installées « ou en voie de l'être, afin de pourvoir à leurs besoins spiri- « tuels; et ce mouvement va toujours en augmentant, n'ayant « besoin, pour se développer encore davantage, que de la fé- « conde bénédiction et de la bienveillance de Votre Sain- « teté (1). »

L'épouvantable boucherie qui a déjà décimé la nation arménienne, et dont les horreurs menacent de se continuer encore, si les nations européennes ne parviennent pas à s'entendre pour forcer les bourreaux à remettre le glaive dans le fourreau, a empêché évidemment les missionnaires d'appliquer régulièrement dans ce malheureux pays le plan d'action combiné par le souverain Pontife. Il fallait aller au plus pressé; et rien ne pressait plus que de venir en aide, par l'exercice de la charité chrétienne sous toutes ses formes, aux survivants des massacres, dépouillés de tout et mourant de faim. Mais l'exercice même de cette charité, plus que tout le reste, a ouvert les yeux de ces malheureux. Ils reconnaissent à ce signe les vrais disciples du Christ, et se font inscrire en grand nombre au pa-

(1) *L'Orient chrétien*, 1er avril 1896.

triarcat catholique, pour être, désormais, vrais enfants de l'Église. Ici comme partout ailleurs, la Providence sait tirer le bien du mal, et ne laisse pas la charité sans récompense. « Le mouvement des conversions s'étend en Arménie, » écrit-on de Constantinople le 17 septembre. « Le R. P. Defrance écrit de Van « que deux mille familles grégoriennes sont prêtes à embras- « ser le catholicisme. Le même mouvement s'accentue partout. « Les Grégoriens voient que la communauté catholique est re- « lativement épargnée, que l'ambassade de France la soutient, « et ils se donnent au catholicisme pour trouver la même pro- « tection. Pendant ces quinze jours, plus de trois cents person- « nes se sont soumises à la juridiction de Mgr Azarian (1). »

Le mouvement de retour se développe aussi chez les Nestoriens, bien qu'il soit entravé, là plus que partout ailleurs, par les agissements des protestants qui semblent avoir pris à tâche de faire perdre à cette malheureuse race le peu de christianisme qu'elle conserve encore. Les missionnaires lazaristes en Perse, et les dominicains de Mossoul, aidés les uns et les autres par les jeunes prêtres chaldéens qu'ils ont formés, gagnent cependant du terrain et forment des paroisses catholiques nouvelles, dans des centres nombreux où il n'en existait pas auparavant, au point que le R. P. Duval (2) pouvait écrire de Mossoul en parlant surtout du séminaire syro-chaldéen : « L'avenir religieux des Églises chaldéenne et syrienne se trouve entre nos mains (3). »

Il serait aisé de corroborer par d'autres faits ce qui vient d'être dit. Mais il suffit au but poursuivi dans ce chapitre d'avoir montré ce qu'on peut attendre des règlements du Souverain Pontife, lorsque les moyens d'action préconisés par lui auront été mis en œuvre partout, avec tout le développement dont ils sont susceptibles. Si des choses vraiment grandes ont été accomplies, en un temps fort court, avec une organisation encore imparfaite et à ses débuts, alors que les séminaires n'ont pu fournir qu'un nombre très restreint d'ouvriers indispensables à l'union, il ne peut être téméraire d'affirmer que l'exécution complète du plan d'apostolat tracé par Léon XIII, est riche des plus consolantes promesses. On se laisse alors aller aisément à

(1) *Missions catholiques*, 2 octobre 1896.
(2) Aujourd'hui Mgr Duval, délégué apostolique à Beyrouth.
(3) *Mission catholiques*, 4 mars 1894.

partager l'ardente esperance renfermée dans cette parole prononcée en réponse aux vœux du Sacré-Collège : « S'il ne « Nous est pas donné de voir l'abondance des fruits que vous « Nous avez souhaitée, Nous avons du moins l'intime convic- « tion que, dans une époque non éloignée, comme Nous avons « eu une autre fois l'occasion de l'affirmer ici même, ce souhait « trouvera la voie de sa réalisation, guidé par Dieu à travers « les événements humains (1). »

P. Michel, mis. d'Af.

(1) Allocution du 2 mars 1896.

NOTE

SUR UNE LETTRE DU SULTAN BAJAZET II

AU ROI DE FRANCE CHARLES VIII (1488)

Les lettres des sultans ottomans aux souverains de la chrétienté ne sont point très rares en Europe. La Bibliothèque Nationale notamment, possède plusieurs de ces documents diplomatiques, d'une si grande importance pour l'étude des relations des différentes cours avec la Sublime Porte.

Tous ces documents écrits sur de très longs rouleaux de papier sont naturellement rédigés en turc. Deux des plus curieux sont connus depuis longtemps et leur traduction se trouve dans tous les manuels d'histoire turque. Ces deux documents sont la lettre que Soleiman I écrivit au roi de France, François Ier en 1526, après la bataille de Pavie, et celle de 1528 par laquelle le même Sultan lui annonçait, grâce aux instances du chargé d'affaires Paulin, l'appareillage de la flotte impériale, sous le commandement du Kapoudan-Pacha, Khair-ed-Din Barberousse.

Les relations de la France avec l'empire osmanly ne datent point de cette époque, et elles sont bien antérieures. L'avènement du Sultan Bayezid II, fils de Mohammed II, n'alla pas sans quelque difficulté. Le grand vizir, Mohammed Karāmānī, séduit par les brillantes qualités de Djim (1), frère cadet de Bayezid tenta de modifier l'ordre de succession au trône pour y asseoir son

(1) Ce nom est d'origine persane, c'est le nom d'un des premiers rois Kéanides Djemshid. Ce nom de Djim a été travesti en Zizim par les historiens occidentaux.

protégé. On sait que Djim après avoir tenté la fortune des armes se réfugia à la cour d'un des derniers Sultans mamloucks bordjites, Sultan el Melik el Ashraf Kaitbaî (1).

Après d'autres revers, le prince osmanly alla demander asile aux chevaliers de Rhodes. Gagnés par l'or du Sultan, les chevaliers firent enfermer leur prisonnier dans la tour de Bourganeuf, dans le département actuel de la Creuse. En 1489, le 8 novembre après six années de séjour en France, le malheureux prince fut livré par Charles VIII, au pape Innocent VIII. A l'avénement d'Alexandre VI (Alexandre Borgia), la cour de Rome offrit de tenir Djim dans une captivité perpétuelle au prix de 40.000 ducats par an (2).

Sur ces entrefaites, le roi de France Charles VIII entrait en Italie, dont la conquête n'était pour lui que le prélude de la restauration de l'Empire d'Orient. En plus des secours que lui avaient promis les rois d'Écosse, de Hongrie et de Pologne, il espérait que la présence dans son armée de Sultan Djim lui servirait à jeter la division parmi les sujets de Bayezid. Après une série de négociations, Djim fut remis au roi de France qui voulut l'emmener à Naples, mais il mourut en route, empoisonné, selon toutes vraisemblances, le 25 février 1495 (3).

Il y avait eu des négociations assez actives à la cour de France en 1488 et 1489 au sujet du prince Djim. Le 21 janvier 1489, Charles VIII accorda une audience à deux ambassadeurs, un ambassadeur napolitain, Camille Pandone et un ambassadeur envoyé par le Sultan Bayezid, Antonio Rericho, Grec de naissance et chrétien (4). L'envoyé de Bayezid II priait instamment Charles VIII de garder en France le prince Djim, et de ne le livrer ni au pape, ni à la république de Venise, ni au roi de Hongrie; il lui assurait le paiement annuel de cinquante mille ducats, et lui promettait en outre de lui livrer Jérusalem et le Saint Sépulcre quand il les aurait enlevés au Sultan

(1) Voir sur toute cette question le livre de M. Thuasne, *Djem-Sultan;* Paris, Leroux, 1892.

(2) On prétend même que l'on offrit au Sultan de le débarrasser une fois pour toutes de son frère, s'il voulait verser une somme de 300 000 ducats d'or.

(3) C'est ce qu'affirment les historiens musulmans; les détails seuls de l'empoisonnement varient. Il semble bien que leur version est la seule qui soit digne de confiance.

(4) Au moins se donnait-il pour tel, ce qui n'a rien d'invraisemblable.

mamlouk du Caire, ainsi que toutes sortes d'autres reliques (1).

Bayezid menaçait le roi de France, au cas où il livrerait son frère à l'un des souverains susnommés, de s'allier avec le Sultan mamlouk du Caire et de lui déclarer la guerre.

Si l'on n'a trouvé jusqu'ici aucune lettre écrite en turc, accréditant Antoine de Rericho auprès de la cour de France, on possède un curieux document, écrit mi-partie en latin, mi-partie en italien et qui est donné comme lettre de Bayezid au roi de France (2). Il se trouve dans le manuscrit français 5594 folio 4 recto (3). En voici le texte (4) :

Serenissimo et excellentissimo dño Carulo francie Regi, fratri ñro Carrissimo T.

Sultam baiasit dei gratia maximo Imperatore asie gretie etc.
Serenissimo et excellentissimo dño Carulo Regi Francie etc.
Fratello ñro carissimo salutem et fraternam amicitiam
Serenissime rex mandamo al Serenita Vestra el ñro homo
Anthonio Rericho, et qualle ieferira alcune chose che ly
Aueme comesso. date ly fede, come a persona fedata mandate
De noy Et tuto quello chelly dira sono parolle nostre. Ex
Constantinopoli die quarta mensis Jullii Anno dñi nostri
Prophete 893. Et anno dñi christi 1488.

Cette lettre se compose de 11 lignes et d'une suscription de deux lignes, occupant à peu près le quart d'un rectangle de 158^{mm} de large sur 288^{mm} de hauteur, qui représente comme le prétend le commentaire qui l'accompagne (5) la grandeur exacte de l'original. Entre la lettre proprement dite et la suscription se trouve à l'endroit marqué (T), un signe dessiné à l'encre d'or, composé de 3 lignes verticales et de quatre lignes horizontales traversant les premières.

(1) Thuasne, *op. laud.*, p. 218.

(2) Le texte en a déjà été publié par Charrier, *Négociations de la France dans le Levant.*, t. I, p. CXXIV; mais l'auteur de ce recueil n'examine point si cette pièce est authentique ou non, ce qui cependant a son importance.

(3) « Traité des passages d'outre mer, composé par Sébastien Mamerot de Soissons, chantre et chanoine de l'Église de Saint-Étienne de Troyes, par l'ordre de Louis de Laval, Seigneur de Chastillon, lieutenant général du Roy Louis XIe et gouverneur de Champagne en l'année 1474 ». La référence donnée par Mr Charrière semble faire croire qu'il s'agit d'une édition imprimée de ce texte, ce qui est une erreur.

(4) Voir la planche I.

(5) Voir quelques lignes plus loin.

Ce dessin n'est autre chose que la copie du sceau du Sultan, nommé en turc, le toghra, طغرا comme on pourra s'en convaincre par l'examen du commencement de la lettre écrite par Soleiman I à François I, dont nous donnons la reproduction à la planche II (1).

On trouve dans le même manuscrit français des Passages d'outre mer (2), au folio 3 verso, la traduction de ce curieux document accompagné de la description suivante :

« Les lectres que le turch a escriptes au Roy sont partie en langaige ytalien et partie en latin, ainsi qu'il s'ensuit cy après. Et veullent dire en françoys ce que s'ensuit.

Sultam Baiasit, par la grâce de Dieu, souverain empereur d'Asie, de Grèce, etc. A très excellent et très cher Seigneur, Charles, roy de France, etc. nostre très cher frère, salut et amitié fraternelle. Très cher roy, nous envoyons à vostre Sérénité nostre homme Anthoine de Rericho, lequel vous dira aucunes choses que luy avons commis; donnez luy foy comme à personne féable envoyé de par nous. Car tout ce qu'il vous dira sont nos propres parolles. Donné a Constantinople le IIIIe jour de juillet, l'an de nostre seigneur prophète VIIIc IIIIc IIII^xx et VIII et l'an du Seigneur Crist mil IIIIc et VIII. Et la superscription : A très excellent et très cher seigneur Charles roy de France, nostre très cher frère.

Et est à noter que la lettre originale est escripte en papier double, collé ensemble et lisse comme est une carte à jouer, mais non pas si espesse de beaucoup. Et est ployée en long et en large comme elle est figurée en hault du feuillet cy après (3). Et y avoit trois fermeures de pâte bien déliée et tenue comme colle aux deux bouts de la lettre et au millieu. Et sur chacune avoit ung emprainte du signet du turch, pareil à celui qui est en chef de la lettre et n'y avoit point de superscription dessus. Puis estoit une couverture de parail papier collé et lisse fermé et sellé en trois lieux comme l'autre et sur ceste couverture estoit la superscription de la lettre. Et le seing d'or est cellui manuel du turch. Item estoit la lettre originale de la grandeur comme

(1) C'est celle par laquelle le souverain Osmanly annonce au roi de France le départ de la flotte impériale. (Bibl. Nat. ms. *Supplément Turc* 818.)

(2) Ms. français 5594.

(3) Voir, planche 1.

elle est figurée sans autre chose comme on la peut veoir. »

Il n'y a pas à notre connaissance d'autre exemple de lettre écrite par un souverain osmanly à un prince occidental, dans une langue autre que le turc (1) ; même les lettres qu'écrivaient les drogmans de la Sublime Porte étaient toujours rédigées en turc, et cependant l'italien était loin de leur être inconnu, il était même très répandu à Constantinople (2). Sans doute, cette pièce n'est-elle point la lettre écrite par ordre de Bajazet II à Charles VIII, mais bien une traduction faite, soit par Antoine de Rericho, soit sous sa direction, pour être présentée au roi de France, qui ne pouvait prendre connaissance de l'original turc. Si l'on ajoute foi au témoignage de l'auteur qui a composé le petit commentaire qui accompagne cette lettre, la traduction n'a pu être faite qu'à Constantinople, où elle fut revêtue du triple sceau du Sultan. Car, s'il est possible d'imaginer qu'Antoine de Rericho ait pu faire fabriquer, de son autorité propre, cette traduction, on ne peut admettre qu'il ait eu à sa disposition le sceau du sultan, que le grand vizir est seul à posséder avec son maître.

On voit qu'à part le protocole des deux souverains et l'indication de la date et du lieu d'origine qui sont écrits en latin, tout le reste de la lettre est écrit en italien, qui après le turc était la langue la plus répandue dans l'empire Osmanly. Comme cette lettre était adressée à un roi de France, il est fort possible qu'on ait cherché à imiter, assez gauchement d'ailleurs, quelque pièce diplomatique française connue en Turquie. Il est certain que, plus tard, le turc fut seul employé dans la correspondance des sultans avec les rois de l'Occident, mais il faut remarquer, qu'à cette époque, les souverains osmanlys n'avaient pas atteint, malgré les foudroyantes conquêtes de Mahomet II, la puissance à laquelle devaient arriver leurs successeurs, tels que Soleïman I, et qu'ils pouvaient, surtout quand il s'agissait de négociations aussi louches que celles qui aboutirent à la captivité de Djim à

(1) Ceci est vrai non seulement pour la Turquie, mais en général pour tous les états orientaux, barbaresques, ou indous, etc. Il n'y a pas de langue diplomatique en Orient.

(2) Beaucoup de quartiers et de rues de Stamboul étaient désignés aux étrangers par des noms italiens, comme on s'en pourra convaincre par la lecture des voyageurs européens qui se sont rendus dans ce pays. Carlier, *Voyage dans le Levant*, ms. français de la Bibliothèque nationale.

Rome, et à son empoisonnement, en prendre de moins haut avec les princes de l'occident, dont ils imploraient le secours, tout en leur faisant beaucoup de promesses qu'ils savaient fort bien ne jamais tenir (1).

Le laconisme du Sultan, qui se borne à accréditer un envoyé auprès du roi de France, sans donner dans sa lettre le détail des communications dont il l'avait chargé n'a rien de surprenant. François Ier avait usé du même procédé avec Soleïman Ier, comme on peut s'en convaincre par les paroles du Sultan : « La lettre que vous avez envoyée à ma cour, refuge des rois, par Frangipani... *certaines communications verbales dont vous l'avez chargé*, m'ont appris que l'ennemi domine dans votre empire. » Bayezid II ne devait évidemment pas tenir à ce qu'au cas où son ambassadeur eût été arrêté en route, ses propositions plus ou moins honnêtes fussent connues de tout le monde.

On remarquera que les deux protocoles, celui du Sultan, comme celui du roi de France, ont été abrégés ; on y trouve en effet plusieurs des titres consacrés remplacés par « etc. » qui n'est point une formule reçue en diplomatique. Il s'ensuivrait donc que nous n'avons pas ici la copie *intégrale* de l'original, mais une abréviation. Le terme de « très cher frère » appliqué au roi de France est un peu étrange sous la plume d'un Sultan, surtout quand l'on compare la façon hautaine et protectrice dont use Soleiman Ier avec François Ier (2). Il est vrai, comme nous l'avons dit plus haut, que les temps étaient bien différents.

Les titres, ou plutôt l'abrégé des titres que prenait Bajazet, ne diffèrent guère de ceux de ses successeurs, que par les deux mots « par la grâce de Dieu. » Mais ils peuvent très bien se restituer en turc par la formule arabe bien connue بعون الله تعالى, que rien n'empêche d'avoir figuré dans le protocole d'un Sultan osmanly.

Voici quel est le protocole de Soleiman I dans une lettre adressée à François Ier.

Shâh Sultân Soleiman Khân, fils de Selim Khân.

Moi qui suis le Sultan des Sultans, la Preuve des Empereurs,

(1) Il n'est pas inutile de rappeler ici que c'est durant la détention de Djim en France que fut expédiée la lettre dont nous avons ici la copie.

(2) Voir Jouannin, *Histoire de la Turquie* dans la *Collections de l'Univers*, p. 134 et 135.

Celui qui donne les couronnes aux rois de la surface de la terre, l'ombre d'Allah sur les deux terres, le Souverain de la Mer Blanche et de la Mer Noire, de la Roumélie, de l'Anatolie, de Karâmân, du pays de Roûm (1), du pays de Dhoû-l-Kadriyya, du Diar-Bekr, du Koûrdîstan, de l'Azarbaidjân (2), de l'Adjem (3), de la Syrie, d'Alep, de l'Égypte, de la Mecque, de Médine, de Jérusalem....

شاه سليمان خان ابن سليم خان
بن كه سلطان السلاطين و برهان الخواقين تاج بخش خسروان روى
زمين ظل الله فى الارضين اق دكزك و قرا دكزك و روم ايليك
و اناطوليك و قرامانك و رومك و ولايت ذو القادريك و دياربكرك
وكوردستانك و اذربايجانك و عجيك و شامك وحلبك و مصرك
ومكدنك و مدينه نك و قدسك...

Les titres attribués à Bayezid dans notre document, ne sont pas incompatibles avec ceux-ci ; celui de *maximo imperatore* dont on trouve le développement dans la formule سلطان السلاطين و برهان الخواقين de la lettre de Soleiman, se rapproche d'une expression beaucoup plus ancienne, employée à l'époque de Bayezid Ier Ilderim et de Murad son père. Dans une lettre adressée par Shâh Rokh Mirzà, fils de Timoûr, à Murâd, on lit en effet ce qui suit (4).

بجناب سلطان اعظم مولى الملوك فى العالم

A Sa Majesté le Sultan très grand (*maximo imperatore*), Seigneur des rois dans le monde...

D'ailleurs, si le protocole épistolaire était aussi ampoulé sous le règne de Soleiman I, le protocole épigraphique était beaucoup plus sobre et se rapprochait plutôt de celui de Bayezid I. Le voici

(1) Il importe de distinguer entre Roûm-ili qui désigne l'empire turc d'Europe opposé à Anatoli, l'Asie mineure, et le pays de Roum, en arabe الروم qui représente l'empire des Seldjoukides d'Asie Mineure. Les deux divisions d'Anatolie et de pays de Roum, empiètent l'une sur l'autre.

(2) En réalité, l'Azerbaidjan, province persane, faisait aussi peu partie que possible de l'empire turc.

(3) L'Adjem désigne la Perse en général et ici l'Irak Adjemi.

(4) Bibl. Nationale. Ms. arabe, 4131, fol. 126, verso.

en effet tel qu'on le lit sur une inscription de Soleiman I relevée en Asie Mineure (1).

السلطان الاعظم ولى ملوك العرب والروم و العجم...

Le Sultan très grand, Seigneur des rois des Arabes, du pays de Roum et de la Perse.

Les termes de « Souverain de la Grèce et de l'Asie », n'offrent pas plus de difficulté; le mot de Grèce répondant exactement à celui de روم ايلى Roûm-îlî et celui d'Asie à اناطولى Anatolie.

La description diplomatique qui accompagne la traduction de la lettre (2) ne s'applique pas aux lettres envoyées par Soleiman Ier à François Ier; car ces documents se composent d'une longue bande de papier (3) roulée et non pliée. De plus, les lignes sont séparées les unes des autres par de grands espaces variant d'étendue d'une lettre à l'autre. Il n'en faudrait pas inférer d'ailleurs que la lettre de Bayezid à Charles VIII n'est qu'un faux; on trouve en effet des firmans pliés en quatre, comme nos lettres. Dans ce cas, le document est enfermé dans une enveloppe de même papier cachetée comme l'indiquent bien les descriptions données ci-dessus de la missive de Bayezid II au roi de France. De plus, le papier sur lequel sont écrites ces diverses pièces est en effet lisse comme une carte à jouer, ce qu'on obtient en le frottant avec une coquille, mais son épaisseur est moindre que celle qui est indiquée (4).

Il est moins aisé d'admettre que nous ayons au recto du folio 4 du man. fran. 5594, la reproduction en grandeur exacte de la lettre primitive, car ces documents sont généralement plus

(1) Ce protocole était d'ailleurs emprunté aux Seldjoukides de Roûm qui le tenaient eux-mêmes des Mongols qui semblent bien l'avoir emprunté par plusieurs intermédiaires aux Sassanides.

(2) Ms. français, 5594.

(3) L'un de ces documents mesure 1 mètre 08 sur 0m, 40 centimètres et l'autre 3 mètres 29 sur 0,38 centimètres.

(4) Nous n'avons pas insisté sur ce fait que les deux dates correspondent exactement. Si le document a été fabriqué, il y avait assez de rapports entre l'Italie et la Turquie pour que l'on connût la correspondance de l'ère musulmane et de l'ère chrétienne. Quant à la mention de cette dernière ère dans la lettre en question, c'est la seule fois qu'on la trouve dans un document de cette nature; quoique Jésus (Isa) soit reconnu par tous les Musulmans pour un grand prophète, ils ne datent jamais leurs lettres, même adressées à des chrétiens, de cette façon.

grands au moins en longueur, mais cela n'est pourtant pas impossible.

En résumé, rien ne permet, comme on le voit, de prendre cette pièce pour un apocryphe fabriqué par Anthonio de Rericho. Loin d'être un ambassadeur de fantaisie, il fut réellement envoyé par le sultan Bajazet II au roi Charles VIII et dans ces conditions il dut certainement être muni d'une lettre de créance dont nous avons une traduction, légèrement abrégée quant aux protocoles, dans le texte publié ci-dessus.

BLOCHET.

F. D. L. R. Les deux planches qui doivent accompagner cet article figureront dans le prochain fascicule.

MÉLANGES

DEUX PUBLICATIONS NOUVELLES SUR L'ISLAM

MAÇOUDI. — LA MECQUE.

I

Maçoudi, qui vivait au neuvième siècle de notre ère, est peut-être celui des écrivains arabes qui mérite le plus notre attention. Son principal ouvrage, parmi ceux qui n'ont pas péri, *les Prairies d'or*, a été mis à la portée de tous par la précieuse traduction de M. Barbier de Meynard. Un élève de ce maître vient de publier, sous les auspices de la Société Asiatique, la première traduction d'un autre ouvrage de Maçoudi, intitulé : Le livre de l'*Avertissement et de la Révision* (1) « C'est, dit le traducteur, une sorte de retour, que fait l'auteur sur les travaux de toute sa vie, dans lequel il revise ses œuvres, y corrige les fautes, y comble les lacunes, en même temps qu'il passe en revue tous les sujets qu'il y a traités en signalant au passage les parties capitales pour attirer comme il le dit lui-même l'attention du lecteur sur ses précédentes publications et aussi — semble-t-il avouer — pour en hâter la diffusion. Le titre qu'il donne à l'ouvrage exprime bien ce but... C'est l'*avertissement*, en quelque sorte l'index des matières traitées et des morceaux

(1) Traduction par M. Carra de Vaux, 1 vol. in-8°, de XII-570 p., chez Leroux, Paris, 1897. Imprimerie Nationale.

saillants; c'est la *revision*, le travail de perfectionnement des livres édictés déjà, comportant des retouches et des annotations, des *errata*, des *addenda* (Introduction). » En voilà assez pour faire saisir qu'il est utile de recourir à la publication de M. C. de Vaux, pour tirer tout le parti possible de cette précieuse encyclopédie, qui s'appelle *les Prairies d'or*.

Le caractère de Maçoudi et la discipline de son esprit sont exposés par le traducteur : « Maçoudi est un philosophe très intelligent et très largement informé. Son esprit est ouvert à tous les systèmes depuis les philosophies des Sages légendaires jusqu'aux doctrines multiples des sectes de son temps. Historien des religions, il a poussé loin ses recherches; il connaît le mazdéisme, le sabéisme, le boudhisme et il possède d'abondants renseignements sur les chrétiens et sur les juifs. Dans le cours de ses voyages, il a lui-même questionné des docteurs et des savants des différentes nations, juifs, persans, chrétiens, kurdes et karmates ; il a conversé ou controversé avec eux, apportant à ces entretiens autant d'affabilité que de curiosité, autant d'intelligence que peu de fanatisme... Ce n'est pas sans étonnement qu'on le voit allier à la foi musulmane ce goût pour l'investigation scientifique et cette aisance dans le commerce avec les infidèles... Curieux et vagabond, épris de connaissances rares et de recherches singulières, par cela même aimant les fables et pourtant non crédule, redevenant net quand il se rapproche des domaines connus, presque toujours amoureux du détail et, malgré cela, fort lorsqu'il traite les ensembles, pondéré bien qu'il subisse l'attrait des esprits extrêmes, fidèle à sa foi, bien qu'il sympathise avec ceux qui ne l'ont pas; esprit en somme actif et souple, subtil et large, vigoureux et sensible, il est l'un de ceux qui honorent le plus le moyen âge musulman (*Introduction*). »

II

Tel fut Maçoudi qui, à ma connaissance, n'a jamais été mieux dépeint en si peu de lignes. Lorsqu'on a affaire à un tel homme, lorsqu'on se trouve en présence d'un livre comme l'*Avertissement et la Révision*, où il a résumé, coordonné, com-

plété, rectifie non seulement ses travaux heureusement conservés mais ceux dont on regrettera toujours la perte, devant cet amoncellement de faits, d'impressions, d'idées, de théories, on se retrouverait difficilement, si le traducteur n'y avait joint un index géographique historique et analytique, qui contient plus de 60 pages à deux colonnes. Tout esprit y trouvera sa pâture; mais chaque lecteur ira naturellement à ce qui l'intéresse. Par des habitudes de travail et de profession, j'ai été amené à rechercher d'abord les idées de Maçoudi sur la question des races..

Voici ce que je trouve aux pages 38 à 40.

Je cite en abrégeant. « Le monde est divisible en quatre quadrants. L'un est le quadrant oriental... C'est un quadrant mâle... Tout cela répond à la nature solaire. Les habitants du quadrant occidental sont sous l'influence dominante du principe féminin... Ils sont de la sorte soumis à la lune.

« Les habitants du quadrant septentrional, sont ceux pour qui le soleil est loin du zénith... comme les Slaves, les Francs et autres nations voisines. Les hommes y ont la stature haute, un caractère farouche, des mœurs rudes, l'intelligence stupide, la parole lourde... leurs yeux sont bleus...; leurs cheveux sont flottants et roux par l'effet des vapeurs humides. Leurs croyances religieuses sont sans solidité à cause de la nature du froid et du defaut de la chaleur. Ceux d'entre eux qui habitent le plus avant dans le nord sont les plus grossiers, les plus stupides et les plus bestiaux. Ces caractères s'accentuent chez eux davantage à mesure qu'ils sont plus éloignés dans la direction du Nord, comme on le voit chez les peuplades turques qui s'enfoncent dans les régions septentrionales... Les hommes qui habitent à soixante et quelques milles au delà de cette latitude, sont les tribus de Gog et de Magog. Ils appartiennent au sixième climat et *ils comptent parmi les bêtes.*

« Les peuples du quadrant méridional, comme les Zendj et les divers rameaux des Abyssins et ceux qui se trouvent sous la ligne de l'Équateur, et qui ont le soleil au zénith à sa culmination, présentent les caractères opposés aux précédents. Chez eux, la chaleur est intense, l'humidité rare; ils sont noirs de teint, ont les yeux rouges, un naturel emporté; car l'atmosphère est enflammée et les enfants se développent tellement dans la matrice que leur teint en est brulé; leurs cheveux sont crépus par l'effet des radiations de la chaleur sèche; c'est ainsi que des cheveux lisses qu'on approche du feu se contractent d'abord, puis se courbent et se tordent en boucles à mesure qu'on les porte plus près du foyer ou qu'on les en éloigne (pages 38 à 40). »

Si cette théorie si nette et si complète est en contraste absolu avec l'histoire générale aussi bien qu'avec la science, elle n'en a pas moins une grande importance en ce qu'elle nie d'une ma-

nière absolue et persistante la valeur de la race en tant que constituant par elle-même la virtuosité respective des diverses populations. La race ne serait rien; le climat serait tout. Nier d'une manière aussi absolue la valeur de la race, implique en même temps, dans le sein de chaque population, une organisation politique et sociale qui ne tiendra aucun compte de la valeur des hommes résultant de leur filiation. C'est la négation du principe aristocratique comme base et justification de toute organisation féodale. La conséquence logique de l'effacement de l'idée de race, c'est l'organisation de la démocratie soit césarienne, soit populaire, deux formes du même concept, qui aboutit au despotisme.

Je ne dirai pas qu'un tel concept soit en contradiction avec l'idée générative de l'Islam. Je ferai seulement observer que, parmi toutes les dominations musulmanes, les diverses peuplades turques sont les seules qui aient abouti dans la pratique au régime fondé sur l'égalité absolue des races humaines. Il en a été autrement dans les groupes soumis à des Turcs, mais n'appartenant pas à leur race. Il y règne deux choses fondées sur l'idée même de la différence ou même de l'inégalité des races, à savoir une horreur instinctive de la race étrangère, des Turcs, et une organisation intérieure fondée sur l'idée de race. Ce fut le cas, notamment des Albanais, des Bosniaques, des Kurdes, des Arabes : je veux dire des tribus plus ou moins nomades et non pas de ceux des Arabes dont le sang a été profondément altéré par d'affreux mélanges sur les côtes et dans les villes. L'égalité des races devant le climat n'est pas une idée arabe.

Les souverains ottomans se sont constamment appliqués — c'est l'instinct de leur race — à détruire, dans les groupes aggrégés, toute organisation fondée sur l'idée aristocratique de la race. S'ils y ont réussi à peu près complètement dans la plupart des groupes, c'est qu'ils y ont été précédé par l'action centralisatrice de quelque niveleur indigène, musulman ou chrétien, que l'aveugle postérité a érigé quelquefois en héros de la civilisation unitaire, fût-il un monstre, comme Ali de Tébélen.

III

Maçoudi ne laisse pas que de connaître les populations dont

les péripéties absorbent aujourd'hui l'attention du monde entier. Pour ne parler que des Bulgares, dont il reconnaît déjà le caractère slave (p. 194), il constate qu'il s'en trouve un grand nombre sur le Danube (p. 99 et 249), qu'ils ont embrassé le christianisme et qu'ils reconnaissent « l'autorité de celui qui gouverne à Rome (p. 246) ». Enfin, voici, sur l'ethnographie de la Macédoine une affirmation qui pouvait être invoquée par les diplomates du jour si..... Il s'agit des cinq provinces situées à l'est du détroit, du même côté de Constantinople. Ce sont la province de la Tafrâ, où se trouve Constantinople — la province de Belobounisa (Hellade) — la province de Macédoine — la province de Salonique. « La plus grande partie de ces cinq provinces est occupée par les Bulgares et par des hordes de Turcs nomades (p. 244). » Il s'agit probablement ici des premières invasions hongroises (Note de la page 245). Ce qui précède a été écrit vers le milieu du Xe siècle de notre ère.

Maçoudi possède, sur les premiers temps du christianisme, des connaissances généralement exactes (p. 174 à 178), tout en adaptant quelques légendes, comme celle de la femme de Claude. Les différentes communions ou sectes chrétiennes ne lui sont pas inconnues. Il en parle assez longuement. Cette partie de l'ouvrage ne manquera pas d'intéresser les lecteurs de la *Revue de l'Orient chrétien*. Sous le nom de chaque secte, ils trouveront à l'index le renvoi aux pages qui la concernent. On y rencontrera notamment des informations et des jugements sur les Maronites et les Nestoriens. On y verra poser dans ces siècles lointains, des questions sur lesquelles on discute aujourd'hui et l'on discutera peut-être longtemps encore.

IV

Assez nombreux sont les Européens qui ont visité les villes saintes du Hedjaz et qui ont écrit des relations. — Voici d'abord le Polonais Barthema (1503), puis viennent successivement le Marseillais Le Blanc (1570) — l'Allemand Wilden (1611) — L'Anglais Pitts (1686 — L'Asturien Badia y Leblich (1807) — Le Frison Seetzen (1809). A ce moment, les Wahabites étaient maîtres à Médine et ne permettaient pas aux Musulmans de vi-

siter le tombeau de Mahomet. Seetzen, pour en obtenir l'autorisation, avoua qu'il était Ivan et simplement néophyte, ce qui l'eût probablement fait massacrer s'il eût laissé échapper le même aveu quelques années plus tard. — En 1811, Toussoun pacha, fils de Méhémet-Ali, dirigeait contre les wahabites une expédition qui fut couronnée de succès. Finati, un déserteur italien, était dans son armée. Il s'était fait musulman et visita les villes saintes de l'Islam.

Tous ces explorateurs ont laissé des récits d'une valeur très inégale et qui allaient tous être effacés pour longtemps, peut-être pour toujours, par la relation du Suisse Burckhardt (1814). Les circonstances étaient particulièrement émouvantes : c'était la première fois que le pèlerinage était repris après l'occupation des wahabites. Depuis l'éclosion de l'islamisme, il n'avait été interrompu, à notre connaissance, qu'une seule année lors de l'irruption des Karmates. « Parmi les choses que Burckhardt raconte, écrivait S. de Sacy en 1830, et les descriptions qu'il nous offre, quelques-unes sont entièrement neuves pour nous; d'autres sont plus détaillées et plus complètes que celles que nous possédons : toutes ont un intérêt spécial pour les personnes qui se livrent à l'étude de l'histoire, de la langue et de la littérature des Arabes (*Journal des savants*). »

V

Les successeurs de Burckhardt dans le Hedjaz méritent aussi l'attention; mais ne le feront pas oublier. L'Anglais Burton, l'Allemand Maltzan, le Français Léon Roches, ont successivement visité La Mecque et en ont laissé des relations d'autant plus utiles à consulter aujourd'hui qu'elles exposent les événements qui se sont accomplis dans le Hedjaz depuis le passage de Burckhardt. Un personnage mérite plus particulièrement notre attention, c'est le grand-cherif Ibn Aoun. Botta l'a vu en 1837 :

« En général, pleins de distinction et de dignité, à quelque classe qu'ils appartiennent, les Arabes parlent, marchent et agissent avec simplicité et font chaque chose comme elle doit être faite, sans chercher à produire de l'effet par la recherche et la prétention de leurs manières. Comme type de cette noble nature, j'ai du plaisir à citer le grand-chérif Mohammed Ibn

Aoun... Il était impossible de ne pas être étonné et séduit par la dignité affable et l'aisance distinguée de ce personnage qui, bédouin de naissance et de cœur, n'avait pu trouver que dans son propre instinct, l'art de se conduire. Cependant, transféré dans une sphère toute nouvelle pour lui, en présence même de gens comme les Européens, dont la nature et les idées étaient bien loin des siennes, il savait trouver ce qui pouvait plaire et imposer tout à la fois et le dire et le faire avec une grâce qui auraient étonné des hommes se prétendant plus civilisés que lui. » (***Relation d'un voyage dans l'Yemen***, p. 44.)

Mêlé à toutes les agitations qui troublèrent le Hedjaz depuis la victoire des Égyptiens et la prise de possession du pays par les Turcs, Ibn Aoun a été plusieurs fois dépossédé et installé. Il mourut le 28 mars 1858, généralement regretté à cause de sa générosité, de sa bravoure et de son caractère conciliant.

VI

La Mecque est le foyer de la propagande musulmane dans le monde entier, ce qui mérite la plus sérieuse attention. Ce n'est pas d'hier que le fait a été signalé : *De la Propagande musulmane en Afrique et dans les Indes* (in-8°, 48 p. — au *Correspondant*) : Ce cri d'alarme, qui a été proféré en 1851, n'a rien perdu de son actualité. L'auteur, qui ne s'est pas nommé, est le feu capucin Massaïa, qui a évangélisé les Gallas pendant plus de trente ans et qui est mort cardinal de la Sainte Église Romaine. La grande insurrection musulmane, qui éclata aux Indes quelques années après, y est implicitement prédite (1).

La matière est tellement grave pour la chrétienté, notamment pour la France, que je me fais un devoir de signaler un travail plus récent d'un officier de l'armée d'Afrique, M. A. Le Chatellier. (*Les Confréries musulmanes du Hedjaz*, Paris, Leroux, 1887). Il y indique la prépondérance assez récente de la secte des Senoussya qui y considèrent leur œuvre comme déjà accomplie au Hedjaz.

« Leur souveraineté, dit M. Le Chatellier, est assez absolue maintenant pour que le Hedjaz puisse être considéré comme une province

(1) La traduction est du regretté Prosper Faugère.

spirituelle de l'imanat de Djerboub (centre des Senoussya, en Tripolitaine)... Les autres confréries... ont subi les effets du temps et du régime administratif qui leur est imposé. Seuls, les Senoussya ont conquis dans les *villes saintes* une hégémonie morale, qui paraît supérieure aux hommes et aux événements... Dans la terre sacrée du pèlerinage, un seul mot d'ordre domine tous les autres, le cri de guerre final du Senoussisme : *Turcs et Chrétiens je les briserai d'un seul coup* (page 294). »

VII

Voilà donc les Turcs et les Chrétiens sur le même pied. L'horreur du Turc a été toujours dans les instincts de la race arabe : elle a pris une forme concrète lorsque Méhémet Ali, au commencement de ce siècle, a accompli la conquête de presque toute l'Arabie sur les chefs indigènes ; elle a passé à l'état aigu lorsque l'administration directe du Sultan fut substituée à celle du vice-roi d'Égypte. Outre la répulsion de race à race, de langue à langue, les Arabes sont surtout exaspérés par les perfidies des Osmanlis. Voici, entre autres, un fait qui s'est passé en 1844 et qui a été raconté par M. Alciati de Grilhon. Il s'agit du cheikh arabe Roumi, de la grande tribu des Harb, qui avait traité avec l'agent turc au sujet d'un fort à construire dans la petite ville de Ralegh. Roumi, dont l'inviolabilité avait été garantie, se rendit auprès du pacha pour réclamer le prix du terrain.

« Kurdi-Osman pacha, l'un des chefs militaires au service de la Porte, ayant été nommé alors gouverneur de Ralegh, partit avec sa cavalerie, accompagné du cheikh, pour régler cette affaire sur les lieux. Arrivé à Koulays, il dressa ses tentes et fit préparer un banquet, où furent invités Roumi et ses frères. Le repas terminé, Kurdi-Osman prétexta un besoin naturel pour sortir de la tente qui couvrait les convives, tandis qu'un bouffon les amusait de ses lazzis et dansait devant eux un sabre à la main. A peine Kurdi-Osman était-il dehors qu'il donna à ses soldats, en langue kurde, le signal des massacres..... A l'instant même, un coup de sabre tomba sur la tête du cheikh Roumi, qui, en se relevant et soutenant sa tête d'une main, put à peine articuler ces mots : *Encore une trahison turque!* Puis il reçut une balle dans la poitrine et tomba raide mort. » (*Arabie contemporaine*, Challamel, page 68.)

Je retrouve la même impression d'hostilité sous une forme moins tragique dans *Mon voyage à la Mecque* (in-12, Paris, Ha-

chette, 1896), par Gervais Courtellemont. Ce récit d'une lecture agréable et instructive est illustré d'un nombre considérable de vues bien exécutées. Jusqu'à présent, les relations des voyageurs manquaient de ce complément indispensable : il ne leur était pas facile de prendre des vues et ils ne disposaient pas des moyens rapides et exacts qui sont aujourd'hui d'un usage courant.

Nous sommes sur la mer Rouge :

« Les deux Turcs et leur domestique faisaient bande à part, ne parlant que pour la forme aux Arabes qu'ils évitaient le plus possible. Ce n'était pas la première fois que je voyais se manifester pareil sentiment d'hostilité entre Turcs et Arabes ; mais il est véritablement à l'état aigu dans toute l'Arabie. Sur le pont du *Glaucus*, les épigrammes pleuvaient sur le dos de mes Turcs. S'ils regardaient la côte, un Arabe leur criait : « Tu regardes le pays « des Arabes, le pays de notre prophète, car il était arabe, notre prophète (le « salut soit sur lui!) c'est bien là ce qui ne fait pas plaisir aux Turcs, n'est-ce « pas? mais ton Sultan n'y peut rien » ajoutait-il en riant. Et pendant les trois jours de mer, les taquineries continuèrent ainsi à la grande joie de deux Bédouins, deux vieux cheikhs des pays torrides, où les Turcs sont plus mal vus encore (p. 38). »

Il faut lire aussi (pages 194), l'enthousiasme qu'inspirait aux Arabes, à l'encontre de la domination ottomane, le roi du Nedjd Ben Raschid, successeur des grands chefs wahabites, qui résistent si vaillamment aux Turcs depuis à peu près un siècle. (*Arabie contemporaine.*)

VIII

Nous avons parlé de la Mecque comme foyer de fanatisme : elle est aussi le point de départ d'un autre fléau, le choléra. Le fanatisme ne paraît pas près de s'éteindre. Qu'arrivera-t-il de l'autre fléau ? Des congrès européens se sont réunis pour aviser aux moyens d'empêcher l'épidémie d'éclater au Hedjaz et surtout d'en sortir. Parmi ces moyens, on avait indiqué la construction d'étuves pour la désinfection des vêtements. M. Courtellemont va nous apprendre ce qu'il en est survenu :

« Le service sanitaire avait fait établir une étuve destinée à désinfecter les

vêtements des pèlerins à leur retour de Mouna.... La révolte a été immédiate. Quelques cheiks arabes ont pénétré chez le grand-chérif et, avec colère, lui ont fait part de l'irritation générale : — On veut dévêtir nos femmes sous prétexte de purifier leurs effets et tu tolérerais cet opprobre ! Tu ne serais pas digne d'être grand-chérif. Si tu n'es qu'une femme, nous sommes des hommes, nous ! Nos poignards sont aiguisés. Veux-tu la guerre ? nous sommes prêts à mourir. — Et, pendant que le saint personnage réfléchissait, ne sachant que faire, les Arabes au dehors se faisaient justice eux-mêmes et détruisaient le ridicule édifice (p. 120). »

A. D'AVRIL.

BIBLIOGRAPHIE

I

La Russie et le Saint Siège, par le P. Pierling, S. J. tome II, 1 vol. in-8° de xii-416 p. Paris, Plon, 1897.

Il a été rendu compte dans cette Revue (Année 1896, pp. 157-159), du premier volume de cet ouvrage, où le P. Pierling conduisait jusqu'aux environs de 1580 l'étude des relations de la Russie avec la Papauté; la seconde partie ne comprend qu'une période de vingt années, que remplissent principalement les travaux et missions du jésuite Possevin; il est à peine nécessaire de dire que l'auteur l'a traitée avec la même conscience que la précédente, sa finesse d'investigation appliquée à des documents de première valeur, souvent inédits, lui permet de présenter au public une œuvre d'un haut intérêt, malgré l'érudition qui s'y rencontre à chaque ligne.

A la fin du seizième siècle, la situation de la Russie était fort menaçante, le roi de Pologne Stéphane Bathory avait envahi la Livonie, et, l'une après l'autre, les forteresses russes tombaient aux mains du vainqueur; il était impossible de prévoir où s'arrêteraient les exigences polonaises; le trône même d'Ivan le Terrible chancelait, et quelques-uns des boïars, las de ses crimes et de ses folies, étaient bien près d'admettre l'hypothèse de la réunion sur la tête de Bathory des deux couronnes de Pologne et de Moscovie.

C'est alors que le tsar prit le parti d'envoyer en Italie un ambassadeur, Chevreguine, chargé d'implorer la protection pontificale; pour se concilier la faveur de Grégoire XIII, Ivan IV offrait spontanément, si la paix était rendue à ses États, de participer à la croisade contre les Turcs, projet grandiose, toujours caressé, mais jamais réalisé, des papes de la Renaissance.

En réponse à ces avances, le Pape désigna pour le représenter un savant jésuite, le P. Possevin, et le 3 août 1581, l'ambassade pontificale quittait les lignes polonaises pour entrer en Russie. Reçu par Ivan à Staritsa, traité avec égards, mais bientôt disillusionné sur la possibilité d'une entente sincère, Possevin revint en octobre auprès de Bathory et, après plusieurs

mois de cauteleuses négociations, vit enfin aboutir sous sa médiation la trêve de Jam Zapolski (15 janvier 1582).

Est-ce à dire que ce succès accrut beaucoup l'influence romaine en Russie? on ne peut l'affirmer, et, même réconciliés, les anciens adversaires n'en demeurèrent pas moins séparés par l'abîme des dissentiments religieux. A Ivan IV succédèrent Fédor, son fils, puis Boris Godounov; Sigismond, prince royal de Suède, sera élu contre Maximilien d'Autriche comme successeur de Stephane Bathory et rien ne se modifiera dans la situation respective des nations slaves. Les Russes seront de plus en plus opposés à l'idée romaine, surtout après 1588, quand Jérémie, patriarche de Constantinople, aura consenti à conférer la dignité patriarcale à Job, métropolite de Moscou; dès lors, quand les Latins essaieront de montrer aux Russes combien il est honteux de relever d'un chef religieux placé sous la dépendance du sultan, leur argument portera à faux et sera accueilli avec dédain. Quant à une action commune contre les Turcs, il ne faut voir là aussi que promesses trompeuses et protestations platoniques. Avant de marcher sur Constantinople, les Tsars, adoptant un plan qu'ils ont suivi avec persévérance pendant deux siècles, proposèrent un autre but à leur activité : réunir les lambeaux épars de terres russes, élever une vaste monarchie sur les ruines des apanages, rendre à la maison de Saint Vladimir la splendeur de ses premiers jours, créer par le triomphe du *Panrussisme* cet empire colossal qui étreint aujourd'hui dans ses bras de géant l'Europe et l'Asie.

Ce projet n'avait pas échappé à la perspicacité des Polonais, et dans les mémoires qu'ils firent tenir à Sixte Quint et à ses successeurs, ils présentaient la conquête de la Moscovie comme une opération devant nécessairement précéder toute action sur Constantinople. Moscou, disaient-ils, est une proie fatalement destinée à tomber aux mains des Turcs, si nous ne les devançons pas sans retard, et ils montraient l'Europe menacée par un mouvement tournant de l'Islamisme, prenant l'Allemagne à revers et arrivant à Vienne par la haute vallée du Danube. Pour parer à cette éventualité redoutable, il fallait grouper sous l'autorité du roi catholique de Pologne tout le pays qui s'étend de la Baltique à la Caspienne, tendre la main aux Persans et retourner contre les Ottomans cette tactique enveloppante dont ils semblaient vouloir se servir contre la chrétienté.

On était peu disposé à Rome à s'embarquer dans cette aventure; la maison d'Autriche ne l'eût pas d'ailleurs toléré, car, bien que peu sympathique aux Moscovites, elle tenait avant tout à contrecarrer les Polonais, ses voisins immédiats, dont elle redoutait les velléités envahissantes.

De ce désaccord sortira la confusion ; divisées entre elles, les puissances chrétiennes s'useront dans des conciliabules où chacune ne cherchera qu'à tromper les autres; la France, en pleine crise politique et religieuse, ne compte pas ; Philippe II, Venise, les Médicis de Florence jouent leur partie dans cette cacophonie qu'on a appelée depuis le concert européen.

Au milieu de tous ces conflits, le P. Possevin sut conserver l'attitude qui convenait à un religieux; édifié, après ses voyages à Moscou, sur ce qu'il fallait attendre des Russes, il s'attacha à Bathory en qui il avait trouvé un

prince fermement chrétien, sincèrement dévoué à l'Église; après la mort de Bathory, il fut plutôt favorable à la candidature de l'archiduc, mais accepta sans arrière-pensée l'avènement de Sigismond, lui aussi catholique éprouvé. A la longue cependant il s'était usé, avait perdu son crédit, précisément parce qu'il penchait ouvertement du côté des Polonais; il fut rappelé, disgracié, si tant est que ce soit une disgrâce pour un jésuite d'être placé dans une maison de son ordre où il consacrera son temps à l'érudition et au ministère des âmes.

Un prêtre dalmate, Komulovic, abbé de Nona, lui succéda, mais sans beaucoup plus de succès. « Lorsque les Papes négociaient avec les Tsars, » dit le P. Pierling (p. 382) « deux mondes absolument différents se trou- « vaient en présence et se heurtaient brusquement. De part et d'autre il « n'y avait rien de commun dans les idées, les aspirations, les efforts. On « vivait d'une autre vie, on caressait un autre idéal, on était enveloppé « d'une autre atmosphère ambiante. Les abîmes qui séparaient le Vatican « du Kremlin étaient d'autant plus profonds qu'on parvenait moins à se « connaître mutuellement. C'est dans cet ensemble de circonstances, ren- « forcé par des préjugés invétérés qu'il faut en grande partie rechercher « le secret des lenteurs, des malentendus, des résistances qui surgissaient « si souvent dans les rapports entre la Russie et le Saint-Siège. Le génie de « Rome n'en persistait pas moins à fixer du regard l'empire grandissant « du Nord... »

Ces dernières lignes nous montrent que le P. Pierling n'a pas achevé son œuvre; elles nous annoncent de nouvelles études dont nous attendrons la publication avec une légitime impatience.

P. Pisani.

II

OUVRAGES RÉCENTS

Questions actuelles.

Avril (A. d'). — *En Macédoine*. Paris, E. Leroux, in-8° de 20 pages.

Bérard (V.). — *La Macédoine*. Paris, Calman-Lévy, in-12.

Bliss (Rd E. M.). — *Turkey and the Armenian atrocities*. London, Unwin, in-4°.

Bliss (Rd E. M.) and Hamlin (Rd C.). — *Turkey and the Armenian atrocities*. Philadelphia, Hubbard, in-8°.

Bourguet. — *La France et l'Angleterre en Égypte*. Paris, Plon, in-12.

Bourlier (J.). — *Les Tchèques et la Bohême contemporaine*. Paris, Alcan, in-12.

Erba (F. dell'). — *La questione armena*. Napoli, Pietrocola, in-16.

Hidayette. — *Abd-ul-Hamid révolutionnaire, ou ce qu'on ne peut pas dire en Turquie*. Zurich, Orell Füssli, in-8°.

Lepsius (J.). — *L'Arménie et l'Europe*, trad. de l'allemand. Lausanne, Payot, in-8°.

Morane (P.). — *Les Arméniens en Russie*, dans le *Correspondant* du 10 avril 1897.

Rossi (Mons. Giacinto). — *L'apostasia bulgara e la chiesa cattolica, lettera ad un giovane cattolico*. Genova, Tip. Ist. Sordomuti, in-8°.

Géographie.

Cuinet (V.). — *Syrie, Liban et Palestine, Géographie administrative, statistique, descriptive et raisonnée*. Fasc. II, Paris, Leroux, in-8°.

Recueil de matériaux sur *la géographie et l'ethnographie du Caucase*, en russe. 21e fasc.; Tiflîs, 1897, in-4°.

Voyages.

Bensley (R. L.). — *Our journey to Sinai; a visit to the convent of St-Catarina, with chapter on the Sinai Palimpsest*. London. Religious tract Society, in-8°.

Courtellemont (G.). — *Mon voyage à La Mecque*. Paris, Hachette, in-16.

JULLIEN (R. P.). — *L'Égypte, Souvenirs bibliques et chrétiens.* Lille, Desclée, in-8°.

KARTAVTSOV. — *Po Egiptou i Palestinye.* (En Égypte et en Palestine). St-Pétersbourg, Imp. Stasioulevitch, in-8°.

MALOSSE (L.). — *Impressions d'Égypte.* Paris, Colin, in-18.

PORTMANS (R. P. A. M.). — *En Égypte, Palestine et Grèce. Notes et impressions.* Bruxelles, société de librairie belge in-8°.

TRAILL (H. Duff.). — *From Cairo to the Sudan frontier; being a Record of travel and research in Abyssinia in* 1893. London, Longmans, in-8°.

Histoire.

ACADEMIA ROMANA. — *Documente privitore la istoria Romanilov,* culese de L. de Hurmuzake. Vol. 2 partea 5,1552-1575. Vol. 9 partea 1,1650-1747. Bucarest, 1897, in-4°.

BENEDETTI (Cte). — *Essais diplomatiques.* Nouvelle série avec une introduction sur *la question d'Orient.* Paris, Plon, in-8°.

CARRIÈRE (A.). — *Lettre,* en arménien et français, *sur le Chaldéen Maribas,* prédécesseur de Moïse de Khoren; dans la *Hantes Amsoria,* revue mensuelle des Mékhitaristes de Vienne; janvier, 1897.

CHABOT (J.-B.). — *Supplément à l'ouvrage sur Jabalaha;* 1897, in-8°.

LUCAS (Dr Leop). — *Geschichte der Stadt Tyrus zur Zeit der Kreuzzuge.* Berlin, Mayer und Müller, in-8°.

SCHLUMBERGER (G.). — *L'Épopée byzantine á la fin du Xe siècle.* Paris, Hachette, 1896.

STERN (Dr Bolko). — *Aegyptische Kulturgeschichte.* 1. *Alterthum.* Magdeburg, Nieman, in-8°.

VANDEPITTE (abbé). — *Histoire de N. S. J.-C. avant, pendant et après sa vie mortelle.* Paris, Bloud et Barral, in-16.

Étude des textes.

BASSET (R.). — *Apocryphes éthiopiens.* Fascicule VIII, *Régles attribuées à saint Pakhôme,* traduction avec examen historique et critique.

BUDGE (W.). — *The langhable Stories* collected by G. Bar-Hebrœus. London, 1897, in-8°. Texte syriaque et traduction anglaise. Ce volume forme le tome Ier de la *Luzac's semitic Text and Translation series.*

CHABOT (abbé J.-B.). *Notice sur les manuscrits syriaques de la Bibliothèque nationale acquis depuis* 1874. Paris, Imprimerie nationale, in-4°.

CONTI ROSSINI. — *Il Gadla Takla-Haymanot,* la vie de Takla-Haymanot, saint éthiopien, *secundo la redazione waldebbana.* Texte gheez et traduction. Tip. della R. Accad. dei Lincei, Rome, 1896.

COWLEY (A.-E.) et NEUBAUER (Ad.). — *The original hebrew of a portion of Ecclesiasticus* (*XXXIX*, 15, *to XLIX*, 11), *together with the early versions and an english translation followed by the quotations from Ben Sira in rabbinical litteratur.* Oxford, Clarendon press; 1897, in-4°.

DUVAL (R.). — *Lexicon syriacum auctore* Hassano Bar-Bahlule, fasc. quintus. Parisiis, 1897; in-4°.

GUIDI (I.). — *Il Gadla Aragâwi,* la Vie d'Aragâwi, saint éthiopien, disciple de saint Pacôme. Édition du texte gheez et traduction abrégée. Tip. della R. Accad. dei Lincei, Rome, 1896.

GUIDI (I.). — *Il Marha Ewur;* le guide de l'aveugle, traité sur le comput des cycles, la fixation des jeûnes et des fêtes, attribué au patriarche d'Alexandrie Démétrius XII. Texte amharique. Tip. della R. Accad. dei Lincei, Rome, 1896.

MÜLLER (Dr Friedrich). — *Die armenischen Handschriften des Klosters von Arghana.* Wien, Gerold, in-8°.

LA VIE DE MAR BINJAMIN

TRADUITE DU SYRIAQUE PAR V. SCHEIL O. P.

AVANT-PROPOS

Le texte de la vie de Mar-Benjamin se trouve à la Bibliothèque patriarcale jacobite de Mardin, sur un manuscrit qui paraît être du dix-septième siècle. J'en dois une copie à l'obligeance de Mgr Rahmâni, archevêque d'Alep, assez louablement connu de tous ceux qui s'intéressent aux lettres syriaques.

L'auteur de cette composition dut vivre au quatrième siècle ou peu après, s'il est vrai, comme il le dit, qu'il a entendu de la bouche des compagnons du saint le récit de ses premières austérités.

Il existe au Musée britannique un autre exemplaire d'une vie de Mar Benjamin que M. Rubens Duval a bien voulu me signaler. C'est le n° 14733 des Add. et le n° 691 du Catalogue de Wright. M. W. Budge a eu la bonté de m'en faire une copie, et j'ai collationné les deux textes, qui ne diffèrent que dans les détails, comme deux récits d'un même événement, faits de mémoire. Cependant, tout le passage relatif à la première vision de Mar Benjamin et à la translation des restes de Mar Eugène a été

omis dans l'exemplaire de Londres (*B*), à cause, sans doute, de la tendance antinestorienne du récit.

Nous publions le texte syriaque de Mardin (*A*) avec les variantes de B, dans la *Zeitschrift für Assyriologie Und Verwandte Gebiete*, vol. XII. Nous donnons ci-après la traduction de *A* (1) et celle de deux appendices dont l'un, supplémentairement à la vie de Mar Benjamin, raconte comment le couvent de Mar Chlimoun devint le couvent de Mar Hanania. L'autre appendice n'a qu'une valeur exclusivement littéraire, et rapporte la mort de Mar Marcos, après son entrevue avec saint Serapion. L'original de ce morceau est à Mossoul.

Mar Benjamin parcourut toutes les étapes de la vie religieuse. Il vécut d'abord en communauté. De *cénobite*, il devint *moine*, en s'isolant de la communauté, sans toutefois rompre entièrement avec ses frères. Enfin, comme presque tous les grands moines de son temps, il voulut être *anachorète*, en se retirant, loin de toute société humaine, au fond des déserts d'Égypte.

Arrivé aux sommets de la vie spirituelle, Mar Benjamin rentra dans son pays, et devint *fondateur* d'un grand couvent, près de Darâ. S'associant au grand mouvement intellectuel qui partait alors d'Édesse, il y adjoignit une École.

Il mourut le 1er du 2e Tichri; vers 466.

Avec la grâce de Dieu et la confiance en son secours, nous commençons à écrire l'histoire d'un des disciples de Mar Eugène, son couvent situé dans la montagne d'Azelo, de Mar Benjamin

(1) J'y dois quelques rectifications à MM. Rubens Duval et Chabot.

qui a déposé son corps (1) au couvent de Mar Hanania, à côté de Qal'at d'Atto, au-dessous du monastère de Netofo. Et le monastère de Mar Benjamin est au-dessous de Mardin, à côté du village de Dougan. Cette sienne commémoraison est au premier du deuxième Tichri. La prière soit avec nous. Amen.

Je vous fais savoir, mes amis, qu'elle m'est arrivée votre lettre pleine de charité où vous me priez d'écrire pour vous l'histoire sublime des gloires grandes et divines de saint Mar Benjamin, grand et parfait Ancien, sublime Bienheureux. J'en suis retenu par mon indignité, puisque je me vautre dans les péchés. Cependant, sous une douce violence, je cède aux instances de votre divine charité, ô mes amis!

Or, Mar Benjamin était par son origine de Bêt Nouhadra, issu d'hommes illustres et fameux, de princes mages, dignitaires et conseillers du roi de Perse. Les parents de l'élu Mar Benjamin étaient d'abord païens. Plus tard, ils furent baptisés et devinrent de solides chrétiens, de la main de l'élu Mar Eugène, chef d'une communauté de soixante-douze hommes parfaits, religieux. Saint Eugène et ses disciples éclairèrent tout l'Orient et le convertirent par leur doctrine de l'erreur des idoles à la connaissance de la Trinité sainte un seul vrai Dieu. Or, par la volonté de Dieu le Bienheureux Benjamin fut élevé et instruit à l'école du grand Mar Eugène, astre de l'Orient et étudia la doctrine des psaumes et des divines Écritures, et passa beaucoup de temps à l'église, progressant dans la science divine en même temps que dans les pratiques de la perfection. Comme ses parents possédaient une grande fortune, et qu'ils lui apportaient d'année en année, de jour en jour, de l'argent, de l'or, des habits brodés et toutes sortes de choses convenables à son rang, et que le grand Mar Benjamin pratiquait le précepte de Notre-Seigneur à la perfection, pendant que ses parents étaient en sa présence, il mangeait, buvait, il revêtait les habits précieux qu'on lui avait apportés, mais lorsqu'ils l'avaient quitté, tout ce qu'il avait, il le partageait entre les pauvres, les besogneux, les indigents, et ne gardait pour lui que la pauvreté et se mortifiait par la faim, la soif, le jeûne, les prières, par une veille constante de nuit dans la lecture des saintes Écritures. Lorsqu'il se fut instruit des

(1) Le corps de saint Eugène, comme il paraît par la suite.

Lettres (saintes) pendant vingt ans, il se joignit au Bienheureux Mar Eugène et reçut le précieux habit des cénobites, et travailla parmi les frères conventuels ses compagnons, selon la règle et les statuts, et il les contentait dans l'obéissance et la crainte de Dieu. Et il était pour l'Ancien Mar Eugène comme un fils spirituel qui l'écoutait.

Dans tout ce qu'il lui enseignait, de telle manière que quand arriva la persécution de Julien l'impie et païen, dans l'année 378 (1) et que tous les frères s'enfuirent devant le courroux du tyran, Mar Benjamin resta avec le Bienheureux Mar Eugène, dans ce sien couvent de la montagne d'Æzelo, avec les autres frères. Et quand Mar Eugène descendit à Nisibe (2) pour construire (3) le grand temple que bâtissait l'évêque Mar Jaqoub, Mar Benjamin était avec l'Ancien Mar Eugène; et quand le bienheureux Mar Jaqoub et Mar Eugène, allèrent achever et consacrer le temple qu'ils s'étaient construit dans la montagne de Gardo où s'est reposée l'Arche, et au village de Tamanoun (?) au bas de Gardo, à côté de Garveilo, Mar Benjamin les accompagnait et restait avec eux, car ils l'aimaient beaucoup parce que Dieu l'avait rendu aimable aux yeux de tous, et pour sa soumission, son humilité, sa régularité dans la piété. Après qu'il eut travaillé avec les frères pendant vingt ans, et accompli la règle et les statuts des cénobites, il entra dans une cellule monastique et s'y enferma. Quelles œuvres brillantes, magnifiques il accomplit en cellule, la bouche ne peut les raconter; les solitaires ses compagnons nous rappelèrent ses actions d'humiliations, veilles, génuflexions, pleurs, stations. Et ils racontèrent à tous la vertu de saint Mar Benjamin. Instruit par l'Esprit-Saint, au point de connaître tous les mystères et secrets, son exercice en cellule était de s'imposer comme règle, dès le jour où il entra dans sa maisonnette, de ne manger chaque trois jours, qu'une galette de pain, de boire une poignée d'eau, la nuit de chanter David en entier, le jour, encore David, et de lire les Écritures qui ne rassasient jamais. S'il arrivait à un frère ou à un de ses parents ou proches

(1) Ère des Séleucides, inexactement appliquée; 678 E. S. donne 366 de notre ère. Or Julien l'Apostat mourut en 363.

(2) Vers l'époque où elle fut cédée par Jovien à Sapor. (Cf. Rub. Duval, *J. A.*, 1891, p. 400 et suiv.) A la fin de notre texte, Nisibe est dit *sur la frontière*.

(3) Dans les deux textes ܡܨܥ est construit avec le part. peal et non avec l'inf.

d'être reçu par lui, il mangeait simplement avec eux, leur faisant croire qu'il ne jeûnait pas un jour de plus que ses frères. Et il ne disait autre chose en public : Rien ne se compare à mes péchés et aux péchés de mes parents qui ont corrompu leur vie dans les pratiques des mages et des œuvres défendues, abomination contre Dieu et exécration aux hommes. Car la mère de Mar Benjamin était la sœur de son père ; d'après la loi immonde des mages (1), elle avait épousé son frère, c'est-à-dire le père Mar Benjamin dont le nom était Gourchah (2).

Telle était sa prière quotidienne à Dieu avec componction, sa supplication à nous religieux : Priez, priez pour moi et pour mes parents qui ont corrompu l'ordre de la nature humaine, ils sont unis par un mariage illégal; ont participé à une union indécente, illégitime. Les parents ayant reçu le saint baptême et étant entrés comme fils dans le christianisme, ne demeurèrent pas ensemble, et ne prirent plus part au mariage de ce monde. Et le saint Mar Benjamin, depuis qu'il eut reçu le saint baptême, n'usa plus d'aliments gras, ni de mets impurs, ni de choses cuites à l'eau chaude. Mais avec un quelconque des frères assis à table, il s'asseyait pour les tranquilliser, et pour l'amour de Dieu, il prenait avec eux une cuillerée de ragoût pour le *benedicite*, puis récitait les grâces et disait : Moi, j'ai mangé avant que vous mangiez, car je ne peux jeûner. De cette manière, il tranquillisait les frères. Son vêtement était comme au couvent, chez le saint Mar Eugène et ses compagnons les Anciens. Il avait une tunique de poil sur le corps, des chausses de poil en dessous, et par-dessus de beaux manteaux blancs; en dedans avec trois ceintures de fer, il ceignait ses reins, ses cuisses et la poitrine, et nul homme n'en savait rien; mais par une vision spirituelle cela fut révélé aux Anciens qui en firent le récit à son sujet. Restant au couvent de Saint-Eugène pendant vingt-huit ans, dans la pratique de toutes ces vertus, il n'y avait ni entrée ni sortie dans sa cellule tout ce long temps, si ce n'est de dimanche en dimanche seulement, pour participer aux saints mystères du corps et du sang de Notre-Seigneur Jésus, qui sont la vie et le salut de qui les reçoit. Satan le mauvais en fut jaloux, et se mit à le troubler pour l'entraver dans son œuvre

(1) Conforme à ce que nous savons *ex propriis*, sur le mariage chez les mazdéens.
(2) *B*, Gourchahrar.

spirituelle. Il lui prépara la guerre, au dedans par des visions horribles, impures, au dehors par les vexations des hommes, pour ce que le Bienheureux Mar Benjamin servait le Christ et en public et en secret, et travaillait selon la rectitude de la vertu. Un jour Satan le maudit vint à lui sous l'apparence de parents et d'amis du saint, afin qu'à leur intention il lui dressât une table, pour qu'il mangeât, bût et fût distrait du travail spirituel. Le Saint, qui comprit la parole de Notre-Seigneur à Simon : Voici que Satan a demandé à vous cribler comme le blé, demanda alors à Dieu de le conduire à l'écart des demeures de l'homme, afin d'être délivré de toutes ces choses. Il se leva immédiatement, laissant tout et changeant descendit du couvent de Mar Eugène de la montagne d'Æzelo et s'éloigna à cinq milles. Quand les frères surent et entendirent son départ de chez eux, ils en furent très affligés ainsi que tous ses frères et proches. Cependant, à une époque peu éloignée, son père et sa mère étaient morts. Il les ensevelit avec de grands honneurs et distribua tout le bien qu'ils avaient laissé de leur fortune aux couvents, aux monastères, aux orphelins, aux veuves, aux malheureux, aux pauvres, aux mendiants, aux indigents, et alors le saint fut libre, en face de sa seule pensée, pour livrer combat et bataille à l'esprit du mal, et ne s'écarter en rien du chemin de la vertu qui conduit à la vie et qui console avec des biens impérissables. Il se trouva dans ce lieu une petite cellule, étroite, au milieu du rocher : il y entra et y demeura, et la recouvrit en dessus contre la chaleur et contre les animaux. En cela, ce n'est pas qu'il n'eût confiance en son Seigneur en couvrant la caverne; mais c'est afin d'accomplir la parole du prophète Moïse, qui l'a insinué, il couvrit la caverne qu'il s'était faite (1). En la fabriquant, il ne la fit pas élevée, mais quand il était debout en prière, dans la caverne, sa taille ou sa tête ne se dressait pas, il priait, psalmodiait, veillait, gémissait, tête et dos courbés.

(1) *B* donne le texte scripturaire auquel il n'est fait qu'allusion dans *A* : « Quiconque de vous a peur, qu'il se réfugie dans sa maison, lui et sa monture, devant le malheur. » Et cette autre (parole) : « Mon peuple prévariqua, se cacha un peu, jusqu'à ce que fût passée la colère. » Ce texte, qui est d'Isaïe, XXVI, 20 (et non de Moïse) n'est pas cité textuellement. Peut-être songeait-on confusément au verset 22 du chapitre XXXIII de l'Exode : « Quand ma gloire passera, je te mettrai dans le creux du rocher, et je te couvrirai de ma main, jusqu'à ce que je sois passé. »

Ses œuvres en ce lieu excellaient sur tous les ascètes. D'abord il s'habitua à ne manger, de dimanche en dimanche, qu'une galette de pain. Comme le lieu était très étroit, personne ne le connaissait. Mais le Satan, l'ennemi de notre humanité, ne négligeait pas de lutter et de combattre avec lui. Il lui représentait des apparences de tables remplies de mets délicieux, en lui disant : Prends, mange, réjouis-toi, ne te macère pas sans profit, par la faim et la soif. Et le Saint restait constamment à prier et à psalmodier. Il disait à Notre-Seigneur : Ne me rejetez pas, ne m'abandonnez pas, mon Dieu ; n'accordez pas à l'impie son désir, que sa pensée ne s'enorgueillisse pas! Et quand il se signait de la croix de Notre-Seigneur sur le visage, le Malin s'évanouissait avec toutes ses images. Comme l'eau était éloignée de ce lieu de plus d'une parasange, il en apportait chaque mois seulement une jarre. Or, pendant l'été, dans le fort de la chaleur, lorsqu'il avait soif, le diable venait tenant en main une écuelle neuve qu'il remplissait d'eau fraîche et la montrant en taquinant, il disait : Notre maître, viens, bois ; comme je savais que tu avais grand'soif, je suis venu t'apporter cette eau pour que tu boives et que tu pries sur moi. Et le Saint lui répondait avec grand courage, en disant : Le Seigneur a fait sortir de l'eau de la pierre pour désaltérer son peuple, les Israélites, les brebis de son pâturage, Jésus mon maître ne négligera pas un misérable pécheur comme moi. Et il psalmodiait en disant : Debout, Seigneur, aidez-moi, sauvez-moi, à cause de vos bontés ; qu'ils soient confondus ceux qui me haïssent et qu'ils rougissent, et que je ne rougisse pas, ô Seigneur, car vous êtes mon espoir. et ceux qui espèrent en vous ne seront pas confondus.

Quelquefois Satan se parait et venait à lui sous la forme d'une femme belle de figure, l'appelait et frappait à la porte du Saint Il appelait en disant : Notre père, fais-moi entrer près de toi, de peur que les bêtes ne me mangent et que le Christ ne te demande compte de mon sang! Cependant le Saint ne quittait pas son office et sa prière, mais psalmodiait et disait : Qu'ils soient confondus, qu'ils rougissent ceux qui attentent à ma vie, qu'ils soient couverts de honte ceux qui veulent ma perte! Moi, toujours, je prierai, et ajouterai à vos louanges! Du moment que les démons, avec leurs séductions, ne purent à peine quelque chose contre le saint Mar Eugène, ils lui apprêtèrent quan-

tité de vexations pour l'empêcher ainsi de vaquer au travail de la perfection. Lorsqu'il mettait ses habits, Satan venait sous forme d'ange puissant et les faisait disparaître, et il agissait ainsi surtout le dimanche, ou bien il répandait l'eau qui appartenait au bienheureux, car Satan savait que le saint était disposé à manger et à boire de l'eau le dimanche, comme c'était son usage et son habitude. Mais le Saint tournait cela à son profit, et ne mangeait ni ne buvait jusqu'à une autre semaine, et la force de Notre-Seigneur le soutenait. Le prince du mal s'irritait fort de cette conduite, de ce que le matériel vainquît le spirituel et que les pièges tendus à saint Mar Benjamin lui tournassent à secours. Or donc, chaque jour, il ajoutait à ses œuvres divines. Mais depuis lors, Satan modifia contre lui ses attaques, pour lui troubler l'esprit, et l'entraver dans la pratique de la vertu. Satan vint donc et entra dans une jeune fille et se mit à parler par elle en disant : Si vous voulez que je sorte d'ici, conduisez-moi près de saint Benjamin, à la montagne, dans tel endroit, là je m'en irai. Après que les gens eurent interrogé la fille sur la demeure du Saint, ils vinrent à lui, et lui demandèrent de prier sur elle pour la délivrer de ce tourment diabolique. Comme le Saint connaissait la malice de Satan, il craignit qu'une telle nouvelle se répandît à son sujet et que beaucoup ne vinssent le trouver, il leur dit : Allez chez Mar Eugène et ses compagnons, et aussitôt la jeune fille sera guérie. Ils acceptèrent son dire et allèrent vers le couvent de saint Mar Eugène. Or, pendant qu'ils s'éloignaient un peu, le saint Mar Benjamin pria et demanda la guérison de la jeune fille, et aussitôt elle fut délivrée de cette oppression diabolique. Dès lors la population prit garde à lui, et on monta vers lui pour obtenir son secours, et quiconque lui demandait, obtenait tout ce qu'il désirait, par ses prières et les vertus divines qui étaient avec lui : et comme les gens allaient et venaient le trouver chaque jour, il partit de là et changea pour un lieu où il n'y eût pas d'hommes. Et il se dirigea vers Jérusalem d'abord, pour vénérer le tombeau de Notre-Seigneur, être béni des lieux saints où Notre-Seigneur a accompli ses merveilles, la force de Dieu l'accompagnant, et la promesse qu'il fit à ses disciples : Voici que je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles. Le Saint vint donc à Homs pour être béni par le saint reposoir de la tête de Jean-Baptiste : il

demanda au sacristain de lui montrer le chef de Jean le pur, le chaste, pour en être béni. Celui-ci ne voulut pas lui permettre d'entrer.

Quand le Saint fut donc allé vénérer la (seule) châsse du saint Mar Jean, le paranymphe et le baptiste du Verbe de Dieu, la châsse d'elle-même s'ouvrit devant lui, et il en fut béni, et son âme en fut satisfaite. Le prêtre Joseph, qui demeurait dans l'église de Homs, le raconta; et par les mains de Mar Benjamin, Dieu accomplit là des miracles et des prodiges nombreux. Il s'y trouvait le fils du centurion, prince fameux des Grecs; il était tenté et opprimé de Satan, jour et nuit. Quand le bienheureux Mar Benjamin vit le tourment du jeune homme, il invoqua en secret la miséricorde divine, pour qu'elle éloignât de lui le mauvais esprit qui l'affligeait, et aussitôt le démon par la bouche du jeune homme, vociféra et cria en disant : Malheur de toi, Mar Benjamin de Nouhadra qui me chasses du lieu de ma demeure, où j'étais depuis vingt ans (1). Le jeune homme fut donc sauvé, guéri de ses blessures, délivré du démon qui le tourmentait, et quiconque vit et entendit cela, rendit gloire à Dieu qui habite dans ses saints. Et quand saint Benjamin partit et s'en alla de là, vers Jérusalem, deux autres hommes l'accompagnaient. Ils partirent donc et se dirigèrent sur Jérusalem. Chemin faisant, une bande de brigands tomba sur eux, et comme en fouillant leurs habits ils ne trouvaient rien : Vous êtes des espions, dirent-ils, et il les lièrent et les enfermèrent près d'eux. Voilà que cette nuit, trois des voleurs furent affligés d'une douleur atroce qu'on appelle *latous* (2), c'est-à-dire vomissement, car leur nourriture descendait dans l'estomac, et quand elle y était arrivée, et que la digestion commençait, elle ressortait par la bouche. Notre-Seigneur, qui voulait leur conversion, montra à l'un d'eux en songe, que par les prières de Mar Benjamin, il y aurait remède pour ses compagnons. Au matin, il raconta son

(1) D'après *B*, ces paroles sont prononcées pendant que le Saint prie en secret. Alors le Saint répond : Au nom de Notre-Seigneur Jésus, sors! Il s'éloigna et on ne le vit plus.

(2) Je n'ai pu assimiler ce terme technique qui peut être grec. Cf. ܠܛܘܣ. Le passage d'ailleurs paraît avoir souffert. C'est ainsi que plus loin, il faudrait lire *mêkoulthoun* ܡܩܘܠܬܘܢ. *Latous* est fourni par *B*, avec une courte définition : c'est-à-dire la douleur du vomissement de leur estomac, qui les tourmentait, et sortait par leur bouche ». *A* lit *Latousrad* (?).

songe, et avant de les faire sortir de la prison, il demanda : Qui de vous s'appelle Benjamin? Les trois se turent. Car ses compagnons n'avaient pas encore appris son nom. Et le voleur les supplia au nom du Christ. En entendant ces adjurations, il se révéla à eux en disant : C'est moi Benjamin, l'étranger. Et ils s'approchèrent et se jetèrent à ses pieds et lui demandèrent avec larmes et sanglots de prier sur eux, et sur les malades, afin qu'ils fussent délivrés de leur horrible mal. Le Saint leur répondit et leur dit de n'être plus voleurs et brigands, de ne plus rien ravir, et de ne plus nuire à personne. Et il bénit de l'eau, la leur fit boire, et immédiatement ils furent guéris de leur vilaine maladie, et ils tinrent la promesse à lui faite de ne plus retourner au brigandage et à la rapine; et ils s'en allèrent, suivant leur chemin (1).

Le Bienheureux et ses compagnons montèrent à Jérusalem, y prièrent et se sanctifièrent aux saints lieux où Notre-Seigneur avait conversé et accompli sa vie glorieuse pour nous. Ils prièrent au tombeau de Notre-Seigneur et au Golgotha. Or il arriva que le patriarche d'Antioche (2), venu pour vénérer Notre-Seigneur, se trouvait à Jérusalem : il entendit parler du Bienheureux, il fit sa connaissance, vanta son genre de vie ascétique, le prit, l'emmena avec lui dans sa demeure pour qu'il se reposât des fatigues de la route. Il demeura chez lui peu de jours et ils vinrent ensemble à Tarse. Les habitants se rendirent près du patriarche et demandèrent qu'il leur consacrât un évêque. Le patriarche mit cette condition entre lui et les gens de Tarse qu'il leur ordonnerait comme pasteur le saint Mar Benjamin qui l'accompagnait. Et il n'en fit rien savoir au Saint de peur qu'il ne s'enfuît et ne se dérobât à lui, et toute la nuit ayant veillé, prié, psalmodié jusqu'au matin, quand vint le moment de la communion, le patriarche signifia à Mar Benjamin qu'il reçût l'imposition des mains pour l'Épiscopat, et qu'il devînt le pasteur des habitants de Tarse. Quand le Mar entendit la détermination et l'arrêt du patriarche, ne pouvant le transgresser; il reçut l'épiscopat des mains du patriarche le jour de la Pentecôte, en pleurant, sanglotant, et avec grande répugnance. Après encore trois jours de résidence, les habitants voulurent

(1) Dans *B*, cette dernière phrase se dit du Saint et de ses compagnons.
(2) Du nom de Plouinos, d'après *B*.

l'emmener pour aller lui montrer son troupeau. Tout à coup, le Saint se leva, au milieu du cinquième jour et s'en alla secrètement, à la dérobée, là où personne ne le savait, il s éloigna et vint dans la région du mont Sinaï. Quand ceux-là se réveillèrent, et se levèrent pour se mettre en route, ils le cherchèrent, et ne le trouvant pas, il y eut une grande agitation, affliction et pleurs, d'avoir été privés de ce saint pasteur, et d'être devenus ses orphelins. Le Saint étant arrivé à cette montagne, il y pria dans le temple saint où Moïse avait reçu la révélation divine, puis il tourna et entra au désert d'Asgit (Scété), pour être béni par les saints qui y demeuraient. Il s'enfonça encore davantage et vint dans le désert intérieur, et y trouvant une cellule étroite, il y demeura longtemps. Mais comme dans ce désert il y avait pénurie, point d'aliments, et que plusieurs mouraient de faim, il se leva et alla dans le désert intérieur par rapport à celui-là, et y demeura. Instruit par la grâce de Dieu, il y resta en paix et repos, et reprit ses œuvres grandes et pénibles de veilles, pénitence, prière, plus qu'auparavant. Un jour, le chef des démons avec toute sa phalange vint sur lui nuitamment : ils tombèrent sur lui et le frappèrent de rudes coups, au point d'être, quand il se jeta et tomba par terre, sans forces et comme mort, pendant cinq jours et nuits, par suite de leurs mauvais traitements. Un ange descendit vers lui (1), le fortifia et le guérit de ces coups. Et le Saint se remit au travail de la perfection, comme d'habitude; et il demeura dans le désert intérieur pendant quinze ans (2). Ayant servi Dieu avec larmes et sanglots sur lui-même et sur tous les hommes, par de grandes actions, par sa résistance aux attaques et aux combats des démons, il atteignit enfin le port où il n'y a plus de passivité, à un degré élevé de perfection (3). Et le démon lui apparut encore, orné, vêtu d'habits précieux, magnifique; ses serviteurs rangés autour de lui le vénéraient, l'adoraient, en disant au Saint : Voici le Messie Notre-Seigneur, la gloire des chrétiens. Voici la lumière du monde. (Et :) Voici qu'à cause de ton zèle et de tes actions vertueuses je t'apparais et t'apporte ta récompense, moi et mes

(1) *B* ne mentionne pas l'intervention de l'ange.
(2) *B*, dix ans.
(3) *B* omet « il atteignit... ».

serviteurs, afin de rémunérer tes œuvres et tes luttes (1). Alors le Bienheureux Benjamin lui répondit avec fermeté en disant : Retire-toi Satan, rusé fripon, je ne désire pas voir le Christ mon maître dans ce monde; mais dans le monde à venir, il me rendra digne de le voir. Et il se signa de la croix et se mit à pleurer amèrement. Ayant prié Notre-Seigneur, ces images et apparences abominables, les visions de démons, se dissipèrent et s'évanouirent aussitôt; il se reposa et ajouta encore à ses actes de vertu! Il se fixa cette règle, de ne plus dormir ni de jour ni de nuit, de ne jamais interrompre le culte, la prière, les supplications, afin d'être affranchi des visions de Satan. Car il avait cette préoccupation dans l'esprit, que toutes ces choses arrivaient pour ses péchés et ceux de ses parents. Ce fut un dur labeur pendant près de cinquante années. Enfin le Seigneur exauça sa prière et le délivra de leurs agissements et visions honteuses, et il fut tranquille. Mais comme il craignait encore la malice des démons rebelles, il ajoutait beaucoup à ses œuvres, à ses actes de vertu. Notre maître accomplit aussi publiquement des guérisons, cures nombreuses, actions secourables : parce qu'il avait reçu le don que Notre-Seigneur avait départi à ses saints apôtres, en œuvres entreprises, mystères, révélations.

Il eut une nouvelle révélation divine lui ordonnant de retourner en Orient, d'y construire aussi un couvent qui servît d'abri aux frères cénobites, aux étrangers, aux voyageurs, qui fût une infirmerie pour les malades et qui soignerait ceux qui s'y rendraient. — Il devait rendre les honneurs aux corps de ses saints maîtres, Mar Eugène et aux anciens ses compagnons enterrés là-bas, d'après la révélation que Dieu lui faisait, et recevoir leur bénédiction avant de mourir (2). Cela valait mieux que finir sa vie dans la solitude du désert. Il eut cette vision trois fois, comme il l'avait demandé à Dieu, car il craignait les friponneries de Satan. Après trois jours, comme il était sûr de la vision,

(1) Dans *B*, le démon ne s'adresse pas au Saint, mais ses serviteurs l'invitent à adorer leur maître, afin de recevoir sa récompense. Le Saint répond : Arrière, Satan, mon Messie ne vient pas dans ce monde, mais dans le monde à venir, où il te jettera en enfer. — Dans *A*, il doit manquer quelques mots pour introduire le discours de Satan.

(2) Toute cette phrase est retranchée dans B, comme, corrélativement, le récit de la translation de saint Eugène et ses compagnons, aux pages suivantes.

il réfléchit au chemin qu'il devait prendre. Et Notre-Seigneur Jésus Christ lui apparut et lui dit : Retourne et va par le chemin où tu es venu. Il se leva et partit par là. Chemin faisant, il priait par tout le désert, et dans les saints monastères qui s'y trouvaient. Il vint et arriva à Jérusalem. Il alla prier au tombeau de Notre-Seigneur, au Golgotha, aux lieux saints. Il continua son chemin et arriva en Orient aux couvents environnant la ville de... (1). Pendant qu'il songeait à se rendre au saint Monastère de Mar Eugène pour être béni par la châsse de son corps et des Saints Anciens, car là reposaient ceux qui avaient baptisé ses parents et par qui ils étaient devenus de vrais chrétiens, qui lui avaient donné l'habit cénobitique et lui avaient enseigné le chemin étroit, divin, qui conduit à la vie. Mar Eugène, son maître, lui apparut et lui dit : C'est moi, mon fils, saint Benjamin, je connais l'hérésie immonde, abominable, de Nestor et de Bartsouma qui sont les serviteurs des hommes et non de Dieu. Je sais qu'à l'avenir elle se rendra maîtresse de notre couvent et des pays d'Orient, prends donc mon corps et les corps des dix Anciens saints qui sont avec moi, et qui reposent enterrés dans mon couvent.

Sur la montagne d'Azelo, emporte et place-les au couvent de Mar Chlimoun, au-dessous du couvent de Natofo, près Mardin, à l'Orient. C'est la volonté de Dieu que nous reposions là, jusqu'au jour de la résurrection. Aussi parce que notre couvent est aujourd'hui ruiné et désert. Fortifiés par l'Esprit-Saint, le saint Mar Benjamin et deux autres Anciens avec lui allèrent jusqu'à la montagne d'Azelo, au couvent de Mar Eugène ; ils entrèrent au couvent et emportèrent de l'église, de la grotte au-dessous de l'autel, le corps de saint Eugène et de dix Anciens saints qui étaient avec lui. Et ils le retrouvèrent comme le saint Mar Eugène leur avait indiqué, et ils le reconnurent à un signe que Dieu leur avait révélé. Ils prirent donc les corps des religieux Anciens, et les chargèrent sur des bêtes de somme légères, les corps de Mar Eugène, de Mar André, de Mar Abraham de Bachkar, de Mar Euloge le pèlerin, de Mar Grégoire de Chouchter, de Mar Daniel, arabe, de Mar Michel, arabe, auteur de

(1) *A* a ici une lacune certaine. *B* donne : il vint au Sinaï, à Jérusalem. Il tourna et vint à la ville de Darâ, car il voulait descendre حمو سما au couvent de Mardâ, pour vénérer les reliques qui se trouvaient au couvent de saint Eugène.

l'histoire de son maître Mar Eugène, de Mar Étienne, perse, de Mar..... (1), palestinien, d'Abraham, égyptien, d'Abraham de Jérusalem, — et avec la grâce de Dieu, ils arrivèrent au monastère de Mar Chlimoun, qui avait été une forteresse bâtie par l'empereur romain, et ils les portèrent dans ce saint couvent avec les grands honneurs dont ils étaient dignes. La grotte où ils furent placés fut fermée et scellée pour n'être plus ouverte jusqu'au jour de la résurrection. Sans cesse, durant tout le chemin, ils avaient vu les anges descendre du ciel, chantant, encensant les saints corps, comme de juste, et glorifiant Dieu qui habite dans ses saints. Telle fut la cause du retour de Mar Benjamin du désert au pays d'Orient. Et ce mystère nul ne le sut sinon les humbles et quelques-uns qui étaient dignes de la révélation divine. Pendant les quelques jours qu'il se trouvait dans ce couvent près de Mardin, des frères discrets qui y demeuraient, voyaient le Saint chanter, veiller, prier chaque nuit avec les saints compagnons de Mar Eugène qu'il avait apportés là, et plusieurs témoignaient et disaient que leurs corps n'étaient pas desséchés, leur poil non tombé, leurs habits non déchirés et l'éclat de leur visage non éteint, mais qu'ils étaient comme des corps vivant à Dieu. Ces choses été vues et connues de beaucoup de témoins, jusqu'à ce jour, et le seront jusqu'à la fin du monde (2)!

Comment un ange apparut à Mar Benjamin et lui parla. Sa prière soit avec nous!

Un ange lui apparut encore dans une vision surnaturelle et lui dit : Suis-moi, et je te montrerai un endroit où tu construiras un couvent. Et l'ange vient avec lui, jusqu'au lieu où repose actuellement Mar Benjamin (3), entre Kafertouto et la ville de

(1) Manque un nom.

(2) Tout ce récit de la vision de M. Benjamin et de la translation de M. Eugène est omis dans *B*, qui dit simplement : Après avoir vénéré à Dara les reliques du couvent de M. Eugène, un ange lui apparut et lui dit : Viens....

(3) *B* a : « où repose M. Eugène ». Ce doit être une faute. Nous venons de voir par *B* que M. Eugène reposait d'abord à Mardâ ; par *A*, que M. Benjamin l'avait transporté au couvent de Mar Chlimoun, appelé ensuite couvent de Mar Hanania qui est à côté de Qal'at d'Atto, au-dessous du monastère de Netofo ; au lieu que le monastère et le tombeau de M. Benjamin était au-dessous de Mardin, près de Dougan, entre Kafertouto et Darà.

Darâ, près du village de Dougan, en avant de Mardin. L'ange lui montra un solide bâton fixé en terre et dit : Voilà le lieu où tu devras bâtir un monastère, par ordre du Seigneur. Et ce lieu plut beaucoup à Mar Benjamin, parce que c'était le Seigneur qui l'avait indiqué. Et d'abord il y bâtit un petit oratoire pour ses prières, en attendant que Notre-Seigneur l'eût pourvu de matériaux de construction, dans ce lieu, car le saint ne possédait rien en biens de ce monde sauf un Évangile qu'il lisait constamment, un habit de poil sur les parties secrètes; si peu que rien lui suffisait en toute peine, misère, indigence et nécessité. Quand les fidèles des environs, les gens de Darâ, Kafertouto, Mardin, et tous les habitants du lieu le surent, ils se réunirent pour venir lui apporter, chacun, ce que Dieu lui inspirait. Ils amassèrent abondamment tout ce qu'il lui fallait pour les constructions de ce saint couvent. Il le bâtit, compléta et enfin l'acheva, avec le secours de Dieu et sa protection. Le saint se leva ensuite et vint à Nigibe, villa de la frontière, pour prendre l'évêque, les solitaires et les religieux et venir consacrer l'église du couvent de Mar Benjamin. L'évêque se leva donc avec grande joie et prit tout son clergé, et vint au couvent de Mar Benjamin, ainsi que les évêques de Darâ, Kafertouto, avec leur clergé, et il fit une grande solennité et joyeuse fête pour la consécration de l'autel, au nom de Mar Benjamin; il y eut grande liesse pour le peuple fidèle présent et pour les habitants à cause de l'achèvement du couvent, qui était une source de secours pour quiconque le voulait. Beaucoup de frères désirèrent s'assembler là et y demeurer. Et on pourvut le couvent de tout ce qui était convenable et nécessaire. Alentour on planta des vignes, il lui acheta beaucoup de champs à ensemencer. Mar Benjamin voulut aussi ajouter au couvent une école de toutes les sciences divines et de piété. Il y installa des maîtres savants, et de nombreux écoliers et disciples y vinrent. Il y eut aussi des cénobites pieux et saints. Et le couvent fut entièrement pourvu de tout ce qui était désirable. Le saint s'en réjouit et remercia le Seigneur de tous ses bienfaits et avec grande libéralité, il donnait des habits, des aliments à tous ceux qui en désiraient, maîtres et élèves. De cette manière, le couvent prospéra, et en toutes choses s'excitait dans l'amour de Dieu. Et comme il demeurait là des cénobites purs et sages et des solitaires de parmi les fidèles sincères,

tout le pays fut en paix et fervent dans la prière, surtout entre Dougan, Qolo et Dounisar et quantité d'autres lieux, et abondait en toutes sortes de biens et de bénédictions, et Mar Benjamin demeura là quinze ans; il y accomplit nombre de prodiges, de guérisons, d'actes secourables, de cures en faveur des malades, des malheureux, des affligés, et aussi des miracles et des choses extraordinaires. La bonne nouvelle de ses belles actions se répandit et vola en tout lieu et toutes directions.

Quand vint la fin de sa vie, un jour qu'il était assis au milieu de sa cellule, il eut une révélation qui lui dit : Salut, mon serviteur, qui m'a plu par ses œuvres et ses mœurs! Sache que d'ici à dix jours, ton âme pure et sainte viendra aux lieux de délices du paradis, je te placerai dans les joies célestes, avec les anges de lumière, et te ferai reposer de tes œuvres et de tes peines dans le repos éternel. Il eut trois fois cette vision, et pendant ces dix jours, il convoqua les frères du couvent et les disciples et les consola par des paroles de consolation. Il leur montrait le chemin qui conduit au ciel, il les exhortait en disant : Mes amis, approchez-vous de Dieu, ne désespérez pas de la pénitence, car le Seigneur est proche de ceux qui l'invoquent sincèrement et il fait la volonté de ceux qui le craignent, il entend leurs prières, et il sauve quand on se tourne vers lui en l'invoquant. Ainsi me fit-il, il m'appela ainsi que mes parents, il m'a retiré et soulevé de la mer, du péché des Mages, et m'a fait son familier et son confident bien qu'indigne. Au quatrième jour il apprit à ses fils et disciples la révélation que Dieu lui avait faite de sa mort. Quand ils entendirent la nouvelle de sa mort, ils pleurèrent avec grande peine et douleur, ils sanglotèrent et furent plongés dans la tristesse. Le saint les fit cesser, étendit ses mains, les bénit, pria sur le couvent, sur tout le lieu et ses habitants, et demanda à Dieu que Belzebub n'y dominât pas, qu'ils fussent délivrés du châtiment et des verges de colère, tant que le monde existerait, qu'il n'y eût pas de besoins, de gênes à ses habitants, mais de précieuses bénédictions. Ensuite il se fit apporter une pioche (1), creusa un tombeau pour ven-

(1) L'instrument désigné ne peut être une hache, puisqu'il sert à creuser. ܩܘܪܢܐ a ici le sens de ܩܘܪܢܐ (Payne Smith 2408) et doit correspondre à l'instrument que les Arabes de l'Iraq appellent *Kazm*, pointe légèrement courbe, emmanchée presque à angle droit, servant à attaquer le sol ou le roc.

dredi au commencement du deuxième Tichri. Il consacra la divine Eucharistie et communia avec tous les frères, et tous ceux qui étaient disposés, et quand il fut muni du mystère, il baisa l'autel et les disciples; il pria sur eux et demanda leurs prières, il s'étendit vers l'autel, et offrit son âme à Dieu. Après qu'il se fut signé trois fois sur la face, de la croix, il se reposa ce jour de vendredi. Et les anges et les ordres célestes se mûrent et descendirent, avec les âmes des justes et des probes et les pères saints, ils prirent son âme pure et sainte et la montèrent au ciel. Là Dieu le récompensa d'un bon salaire pour ses œuvres. Le Saint couché et mort, la nouvelle de son trépas se répandit dans tout l'endroit. Les prêtres se réunirent tous avec les cénobites et les évêques du lieu, avec la foule des fidèles de tous les villages des alentours du couvent. Ils alternèrent en prières, honneurs funèbres, veilles, stations, et psaumes du prophète, pendant trois jours et trois nuits. Ils l'enveloppèrent et le placèrent dans le tombeau qu'il avait creusé. Après trois ans, il apparut à ses fils du couvent et aux habitants, afin qu'ils le sortissent de ce lieu. Ils creusèrent donc et virent son corps comme il était au jour de sa mort, naturel, comme de l'ivoire (1), et son poil n'était pas gâté. Et soudain une lumière comme les rayons du soleil brilla sur lui. On le leva et on le plaça dans une nouvelle cuve et dans une châsse précieuse, et on inséra sa commémoraison : Au premier jour du deuxième Tichri, le saint quitta ce monde, âgé de cent vingt ans. Après sa mort Dieu lui donna le don des miracles et guérisons, plus qu'au jour de sa vie. Il fit du lieu de son corps une source de secours à qui lui demande, et recourt à ses prières. Quiconque se souvient de lui dans la prière et l'oraison, en recevra secoura et guérisons dans ses douleurs, maladies et infirmités.

Par la prière de Mar Benjamin, et de Mar Eugène, et de la Bienheureuse Marie, et de tous les saints, soit conservé l'écrit de cette sainte histoire!

(1) *B* ajoute : « comme une pierre précieuse ܡܪܓܢܝܬܐ » ou albâtre (?).

APPENDICE I

Autre fait mémorable de Mar Hanania, évêque de Mardin et Kafertouto. Ce fut lui qui renouvela le couvent, et qui dans cette forteresse que l'empereur romain avait construite à ses fils, bâtit une église. Et le couvent s'appelait d'abord du nom de Mar Chlimoun. Après qu'il eut été dévasté et que Mar Hanania l'eut restauré, il fut appelé de son nom. Voici son histoire : En ce temps-là, le patriarche de cette époque se leva et consacra Mar Hanania, métropolitain de Mardin et Kafertouto. Celui-ci était riche en biens temporels, aimait les étrangers, s'apitoyait sur les pauvres, les malheureux, les orphelins, les veuves. Et fut pris au couvent de Mar Mataï (1), dans la montagne d'Alfêf, pour le pastorat et l'épiscopat de Mardin et Kafertouto. Cette citadelle, qui avait été construite au temps des empereurs romains en pierres taillées avec de vastes bâtisses, fut détruite par les Perses. Mar Hanania vint la demander aux princes d'alors, et il en fit ce fameux couvent et ce fameux et illustre monastère, et y mit beaucoup de livres. De saints cénobites s'y réunirent, et il fournissait à tous leurs besoins, planta des vignes près du couvent, des jardins et des arbres de toute espèce, et le comblait de tous biens. Il donna beaucoup d'or aux princes du lieu.

En son temps, il s'assembla au couvent quatre-vingts religieux, et les restes et les corps de saints sans nombre, et le corps de Mar Eugène et des dix Anciens ses compagnons, y furent transportés.

(1) Actuellement, couvent de Cheikh Matta, dans le Djébel Magloub, près de Mossoul.

Le couvent fut nommé du nom de Mar Hanania (1). Il était situé sous le couvent de Netofo, au sud, dans la montagne de Mardin, à côté du couvent de Qarbafto, bâti par un empereur des Grecs. Et Mar Hanania bâtit la localité de Gal'at d'Atto (2), à côté de son couvent, la restaura, la relia au monastère et la plaça sous la juridiction du monastère. Et il y avait trois églises, une de Marta Chmouni, à côté de Mardin, une de Mar Georges au-dessus du village, au couchant, une de Mar Jean du côté de l'orient. Et il y avait mille maisons.

(1) Le couvent de F. Hanania, plus connu sous le nom de couvent de Za'faran, est un couvent jacobite fameux, situé à quelques heures de Mardin, et a été le siège d'un certain nombre de patriarches. Je l'ai visitée; l'église, que l'on dit fort ancienne, ne m'a pas fait cet effet. Au-dessus de ce couvent, plusieurs petits couvents sont creusés dans le roc ou flanc de la montagne; l'un d'eux aurait été jadis le ܕܝܪܐ ܕܡܪܝ, d'après les moines actuels. On l'appelait ܕܝܪܐ, *couvent de la goutte*, parce que des gouttes d'eau tombent à chaque instant de la voûte de la caverne qui sert d'entrée aux autres cavernes constituant le couvent. Son nom est bien donné, c'est un véritable aquarium où les moines remplaçaient les poissons. (Communication de M. Pognon.)

(2) *La Forteresse de la femme* était située au sommet d'une montagne qui porte encore ce nom, sur la route entre Mardin et La'faran. On dit qu'il n'y a plus rien au sommet. (*Ibid.*)

FIN DE L'HISTOIRE DE MAR HANANIA.

APPENDICE II

MORT DE MAR MARCOS

Nous continuons par l'histoire de Mar Marcos, ermite de la montagne de Tarmaga.

Mes chers amis, le Bʿ Sérapion, pendant qu'il était dans le désert d'Égypte, nous fit ce récit : J'ai vu en songe pendant que j'étais couché auprès de Aba Johanna l'Ancien, arriver deux frères ermites, qui, après avoir reçu la bénédiction d'Aba Johanna, lui dirent : Qui est celui qui est couché ici? il leur répondit que c'était Aba Sérapion. Ils se dirent entre eux : Allons demander sa bénédiction! Aba Johanna leur dit : Il vient d'arriver du désert et il est très fatigué; attendez qu'il se repose un peu. Eux dirent qu'il y avait longtemps qu'il était ici et qu'il désirait depuis longtemps dans ce désert voir Aba Marcos qui est à la montagne de Tarmaga et qu'il ne l'avait pas vu. Et que parmi tous les ermites qui habitent ce désert Mar Marcos n'avait pas son pareil, qu'il était âgé de cent trente ans dont il avait passé quatre-vingt-dix sans voir personne ; que d'ici à quarante jours, les Pères qui se trouvent dans la terre des vivants viendraient et l'emporteraient chez eux.

Ces deux frères disant ces choses, je me suis réveillé et n'ai vu personne chez Aba Johanna et je me mis à leur dire : Voici ce que j'ai vu, Aba Johanna. Il me répondit qu'en vérité c'était un songe envoyé de Dieu. Alors je lui dis : Priez sur moi, père. Après la prière, je lui fis mes adieux, reçus sa bénédiction et partis dans ce rude désert. J'entrai à Alexandrie et demandai à un commerçant qui parcourait les chemins lointains, et lui

dis : Mon ami, dites-moi, dans quel pays se trouve la montagne de Tarmaga, et à quelle distance se trouve-t-elle d'ici? Le commerçant me répondit que la montagne de Tarmaga se trouvait à la distance de quarante jours. C'est à l'entrée du pays de Cousch, au-dessus de la mer des Couschaiè. Je lui dis : Comment faut-il m'y prendre pour y arriver? Il me répondit : Si vous prenez le chemin de mer, ce n'est pas si loin. Si vous prenez la voie du désert, votre voyage sera très long. Quand je sus ces choses de lui, je pris avec moi un vase d'eau et un peu de dattes et confiai mon âme à Dieu, et marchai dans ce désert pendant quarante jours.

Je n'y vis ni animal ni oiseau. Jamais ce désert n'avait vu ni pluie ni rosée. Après quarante jours mon eau fut épuisée et je me trouvai dans une grande détresse. Si je retourne en arrière, j'ai peur du Christ, parce que j'avais livré mon âme à Dieu. Or, pendant que j'étais étendu à terre comme mort, je revis les deux frères que j'avais vus en songe près d'Aba Johanna, venir se placer du côté de ma tête en me disant : Ne t'arrête point, lève-toi par la force de N.-S.! Après m'être levé, je vis l'un d'eux regarder la terre et se tournant vers moi me dire : Mange cette racine et marche par la force de N.-S.-J.-C.! Sitôt que j'en eus mangé un peu, j'eus une sueur, comme si je m'étais plongé dans l'eau. Je m'en frottai le visage et les membres, et devins comme un homme qui n'aurait pas été en voyage. Alors ils me montrèrent le chemin pour arriver au saint. Je me mis aussitôt en route pendant seize jours dans le désert, et arrivai à la montagne susdite. Je la gravis jusqu'à ce que j'arrivai au sommet, et il n'y avait rien du tout.

Cette montagne était si élevée que l'homme croyait monter au ciel. Je parvins au sommet en trois jours. La grande mer se trouvait au pied de la montagne. Je marchai encore pendant sept jours et ne trouvai rien. Pendant une nuit, je vis les anges de Dieu descendre auprès du saint en chantant des louanges et disant : Bienheureux es-tu, et bienheureuse est ton âme, Aba Marcos! Voici que nous t'avons amené Sérapion que ton cœur désirait voir. Quand j'entendis cela, j'eus grand'peur et me mis à marcher du côté de la vision, jusqu'à la grotte du bienheureux. Après que les anges furent remontés au ciel, je m'approchai de l'entrée de la grotte et entendis la voix d'Aba Marcos récitant

des textes de l'Écriture sainte, encourageant son âme et disant : Mille ans à tes yeux sont comme le jour d'hier ! Bienheureuse es-tu, mon âme, toi qui ne t'es pas souillée de l'ordure de ce monde ! Bienheureux es-tu, mon corps, toi qui ne t'es pas rassasié des passions dont naissent des pensées noires ! Bienheureux êtes-vous, mes yeux, vous que Satan n'a pu séduire par une vue sombre dont il n'a pu détourner le regard vers la beauté qui a aveuglé les anciens ! Bienheureuses êtes-vous, mes oreilles, vous que la voix lascive des femmes du monde n'a pu rencontrer et qui n'avez pas été troublées par les auditions nocturnes qui sont le propre de Satan ! Bienheureuses êtes-vous, mes mains, vous qui n'avez ni pris ni donné dans le commerce du diable ! Mes narines n'ont pas été séduites par les odeurs du séducteur, et mes pieds n'ont pas couru dans les chemins qui conduisent à la perdition, ni mes pensées n'ont volé vers les vanités. Mon âme a été rassasiée de la vie spirituelle. Mon corps a été sanctifié par la pureté des anges et mes yeux ont été éclairés par la vue des habitants du lieu saint ! Mes narines ont été remplies du parfum des aromates, mes mains ont été sanctifiées par la croix qu'elles forment en s'étendant ; mes pieds ont été bénis par la génuflexion et par la station pour chanter les louanges, et mes pensées ont été purifiées par les zéphyrs du pays spirituel !

Bénis, ô mon âme, le Seigneur qui t'a pardonné toute ton iniquité. Pourquoi es-tu triste, ô mon âme, de ce que tu n'aies pas été attirée par les attraits du démon ? Les armées de Satan ne peuvent pas te faire violence parce qu'il n'y a en toi trace de péché. Ne crains pas, ô mon âme, de peur que les puissances infernales ne te saisissent lorsque tu auras trépassé.

Après avoir dit beaucoup de versets des Livres saints, Aba Marcos sortit hors de la porte de la grotte en pleurant amèrement. Il m'appela et me dit : O mon frère Sérapion, sois bien venu dans la paix du Christ ! Que le bon Père te donne la récompense de la fatigue de tes pieds ! O mon frère Sérapion, approche et donne la paix au vieillard ! Quand je fus près de lui, il m'embrassa de ses deux bras, comme un homme qui a la force des années de sa jeunesse, et tout en pleurs me baisa en disant : L'odeur de mon fils Sérapion est comme l'odeur des anges ! En vérité, mon frère, tu as supporté toute cette fatigue pour voir

cette vieillesse! ô mon fils, depuis quatre-vingt-quinze ans je n'ai vu d'autre homme, et je désirais ta vue, ô mon fils, depuis plusieurs années!

Quand je fus entré dans la grotte, il me dit : Mon fils, voici quatre-vingt-quinze ans passés dans cette caverne. Mes yeux n'ont pas vu le sommeil; je n'ai pas mangé le pain des hommes; je n'ai pas revêtu d'habits. Pendant trente ans j'ai été ici dans une grande détresse à cause de la faim, de la soif, de la nudité et des combats de la part des démons. O mon fils, de faim j'ai mangé de la terre, de soif j'ai bu de l'eau amère, et trente ans ont passé sur moi dans cette dure misère, et dans de grandes détresses, et plusieurs fois les démons m'ont assailli pour me noyer dans la mer. Ils m'ont traîné plusieurs fois jusqu'au pied de la montagne, à ce point qu'il n'est resté sur moi ni peau ni chair. Ils criaient en disant : Lève-toi et va-t'en de notre pays! Depuis des jours, d'autre homme n'est entré ici, et pendant trente ans j'ai supporté avec patience, faim, soif, nudité et combats de la part du démon. Alors la miséricorde de Dieu a eu pitié de moi, et il a commandé à mon corps et il poussa des poils à ce point qu'ils pesaient sur mes os de leur poids. La nourriture spirituelle en tout temps m'est envoyée par le Seigneur, et les anges descendent et montent près de moi. J'ai vu les pays du Royaume, les bataillons des âmes des Saints. J'ai vu le paradis de Dieu, et il m'a montré l'arbre dont Adam et Ève ont mangé. Il n'y a rien que je n'aie demandé à Dieu et qu'il ne m'ait montré.

Quand il eut dit ces choses, je lui dis : Oui, abouna; comment a été votre venue ici? Alors il me dit : Moi, mon fils, j'étais de la ville d'Athènes, j'étais versé dans la sagesse de la philosophie. Quand mes parents moururent, je me dis à moi-même : Moi aussi, je mourrai comme mes parents; alors je vais me lever, sortir de ce monde par mon propre choix, avant qu'on ne m'en tire de force! Et aussitôt j'ôtai mes habits, m'assis sur une planche sur la mer et fus jeté sur cette montagne.

Quand il m'eut dit ces choses, le matin était venu et, en voyant son corps, je tremblai et fus dans une grande peur, parce que la forme humaine n'était plus en lui...

Ici se trouve une lacune. D'après le contexte, ils sont servis par les anges, et sont à manger, et aussitôt il dit le *Benedic*,

Domine. Et je vis que ma droite s'était étendue et faisait le signe de la croix sur ce qui était préparé. Et quand nous eûmes mangé, il dit : Enlevez, mon fils! Et aussitôt cette table fut enlevée. Dans toute ma vie, je n'avais goûté une nourriture aussi délicieuse et aussi bonne que celle-là, ni un breuvage aussi délicieux que celui-là. Il me répondit en disant : Vois, mon fils Sérapion, combien Dieu aime ses Saints. Chaque jour Dieu m'envoyait un poisson, et aujourd'hui à cause de toi, il nous en a envoyé deux. Mon frère, c'est ainsi que chaque jour Dieu m'a envoyé la nourriture et la boisson; et pendant trente ans j'ai été sur cette montagne en mangeant de la poussière par faim, et en buvant l'eau corrompue de la mer, et en marchant pieds et corps nus, jusqu'à ce que la peau fût écorchée de mes membres, et que ma chair fût brûlée par le soleil, et en me jetant à terre comme un mort; et les démons combattaient avec moi et me traînaient par terre et me tourmentaient, et Dieu permit que je fusse éduqué ainsi par eux pendant trente ans; et je souffrais de grands tourments. Et je n'ai sur cette montagne vu ni un animal ni un oiseau qui me fût à consolation. Et voici qu'aujourd'hui j'ai passé ici quatre-vingt-quinze ans sans que mes yeux aient vu rien de toutes les créatures que Dieu a faites, sinon les démons seuls. Quand le nombre trente fut accompli, après avoir été dans une grande détresse de tourments, alors Dieu a commandé à mon corps et il poussa des poils jusqu'à ce que tous mes membres fussent couverts, et depuis ce temps jusqu'à présent, ni les démons n'ont pu s'approcher de moi, ni la faim, ni la soif n'ont pris possession de moi, ni je n'ai été malade ou blessé; et voici qu'aujourd'hui la mesure de ma vie est comble ; et voici que Dieu t'a envoyé pour ensevelir de tes mains saintes ce pauvre corps.

Quand il eut dit ces choses, en le cinquième jour (jeudi) dans la soirée, après que nous eûmes pris ce repas, il me dit : O mon frère Sérapion, permets-moi de t'affliger un peu en cette nuit mémorable?

Et quand il eut fait la première prière et que nous eûmes dit tout le psautier en trois heures, il me dit : Assieds-toi, mon frère. Et lorsque nous fûmes assis, il me dit : O frère Sérapion, aussitôt que tu auras enseveli ce corps, bouche l'entrée de cette grotte et va en paix et ne demeure point ici. Et aussitôt je me

mis à pleurer et laissai couler des larmes de tristesse et lui dis : Oui, mon père, demandez à Dieu qu'il me prenne avec vous où vous allez! Et il dit : Mon frère ne sait pas où je vais! Et aussitôt il me dit : En ce jour qui est celui de ma joie, ne pleure pas! Celui qui t'a amené te ramènera et te reconduira, et ton retour ne sera pas le chemin de ta venue. Mon frère Sérapion, ce jour m'est plus grand que tous les jours de ma vie. Aujourd'hui mon âme arrivera à l'habitation désirée, et entrera et se reposera dans ces demeures spirituelles, près des âmes des saints; et aujourd'hui j'arriverai dans ce pays de la vie.

Après avoir dit ces choses, cette grotte fut remplie d'une lumière qui dépasse les rayons du soleil, et j'y fus emprisonné comme dans les rayons du soleil et j'étais rayonnant de lumière et de parfum exquis d'aromates. Et il s'écria en disant : Venez serviteurs de Dieu vivant! Voici Gabriel et Michel qui sont dehors : sortons vers eux! Il signa la grotte du signe de la croix en disant : Reste en paix, ô temple qui m'a protégé à l'étranger! Voici le corps que tu as défendu pendant la vie : je te laisse jusqu'à la résurrection. Et toi, ô corps, demeure de misères, reste en paix; et le Christ, à cause de qui tu as supporté la faim, la soif, la nudité, qu'il te revête de gloire au jour de sa venue! Reste en paix, habitation solitaire, qui n'a pas de tache; reste en paix, demeure de mon âme! Restez en paix, mes yeux, qui observâtes la veille des nuits : dormez et reposez-vous! Restez en paix, mes mains qui vous êtes fatiguées du travail de la vigne du Christ. Restez en paix, mes pieds, qui avez parcouru la terre par amour pur de la prière!

Quand il eut dit ces choses, moi, je pleurai avec une grande tristesse, et une voix fut entendue disant : Apportez-moi l'ouvrier de justice; apportez-moi le chrétien parfait! Viens, Marcos, viens te reposer dans la terre de la vie! Et il se retourna et me donna la paix en disant : Reste en paix, ô cette montagne et la terre et ses habitants! Repos et paix et prières à la sainte Église, Amen! O mon frère Sérapion, je te conjure par le Christ, fils de Dieu, que tu ne prennes rien de ce corps, pas même un poil ou un cheveu. N'approche pas de moi un autre habillement, en dehors de ces poils dont Dieu m'a habillé. Et toi, ne demeure plus ici, dès ce soir, car c'était la dernière heure de la nuit. Et aussitôt il me dit : Mon frère, mettons-nous à genoux ensemble en

prière. Et quand nous eûmes mis les genoux en terre, j'entendis une voix qui disait : Ouvre ton aile et charge. Et quand j'entendis ces choses, je me levai, et en regardant en haut, je vis son âme que les anges emportaient.

FIN.

BULGARIE CHRETIENNE [1]

TROISIÈME PARTIE

LES DÉMÊLÉS

XI

LES EXPLICATIONS PRÉLIMINAIRES.

Le réveil de la nationalité hellénique, au commencement de ce siècle, amena une scission profonde entre les chrétiens d'Orient. Jusqu'à cette époque, il n'y avait officiellement ni Slaves, ni Albanais, ni Hellènes, mais uniquement des *chrétiens* courbés sous le même joug turc, et parmi lesquels les Hellènes étaient incontestablement les plus industrieux, les plus intellectuels, les plus influents. Par le patriarcat de Constantinople, qui est grec, ils étaient les représentants officiels de toute la chrétienté; ils étaient arrivés, eux simples raïas, à s'imposer aux chrétiens alors semi-indépendants de la Moldo-Valachie. Jusqu'au commencement de ce siècle, on dut croire que l'élément grec, au point de vue intellectuel et politique, avait reconquis définitivement l'ancien empire de Byzance, non seulement en Europe, mais dans une partie de l'Asie.

Lorsqu'ils se levèrent, au commencement du dix-neuvième siècle, pour reconquérir glorieusement leur indépendance, les

(1) Voir les deux livraisons précédentes.

Hellènes croyaient fermement que l'étendard de la Grèce serait l'étendard général de toute la chrétienté dans l'Empire ottoman. Aussi, avec une confiance aveugle, mais touchante, commencèrent-ils l'insurrection nationale dans les principautés roumaines. Ils virent bientôt que les populations anhellènes ne les suivraient pas dans une lutte engagée au nom de la nationalité hellénique et voudraient combattre eux, aussi, pour leur nationalité, même à l'encontre de la Grèce

On doit proclamer bien haut que la plupart des nationalités qui se sont soustraites alors à l'hégémonie de la Grèce lui devaient beaucoup sous le rapport intellectuel et pour la conservation de la religion chrétienne. Les Grecs soutiennent qu'il eût été préférable pour l'Orient chrétien que la scission n'eût pas lieu. Ils ont peut-être raison, mais il est impossible de ne pas constater que, à tort ou à raison, les Slaves et les Roumains ont rompu définitivement avec l'hégémonie grecque. Revenons aux Bulgares.

Pendant l'existence indépendante des patriarcats d'Ochrida et de Ternovo, le clergé était recruté parmi les Bulgares : il parlait la langue du pays; les offices étaient célébrés en vieux slavon. A partir de la suppression des églises locales, le haut clergé pour la Bulgarie fut choisi parmi les Grecs, qui demeuraient peu de temps sur leurs sièges et n'en parlaient pas la langue. Le slavon fut presque supprimé dans la liturgie et les études bulgares négligées. « A partir de cette époque, dit l'historien grec Philémon, de nombreuses écoles furent fondées pour helléniser tout l'Orient, ἵνα ἐξελληνίσωσι τὴν Ἀνατολὴν ἅπασαν (tome II, page 4).

Les Roumains sont revenus à leur culture néo-latine. Les Serbes du royaume ont recouvré, avec l'autocéphalie, un clergé indigène et la liturgie en langue slavonne. Les Bulgares aspiraient depuis longtemps à se séparer aussi du patriarcat grec et à rétablir leur hiérarchie indépendante. Dès les années 1856 et 1857, des plaintes graves étaient formulées : il se manifestait une vive opposition contre les prélats grecs, notamment à Ternovo et à Philippopolis, les deux centres intellectuels du pays.

En 1860, les Bulgares refusèrent de reconnaître un patriarche de Constantinople nouvellement élu. Ils formulèrent alors leurs griefs dans un manifeste, intitulé : *Les Bulgares et le haut*

clergé grec, qui fut imprimé en plusieurs langues. En voici des extraits :

« 1° ... Considérant les épiscopats et les archi-épiscopats comme des *spahiliks* et des fiefs, dont ils peuvent tirer de l'argent et en remplir leurs coffres, le patriarche et le synode ont soin d'élire toujours pour évêques, non pas ceux qui sont éclairés, et qui ont une instruction solide et une vie exemplaire et édifiante, mais bien ceux qui leur donnent le plus d'argent... comme l'avouent les évêques eux-mêmes quand ils forcent leurs troupeaux à leur donner de l'argent.

« 2° ... Pour de l'argent, ils donnent le sacerdoce aux indignes; pour de l'argent, ils annulent les mariages légaux et confirment les mariages illégaux; pour de l'argent, ils condamnent et punissent les prêtres innocents et absolvent les coupables; pour de l'argent, ils multiplient sans nécessité les prêtres et ne se soucient point de savoir où et comment pourront être entretenus les ordonnés; pour de l'argent, ils violent enfin toutes les lois de l'Église. Aussi tout office et toute dispense épiscopale sont-ils précédés d'un abominable marché et suivis d'oppression et de persécutions.

« 3°. . . . . .

« 4° Les évêques grecs non seulement n'enseignent pas au peuple la piété, ni ne l'édifient par leurs offices, mais ils ne sont pas même capables de remplir ces saints devoirs, d'abord parce qu'ils sont grossiers et ignorants, et ensuite parce qu'ils ne connaissent pas notre langue. Et, ne connaissant pas notre langue, non seulement ils ne peuvent pas donner, par eux-mêmes, à notre peuple la consolation et l'édification chrétiennes, mais ils tâchent d'en empêcher même ceux qui en seraient capables, en usant de tous les moyens en leur pouvoir pour bannir notre langue de nos églises, et y introduire la langue grecque, qui, pour notre population, est complètement inintelligible.

« 5° Mais ce n'était pas assez pour les évêques grecs. Ne se contentant pas de tenir une conduite évidemment contraire à la chrétienté, évidemment en désaccord avec l'humanité, ils s'adonnent au plus scandaleux dérèglement. . . . . .

. . . . . .

« Tel est le clergé grec, telle est sa conduite, tel est son service ! »

Telle est, du moins, l'opinion qu'exprimait alors une partie du troupeau confié à ses soins.

On a répondu, tant bien que mal, à une partie de ces accusations, que nous ne voulons ici ni affirmer ni contredire... Encore une fois, nous ne faisons pas plus de la polémique que de la politique, mais de l'histoire. D'ailleurs, il nous en coûterait d'avoir à relever nous-mêmes les fautes ou les erreurs d'une Église, qui, sous d'autres rapports, a si bien mérité de la chrétienté. Nous ne voulons témoigner à nos frères orientaux que des sentiments de charité et de sympathie. Nous voulons leur tendre la main, et non pas chercher à les accabler en leur reprochant les conséquences d'une situation fausse, dont les générations actuelles ne sont pas responsables. Nous nous contenterons donc d'exposer la situation qui résulte, pour les uns et pour les autres, du débat engagé alors entre les Grecs et les Bulgares.

En présence de ces tendances séparatistes, le patriarcat grec de Constantinople s'émut et publia, vers la fin de l'année 1860, l'encyclique dont la traduction suit (1) :

Encyclique du patriarche de Constantinople.

Très honorables clercs de notre Grande Église du Christ, très pieux prêtres et très vénérables religieux desservant les églises de Constantinople, de Galata et du Bosphore, chrétiens bénis de Dieu, répandus partout, que la grâce et la paix de Dieu soit avec vous!

Comme s'il ne suffisait pas de tous les scandales dont on n'a pas d'exemple, donnés à face du monde orthodoxe, de la part d'une fraction de Bulgares orthodoxes eux-mêmes, entraînés par des insinuations trompeuses et infernales dans le seul but de détacher cette nation des dogmes sacrés qu'ont professés ses pères et bercés d'espérances vaines et futiles inspirées par

(1) Bien que les documents insérés dans ce travail soient un peu longs, nous avons cru devoir les donner en entier, parce que les occasions sont assez rares de faire connaître le ton et le style religieux des Orientaux. Dans une des questions les plus importantes de l'Orient chrétien, il nous a paru à propos de laisser la parole aux intéressés, sans nous permettre de tronquer cette parole.

Le texte original de ces documents ne nous ayant pas été adressé, nous ne garantissons pas l'exactitude des traductions.

l'orgueil et la vanité d'un amour-propre soi-disant national, les voilà aujourd'hui coupables d'actes antireligieux et antinationaux. Le monde orthodoxe est aujourd'hui témoin, nous le disons avec effroi et une douleur amère, de la fin tragique et fatale d'une scène jouée par Satan, père du mal, pour la perte de tant d'âmes si pieuses, si chrétiennes. C'est là le digne fruit d'une série de machinations infernales ourdies depuis si longtemps.

Nous, chrétiens, connaissant les tentatives et les actes graduels des Bulgares de Constantinople et de la province (les jugements de Dieu sont impénétrables), et les diverses phases de l'agitation bulgare dans ces derniers temps, ce fut un grand scandale pour toute l'orthodoxie. Parlerons-nous de la dissolution de tout lien unissant les Bulgares aux autres peuples orthodoxes, de leur séparation d'avec leurs frères spirituels, des églises nationales usurpées, de la haine contre la langue grecque, haine poussée jusqu'à la destruction des saints Livres, des excès commis par l'esprit de parti et de fratricide, de violences inouïes, de la proclamation d'une autorité spirituelle autocéphale et indépendante : autorité que les Bulgares se sont arrogé d'inaugurer de leur propre volonté, illégitimement et contrairement à l'esprit des canons, dans la personne d'individus bien connus?

Tels ont été Hilarion, évêque de Macariopolis, et Auxentius, ci-devant évêque de Dyrrachium, prélats qui ont foulé aux pieds les engagements terribles contractés le jour de leur ordination, d'après lesquels ils ont juré de se conformer aux règlements et aux prescriptions posés par les Saints Pères; ajoutant l'insulte à la violation des ordonnances ecclésiastiques, ces évêques ambitieux profitent de la bonne foi, de la simplicité et de l'ignorance des chrétiens dont ils tiennent cette autorité spirituelle, vivent obstinés dans leur misérable opinion, et entraînent dans la voie de perdition leurs compatriotes, si candides et si innocents. A cette malheureuse impasse, à ce précipice fatal qui a englouti les chrétiens de cette faction si digne de pitié, a succédé dernièrement un fait plus insolent et plus désolant. Les deux évêques en question (oh! que ne fussent-ils jamais revêtus du caractère sacerdotal!) ont poussé dans le gouffre de la mécréance des Bulgares chrétiens ortho-

doxes. Ils ont abjuré la foi de leurs pères; ils se sont détachés du corps de l'Église orthodoxe! D'après nos informations, ces Bulgares, allant avec plus d'évidence vers le point où l'esprit du mal se proposait, dès le principe, de les conduire, se sont installés dans un temple hétérodoxe, à Galata, ont reconnu l'autorité du chef spirituel latin et l'ont commémoré. Ils ont inauguré des signes et des vases sacrés et ont célébré, hélas! la sainte messe, avec trois prêtres de leur nation, dont deux sont fous et insensés, et le troisième déserteur, stigmatisé par l'abjuration, le vol et tous les méfaits.

Cette terrible comédie de notre sainte foi et la profanation impie de tout ce que nous avons de plus sacré, ne s'est pas limitée à cette conduite dépravée. Ces indignes apostats, soit par conviction, soit pour tromper les plus simples, prétendent qu'ils ne se sont rendus coupables d'aucune transgression, qu'ils n'ont rien changé à leur religion, qu'ils continuent d'être membres de notre Église orthodoxe, constants dans le même dogme, les mêmes traditions, les mêmes rites. Ils ne comprennent pas, les malheureux! qu'en résistant à leurs évêques, dépositaires fidèles de l'intégrité des dogmes divins enseignés par leurs pères, confirmés par les conciles œcuméniques, et qu'en se soumettant à un hétérodoxe qui confesse un autre symbole de foi, ils sont sortis de l'Église que les Saints Pères ont créée! Ils ont reconnu un évêque hétérodoxe (le Pape), qui se dit infaillible quant à la foi, supérieur aux conciles œcuméniques, chef infaillible et suprême de l'Église, et qui est par conséquent schismatique et étranger à l'Église dont la tête, selon l'Apôtre, est le Christ.

Ces malheureux ne comprennent pas que, s'ils ont été admis comme prosélytes par tant de concessions contraires au dogme qu'on leur a imposé, s'ils ont été reçus par la simple acceptation de l'évêque latin, c'est pour leur faire adopter peu à peu des innovations si contraires à nos dogmes. Nous en avons beaucoup d'exemples. La grande Église du Christ a vu tout cela avec effroi et douleur. Elle connaît le principe et la cause de l'égarement des Bulgares. Elle sait tous les moyens qui ont été étudiés dans ce but, et les insinuations faites sur les défauts et les abus tout individuels et tout personnels de quelques évêques.

Notre saint clergé est constamment accusé et diffamé. Nous avons longtemps usé de tous les moyens de ménagement possibles, dans un esprit de tolérance et de longanimité. Malgré les condescendances de notre très saint prédécesseur et les concessions pacifiques de l'Église contre lesquelles d'autres enfants de la même Église ont élevé des plaintes, il nous a été impossible d'empêcher les effets de la séduction et de la fraude. Nous l'avons souvent proclamé : l'Église est la mère de tous les orthodoxes. Le Grec, le Bulgare, l'Asiatique, l'Albanais, tout chrétien, quelle que soit son origine, est l'enfant de cette Église sans aucune différence, sans aucune distinction. L'Église a enfanté ses enfants dans le Christ, par l'Évangile. Elle les a nourris avec le lait de la piété et des dogmes paternels; elle les a régénérés par le seul baptême divin dans une même urne; elle les reconnaît tous unanimement comme frères dans le Christ, seul et unique corps spirituel. Le sein de l'Église nourrit indistinctement tous ses enfants bien-aimés par les grâces spirituelles. Cette Église a tout fait pour convaincre ses enfants qu'elle n'est point l'Église des Bulgares, ni des Grecs, ni des Asiatiques, ni des Arméniens, ni des Arabes. Elle est la mère universelle et commune de tous les chrétiens orthodoxes répandus sur la terre. L'Église, cependant, voit avec douleur que tous ses efforts ont été neutralisés par la perfidie, la séduction satanique et les intrigues de ceux qui ont égaré quelques-uns de ses enfants aujourd'hui séparés d'elle. Nous gémissons sur le sort de ces fils dignes de notre compassion et de nos larmes. Ils ont gratuitement mis le comble à leur folle agitation, à leur vaine ambition nationale, ou plutôt à leur malveillance, en brisant les liens de leur origine, en vilipendant les usages les plus sacrés de la sainte foi. La vengeance divine les châtiera s'ils ne viennent pas à résipiscence, s'ils n'implorent pas la miséricorde de Dieu. « Malheur, dit le Seigneur, à celui par qui le scandale vient! il vaudrait mieux qu'il ne fût pas né. »

Mû par notre sollicitude ecclésiastique, et pour préserver de la contagion nos chrétiens Bulgares et autres, nous écrivons cette encyclique. Nous conseillons et nous exhortons paternellement tous nos enfants à se bien prémunir contre cette supercherie satanique. Fermez vos oreilles à leurs raisonnements sophistiques, à leurs insinuations perfides.

Ils cherchent à vous entraîner dans le même piège; rappelez-vous la fable du Renard. N'ayez avec eux aucune relation religieuse ou spirituelle; mais considérez-les comme schismatiques et étrangers à l'Église orthodoxe, comme déserteurs et apostats de l'Église catholique du Christ. Ils ont nié, les ingrats! cette Église, et sont sous le coup des excommunications que les saints canons prononcent contre ceux qui osent ce qu'ils ont osé.

Nous défendons entièrement à tous les chrétiens orthodoxes d'entrer, dans un but de prière et de dévotion, dans le temple hétérodoxe de Galata, où ces prosélytes schismatiques se réunissent. Qu'ils sachent qu'ils pèchent devant Dieu et commettent un grand péché en croyant qu'il n'y a pas de différence entre les saintes Églises orthodoxes et cette synagogue de schismatiques mécréants. Ce temple hétérodoxe n'est point consacré par les saintes reliques des martyrs ni par la bénédiction et les cérémonies saintes de l'Église du Christ. Les orthodoxes qui entreraient dans ce temple, prieraient, contrairement aux saints canons et aux prescriptions des apôtres, avec des schismatiques que les Saints Pères déclarent pires que hérétiques, car ils ont déchiré l'Église de Dieu et l'unité des chrétiens. Or ce crime est plus grave que le crime de l'idolâtrie, d'après notre saint Père, Denis le Confesseur. Voilà pourquoi le XXIIIe canon du saint concile de Laodicée dit : « Il ne faut pas prier avec les hérétiques et les schismatiques », et le LXVe canon apostolique dit : « Le clerc ou le laïque qui entrerait dans une synagogue de juifs ou d'hérétiques pour y prier, qu'il soit suspendu et excommunié. »

En conséquence, il n'y a pas de doute que les chrétiens qui entrent dans ce temple, au lieu de grâces et de bénédictions, s'attirent la malédiction des apôtres et des Saints Pères, et leur prière se convertit en péché et en damnation éternelle, car quiconque communique avec ceux qui ne communiquent pas avec nous, sera évité ».

Ceux qui y entrent par curiosité pèchent également, car ils sont spectateurs d'abus des choses divines, de cérémonies profanes dont on se joue comme dans un théâtre, puisque les saints et sublimes mystères de notre sainte religion y sont célé-

brés par des mains non lavées, des âmes profanes et des consciences criminelles.

Il est de notre devoir paternel d'adresser ces admonestations à nos pieux chrétiens, nos chers enfants spirituels, qui nous écouteront avec un cœur sincère et seront sensibles au cri bienveillant de la Sainte Église du Christ, dont la grâce et la miséricorde infinies soient avec nous tous.

JOACHIM,
Archevêque de Constantinople, nouvelle Rome,
et Patriarche œcuménique.

Cette encyclique était rédigée à la fois contre ceux des Bulgares qui voulaient devenir catholiques et contre ceux qui voulaient rester indépendants de Rome et de Constantinople. Ces derniers, que nous appellerons Bulgares non unis ou orthodoxes, ont répondu le 8 février 1861 à l'encyclique grecque. Nous verrons en quels termes ils l'ont fait.

Réponse des Bulgares orthodoxes à l'encyclique du patriarche.

Vers les derniers jours de la semaine passée parut une lettre encyclique adressée aux orthodoxes de Constantinople par Sa Sainteté le patriarche grec de cette capitale, Mgr Joachim. Cette épître, ostensiblement publiée à l'adresse de ceux de nos malheureux frères que les moines du Pape ont trompés, attaque tous les orthodoxes bulgares qui ont secoué le joug des prélats grecs, ont rompu toute communion avec eux, et ont élu, d'après leur conscience, pour chef spirituel le très saint évêque Hilarion, qu'ils ont installé dans leur église nationale de Constantinople.

Nous sommes très satisfaits de ce que S. S. a pû dire contre le mouvement papiste, que quelques individus ont suscité parmi nos Bulgares... S. S. a fait son devoir. Mais nous sommes profondément affligés de voir que S. S. s'est mal acquittée de ce devoir. Le patriarche a été imprudent.

C'est lorsque nous espérions que le patriarche remplirait les prescriptions de l'Évangile et des saints canons de l'Église en satisfaisant spontanément aux demandes des Bulgares; c'est

lorsque nous attendions qu'il donnerait avec douceur des conseils paternels à son troupeau, en lui enseignant comment il devait se conduire pour conserver pure et intacte la foi orthodoxe contre les machinations des hétérodoxes, que nous avons été douloureusement impressionnés à la lecture d'une encyclique capable d'affliger le cœur de tout véritable fils de cette Église orthodoxe, et réunissant tout ce que le moyen âge pouvait produire de plus scolastique, de plus injurieux, de plus indécent contre la nation bulgare orthodoxe, qui a demandé son indépendance ecclésiastique conformément aux canons des saints Pères.

Cette impression douloureuse devient d'autant plus grande que l'audace de S.S. paraît plus hypocrite. Le patriarche ose s'appeler, lui et les cinq évêques du synode, *Église du Christ!!!* C'est une injure faite à Dieu, si elle n'est pas la conséquence de la complète ignorance d'un homme perverti.

Nous pensons donc que personne ne sera plus trompé par ce titre illégal de *Sainte Église du Christ* que se sont arrogé les patriarches de Constantinople. Ils ne craignent pas Dieu; mais qu'ils rougissent devant les hommes, en se servant de ce titre quand ils parlent de leurs intérêts et de ceux de leurs frères les archevêques! Ils se jouent de nous.

C'est pourquoi il ne paraîtrait étrange à aucun de nous, quand le patriarche de Constantinople, usurpant ce titre de *Grande Église du Christ*, s'établit chef et maître, que la nation pieuse des Bulgares, selon l'esprit de l'Évangile et des saints canons, rejette son autorité illégale et oppressive, renvoie et pourchasse des provinces bulgares les évêques que ce patriarche y délègue, ces évêques vraiment impies, et se nomme très tranquillement des pasteurs qui craignent Dieu, et dont elle peut attendre tout secours et toute doctrine spirituelle. Il est probable que le patriarche, avec ces cinq gérontes synodaux qui ont vieilli dans l'iniquité, ont pensé que la nation bulgare ignore la doctrine chrétienne et les canons de l'Église; c'est pourquoi, sans aucun remords de conscience, il veut la pousser à l'erreur, en lui disant : « C'est vous, Bulgares, qui avez transgressé ces lois. » — Et pourquoi ? C'est parce que les Bulgares ont foulé aux pieds une autorité haïe de Dieu même, autorité sous laquelle le trône œcuménique a écrasé et écrasera encore

davantage leur langue et leur nationalité. Ce trône a renversé le fondement de la foi par son oppression, ses abus, ses iniquités! — Personne n'ignore que notre sainte foi est devenue le jouet et la fable des évêques grecs, qui ne s'occupent qu'à perpercevoir, sans pitié ni merci, au moyen des zaptiès (gens de police), de l'argent, et toujours de l'argent, mangent et boivent comme des brutes, se livrent à des actions infâmes et abominables, sans jamais prêcher la parole de Dieu, car ils en sont incapables; sans jamais parler la langue de leurs ouailles, se moquent des Bulgares et de leur langue; n'ont aucune sollicitude pour l'instruction et l'amélioration des fidèles; deviennent maîtres à l'occasion, persécutent leurs professeurs, et, tout en célébrant le terrible sacrifice de la messe, injurient à haute voix les prêtres qui les desservent; vendent le sacerdoce pour de l'argent, suscitent les scandales parmi les citoyens et jouissent des rixes qu'ils ont motivées. Les Bulgares ont foulé aux pieds les saints canons, parce qu'ils ont rejeté ces impies!

Nous nous demandons quelle est cette Église du Christ qui ordonne à ses évêques d'opprimer les pauvres chrétiens, qui ne donne que du scandale, qui est l'image de l'iniquité. Cette Église ne souffre pas que nous lui disions : « Ou remplissez les commandements du Christ, seul fondateur de la foi et des préceptes des saints apôtres, ou bien nous les remplirons, nous, et nous vous chasserons; ou observez les canons de l'Église et donnez à la nation ses droits, ou bien nous observerons ces canons et nous revendiquerons ces droits que ces canons mêmes nous accordent. Or, soyez le modèle parfait de votre troupeau, et instruisez-le; il suffit que vous l'ayez si longtemps opprimé, que vous l'ayez perverti par vos iniquités. Sinon, nous vous rejetterons et nous trouverons des pasteurs selon la foi.

Les Bulgares, après avoir longtemps supplié le trône œcuménique, après avoir invoqué leurs droits, après avoir placé leur confiance dans la perversité de ceux qui occupent le trône, qui l'entourent, de ceux qui se sont enracinés dans la voie de l'iniquité; les Bulgares, disons-nous, ont repoussé ces indignes pasteurs et se sont conduits ainsi que la foi le leur prescrivait.

Que V. S. ne croie pas que les Bulgares sont des brutes qui

ne savent point ce qu'ils font, et qu'Elle peut par conséquent les mener comme Elle veut, et les placer sous son joug, en leur disant qu'ils ont foulé aux pieds les saints canons et en exerçant son autorité inique. Mais nous. nous cesserons de reconnaître l'autorité des évêques grecs qui se jouent de la foi, persécutent notre langue et notre nationalité, ferment les écoles, entravent le progrès de la lumière, tout cela pour satisfaire leur *grande idée*, qui est celle de ramasser de l'or, d'écraser les malheureux chrétiens et de les opprimer; mais nous les forcerons bon gré mal gré, s'il plaît à Dieu, de reconnaître ce Dieu et de venir à résipiscence.

V. S. n'a aucun droit de nous sermonner, ni nous, ni nos malheureux frères qui ont eu la faiblesse de se séparer de nous et d'embrasser la foi catholique. La conduite inique de Son trône est la cause de leur désertion. Ils l'ont quitté dans l'espoir de retrouver la paix, cette paix qu'ils ont perdue, car leur religion a été vilipendée; mais cela se comprend, ces malheureux sont tombés de mal en pis. Tout autre pourrait leur adresser ces reproches, mais V. S. jamais! Elle devrait se frapper la poitrine, se maudire, si elle en avait la conscience!!! Avons-nous dit assez les iniquités, les abominations, les mensonges du clergé grec? Nous en avons peu parlé; mais qui pourrait jamais les dire? Demandons, cependant, à V. S. pourquoi dans ces derniers jours seulement Elle a élevé la voix contre les Bulgares, tandis que depuis neuf mois ils se sont déjà séparés de son trône, du gré de Dieu même! C'est la perversité du cœur qui fait parler V. S.; cette perversité travaille à opprimer les Bulgares. Le patríarche a vu qu'il ne lui reste plus rien, qu'il ne pourra désormais rien, et sa colère tombe sur les Bulgares d'une manière ridicule et indécente; il témoigne de sa sollicitude pour la foi et veut prémunir les chrétiens contre nous!

Compatriotes! gardez-vous du levain des Phanariotes; ce levain est pire que celui des Pharisiens. Voyez dans l'Évangile ce que c'est que le levain des Pharisiens, et vous comprendrez la qualité de celui des Phanariotes; votre justice vaincra le mensonge des Phanariotes dans ce siècle de lumière et pendant la glorieuse époque de l'Empire ottoman, temps du règne de notre très clément souverain Abd-ul-Medjid, dont Dieu protège à jamais les années! Notre souverain met toute

sa sollicitude dans le bien-être et dans le progrès de ses sujets, sans nulle distinction. Telle est la situation. Quoi qu'il en soit, nous aurons une hiérarchie indépendante du patriarche et du Pape. Le gouvernement de S. M. I. a fait des promesses satisfaisantes aux Bulgares, dont les réclamations ont été accueillies partout avec bienveillance (quant à l'impôt surtout). Prêtez foi à ces assurances, à ces conseils, et ne vous laissez pas ébranler ni sous les efforts du vent qui souffle du côté du Pape, ni par celui qui vient du côté du Phanar. Persistez encore un peu, car d'aussi graves affaires ne sont pas expédiées tout d'un coup.

Fait à Constantinople le 8 janvier 1861, à l'église orthodoxe nationale bulgare.

XII

CONTRE LES UNIATES.

On a dû remarquer que ce manifeste bulgare non seulement est dirigé contre le patriarcat grec, mais qu'il sépare nettement la cause des Bulgares non unis de celle des Bulgares catholiques. Comme si cette séparation n'avait pas été assez éclatante, les chefs des non unis adressèrent à leur nation un nouveau manifeste spécialement destiné à la détourner de l'union avec Rome. Le lecteur sera étonné de trouver au bas de cette lettre la signature des deux évêques Hilarion et Auxentius, que l'encyclique patriarcale signalait comme étant entrés en communion avec les catholiques. Ces deux prélats avaient, en effet, manifesté cette intention. Hilarion devait même conduire la députation qui vint faire sa soumission au Pape par l'intermédiaire de Mgr Brunoni, délégué du Saint-Siège. Mais il s'en abstint sous prétexte d'indisposition et devint bientôt avec Auxentius le chef des Bulgares non unis. Voici leur manifeste, qui est aussi du mois de janvier 1861. Pour le comprendre, il faut se rappeler que la Porte a reconnu, au point de vue civil, une existence séparée à la communauté des Bulgares unis. Les non unis, au contraire, n'avaient pas encore obtenu d'être séparés des Grecs, dont ils continuaient à dépendre sous ce rapport.

Manifeste.

Très pieux et orthodoxes Bulgares, nos chers fils en Jésus-Christ, que la grâce du Saint-Esprit, et l'amour de Dieu le Père, et la paix de Notre-Seigneur Jésus-Christ soient à jamais avec vous tous!

Il a plu à la divine Providence d'envoyer, dans ces derniers temps, à la fidèle nation bulgare, parmi tant d'autres épreuves, mille tentations dangereuses, éprouvant ainsi la fermeté de sa foi et de sa piété.

D'un côté, l'indignité notoire, l'iniquité enracinée du haut clergé grec, ses abus, au nom de la foi, ont mortellement frappé les cœurs des fidèles. D'un autre, les blasphèmes scandaleux des Jésuites contre notre religion orthodoxe orientale, et leurs insinuations trompeuses, troublent l'esprit des plus faibles et suscitent des soupçons dangereux.

Au milieu de toutes ces perplexités, vous avez fait preuve, ô chers fils en Jésus-Christ et compatriotes coreligionnaires, d'une volonté inébranlable pour la doctrine de l'Église orthodoxe orientale, et cela fut une véritable joie pour nous.

Ne pouvant plus souffrir la conduite scandaleuse des évêques grecs qui ont la prétention illégale d'exercer une juridiction inadmissible sur la fidèle nation bulgare, vous avez secoué leur joug, conformément à la loi orthodoxe; vous reconnûtes avec empressement notre hiérarchie que nous avons conservée intacte et sacrée depuis des siècles, toujours conforme à la doctrine de l'Église orientale orthodoxe, fermes dans la foi de nos pères; vous n'avez jamais prêté d'attention ni aux intrigues des évêques grecs, ni aux blasphèmes passionnés contre la doctrine de notre Église orientale, ni aux fausses promesses des Jésuites, des missionnaires papistes qui vous travaillaient dans tous les sens pour rejeter cette divine doctrine, et vous faire soumettre au pouvoir sacrilège de l'évêque de Rome, et vous imposer la doctrine de son Église.

Votre conduite si sage et si pieuse a réjoui le cœur des fidèles et honora toute la nation bulgare.

Et pourtant quelques individus, faibles dans la foi et hommes pervertis, ont trompé quelques-uns de nos compatriotes les plus simples, et les ont menés devant le patriarche des Arméniens catholiques et devant le représentant du Pape. Avec eux on compte trois prêtres, deux moines et un prêtre séculier, lesquels, chacun de vous l'avouera, n'ont aucun sentiment, ni de leur haute dignité, ni de la sainteté de la religion, ni de leur propre honneur...

Ces malheureux ont changé de religion et ont embrassé le

papisme. Ensuite, par la voie d'un journal, ils ont publié que la hiérarchie indépendante des Bulgares *catholiques* a été reconnue.

Contre notre attente, nous recevons des nouvelles de l'intérieur qui nous apprennent que quelques-uns de nos compatriotes expriment le désir de suivre l'exemple de cette petite portion de Bulgares simples qui ont à leur tête des hommes pervers et indifférents en matière de religion.

Nous croyons peu à ces informations, et cependant une vive douleur saisit nos cœurs, nous rappelant la conduite si pieuse et si prudente de nos compatriotes, lesquels, malgré les insinuations perfides répandues partout par un journal organe des Jésuites, et corroborées de lettres écrites par des Jésuites, ont tenu ferme pendant si longtemps, et ne sont pas tombés dans le piège.

N. C. F., ne croyez pas à tout esprit qui vous parle, dit le Seigneur, mais restez fermes dans la doctrine des apôtres et des Pères. Que l'exemple des insensés et des infidèles ne vous entraîne pas; ne suivez pas les traces d'hommes simples et grossiers. Ne contribuons pas de nos propres mains à l'assassinat de notre nation; ne la tuons pas moralement et corporellement. Vous désirez tous l'indépendance de notre hiérarchie spirituelle : votre désir est saint; mais cette hiérarchique indépendante, quelle sera-t-elle? Est-ce celle qui a été acceptée sous la dépendance du Pape ou du patriarche des Arméniens catholiques? Les malheureux qui ont reconnu la doctrine de l'Église d'Occident n'ont pas obtenu jusqu'ici leur indépendance ecclésiastique, puisque leur première obligation, c'est celle de reconnaître pour chef suprême le Pape. Ils dépendent, en outre, absolument du patriarche arméno-catholique, la Sublime Porte ne reconnaissant que le sceau de celui-ci, et ce patriarche ne certifiant que la légalité du sceau *national*. Quelle sera donc cette hiérarchie nationale que vous espérez avoir par votre communion avec les Jésuites, qui ne travaillent que pour le changement de votre religion, sans se soucier d'une hiérarchie bulgare indépendante?

Ne vous faites donc pas illusion. Le Pape ne vous permettra jamais de rester fermes dans votre foi, en ne changeant point la partie dogmatique, tout en conservant votre rite; la religion

n'est pas principalement dans le rite, mais dans le dogme. Les prosélytes, admettant l'union papiste, s'engagent à reconnaître comme saints les dogmes papistes, espérant conserver intacte la partie dogmatique de la foi. Donc, en reconnaissant la sainteté des dogmes du Pape, tout en restant ostensiblement orthodoxes, fidèles sectateurs de leurs propres dogmes, ils resteraient tout à la fois papistes et orthodoxes. En peut-il être ainsi? peut-on être chrétien et juif? Ils reconnaissent un dogme comme saint et sacré, et ils en observent un autre; et si cette profession de foi ne leur est pas permise, ils tiendront cependant à la sainteté de cette double croyance, et seront en même temps papistes et orthodoxes.

Fils chéris en Jésus-Christ, vous avez longtemps attendu; attendez encore un peu, sans vous laisser entraîner à des inconvénients, sans vous laisser couvrir de honte devant Dieu et les hommes. Dans ce temps glorieux du règne de S. M. Ábd-ul-Medjid, l'amour de son peuple (que Dieu prolonge ses jours à jamais!), qui a ordonné le libre exercice de toute religion, l'extirpation des abus, dans cette époque si glorieuse, la nation bulgare devra-t-elle abandonner la foi de ses pères et de ses aïeux, une fois surtout que la Sublime Porte jette un regard de compassion et de bienveillance sur notre oppression?

Notre nation a traversé tant de circonstances malheureuses ferme dans sa croyance des dogmes de la sainte Église orthodoxe d'Orient, et déjà lorsque le temps est arrivé pour elle de se présenter devant S. M. pour avoir la jouissance de tous ses droits religieux, devra-t-elle changer de religion, et croire aux insinuations futiles et aux promesses mensongères des organes jésuitiques? Quelle folie! quelle honte! Quelle opinion aura de nous le gouvernement impérial, l'univers entier? Passant outre sur le reste, devons-nous, pour des causes légères et pour manquer d'un peu de patience, abandonner notre foi?

Loin, loin de nous, véritables enfants de la Bulgarie, un pareil procédé, un procédé si absurde, si honteux! Détournez vos oreilles des insinuations perfides des ennemis de la nation bulgare, et, constants dans votre foi, soyez sûrs que vous atteindrez votre but par la voie que vous avez suivie jusqu'ici, savoir, par le gouvernement de S. M. qui est tout bienveillant pour vous.

Les difficultés que les Jésuites vous font sont chimériques. Le gouvernement du Sultan, de jour en jour, se montre plus condescendant pour notre question religieuse, et la fin est proche. Ayez constamment sous vos yeux l'importance de cette question, et vous pourrez comprendre que cette importance même est susceptible de longueur de temps et de retard.

Prenez garde de tomber dans un désespoir plein de danger pour vous. Le gouvernement de notre sultan Abd-ul-Medjid en serait offensé. Nous prions ardemment pour sa prospérité, car il est notre soutien et notre espérance, et il tranquillisera bientôt vos consciences en sanctionnant vos droits religieux. Ces moyens sont les plus propres à appuyer vos espérances, à dissiper les mauvaises impressions et les calomnies répandues par nos ennemis.

Ceux qui prient le Christ pour vous,

† Hilarion.

† Auxentius.

1861, en janvier.

XIII

EXCOMMUNICATION D'HILARION ET D'AUXENTIUS.

D'un autre côté, la scission entre les Grecs et les Bulgares non unis prenait un caractère de plus en plus prononcé. Un synode grec, auquel assistaient les quatre patriarches de Constantinople, d'Alexandrie, d'Antioche et de Jérusalem, deux anciens patriarches de Constantinople et vingt et un métropolitains ou évêques, prononça, au mois de février 1861, l'excommunication et la dégradation d'Hilarion et d'Auxentius. Voici le texte de cet acte :

Acte d'excommunication.

Joachim, par la grâce de Dieu, archevêque de Constantinople, nouvelle Rome, et patriarche œcuménique.

Vous qui êtes soumis à notre saint-siège patriarcal œcuméniqus et apostolique, très saints métropolitains, très honorables et très chéris de Dieu archevêques et évêques, frères très aimés dans le Saint-Esprit, nos cocélébrants, très honorables clercs de la grande Église du Christ et de chaque province, très dévots prêtres, et très vénérables moines qui officiez dans les églises de Constantinople, de Galata et de tout le Bosphore, chrétiens bénis de tout pays, enfants chéris de Notre Humilité, que la grâce et la paix de Dieu soient avec vous!

Ceux qui dédaignent les saints canons, ceux qui méprisent et dédaignent les lois et les règlements de nos pères, ceux qui transgressent les préceptes divins, doivent subir irrévocablement le jugement de leur méchanceté, de leur perversité et de leur révolte. Il en est de même de ceux qui se servent de la

dignité sublime du sacerdoce comme d'un appui impie et d'un instrument à leurs actes et à leurs projets diaboliques. Ce sont des voleurs et des larrons, ainsi que le Seigneur les appelle dans son Évangile, des arbres stériles qui ne produisent pas de bons fruits, qu'il faut couper avec la hache du Saint-Esprit et qu'il est nécessaire de jeter au feu, de crainte que les fidèles les plus simples, entraînés par les œuvres stériles des ténèbres, ne tombent dans le gouffre de la perte de leur âme.

Tel a paru, par ses œuvres, depuis deux années et demie, Hilarion, ordonné malheureusement évêque de Macariopolis. Dans son ambition, pareil à Lucifer, ce premier apostat de son Dieu, il a dit : « Je placerai mon trône au-dessus de celui du Très-Haut. » Il a ourdi des plans et il a tenu une conduite de rebelle, actes horribles aux démons eux-mêmes, pour établir, dans sa personne, une autorité ecclésiastique autocéphale et indépendante. Il a commencé par ne pas commémorer le nom du patriarche dans la chapelle de Saint-Étienne, à Galata, qu'il desservait; ayant soufflé ensuite l'esprit de discorde et des dispositions fratricides, il a poussé à la rébellion quelques orthodoxes bulgares, parmi les plus simples, résidant dans cette capitale et dans quelques provinces, et a porté ces fidèles à l'impiété, à l'insubordination contre la sainte Église du Christ, et contre les prélats légitimes, et tout cela au moyen des calomnies les plus inouïes contre notre saint clergé. L'Église a appris tout dernièrement qu'Hilarion avait été élevé à Andros, à l'école établie dans cette île par un ennemi de Dieu, et qu'il avait sucé, dans ses relations et ses conversations avec cet impie, l'incrédulité et ses sentiments impies et antichrétiens. Par là, il a non seulement corrompu son âme et son intelligence, mais il a été et est cause de corruption pour plusieurs autres. Enflé par l'orgueil de l'indépendance et animé de folles espérances, il s'est rendu coupable d'actes réprouvables en se mettant à la tête et en se déclarant chef de cette lutte infernale. Nous en parlons comme de faits connus et incontestables qui ont suscité la haine et la condamnation de toute la nation orthodoxe, et il serait superflu d'y insister.

Nous savons qu'ayant été cité devant le Synode, par notre très saint prédécesseur, en présence des très bienheureux et

très saints patriarches Callinicus, d'Alexandrie; Hiérothée, d'Antioche, et Cyrille, de Jérusalem, on lui a rappelé ses devoirs, on lui a donné des conseils à la suite desquels il a proclamé solennellement son obédience au trône œcuménique et a promis de réformer sa conduite anticanonique, qu'il n'a pas pu nier. Après cette déclaration, il est devenu plus arrogant et s'étant associé, comme agent et collaborateur, Auxentius, ci-devant évêque de Dyrrachium, homme qui partageait ses opinions, et qui était parfaitement d'accord avec lui, et tout aussi malveillant que lui, tous deux ont entrepris la guerre contre la paix de l'Église, convoquant des conciliabules et des réunions de partis, lançant successivement des traits de mépris contre l'Église du Christ, travaillant de mille façons dans les ténèbres pour lacérer et déchirer son unité spirituelle.

En outre, ils se sont ouvertement révoltés, et se sont refusé à reconnaître le patriarche pour chef spirituel, et se sont passé de la permission légale, canonique et ecclésiastique, pour l'exercice de leurs cérémonies épiscopales dans ladite chapelle. Notre Humilité était depuis longtemps informée de cet état de choses avec la plus vive douleur, et, depuis notre avènement, Dieu aidant, sur le très saint-siège patriarcal œcuménique, nous avons vu ces choses avec la plus cruelle indignation de notre âme. Saisi de perplexités, nous avons trouvé cette tempête suscitée, par les jugements de Dieu, dans le sanctuaire. Nous fûmes tolérant, vu les circonstances du jour, et nous nous proposâmes la clémence et la longanimité ecclésiastiques, donnant le temps de correction et de résipiscence à ces insensés et malveillants qui ont été aussi rappelés indirectement, par des personnages éminents appartenant à l'Église, à reconnaître la violation de leurs devoirs sacrés dont ils se rendaient coupables. Nous nous sommes finalement aperçu qu'ils étaient incorrigibles et irrévocablement attachés à leur perversité et à leur rébellion; que, même, ils s'étaient rendus plus malveillants que jamais; semblables aux chevaux sans frein, ils sont tombés d'abus en abus, cachant le remords de leur conduite illégale par des écrits inconvenants et insolents, et se répandant en paroles inutiles et en vaines clameurs, ils n'ont pas cessé d'augmenter la froideur de nos enfants spirituels, les Bulgares, contre la sainte Église du Christ, et de les

entraîner, par la ruse, à la défection du devoir de soumission et d'obéissance, jusqu'au point d'égarer quelques-uns de ces chrétiens les plus simples, de les détacher de la piété de leurs pères, et ils ont fini par devenir uniates. Jouant le rôle d'une autorité absolue dans leur susdite chapelle, comme dans l'asile de leurs obscénités, ils procèdent à l'ordination d'individus sans foi ni loi, inconnus à l'Église; ils célèbrent les saints offices sans notre permission patriarcale désignée par les saints canons, usurpent et foulent aux pieds avec dédain les droits de notre siège patriarcal et exercent leur sacerdoce sans aucune observation canonique. Ils ont recueilli, sans les purifier, les diacres qui s'étaient séparés avec les Bulgares unis; ils les ont accueillis sans remplir les conditions et les prescriptions voulues; et, en témoignage de leur renonciation à une croyance altérée, ils les ont ordonnés prêtres.

Ne pouvant plus tolérer une telle conduite indécente et scandaleuse, en face des très pieux ministres de l'autel et des laïques; ne pouvant plus tolérer une telle conduite affichée dans le sein même de la sainte Église, et nous insultant sans honte et si insolemment sous nos propres yeux, nous avons cru de notre devoir, devoir sacré, de pourvoir plus efficacement au remède si nécessaire du mal.

A ces causes, ayant réuni le Synode au complet, présents en personne nos très saints prédécesseurs, les patriarches de Constantinople, NN. SS. Grégoire et Anthyme, de Byzance, et les bienheureux patriarches Callinicus, d'Alexandrie, Hiérothée, d'Antioche, et Cyrille, de Jérusalem, présents tous les saints métropolitains et pieux évêques qui résident dans cette capitale, il y eut délibération et examen réfléchi, et débat sévère en toute liberté de discussion, dans l'expression sincère de l'opinion de chacun sans nulle passion, et dans un jugement juste et équitable.

Et d'abord, a été exposée avec développements, sur tous les points, la conduite des deux prélats, Hilarion, évêque de Macariopolis, et Auxentius, ci-devant évêque de Dyrrachium, conduite connue de tous et devenue notoire depuis longtemps, tant par leurs actes publics que par les divers écrits qu'ils ont publiés et mille autres preuves réelles, ainsi qu'il a été constaté dans cet acte.

Les saints canons apostoliques et synodaux qui traitent des crimes canoniques de ce genre ont été ensuite cités, commentés et examinés relativement à la conduite desdits prélats et aux transgressions dont ils se sont rendus coupables en connaissance de cause et avec persistance. L'assemblée les a reconnus ostensiblement dignes d'être mis en cause et méritant d'être dégradés de leur dignité de prélats. Il y eut une dernière tentative pour leur correction dans le sens des saints canons; elle a aussi échoué. Une première fois, ainsi qu'il a été dit plus haut, l'évêque de Macariopolis a comparu devant le saint Synode, mais, dans la suite, il a démenti toutes les promesses qu'il avait faites solennellement. Aujourd'hui tous deux ont été invités, à trois reprises différentes, par une délégation de prêtres, à se présenter et à se justifier devant le saint Synode, mais ils ont refusé de venir; ils ont refusé l'invitation; ils ont été désobéissants et récalcitrants, mettant ainsi le comble à leur opinion incorrigible et rebelle.

Le XXXIe canon apostolique dit : « Si un prêtre, méprisant son évêque, se réunit à part et fonde un autre sanctuaire après que l'évêque l'a désavoué, en toute piété et justice, qu'il soit interdit comme ambitieux, car il est tyran. Il en est de même des clercs et autres adhérents. Les laïques seront excommuniés. Que tout cela ait lieu après une deuxième et une troisième sommation de l'évêque. »

Le Ve canon du saint concile d'Antioche dit : « Si un prêtre ou un diacre, méprisant son évêque, s'est retiré de l'Église, s'est réuni à part et a fonde un autre sanctuaire, et s'il désobéit à la voix de son évêque et ne veut pas lui obéir, que l'évêque le somme de comparaître une ou deux fois, puis qu'il l'interdise entièrement; qu'il ne puisse plus être réintégré, et qu'il ne rentre plus dans ses honneurs. S'il persiste à faire du bruit et à troubler l'Église, qu'il soit traité en sujet rebelle par l'autorité civile. »

Le XXXVe canon apostolique dit : « Que l'évêque n'ose jamais faire des ordinations hors de ses limites et dans les villes et lieux qui ne sont pas soumis à sa juridiction. S'il est convaincu de pareils actes par l'évêque de ces villes et lieux, et s'il désobéit, qu'il soit interdit avec tous ceux qu'il a ordonnés. »

Le xve canon du premier et du second concile prescrit : « Tout ce qui a été ordonné quant aux prêtres, aux évêques et aux métropolitains, regarde plus encore le patriarche; si, par conséquent, un prêtre, un évêque, un métropolitain ose se révolter contre son patriarche, et ne commémore pas son nom à l'endroit du sacrifice divin qui a été fixé par le saint concile, qu'il soit dépouillé du sacerdoce. »

C'est ainsi que les saints canons prescrivent. Et, cependant, les violations commises par les deux évêques susmentionnés sont beaucoup plus graves. Non seulement, en leur qualité d'évêques, ils se sont séparés de la communion de l'Église orthodoxe, de laquelle ils ont reçu la grâce et la dignité spirituelle; non seulement il ne leur a pas suffi de ne pas commémorer le nom du patriarche, de méconnaître ce patriarche, de lui désobéir, et d'exercer les fonctions d'évêque sans sa permission; mais ils se sont déclarés ses ennemis; ils ont fait un schisme, ils se sont révoltés contre l'Église du Christ; ils ont calomnié et injurié, ils n'ont négligé aucun moyen d'attaque contre cette mère spirituelle, contre tout le saint clergé orthodoxe soumis à ce saint siège œcuménique.

A ces fins, par approbation commune, par décision unanime de nous et de cette sainte assemblée des très saints patriarches, des très saints métropolitains, des pieux évêques et du saint Synode, nous a paru juste, légal et inévitable le dernier châtiment d'une entière et pleine interdiction, dictée par les saints canons, appliquée et imposée d'une manière digne de leurs actions illégales; « car, dit l'Apôtre, toute transgression et toute désobéissance a sa juste rétribution ».

Et en écrivant dans le Saint-Esprit, avec les vénérables patriarches, les très saints métropolitains et les pieux évêques qui nous entourent, nos frères très chéris et très aimés, nos coministres dans le Saint-Esprit, nous déclarons et nous ordonnons que les nommés Hilarion, évêque de Macariopolis, et Auxentius, ex-évêque de Dyrrachium, convaincus de perversité, d'hypocrisie et de malice, transgresseurs des vœux faits à Dieu, lors de leur ordination, et contempteurs de la grâce et de la dignité épiscopale; rebelles à l'Église, foulant aux pieds le respect et la soumission canonique, ennemis solennels et adversaires déclarés de cette Église, instigateurs de discorde, de

froideur fratricide et de séparation parmi nos chrétiens orthodoxes, dont ils devaient, au contraire, être les docteurs et les maîtres dans la charité paternelle, dans la concorde et l'unité spirituelle en Jésus-Christ; profanateurs des choses divines et fonctionnant contre les prescriptions canoniques; scandales de l'Église, criminels reconnus, et indignes de desservir le Très-Haut; les nommés, disons-nous, Hilarion et Auxentius soient dégradés et interdits de toute action et dignité épiscopales, déchus du catalogue des évêques, dépouillés de la grâce divine, étrangers au chœur des personnes sacrées, expulsés des saintes enceintes, confondus dans la classe du vulgaire, comme simples individus. Que personne n'ose revêtir les habits sacerdotaux ou célébrer avec eux, ou baiser leurs mains sacrilèges, ou les honorer comme évêques et prêtres, ou venir à leur aide et secours. Car ils sont interdits, et tout à fait profanes, et cela sous peine de suspension et d'excommunication absolue de la part de Dieu, le Seigneur éternel. — En outre, tous ceux qu'ils ont ordonnés dans ladite chapelle, sans la permission canonique du patriarche, soit prêtre, soit diacre, cette ordination étant illégale et condamnée par les divins canons, sont également interdits et déchus de toute dignité de prêtre et diacre; ils n'ont aucun caractère sacré, et doivent être rangés dans la classe des laïques. Que cela soit fait absolument ainsi.

1861, en février, indiction III.

Signé :

Le patriarche de Constantinople, JOACHIM.

Les ci-devant patriarches de Constantinople, GRÉGOIRE. — ANTHYME.

Le patriarche d'Alexandrie. . . . . . CALLINICUS.
— *d'Antioche.* . . . . . HIÉROTHÉE.
— *de Jérusalem.* . . . . . CYRILLE.

(*Suivent les signatures des métropolitains et évêques.*)

XIV

CONCESSIONS.

Nous ferons remarquer que, dans l'acte qui précède, il n'est nullement question de ceux des Bulgares qui se sont unis avec Rome. Du reste, cette excommunication n'exerça aucune influence sur les dispositions des Bulgares. On paraît même avoir reconnu au patriarcat qu'on avait été un peu trop loin et surtout un peu trop vite. En effet, le 25 février de la même année, le même Synode adressa aux Bulgares non unis une admonestation conçue en termes paternels et leur proposa en même temps un arrangement en quinze articles pour régler à l'avenir les rapports de leur nation avec le patriarcat. Voici le texte de l'acte où sont énoncées les concessions :

Concessions offertes par le patriarcat grec.

Joachim, par la grâce de Dieu, archevêque de Constantinople, nouvelle Rome, et patriarche œcuménique;

Aux très saints métropolitains soumis à notre siège apostolique, patriarcal et œcuménique; aux très vénérables et très pieux archevêques et évêques, nos frères chéris et cocélébrants dans le Saint-Esprit; aux très honorables clercs, très dévots prêtres, très respectables moines; aux honorables primats et notables; à tous les chrétiens bénis de Dieu de chaque province, enfants de Notre Humilité dans le Seigneur; que la grâce et la paix de Dieu soient avec vous!

Le maître de l'univers et Notre-Seigneur Jésus-Christ n'est descendu du sein du Père, et ne s'est fait homme que pour sauver l'homme déchu. Il a enseigné à l'homme la connaissance du juste et le culte du vrai Dieu. Il a enseigné la foi orthodoxe;

il a créé la sainte Eglise par ses saints disciples et apôtres, afin que les fidèles, puisant sans cesse dans cette Église ses leçons salutaires, acquièrent le salut de leur âme.

A peine la lumière de l'Évangile parut-elle dans l'horizon ténébreux du péché, que le démon, ennemi de notre salut, s'est levé furieux contre l'orthodoxie et a suscité contre elle des persécutions très cruelles, et l'Église fut ainsi baptisée dans le sang de millions de martyrs. Mais toutes les attaques et toutes les trames furent mises à néant plus facilement qu'une toile d'araignée; elles ont été dissoutes plus vite que la fumée et ont passé plus rapidement que la poussière.

Le démon, voyant que les persécutions extérieures, non seulement n'ont pas ébranlé l'Église orthodoxe, mais l'ont au contraire fortifiée, que machina-t-il? Il suscita d'autres persécutions intérieures, plus dangereuses que les premières, et voici un essaim d'hérésiarques qui se présentent successivement, savoir : Arius, Apollinaire, Macedonius, Eutychès, Dioscore et autres, lesquels, sous prétexte d'interpréter plus au juste la sainte foi, ont semé toute espèce de zizanie et d'opinions condamnables dans la prairie pure et florissante de l'Église, ont perverti la vénérable doctrine des apôtres, n'ayant qu'un seul et même mot d'ordre, l'entier anéantissement et le renversement de l'orthodoxie.

Mais l'Église catholique du Christ a vaincu tous ces hérétiques, enfants ténébreux de l'erreur et du mensonge, non pas *in curribus et in equis*, mais par le bras puissant de son céleste Époux; elle les a chassés de l'enceinte sacrée.

L'ennemi acharné de notre salut, ayant subi tant de défaites par la force invincible du Crucifié, ne s'est pas cependant engourdi; mais, à la suite de mille autres trames et attaques, il suscite aujourd'hui une nouvelle guerre contre l'orthodoxie, jetant le brandon de la discorde, sous le manteau de l'amour national, parmi des frères, enfants chéris de l'Église, les Bulgares et les Grecs, et autres peuples orthodoxes unis depuis tant de siècles par les liens du sang et de la foi, et cherche avec acharnement à briser et déchirer le corps de l'Église une et sainte.

Quelques années avant, les Bulgares orthodoxes résidant à Constantinople ont sollicité, par requête adressée à la grande Église du Christ, mère commune des orthodoxes, pour avoir la

permission royale de bâtir une église en cette ville, où les cérémonies sacrées fussent célébrées en langue slave, pour le plus grand avantage et utilité de leur âme. L'Église, dans sa sollicitude maternelle, accueillit favorablement leur demande, et, ne faisant aucune distinction de nationalité parmi ses enfants, remplit aussitôt leur désir. L'Église demanda la permission du gouvernement, et fit élever dans la paroisse patriarcale, à Galata, une chapelle, maison de prêtre et presbytère, sous l'invocation du premier martyr, saint Étienne. Elle a contribué pécuniairement à cet édifice. On obtint ensuite la permission de fonder une église, au même endroit, dédiée à la très sainte Trinité, dont les travaux ont déjà commencé. Des prêtres furent désignés pour desservir cette chapelle fréquentée par les Bulgares demeurant dans ce quartier.

L'année passée, le jour de Pâques, tandis que le grand peuple orthodoxe du Seigneur était réuni dans les temples sacrés, célébrant en toute joie la résurrection du Sauveur, Hilarion, l'apostat et le parjure, présidant malheureusement dans cette chapelle en qualité de prélat, cessa la commémoration canonique du nom du patriarche.

A cette nouvelle, l'Église réunit le saint Synode, et, présents les très bienheureux patriarches d'Alexandrie, d'Antioche et de Jérusalem, le susmentionné fut mandé. On le rappela à ses devoirs avec beaucoup de clémence et de douceur; on lui rappela les vœux terribles qu'il a prononcés lors de son ordination, lorsque, tenant le saint Évangile, il a juré d'obéir aux prescriptions apostoliques et synodales, aux saints canons, et garder entiers et inaltérables les privilèges du siège patriarcal; en même temps on lui exhiba les peines qui sont la conséquence, d'après les saints canons, de toute transgression à ce sujet. Il a aussitôt confessé le dévoûment et la soumission qu'il devait au trône œcuménique; il promit de réparer son action anticanonique; mais il a ensuite méprisé les conseils et les représentations ecclésiastiques, et déployé ouvertement l'étendard de la révolte. Non seulement il n'a jamais demandé les dispenses du patriarche pour l'exercice des cérémonies religieuses, dispenses sans lesquelles les patriarches mêmes résidant à Constantinople ne peuvent jamais accomplir une cérémonie du culte; mais encore, pour afficher son mépris envers la haute autorité ecclésiastique,

l fonctionnait plus solennellement, commémorant aux saints liptyques, non pas le nom du patriarche, mais « tous les évêques orthodoxes », ce qui n'est permis qu'aux patriarches et aux archevêques autocéphales.

Parmi tous ces crimes, il a osé aussi criminellement procéder à l'ordination des prêtres, rival et imitateur en tout des anciens et infâmes apostats de l'Église. D'ailleurs, il n'est pas étonnant, mais il est très conséquent et très naturel que cet homme faille dans les points principaux de la piété, et que ses opinions soient aussi chancelantes dans les bases de la foi chrétienne. Il a reçu l'enseignement, comme l'Église en a été informée dans ces derniers temps, dans l'école d'Andros, fondée par un ennemi de Dieu. Il y a sucé, sous un tel maître, ses principes antichrétiens et ses opinions erronées, et non seulement il a corrompu son âme et son intelligence, mais il a été cause de corruption pour plusieurs hommes pieux. Lui et son adhérent Auxentius, ex-évêque de Dyrrachium, et quelques autres qu'il a pu tromper, n'ont cessé dès lors de vomir mille injures contre la grande Église du Christ dans des journaux et des brochures gratuitement distribués, et jamais les plus grands ennemis de l'orthodoxie n'ont osé dire et écrire davantage.

L'Église ainsi injuriée en face et au centre de son siège œcuménique, pouvait user de ses droits sacrés et inaltérables, en vertu des canons et des règlements des saints conciles œcuméniques, contre cet insolent. L'Église pouvait leur appliquer le châtiment spirituel; mais, dans sa longanimité habituelle, elle supportait tout, en les avertissant, et en attendant leur repentir et leur conversion.

Nous aussi, après notre avènement, par la grâce de Dieu, à cette place élevée, nous n'avons jamais cessé d'indiquer combien était anticanonique et illégale leur conduite audacieuse, en conseillant quelques-uns des notables Bulgares qui nous ont approché; et par eux et d'autres ecclésiastiques, nous avons sermonné Hilarion et Auxentius, leur montrant d'avance l'abîme dans lequel étaient poussés, eux et la nation orthodoxe bulgare, sous prétexte d'amour national.

Malheureusement nos paroles n'ont pas été écoutées. La main qui agissait dans le secret jusqu'ici, agissant plus ouvertement et avec plus de force, a poussé quelques-uns dans

le gouffre de l'hétérodoxie. Ils se sont séparés de l'orthodoxie paternelle et ont déserté vers le papisme.

Le 24 décembre, jour de dimanche, deux moines, un prêtre et deux diacres, de nation bulgare, dont l'un était curé dans ladite chapelle de Saint-Étienne, avec plus de cent chrétiens bulgares, par consentement de l'évêque de Macariopolis et de l'ex-évêque de Dyrrachium, ces rebelles à l'Église orthodoxe, ayant enlevé quelques habits sacerdotaux, des vases du saint sacrifice et des livres des cérémonies ecclésiastiques, s'en allèrent vers l'évêque arménien catholique de Galata, qui les reçut dans la chapelle d'un hôpital européen. D'autres prêtres latins étant réunis, on lut un exposé des conditions de leur défection de notre foi infaillible, et de leurs conventions avec le pontife romain, d'abord en grec, puis en bulgare et en français; ensuite ces quatre prêtres s'embrassèrent avec l'évêque arménien catholique et les Latins, et ainsi cette scène eut lieu.

Cet acte inattendu de la défection desdits Bulgares remplit de douleur la sainte Église du Christ, d'autant plus que ces insolents déclarent faussement et sans honte, pour flétrir sans doute la pieuse nation bulgare, qu'ils en sont les représentants, et cela pour tromper les plus simples.

Pour calmer cette guerre implacable que notre ennemi commun, le diable, a dernièrement allumée contre l'Église orthodoxe, un grand saint Synode fut convoqué. Sous la présidence de Notre Humilité, et présents nos très saints prédécesseurs NN. SS. Grégoire et Anthymus, de Byzance, les bienheureux patriarches d'Alexandrie, Callinicus, d'Antioche, Hiérothée, de Jérusalem, Cyrille, et tous les saints métropolitains et pieux évêques résidant dans cette capitale, nos frères très aimés et cocélébrants, nous avons mis sous leurs yeux les saints canons, et nous avons exposé à l'assemblée la conduite de l'évêque de Macariopolis et celle du ci-devant évêque de Dyrrachium. Il y eut une sentence synodale par laquelle les susmentionnés, ayant violé les divins et saints canons à dessein et ayant ébranlé les anciens statuts de l'Église et troublé la paix des orthodoxes, sont interdits et dégradés de leur dignité épiscopale et dépouillés du sacerdoce.

A vous, pasteurs et fidèles, nous vous annonçons ces faits accomplis et ces décisions du saint et grand Synode contre

les susmentionnés, et vous adressons les admonestations ecclésiastiques et nos conseils, afin de confirmer et prémunir tout le peuple orthodoxe.

Par ces lettres fraternelles, nous vous donnons notre bénédiction ; nous ordonnons et enjoignons aux saints pasteurs qu'ils soient infatigables et sévères dans l'accomplissement de leurs devoirs de pasteurs, conduisant le troupeau raisonnable que Dieu leur a confié, non par la crainte, mais par la douceur, devenant les modèles du troupeau, conservant intact et inaltérable le dépôt de la piété transmis par Dieu, préservant vos brebis de toute insinuation perfide venant de ceux qui, sous divers prétextes, parcourent la terre et la mer afin de tromper et induire en erreur les pauvres et simples orthodoxes, ne permettant aucune innovation ni altération des saintes traditions, des usages paternels et des types de l'Église orthodoxe orientale, devant rendre compte devant le tribunal redoutable du Christ en son second avènement.

A. D'AVRIL.

(*A suivre.*)

UNE LETTRE D'IBRAHIM PACHA

A CHARLES-QUINT

Je ne crois pas inutile de donner ici la traduction d'une pièce diplomatique turque de la plus haute importance. C'est une lettre écrite par Ibrahim Pacha, grand vizir du sultan Soleiman Ier, à Charles-Quint, roi d'Espagne. Cette lettre est d'une très belle écriture divani, mais le papier en est moins large que dans les lettres écrites par Soleiman Ier à son allié, le roi de France. Ce document porte aujourd'hui le numéro 812 dans le Supplément turc. Il appartenait autrefois à la bibliothèque Sainte-Geneviève où il portait la cote suivante : in-8° A. O. 9, « Lettre d'Ibrahim Pacha, premier ministre et généralissime des troupes du Sultan Soliman, adressée à Charles-Quint, roi des Espagnes, l'an de l'Hégire 939, de Jésus-Christ 1537 ».

« Le Sultan des deux Continents, l'Empereur des deux Mers, ombre d'Allah entre les deux horizons, dont le casque domine les couronnes des Empereurs, qui a, par la puissance de son glaive victorieux, conquis la mer Blanche et la mer Noire, la Roumélie, l'Anatolie, le pays de Karaman et le pays de Roum, le vilayet de Dhou-l-kadriyyéh, le Diar Bekr, le Kourdistan, l'Azerbeidjan, l'Ádjem, la Syrie, Halep, l'Égypte, la Mecque la ville auguste, Médine l'illuminée, Jérusalem la sainte (1), la ville de l'ami d'Allah (2), toutes les provinces de l'Arabie et du

(1) قدس مبارك

(2) La ville d'Hébron, appelée par les Arabes خليل. L'ami de Dieu est, comme on le sait, le nom que les musulmans donnent au patriarche Abraham.

Yémen, qui règne sur tous les pays que ses illustres prédécesseurs ont conquis par la force de leur glaive toujours victorieux :

SULTAN SOLEIMAN KHAN

fils de Sa Hautesse (1) Sultan SÉLIM KHAN, fils de Sa Hautesse Sultan BAYÉZID KHAN,

« Qu'ALLAH le Très-Haut fasse durer son règne et éternise son empire; et Mon Excellence (2), moi qui suis le lieutenant général de l'empire, le commandant en chef de l'armée illustre (3) et qui ai le rang de grand vizir de Sa Majesté, Moi :

IBRAHIM PACHA :

« Après vous avoir exprimé, à vous Charles قارلو qui êtes souverain de l'Espagne اسپانیه‌نک et des pays qui en dépendent, notre salut et nos souhaits, nous vous informons que les ambassadeurs nommés Tour تور et Nimourāder نیمورادر ?, envoyés il y a quelque temps par votre frère Ferdinand فردناندوس, empereur d'Allemagne ولایت قرالی, ههچه, la gloire des princes (4) qui règnent sur les pays de la Chrétienté, ont remis au Souverain de l'univers, notre puissant et fortuné PADISHAH (5), Sa Hautesse, asile du bonheur, la lettre qui lui a été écrite ainsi que la lettre qui Nous était destinée, dans lesquelles il implore Sa Hautesse, notre fortuné Empereur, protecteur du Monde (que sa dignité de khalife dure éternellement!), de lui accorder son amitié; il annonçait en même temps qu'il avait envoyé en ambassade Cornilo de ..... (6), en qui il avait toute confiance; et aussi plusieurs autres ambassadeurs, pour implorer de la même façon Sa Hautesse, le puissant Empereur, et pour l'assurer de son dévouement et de la sincérité de ses sentiments.

(1) ضرتلری

(2) ضرتلری بیک بن کی قایم مقام

(3) سامی, mot qui s'emploie exclusivement pour les documents qui émanent du grand vizir. (Barbier de Meynard, *Supplément aux Dictionnaires turcs*, 1886, 2e volume, page 63.)

(4) افتخار امرا الملک المسیحیة

(5) ربع مسکون سلطان دولتلو و سعادتلو پادشاهمز

(6) La lettre originale porte قورنیلو دو سحر dont je ne puis lire la fin.

« Sachez qu'aucune personne n'a de droit et ne peut élever aucune prétention sur les contrées qui ont été conquises par les armes de Sa Hautesse le puissant Empereur, protecteur du monde, et qui ont été arrachées à nos ennemis. Cependant votre frère est entré dans le royaume de Hongrie انكروس et il a fait répandre le bruit que ce royaume était sa propriété et lui appartenait par droit d'héritage; et ensuite il a contracté des alliances grâce à ses ruses. Sa Hautesse, notre puissant Empereur (que sa dignité de vicaire du Prophète dure éternellement!), ayant été informée de ces événements et de ces stratagèmes, ayant appris qu'il réunissait des soldats, nous a ordonné de lever des troupes. Sa Hautesse (1) s'est rendue en personne au-devant de ce prince, en se promenant. Après qu'elle fut entrée dans ce pays, aucune personne n'a osé prétendre qu'il était sa propriété, et elle s'en est emparée par la puissance de ses armes.

« La règle ordinaire chez les rois est que lorsque le cheval d'un souverain foule du pied le sol d'un pays, ce pays est le domaine du même souverain. La Hongrie انكروس est une marche frontière que Sa Hautesse a conquise par la puissance de son glaive, de même que plusieurs autres contrées où elle a mené des troupes. Ferdinand a assemblé des armées et a ourdi des intrigues qui n'ont produit que peu d'effet. Tout le monde a su que ses armées ont pris la fuite, et qu'elles ont abandonné ce pays pour se soustraire à la colère des armes du puissant Souverain du monde. Notre Empereur, par sa bonté et sa miséricorde, a consenti à rendre à ce roi méprisable et abaissé le pays qu'il venait de conquérir par la force de son glaive; il fut forcé de se rendre au camp béni d'après ce qui a été stipulé dans les traités conclus à ce sujet.

« Après ces événements, les envoyés de votre frère sont venus avec des lettres dans lesquelles on ne voyait aucune sincérité ni aucune honnêteté; il en était de même de leurs paroles, qui montraient suffisamment que votre frère croyait avoir des droits soutenables à la possession du royaume de Hongrie : c'est pourquoi l'on a traité avec assez peu d'égards ses ambassadeurs, qui ont dû supplier Sa Hautesse de daigner accorder sa bien-

(1) A partir d'ici nous abrégeons ainsi les termes pompeux que les Turcs ont l'habitude de donner à leurs souverains. Nous en userons de même en rendant quelques termes dont l'emphase ne signifie que peu de chose en français.

veillance et sa protection à votre frère, qui disait qu'il renoncerait, par écrit, au royaume de Hongrie. On a eu confiance dans leurs discours et dans les marques de sincérité et d'amitié que les envoyés ont montrées. L'Empereur de France, qui est regardé avec grande distinction, à cause de sa sincérité et de l'intime amitié qui l'unit à Sa Hautesse, l'Empereur, protecteur du monde, a eu pitié de votre frère; il a intercédé en sa faveur et il a obtenu la bienveillance de Sa Hautesse, qui lui a fait dire par ses envoyés, auxquels il a permis de retourner dans leur pays, qu'il avait le dessein de venir à son secours quand il en aurait besoin et de lui donner l'aide de ses armées, tant sur terre que sur mer.

« Aussi avons-nous été fort étonnés quand nous avons appris par votre lettre qui est arrivée à la Porte Auguste quelles étaient vos prétentions sur Jérusalem et d'autres lieux.

« Car un Empereur a le droit de dire que les villes qu'il a conquises par la puissances de ses armées sont sa propriété, et celui qui soutient que les villes possédées par un Empereur lui appartiennent, celui-là ne pense pas comme un Roi doit penser. Sa Hautesse, le puissant Empereur, n'accordera sa bienveillance, qui que ce soit qui la lui demande, qu'à ceux dont les supplications et les demandes ne seront point rejetées. Les Ambassadeurs de votre frère nous ont demandé une lettre pour vous, la présente a été écrite et nous vous l'envoyons.

« Au reste, que le salut soit sur celui qui marche dans la vraie voie! Écrit le premier jour du mois béni de Dhou'-l-hidjdja, l'année neuf cent trente-neuf. »

Ce document, qui est daté du 24 juin 1533, est évidemment relatif aux dernières négociations qui eurent lieu entre le Sultan ou plutôt son vizir Ibrahim Pacha et les envoyés de Ferdinand, frère de Charles-Quint. Je n'ai pas ici à refaire l'historique de cette question fort embrouillée de la Hongrie aux débuts du règne du grand Soliman, et je me contenterai de renvoyer à l'histoire de M. de Hammer.

Pour ces dernières négociations les ambassadeurs des frères de Charles-Quint étaient Jérôme de Zava et son fils Vespasien de Zava, assistés de Cornelius Dupplicius Schepper. Les conférences durèrent pendant sept semaines; ce fut le 27 mai 1553 qu'Ibrahim Pacha accorda aux plénipotentiaires allemands leur

première audience. Le grand vizir ne voulut point reconnaître à Charles-Quint le titre de souverain de Jérusalem et il s'emporta violemment contre ce qu'il estimait une usurpation de protocole. Les ambassadeurs ne purent faire entendre raison à Ibrahim Pacha sur ce point, et c'est ce qui explique la dernière partie de la lettre.

L'histoire ottomane, pourtant si riche en vicissitudes de tout genre, offre peu d'exemples d'une fortune aussi rapide et aussi complète que celle d'Ibrahim Pacha. Fils d'un pauvre pêcheur de Parga, sujet de la république de Venise, Ibrahim avait été enlevé dans sa jeunesse par des pirates qui le vendirent à une riche veuve de Magnésie. Cette dame lui fit donner de l'instruction et lui fit apprendre des arts d'agrément. Le Sultan, l'ayant rencontré dans un de ses voyages, alors qu'il n'était que prince héritier, se prit pour le jeune homme, qui avait exactement le même âge que lui, d'une telle affection qu'il en fit bientôt son confident le plus intime. A son avènement, Soleiman le nomma chef des pages et des fauconniers, fonction très appréciée dans dans l'empire. Peu de temps après la conquête de Rhodes, le Sultan l'éleva au poste de grand vizir, et au mois de mai 1524 il mit le comble à sa faveur en lui accordant la main de sa sœur. On sait qu'en 1529 l'armée ottomane ne put s'emparer de Vienne, et qu'Ibrahim est un des rares grands vizirs ou généraux en chef qui n'ont pas payé de leur tête l'échec de ses « troupes toujours victorieuses ». Quoique très infatué du rang auquel l'avait élevé la faveur de son souverain, Ibrahim Pacha montra toujours une grande justice et beaucoup d'indépendance d'esprit dans l'exercice de ses fonctions. Néanmoins le Sultan finit par craindre l'ambition du grand vizir, qui se vantait aux ambassadeurs de Ferdinand et du doge d'être plus puissant que son maître, et qui se permettait d'écrire en son nom propre aux souverains européens des lettres comme celle dont nous venons de donner la traduction. Une dernière imprudence coûta la vie au grand vizir : ayant pris le titre de *Seraskier Sultan*, il fut étranglé par l'ordre de Soleiman, durant la nuit du 5 mars 1536 (1).

E. Blochet.

(1) A. de la Jonquière, *Histoire de l'Empire ottoman*, Paris, 1881, p. 239.

CALENDRIER

DE L'ÉGLISE COPTE D'ALEXANDRIE

RÉDIGÉ PAR

le R. P. NICOLAS NILLES, S. J.

Professeur de Théologie à l'Université d'Innsbruck.

TRADUCTION FRANÇAISE

PAR

LÉON CLUGNET

Licencié ès lettres.

AVERTISSEMENT DU TRADUCTEUR

Dans la première édition du *Kalendarium manuale utriusque Ecclesiae orientalis et occidentalis,* que le très docte professeur de théologie de l'Université d'Innsbruck, le Rév. P. Nilles, a publié il y a une quinzaine d'années (1), le calendrier de l'Église Copte était représenté par une table des fêtes solennelles et une table des mémoires simples, établies l'une et l'autre sur des documents fournis à l'auteur par un évêque du rite copte, Mgr Agapius Bšaï. Tel qu'il était, ce calendrier fut accueilli avec empressement par tous ceux qui s'intéressent aux choses religieuses de l'Orient. Mais, comme les lacunes qu'il contenait le rendaient tout à fait insuffisant pour l'usage journalier du clergé de l'Égypte, il était nécessaire de le reviser et surtout

(1) Innsbruck, 1881 ; 2 vol. in-8°.

de le compléter. Cette nécessité parut plus grande encore à partir du jour où la hiérarchie de l'Église copte fut solennellement rétablie par le Souverain Pontife (1). En effet, Mgr Cyrille Macaire, dès qu'il eut été nommé administrateur apostolique du patriarcat d'Alexandrie, désira vivement que les fastes sacrés de cette vénérable Église pussent être mis entre les mains des ecclésiastiques et des laïques. Il promit donc au P. Nilles de lui fournir toutes les indications à l'aide desquelles il pourrait rédiger et insérer dans une nouvelle édition de son *Kalendarium* la table exacte des fêtes célébrées et des saints honorés par les chrétiens du rite copte. Retardée par la mission que l'illustre prélat a dû accomplir naguère en Éthiopie auprès de l'empereur Ménélik, cette promesse a pu enfin être exécutée et le calendrier, complet cette fois, de l'Église d'Alexandrie va paraître dans le deuxième volume de la seconde édition du *Kalendarium* (2), que le savant Jésuite fait imprimer en ce moment. Un tirage à part, dont le texte a été amélioré par des corrections dues également à Mgr Macaire, me permet de donner dès maintenant la traduction française qui suit.

Je n'ai pas à insister sur l'importance de cette publication. A une époque où nos regards sont tournés vers l'Orient et épient anxieusement tous les signes qui présagent la réunion à l'Église catholique des Églises orientales dissidentes, il n'est pas une œuvre tendant à contribuer au rapprochement de nos frères séparés qui doive nous laisser indifférents, sans compter que tous ceux qui étudient l'histoire du christianisme trouveront dans les pages suivantes un document d'une grande valeur.

Les personnes qui désireraient avoir des renseignements précis sur les saints du calendrier copte pourront consulter,

(1) Par la constitution de Léon XIII, *Christi Domini*, datée du 26 novembre 1895 (*Act. S. Sed.*, vol. 28, pp. 257-260), le patriarcat d'Alexandrie du rite copte a été constitué définitivement et deux évêchés suffragants lui ont été adjoints : celui d'Hermopolis (Minieh) et celui de Thèbes (Louqsor). Mgr Cyrille Macaire a été placé à la tête du patriarcat avec le titre d'administrateur apostolique. Quant aux sièges d'Hermopolis et de Thèbes, ils sont occupés, le premier par Mgr Joseph Maxime Sedfaoui, et le second par Mgr Ignace Gladès Berzi.

(2) *Kalendarium manuale utriusque ecclesiae orientalis et occidentalis*, auspiciis commissarii apostolici, auctius atque emendatius iterum edidit Nicolaus Nilles S. J., S. Theologiae et SS. Canonum doctor, etc. Œniponte, typis Rauch, 1896-97, 2 vol. in-8°.

entre autres ouvrages, les suivants, qui sont signalés ainsi par le P. Nilles lui-même :

MARTYROLOGE ROMAIN.

MÉNÉES GRECQUES.

ACTA SS. BOLLAND.; particulièrement le vol. VII pour le mois de juin, au commencement duquel se trouve un *Tractat. de Patriarchis alexandrinis*, et le vol. XII, pour le mois d'octobre, qui contient de savants commentaires sur des saints éthiopiens, c'est-à-dire sur les *neuf propagateurs de la foi chrétienne* (pp. 329-337), sur *Técla Haimanoth*, le fondateur de la vie monastique (pp. 383-388), sur *Caleb* (*Elesbaan*), roi d'Éthiopie (pp. 297-328), et enfin sur *Abréha* et *Azbéha*, rois et frères, que ce calendrier, d'accord avec les Éthiopiens, appelle *saints*. Au sujet de ces deux rois, il est longuement disserté sur les motifs pour lesquels les Éthiopiens les considèrent comme des disciples de S. Frumence et les rangent au nombre des saints.

ASSEMAN. (Steph. Evod.). — *Comment. in Synaxar. Coptor.* (*Biblioth. Medic. Laurentian. et Palatin.* Florent. 1742, pp. 164-187; ainsi que dans Maï, *Scriptor. veter. nova coll.*, vol. IV, pp. 93-121.)

WUSTENFELD (F.). — *Synaxarium, das ist, Heiligenkalender der coptischen Christen*, sex priores menses complectens. Gotha, 1879.

LUDOLF JOB. — *Commentar. ad histor. aethiopic.*, Francofurti ad M., 1691, particulièrement : *De novem viris sanctis fidei christianae in Aethiopia propagatoribus* (pp. 282-284), autrement dit les ἐννεάριθμοι πατέρες Αἰθίοπες, et les *Fasti sacri ecclesiae aethiopicae* (pp. 389-436).

HYVERNAT (H.). — *Les Actes des martyrs de l'Égypte, tirés des manuscrits coptes de la la Bibliothèque vaticane et du musée Borgia.* Paris, Leroux, 1886.

VITAE PATRUM. — Dans la *Patrol. lat.* de Migne, vol. LXXIII-LXXVI.

SELDEN (Joan.) — *De synedriis.* Francofurti, 1696. Liv. III, ch. XIX.

DE LAGARDE (Paul). — *Orientalia. Die Koptischen Handschriften der Göttinger Bibliothek* (*Abhandlungen der gesellsch. d. Wissenschaften zu Göttingen*, XXIV, 1879).

Δεῖπναρ, livre liturgique de l'Église copte, dont le manuscrit, comme le Rév. Agapius Bšaï l'a appris au P. Nilles, est conservé dans le Musée Borgia de la Sacrée Congrégation de la Propagation de la Foi, et qui, toujours d'après cet évêque, contient sous la forme doxologique habituelle (1) les vies des saints honorés pendant le cycle entier de l'année. Que les érudits qui en auront l'occasion consultent cet ouvrage, que malheureusement l'évêque Raphaël Tuki (2), bien connu par ses remarquables travaux sur la liturgie copte, n'a pas obtenu la permission de publier et de joindre aux autres livres liturgiques qu'il a édités.

MACAIRE (Le R. G. Georges) (actuellement Mgr Cyrille Macaire, administrateur apostolique du patriarcat d'Alexandrie), *Histoire de l'Église d'Alexandrie depuis saint Marc jusqu'à nos jours.* Le Caire, 1894.

(1) Des spécimens de doxologies de cette sorte, tirés des offices des neuf Pères de l'Église éthiopienne, sont donnés par Ludolf, *op. cit.*, pp. 283-284.

(2) Mgr Macaire, dans son *Histoire*, pp. 347-352, décrit et loue comme il convient les travaux par lesquels Raphaël Tuki a si bien mérité de la littérature copte.

TABLE DES PRINCIPALES FÊTES SOLENNELLES

Ⲡⲓⲙⲓϣϯ ⲛ̀ϣⲁϣϥ ⲛ̀ϣⲁⲓ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡⲉⲛⲟ̅ⲥ ⲓ̅ⲏ̅ⲥ ⲡⲭ̅ⲥ̅.

Ⲡϣⲁⲓ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡⲓϩⲓϣⲉⲛⲛⲟⲩϥⲓ ⲛⲥⲟⲩⲕⲏ̅ ⲉ̀ⲡⲓⲁⲃⲟⲧ ⲫⲁⲙⲉⲛⲱⲑ

...ⲛ̀ⲧⲉ ⲡⲓⲭⲓⲙⲉⲓⲱⲛ ⲉ̀ⲡⲉⲛⲥⲱ̀ⲣ ϧⲉⲛ ⲥⲟⲩⲕⲏ̅ ⲉ̀ⲡⲓⲁⲃⲟⲧ ϫⲟⲓⲁⲕ

..ⲛ̀ⲧⲉ ⲡⲉϥⲭⲓⲛⲱⲙⲉ ⲉⲑ̅ϣ̀ ϧⲉⲛ ⲥⲟⲩⲓⲁ̅ ⲉ̀ⲡⲓⲁⲃⲟⲧ ⲧⲱⲃⲓ

Ⲡϣⲁⲓ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡⲓϫⲱⲛⲓ

...ⲛ̀ⲧⲉ ⲡⲉϥⲭⲓⲛⲧⲱⲛϥ ⲉⲃⲟⲗϧⲉⲛ ⲛⲏⲉⲑⲙⲱⲟⲩⲧ

....ⲛ̀ⲧⲉ ⲡⲉϥⲭⲓⲛϣⲉ ⲉⲡϣⲱⲓ ⲉⲡⲓⲥⲫⲟⲣⲓ ⲙ̀ⲉⲛⲉⲛⲥⲁ ϩⲙⲉ ⲛ̀ⲉϩⲟⲟⲩ

....ⲛ̀ⲧⲉ ϯⲡⲉⲛⲧⲓⲕⲟⲥⲧⲏ ⲉⲧⲉ ⲡⲓⲧⲁⲓⲟⲩ ⲡⲉ

Ⲡⲓⲕⲟⲩⲁⲓ ⲛϣⲁϣϥ ⲛ̀ϣⲁⲓ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡⲉⲛⲟ̅ⲥ ⲓ̅ⲏ̅ⲥ ⲡ̅ⲭ̅ⲥ̅

Ⲡϣⲁⲓ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡⲉϥⲥⲉⲃⲓ ⲉⲑ̅ϣ̀ ⲛⲥⲟⲩⲁ̅ ⲉ̀ⲡⲓⲁⲃⲟⲧ ⲧⲱⲃⲓ

....ⲛ̀ⲧⲉ ⲡⲓϩⲟⲩⲓⲧ ⲙ̀ⲙⲏⲓⲛⲓ ⲛⲥⲟⲩⲓⲧ̅ ⲉ̀ⲡⲓⲁⲃⲟⲧ ⲧⲱⲃⲓ

...ⲛ̀ⲧⲉ ⲡⲉϥⲭⲓⲛⲉⲛϥ ⲉ̀ϧⲟⲩⲛ ⲉⲡⲓⲉⲣⲫⲉⲓ ⲛ̀ⲥⲟⲩⲏ̅ ⲉ̀ⲙⲉⲭⲓⲣ

....ⲛ̀ⲧⲉ ⲡⲓⲁⲓⲛⲟⲛ ⲉⲧⲉ ⲡⲉϥⲭⲓⲛⲟⲩⲱⲙ ⲛⲉⲙ ⲛⲏⲉⲧⲉⲛⲟⲩϥ

ϯⲕⲩⲣⲓⲁⲕⲏ ⲛ̀ⲧⲉ ⲑⲱⲙⲁⲥ ⲉⲧⲉ ϯϩⲟⲩⲓⲧ ⲙⲉⲛⲉⲛⲥⲁ ⲡⲉϥⲭⲓⲛⲧⲱⲛϥ

Ⲡϣⲁⲓ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡⲉϥⲭⲓⲛⲓ ⲉϧⲟⲩⲛ ϧⲉⲛ ⲭⲏⲙⲁⲥ ⲛ̀ⲥⲟⲩⲕⲁ̅ ⲉ̀ⲡⲓⲁⲃⲟⲧ ⲡⲁϣⲟⲛⲥ

....ⲛ̀ⲧⲉ ⲡⲉϥⲭⲓⲛϣⲟⲃⲧϥ ⲛ̀ϫⲉⲣⲉϩ ⲛ̀ⲥⲟⲩⲓⲧ̅ ⲉ̀ⲡⲓⲁⲃⲟⲧ ⲙⲉⲥⲱⲣⲏ

L'ANNÉE ECCLÉSIASTIQUE DES COPTES

Comme les Latins et les Grecs (1), les Coptes divisent toutes les fêtes de l'année, sous le rapport du rite liturgique, en trois classes, c'est-à-dire en fêtes *majeures* (copt. *hanništi,* arab. *kibâr*), en *mineures* (copt. *hankudši,* arab. *çighâr*), et en *simples.*

Les *fêtes majeures,* au nombre de sept, sont : l'*Annonciation,* la *Nativité,* le *Baptême,* les *Rameaux,* la *Résurrection,* l'*Ascension,* la *Pentecôte.*

Les *fêtes mineures,* également au nombre de sept, sont : la *Circoncision,* le *Premier miracle,* l'*Entrée dans le Temple,* la *Cène,* le *Dimanche de Thomas,* l'*Entrée en Égypte,* la *Transfiguration.*

La table précédente montre comment ces quatorze solennités sont indiquées dans les livres liturgiques. Elle se lit de la manière suivante :

Piniš-ti ňšašef ňšai ňte Penšois Jisus Pichristos.	*Les sept fêtes majeures de Notre-Seigneur Jésus-Christ.*
Pšai ňte Pihišennufi, ňsu dšotpsit m̃piavot Phamenot.	Fête de l'Annonciation, 29 du mois Phamenot.
Pšai ňte Pidšinmisi m̃pensotir, chen sudšot semin m̃piavot Koiak (Χοιακ).	Fête de la Nativité de notre Sauveur, 28 du mois Koiakh.
Pšai ňte Pefdšinoms ethuab, chen sumetuai m̃piavot Tovi.	Fête de son saint Baptême, 11 du mois Tobi.
Pšai ňte nidšoit.	Fête des Rameaux.
Pšai ňte Pefdšintonf evolchen niethmoûth.	Fête de sa Résurrection d'entre les morts.
Pšai ňte Pefdšinšè epšoi enifiui, menensa hme ňehou.	Fête de son Ascension au ciel après quarante jours.
Pšai ňte Tipentikosti ete pitaiu pe.	Fête de la Pentecôte, c'est-à-dire du cinquantième (jour).
Pikudši ňschašef ňšai ňte Penšois Jisus Pichristos.	*Les sept fêtes mineures de Notre-Seigneur Jésus-Christ.*

(1) Voy. vol. I, p. 32.

Pšai ńte Pefsevi ethuab ńsu sou ḿpiavot Tovi.	Fête de sa Circoncision, 6 du mois Tobi.
Pšai ńte Pihuit ḿmêini, ńsu metšiomt ḿpiavot Tovi.	Fête du Premier miracle, 13 du mois Tobi.
Pšai ńte Pefdšinenf echun epierfei, ńsu semin ḿmešir.	Fête de son Entrée dans le Temple, 8 du mois Mésir.
Pšai ńte Pidipnon ete pefdsinuom nem nietenuf.	Fête de la Cène, c'est-à-dire de Lui et des siens.
Tikiriaki ńte Thomas ete tihuiti menensa pefdšintonf.	Le Dimanche de Thomas, lequel est le premier après sa résurrection.
Pšai ńte Pefdšini ech-un ch-en chimi, ńsu dšotftou ḿpiavot Pašons.	Fête de son Entrée en Égypte. 24 du mois Pašons.
Pšai ńte Pefdšinšobf ńchereb, ńsu metšiomt ḿpiavot Mesori.	Fête de sa Transfiguration, 13 du mois Mesori

Cette distinction établie entre les fêtes chez les Coptes a toujours existé et elle était tellement connue, que même les écrivains mahométans qui ont écrit sur les chrétiens d'Égypte en ont parlé à leur manière. Ainsi le musulman Calcasendi, après avoir donné la liste des fêtes de l'une et de l'autre classe (dans Selden, *De synedriis*, l. III, ch. xv, n° 9), dit que la première de toutes est « *l'Annonciation faite par le consolateur, qui chez eux* (les chrétiens) *est Gabriel, à Marie, sur laquelle soit la paix, au sujet de la naissance de Jésus, sur lequel soit la miséricorde de Dieu* (édit. de 1696, p. 1299).

La troisième classe des fêtes comprend celles des saints dont le souvenir est rappelé certains jours pendant l'année par une simple commémoration.

De l'année civile. — Autrefois l'année des Égyptiens, comme récemment l'année républicaine en France (1), se composait de 360 jours naturels, égaux en nombre aux degrés de la circonférence, de sorte que chaque mois avait 30 jours.

A ce chiffre rond on ajoutait, immédiatement avant le renouvellement de l'année, 5 jours, que les Grecs appelaient ἐπαγομένας, les Latins *adjectitios* et les Français *complémentaires*, et dont l'ensemble se nommait *petit mois* (*pikudši avot*) (2).

(1) Le calendrier républicain fut en usage depuis l'équinoxe d'automne de l'année 1792 jusqu'au 1er janvier de l'année 1806.

(2) Dans les calendriers arabes, le petit mois est appelé *alnassi* ou *en nesj*, c'est-à-dire *chose différée, retard*, parce que, après la fin du mois Mesori, le commen-

Mais, comme la durée d'une année exacte dépasse de près de 6 heures les 365 jours, en vertu d'une loi admise dans le calendrier julien, on faisait suivre, tous les quatre ans, les 5 jours complémentaires d'un sixième jour composé de quatre groupes de 6 heures, de sorte que le petit mois de l'année bissextile comprenait 6 jours.

Donc, après le dernier mois de l'année (*mesori* chez les Égyptiens, *fructidor* chez les Français), venait le premier jour ajouté, *primus dierum adjectitiorum* ou *intercalarium*, πρώτη ἐπαγομένων, *premier jour complémentaire*, puis le deuxième, *secundus dierum adjectitiorum*, δευτέρα ἐπαγομένων, *second jour complémentaire;* et ainsi de suite.

Les Égyptiens, autrement dit les Coptes, comptent leurs années à partir de l'*ère des martyrs de Dioclétien*, qui commence le 29 du mois de Mesori (août) de l'année 284 (1). Pour le reste, ils suivent la forme vicieuse du calendrier julien (2).

Ce sujet a été traité par beaucoup d'auteurs et par moi-même dans le *Computus ecclesiasticus*, pp. 134-137, et ailleurs. Ce que j'en dis ici est suffisant. Mais, afin que les étudiants, pour qui j'écris ces pages, puissent s'exercer dans l'étude du comput, je donne dans la table suivante la série des fêtes et place en regard la correspondance des jours des mois coptes avec ceux des mois latins.

TABLE DES FÊTES COPTES

QUI PAR L'IMPORTANCE DE LEUR RITE RESSEMBLENT AUX QUATORZE SOLENNITÉS MAJEURES OU MINEURES.

Tout (Septembre).

Jour du mois copte.	Jour du mois latin.	
1	10	Commencement de l'année copte (*archi ñ tirompi tha ni aegyptios*), vulgairement *Neuruz* (3). —

cement de l'année nouvelle est différé de 5 ou 6 jours, afin de faire concorder l'année civile avec l'année solaire.

(1) On voit de ceci un exemple remarquable dans deux lettres encycliques adressées aux Coptes il y a deux ans (1895) par le Rév. D. Cyrille Macaire et datées de l'année 1611 de l'ère des martyrs (voy. la *Revue de l'Orient chrétien*, 1895, p. 260 et 278).

(2) Macaire, *Histoire*, p. 351.

(3) *Neuruz* est un mot persan, qui signifie *lumière nouvelle*, *jour nouveau*, et sert à désigner le commencement de l'année. Au sujet de la fête populaire *Nau rôtz*, voy. Nöldeke, *Tabari*, p. 107.

Jour du mois copte.	latin.	
		S. Barthélemy, apôtre. *Fête chômée* (1).
2	11	Décollation de S. Jean-Baptiste.
5	14	Ste Sophie, martyre (2).
10	19	Nativité de la Vierge Marie, Notre-Dame. *Fête chômée.*
17	26	Exaltation de la glorieuse croix de Notre-Seigneur Jésus-Christ. *Fête chômée.*

Paopi (Octobre).

10	19	S. Serge, compagnon de S. Bacchus.
12	21	S. Matthieu, apôtre et évangéliste.
22	31	S. Luc, évangéliste.
23	1 novembre	Fête de tous les saints et de toutes les saintes. *Fête chômée.*

Hator (Novembre).

7	15	S. Georges d'Alexandrie (3).
8	16	Les quatre animaux incorporels (4).
12	20	S. Michel, archange (5).
15	23	S. Mennas (6) et S. Jean l'Aumônier, patriarche d'Alexandrie.

(1) C'est-à-dire pendant laquelle on doit s'abstenir d'œuvres serviles.

(2) Sainte Sophie ne doit pas être confondue avec cette autre sainte célèbre qui souffrit le martyre à Rome, avec ses trois filles, sous Adrien (voy. vol. I, p. 280). Celle dont il est ici question fut soumise à de nombreux tourments, puis décapitée par ordre de Claude, gouverneur de l'Égypte. Plus tard Constantin le Grand fit transporter son corps à Constantinople et le déposa dans la grande église qui fut dès lors appelée Sainte-Sophie. Les livres ecclésiastiques de l'Éthiopie l'appellent la *Perle de la ville de Rome.*

(3) Les Abyssins le nomment *archimartyr* et les Grecs μεγαλομάρτυς. Il en est fait un grand éloge dans le Synaxaire.

(4) Voy. ce que j'ai écrit sur les causes véritables de cette fête dans la *Zeitschrift für kath. Theologie*, 1891, pp. 175-176.

(5) L'Église d'Alexandrie a décrété que la fête de S. Michel serait célébrée chaque mois, ce même jour, c'est-à-dire le 12, pour *la crue du Nil, la salubrité de l'air* et *la bénédiction des fruits de la terre.* Voy. le Synaxaire. Outre cette fête mensuelle, le Synaxaire signale deux autres mémoires qui doivent être faites chaque mois. Ce sont la mémoire de la *Vierge Marie Mère de Dieu*, le 21, et celle de la *Nativité de N.-S. Jésus-Christ*, le 29. De plus, chez les Éthiopiens on célèbre le 28 de chaque mois la mémoire de *Nos saints Pères Abraham, Isaac et Jacob.*

(6) Au sujet de S. Mennas, de son surnom *Amin*, c'est-à-dire *Fidèle*, et des principales particularités de son culte en Égypte, voy. vol. I, pp. 320-321.

Jour du mois copte.	latin.	
16	24	Commencement du jeûne de la Nativité de Notre-Seigneur dans l'Égypte supérieure (1).
18	26	S. Philippe, apôtre, l'un des Douze.
20	28	Mémoire du grand martyr Théodore, fils de Jean Šutp (2), et de S. Aniane, patriarche d'Alexandrie (3).
22	30	S. Côme et S. Damien, leurs frères et leur mère, martyrs.
24	2 décembre	Les vingt-quatre vieillards assis autour du trône de Dieu (4).
25	3	S. Mercure, martyr (5).
29	7	S. Pierre, hiéromartyr, patriarche d'Alexandrie (6).

(1) Les Coptes ont, comme les Grecs, les trois jeûnes *du carême*, *de la Mère de Dieu et des apôtres*, et, à l'imitation des Arméniens et des Syriens, ils en observent un quatrième, avant le carême, lequel est dit *de la prédication du prophète Jonas*. Tous ces jeûnes sont très rigoureux. Pendant leur durée, on ne doit faire usage ni de viande, ni d'œufs, ni de laitage; de plus, pendant le carême, le poisson est prohibé.

(2) Pour ce qui concerne S. Théodore, je prie le lecteur de relire ce que j'ai écrit dans le vol. I, p. 96 et dans le vol. II, p. 98. J'ajouterai seulement ici que son surnom de στρατηλάτης est traduit dans les calendriers arabes des Égyptiens par *El-isfahsalâr* (du persan *sipâhsalâr*). Et, comme Théodore est appelé communément *fils de Jean Šutp*, je dois dire que ce Jean, soldat illustre, appartenant à une famille romaine, qui avait émigré autrefois en Égypte, quitta sa demeure située à *Šutp* (*sotp*, *Pšot*, Ὑψηλις) en Thébaïde, pour venir habiter la ville des Euchaïtes, et que là naquit son fils, le μεγαλομάρτυς, qui n'hésita pas à donner sa vie pour sa foi en Jésus-Christ.

(3) Inscrit au Martyrol. rom. sous la date du 25 avril.

(4) On trouvera sans doute quelque profit à lire ce que j'ai écrit sur cette fête dans la « Zeitschrift » mentionnée plus haut, *loc. cit.*

(5) C'est ce S. Mercure, inscrit au Martyr. rom. à la même date, qui, suivant Nicephor. Callist. appuyé sur d'autres auteurs (*Hist. eccl.*, l. X, c. xxxv, dans la *Patr. gr.* de Migne, vol. CXLVI, pp. 551-554), aurait été l'exécuteur de la vengeance divine en frappant mortellement de sa lance Julien l'Apostat.

(6) Ce saint Pierre, hiéromartyr, a reçu deux surnoms. En effet, nous voyons qu'il est appelé tantôt : *le sceau et le complément de la persécution* (σφραγὶς καὶ τέλος τοῦδ ιωγμοῦ), parce qu'il est le dernier martyr que l'autorité publique ait fait périr à Alexandrie, en haine de la foi (voy. vol. I, p. 335); tantôt : *celui qui a passé par l'ouverture faite dans le mur* (syr. *Kullâl Petros de Aleksandriâ, hav d'falleś l-sâtâ van'fag*, c'est-à-dire : *Couronnement de Pierre, qui a brisé le mur et est sorti*), comme on l'a montré plus haut (p. 416) d'après d'anciens manuscrits syriaques et comme le prouvent les Actes authentiques publiés avec soin par le cardinal Maï, actes dans lesquels est indiqué l'endroit où saint Pierre fut martyrisé et où la première église, placée sous son vocable, fut construite. Mais il ne sera pas inutile de donner un extrait de ces actes, qui fasse connaître le motif pour lequel notre saint a été surnommé : *celui qui a passé par l'ouverture du mur*.

Jour du mois copte.	latin.	
30	8	Ste Catherine d'Alexandrie.

Koiakh (Décembre).

1	9	Commencement du jeûne de la Nativité de Notre-Seigneur au Caire.

« En ces jours-là on rapporta à Maximin que l'archevêque en question était le chef et le guide des chrétiens. Poussé par sa méchanceté habituelle, ce prince ordonna immédiatement d'arrêter Pierre et de le jeter en prison. En conséquence cinq tribuns, accompagnés d'une troupe de soldats, se rendirent à Alexandrie et s'étant emparés de Pierre l'enfermèrent dans un cachot. Mais, ô admirable dévouement des fidèles! dès que le bruit se fut répandu qu'un si grand homme avait été emprisonné, une foule immense, composée surtout de moines et de vierges, vint entourer la prison pour la protéger, non par les armes matérielles, mais par les larmes et les témoignages de l'affection. Comme de bons fils étroitement unis à leur bon père ou plutôt comme des membres chrétiens attachés à leur chef très chrétien, ils formaient autour de lui, dans leur compassion, une sorte de muraille et s'opposaient à ce qu'aucun païen pénétrât jusqu'à lui. Ayant tous la même volonté et la même sympathie, ils étaient décidés à mourir plutôt que de laisser notre saint éprouver le moindre mal. Cependant, après que l'homme de Dieu eut été ainsi détenu pendant quelques jours, les tribuns envoyèrent un rapport au roi à son sujet. Celui-ci, obéissant à sa férocité naturelle, donna l'ordre de mettre à mort le bienheureux patriarche. Dès que les chrétiens eurent connaissance de cette sentence, ils gardèrent soigneusement l'entrée de la prison au milieu des larmes et des gémissements et ne permirent pas qu'aucun païen pénétrât à l'intérieur. Alors les tribuns, ayant délibéré entre eux, résolurent de lancer sur la foule tous les soldats armés de leurs glaives, d'extraire le prisonnier pour le décapiter et de mettre à mort quiconque leur opposerait de la résistance. Mais le pontife, dans sa sagacité, comprenant que les tribuns désiraient profiter de l'occasion de son supplice pour faire périr tous les chrétiens présents, voulut éviter à ces derniers de partager le sort qui lui était réservé et résolut d'imiter, en fidèle disciple, le Sauveur qui a dit: *Le bon pasteur donne sa vie pour ses brebis*, et qui a confirmé ces paroles par son exemple. Appelant donc un vieillard du milieu des fidèles qui recueillaient ses paroles, il lui dit : « Va vers les tribuns qui cherchent à me mettre à mort, et invite-les à être sans inquiétude, car je suis prêt à me livrer spontanément à eux. Que cette nuit ils viennent derrière la prison, qu'ils percent le mur de celle-ci à l'endroit où ils entendront frapper à l'intérieur et qu'ensuite ils exécutent les ordres qu'ils ont reçus ». Le vieillard, se rendant à la demande du très saint homme (il n'aurait pas osé désobéir à un tel père), alla trouver les tribuns et accomplit auprès d'eux la mission dont il était chargé. Tout joyeux, ceux-ci prirent avec eux des carriers et, après minuit, ils vinrent, sans soldats, au lieu qui leur avait été désigné. Cependant l'homme du Seigneur avait passé la nuit entière à veiller et à prier. Or, dès qu'il sut que les tribuns étaient arrivés, laissant tous ceux qui l'entouraient plongés dans le sommeil, il se rendit lentement dans la partie postérieure de la prison et, selon sa promesse, il frappa contre le mur. Ce dernier ayant été aussitôt percé de l'extérieur, ceux qui attendaient l'athlète du Christ s'en emparèrent et n'eurent pas besoin de le lier avec une chaîne de fer, car il se livrait à eux poussé par la vertu de la croix du Seigneur et il obéissait à celui qui

Jour du mois copte.	latin.	
3	11	Entrée de la Vierge Marie, Mère de Dieu, dans le temple.
4	12	S. André, apôtre.
8	16	Ste Barbe et Ste Julienne, martyres.
9	17	S. Sabas.
10	18	S. Nicolas, évêque de Myra.
13	21	L'immaculée Conception de la Vierge Marie, Mère de Dieu. *Fête chômée.*
21	29	S. Barnabé, apôtre.
22	30	S. Gabriel, archange.
28	5 janvier.	Vigile de la Nativité de Notre-Seigneur Jésus-Christ.
29	6	Nativité de Notre-Seigneur Jésus-Christ. *Fête chômée.*
30	7	Deuxième jour de la Nativité de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Tobi (Janvier).

1	8	S. Étienne, archidiacre et protomartyr, et SS. Ischyrion et Esculape, ainsi que leur 8.140 compagnons, martyrisés dans la ville de Panopolis (Achmin).
3	10	Massacre des enfants à Bethléem sous Hérode.
4	11	S. Jean, apôtre et évangéliste.
6	13	Circoncision de Notre-Seigneur Jésus-Christ. *Fête chômée.*
10	17	Vigile de l'Épiphanie de Notre-Seigneur Jésus-Christ.
11	18	Baptême de Notre-Seigneur Jésus-Christ. *Fête chômée.*
12	19	S. Théodore l'Oriental.

a dit : *Ne craignez pas ceux qui tuent le corps, mais qui ne peuvent tuer l'âme, craignez plutôt celui qui peut perdre l'âme et le corps dans la géhenne.* Chose extraordinaire! il tomba pendant cette nuit une si grande pluie et le vent souffla avec une si grande violence, que personne parmi ceux qui gardaient les portes de la prison, n'entendit percer la muraille. Du reste, l'énergique martyr pressait ses bourreaux. « Hâtez-vous, leur disait-il, d'exécuter ce que vous avez à faire, avant que ceux qui veillent sur moi ne s'aperçoivent de votre présence. » Ceux-ci donc l'emmenèrent au lieu, nommé Bucolia, où saint Marc avait souffert le martyre pour le Christ, etc. » (Migne, *Patr. gr.*, vol. XVIII, pp. 458-460.) La gloire de cet illustre martyr a été magnifiquement célébrée par Mgr Macaire (*Histoire*, etc., pp. 70-72.)

Jour du mois copte.	latin.	Emšir (Février).
13	20	Commémoration du premier miracle que fit le Christ Notre-Seigneur à Cana de Galilée.
16	23	S. Philothée, martyr.
21	28	Consécration de la première église placée sous le vocable de la Vierge Marie, Mère de Dieu (1).
22	29	S. Antoine le Grand, étoile du désert. *Fête chômée.*
2	8	S. Paul, le chef des ermites.
8	14	Entrée ou présentation du Christ Notre-Seigneur dans le temple, quarante jours après sa naissance.
16	22	Ste Élisabeth, mère de Jean-Baptiste.

Phamenot (Mars).

8	16	S. Mathias, apôtre.
10	18	Invention de la précieuse Croix de Notre-Seigneur Jésus-Christ.
13	21	Les quarante martyrs de Sébaste.
27	4 avril.	S. Macaire le Grand (2).
28	5	S. Constantin le Grand, empereur.
29	6	Annonciation de la Vierge, Mère de Dieu. *Fête chômée.*

Pharemuti (Avril).

6	13	Ste Marie l'Égyptienne.
7	14	S. Joachim, père de Notre-Dame, mère de Dieu.
23	30	S. George, grand martyr.
30	7 mai	S. Marc, évangéliste, premier patriarche d'Alexandrie. *Fête chômée.*

(1) Nous avons vu (vol. I, p. 249) que, d'après un certain nombre d'anciens calendriers occidentaux, on célébrait au mois de janvier la *fête de la Dormition et de l'Assomption de la Bienheureuse Vierge Marie.* De même le Synaxaire copte indique pour le 21 de ce mois le *Repos de la Vierge Marie, Mère de Dieu, Maîtresse des femmes et l'Assomption de son corps dans le ciel*, et il répète cette indication à la date du 16 août. Le Synaxaire d'aujourd'hui raconte l'histoire d'un Juif qui, ayant eu l'audace de soutenir le cercueil de la Mère de Dieu, fut miraculeusement amputé des deux bras, mais qui, plein de contrition, les recouvra par l'intercession des Apôtres.

(2) Il faut lire au sujet de cette fête les paroles saintement émues par lesquelles Mgr Macaire s'est efforcé d'enflammer la piété des fidèles. (*Histoire*, p. 16-21.)

Pašons (Mai).

Jour du mois copte.	latin.	
5	12	S. Jacques, apôtre, fils de Zébédée.
7	14	S. Athanase l'Apostolique, patriarche d'Alexandrie.
9	16	Ste Hélène, impératrice.
10	17	Les trois SS. Enfants Ananias, Azarias et Misaël.
14	21	S. Pacôme.
15	22	S. Simon le Zélé, apôtre, et les 400 martyrs de Dendérah.
24	31	L'arrivée en Égypte du Christ Notre-Seigneur. *Fête chômée.*
26	2 juin	S. Thomas, apôtre.

Paoni (Juin).

12	18	S. Michel, archange, et prière pour la crue du Nil, εὐχὴ εἰς τὴν σύμμετρον ἀνάβασιν τῶν ποταμίων ὑδάτων (1). *Fête chômée.*
15	21	S. Mennas.
21	27	Commémoration de la dédicace de la première église placée sous le vocable de la Sainte Vierge, Mère de Dieu, et commencement du jeûne des apôtres, au Caire.
26	2 juillet	S. Gabriel, archange.
30	6	Nativité de S. Jean-Baptiste.

Epip (Juillet).

2	8	S. Thaddée, apôtre.
3	9	S. Cyrille, patriarche d'Alexandrie.
5	11	S. Pierre et S. Paul, chefs des apôtres. *Fête chômée.*
15	21	S. Cyriaque, enfant, et Ste Julitte, sa mère.
18	24	S. Jacques, fils d'Alphée, évêque de Jérusalem.
20	26	S. Théodore, fils de Jean Šutp.
25	31	S. Mercure, martyr (2).

(1) Voici, entre autres, deux des invocations appartenant à cet office :

Μνήσθητι, Κύριε, τῆς συμμέτρου ἀνάβάσεως τῶν ποταμίων ὑδάτων.

Souvenez-vous, Seigneur, de la crue convenable des eaux du fleuve.

Τὰ ποτάμια ὕδατα ἀνάγαγε ἐπὶ τὸ ἴδιον μέτρον αὐτῶν, καὶ εὔφρανον καὶ ἀνακαίνισον τῇ καταβάσει αὐτῶν τὸ πρόσωπον τῆς γῆς.

Élevez les eaux jusqu'au niveau normal et, par leur décroissance, réjouissez et renouvelez la face de la terre.

(2) S. Mercure est inscrit à la même date, c'est-à-dire le 25, dans le calendrier latin par le Martyrologe romain.

Mesori (Août).

Jour du mois copte.	latin.	
1	6	Ste Anne, mère de la Vierge Mère de Dieu, et commencement du jeûne de la Mère de Dieu.
7	12	S. Pierre, apôtre, c'est-à-dire fête de sa profession de foi et de la primauté qui lui fut attribuée.
13	18	Transfiguration de Notre-Seigneur Jésus-Christ.
16	21	Assomption du corps de la Mère de Dieu dans le ciel. *Fête chômée.*
28	2 septembre	Les SS. Patriarches Abraham, Isaac et Jacob.

Jours épagomènes ou Petit mois.

3	7	S. Raphaël, archange.

Telles sont les fêtes que leur rite et leurs cérémonies rangent dans la classe des solennités, nommées les unes *Pinis-ti* et les autres *Pikudsi.*

En outre un grand nombre de jours sont attribués à des fêtes de saints qui, n'appartenant pas à ce rite solennel, correspondent à nos mémoires de rite simple.

La série entière aussi bien des fêtes majeures ou mineures que des mémoires simples est donnée dans les pages suivantes, qui contiennent le calendrier complet de l'Église Copte.

FASTES SACRÉS DE L'ÉGLISE COPTE D'ALEXANDRIE

Tout (Septembre).

1. Commencement de l'année égyptienne. — Job recouvre la santé à l'aide d'une lotion d'eau (1). — Martyre de S. Barthélemy, apôtre. — Dormition de S. Abilius, patriarche d'Alexandrie.
2. Décollation de S. Jean-Baptiste. — Martyre du soldat Dace.
3. Martyre de S. Léonce et de ses compagnons sous Maximien. — Mémoire du S. Concile tenu à Alexandrie, la deuxième année du pontificat de notre S. P. Denys, patriarche d'Alexandrie, pour condamner certains Arabes qui niaient l'immortalité de l'âme.

(1) Au sujet de cette mémoire, cf. *Zeitschrift f. k. Theol.*, 1880, p. 115.

4. Martyre de S. Philippe, préfet d'Égypte et père de Ste Eugénie, vierge.
5. Dormition de Ste Sophie l'Égyptienne, qui est appelée la Perle de la Nouvelle Rome, parce que ses reliques ont été transportées à Constantinople.
6. Mémoire de S. Euloge, patriarche d'Alexandrie. — Martyre de S. Anthime, évêque de Nicomédie, sous Maximien. — Dormition du prophète Isaïe.
7. Martyre des SS. Agathon, Pierre, Ammon, Ammonius, Jean, et de leur mère Rébecca. — Dormition de S. Sévérien, évêque de Gabala, à qui Jean Chrysostome confia son église, lorsqu'il fut envoyé en exil.
8. Martyre du prêtre Domitius. — Mémoire de Moïse, le premier des prophètes. — Martyre du prophète Zacharie, fils du prêtre Barachias.
9. Martyre de Psuras, évêque de Matzila et de ses compagnons, les évêques Hésychius, Hellanicus et Théodore.
10. Nativité de Notre-Dame, la B. Vierge Marie. — Mémoire de l'Image de la mère de Dieu, peinte par Luc l'évangéliste. — Martyre de Ste Matrone.
11. Martyre de Basilide, père de rois. — Martyre de Panéphyse, vierge, et de Théodora d'Alexandrie.
12. Mémoire des évêques Pélee, Nil et Élias, martyrs. — Mémoire de Judith, qui fut l'honneur du peuple d'Israël. — Mémoire du S. concile d'Éphèse que Cyrille d'Alexandrie présida au nom de Célestin de Rome.
13. Mémoire de Basile le Grand (1).
14. Martyre de S. Mamas. — Dormition d'Agathon le Stylite. — Mémoire du septième concile œcuménique contre les iconoclastes, dans lequel le moine Thomas représentait l'Église d'Alexandrie.
15. Invention du corps de S. Étienne, protomartyr. — Martyre de la vierge Iraïde dans la ville d'Antinoopolis.
16. Fête de la dédicace du temple de la Résurrection construit par Ste Hélène. — Mémoire de Tobie le Juste.
17. Exaltation de la glorieuse Croix de N.-S. Jésus-Christ. — Mémoire de la B. Théognoste, Romaine, qui prêcha dans l'Inde.
18. Deuxième jour de l'Exaltation. — Mémoire de S. Porphyre, martyr. — Mémoire de S. Nicétas, martyrisé sous Julien.

(1) « Mémoire du grand miracle opéré par S. Basile, évêque de Césarée de Cappadoce, lorsqu'il guérit un jeune homme, épris de la fille de son maître et possédé par l'esprit mauvais. » (Assémani, sous la même date.)

19. Troisième jour de l'Exaltation. — Mémoire de S. Grégoire, évêque des Arméniens.
20. Mémoire de Ste Euphrosyne, vierge. — Martyre de S. Quiriace. — Mémoire du prêtre Jérôme.
21. Mémoire de Tibère, l'un des 72 disciples. — Martyre de Cyprien et de Justine.
22. Martyre de Jules d'Akfahs, qui a écrit les Actes des martyrs. — Martyre de S. Kothilès et d'Exua sa sœur, sous Sapor.
23. Mémoire de Ste Thècle, vierge. — Martyre de Rufin et d'André, sous Julien.
24. Mémoire de S. Quadratus, l'un des 72 disciples. — Dormition de S. Grégoire, moine sous la direction de Pacôme.
25. Dormition du prophète Jonas. — Mémoire de S. Paphnuce, évêque et confesseur de la foi sous Dioclétien.
26. Conception de Jean-Baptiste, précurseur du Seigneur.
27. Martyre de S. Eustache, de son épouse Théopista et de ses fils Agapius et Théopiste.
28. Martyre d'Abadir, de sa sœur et de leurs 3.685 compagnons.
29. Martyre des vierges Ripsima et Gaïana et de leurs sept compagnes.
30. Mémoire de Jean et de Jacques, fils de Zébédée. — Mémoire de la délivrance de notre Père Athanase, patriarche d'Alexandrie (1).

Paopi (Octobre).

1. Martyre de Ste Anastasie, romaine, sous Dèce. — Mémoire de Susanne, vierge, et de Marthe, sœur de Lazare.
2. Mémoire de S. Chariton. — Mémoire de S. Grégoire de Nysse.
3. Fête de S. Grégoire, évêque des Arméniens. — Mémoire de Ste Théodora, fille de l'empereur Arcadius.
4. Mémoire d'Ananias, évêque de Damas, qui baptisa l'apôtre Paul. — Martyre de S. Bacchus, compagnon de S. Serge, sous Maximien. — En Éthiopie, mémoire des rois éthiopiens Abréha et Atzbéha, qui furent convertis à la foi chrétienne par la prédication de Frumence.
5. Dormition de S. Paul, évêque de Constantinople.

(1) « Mémoire du grand miracle opéré par N.-S. Jésus-Christ, lorsque S. Athanase, patriarche d'Alexandrie, ayant été, par ordre de Constance, fils de Constantin le Grand, défenseur de l'arianisme, mis (à Constantinople) seul, sans pain et sans eau, sur une barque en mauvais état et conduit en pleine mer, pour qu'il périt, il le fit naviguer pendant trois jours, sans qu'il lui arrivât malheur, et le rétablit sur son siège que l'impie George, dévoué aux ariens, avait envahi. » (Assémani, sous la même date.)

6. Dormition d'Anne, mère du prophète Samuel. — Mémoire de S. Denys, l'Aréopagite (1). — En Éthiopie, mémoire de S. Pantaléon, l'un des neuf saints romains qui, après Frumence, propagèrent la foi chrétienne en Éthiopie.
7. Mémoire de Justine et de Cyprien. — Martyre de S. Cyriaque et d'Anne sa mère.
8. Martyre des SS. Caïus, Faustus, Eusèbe, Chérémon, Lucius, et de leurs compagnons, sous le tyran Valérien. — Martyre de S. Métran et de ses compagnons, sous Dèce.
9. Dormition de S. Libère, évêque de Rome, défenseur de la foi. — Mémoire de S. Étienne, frère de Basilide. — En Éthiopie, mémoire de la prédication de l'apôtre S. Thomas dans l'Inde.
10. Martyre de Serge, compagnon de Bacchus.
11. Dormition de S. Eumène, patriarche d'Alexandrie.
12. Martyre de S. Matthieu, apôtre et évangéliste.
13. Martyre de Ste Pélagie, vierge romaine. — Martyre de Ptolémachus et de ses frères.
14. Dormition de Philippe, qui baptisa l'eunuque. — En Éthiopie, mémoire de S. Michel, surnommé Aragaw, l'un des neuf saints.
15. Martyre d'Artémius, général en Égypte, sous Julien.
16. Martyre de S. Pantaléon de Nicomédie. — Mémoire d'Apollon, de Pierre et de Macrobe, ermites.
17. Martyre de S. Philéas, évêque, à Alexandrie. — Nativité d'Anne, mère du prophète Samuel.
18 Mémoire de S. Héraclas, patriarche d'Alexandrie. — Martyre de Romanus.
19. Martyre de S. Théophile et de son épouse sous Dioclétien. — Mémoire du concile d'Antioche, qui fut tenu contre Paul de Samosate (2).
20. Dormition de Jean le Petit (le Raccourci).
21. Mémoire des bienfaits accordés par le Seigneur par l'intermédiaire de la Vierge Mère de Dieu, mémoire qui est faite ordinairement chaque mois. — Dormition du prophète Joël. — Translation des reliques de Lazare, que le Christ a ressuscité d'entre les morts.

(1) Denys l'Aréopagite ne figurait pas dans les fastes anciens de l'Église d'Alexandrie. Voy. à ce propos la *Zeitschr. für Kath. Theol.*, 1896, pp. 395-396.

(2) « D'après le Synaxaire, ce concile aurait été réuni dans l'église d'Antioche, sous Denys, patriarche de Rome et un autre Denys, patriarche d'Alexandrie, pendant le règne de Valère, 45 ans avant le concile de Nicée, pour condamner Paul de Samosate, qui affirmait que le Christ n'est qu'un homme et qu'il n'y a en Dieu qu'une seule personne. » (Assémani, sous la même date.)

22. Mémoire de S. Luc, évangéliste, l'un des 72 disciples.
23. Fête de tous les saints et de toutes les saintes de Dieu. — Martyre de S. Denys, évêque de Corinthe, sous Dioclétien.
24. Mémoire de S. Hilarion de Gaza, anachorète. — Martyre des SS. Longin, Paul et Irène.
25. Dormition des SS. Abibus et Apollonius, ermites.
26. Martyre de S. Timon, l'un des 72 disciples.
27. Martyre de Ste Eutrope et de ses compagnons sous Dèce.
28. Martyre des SS. Mercure et Marcien, disciples de S. Paul, évêque de Constantinople.
29. Martyre de S. Démétrius, sous Maximien.
30. Dormition de S. Abraham, anachorète sous la direction de Pacôme. — Martyre en Égypte de S. Jules et de ses compagnons, sous Dèce.

Hator (Novembre).

1. Mémoire de S. Cléophas, l'un des 72 disciples. — Martyre des SS. Maxime, Diomède, Victor et Philippe.
2. Dormition du prêtre S. Pierre, docteur de l'école d'Alexandrie.
3. Mémoire de S. Achillas, patriarche d'Alexandrie. — Dormition de S. Cyriaque. — Martyre de S. Athanase et Ste Irène. — Mémoire du S. Concile des 630 Pères tenu à Chalcédoine.
4. Martyre des SS. évêques Jean et Jacques, sous Sapor. — Martyre des SS. Épimaque et Gordien, sous Maximien. — Martyre de S. Thomas, évêque de Damas.
5. Martyre de Timothée (ailleurs de Domitius). — Ostension du chef du centurion Longin (1). — Translation du corps de S. Théodore à Šutp.
6. Fuite de la Très Sainte Famille de Mehsa à Koskua, dans l'Égypte supérieure. — Dormition de S. Félix, évêque de Rome.
7. Fête de S. George d'Alexandrie. — Martyre de S. Nohr (2), sous Dioclétien. — Mémoire de Zénobius et de Zénobie.
8. Fête des quatre Animaux Incorporels, qui sont appelés également les chevaux chérubiques.

(1) Au sujet de cette fête voy. la *Zeitschrift f. Kath. Theol.*, 1880, p. 116.

(2) Assémani l'appelle *Nahraua*, nom qui a la même valeur que *Lucius* ou *Lucidus*. C'est ce même saint qui est inscrit à la date du 22 juillet dans d'autres calendriers, ainsi que nous l'avons indiqué aux pages 432 et 478 du vol. I. D'après le Synaxaire, il fut transporté par l'archange Michel d'Alexandrie à Antioche, auprès de Dioclétien et là, après avoir fait une magnifique profession de foi, il obtint la palme du martyre, ayant été exposé aux lions, puis soumis à divers tourments et enfin décapité.

9. Mémoire de Denys d'Alexandrie. — Mémoire du concile des 318 Pères de Nicée.
10. Martyre des 50 religieuses vierges et de leur supérieure Sophie, sous Julien. — Mémoire de S. Fauste d'Alexandrie. — Mémoire du concile tenu à Rome sous Victor contre les quartodécimans (1).
11. Dormition de Ste Anne, mère de Notre-Dame, Mère de Dieu. — Martyre des SS. Archélaüs, Elisée, Mennas et d'Uranie, mère de ce dernier.
12. Fête de l'archange Michel, chef de la milice céleste. — Martyre de Ste Cécile, vierge romaine.
13. Dormition de S. Timothée, évêque d'Antinoopolis et confesseur de la foi sous Dioclétien.
14. Dormition de S. Martin, évêque de Thrace (2) et confesseur de la foi sous les empereurs ariens.
15. Martyre de S. Ménas le Fidèle. — Mémoire de Jean l'Aumônier, patriarche d'Alexandrie.
16. Mémoire de Daniel, abbé et contemporain de S. Antoine le Grand. — Martyre de Juste, sous le préfet Maxime. — Dédicace de l'église de S. Onuphre hors de Memphis.
17. Translation des reliques de S. Jean Chrysostome.
18. Martyre de S. Philippe, l'un des 12 apôtres. — Martyre de Junie et de Thrasie, fille de l'empereur Adrien.
19. Mémoire de S. Barthélemy, apôtre. — Martyre de Ste Patritia et de Damalius, son fils. — Dédicace de l'église de S. Serge.
20. Dormition de S. Aniane, patriarche d'Alexandrie. — Mémoire du grand martyr Théodore de Šutp.
21. Dormition de S. Grégoire le Thaumaturge. — Martyre des SS. Alphée, Zacchée, Romanus et Jean. — Martyre d'Isaac, de Thomas et de Victor de la ville d'Ašmunin.
22. Martyre de Côme et de Damien ainsi que des frères Anthime, Léonce, Euprépius, de leur mère Théodora et de leurs 292 compagnons.
23. Dormition du centurion Corneille. — Mémoire de Ste Marine, vierge et martyre.

(1) Suivant le Synaxaire, ce concile fut tenu par *quatorze évêques et de nombreux prêtres*, à l'occasion d'une lettre que Démétrius, douzième patriarche d'Alexandrie, avait adressée au pape S. Victor au sujet des épactes, du jeûne du carême et de la célébration de la fête de Pâques. Il y fut décidé qu'aucun cycle pascal, autre que celui de Démétrius, ne devait être admis dans l'Église catholique. Il faut rapprocher ceci du texte tiré du *Liber Pontificalis*, concernant S. Victor, que j'ai donné plus haut, p. 281.

(2) Ailleurs : de Tours.

24. Fête des 24 vieillards qui siègent autour du trône de Dieu et qui s'appellent Séraphins.
25. Martyre de S. Mercure, romain, sous Dèce.
26. Martyre des SS. Valérien et Tiburce. — Mémoire de S. Grégoire de Nysse. — En Éthiopie, mémoire de S. Aréthas et des martyrs de Nagrana.
27. Mémoire du grand martyr Victor, fils du prince Romain. — Martyre de S. Jacques.
28. Martyre de S. Sérapion, évêque de Nicium et de ses 4800 compagnons, sous Dioclétien. — En Éthiopie, mémoire de S. Licanus, l'un des Neuf Saints.
29 Martyre de S. Pierre, patriarche d'Alexandrie.
30. Martyre de Ste Catherine d'Alexandrie, vierge.

Koiakh (Décembre).

1. Martyre de S. Clément, évêque de Rome. — Dédicace de l'église de Côme et de Damien.
2. Mémoire de S. Macaire, martyr. — Mémoire d'Horus, abbé. — Mémoire de Sidrach, de Misach et d'Abdénago.
3. Entrée de la Vierge Mère de Dieu dans le temple.
4. Martyre de S. André, apôtre.
5. Mémoire de la vierge Ste Eugénie, fille du prince Philippe, chef militaire en l'Égypte. — Mémoire du prophète Nahum.
6. Martyre de Victor, évêque, et d'Anatolius, prêtre.
7. Dormition de S. Héraclas, patriarche d'Alexandrie.
8. Martyre des S^tes^ Barbe et Julienne.
9. Martyre de S. Sabas. — Dormition de Pimin, abbé, qui fut martyr sans répandre son sang.
10. Dormition de S. Nicolas, évêque de Myra. — Martyre de S. Thalassius.
11. Mémoire du grand martyr Claude.
12. Martyre d'Anicet et de Photin. — Mémoire de l'abbé Hatrius, syénite et de Jean, confesseur.
13. L'Immaculée Conception de la Vierge Mère de Dieu.
14. Martyre d'abba Horus. — Martyre de S. Behnam et de Sara, sa sœur.
15. Martyre de Ste Ammonaria, vierge d'Alexandrie. — Dormition de S. Grégoire, évêque des Arméniens. — Mémoire de S. Luc, stylite de Perse.
16. Martyre de Zacharie et de Cassius, de la ville de Panopolis. — Dormition de Gédéon, général d'Israël.

17. Translation des reliques de Luc le Stylite. — Mémoire de S. Palémon, abbé et maître de S. Pacôme.
18. Mémoire de S. Héraclius, martyr. — Translation des reliques de Tite, disciple de S. Paul. — En Éthiopie, mémoire de S. Frumence, apôtre des Éthiopiens, qui est appelé abba Salama.
19. Dormition de S. Jean, évêque de Burlos, en Égypte.
20. Dormition du prophète Aggée. — Martyre du soldat Agathon, sous Dèce.
21. Mémoire d'Esther, reine des Perses. — Mémoire de S. Barnabé, l'un des 72 disciples.
22. Mémoire de l'archange Gabriel, porteur de joyeuses nouvelles. Martyre de Pacôme et de Talosam (1), sa sœur. — Martyre d'Anastase, évêque, dans la ville d'Antioche.
23. Mémoire de S. Archélaüs, évêque de Mésopotamie. — Dormition du roi David.
24. Martyre de S. Ignace, évêque d'Antioche. — Martyre de Philogonius, évêque d'Antioche. — En Éthiopie, mémoire de Técla-Haimanoth, fondateur de la vie monastique.
25. Martyre de S. Chérémon, évêque de Nilopolis, et de ses compagnons, sous Dèce. — Mémoire des Macchabées, martyrs.
26. Martyre de la vierge Anastasie. — Mémoire de Pésée et de Pierre, martyrs.
27. Martyre des SS. Psatis et Callinique, évêques de Thèbes, sous Dioclétien.
28. Vigile de la Nativité de N.-S. Jésus-Christ. — Mémoire des 174 martyrs de Latopolis.
29. Nativité de N. S. Jésus-Christ.
30. Deuxième jour de la Nativité. — Mémoire des rois de Saba. — Mémoire du prophète David. — Mémoire de Jacques, évêque de Jérusalem.

Tobi (Janvier).

1. Mémoire de S. Étienne, archidiacre et protomartyr — Martyre d'Ischyrion, d'Esculape et de leurs 8.140 compagnons dans la ville de Panopolis. — Mémoire de S. Léonce, Syrien, sous Maximien.
2. Martyre de S. Théonas, patriarche d'Alexandrie. — Mémoire d'Abel le juste.

(1) C'est-à-dire « Petite offrande ». Quelques auteurs l'appellent indistinctement Talosam et Maria.

3. Martyre des Enfants Innocents. — Mémoire du prophète Isaïe.
4. Fête de Jean, apôtre et évangéliste.
5. Martyre de S. Eusignius, âgé de 110 ans, sous Julien.
6. Circoncision de N.-S. Jésus-Christ. — Mémoire de S. Marcien, patriarche d'Alexandrie. — Transport au ciel du prophète Élie.
7. Dormition de notre S. P. Silvestre, évêque de Rome. — Mémoire du prophète Malachie.
8. Mémoire de Ste Euphrasie, vierge.
9. Mémoire de S. Isidore, évêque du nome nitriote et confesseur.
10. Vigile de l'Épiphanie du Seigneur notre Sauveur. — Mémoire de Ste Synclética.
11. Épiphanie du Seigneur : le Baptême. — Martyre du Perse Anatole.
12. Martyre de S. Théodore l'Oriental.
13. Troisième jour de l'Épiphanie : le premier miracle du Christ aux noces de Cana, en Galilée.
14. Dormition de Maxime, frère de Domitius. — Dormition du Romain Archélides.
15. Mémoire de S. Cyriaque et de Ste Julitte. — Dormition du prophète Abdias. — Martyre de S. Théophile d'Antioche.
16. Martyre de S. Philothée d'Antioche. — Martyre de Palladius.
17. Mémoire des princes Maxime et Domitius, moines de S. Macaire.
18. Dormition de Jacques, évêque de Nisibe. — Mémoire de Marie et de Marthe, sœurs de Lazare.
19. Mémoire de S. Mélas, évêque et martyr. — Invention des reliques des frères abba Horus et Psuras, martyrs. — Dédicace de l'église des martyrs de Latopolis.
20. Mémoire de S. Prochorus, l'un des 72 disciples, évêque de Nicomédie. — Martyre de S. Behnan.
21. Martyre d'Agnès, vierge romaine. — Consécration de la première église placée sous le vocable de la Vierge Mère de Dieu.
22. Fête de S. Antoine le Grand, astre du désert.
23. Martyre de S. Timothée, disciple de S. Paul.
24. Martyre de Ste Mercuria, d'Alexandrie.
25. Martyre du Romain S. Sébastien et de l'Alexandrin Asclas.
26. Dormition de Ste Anastasie, d'Alexandrie. — Martyre des 49 vieillards du désert.

27. Mémoire de S. Grégoire le Théologien, évêque de Nazianze. — Martyre de S. Sérapion. — Translation du corps de l'apôtre S. Timothée. — Mémoire d'Hénoch le juste.
28. Mémoire de Ste Apolline, vierge d'Alexandrie, sous Dèce. — Martyre de S. Clément, évêque d'Ancyre.
29. Dormition de Ste Xéna, Romaine. — Martyre des enfants Modeste et Ammonius. — Mémoire de S. Cyriaque, d'Alexandrie.
30. Martyre des trois vierges Foi, Espérance et Charité. et de Sophie, leur mère.

Emšir (Février).

1. Mémoire de S. Julien, martyr, et de ses 5.000 compagnons. — Mémoire du deuxième concile œcuménique des 150 Pères, tenu à Constantinople. — Dédicace de l'église de S. Pierre d'Alexandrie.
2. Mémoire de S. Paul, le premier ermite.
3. Dormition de S. Jules, évêque de Rome.
4. Martyre de S. Agabus, l'un des 72 disciples. — Le Jeûne du Christ.
5. Dormition de S. Agrippinus, patriarche d'Alexandrie. — Dortion de S. Apollonius.
6. Mémoire de S. Hippolyte, évêque de Port Romain. — Martyre des trois vierges Théodora, Théopista et Théodosia et de leur mère Anastasie, sous Dioclétien.
7. Martyre d'Étienne en Égypte. — Martyr du moine Cyrus et du soldat Jean.
8. Entrée du Christ dans le temple et purification de la vierge Marie. — Mémoire du vieillard Siméon et de la prophétesse Anne.
9. Mémoire de Protérius, patriarche d'Alexandrie. — Martyre de S. Paul le Syrien.
10. Martyre de S. Jacques, apôtre, fils d'Alphée. — Dormition d'Isidore de Péluse. — Martyre de S. Philon, évêque, sous Sapor. — Mémoire d'Esdras, qui publia les saintes Écritures.
11. Martyre de Juste, fils de l'empereur Numérien.
12. Martyre de S. Fabien, évêque de Rome.
13. Mémoire de S. Isidore de Péluse. — Mémoire de S. Serge d'Atrib, de son père Théodore, de sa mère Marie, et de ses innombrables compagnons.

14. Martyre de Victor et d'Eusèbe en Égypte. — Mémoire du prophète Zacharie. — Dédicace de l'église des 40 martyrs de Sébaste.
15. Mémoire de S. Primus, patriarche d'Alexandrie. — Mémoire de S. Paphnuce, moine.
16. Dormition du prophète Moïse et d'Élisabeth, mère de Jean-Baptiste. — Mémoire de Jonas, ermite.
17. Martyre de S. Mennas, dans la ville de Panopolis.
18. Mémoire de S. Mélèce, évêque d'Antioche.
19. Dormition de S. Pierre, second patriarche d'Alexandrie, contemporain du pape Damase.
20. Martyre des SS. Basile, Théodose et Timothée dans la ville d'Alexandrie. — Martyre du joueur de cithare Philémon.
21. Martyre de S. Onésime, disciple de S. Paul.
22. Martyre de S. Isidore d'Alexandrie, sous Dèce. — Mémoire de Maronius (1), évêque, sous le règne de Théodose.
23. Martyre de S. Eusèbe, conseiller, fils de Basilide.
24. Martyre d'Agapit, évêque, sous Dioclétien. — Mémoire de S. Timothée de Gaza, martyr. — Martyre de S. Mathias dans la ville de Chypre.
25. Martyre des SS. Arsène et Philémon et de Ste Lucie, vierge, disciples de l'apôtre Paul. — Mémoire du diacre Jonas, martyrisé à Rome et de Mennas, martyrisé à Chypre.
26. Martyre de S. Sabin de Jérusalem. — Martyre de Sadoch et de ses 128 compagnons, sous Sapor. — Dormition du prophète Osée.
27. Dormition de S. Eustathe, patriarche d'Antioche.
28. Martyre de S. Théodore, Romain.
29. Martyre de S. Polycarpe, évêque de Smyrne.
30. Mémoire de S. Paul le Simple. — Invention du chef de Jean-Baptiste.

Phamenoth (Mars).

1. Mémoire de S. Grégoire, évêque de Rome. — Martyre de Narcisse, évêque de Jérusalem. — Martyre de Mercurial, évêque. — Martyre d'Alexandre, Romain, sous Maximien.
2. Martyre de S. Macrobe, évêque de Nicium, en Égypte.
3. Martyre de Ste Euphrasie, vierge. — Martyre de S. Porphonius, de Tanis, en Égypte.

(1) En arabe Maruna, c'est-à-dire Maruthas, comme on en a la preuve dans Assémani, *Act. mart. or. et occ.*, préface générale, part. I, p. 60.

4. Martyre du prince Hésychius.
5. Mémoire d'Eudoxie, de Jérusalem.
6. Dormition de S. Théodot, évêque d'Ancyre, sous Dioclétien.
7. Martyre des SS. Philémon et Flavius dans la ville de Latopolis.
8. Martyre de S. Mathias, apôtre. — Mémoire de S. Julien, patriarche d'Alexandrie.
9. Martyre de S. Arien, préfet de Latopolis. — Martyre d'Urbain et de ses 40 compagnons.
10. Invention de la précieuse Croix de N.-S. Jésus-Christ.
11. Dormition de S. Sérapion, evêque de Thmuis, confesseur de la foi.
12. Mémoire de S. Théodore, évêque, et d'Irénée, diacre, dans la province de la Pentapole. — Mémoire de Joseph, fils de Jacob.
13. Les quarante Martyrs de Sébaste.
14. Dormition de Denys, patriarche d'Alexandrie.
15. Martyre de Sénuthius de Behnas, sous Dioclétien. — Martyre des SS. Eugène, Anodorius et Elpidius, évêques du diocèse de Jérusalem.
16. Mémoire de Juste, patriarche d'Alexandrie.
17. Martyre de S. Eusèbe, évêque, et de Théodora, vierge. — En Éthiopie, mémoire d'abba Garima, l'un des Neuf Saints.
18. Martyre de S. Isidore, compagnon de Cinnas, évêque en Égypte.
19. Dormition d'Aristobule, l'un des 72 disciples.
20. Mémoire d'Alexandre l'Égyptien, d'Agapius de Gaza, de Nicolas du Pont, de Denys de Tripoli, martyrs sous Dioclétien.
21. Martyre de Théodore et de Timothée.
22. Martyre de Cyrille, évêque de Jérusalem.
23. Martyre de Didyme sous Dioclétien. — Dormition du prophète Daniel.
24. Martyre de S. Léonides, sous Sévère.
25. Dormition d'Onésiphore, l'un des 72 disciples.
26. Mémoire de Praxéa, vierge romaine. — Martyre de S. Eutychius, diacre d'Alexandrie, et de ses compagnons.
27. Dormition de Macaire le Grand, abbé de Scété.
28. Mémoire d'Ambroise, évêque de Milan. — Dormition de l'empereur Constantin.
29. Annonciation de la Vierge Mère de Dieu. — Martyre de S. Eugène.
30. Mémoire de Gabriel, archange. — Mémoire de Samson, juge d'Israël. — Translation de Jacques qui fut coupé en mor-

ceaux. — Martyre des SS. Sixte, évêque de Rome, et Laurent, son diacre.

Pharemuthi (Avril).

1. Mémoire de Silvain, disciple de S. Macaire. — Mémoire d'Aaron, frère de Moïse.
2. Mémoire de S. Léon le Grand, évêque de Rome, colonne de la foi. — Martyre de Christophore, disciple de S. Mathias.
3. Mémoire de S. Abilius, patriarche d'Alexandrie. — Dormition de Jean, évêque de Jérusalem.
4. Martyre des SS. Victor, Dace, Irénée et de leurs compagnons, sous Dèce.
5. Martyre du philosophe S. Justin. — Dormition du prophète Ézéchiel.
6. Dormition de Marie l'Égyptienne. — Mémoire d'Adam et d'Ève.
7. Dormition de Joachim, père de la Vierge Mère de Dieu. — Mémoire d'Agape et de Théodora.
8. Martyre des S^tes^ Suzanne, Agape et Irène, vierges, de Thessalonique. — Mémoire des 150 martyrs mis à mort sous Sapor.
9. Martyre des 6.000 Égyptiens mis à mort dans l'Augustamnica sous Dioclétien.
10. Dormition du moine Isaac, disciple de S. Apollonius le Grand.
11. Dormition de Théodora d'Alexandrie. — Mémoire de Jean, évêque de Gaza.
12. Martyre de S. Alexandre, évêque de Jérusalem, sous Dèce. — Mémoire d'Antoine, évêque de Thmuis.
13. Mémoire de Denyse, la diaconesse. — Martyre de Josué et de Joseph, ermites, disciples de S. Milius, martyr (1).
14. Dormition de S. Maxime, patriarche d'Alexandrie.
15. Mémoire de S. Agapius, l'un des 72 disciples. — Martyre d'Alexandra, épouse de Dioclétien.
16. Martyre de S. Antipas, disciple de S. Jean l'Évangéliste.
17. Martyre de S. Jacques, fils de Zébédée.
18. Martyre de S. Eusèbe, esclave de Susennius.
19. Martyre de Siméon l'Arménien, évêque des Perses, et de ses 150 compagnons. — Martyre de Ste Sabine, vierge romaine.
20. Martyre de Panuphe de Dendérah.
21. Dormition de Hiérothée d'Athènes, évêque et disciple de S. Paul.
22. Dormition de S. Alexandre, patriarche d'Alexandrie.
23. Martyre de S. George le Grand.

(1) Voy. les *Acta* donnés dans Assémani, *loc. cit.*

24. Martyre de S. Cinna, compagnon de S. Isidore, dont la mémoire se fait le 18 Phamenoth. — Martyre de Flava Domitilla, vierge romaine.
25. Martyre de Sara d'Antioche et de ses deux fils. — Mémoire de S. Paphnuce, ermite, de S. Théodore et des 100 martyrs, mis à mort dans la Perside. — Martyre de Ste Stéphanie.
26. Martyre de S. Hermas. — Martyre de S. Susennius, sous Dioclétien.
27. Martyre de S. Victor le Romain.
28. Dormition de S. Aristion, l'un des 72 disciples.
29. Dormition d'Acace, évêque de Jérusalem.
30. Martyre de S. Marc l'Évangéliste, premier patriarche du siège d'Alexandrie.

Pašons (Mai).

1. Martyre des SS. Nérée et Achillée.
2. Dormition de Théodore, disciple de S. Pacôme. — Dormition de Job le juste.
3. Dormition de Jason, l'un des 72 disciples. — Martyre d'une foule catholique dans l'église de S. Théonas sous les Ariens.
4. Martyre du prêtre S. Potamon dans la Thébaïde, sous Dioclétien. — Mémoire de l'abbé Pésée.
5. Dormition du prophète Jérémie, dans la ville de Tanis. — Mémoire de Jacques, apôtre, fils de Zébédée.
6. Dormition de S. Macaire, prêtre d'Alexandrie. — Martyre d'Isaac de Difra.
7. Mémoire d'Athanase l'apostolique, patriarche d'Alexandrie.
8. Martyr de Jean dans la province d'Atrib. — Martyre de 885 fidèles dans la ville de Thmuis, sous Dioclétien.
9. Dormition de Ste Hélène, mère de l'empereur Constantin.
10. Mémoire des trois enfants Ananias, Azarias et Misaël. — Martyre de Ste Basilia, vierge, sous Gallien. — Martyre de Ste Plautilla, disciple de l'apôtre Pierre.
11. Martyre de Ste Théoclia, épouse de Juste. — Mémoire de Pancrace et de Denys, Romains, sous Dioclétien.
12. Dormition de S. Jean Chrysostome.
13. Dormition de S. Arsène, abbé.
14. Dormition de S. Pacôme, le père de la communauté spirituelle.
15. Martyre de S. Siméon le Zélé, dit Nathanaël. — Mémoire des 400 martyrs de Dendérah, sous Dioclétien.
16. Martyre de S. Potamion, évêque et confesseur de la foi. — Mé-

moire de la prédication de Jean l'Évangéliste dans les villes de l'Asie. — Mémoire de Sirach l'Ecclésiastique.

17. Dormition de S. Épiphane, évêque de Chypre.
18. Martyre de S. Pudens, sénateur, et de Pudentienne, vierge.
19. Martyre de S. Isidore d'Antioche, sous Dioclétien.
20. Dormition de S. Ammonius, ermite. — En Éthiopie, mémoire du roi S. Caleb, autrement dit Elesbaa, vengeur de S. Aréthas et des martyrs de Nagrana.
21. Mémoire de S. Martyrien. — Martyre de S. Pamphile, prêtre de Césarée,
22. Dormition de S. Andronic, l'un des 72 disciples.
23. Martyre de S. Julien et d'Alexandria, sa mère.
24. Mémoire de la Très Sainte Famille et de son arrivée en Égypte. — Dormition du prophète Habacuc.
25. Mémoire de Salomé, qui fut la compagne de la Vierge, Mère de Dieu, pendant son séjour en Égypte. — Martyre de Coluthe, dans la ville de Latopolis.
26. Martyre de S. Thomas, apôtre.
27. Seconde dormition de Lazare.
28. Translation de S. Épiphane dans l'île de Chypre. — Mémoire de Ste Agathe, vierge.
29. Dormition de S. Siméon, le Stylite.
30. Dormition de Phorus (1), l'un des 72 disciples.

Paoni (Juin).

1. Dormition de S. Crispus, l'un des 72 disciples.
2. Martyre de S. Hilaire. — Invention de Jean-Baptiste et du prophète Élisée.
3. Dormition de Marthe, la pénitente égyptienne.
4. Martyre d'Ammonius et de Sophie.
5. Dormition de S. Jacques, confesseur de la foi sous Constance.
6. Martyre de S. Théodore, moine alexandrin, sous les ariens.
7. Martyre du soldat Ischyrion, sous Dioclétien.
8. Mémoire de Ste Euphémie. — Mémoire de la dédicace de l'Église de la Vierge à Héliopolis et de la source miraculeuse (2).

(1) Ailleurs : Carpus.

(2) Le Synaxaire mentionne la *Dédicace de l'église de la Vierge Mère de Dieu à Matarieh, hors des murs du Caire*, lieu où se voit une fontaine d'eau douce que la Sainte Vierge, sur le point de revenir d'Égypte en Judée avec son fils et son époux, aurait miraculeusement fait jaillir.

9. Martyre de Lucien et de ses compagnons, sous Aurélien. — Mémoire du prophète Samuel.
10. Mémoire de la liberté accordée à l'univers entier par Constantin. — Mémoire de Sophie et de ses trois filles.
11. Martyre du prince S. Claude, sous Dioclétien. — Dédicace de l'église du Sauveur à Alexandrie.
12. Mémoire de S. Michel, archange. — Mémoire de S. Juste, patriarche d'Alexandrie.
13. Martyre de Ste Lucie, vierge romaine. — Martyre d'Hippocrate, de Jean, de Ptolémée et de Philippe.
14. Martyre de Ste Potamioena et de ses compagnons, sous Sévère.
15. Dédicace de l'église de S. Mennas, dans la Maréotide.
16. Dormition de S. Onuphre, anachorète.
17. Mémoire de Susanne, vierge romaine, martyrisée sous Dioclétien.
18. Martyre de S. Irénée, évêque de Lyon.
19. Martyre de Gallicanus, personnage consulaire, sous Julien. — Martyre de Pesée, d'Anub et de leurs compagnons, sous Arien, préfet de Latopolis.
20. Martyre de S. Basilide, d'Alexandrie.
21. Dormition de S. Cerdon, patriarche d'Alexandrie. — Dédicace de l'église de la Vierge, Mère de Dieu, dans la ville d'Atrib. — Construction de l'église de la Vierge, Mère de Dieu, dans la ville de Césarée de Philippe.
22. Dormition des SS. Côme et Damien, de leur mère et de leurs frères.
23. Dormition d'abba Nub, prêtre et confesseur de la foi sous Dioclétien.
24. Dormition de Moïse l'Éthiopien et de ses sept frères.
25. Martyre de S. Jude, l'un des 72 disciples.
26. Mémoire de Procla, épouse de Pilate (1). — Mémoire de Josué et de l'arrêt du soleil. — Mémoire de la dédicace de l'église de S. Gabriel, archange.
27. Dormition d'Ananias, évêque de Damas, qui baptisa Paul.
28. Dormition de S. Pantène, docteur de l'école d'Alexandrie.

(1) Dans leurs fastes sacrés les Éthiopiens, font mémoire également du mari et de l'épouse; de *Pilate*, parce qu'il s'est lavé les mains pour montrer que le Christ était innocent; de *Procla*, parce qu'elle a exhorté son mari à ne pas condamner Notre-Seigneur. Les Grecs honorent dans leurs Ménées, à la date du 27 octobre, *sainte Procla, épouse de Pilate*. Elle est inconnue chez les Latins. Voyez Ludolf, à cette date.

29. Martyre d'abba Horus, de Pesée et de leur mère Théodora.
30. Nativité de Jean-Baptiste.

Epip (Juillet).

1. Martyre de Ste Fébronie et de Ste Saturnine.
2. Martyre de Thaddée, apôtre.
3. Dormition de Cyrille, patriarche d'Alexandrie.
4. Dormition de S. Célestin, évêque de Rome. — Mémoire du prophète Sophonie.
5. Martyre de Pierre et de Paul, chefs des apôtres.
6. Martyre d'Elymas Paul, l'un des 72 disciples. — Martyre de Ste Théodosie.
7. Martyre de S. Lin, évêque de Rome, successeur du chef des Apôtres.
8. Dormition de S. Pésée, homme parfait. — Martyre des frères Abirom et Atom. — Dormition du moine Cyrus, frère de l'empereur Théodose. — Martyre de Pimin.
9. Martyre de Siméon Cléophas, évêque de Jérusalem. — Dormition de Claudien, patriarche à Alexandrie.
10. Martyre de S. Théodore, évêque de la Pentapole, sous Dioclétien. — Martyre de S. Théodore, évêque de Corinthe, et de ses compagnons.
11. Martyre de Jean et de Siméon à Alexandrie.
12. Martyre de S. Horus de Latopolis. — Mémoire du moine Isaïe.
13. Martyre de S. Apamon.
14. Dormition de S. Ephrem, de Syrie. — Martyre de Procope.
15. Martyre du petit enfant Cyr et de Julitte, sa mère.
16. Dormition de S. Jean, de Rome (le Calybite).
17. Martyre de Ste Euphémie, sous Dioclétien.
18. Martyre de S. Jacques, évêque de Jérusalem.
19. Mémoire des martyrs de Latopolis.
20. Fête du prince S. Théodore.
21. Dormition de Susennius, esclave de Théodose.
22. Martyre de S. Macaire, fils du prince Basilide, sous Dioclétien.
23. Dormition du centurion Longin.
24. Martyre de Ste Marine, vierge.
25. Dormition de Técla, l'apostolique. — Martyre d'Isaac, d'Épimaque, d'Hilaria, de Técla et de Mogia. — Dédicace de l'église de S. Mercure.
26. Dormition de S. Joseph, époux de la Vierge Marie.

27. Dormition de Timothée frère de Pierre II, patriarche d'Alexandrie.
28. Dormition de Marie-Madeleine. — Translation de Thaddée, apôtre. — Martyre d'Apamon dans la Maréotide.
29. Martyre d'Ammonius et de Théophile. — Martyre de Versénuphe et de ses compagnons.
30. Martyre de Ste Suzanne, vierge romaine, sous Dioclétien. — Martyre des SS. Mercure et Ephrem dans la ville de Panopolis.

Mesori (Août).

1. Dormition de Ste Anne, mère de la Vierge Mère de Dieu. — Mémoire de Joseph d'Arimathie et de Nicodème. — Martyre du prince Apollon, fils de Juste.
2. Martyre de Ste Athanasie, veuve, et de Praxéa, vierge.
3. Dormition de Siméon Stylite le jeune.
4. Dormition du prophète Ézéchias. — Martyre de Julie, compagne de Praxéa.
5. Dormition de Jean, préfet militaire, confesseur de la foi sous Julien.
6. Martyre de S. Zénon, soldat d'Alexandrie. — Mémoire de Marie-Madeleine.
7. Primauté de l'apôtre S. Pierre. — Mémoire de la grande prêtrise d'Aaron.
8. Martyre des Macchabées.
9. Martyre du soldat Varus, sous Maximien.
10. Mémoire de Mercure, ascète.
11. Martyre de Ptolémée de Ménuf-la-Haute.
12. Le Règne de l'empereur Constantin (1). — Martyre de Ste Christine, vierge.
13. Transfiguration du Seigneur.
14. Mémoire du miracle grâce auquel un grand nombre de Juifs crurent au Christ, à Alexandrie (2). — Martyre de S. Basilique.

(1) Proprement : *La mémoire du commencement du règne de Constantin après la défaite du tyran Maxence.* Il est dit dans le Synaxaire que Constantin le Grand fut baptisé, dans la onzième année de son règne, par S. Silvestre, pape de Rome.

(2) D'après le Synaxaire, *ce grand miracle* eut lieu sous Théophile, patriarche d'Alexandrie, oncle de saint Cyrille. Un apostat ayant frappé à l'aide d'un roseau, dans une synagogue juive, une croix de bois, il s'échappa de celle-ci du sang et de l'eau.

15. Dormition de Ste Marine, vierge et religieuse.
16. Assomption de la B. Vierge.
17. Martyre de Jacques et de ses compagnons Jean et Abraham.
18. Dormition de S. Alexandre, évêque de Constantinople.
19. Translation de S. Macaire abbé. — Martyre de S. Adrien et d'Anatolie.
20. Les Sept Enfants Dormants.
21. Dormition d'Irène, fille du prince Lucien.
22. Martyre de Damien d'Antioche. — Dormition du prophète Michée.
23. Mémoire d'Augustin, évêque d'Hippone. — Mémoire des martyrs de la foi catholique, mis à mort à Alexandrie sous les ariens.
24. Dormition de S. Thomas, évêque de Marhèse, confesseur de la foi sous Dioclétien (1).
25. Dormition de S. Bessarion, disciple d'Antoine le Grand.
26. Martyre de S. Moyse et de Sara sa sœur. — Mémoire du soldat Agapius, martyr, et de Técla, religieuse, sous l'impie Julien.
27. Martyre de S. Panamon et de sa sœur Ste Eudoxie.
28. Mémoire de nos pères Abraham, Isaac et Jacob.
29. Martyre de S. Athanase, évêque de Tarse. — Translation de Jean le Petit.
30. Dormition du prophète Malachie.

Épagomènes ou Petit mois.

1. Martyre d'Eutychius, disciple des apôtres. — Incarcération de Jean-Baptiste. — Martyre de Pésée, frère d'Horus.
2. Dormition de S. Tite, disciple de l'apôtre Paul.
3. Mémoire de l'archange Raphaël, qui guérit les maladies. — Mémoire de Sérapion.
4. Mémoire de Libère, évêque de Rome. — Mémoire des sept frères qui habitaient dans une caverne.
5. Mémoire de S. Pimin, anachorète. — Dormition du prophète Amos.

(1) Dans Maï, vol. cité, p. 120, il est appelé *évêque de Germanicia, l'un des Pères du saint Concile de Nicée.*

FÊTES MOBILES

QUI SONT ORDINAIREMENT MENTIONNÉES DANS LA TABLE DU TEMPS PASCAL.

Samedi de Lazare avant le dimanche des Rameaux.

Dimanche des Rameaux.

Ve Férie : La Cène du Seigneur, la Nouvelle Alliance.

Dimanche de la Résurrection.

IIe férie : Deuxième jour de la Résurrection.

IIIe férie : Troisième jour de la Résurrection.

Samedi : Septième jour de la Résurrection (1).

Dimanche de l'apôtre S. Thomas.

Ve férie : Le 40e jour de la Résurrection. Ascension de N.-S. Jésus-Christ.

Dimanche de la Pentecôte. Aux deuxièmes vêpres on fait la Mémoire des défunts.

IIe férie après la Pentecôte : Commencement du jeûne des apôtres dans l'Égypte supérieure.

Ve férie : La Fête-Dieu.

(1) Il n'y a pas d'octave chez les Coptes, mais à sa place ils célèbrent le septième jour qui suit une fête.

MÉLANGES

II

LES RELATIONS DE L'ÉGLISE ET DE L'ÉTAT

DANS LE BAS-EMPIRE

D'APRÈS UN OUVRAGE RÉCENT (1)

M. Schlumberger vient de faire paraître un luxueux volume qu'il intitule *l'Épopée byzantine* et qui est en réalité un fragment, non des moins importants, mais non des plus connus de l'histoire de Byzance. Les premiers chapitres racontent le règne si court et cependant si brillant de Jean Tsimiscès, l'amant de Théophano, l'assassin et le successeur de Nicéphore Phocas; les combats épiques de ce héros couronné contre les Russes de Sviatoslav et le rebelle Bardas Phocas; ses fameuses campagnes d'Asie contre les Arabes de Bagdad et les troupes des Fatimites du Kaire; le mariage de la seconde Théophano avec Otton II d'Allemagne. Le reste du volume est consacré au long règne commun des fils de Romain II et de Théophano, Basile, le tueur de Bulgares, autrement dit le Bulgaroctone, et Constantin VIII, devenus seuls maîtres à Byzance à la suite de la mort imprévue de leur tuteur Tsimiscès; « ces quatorze années, violemment tourmentées, infiniment tragiques, qui, du 10 janvier 976 au printemps de 989, virent d'abord, sous l'âpre régence de l'eunuque Basile, la terrible, l'interminable rébellion de Bardas Skléros en Asie; la désastreuse campagne de l'empereur Otton II contre les Sarrasins de Sicile; la lutte des armées grecques en Syrie contre les Égyptiens, puis, après la chute de l'eunuque détesté, les premières péripéties de la guerre de quarante années contre les Bulgares et leur tsar Samuel, le fils de Schischman; la grande déroute des impériaux au défilé de la Porte Trajane;

(1) *L'Épopée byzantine*, par Gustave Schlumberger, membre de l'Institut ; 1 vol. in-4° de VI-800 pp., avec de nombreuses illustrations. Paris, Hachette, 1896.

la seconde révolte de Bardas Phocas; la détresse de l'empire, sauvé de ce grand péril par les Russes; la courte rupture avec ceux-ci, rupture signalée par la prise de Cherson et terminée par le traité formel d'alliance qui mit une Porphyrogénète dans la couche du sauvage grand-prince de Kiev et amena la conversion au christianisme de Vladimir et de tout son peuple (1). »

C'est un grand service que M. Schlumberger rend à la science en éclairant de son mieux la partie la plus obscure du moyen âge byzantin; il a suppléé à l'absence de sources autorisées en dépouillant des centaines de chroniques où il a glané péniblement les informations dont il a fait ensuite la synthèse pour le plus grand profit de ceux qui n'ont ni le temps ni la patience nécessaires pour entreprendre de semblables recherches.

Il nous a paru que dans la quantité d'événements relatés dans cette histoire, il ne serait pas sans intérêt d'extraire ce qui a rapport aux relations de l'Église et de l'État à Constantinople pendant cette période. Cinq patriarches se succédèrent au cours de la seconde moitié du dixième siècle sur le siège pontifical de Byzance. En 929 fut nommé Théophylacte, fils de l'ex-empereur Romain Lecapène; c'était un enfant de seize ans, livré aux jeux de son âge, que la suprême dignité n'assagit guère; passionné pour les courses du cirque, il périt, en 956, victime d'une chute de cheval. Son successeur fut l'eunuque Polyeucte, personnage d'une grande vertu et d'une incontestable intégrité; c'est avec lui qu'eut à traiter Jean Tsimiscès, après l'assassinat de Nicéphore Phocas.

« Il s'agissait de décider le patriarche à donner au nouveau souverain la consécration officielle, c'est-à-dire de procéder à son couronnement régulier dans la Grande Église. Ainsi qu'il en était en Occident depuis longtemps déjà, de même en Orient la croyance populaire exigeait qu'un changement de règne ne prît le caractère de la légalité qu'après avoir été solennellement consacré par l'Église. Il était donc naturel que Jean songeât à se rendre avant tout à Sainte-Sophie pour y être reconnu par le patriarche et couronné sur l'ambon. La proclamation hâtive, pendant la nuit tragique du 10 décembre 969, dans le Chrysotriclinion, n'était qu'un acte provisoire, et Jean, mieux que

(1) Introd., pp. II-III.

personne, savait que tant qu'il n'aurait pas été, sous les voûtes du temple auguste de la divine Sagesse, couronné des mains du patriarche et créé par lui l' « isapostole », l'égal des apôtres, son règne ne pourrait être considéré que comme la pire des usurpations. Or ce chef de l'Église, cet arbitre tout-puissant, seul accrédité pour consacrer véritablement l'avènement du prince dont il deviendrait le premier sujet, était le moine Polyeucte, ce prêtre vénérable, de si grande vertu, mais de si rigide, de si intraitable orthodoxie, qui, peu d'années avant, avait, par son intransigeance, créé de si grandes difficultés à Nicéphore Phocas, lors de son mariage et de son couronnement. Jean allait aussi avoir à compter avec les exigences du vieux prélat.

« Nous ne savons rien de ce que fut Polyeucte durant les heures terribles qui virent les scènes affreuses du palais de Boucoléon et durant les jours qui suivirent. Il se trouvait au terme extrême de la vie, accablé sous le poids des ans; probablement ses forces physiques étaient bien diminuées. Cependant, cette fois encore, son attitude fut plus que jamais noble, courageuse en même temps que fort habile. Il sut admirablement concilier le bien de l'État avec celui de l'Église. L'ensemble de ses actes prouve que, tout en acceptant le nouveau souverain, en s'inclinant devant le fait accompli, il avait vu avec horreur le crime de la nuit du 10 décembre et en avait détesté les motifs honteux. Comme toujours confesseur intrépide, il n'eut pas un instant d'hésitation, et quand Jean, peu de jours après le meurtre de Nicéphore, lui eut fait connaître son désir d'être couronné à Sainte-Sophie, il lui refusa nettement l'entrée du temple parce qu'il était souillé du sang du basileus défunt. Il déclara sans ambages que l'assassinat ayant été trop criant, il fallait de toute nécessité une expiation éclatante.

« Je ne puis, lui dit-il, recevoir dans le sein de l'Église celui « dont les mains sont souillées d'un sang illustre. Avant tout, il « faut faire pénitence, te laver de l'accusation capitale qui pèse « sur toi. La voix publique affirme ta participation dans le meurtre « de Nicéphore, il nous faut des coupables. Si tu veux entrer dans « le Lieu Saint, là où seulement je puis te consacrer, disculpe-« toi, d'abord, à supposer que tu réussisses; dénonce sans hésita-« tion les assassins, quels qu'ils soient ». Il termina cette apos-

trophe par une phrase qui dépassait en hardiesse toutes les précédentes : « Avant tout, chasse du Sacré Palais la femme adul-
« tère et criminelle qui a tout conçu, tout préparé, tout dirigé,
« qui est certainement la coupable principale. »

« On le voit, ce que le patriarche exigeait de Jean Tsimiscès était quelque chose de considérable, de presque inouï. Mais aussi Jean n'ignorait pas que la volonté du vieillard demeurerait inflexible et il comprenait fort bien que le saint homme, toujours si étroitement attaché à la lettre de la vérité, lui faisait une concession très grande déjà, puisque, n'ignorant pas qu'il avait été, après l'impératrice Théophano, l'âme seconde du complot, il consentait presque à lui laisser la porte ouverte pour faire tomber sur d'autres acteurs du drame le poids de la vindicte publique.

« Certes, Polyeucte n'avait point dû se résigner facilement à fermer ainsi les yeux, mais le vieux patriarche n'était pas sans comprendre qu'il fallait de toute nécessité transiger avec un si puissant personnage, que c'était beaucoup d'obtenir ce semblant d'amende honorable.

« Tout cela n'était cependant que pure satisfaction d'ordre moral; Polyeucte n'en resta pas là de ses exigences. En chef habile autant que prévoyant de l'Église orthodoxe, passionnément épris de ses privilèges et de sa grandeur, il profita avec une habileté extrême de la situation pour arracher à Jean Tsimiscès des concessions bien autrement importantes, d'un intérêt tout autrement pratique; sentant bien que, pour sortir de ce mauvais pas, pour détourner définitivement de sur lui cette interdiction du couronnement dont la seule menace le jetait dans un si grand émoi, Jean irait aux dernières limites de la condescendance, le vieux prélat, mit une grave et capitale condition de plus à la réconciliation du nouveau basileus avec l'Église. Celle-ci n'avait jamais accepté, mais seulement subi par force, cette novelle du précédent autocrator par laquelle interdiction avait été faite aux évêques de prendre une décision quelconque en matière ecclésiastique, de procéder à quelque nomination ou promotion que ce fût, sans avoir préalablement provoqué et obtenu le consentement de la couronne.

« Jamais le haut clergé ne s'était soumis franchement à ce qu'il considérait comme un abominable abus de pouvoir, et

cette mise en tutelle de l'Église par l'État avait été pour beaucoup dans l'impopularité croissante dont Nicéphore était devenu l'objet de la part du corps ecclésiastique dans les derniers temps de son règne. Constamment, en particulier, Polyeucte avait déclaré ce fatal décret illégal, attentatoire à des libertés séculaires. Donc il demanda nettement que, pour racheter son crime, Jean déclarât nulles et non avenues, non seulement cette novelle qui attribuait toutes les affaires ecclésiastiques à sa couronne, mais aussi toutes celles de même ordre que Nicéphore avait édictées contre les empiétements ecclésiastiques, il exigea que ces pièces fussent renvoyées au Saint Synode pour y être purement et simplement abrogées. De même, le patriarche stipulait que tous les prélats déposés pour avoir refusé d'accepter ces décrets seraient rappelés et réintégrés avec toutes les réparations et tous les honneurs.

« Enfin, pour le rachat du sang du juste Nicéphore, il réclama du basileus un dernier sacrifice : l'abandon de toute sa fortune particulière, mobilière et immobilière; une moitié pour les pauvres de la banlieue de la capitale, l'autre pour la reconstruction et l'agrandissement d'un des principaux hospices de Constinople.

« Jean Tsimiscès, pressé d'aplanir ces grosses difficultés, accueillit avec bonne grâce cette longue suite d'exigences. Avec une mansuétude peut-être plus apparente que réelle, il accorda d'emblée tout ce que demandait le patriarche.

« En ce qui concerne le meurtre de Nicéphore, quelques comparses, le taxiarque Balantis et Jean Atsypotheodoros furent arrêtés et mis à mort après de cruels supplices; Jean ne craignit pas de se parjurer en affirmant sous serment qu'il n'avait pas porté la main sur son prédécesseur. Puis, mettant le comble à sa tranquille audace, il sacrifia Théophano, sa complice, ayant de suite compris l'impossibilité de faire accepter par le peuple son union avec la femme criminelle : l'impératrice, enfermée d'abord au couvent de Proti, aux îles du Princes, ne parut bientôt pas assez loin du foyer habituel de ses intrigues; elle fut reléguée dans le monastère de Damis, dans l'extrême Asie; elle y resta jusqu'à la mort de son complice.

« Enfin Jean, voulant accorder une dernière satisfaction au patriarche, se fit apporter les exemplaires originaux des novelles

tant exécrées et les déchira, dit-on, de ses propres mains. Il remit du même coup en vigueur toutes les anciennes libertés de l'Église; dès lors, ainsi qu'il en avait été dans le passé, il ne put être procédé à aucune nomination d'évêque sans la participation du patriarche. Conformément aussi au vœu de Polyeucte, les prélats réfractaires bannis sous Nicéphore furent réintégrés avec pompe sur leurs anciens sièges. De même, une autre novelle qui interdisait de construire et même de restaurer les maisons religieuses fut abrogée. La victoire si habilement amenée par Polyeucte était aussi complète que possible; du coup l'Église reconquérait les privilèges séculaires dont elle avait été un moment dépouillée et qu'elle ne devait perdre définitivement que beaucoup plus tard (1). »

Polyeucte poursuivit les avantages obtenus de l'Empereur; il contribua à faire élire au siège d'Antioche un vénérable ermite, Théodore de Colonée, auquel son austérité incroyable avait valu une véritable célébrité; c'est le 8 janvier 970 qu'il consacra le nouveau chef de l'Église de Syrie; vingt jours après, le vieux pontife constantinopolitain expirait, après treize ans d'épiscopat, laissant à son innombrable clergé la mémoire de ses vertus et l'orgueil de la revanche éclatante remportée sur le pouvoir civil. L'Église grecque l'a inscrit au catalogue des Saints et fête sa mémoire le 5e jour de février.

« Jean, pour régner, avait dû s'humilier devant le patriarche. Bien décidé à se garer à l'avenir contre de pareilles éventualités, préoccupé en même temps de ne pas laisser vacant le trône du chef de l'Église, désireux surtout d'y installer au plus vite un homme qui fût sa créature et pourtant aussi le digne successeur de Polyeucte, il convoqua à cet effet, dès le lendemain de la mort de celui-ci, le Saint Synode avec tous les évêques présents dans la capitale et aussi les sénateurs.

« Le basileus commença par faire à l'assemblée l'éloge du candidat qu'il avait choisi, candidat qu'il connaissait depuis longtemps. Voici le curieux discours que Léon Diacre place à cette occasion dans sa bouche « : Le Tout-Puissant, créateur des cieux et de la terre, a, à mon avis, constitué ici-bas ces deux plus grands puissances terrestres, l'autorité ecclésias-

(1) *L'Épopée byzantine*, pp. 14-19.

tique et l'autorité impériale, la première pour qu'elle dirige les âmes, la seconde pour qu'elle gouverne les corps, et qu'ainsi, par leur commune action à toutes deux, le bien-être universel soit maintenu. Puisque donc celui qui dirigeait l'Église a payé son tribut à la fragile nature, il appartient à celui qui a des yeux de feu, et devant lequel rien n'est caché, de remplacer le patriarche défunt par un nouveau qui soit supérieur à tous et le plus en état de remplir ce poste suprême. Moi donc qui, pour l'avoir mis à une longue épreuve, en connais un absolument digne de cette haute charge, je l'élève aujourd'hui à la dignité de patriarche, afin que désormais les vertus extraordinaires de cet homme, auquel le Tout-Puissant a conféré en plus le don de prophétie, ne demeurent plus séquestrées dans un coin obscur de l'univers. Effectivement une foule d'événements qui m'ont été d'avance prophétisés par lui se sont réalisés à point nommé. » Quand il eut ainsi favorablement préparé son auditoire, Jean fit introduire à l'improviste son candidat devant les Pères assemblés. Grande dut être leur surprise, car celui qui venait d'apparaître portait l'étrange et sauvage costume des moines du désert. L'homme que Jean destinait à succéder à Polyeucte était, comme le patriarche d'Antioche, un simple solitaire, l'ascète Basile, surnommé le Scamandrien, ermite du Mont Olympe en Bithynie. Il faisait depuis de longs jours l'édification des fidèles par ses farouches vertus érémitiques. L'empereur, poursuit le chroniqueur, annonça à l'assemblée qu'il choisisait cet homme pour être patriarche, puis il lui ordonna d'aller s'installer au « patriarcheion », le palais du chef de l'Église constantinopolitaine.

« Le discours de Jean aux évêques nous fait toucher du doigt la modification profonde qui s'était produite dans les relations et les situations respectives de l'Église et de l'État, modifications que les concessions arrachées par Polyeucte au pouvoir civil venaient de consacrer d'une si éclatante façon. Depuis le temps déjà si lointain de Constantin et de Justinien, l'empereur, à la fois grand prêtre et basileus, avait constamment réuni jusqu'ici en sa seule personne les deux plus grands pouvoirs de l'État. Pontife et roi, il se trouvait par sa grandeur placé au-dessus de toute loi humaine. Quelle différence aujourd'hui ! On en croit à peine ses yeux quand on lit le langage tenu par Jean Tsi-

miscès, le successeur des basileis, dans son propre palais, à ses évêques. L'Occident avec toutes les idées qui prévalent au Vatican semble avoir emigré dans la demeure des basileis. Un basileus grec s'écrie : « Dieu tout-puissant a créé sur terre *deux* « puissances jumelles, le patriarche et l'empereur ! »

« En tout cas, il résulte de tout ceci que, lors de l'accord conclu entre le palais et le patriarcat pour la restauration des libertés de l'Église, il dut être convenu ce qui suit : à la mort du patriarche, c'est au basileus qu'il appartiendra de lui trouver un successeur, mais l'empereur s'engage à ne nommer que le plus digne, et il donne pour garantie de cette promesse que les évêques présents à ce moment dans la capitale, ainsi que le Sénat, auront toujours le droit de déclarer que le candidat présenté par lui est en effet le plus digne. Certainement il fallait une raison bien puissante pour décider le basileus à réunir ainsi au palais le sénat et les évêques et à les faire juges des mérites de son candidat. La conduite qu'on vit plus tard Jean Tsimiscès tenir à l'égard de l'évêque d'Abydos fut une preuve nouvelle de la victoire insigne qu'avait remportée le vieux patriarche sur le pouvoir séculier. « Quel grand patriarche, s'écrie l'historien allemand Gfrörer, que ce Polyeucte que ses parents avaient fait eunuque ! Personne n'a travaillé plus fructueusement que lui à l'émancipation de l'Église orthodoxe », et Basile le Scamandrien se montra son digne successeur (1). »

Quinze jours après son élévation, le 13 février 870, le nouveau patriarche fut consacré à Sainte-Sophie. Lui aussi fut un chef d'Église très saint et très pieux. Le choix de Tsimiscès était de tous points excellent. « Basile, dit Léon Diacre, vivait tellement en ascète qu'il ne mangeait que juste de quoi ne pas mourir de faim, ne prenant jamais de viande, se nourrissant du suc des baies sauvages, ne buvant que de l'eau. Dès ses plus jeunes ans, il n'avait cessé de mener cette existence presque surhumaine de lutte contre ses penchants naturels. Hiver comme été il portait le même vêtement sordide, ne le quittant que lorsqu'il tombait en lambeaux. Jamais il ne dormait dans un lit, toujours sur la terre nue. On s'accordait à ne lui reconnaître pour autre défaut qu'un penchant excessif à surveiller la

(1) *L'Épopée byzantine*, pp. 32-36.

conduite des autres, à s'immiscer plus que de raison dans leurs affaires. C'était une nature curieuse et investigatrice. »

« Ces insinuations discrètes du chroniqueur nous permettent d'expliquer l'événement qui se produisit en 974 : accusé d'avoir annoncé à un personnage très en vue, qu'on croit le parakimomène Basile, qu'il deviendrait empereur, il fut dénoncé à Tsimiscès. On lui reprocha en outre de mal administrer l'Église et de transgresser les saints canons. Sommé de comparaître devant le tribunal impérial pour se disculper, il s'y refusa, soutenant que seul un concile œcuménique pouvait être saisi de son cas. Il déclara qu'il ne comparaîtrait et ne se défendrait que devant cette seule juridiction. Par ordre du basileus irrité, il fut déposé et exilé dans ce monastère du Scamandre en Troade, que lui-même avait fait construire dans le lieu où jadis il avait mené la vie d'ermite. Il fut remplacé par son ancien syncelle, Antoine le Studite, qui dès sa première jeunesse avait mené une existence d'ascète dans le célèbre monastère de Stoudion.

Les raisons données par les chroniqueurs pour expliquer la déposition de Basile trahissent quelque embarras, et M. Schlumberger s'est demandé si derrière ces prétextes il n'y avait pas quelque cause d'ordre supérieur, cause tellement grave que nul n'a osé même y faire allusion. D'où peut bien provenir cette gêne visible qui empêche le diacre Léon de parler franchement, et après lui Skylitzes, Cedrenus et Zonaras ? De ce fait tout simplement, insinue Gfrörer, qu'il n'ont pas osé nous révéler à quel point cette affaire se reliait aux difficultés avec Rome. Lorsque Jean Tsimiscès eut invité le patriarche à s'expliquer devant lui, celui-ci déclara qu'il ne reconnaîtrait jamais d'autre juridiction que celle du concile œcuménique ; or aucune assemblée de cette nature ne pouvait être convoquée sans l'assentiment et la collaboration du pape de Rome. Par cette réponse, Basile entendait donc très certainement placer sa cause sous la protection du vicaire de Jésus-Christ, et c'est précisément ce que Jean Tsimiscès, basileus d'Orient, ne voulait admettre à aucun prix.

Dès le début du dixième siècle, on s'aperçoit à divers indices très clairs que le siège patriarcal de Constantinople, et cela avec le plein assentiment du Palais sacré, non seulement entretenait

avec Rome des relations très suivies, mais même reconnaissait d'une manière effective la suzeraineté du Pape occidental. C'est ainsi, par exemple, que, faisant droit aux justes réclamations de Jean XI, l'empereur Romain Lecapène avait replacé sous l'autorité du siège de Rome l'Église dalmate. De même encore, sur la demande expresse de ce basileus, on avait vu le Pape faire sacrer patriarche le jeune et peu recommandable Théophylacte, fils de celui-ci. Bien qu'aucun témoignage autre que celui de Pitzipios ne vienne affirmer d'une manière précise que le successeur de Théophylacte, Polyeucte, ait, lui aussi, maintenu l'union avec Rome, le fait n'en est pas moins indubitable, puisque nous voyons son successeur à lui, Basile le Scamandrien, qui était dans les mêmes opinions que lui, qui agissait dans un sens identique, qui fut élu après lui surtout pour cette cause, n'hésita pas à proclamer qu'il reconnaissait le Pape de Rome pour son juge suprême, par l'entremise du concile universel, et pour son protecteur spirituel tout à la fois.

« D'autre part, il n'en est pas moins à peu près certain que, durant le cours du même pontificat de Polyeucte, la bonne entente entre les deux Églises avait dû être sinon rompue, du moins gravement compromise par les atteintes portées par Nicéphore Phocas aux libertés de celle d'Orient, et ce qui se passait à Rome donnait à ce prince une excuse au moins plausible pour son attitude en ces circonstances. C'est, en effet, à l'époque même du début de ce règne que l'Église d'Occident tombe sous la dépendance d'Otton Ier d'Allemagne et se voit dépouiller par ce prince d'un grand nombre de ses libertés. Quand nous voyons l'illustre fondateur de la maison capétienne en France, songer en l'an 990 à rompre avec Rome parce qu'il ne croyait plus pouvoir reconnaître le Pape comme chef de l'Église depuis que celui-ci s'était mis sous la main des princes de Saxe, de même nous pouvons croire que des motifs identiques avaient dû peser avec une force non moindre trente années auparavant sur les déterminations du basileus byzantin, puisque, bien qu'on admît encore à Constantinople que l'arrangement conclu sous Romain Lecapène entre les deux Églises pût être maintenu, on n'en vivait pas moins dans cette capitale dans l'inquiétude constante que l'empereur saxon ne vînt à mésuser du pouvoir qu'il s'était arrogé sur la papauté pour contraindre celle-ci à agir exclusivement en

sa faveur. Les Papes, en effet, ne jouissaient plus du moindre libre arbitre sous la main de fer des empereurs transalpins.

« Nicéphore n'a jamais fait mystère des motifs qui le firent ainsi incliner dans un sens hostile à la papauté; il en a fait l'aveu public et a constamment agi conformément à ses déclarations. C'est avec des soldats à lui, des soldats grecs, que le Lombard Adalbert lutta durant des années contre l'empereur Otton, et quand le parti dit tusculan, qui, au mois de décembre 965, avait renversé la créature de l'empereur, le pape Jean XIII, eut été à son tour chassé de Rome et d'Italie, Nicéphore accueillit les bannis à Constantinople.

« Nicéphore tira une première vengeance des Allemands en infligeant affronts sur affronts à Luitprand, évêque de Crémone, venu pour demander en mariage pour le jeune Otton la fille du basileus; si, revenant à d'autres sentiments, il consentit à donner au César la main de la jeune Théophano, ce fut, semble-t-il, pour déférer aux prières du patriarche Polyeucte, désireux de préparer un rapprochement avec Jean XIII et la cour romaine; ce fut même, peut-on supposer, pour donner satisfaction aux demandes que le Pape lui-même avait adressées en vue d'amener une pacification générale entre les princes chrétiens. On ne peut donc contester que l'attitude de Jean Tsimiscès fut jusqu'en 972, et même jusqu'en 974, au retour de sa longue campagne d'Asie, celle d'un excellent catholique. Recherchons donc quel put être l'événement considérable qui, dans cette année 974, eut assez d'importance pour pousser le basileus, jusque-là si correct en matière d'administration ecclésiastique, à prendre une détermination aussi imprévue.

« En juillet 974, alors que Jean Tsimiscès et son armée parcouraient les sables brûlants de la Mésopotamie, rêvant peut-être de marcher sur Bagdad, de graves événements se passaient à Rome : Boniface, dit Francon, noble Romain, cardinal diacre, était le chef du parti grec que les efforts de l'empereur Otton n'étaient pas arrivés à extirper; or, à cette époque le parti grec arrivait à renverser Benoît VI, le Pape imposé dix-huit mois avant par les Allemands; emprisonné, puis étranglé dans sa prison par Crescentius, duc de Rome, Benoît VI eut pour successeur Francon, qui prit le nom de Boniface VI. Mais, un mois après, le parti allemand s'étant ressaisi expulsait l'intrus de

Rome et d'Italie et le remplaçait par l'évêque de Sutri, qu'on appela Benoît VII.

« L'antipape Boniface, réfugié à Constantinople, fut excommunié et n'eut pas de peine à faire épouser sa querelle par l'empereur grec, pour le compte duquel il devait avoir travaillé contre l'empereur allemand.

« Jean Tsimiscès se laissa entraîner dans la lutte contre Rome; pour donner à une aussi grave entreprise une sorte de sanction légale, il voulut obtenir aussitôt l'appui du patriarche Basile, mais le vieux pontife répondit à ces ouvertures par un refus péremptoire. Il ne pouvait en être autrement, lui qui s'était toujours conduit en fils respectueux de l'Église, reconnaissant pour son Pape le Pape de Rome, non point parce que celui-ci était arrivé au pouvoir avec l'appui de tel ou tel parti, mais parce qu'il se trouvait assis sur le trône du prince des apôtres. Ce fut alors que Jean, exaspéré par le refus qui bouleversait tout son plan, résolu à déposer l'inébranlable patriarche, dut chercher pour cela quelque biais qui eût l'apparence du droit.

« Dans les rangs du clergé byzantin, comme partout ailleurs, il y eut à toute époque des courtisans disposés, empressés à satisfaire, lorsque cela pouvait leur être de quelque profit, les désirs du souverain, quel qu'il fût. Ces louches personnages eurent tôt fait de formuler toute une série de plaintes contre leur chef hiérarchique. Comme dans ces cas la vérité ne se dit jamais, les plaignants durent se garder d'expliquer qu'on en voulait au patriarche parce qu'il était résolu à maintenir l'union avec Rome malgré l'expulsion de Boniface. Ils aimèrent mieux soutenir que Basile ne se conduisait pas en fidèle sujet du basileus et qu'il avait porté atteinte aux droits du clergé. Cette remarque caractéristique de Léon diacre, que Basile surveillait avec trop de sévérité le genre de vie du clergé, signifie simplement que le patriarche avait eu la main quelque peu rude à l'endroit des prêtres du parti de la cour, et qu'il leur avait fait sentir à l'occasion un peu durement le poids de son bâton épiscopal. De même, le second grief articulé par le chroniqueur contre Basile, à savoir que le vieux prélat s'immisçait trop activement dans les affaires des autres, veut dire, semble-t-il, tout uniment qu'il aimait à tenir personnellement la main à ce que le basileus exécutât fidèlement les capitulations signées en 970

entre le pouvoir civil et le patriarche Polyeucte. Maintenant Basile payait pour sa courageuse attitude, et quand on sut qu'il ne prêtait aucune attention à l'invitation à lui faite d'avoir à se justifier devant le prince, que tout au contraire il en appelait au concile œcuménique et au Pape de Rome, Jean Tsimiscès n'hésita pas à le déposer aussitôt pour couper court à toute nouvelle manifestation d'indépendance de sa part.

« Toutefois, sur un point, et certes des plus importants, le basileus demeura fidèle à l'esprit de la convention de 970. Dans la personne du syncelle Antoine, ce fut bien le plus méritant qu'il éleva à la dignité suprême de l'Église en remplacement de l'ermite du Scamandre; et par ce choix il fit véritablement preuve d'un tempérament politique à la hauteur de la tâche qu'il s'était imposée.

« Par contre, ce n'était pas sans intention peut-être que son choix s'était porté sur un personnage fort avancé en âge, il estimait sans doute qu'un patriarche chargé d'années serait moins ardent à livrer des combats nouveaux pour les libertés de l'Église. En cela, du reste, il se trompait, car nous verrons quelle lutte énergique entreprendra Antoine le Studite, après la mort, il est vrai, de Tsimiscès.

« Après le bannissement de Basile, il est encore certain que le sacré Palais dut se refuser à reconnaître le pape Benoît VI, coupable à ses yeux d'avoir excommunié Boniface. Toutes relations entre les deux Églises furent à ce point interrompues que l'accord ne put être rétabli que dix ans plus tard, et encore ne fut-ce que par la violence, alors qu'après la mort de Benoît VII, en octobre 983, Boniface, demeuré constamment à l'affût d'une restauration, fut parvenu, avec l'appui moral et probablement matériel de Constantinople, à renverser Jean XIV, le successeur de son adversaire défunt, et à redevenir pape une seconde fois, pour peu de temps, il est vrai, puisqu'il ne parvint pas à se maintenir plus d'une année sur le trône romain.

« On le sait, les violences exercées par les Empereurs de la maison de Saxe pour arriver à placer sous leur dépendance le siège de saint Pierre eurent ce résultat immédiat que les basileis orientaux mirent de leur côté tout en œuvre pour faire nommer des Papes de leur parti. Il étaient tenus d'agir de la sorte parce que les chefs élus de leur Église nationale, réaccoutumés depuis

près d'un siècle, depuis Photius, à l'union avec le vicaire du Christ, ne voulaient à aucun prix y renoncer, aussi parce qu'eux-mêmes redoutaient l'influence prépondérante des empereurs saxons sur les affaires de Rome, sachant par expérience que cette influence leur serait systématiquement hostile.

Telle fut l'histoire du remplacement du patriarche Basile par le patriarche Antoine dans l'automne de 974 (1). »

Antoine était, comme son prédécesseur, une homme d'une haute vertu apostolique. Les souverains, les grands de la terre, charmés par sa piété, l'avaient comblé de biens de toutes sortes, dont il ne conservait rien sinon ce qui lui était nécessaire pour se vêtir, se dépouillant de tout pour les pauvres, leur distribuant le peu que lui rapportait sa charge de syncelle. Grande était sa science, tant des choses divines que des choses humaines. Son éloquence était pleine d'une exquise douceur. Tous ceux qui venaient le visiter, même les riches, les puissants, les orgueilleux, le quittaient plus pieux, plus pénétrés du néant des choses de ce monde, plus détachés d'elles. Il rendait foi et courage aux malheureux. Tous s'en allaient paisibles, résignés à ne plus céder au désespoir, mais bien à invoquer le secours du Dieu tout-puissant et à espérer de lui le salut. « C'était un homme vraiment angélique, une âme quasi divine, » dit en terminant le diacre Léon.

Au bout de six années, ce fut Antoine qui éprouva pour son compte l'inconstance des choses terrestres qu'il savait si bien prêcher aux autres ; il dut donner sa démission, et les motifs de sa retraite ne sont énoncés par les auteurs qu'en termes absolument énigmatiques. Gfrörer et après lui M. Schlumberger ont tenté de sonder ce mystère et voici à peu près leur explication.

« Tsimiscès était mort, empoisonné, croit-on, par le parakimomène Basile, et les deux jeunes fils de Romain, Basile et Constantin, restaient seuls sur le trône que Tsimiscès avait consenti à partager avec eux, comme l'avait fait avant lui Nicéphore Phocas. Cet usage de placer auprès des deux enfants un co-empereur semblait tellement entré dans les mœurs qu'on se demanda lequel des généraux en vue serait appelé à porter le sceptre : il y en avait deux dont le nom était mis en avant : Bardas Skléros et Bardas Phocas, le prétendant d'hier et le préten-

(1) *L'Épopée byzantine*, pp. 263-275.

dant de demain, et entre eux se dressait la puissante personnalité de l'eunuque Basile, le parakimomène. Il semble que, le crédit de l'eunuque l'ayant emporté, les amis des deux compétiteurs furent écartés; c'est dans cette débâcle qu'Antoine, partisan de Skléros, fut emporté. Mais quand le maire du palais Basile voulut consommer sa victoire et placer à la tête de l'Église une de ses créatures, il se heurta à l'opposition du clergé, dont les chefs, en vertu de l'accord conclu dix ans auparavant entre Jean et Polyeucte, avaient conquis le droit de dire le dernier mot dans ces questions capitales; ils refusèrent donc leur concours au parti de la cour, en repoussant successivement tous les candidats qu'on leur présentait, pendant qu'on en faisait de même avec tous ceux qu'ils déclaraient devoir leur être agréables (1). »

« Ce n'est qu'en août 984 que Nicolas Chrysobergios put être élu, après quatre ans et demi d'interrègne. Or, cette date coïncide avec celle du retour offensif de Boniface VII sur Rome. Après la mort d'Otton II, survenue en décembre 983, l'empire d'Occident tomba dans l'anarchie et les Grecs en profitèrent pour reprendre leurs positions perdues en Italie. Le pape Jean XIV fut emprisonné au château Saint-Ange par le parti anti-allemand; on l'y tua en août 984, et Boniface put croire son autorité définitivement assurée sur la chaire de Saint-Pierre. Mais comment se fait-il que les partis de Constantinople, la cour d'une part, et les évêques de l'autre, n'aient pu se mettre d'accord sur le choix d'un nouveau patriarche qu'après que le trône pontifical se trouva de nouveau occupé par un Pape dévoué au basileus? Il est à cette question une seule réponse plausible. Les chefs du clergé et du parti catholique dans l'empire d'Orient, ceux-là mêmes qui avaient jusque-là contrebalancé le pouvoir de la cour, durent dire à peu près ceci : « Que le basileus propose tel candidat qui lui plaira, nous sommes décidés à ne reconnaître pour patriarche que celui qui reconnaîtra la suprématie du Pape de Rome ». La cour, de son côté, qui jusque-là avait repoussé ces prétentions, cessa de leur opposer son veto du du moment que le Pape fut devenu une simple créature de l'empire de Constantinople et que le basileus put croire qu'il avait rétabli son entière autorité sur la papauté.

(1) *L'Épopée byzantine*, pp. 346-350.

« Depuis les temps déjà lointains de Théodore le Studite, tous ceux qui avaient combattu à Constantinople pour la liberté de l'Église orthodoxe avaient compris la nécessité de reconnaître la suprématie religieuse des successeurs de saint Pierre; c'était, pour ces pieux lutteurs, la seule arme à opposer à l'omnipotence civile des successeurs de Justinien. Qui donc admettra que dans ces circonstances si périlleuses pour l'Église, alors que de nouveaux plans redoutables s'élaboraient chaque jour contre ses libertés, les chefs du clergé oriental aient pu négliger à ce point cette ancre de salut? Nicolas Chrysobergios devait exercer le pouvoir suprême jusqu'en 996. Élevé au trône patriarcal par un accord accidentel et momentané de forces opposées, ses actes en durent être fort empêchés. Nous n'en connaissons absolument rien, sinon que ce fut lui qui présida à l'introduction officielle du christianisme dans la nation russe, sous le règle de Vladimir (1). »

C'est vraisemblablement sous ce pontife débile que les adversaires des libertés ecclésiastiques purent reconquérir du terrain; sur un point tout au moins les avantages obtenus par Polyeucte et victorieusement défendus par ses successeurs furent perdus; nous en avons la preuve, car il existe un décret de l'empereur Basile rétablissant l'Église dans ses droits. Ce document est la novelle du 4 avril 988, rendue au moment où l'Empire courait un des plus grands dangers qui se soient produits pendant son histoire. L'Asie était soulevée par le prétendant Bardas Phocas dont l'armée assiégeait Chrysopolis (Scutari), en face de Constantinople; en Europe, les Bulgares, vainqueurs à la porte Trajane, avaient envahi la Macédoine et arrivaient en vue de Salonique. L'empereur espéra, en révoquant un décret impie faire cesser les désastres qui ont fondu sur lui.

« Notre majesté provenant de Dieu, dit-il, a ouï affirmer par beaucoup de vénérables religieux qui ont fait leurs preuves de haute piété et de grande vertu, ainsi que par beaucoup de personnages vénérables, que les lois édictées par notre prédécesseur Kyr Nicéphore, au sujet des saints monastères et des fondations pieuses, ont été l'origine et la cause de tous les maux affreux dont l'Empire souffre actuellement, de la ruine et du

(1) *L'Épopée byzantine*, pp. 451-453.

trouble universels de toutes choses, et cela parce que ces lois étaient une offense et une injure non seulement pour ces très pieux monastères et ces établissements charitables, mais pour Dieu même. Or, notre expérience particulière nous a de même convaincu de la vérité de ces affirmations, car, à partir de l'époque où ces lois ont été mises en vigueur, nous n'avons plus jusqu'à ce jour éprouvé un moment de félicité. Bien au contraire, il n'est pas de calamité que nous n'ayons subie! C'est pourquoi par ce présent chrysobulle signé de notre main, nous proclamons à partir d'aujourd'hui les susdits règlements abrogés, et ordonnons qu'ils n'aient plus force de loi. Par contre, nous remettons en vigueur les ordonnances jadis justement et pieusement promulguées par notre grand-père Romain Lecapène, par ses prédécesseurs au sujet des mêmes saints monastères et des autres fondations pieuses. Et pour que nul ne mette en doute l'authenticité du présent décret, nous l'avons signé de notre main et signé de notre bulle d'or. »

« Il s'agissait de la loi défendant l'érection des nouveau monastères et la restauration des anciens. Cette loi de Nicéphore avait été abrogée par Jean Tsimiscès, mais dans les crises que l'Empire avait traversées, alors que Basile et Bardas Sckléros gouvernaient au nom des empereurs enfants, la disposition protectrice avait été abolie et ce fut un des premiers actes de Basile arrivé à l'âge d'homme de rendre aux religieux la protection que pour un moment ils avaient perdue (1). »

Cet acte inspiré par la piété sembla d'ailleurs changer les destinées de l'Empire : le prétendant Phocas, battu à Chrysopolis et à Abydos, ne tarda pas à périr; les Russes barbares, qui avaient longtemps fait l'effroi des Byzantins, devinrent leurs alliés, embrassèrent le christianisme, et ce fut Anne, sœur de Basile, qui en épousant Vladimir devint la Clotilde des pays slaves. Enfin les Bulgares eux-mêmes durent reculer, et Basile gagna dans ses luttes avec eux le surnom sanglant, mais glorieux, de tueur de Bulgares; il est connu dans l'histoire sous le nom de Basile le Bulgaroctone.

P. Pisani.

(1) *L'Épopée byzantine*, pp. 727, 728.

VIE DU MOINE

RABBAN YOUSSEF BOUSNAYA

ÉCRITE PAR SON DISCIPLE

JEAN BAR-KALDOUN

TRADUITE DU SYRIAQUE ET ANNOTÉE

PAR

J.-B. CHABOT

AVERTISSEMENT

L'ouvrage dont nous publions la traduction n'était connu jusqu'à ce jour que par une simple mention du *Catalogue des écrivains ecclésiastiques* de 'Ebed-jésus de Nisibe (Assemani, *Bibl. or.*, III, p. 265). C'est, comme on le verra, un tableau fort complet qui nous initie à tous les détails de la vie ascétique, telle qu'elle était pratiquée chez les Nestoriens au onzième siècle.

Un des chapitres les plus intéressants de l'œuvre de Bar-Kaldoun est certainement celui dans lequel il réunit en un corps de doctrine les enseignements de son maître, composant de la sorte un véritable traité d'ascétisme très remarquable pour le temps et le lieu dans lesquels il a été rédigé. Il montre plus clairement qu'aucun autre ouvrage du même genre, — à notre connaissance du moins, — l'idée que les moines orientaux se faisaient de la vie spi-

rituelle et en expose les principes avec plus de précision que les autres auteurs ascétiques de l'Orient. Ce chapitre est le huitième.

Nous croyons préférable de rejeter à la fin de notre traduction la Préface que, selon l'usage, nous devrions placer en tête de notre travail. Notre version devant être publiée en plusieurs fois, nous ne pouvions renvoyer le lecteur aux passages qu'il n'avait pas encore sous les yeux. Cette préface comprendra, outre des remarques sur la Vie de Joseph Bousnaya, une notice sur Jean Bar-Kaldoun, écrivain syriaque peu connu jusqu'à présent, et la description des manuscrits qui renferment son ouvrage.

Nous tenons à avertir le lecteur que nous nous sommes efforcé de donner une traduction fidèle et complète, sans rien retrancher ni rien ajouter, et en conservant autant que possible le tour de phrase et la couleur orientale de l'original. Cependant, en certains passages où l'auteur accumule les antithèses et se livre à des jeux de mots que notre langue ne pouvait reproduire, et particulièrement dans les introductions philosophiques et quelque peu métaphysiques qu'il place en tête de chaque chapitre, nous avons dû, pour plus de clarté, nous écarter, parfois, d'une traduction rigoureusement littérale qu'on serait en droit d'exiger dans un travail philologique, mais qui était inutile pour l'intelligence des idées de l'auteur, que nous croyons avoir toujours fidèlement rendues quant au sens sinon quant aux expressions.

Dr J.-B. Chabot.

Avec l'aide de Notre-Seigneur Jésus-Christ, nous commençons a écrire le récit des œuvres divines et admirables du thaumaturge Rabban Youssef, surnommé Bousnaya, du nom de Babousa son village, — rédigé dans un style simple par Jean de Kaldoun, son disciple. — Que Notre-Seigneur nous aide dans ses miséricordes.

INTRODUCTION

Un théologien versé dans la connaissance des mystères divins a défini, affirmé et établi dans son discours que quand le Seigneur veut une chose, toute la création concourt à son accomplissement, et quand le Seigneur ne veut pas une chose, toute la création concourt à l'empêcher. Si cela est vrai, — et cela est vrai, comme le Seigneur tout-puissant l'a défini par sa parole en disant (1) : « Sans moi personne ne peut rien faire », — il n'y a donc personne qui puisse aller à l'encontre, c'est-à-dire empêcher ce que veut le Seigneur, même en y mettant beaucoup d'habileté, ou faire ce qu'il ne veut pas, même en y appliquant tous ses soins.

Moi-même, misérable, j'ai éprouvé cela plusieurs fois, ô Rabban Elias, mon véritable ami, plein de vertus, façonné aux choses divines, et avancé dans les choses spirituelles, prêtre et moine fervent, ayant une intelligence expérimentée, qui jouis spirituellement et insatiablement des sublimes contemplations!

J'avais beaucoup agi et travaillé pour ne pas imposer à ma misérable personne le laborieux fardeau de cette affaire que tu demandes de moi. Il y a déjà longtemps, le bienheureux Rabban Isho', prêtre et moine diligent, surnommé le Nisibien, m'avait adressé de pressantes instances pour que j'entreprisse ce que tu me demandes d'accomplir par obéissance. Je n'avais point consenti, à sa demande, à m'imposer ce fardeau; non pas

(1) Cf. Johan., xv, 5.

par arrogance ou dans un esprit de désobéissance, à Dieu ne plaise! — mais à cause de la sublimité et de l'élévation du sujet, qui surpasse mes moyens, à moi misérable qui en suis tout à l'opposé, et aussi pour qu'une si belle histoire ne soit pas souillée, profanée et dénigrée par la vile parole d'un homme inculte et ignare comme moi.

Ce bienheureux, qui habite maintenant parmi les justes, me pressait ardemment, dans la ferveur de sa charité, de me mettre à cette œuvre. Mais considérant sa grandeur et sa gloire, je pensais que je n'avais les talents nécessaires pour ce travail artistique, ni par la nature ni par l'éducation; je songeais que je n'étais pas digne du don de la grâce qui a coutume d'accomplir de telles choses par le moyen des hommes purs. Je lui répondais en le suppliant [et en disant] : « Délivre-moi du fardeau de cette affaire importante qui ne me convient point. » Et le temps s'écoula sans que j'obéisse à sa demande pleine d'affection pour moi. Souvent, il m'adressait des reproches et me disait dans la liberté de son affection : « O serviteur négligent, disciple dont l'affection est corrompue, qui ignore ce qu'exige l'amour de son maître! n'as-tu pas honte de cette désobéissance et de cette rébellion? As-tu oublié la dette de l'éducation que tu dois à ce père béni? Car tu fais en sorte que le souvenir de la vie de ton maître, de ton père, de ton instituteur dans les choses divines, soit livré à l'oubli! » Et moi, à cause de mon insuffisance et de mon inhabileté, je ne me laissai pas persuader de la sorte, et je m'abstins jusqu'à présent de faire cela.

Mais toi, mon véritable ami, que j'honore, m'ayant entendu raconter souvent, quand nous étions réunis ensemble ou avec nos frères, les actions glorieuses de ce père spirituel que notre discours fera connaître s'il est possible, tu as insisté avec les bienheureux frères, en me disant : « Le bienheureux parmi les saints, dont la mémoire doit être conservée, Rabban Isho', avait néanmoins quelque consolation, bien que tu n'eusses pas consenti à la demande qu'il te faisait de mettre par écrit le récit de la vie de son maître; car bien des fois il s'était trouvé avec Rabban Youssef, il avait joui de sa conversation, et avait eu le plaisir de sa vue glorieuse; il connaissait parfaitement et sa grandeur et la sublimité de ses œuvres divines. Mais nous qui n'avons point été jugés dignes de le voir, quelle consolation aurons-

nous et comment connaîtrons-nous sa vie, sinon dans le tableau de ses louanges divines que tu nous peindras en quelque livre? Il est vrai, nous nous réjouissons maintenant de ce que tu nous racontes de vive voix; mais bientôt, avec le temps, cela sera oublié et le souvenir même en sera perdu pour ceux qui viendront après nous; de sorte que nous et ceux qui viendront après nous, serons privés de l'avantage de connaître les actions de ce Père. Il ne convient pas à des enfants de laisser ainsi tomber dans l'oubli le souvenir de leurs parents. »

Pour moi, ayant conscience que j'étais incapable de cette affaire, et que je n'étais point tel que les frères me supposaient, je ne me laissai pas convaincre par ces paroles. Mais le Seigneur qui fait tout ce qu'il veut, bien plus, que tout ce qu'il veut existe par cela seul qu'il le veut, ne permit pas que tu cessasses de me solliciter. Pour qu'il ne restât aucune excuse à ma résistance, tu me dis : « Nous ne te demandons point un discours élevé, mais de nous écrire dans un style simple, selon la naïveté de ta science, les actions illustres de ce Père spirituel. »

En voyant l'instance de tes demandes, je me suis rappelé ce que j'ai dit plus haut : que le Seigneur suscite ainsi des agents pour procurer l'accomplissement de ce qu'il veut amener à l'existence; j'ai éprouvé et parfaitement reconnu dans mon esprit que personne ne peut résister à la volonté de Dieu; en moi se sont élevés et m'ont frappé ces fouets et ces aiguillons irrésistibles que ceux-là seuls qui les ont expérimentés en eux-mêmes connaissent bien, et ils m'ont contraint d'accomplir cette œuvre conformément au dessein providentiel. J'ai aussi été encouragé par ce que tu m'as dit : « Nous connaissons ton insuffisance, ton ignorance des Écritures; mais parle-nous dans cette histoire sur le ton simple de la narration. » Je me laissai persuader et je résolus de me plonger dans cet océan insondable placé devant moi. Et si je n'en puis sortir en nageant habilement, je considère qu'il vaut mieux pour moi être blâmé des savants par ignorance, que de résister à la volonté de Dieu par la désobéissance. Cependant, les sages, familiers de Dieu, qui connaissent bien les secrets mystères de sa providence, ne jettent pas un blâme ou une accusation inconvenante sur celui par lequel Dieu veut faire accomplir une chose, alors même qu'il est à moitié idiot et insensé. Ils savent et comprennent que cela

ne dépend pas de la volonté d'un homme, mais que le Seigneur lui-même veut qu'il en soit ainsi, et que l'homme n'a point à lui demander pourquoi il accomplit des choses sublimes et glorieuses par les ignorants. Ils savent également qu'il est inconvenant, indécent et injuste pour une créature dont la science est limitée, de juger le Créateur qui agit selon les dispositions de sa sagesse et de dire : « Pourquoi cela? Pourquoi ainsi? Pourquoi pas comme cela? » Si les savants instruits dans les doctrines profanes, qui n'ont que la sagesse et la science des choses extérieures, en arrivent parfois à blâmer et à reprendre les intermédiaires ignorants et privés de l'autorité de la parole, c'est qu'ils ignorent les mystères de la Providence, que connaissent les premiers, ceux qui évitent le blâme.

Donc, la violence cachée de ces aiguillons dont j'ai parlé s'est fait sentir en moi et m'a entraîné de force, alors que je ne voulais pas, à mettre et consigner par écrit le récit des actions glorieuses de ce Père illustre parmi les saints, Rabban Youssef. Je ne ferai point attention au blâme inconsidéré qui me viendra des savants, mais j'obéirai en cela à la volonté de Dieu, et je l'accomplirai réellement avec l'aide du Christ qui me fortifie.

Je suis persuadé et je sais que trois desseins secrets seront ainsi réalisés et manifestés. — Premièrement, le souvenir du saint ne sera point oublié, et beaucoup qui méditeront son histoire admirable, dans la charité et la ferveur divine, ne seront point privés du secours qui y est caché. — Deuxièmement, je serai peut-être agréable au Seigneur qui veut manifester et révéler à tous mon ignorance et ma simplicité, pour ainsi dire signées de moi, non pas en vue du mépris ou de la confusion qui me conviennent, mais pour l'utilité de ma misérable personne, de peur que je ne m'enorgueillisse de la bonne opinion que les hommes ont de moi, ou que je pense que je suis réellement quelque chose, comme il arrive aux jeunes gens insensés qui s'enorgueillissent dans leur ignorance dès qu'on les loue en quelque chose qu'ils n'ont point ou qui ne leur convient point; c'est, en effet, par ignorance que beaucoup de gens s'enorgueillissent dès que les hommes leur attribuent quelque chose qu'eux-mêmes ignorent être en eux, parce qu'ils croient qu'il en est ainsi. C'est pourquoi le Seigneur, qui veut et désire le bien de chacun, révèle et manifeste de temps en temps les

défauts cachés d'un homme, afin de lui procurer un grand avantage par l'humilité qu'il en acquiert. Parfaitement convaincu de tout cela, j'accepterai joyeusement les avertissements du Seigneur, je proclamerai à haute voix et je montrerai à tous ma stupidité. Car je suis assuré et je sais que telle est la volonté du Seigneur : pour l'utilité toutefois et non pour le mépris ou comme par vengeance, loin de là! — Le troisième résultat de cette œuvre sera que le Seigneur manifestera, en soutenant celui qui l'accomplit, la puissance de son secours, qu'il a coutume de faire paraître dans les hommes faibles, dans ceux qui n'en sont pas dignes, et même dans les animaux sans raison ou dans les êtres tout à fait dépourvus de vie, comme dans Balaam et son ânesse (1) ou dans l'arbre desséché qui produisit des fruits, et dans beaucoup d'autres exemples analogues. Il veut le manifester encore maintenant en faisant prononcer les louanges des saints par une bouche inaccoutumée aux choses spirituelles, bien plus : habituée aux choses vaines et grossières.

Donc, confiant dans le secours divin, avec la foi qui affermit l'espérance et procure le soutien, je vais me mettre à cette œuvre grande, sublime, glorieuse de toute façon. Je demande, avec cette même foi, au Seigneur Christ, qui remplit de sagesse les ignorants, de me donner une langue nouvelle, un cœur qui se meuve selon sa volonté, pour célébrer les triomphes de cet athlète et les actions des saints que je dois placer dans cette histoire, selon que le Seigneur m'inspirera d'après le dessein impénétrable de sa volonté.

Je placerai comme fondement de mon discours, ainsi que je l'ai dit, cette foi d'une nature spéciale, qui n'est pas la foi commune, mais la foi par laquelle le fidèle peut faire tout ce qu'il croit et même transporter les montagnes, selon la sentence du Seigneur (2). Je bâtirai sur ce fondement, avec cette espérance par laquelle l'homme peut faire que les choses impossibles deviennent possibles, des murs semblables aux fondements, car j'apporterai dans la construction de ce palais admirable ce secours puissant qui m'aura aidé dans la construction des pre-

(1) Cf. Num., XXII-XXIII.
(2) Cf. Matth. XXI, 22; Marc., XI, 23.

miers (1), secouru dans celle des seconds (2); et, avec son concours, je couronnerai l'édifice par la charité supérieure à tout, c'est-à-dire Dieu qui est le véritable auteur de tout.

Il convient encore de faire savoir, dans cette introduction, que je ne me propose pas seulement d'écrire la vie et les triomphes de Rabban Youssef, mais aussi les actions glorieuses de quelques saints contemporains, ou un peu antérieurs, dont je lui ai entendu parler, ainsi que tu m'as engagé à le faire, ô bienheureux frère! De sorte que cette histoire sera comme un paradis de délices (3), plein de fruits spirituels. Je fais connaître cela ici, afin que personne ne me blâme d'avoir fait entrer dans cette histoire la vie d'autres Pères, sachant que je ne l'ai fait que pour obéir à ceux dont je reçois les conseils. Je me suis préparé à cela et j'y ai songé d'avance, selon la volonté de Celui qui opère toute chose d'après le dessein de son intelligence. Ce ne sera point un défaut, mais plutôt un grand profit, et un secours pour ceux qui rencontreront ce traité spirituel. La gloire de ce jardin délectable sera d'autant mieux connue que les arbres fruitiers et odoriférants, donnant des fruits variés et exhalant des parfums délicieux, y seront plus nombreux; et les hommes jouiront davantage de ses bienfaits et profiteront plus de ses avantages. Si un jardin matériel mérite d'être loué pour le grand nombre de ses arbres, à combien plus forte raison doit-on célébrer les louanges du jardin intellectuel, renfermant le souvenir des saints, d'après la multitude de ses arbres spirituels, et en même temps de ses fruits et de ses parfums? L'un donne un goût délicieux, selon son espèce, et l'autre procure une saveur différente selon la sienne, l'un produit un parfum agréable, l'autre en diffère par la suavité du sien. — Cette histoire est donc comparable à un beau et délicieux jardin : soit

(1) C.-à-d. fondements.

(2) C.-à-d. des murs.

(3) Pour bien comprendre l'allusion de l'auteur, il faut se rappeler qu'il existe dans la littérature syriaque un ouvrage intitulé le *Paradis des Pères*, composé au VIIe siècle par 'Anan-isho', et renfermant un grand nombre d'histoires de saints et de solitaires, à l'imitation des ouvrages analogues de Palladius et de S. Jérôme qu'il a d'ailleurs fondus dans le sien. Cet ouvrage vient d'être publié par M. Bedjan. Cfr. la note de M. Budge dans l'*Histoire monastique* de Thomas de Marga (*The Book of Governors*, Londres, 1893, t. II, p. 192). — David de Beit Rabban, autre écrivain nestorien du VIIIe siècle, composa aussi un traité semblable intitulé : *Le petit Paradis* (Cf. Assémani, *Bibl., or.*, III, 217).

à un jardin matériel, varié dans le goût des fruits de ses arbres, soit au jardin intellectuel des anciens Pères. Je l'appelle intellectuel parce que ses arbres nous parlent par le moyen de l'encre, comme on parle par la langue organe, de la parole.

Et s'il convient de le dire, disons qu'on retirera beaucoup plus d'avantages de notre Paradis que de celui des anciens Pères : car [ceux dont nous parlons] sont apparus dans un temps où règnent totalement le relâchement et la négligence, où on voit les signes précurseurs de la fin du monde, où la foi a disparu et où la charité s'est refroidie (1), comme des astres au milieu des ténèbres très profondes, véritables luminaires qui ont éclairé l'obscurité de notre époque ténébreuse.

Tu dois aussi savoir, ô bienheureux frère, que je ne retrace pas toutes les actions glorieuses du saint, mais seulement une petite partie, et que je ne décris pour ainsi dire qu'une goutte de l'océan de ses vertus et de ses perfections qui surpassent la parole et surtout ma faible science.

Je ne dois pas non plus oublier, mes frères, que celui qui écrit l'histoire des saints a besoin d'une vision spirituelle pour voir d'abord leurs actions, puis les méditer dans son esprit et enfin les consigner par écrit autant qu'il peut. Mais moi, misérable, qui suis privé de cette intuition spirituelle, comment connaîtrai-je, pour les écrire, les secrets de cet homme initié aux mystères du Christ? Cependant, j'écrirai et je ferai connaître à votre charité ce que j'ai appris de temps en temps de Rabban Youssef lui-même et ce que j'ai vu de mes propres yeux pendant le temps que je fus avec lui. Les choses qui se passèrent en secret, lorsqu'il vivait dans la solitude la plus profonde, celles dont il ne m'a point parlé, je les abandonne à la science du Christ Notre-Seigneur, dont j'implore et je demande la grâce.

O toi dont la bonté est infinie, absorbé en toi, mon esprit totalement hébété s'est agité en lui-même et a été rempli de confusion à cause de toi, le bienfaiteur universel; et alors je me suis détourné de tout pour aller vers toi, le rénovateur de tout, dont l'amour s'étend à tout. Tu es le témoin qui connaît toute chose comme elle est; sois témoin que ce n'est aucunement par

(1) Matth., XXIV, 12.

ma volonté que j'ai parlé de toi, admirable en tout, ô vérité suprême, ô vivificateur universel, au point qu'il n'y a absolument rien qui vive ou se réjouisse, si ce n'est en toi, qui es toujours le même, tout en tous et en chacun, selon le témoignage souverainement vrai de ton Evangéliste (1). Gloire soit à toi, de toute part, maintenant que tu sauves tout, et quand sera renouvelé totalement l'Univers : toujours et toujours de la part de tous et de la part de chacun (2). Amen! Oui, notre Seigneur et notre Dieu, je te supplie et je te demande de te faire mon compagnon dans la route que j'entreprends pour ce négoce (3); donne-moi, Seigneur, d'éviter tous les adversaires qui s'y rencontrent, qui y tendent des embûches, qui s'y couchent à l'affût, cherchant à faire périr de toute façon. Ne permets pas, Seigneur, que leur désir se réalise. Aide-moi, Seigneur! Et après être parvenu au but de mon discours, j'en reviendrai la bouche pleine de louange, ayant sur la langue une action de grâce pour le double bienfait que tu m'auras procuré : et d'échapper de cette route périlleuse et d'accomplir mon négoce selon le dessein de tes miséricordes. Seigneur, tu connais ma double faiblesse : secours-moi doublement. Amen! Mon Seigneur et mon Dieu! attendris mon cœur endurci par les eaux de ta science qui connaît tout, afin qu'il fasse jaillir les paroles de ta volonté, avec tes saints. Amen! Seigneur Dieu, qui as coutume de faire paraître les merveilles de ta sagesse d'une manière invraisemblable, par ta miséricorde, montre la grandeur de ta science dans mon ignorance, à laquelle rien en moi ne peut être comparé. Amen! J'ai commencé, Seigneur, avec ton espérance, pour accomplir par toi ta volonté. Amen! Accorde-moi, mon Seigneur et mon Dieu, de prendre quelque chose de toi dans les saints, ne fût-ce qu'une petite goutte, car elle suffit, venant de toi, pour calmer la soif d'un grand nombre, pour faire tressaillir de joie et enivrer les âmes. Donne-moi, Seigneur, la permission de prendre chez toi une petite miette de la table de tes saints, pour rassasier les affamés avec toi, le pain de vie.

(1) Cf. Johan. I, xv, *passim*.

(2) Traduction un peu libre de ce passage dans lequel le même mot revient vingt-cinq fois!

(3) C'est un usage fréquent chez les auteurs syriens de comparer un travail difficile au voyage lointain d'un négociant.

Amen! Je suis persuadé, Seigneur, que tout ce que tu fais vient de toi sans cause et que tu n'as pas besoin de la prière que tu mets dans la bouche des demandeurs; mais ton amour le veut ainsi et commande qu'on t'offre d'abord ce qui t'appartient, pour donner ensuite de toi-même ce qui est à toi; et cela est de nouveau un signe manifestant ton amour infini. Permets-moi donc de t'offrir quelque chose qui est à toi et de prendre en toi quelque chose qui t'appartient. Amen! Je sais aussi, mon Seigneur et mon Dieu, que sans toi personne ne peut rien faire; cependant, Seigneur, tu fais toute chose comme tu veux et comme tu sais d'avance. Oui, Seigneur, comme tu sais et comme tu veux! et bien plus, comme tu as su et comme tu as voulu, selon l'immensité de ta science et de ta volonté. Accomplis ce que tu désires; car je ne sais ni quoi ni comment demander. Sois indulgent pour ton serviteur et pardonne-lui d'oser parler devant toi de choses qui le surpassent; dans tes miséricordes, rends-le digne de tes bienfaits. Qu'avec le narrateur (1) et par ses prières, Notre-Seigneur rende l'écrivain et le lecteur dignes d'être avec lui dans son royaume. Amen!

(1) Avec Rabban Youssef qui est censé avoir raconté à l'auteur tout ce que celui-ci a inséré dans son livre.

FIN DE LA PRIÈRE.

CHAPITRE PREMIER

Du pays de Rabban Youssef; — de quel village il était; — des parents fidèles qui lui donnèrent le jour et l'élevèrent; — de sa conduite dans le monde et de sa sortie du monde pour embrasser le monachisme. — Seigneur, aide-nous dans tes miséricordes!

Celui qui marche dans un chemin impraticable rencontre beaucoup d'obstacles, et parfois même il n'arrive pas au but qu'il voulait atteindre; celui qui marche dans la voie aplanie dont les différents sentiers ont été foulés aux pieds par le passage fréquent de ceux qui ont une grande expérience, trouve des points de repère placés devant lui, dans les traces de ceux qui ont marché précédemment dans la même voie; et pour ainsi dire avec eux et, en leur compagnie, il atteint sans grande peine le but qu'il s'était fixé et pour lequel il supportait les fatigues de la route.

Or, il a paru utile à tous ceux qui ont entrepris d'écrire des histoires de faire connaître d'abord le pays, le village, les parents d'un homme, comme ils l'ont appris eux-mêmes des Livres saints. Il nous convient donc aussi de faire connaître le pays et le village de Rabban Youssef, les parents qui lui ont donné le jour et par lesquels il fut élevé, afin de ne pas retrancher de cette histoire les actions illustres de ses parents, véritables fidèles.

Ce n'est pas que notre pays ou notre village nous ajoute quelque chose à l'égard de Dieu, qu'il nous rapproche ou nous éloigne de sa familiarité; mais il a plu ainsi à notre guide souverainement sage. En réalité, il n'y a qu'un seul lieu pour tous, duquel nous sortons, dans lequel nous nous mouvons et nous sommes, dans lequel nous habitons, dans lequel nous

vivons et nous agitons, et nous retournons habiter dans celui d'où j'ai dit que nous sortions; non pas de la nature comme le proclament les disciples impies du grec Pythagore, — à Dieu ne plaise! — mais bien du lieu glorieux de Dieu où tout retourne, d'où tout provient et dans lequel tout habite. Que celui qui lit comprenne (1)!

Mais il convient de parler du pays et du village de Rabban Youssef, comme nous avons promis.

Il était du pays fameux de Beit-'Edrai. Ba-'Adra (2) est le nom d'un village connu et célèbre du pays qui s'appelle, dans son ensemble, Ba-Bousna. Ce pays était habité par des hommes fidèles et craignant Dieu; il était orné des beautés divines de la foi orthodoxe (3) et même des beautés profanes et sensibles, et on n'y trouvait aucun mélange des ténèbres de l'erreur qui produit le mensonge au sujet de Dieu (4).

Par la prescience de Dieu qui connaît toute chose avant qu'elle existe, et qui savait quels fruits il devait produire, et combien il serait honorable devant Dieu par sa fidélité, son père reçut un nom qui lui convenait et lui était parfaitement adapté. Il s'appelait Yaqîra (5). Précieux en vérité; en vérité honoré! A qui convenait ce nom de « précieux » mieux qu'à cet homme honoré, orné de toutes les œuvres de vertu, qui laissa après lui dans le monde des fruits précieux aux yeux de Dieu, des trésors raisonnables et de grand prix, par lesquels il fut honoré en ce monde et dans celui à venir?

Sa mère s'appelait 'Amrounah (6). Elle aussi avait reçu ce nom par la providence de cette science universelle. En vérité, elle fut doublement un cénacle; un cénacle de la foi véri-

(1) La théorie obscure de l'auteur sent fortement le panthéisme, et exigerait pour être bien comprise des explications qu'il s'est dispensé de nous donner.

(2) *Beit-'Edrai* et *Ba-'Adra* sont les deux formes, la première syriaque et la seconde arabe, du même nom propre. Ce village existe encore actuellement. Il est situé à l'Est de Mossoul. — Cf. Hoffmann, *Auszüge aus syr. Akten persischer Märtyrer*, p. 208.

(3) C'est-à-dire nestorienne. — L'auteur, en effet, appartenait à cette secte.

(4) Allusions aux Syriens jacobites, c'est-à-dire monophysites, qui étaient alors nombreux dans les environs.

(5) L'auteur joue ici sur les mots : *Yaqîra* signifie en effet : *honoré, précieux*.

(6) L'auteur fait un nouveau jeu de mots en rattachant ce nom à la racine syriaque *'emar* qui signifie *habiter, demeurer;* mais en réalité il paraît de forme arabe.

table, et le cénacle des illustres enfants (1) qui sortirent d'elle et apparurent dans le monde, et, par la lumière de leurs lampes, illuminèrent la sainte Église. Tu es bienheureuse 'Amrounah! bienheureuse en vérité! car tu as été le cénacle des justes qui sont sortis de toi par l'union avec ton mari Yaqîra : couple heureux et précieux devant Dieu, dont la prescience et la sagesse qui connaît tout a procuré l'union et l'association! Ce couple béni était juste aux yeux de Dieu et tous les deux marchaient devant lui dans la sainteté, sans reproche. L'amour du monde ne les empêchait pas de pratiquer la vertu. Ils n'étaient dans le monde que par leur existence passagère, et par leurs œuvres, ils imitaient les Pères justes et saints; ils s'élevaient au-dessus du monde par leur esprit qui était fixé en Dieu; ils aimaient les pauvres et soulageaient les affligés, dans la crainte parfaite de Dieu. Quel est le pauvre dont la faim n'a pas été rassasiée par eux? Quel est l'opprimé ou l'affligé qui n'a pas trouvé dans leur maison un soulagement à sa peine ou à son affliction?

Rabban Youssef me racontait lui-même beaucoup de choses admirables à leur sujet. Il me disait qu'aucun indigent n'entrait dans leur village sans qu'ils subvinssent à sa nécessité. Ils distribuaient de la nourriture à tous les pauvres de leur village. Ce couple béni accomplissait ces choses dans un amour parfait et d'un commun accord; bien qu'eux-mêmes, comme les pauvres, vécussent de leur travail. Ils procuraient à l'église de leur village tout ce dont elle avait besoin, comme la farine (2), l'huile des lampes et le reste; et même le prêtre et le maître d'école attachés à cette église demeuraient près d'eux, dans leur maison. Pendant l'été, au moment où on rentrait la récolte dans le grenier, son père Yaqîra examinait lui-même et mettait de côté des épis qu'il choisissait, pour autant qu'il était besoin de farine à l'église dans toute l'année. Ils avaient, disait R. Youssef, une grande chambre dans laquelle ils mettaient ces épis que son père broyait de ses propres mains pour en faire la farine de toute l'année; et il accomplissait cela avec grand

(1) Le ms. porte : *'amoudé*, « colonnes »? peut-être l'auteur, poursuivant son jeu de mots, avait-il écrit : *'oumarié* « cénobites »? Le mot « enfants » par lequel nous traduisons ne rend donc que la pensée et non l'expression de l'auteur.

(2) Le mot *neshipha* signifie en général « fleur de farine »; mais il semble par le contexte que l'auteur l'emploie spécialement pour désigner la farine destinée à la confection du pain eucharistique.

soin, de peur que la farine ne fût faite avec des épis foulés aux pieds par les animaux.

Et le saint m'ajoutait : « Quand mon père voulait moudre ce froment pour en faire la farine, il le conduisait lui-même au moulin, et dès qu'il sortait de la porte de sa maison, il ordonnait de commencer les psaumes de l'office; pendant toute la route, on ne cessait de réciter les psaumes. » Dès qu'on entrait au moulin, il faisait rester R. Youssef debout pour qu'il récitât les psaumes et ne lui permettait ni de s'asseoir ni de se reposer un peu. Et lui-même nettoyait la meule, versait le froment et ramassait la mouture, sans permettre à qui que ce fût de s'en approcher; puis, quand il avait remis cette farine dans son sac, ils se remettaient en route en récitant l'office jusqu'à la maison. Telle était la vigilance de cet homme juste et droit, et son souci de l'honneur des saints mystères.

Rabban Youssef me racontait que quand Yaqîra assistait à l'office du soir ou de la nuit, ou aux saints mystères, il se tenait régulièrement au milieu du temple, sans s'approcher des murs; il plaçait le pouce de son pied droit contre celui du pied gauche depuis le commencement de l'office, soit du soir soit de la nuit, soit pendant les saints mystères, soit même pendant le long office des jours de fêtes et des commémoraisons, et il ne disjoignait pas les pieds jusqu'à ce que l'office fût terminé. Il se tenait de cette manière vertueuse devant le Seigneur et lui offrait sur ses lèvres un sacrifice précieux qui partait d'un cœur pur. Telle était l'application de cet homme juste, si grand, si attentif, si vigilant dans le temps où il conversait avec Dieu par la prière, que beaucoup de moines zélés étaient vivement excités par cette vigilance et ce labeur. Qui douterait que toute la pensée d'un frère qui apporterait une telle application dans la prière ne fût attachée à Dieu et à sa contemplation sans distraction?

Rabban Youssef racontait aussi un prodige admirable que Dieu avait accompli par ce couple béni, que le Seigneur bénissait vraiment. Une certaine année il y avait dans le pays disette de blé, de sorte que beaucoup de gens mouraient de faim. Le père de Rabban Youssef était très tourmenté au sujet des pauvres : il avait fait manger tout ce qu'il avait, absolument tout le blé qu'ils possédaient. Mais quand il ne leur resta plus rien, leur charité

ne s'amoindrit pas : ils prirent et firent manger aux affamés du froment réservé pour la farine de l'église. Un jour, il appela sa compagne bénie et lui dit : « Le sabbat a été fait pour l'homme et non l'homme pour le sabbat (1); les oblations et les sacrifices sont offerts pour les hommes ; tes yeux voient les afflictions auxquelles la famine a réduit les gens ; va, ma sœur, apporte cinq mesures (2) du froment réservé pour la farine de l'église qui est dans la chambre, et faisons-les moudre pour les pauvres. »

Cette femme fidèle et possédant la véritable espérance alla prendre cinq mesures de froment de la chambre et les donna à son saint mari. Il lui demanda une seconde fois cinq autres mesures et elle les lui donna ; ils firent la même chose une troisième fois et ensuite bien des fois encore. Cette femme fidèle, qui possédait la foi qui transporte les montagnes, faisait d'abord le signe de la croix sur la chambre, chaque fois qu'elle allait y chercher du froment ; puis elle prenait ce qu'elle avait à prendre. Or, lorsqu'elle retournait derechef pour prendre du froment, elle trouvait la chambre pleine et sans aucune diminution. Cela se passa bien des fois. Son mari, voyant que le nombre de mesures du froment était dépassé de beaucoup, fut très surpris ; car elle ne lui avait rien dit et elle lui donnait du blé autant qu'il en demandait. Il reconnut que cela tenait du prodige et que la main de Dieu multipliait le froment, afin de procurer ainsi quelque soulagement aux pauvres et aux affamés par la main du juste. Il appela sa femme et lui dit : « Quel est donc ce fait merveilleux que je vois au sujet du froment? La chambre contient tant ; et tu en as rapporté beaucoup plus du double. Qu'est-ce que cela? dis-le moi. » — Sa femme lui répondit : « Ne demande rien et ne me force pas à faire connaître cette chose. Demande-moi autant de froment que tu en désires et je te l'apporterai. » — Son mari reprit : « N'éprouve pas de crainte à me dire la vérité, car le mari et la femme ne font qu'un corps, selon la parole du Sauveur (3) ; fais-moi donc connaître la réalité de cette affaire, afin que nous la réglions comme il convient ». Alors elle lui apprit que Dieu avait répandu sa bénédiction sur

(1) Marc., II, 27.
(2) Le nom de mesure est : *qaba*, gr. : κάβος.
(3) Cf. Matth., XIX, 5.

ce froment et que, quelle que fût la quantité qu'elle en retirât de la chambre, quand elle y retournait de nouveau elle la trouvait pleine. Il admira ce prodige et glorifia Dieu, dont les miséricordes sont immenses, pour son bienfait à leur égard. Il dit à sa femme : « Admire ce mystère et loue Dieu pour sa bonté envers nous. » Pendant tout l'hiver que régna la disette, ils distribuèrent aux pauvres de ce froment de bénédiction, de sorte que les habitants du village s'étonnaient et disaient : « Où donc Yaqîra prend-il tant de froment pour le distribuer et le faire manger aux pauvres? »

Rabban Youssef apprit cela de sa mère après le décès de son père. Après la mort de son père, il bâtit à ses frères une maison grande et spacieuse : quand ils y eurent transporté leur mobilier, il entra dans la maison où se trouvait la chambre au froment; il démolit cette chambre et la jeta par terre. Sa mère, en le voyant la détruire, poussa des cris et lui dit : « Hélas, mon fils! qu'as-tu fait? tu as commis aujourd'hui comme un crime. » — Rabban Youssef lui demanda pourquoi. « Fais-moi connaître la vérité, dit-il, sinon je la démolis tout entière. » — Alors sa mère, par contrainte, lui fit connaître le miracle qui s'était accompli dans cette chambre.

Et moi, misérable écrivain, je prends le Seigneur à témoin que je rapporte, tel que je l'ai entendu de la bouche de R. Youssef, le prodige que le Seigneur a accompli par ces fidèles. Mais en quoi, mes frères, ce prodige diffère-t-il de celui qu'opéra le Seigneur au temps du prophète Élie (1), quand il fit en sorte que la farine ne diminuât pas dans l'outre de la veuve qui avait rassasié le prophète? Et s'il convient de le dire, nous dirons que celui-là est plus grand que celui-ci; car celui-ci a été opéré par un prophète de l'Esprit [Saint] et dans un temps où l'on voyait des prodiges; celui-là par des personnes plongées dans les labeurs séculiers, attachées au monde, appliquées à l'éducation de leurs enfants, et dans un temps où les prodiges sont rares.

Je ne dois pas non plus oublier que l'ordre du discours demanderait autant que possible qu'après avoir consigné un fait dans l'histoire, on écrivît à la suite son éloge et qu'on y ajoutât des comparaisons tirées des Livres saints, ainsi que l'ont fait la

(1) Cf. III Reg., XVII.

plupart des biographes des saints; car, à chaque fait qu'ils écrivirent ils ajoutèrent sa louange et des comparaisons opportunes tirées des saints Livres. Pour moi, je m'abstiendrai de cela pour deux raisons : la première, parce qu'en vérité je n'ai point la facilité de langage ni la science suffisante; la seconde, de peur que cette histoire ne devienne fastidieuse, et ne sorte de la limite que je me suis proposée en voulant la faire courte. D'ailleurs, quiconque le désire trouvera cela dans les histoires antérieures rédigées par des hommes savants et illustres. Il n'est point nécessaire que nous écrivions ce qu'ont déjà écrit les autres. Je veux écrire la vie d'un saint et les actions glorieuses de quelques saints ses contemporains, et non pas le faire paraître ou le glorifier par le moyen des autres. Nous parlons simplement pour les gens simples comme nous; que celui à qui plaira notre récit le lise; que celui dont la science lui est bien supérieure le laisse pour les gens simples comme nous et qu'il prie charitablement pour moi.

Revenons donc au fil du discours, et rentrons dans le chemin d'où nous sommes sortis.

Ce rejeton béni dont nous parlons prit donc racine de parents aussi saints. Yaqîra avait quatre fils et une fille; Rabban Youssef était son aîné. Son père s'occupait de lui avec tout le soin que doivent les parents à l'éducation de leurs enfants. Il lui donna un maître célèbre, qui restait avec lui dans la maison pour l'instruire soigneusement. Le maître s'occupa de lui jusqu'à ce qu'il fût instruit, capable et brillant dans la doctrine divine.

Dieu, selon son dessein miséricordieux, transporta le père de R. Youssef, du lieu qui n'était point le sien dans la patrie véritable et laissa ses frères encore jeunes ayant besoin d'un éducateur qui prît soin d'eux. Rabban Youssef étant l'aîné de ses frères prit sur lui le soin et le souci de leur éducation; il s'adonna à un labeur et à un travail assidus et les éleva dans la crainte de Dieu jusqu'à ce qu'ils fussent devenus des jeunes gens, ayant la force de travailler pour se suffire à eux-mêmes.

Leur sœur était plus jeune que ses frères; elle était remplie de la crainte de Dieu et très chaste. Rabban Youssef l'aimait beaucoup à cause de son affection pour les pauvres. Il racontait d'elle que, dès son enfance, elle était remplie d'affection

pour les pauvres, et que du vivant même de leur père, elle n'était pas satisfaite de ce que celui-ci faisait à leur égard, mais elle prenait en cachette ce qu'elle pouvait trouver et le donnait à Rabban Youssef pour qu'il en fît l'aumône aux pauvres.

Quand R. Youssef eut élevé ses frères et sa sœur, comme j'ai dit, il ressentit en lui les bons mouvements que Dieu notre Créateur a placés dans notre nature et qui font que nous aimons ce qui est bien et détestons ce qui est méprisable; ces mouvements le pressèrent jusqu'à ce qu'il fût arrivé à détester le monde et tout ce qu'il renferme; il éloigna de ses pensées même ses frères et sa mère. Il alla trouver celle-ci et lui dit : « Ma mère, voici que, par le secours de Notre-Seigneur, tes enfants sont devenus des hommes; pour moi, je veux monter au couvent des moines et prendre l'habit monacal. » — Sa mère se mit à pleurer et lui dit avec douleur : « Mon fils, tant que je vivrai, je ne te laisserai point faire cela. » — Rabban Youssef se tint tranquille jusqu'à ce qu'il trouvât l'occasion de faire ce qu'il désirait. Comme il méditait la loi spirituelle des préceptes de Notre-Seigneur et considérait en lui-même la parole dite par Notre-Seigneur (1) : « Celui qui ne quitte pas ses parents, ses frères, etc. », le feu divin que Jésus Notre-Seigneur a jeté dans le cœur des siens s'allumait et s'enflammait en lui de plus en plus. Il ne put y résister; il sortit pendant la nuit sans que personne y fît attention et monta au saint couvent de Rabban Hormizd (2). Son frère cadet, nommé Gabriel, qui était aussi possédé du feu de Jésus, comprenant ce qu'il avait fait, courut à sa suite au couvent; il entra même dans la congrégation avant lui.

La mère, veuve et affligée, courut au couvent, pleurant, se lamentant, arrachant ses cheveux blancs, à cause de ces deux aigles vigoureux qui s'étaient envolés de ses mains. Devant toute la congrégation, elle saisit Rabban Youssef de ses deux mains et, poussant des cris de douleur en présence de toute cette sainte

(1) Cf. Luc., XIV, 26.

(2) Le couvent de Rabban Hormizd existe encore aujourd'hui, il est situé dans la montagne entre Alqosh et Mossoul. (Cf. HOFFMANN, *op., cit.*, p. 179.) — C'est le principal centre de la vie monastique chez les Chaldéens catholiques. Il y a une quarantaine de religieux et la congrégation porte le nom de S. Hormizd. La vie de S. Hormizd par un moine nommé Sergius, a été publiée en syriaque par M. Budge (Berlin, 1894), Cf. *The Book of Governors*, t. I, p. CLVII et suiv.

congrégation, elle demandait aux bienheureux d'avoir pitié d'elle. Les moines prièrent Rabban Youssef de retourner avec sa mère abandonnée.

Dans sa science éclairée, il ne crut pas devoir laisser sa mère dans l'affliction et la grande douleur qu'elle éprouvait, et il suivit le conseil que lui donnait la congrégation. Il revint avec sa mère au village. Son frère Gabriel ne se laissa pas fléchir par la supplication de sa mère; il resta au milieu de ceux qui menaient la vie commune et prit le saint habit du monachisme. Sa mère s'en consola en pensant qu'elle possédait un soutien dans son fils aîné qui revenait avec elle. Rabban Youssef ne cessait de demander continuellement à Dieu par la prière de mettre dans le cœur de sa mère la pensée de consentir à son départ pour le couvent. Notre-Seigneur qui savait ce qui devait lui advenir, et qu'il était un vase d'élection pour l'honneur de son saint nom (1), inspira à sa mère une vive terreur contre laquelle elle ne put tenir; elle craignit le Seigneur, redouta son jugement, et ne put résister à la volonté de Dieu. Quelques jours après leur retour du couvent, une nuit, elle se leva agitée et remplie de la crainte que Notre-Seigneur avait excitée en elle; elle se rendit près de R. Youssef, dans le lieu où celui-ci était couché, elle l'éveilla en toute hâte et lui dit avec effroi : « Lève-toi, mon fils, et va en paix au couvent. Que le Seigneur Dieu soit avec toi; qu'il trace la route devant toi et te conduise au but béni que tu veux atteindre; qu'il t'aide, te fortifie et prenne soin de toi, tous les jours de ta vie; qu'il console mon affliction par son espérance et me donne la patience au milieu de la grande douleur de votre séparation. »

Rabban Youssef se leva, l'embrassa avec grande joie, et s'empressa de partir pour le couvent, admirant et glorifiant Dieu pour ce qui s'était passé. Il entra dans le saint couvent de saint Rabban Hormizd et y fut reçu avec joie par cette congrégation bénie. Il s'adonna à la vie commune selon la règle, et commença à accomplir avec ardeur, courage et application tout ce qui lui était prescrit ou ordonné selon la crainte de Dieu.

Il y avait dans ce couvent un vieillard grand par ses œuvres et sublime par ses qualités louables et divines. Il était renommé

(1) Cf. Act. Apost., IX, 15.

et fameux pour ses manières de combattre les ennemis qui se rencontrent dans la voie du monachisme. Il s'appelait Rabban Maranzeka (1). — Rabban Youssef se rendit près de ce bienheureux vieillard et lui confia la barque de son âme pure pour qu'il la conduisît selon l'inspiration de la grâce leur directrice à tous les deux. Il se fit son disciple et se dirigea selon son conseil. Rabban Maranzeka l'accueillit avec joie et en fit son familier. Il lui apprit comment il faut se conduire dans la pratique de la vie commune; et lui fit voir quel fondement il convenait d'établir pour la construction de sa citadelle, c'est-à-dire l'obéissance simple qui engendre l'humilité, ornement de toutes les vertus, sans laquelle il n'y a point de vertu possible. Il le munit du viatique de ses prières et le renvoya à la communauté.

R. Youssef ne s'écartait en rien des préceptes de ce vieillard, pas même dans les choses qui paraissaient de peu d'importance. Il pratiqua la vie commune entièrement, dans tous ses offices et ses règles vertueuses. Il acquit une obéissance parfaite qui se soumettait non seulement aux préceptes et aux statuts, mais encore aux plus petites choses même étrangères aux pratiques de la vie commune. Il accomplissait avec empressement tout ce qu'on lui prescrivait, et allait même au-devant des avis, avec la plus grande mansuétude, humilité, paix et régularité. Il s'exerçait à parler humblement avec tout le monde; il ne laissait point son regard errer çà et là; sa démarche était parfaitement réglée; il ne se couchait jamais à terre, mais, quand il prenait un peu de sommeil, c'était appuyé contre le mur. On ne le vit jamais joyeux outre mesure, ni non plus profondément triste. Il s'exerçait assidûment au jeûne; il jeûnait jusqu'au soir avec une misérable nourriture dont il prenait trop peu. Jamais il ne rompit son abstinence depuis son entrée dans la vie commune; il se privait non seulement des mets agréables, mais même d'un simple plat cuit et de légumes. Il ne cessait de réciter l'office ni jour ni nuit. Pendant la nuit, il se tenait seul à part, priait et veillait jusqu'au moment de l'office commun des cénobites.

Rabban Youssef me racontait que bien des fois, pendant la

(1) Ce nom signifie : *Dominus noster vicit.*

nuit, voulant se recueillir en lui-même pour prier, il cherchait à s'isoler; mais, partout où il allait, il trouvait des cénobites se tenant là en prière; même en allant au milieu de la montagne il y trouvait quelque cénobite qui récitait l'office. Cela le contraignait à sortir momentanément hors du couvent pour accomplir son office et sa veille. R. Youssef fait ainsi connaître par son récit la ferveur des cénobites qui vivaient en ce temps-là et leurs labeurs.

Tous les cénobites s'attachaient à lui, et il leur apprenait les psaumes et les cantiques. Chaque fois qu'il donnait une leçon à quelqu'un, il commençait par lui dire humblement : « Pardonne-moi, mon frère »; puis il l'instruisait avec tout le zèle de son ardente charité.

Il accomplit avec cette ardeur tout le cycle de la vie commune. Aux trois années fixées et régulières, il en ajouta une autre, sur le conseil du vieillard son maître. Tous les moines se réjouissaient en lui et le bénissaient. En le contemplant et l'admirant ils disaient : « Que deviendra donc cet homme de Dieu? »

Il embrassa la vie commune à l'âge d'environ trente ans.

Après qu'il eut mené la vie cénobitique pendant quatre ans, son maître lui conseilla de se retirer dans une cellule; et il se mit en devoir de le faire selon le conseil du vieillard.

FIN DU CHAPITRE PREMIER.

CHAPITRE II

RABBAN YOUSSEF QUITTE LA VIE COMMUNE POUR ENTRER DANS UNE CELLULE; — SON DÉPART POUR ALLER TROUVER RABBAN ISHOʿ DE KOUMATEH; — SON APPLICATION AUX SCIENCES DIVINES; — COMMENT AYANT ÉTÉ CHOISI PLUSIEURS FOIS POUR L'ÉPISCOPAT, IL S'Y REFUSA TOUJOURS. — SEIGNEUR, PAR LEURS PRIÈRES, AIE PITIÉ DU MISÉRABLE ÉCRIVAIN.

Dieu a fait double ce vase de prodige : l'homme raisonnable, image du Créateur adorable; c'est-à-dire qu'il l'a fait de deux éléments dissemblables : d'un corps inerte et d'une âme raisonnable intellectuelle. Il a placé cet homme dans l'univers, comme l'image d'un roi placée dans la capitale, en attendant qu'il arrive à son prototype, et alors par un prodige admirable et insaisissable, ce n'est plus l'image, mais l'image dans le prototype et le prototype dans l'image.

Dieu a donc établi des lois et des préceptes pour les hommes, et, en les observant, ils sont nommés en vérité et deviennent réellement l'image de leur Créateur, bien plus, ses enfants, les cohéritiers de Jésus-Christ Notre-Seigneur et notre Dieu.

Et comme l'homme est double, ainsi que je l'ai dit, c'est-à-dire composé d'un corps et d'une âme, la loi spirituelle et les préceptes divins lui ont imposé une double opération, par laquelle il devient complètement un homme de Dieu et arrive à la hauteur du Christ Notre-Seigneur.

La première opération est celle qui élève l'homme au second degré dans l'Église; à savoir : l'étude des divines doctrines, entreprise pour l'amour du Christ. Le saint Apôtre dit en effet (1) : « Dieu a placé dans son Église, d'abord les Apôtres et les Prophètes, ensuite les Docteurs. » — La seconde opé-

(1) I Cor., XII, 28.

ration est la pratique du silence et de la solitude dans la perfection monacale, qui élève l'homme au delà de toute mesure et l'unit au Christ Notre-Seigneur, de sorte que l'homme devient [un avec] le Christ Notre-Seigneur qui s'est offert lui-même en sacrifice pour tous à Dieu son Père.

Toutefois le travail de la première opération, celui de l'étude, est le maître et le chemin qui conduit à la seconde, celle de la solitude dans une cellule; mais cela n'arrive pas à tout le monde. On trouve en effet quelques-uns seulement d'entre les Pères qui étaient accomplis à ce double point de vue de la science et de la perfection monacale. Celui qui possède les deux est réputé parfait. Je déclare qu'un homme ne peut être parfait dans le monachisme sans la science, et je proclame parfait celui en qui les deux choses sont réunies. Mais comment osé-je dire cela? puisqu'un grand nombre de Pères étaient des hommes simples quant à la science et ignorants quant à la doctrine des Écritures, comme par exemple, Abba Antonios, Abba Makarios, Abba Paulos et d'autres qui comme eux, dans leur simplicité, acquirent la perfection spirituelle supérieure à toutes les doctrines, au monde et à tout ce qu'il renferme. Pourtant, j'appelle parfait celui qui a acquis les deux qualités, ainsi que sont appelés les saints Pères dans lesquels on les trouve réunies, comme par exemple : Mar Evagrius, Abba Marcos, ce moine à qui les anges apportaient la communion de l'autel à cause de sa grandeur, ou encore : Mar Grégoire, Mar Basile, Mar Iwanis (1), Mar l'Interprète (2), ces colonnes de l'Église, ces docteurs parfaits, ces moines accomplis, laborieux, remarquables par l'une et l'autre qualité. — Celui que Dieu a jugé digne de cette double opération porte en lui le nombre parfait des dix talents, qui sont acquis par un labeur doublant les cinq premiers; avec les cinq produits par ceux-ci on arrive au nombre total et complet de dix (3).

Il faut se rappeler ce que j'ai dit plus haut : l'homme est double par sa constitution. Or, par l'étude de la doctrine

(1) S. Jean Chrysostome.

(2) Théodore de Mopsueste, auquel les Nestoriens donnent le titre d'*Interprète* des Livres saints par excellence.

(3) Allusion à la parabole évangélique : Matth., xxv. La même idée est exprimée par saint Grégoire pape : « Geminatus autem quinarius denarium perficit ». (*Homil.* XII *in Evang.*)

divine, l'homme de Dieu travaille sur ses sens extérieurs jusqu'à ce qu'ils soient parfaits, et il offre en quelque sorte un sacrifice au roi qui est au dedans de lui, à l'image de Dieu; par le monachisme, en travaillant dans la solitude de la cellule, l'homme de l'Esprit travaille sur ses sens intérieurs jusqu'à ce que ces cinq [talents] et les cinq autres soient réunis par un lien, qui est Dieu, et il offre à Celui qui est au dedans de lui-même des oblations et des sacrifices non pas d'animaux ni des sens extérieurs, mais bien des sacrifices intellectuels et spirituels, supérieurs à l'univers.

Dieu, dans sa prescience essentielle, avait départi d'avance à l'homme admirable dont nous racontons l'histoire cette perfection et cette union des dix talents; dans sa sagesse, il l'avait destiné à cette double opération productrice de la perfection, autant que le Seigneur lui-même avait voulu et comme il savait qu'il serait avantageux pour lui.

Quand Rabban Youssef eut accompli le labeur de la vie commune, comme je l'ai dit plus haut, et qu'il voulut s'en aller dans une cellule, il offrit un sacrifice au Dieu qui le fortifiait; il fit une veille et implora la prière de ses pères et frères spirituels; puis, muni du secours des prières que tous firent pour lui, il partit pour sa cellule.

En ces jours-là, le vieillard béni Rabban Maranzeka quitta la vie temporelle pour aller vers son Maître, à qui il était agréable, ceint du diadème de la perfection spirituelle et orné de toutes les vertus divines. Il mourut dans une profonde vieillesse, âgé de cent cinquante ans. Que sa mémoire soit en bénédiction, et que ses prières nous protègent tous! Amen.

Quand Rabban Youssef vit qu'il était privé de son maître, le vieillard béni aux cheveux blancs, il ne voulut pas se diriger par sa propre volonté; mais, peu de temps après, il alla trouver Rabban Isho', surnommé de Koumateh (1). Ce bienheureux était un des disciples de Rabban Yohannan (2) de Helepta (3), et il s'était formé à la vie monastique dans le couvent

(1) Cette vocalisation est donnée par le Ms. La position de ce lieu est déterminée par le contexte.

(2) Il sera longuement question plus bas de ce moine.

(3) Gros village à l'Est de Mossoul. — Cf. Hoffmann, *Auszüge aus syrisch. Akten persischer Märtyrer*, p. 224.

de Rabban Hormizd. Lorsque mourut son maître Rabban Yohannan, — dont nous parlerons pour faire connaître ses œuvres glorieuses, — Rabban Isho' quitta le couvent et s'en alla sur une des montagnes, du côté du Nord, appelée montagne de Koumateh : de là il fut appelé Rabban Isho' de Koumateh, du nom de la montagne sur laquelle il habitait. Il y demeura pendant de longues années; puis, devenu âgé et infirme, il descendit au couvent de saint Rabban Aphnimaran (1), où il termina le cours de son labeur divin.

C'est vers ce père spirituel que s'en alla Rabban Youssef. Il lui fit connaître toute sa vie et lui demanda conseil pour habiter dans la solitude. Or, Rabban Isho' avait cette coutume que chaque fois que quelqu'un l'interrogeait sur une affaire quelconque, il lui faisait cette réponse : « Attends-moi, mon fils, je prierai, et je te dirai ce que m'ordonnera le Christ. » Il dit la même chose à Rabban Youssef. Rabban Isho' pria donc, et le Seigneur lui fit connaître que Rabban Youssef était un vase destiné à la fois à la double opération de l'instruction et du monachisme, et que la volonté du Seigneur était qu'il s'appliquât d'abord aux doctrines des livres saints, et qu'il abordât ensuite la grande œuvre de la solitude parfaite. Rabban Isho' lui dit donc : « Sache, mon fils, que la volonté du Seigneur est que tu t'appliques d'abord à l'étude de la doctrine divine, et qu'ensuite tu entres dans la solitude d'une cellule. » — Rabban Youssef, craignant d'être empêché de faire ce qu'il désirait, en se livrant à l'étude, dit à Rabban Isho' : « Je désire, Seigneur, habiter dans la solitude; pourquoi donc m'ordonnes-tu d'étudier : ce qui est inutile pour la vie solitaire? » — Rabban Isho' lui répondit : « Ne crains point; c'est l'affaire du Seigneur; cela est disposé pour ton bien; aie confiance en Dieu et sois sans crainte; je te promets que ton désir de la solitude sera réalisé et s'accomplira; tu habiteras dans ta cellule et tu y avanceras dans les œuvres de la solitude; sois persuadé, mon fils, que je t'ai parlé au nom du Seigneur. » — Muni du viatique de ses prières, [Rabban Youssef] revint à son couvent, acceptant avec empressement l'ordre du saint.

Comme Rabban Youssef brillait déjà par son instruction,

(1) Ce nom signifie : *Reduxit Dominus noster*. — Sur la place de ce couvent v. Hoffmann, *op. cit.*, p. 213; Budge, *The Book of Governors*, t. II, p. 123.

ainsi que je l'ai montré plus haut, il accomplit son désir en peu de temps.

Il y avait dans le couvent un vieillard vertueux et très âgé, appelé Rabban Serguis. Il avait occupé la chaire de la doctrine dans le monastère de Mar Gabriel de Mossoul. Après avoir rempli ce poste pendant longtemps, après y avoir travaillé et s'être rendu utile par son enseignement pendant de longues années, il résolut de s'adonner au monachisme et il vint à ce couvent, avec son disciple, nommé Rabban Shelimôn, qui lui aussi brillait par sa doctrine. Ils furent reçus tous les deux dans le couvent à la grande joie des moines. Ils y étaient comme un très précieux trésor, et tous les deux parvinrent, dans le monachisme, à un sublime degré de sainteté.

Rabban Youssef alla trouver ces bienheureux et s'appliqua à l'étude sous leur direction, jusqu'à ce qu'il eût appris toute la doctrine divine. Il surpassa en science la plupart des docteurs. Il récitait par cœur tous les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament; il récitait aussi les trente-trois tomes de l'Interprète (1) comme il récitait les Psaumes. — Je prends le Christ à témoin que j'ai appris cela de sa propre bouche. Il me le raconta dans cette circonstance :

Un jour que je me tenais devant lui, écoutant ses saintes paroles, il récita par cœur de nombreux passages du prophète Isaïe. J'étais dans l'étonnement et je me disais en moi-même : « Je sais que quand un moine est digne de s'appliquer aux opérations de l'âme et de travailler aux œuvres intellectuelles, il ne peut lire les Écritures. Comment donc ce vieillard digne même des opérations de l'esprit (2) peut-il conserver toutes ces sentences dans sa mémoire? » — Je supposais qu'il était appliqué aux opérations de l'âme depuis plus de quarante ans et je lui dis : « Je sais, Maître, qu'il y a plus de quarante ans que tu n'as lu les livres;

(1) Les ouvrages de Théodore de Mopsueste, qui furent tous traduits du grec en syriaque, et pour la plupart du vivant même de l'auteur (mort en 428). Quelques-uns sont parvenus jusqu'à nous, entre autres, le célèbre Commentaire sur l'Évangile selon saint Jean que nous venons d'éditer (*Commentarius Theodori Mopsuesteni in Evangelium D. Johannis, in libros VII partitus*, t. I, Paris, 1897).

(2) On expliquera plus loin la théorie des auteurs ascétiques orientaux qui, sans doute d'après les principes philosophiques des néoplatoniciens, considèrent l'œuvre de la perfection comme répartie en trois degrés successifs : l'opération du *corps*, celle de l'*âme* et celle de l'*esprit*.

Comment donc ces sentences sont-elles conservées dans ta mémoire? » — Il me répondit : « Sache, mon fils, qu'il y a plus de cinquante ans que je n'ai lu les Écritures. Mais ces paroles sont fixées dans mon esprit parce que je les ai récitées fréquemment. Sache, mon fils, que j'ai récité tout l'Ancien et le Nouveau Testament devant la croix, en me tenant debout, comme on récite les psaumes; et à chaque sentence, j'ajoutais : *alleluia;* et de même pour les trente-trois tomes de l'Interprète et pour le traité de la Providence de Mar Diodore (1). J'étudiais trente fois chaque manuscrit et ensuite je le récitais. »

Je repris : « Comment, Maître, avec l'intensité de tes facultés avais-tu besoin de travailler trente fois sur un manuscrit? » — — Il me répondit : « Excuse-moi, mon fils; après avoir étudié cinq fois un manuscrit, je le possédais par cœur; mais je m'étais imposé de l'étudier autant de fois pour pouvoir le réciter parfaitement et ne pas l'oublier. »

Je prends de nouveau le Christ à témoin, par ma vie, que j'ai entendu ces choses de Rabban Youssef lui-même, qui me les a racontées dans son affection [pour moi], et je les ai fait connaître à votre charité, mes frères, afin que vous sachiez combien ce bienheureux a travaillé, pour l'amour du Christ, dans la doctrine des Livres saints, et ce qu'il a été capable de faire en face de ce labeur ardu et souverainement difficile.

Au milieu de son application à l'étude il ne s'affranchissait jamais des règles de l'office; mais il l'accomplissait avec toute la perfection convenable, aux sept heures fixées par les Pères, de même que les veilles ardues, les longues stations qu'on y pratique, les inclinaisons et les prostrations qui se rencontrent dans les offices, les génuflexions fréquentes et prolongées; et cela au point qu'il récitait, comme j'ai dit, tous les Livres saints debout devant la croix, ajoutant *alleluia* à la fin de chaque verset. Bien des fois pendant tout son office, à chaque partie des antiennes, des hymnes ou des leçons, il faisait des inclinaisons profondes et continuelles, des prostrations nombreuses et fréquentes ainsi que des génuflexions prolongées.

Il ne rompit jamais le jeûne prolongé jusqu'au soir, ni l'abstinence; il ne se permit jamais d'aller à la cellule des

(1) Diodore de Tarse, le maître de S. Jean Chrysostome et de Théodore de Mopsueste, qui est regardé comme le père du nestorianisme.

frères, ni à ceux-ci de venir à la sienne, excepté qu'il se rendait à celles de Rabban Serguis et de Rabban Shelimôn. Ainsi s'élevait ce bienheureux par un travail redoublé. — Gloire à la Vertu toute-puissante dont la capacité est telle qu'elle communique à la faiblesse humaine la force d'agir courageusement et vigoureusement au-dessus de la nature!

Après la mort de Rabban Serguis, — que sa mémoire soit en bénédiction! — Rabban Youssef était contraint d'aller au monastère de Mar Gabriel de Mossoul. Il s'y rendait constamment, près de l'illustre Rabban 'Abdisho' (2), surnommé *djaoun* (1), qui était alors le docteur [du couvent]. Il restait plusieurs jours près de lui et revenait à sa cellule.

En tant que pauvre volontaire, il ne possédait absoment rien; quand il voulait témoigner quelque honneur à son professeur, il prenait, comme il me l'a dit lui-même, un fagot du bois de la montagne, à peu près la charge d'un âne, et le portait au docteur, sur son dos, depuis le couvent jusqu'au *Monastère Supérieur* (3); car il était robuste, vigoureux et d'une parfaite constitution.

Quand il entrait au couvent, si le docteur lisait dans sa chaire, et qu'on lui dît : « Rabban Youssef Bousnaya arrive », il se taisait, et ne lisait plus jusqu'à ce que celui-ci fût entré dans sa cellule; car il craignait de lire tandis que Rabban Youssef l'écoutait. Ce dernier s'adonna avec tant de soin et si entièrement à l'étude, qu'il en contracta une violente maladie du foie. Il continua jusqu'à ce qu'il eût appris toute la doctrine des Livres saints et tout le droit canonique (4); de sorte qu'il surpassait en science tous les docteurs de cette époque.

Plusieurs fois il fut demandé par les évêques et les fidèles pour être mis à la tête d'une église. Il n'y consentit point : non pas qu'il méprisât la charge pastorale qui fut d'abord portée par les Apôtres et qui est leur héritage, mais parce que son humilité ne lui permettait pas de s'y élever ni de

(1) Ce nom signifie : *Servus Jesu.*

(2) Mot arabe désignant une coloration. Il peut signifier *être noir, rouge*, ou *blanc.*

(3) Autre désignation du couvent de Saint-Gabriel de Mossoul.

(4) Littéralement : « la constitution de l'Église. »

penser qu'il valût quelque chose et fût apte à une œuvre grande et distinguée; et aussi parce que le don accordé aux moines qui vivent dans la solitude au milieu de leur cellule est incompatible avec la fréquentation des hommes, le commerce et les autres affaires inhérentes au gouvernement.

« Chacun, d'ailleurs, a reçu de Dieu un don : l'un d'une manière, l'autre de l'autre (1). »

Du temps de R. Mousha, il fut élu métropolitain de la ville de Çoba (2); mais il n'accepta point. Il fut choisi une seconde fois pour l'épiscopat de Hadita (3). Les fidèles avaient déclaré qu'on ne leur imposerait pas d'autre chef que Rabban Youssef. Le métropolitain de Mossoul le fit mander par écrit par l'intermédiaire de Mar 'Abdisho' (4), le catholicos, qui était alors évêque de Ma'altia, et il lui prescrivit, par la parole de Dieu, de se rendre près de lui à Mossoul.

Rabban Youssef, dans sa sagesse, ne se montra pas rebelle à la règle ecclésiastique, et se soumit à l'ordre de l'évêque et au commandement qu'il lui donnait; il partit avec l'évêque pour Mossoul. Le métropolitain avec les fidèles de Hadita et de Mossoul le prièrent de prendre sur lui la lourde charge de l'épiscopat; mais il n'y consentit point.

Le vénérable prélat lui enjoignit par la parole de Dieu de se soumettre et de s'appliquer à l'œuvre pour laquelle il était élu. Alors Rabban Youssef, se levant en présence du métropolitain et des fidèles assemblés, dit au vénérable prélat : « Si tu me contrains à cela et si tu m'y obliges, il arrivera de deux choses l'une : ou bien je m'enfuirai dans un endroit où personne ne pourra me voir, si j'en puis trouver l'occasion; ou bien, si je ne puis m'enfuir, je me jetterai dans le Tigre pour y périr; et des deux façons le Seigneur te demandera compte de ma perte. » — Quand le métropolitain vit sa résolution de se faire périr, il le congédia en paix pour qu'il retournât à sa cellule.

Une autre fois il fut élu pour les habitants de Nouhadra,

(1) I *Cor.*, VII, 7.

(2) Nisibe.

(3) Ville épiscopale des Nestoriens, située sur la rive gauche du Tigre, un peu au-dessous de l'embouchure du grand Zab.

(4) 'Abdisho' Ier, qui était auparavant évêque de Ma'altia, fut élu catholicos en l'an 953. (Cf. Bar Hebreus, *Chron. eccl.*, II, 252.)

c'est-à-dire de Ma'altia (1). Il s'enfuit alors et se cacha dans la montagne du couvent de Shamrak (2) ; pendant quelque temps personne ne le vit jusqu'à ce qu'il y eût un évêque établi dans ce pays.

Rabban Youssef, après avoir étudié la doctrine divine, comme je l'ai dit, alla trouver Rabban Isho' de Koumateh, lui fit connaître tout son labeur et lui demanda conseil pour habiter dans la solitude.

(1) Pour l'identification des noms de Ma'altia et Nouhadra, voir Hoffmann, *op. cit.*, pp. 208-209.

(2) Village de la région de Marga, non loin du grand Zab. — Cf. Hoffmann, *op. cit.*, p. 242.

FIN DU CHAPITRE SECOND.

CHAPITRE III

Rabban Youssef habite dans une cellule; — labeurs auxquels il s'y adonne; — son départ pour aller trouver [Rabban] Shoubhalisho'; — ses frères et sa mère prennent aussi le saint habit. — Que Notre-Seigneur nous aide! Amen.

Quand le Dieu adorable, notre Créateur, voulut, dans sa sagesse, amener à l'existence la créature raisonnable, il la créa, selon son bon plaisir, de deux sortes : il en fit une partie spirituelle et sans corps, et une autre partie corporelle et liée à un corps grossier.

La première, c'est-à-dire les saints anges, fut placée et établie par Dieu son Créateur en haut, dans un lieu glorieux. Il les créa de manière à ce qu'ils fussent au-dessus de tous les êtres corporels, volant sans ailes, se tenant sans soutien, marchant sans pieds, voyant sans yeux, entendant sans oreilles, sentant sans narines, parlant sans bouche, goûtant sans palais, palpant et agissant sans mains, glorifiant sans parole, louant sans bruit, psalmodiant dans un silence plus admirable que la voix, se connaissant mutuellement sans noms, adorant sans inclinaisons, se tenant debout sans prostrations, habitant dans un lieu sans espace, spirituels, vivants, immortels, ne se mariant point : car il n'y en a point parmi eux qui engendre ou qui soit engendré; ne mangeant point et ne buvant point : car le sceau inviolable du jeûne est placé sur leur bouche, qui n'est pas une bouche; ne dormant point, ne s'assoupissant point : car ils possèdent une vigilance qui n'est pas assujettie à ces choses; et il en fit les ministres de sa volonté, capables d'accomplir ses commandements.

La seconde partie, c'est-à-dire nous autres hommes, fut placée par Dieu notre Créateur en bas, sur la terre, selon qu'il plut à sa sagesse pleine de discrétion, et selon que sa prescience

connut qu'il nous était avantageux. Il attacha l'âme à ce corps par un lien à jamais indissoluble, quoiqu'il soit brisé momentanément par la mort. Il fit l'âme raisonnable, immortelle, à la ressemblance des anges en toutes les choses qui viennent d'être énumérées, et l'attacha, comme j'ai dit, au corps, qui l'entraîne fortement en bas par son propre poids. Et l'homme, ce vase de prodige composé de deux parties, est devenu misérable, par l'opposition de toutes ces qualités, momentanément toutefois et pour un temps, en attendant qu'il atteigne la perfection dans l'éternité. Toutes les qualités naturelles de l'âme sont enchaînées dans l'épaisseur du corps. Et l'homme se marie, mange, boit, a besoin de sommeil : car il est rempli de passions et il est agité par le désir des choses honteuses.

Comme il entrait dans le dessein de Dieu d'élever notre nature au rang sublime de la divinité (ici-bas partiellement, mais là-haut totalement et sans restriction), il a placé d'avance dans l'être de notre âme des facultés tendant au bien, aimant ce qui est beau et recherchant les choses spirituelles. Il a donné à l'âme, sans toutefois les mettre en elle, trois puissances maîtresses, dont elle se sert pour le bien ou pour le mal, qui sont : le désir naturel, l'irascibilité et l'intelligence (1). On les appelle même facultés de l'âme. Comme l'âme suit le corps et est entraînée par lui de force vers les passions honteuses, à cause du péché qui habite dans l'homme depuis la transgression du premier homme, elle est troublée dans ses facultés, contrairement à la nature, elle pervertit ses qualités naturelles, le jugement de l'homme est aveuglé, et, au lieu de tendre au bien qui est dans sa nature, il est excité honteusement aux choses détestables qui sont en dehors de la nature. Il en est ainsi plus ou moins pour tous les hommes, à l'exception de quelques-uns qui ont brillé comme des lumières au milieu des ténèbres du monde.

Quand le grand Soleil de justice, le Christ Notre-Seigneur, s'est levé sur le monde, il en a dissipé toute l'obscurité; il a tout éclairé; par sa sainte lumière il a changé les ténèbres en clarté; il a vaincu le péché, dompté le démon, payé la dette de la transgression, et jeté le feu de son amour et de sa charité

(1) La psychologie de l'auteur est fort obscure; il s'agit évidemment, d'après le contexte, des facultés sensitives et de l'intelligence ; mais nous devons avouer que leur distinction est difficile à préciser.

dans le cœur des siens. Par sa sainte splendeur, la partie intellectuelle de l'âme est illuminée, la concupiscence et l'irascibilité naturelles sont brisées, et les qualités premières de notre nature sont ressuscitées en nous.

Par la connaissance de la nature des secondes, cachée dans les créatures, la connaissance de la nature des premières nous est manifestée. L'homme, tout en restant dans la nature de sa création, est élevé à un degré qui lui est supérieur, par le Christ notre Dieu. L'intelligence reçoit la faculté de circuler çà et là avec les anges, par la contemplation; elle se meut dans les choses qui lui sont naturelles et dans celles qui sont au-dessus de la nature; ce qui est au-dessous de sa nature, elle le laisse en bas pour s'élever au-dessus; elle est délivrée de ce qui est en dehors de la nature par la grâce qu'elle reçoit du Christ, sa lumière et son guide.

Ce feu de Jésus fut allumé dans le cœur des hommes au point que toute la créature resplendit dans les saints et les bienheureux Pères. Les hommes charnels et passibles furent possédés du désir d'imiter les anges, du moins partiellement ici, en attendant d'arriver là à la ressemblance entière, parfaite, sans restriction; ils s'appliquèrent par toute sorte de labeurs à atteindre la spiritualisation de leur nature créée. La grâce du Christ Notre-Seigneur leur apprit et leur enseigna à rechercher la solitude pour y trouver ce qu'ils désiraient, et Notre-Seigneur montra et enseigna par son propre exemple cet art de la solitude; car, lorsqu'il voulut payer la dette de notre nature, il se retira seul dans le désert, et y accomplit son saint jeûne dans la solitude; de même, dans les moments consacrés à la prière, il se retirait de la foule des hommes et priait dans la solitude. Les saints Pères connurent cela, et ils recherchèrent la solitude, afin de devenir autant que possible des hommes semblables aux anges. Ainsi l'homme devient autre et il s'efforce d'imprimer en lui autant que faire se peut les caractères distinctifs des anges. Par le jeûne, par l'office continu, par la veille assidue et en s'y tenant debout, il imite ces esprits. Celui qui mangeait devient jeûneur, celui qui buvait devient abstinent, celui qui dormait devient vigilant, celui qui était négligent psalmodie et chante des cantiques incessants; il laisse de côté les raisonnements, s'éloigne des passions, et s'élève de degré en degré, de contemplation en

contemplation, jusqu'à ce que l'intelligence arrive à être non seulement comme les anges, mais [une avec] le Christ, Dieu au-dessus de tout, par l'union avec lui.

Or, persuadé de tout cela, Rabban Youssef dont nous écrivons l'histoire, fut pris d'un ardent désir des choses spirituelles et soupira après elles dès le commencement de sa profession monastique; il préféra la solitude à toutes les œuvres de perfection qui s'accomplissent extérieurement.

Il alla trouver R. Isho'; il lui fit connaître ce qu'il avait fait et comment, selon son conseil, il s'était adonné à l'instruction pour l'amour du Christ. Puis, il le pria de lui donner le conseil et l'ordre d'habiter en silence dans sa cellule. Rabban Isho' admira beaucoup le grand labeur qu'il avait supporté d'après son conseil; il le loua dans son dessein; il rendit grâce à Dieu et le glorifia de ce que sa volonté s'accomplit ainsi en qui il veut, sans le moindre obstacle. Il pria pour lui et l'envoya au creuset de la cellule qui éprouve et purifie l'or; car, de même que le creuset de la religion, par son ardeur, transforme les hommes charnels en vases spirituels, de même le creuset de la cellule, par son ardeur, rend spirituels et élève au-dessus du corps les vaillants qui y habitent régulièrement.

Il lui fit connaître distinctement toute la voie spirituelle et lui prescrivit des règles d'après lesquelles il devait se conduire et se diriger dans la solitude; il l'avertit soigneusement de ne pas se servir dans sa cellule de son instruction, mais de marcher dans la voie simple des Pères; de ne pas s'abandonner au chant d'hymnes nombreuses, qui donne des distractions, mais de s'appliquer de tout son soin à se recueillir et à fixer son esprit en Dieu.

Rabban Youssef l'interrogea et lui dit : « Comment et de quelle façon disposerai-je les offices? » — R. Isho' voulant l'humilier, de peur qu'il ne s'enorgueillît de sa doctrine, lui dit : « Règle tous tes offices; prie tous les saints martyrs pour le monde, afin que leurs fêtes soient célébrées solennellement. » — R. Youssef admira cela, comprit le mystère qui y était caché, et obéit à ce conseil. — R. Isho' lui dit : « Il convient, ô mon fils, que tu ailles vers cet océan de direction, Rabban Shoubhalisho', car il l'appelait ainsi « océan (1) », que tu lui demandes

(1) Ce nom signifie : *Gloire à Jésus.*

sa prière, et que tu prennes conseil de lui sur ce que tu te proposes de faire, car c'est un homme fameux dans cet art de la solitude, qui connaît tous les sentiers de ce chemin admirable. » Il le congédia avec ses prières, et R. Youssef revint à son couvent.

Quelques jours après R. Youssef se rendit avec quelques autres frères au couvent de saint Rabban Isho'yab (1), près de Rabban Shoubhalisho'. Entrés près du vieillard, ils le saluèrent, et celui-ci les reçut avec joie. Comme ce saint était favorisé des visions spirituelles, au moment où ils entrèrent près de lui, il connut Rabban Youssef, et sut qui il était, bien qu'il ne l'eût jamais rencontré. Il les interrogea comme s'il ne savait rien, et leur dit : « Comment va Rabban Youssef Bousnaya? que fait-il? » R. Youssef se leva, le salua et lui dit : « Seigneur, je suis Youssef, ton serviteur. » Alors, il le salua de nouveau, l'attira et lui dit : « Viens en paix, mon fils, viens en paix! Que le Seigneur dirige tes pas dans la voie où tu veux marcher; qu'il te conduise, dans ses miséricordes, à l'objet de tes nobles espérances. Amen! » — Il lui donna ensuite des conseils sur tout ce qui concerne cette voie; il la lui fit connaître entièrement avec tout ce qui y a trait; il l'éclaira, le fortifia par ses prières, puis le renvoya en paix à sa cellule.

R. Youssef, revenu au couvent, entra dans sa cellule et en ferma la porte. Il ne ferma pas seulement sa porte de bois, mais aussi soigneusement celle de son cœur. Sa cellule était très petite et fort étroite. Elle ne se composait que de deux cavités creusées dans le roc, avec une petite cour devant.

Dès lors, il s'adonna à des labeurs ardus et difficiles que la parole ne saurait exposer. Il changea son jeûne du soir, et le fit de plusieurs jours, et il ne mangeait qu'une fois ou deux par semaine, très peu, et seulement autant qu'il était nécessaire pour conserver la vie. Il prolongea beaucoup ses offices, surtout celui de la nuit.

Toutes les nuits il veillait, en récitant l'office, jusqu'à l'aube, au moment où la nuit était presque entièrement écoulée; alors il s'appuyait le dos contre le mur en face de la croix et prenait

(1) Ce nom signifie : *Jesus dedit*. — Le couvent de R. Isho'yab, était situé dans la montagne de Beit Nouhadra ». Voyez, sur ce couvent et son fondateur, J.-B. Chabot, *Le Livre de la Chasteté* de Jésusdenah (Rome, 1896), n° 139.

un peu de sommeil. Il ne se couchait jamais à terre. Pendant tout l'office du jour ou de la nuit il faisait des inclinaisons et des prostrations, c'est-à-dire des actes de pénitence (1) empressés et fervents; pendant les chants, à certains moments, il faisait à genoux des prières prolongées. Il ne parlait jamais à personne, pas même par la fenêtre, selon l'habitude. La nuit où il rompait le jeûne, il prenait un peu de pain sec. Il préparait une sorte de soupe pour longtemps, très simple et sans huile. Sa cellule manquait de toutes les choses nécessaires, de sorte que s'il venait à désirer quelque chose, il ne pouvait trouver ce qu'il souhaitait. Ainsi, quand il faisait sa soupe, il ne trouvait dans sa cellule rien à mettre dedans si ce n'est un peu de sarriette (2).

Il souffrit dans cette étroite cellule pendant douze années, comme un seul jour. Il disait lui-même : « Par ta vie, mon fils, je n'ai jamais marché dans cette cour, si ce n'est dans les deux sentiers dont l'un conduit à la porte et l'autre aux latrines (3). »

Voyez, mes frères, quel courage Dieu a donné à ce bienheureux. Si un homme pouvait rester douze jours sans se promener dans la cour de sa cellule, ce serait chose grandement admirable. Que sera-ce donc d'être resté douze ans!

Telle était sa patience, tel était son courage dans sa cellule, tels étaient ses labeurs! Son âme fut purifiée, et tout en restant dans la nature de sa création, elle s'éleva de degré en degré, et de contemplation en contemplation, de la pureté à la clarté, de la clarté au lieu de la prière spirituelle, et de ce lieu au-dessus de la prière (4).

Rabban Youssef allait, deux fois par an, trouver R. Isho' et R. Shoubhalisho'; il leur faisait connaître ses secrets et les labeurs de sa cellule. Ces deux colonnes de lumière le dirigeaient par les sentiers droits, à tous les degrés de la vie contemplative qu'avaient parcourus les Pères; ils ajoutaient ou retranchaient à ses labeurs selon ce qu'exigeait le degré où il était parvenu.

(1) Le ms. porte littéralement : « c'est-à-dire *métouniyê* (= μετάνοια).

(2) Ou de thym; le mot a les deux sens.

(3) Je traduis ainsi par conjecture l'expression : *beit sou'ranê;* litt. : *domus factorum.*

(4) L'auteur explique dans le chapitre VIII, ce qu'il entend par ces divers degrés de la perfection spirituelle.

Ses frères. — Les deux plus jeunes frères de R. Youssef, R. Shoubhalmaran et R. Berikisho', — ils s'appelaient ainsi (1), — montèrent eux-mêmes au couvent et prirent le saint habit du monachisme. Ils se distinguèrent, de même que leur frère R. Gabriel, par leurs œuvres de perfection, et ils travaillèrent pieusement et saintement dans la voie du Seigneur. Ils étaient ornés, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur, de toutes les beautés divines, et ils étaient un admirable exemple pour le couvent.

R. Gabriel fut lui-même un docteur très brillant et solide dans l'Église; il était éloquent et habile dans la discussion; personne ne pouvait résister à sa parole ou à son enseignement; il devint supérieur du couvent de Beit Çayarê (2).

Sa sœur. — Le Seigneur voulut transférer leur sœur dans le lieu destiné aux vierges, alors qu'elle était encore jeune et avait conservé sa virginité. Lorsqu'elle mourut, R. Youssef alla à son enterrement. Il me racontait lui-même que quand il voulut déposer sa sœur dans le tombeau, et retira le suaire qui enveloppait sa face, il vit son visage tout couvert de gouttes de sueur, et brillant comme une lampe lumineuse. Il admirait cela, ainsi que les gouttes de sueur, qui étaient comme des perles tombées sur son visage. Cela lui advint à cause de sa pureté, de sa virginité et d'un amour plus qu'ordinaire qu'elle avait témoigné aux fidèles.

Sa mère. — Leur mère, très âgée, embrassa elle-même la vie monastique, et sur l'ordre de R. Isho', avec la permission des moines, R. Youssef la fit habiter dans une cellule du monastère. Ses fils la servaient. Elle parvint à la pureté du cœur, et elle voyait dans des visions incorporelles les démons en personne. R. Youssef racontait à son sujet que quand il allait la voir, elle lui disait dans sa simplicité : « Mon fils, je vois les démons qui se tiennent en face de moi; je fais le signe de la croix entre eux et moi, et ils disparaissent. »

Gloire à celui qui distribue ses dons libéralement sans proportion avec les mérites, et qui répandit ainsi ses bénédictions

(1) Ces noms signifient, le premier : *Gloria domino nostro*, et le second : *Benedictus Jesus.*

(2) Sur le couvent de Beit Çayarê (i. l. *maison des peintres*), cf. Assémani, *Bibl. or.*, III, 5, p. 383.

sur toute la maison de Yaqîra et sur les fruits qui en sortirent!

Rabban Youssef ne permettait pas même à ses frères d'entrer dans sa cellule. Pendant les douze ans de labeur qu'il passa dans la cellule où il combattit, personne, ni ses frères, ni un des religieux, n'entra près de lui.

Gloire à Dieu qui le fortifia dans sa lutte et le fit triompher dans son combat, maintenant et toujours dans les siècles des siècles! Amen.

FIN DU CHAPITRE TROISIÈME

CHAPITRE IV

Du départ de Rabban Youssef pour le couvent de Mar Abraham de Beit Çayarè. — Que Notre-Seigneur nous aide!

Dieu est sans cause dans toutes ses actions, selon la non-causalité de son essence supérieure à toute cause; cependant, dans toutes ses dispositions il établit d'avance et prépare une cause; sa sagesse, supérieure à toute intelligence, a voulu ainsi par les causes préparatoires de ses dispositions donner lieu à leur production effective. Cela est manifeste, clair, notoire et frappant pour les illuminés qui sont de la maison de Notre-Seigneur (1). Toutefois, les causes sont établies pour les effets de la Providence et non ces effets pour les causes. Mais les causes sont aussi appelées providence par ceux qui sont versés dans la connaissance des dispositions de la sagesse providentielle et jouissent de la vue spéculative de l'unité de l'amour du Dieu tout-puissant pour toutes ses créatures. Quand sa sagesse, directrice de toute chose, veut qu'une chose quelconque soit faite et accomplie, quelque cause analogue apparaît d'abord, puis la chose elle-même est produite. Quand l'homme s'agite dans une affaire quelconque avec constance et ardeur, on connaît plus tard que cela venait de Dieu, qui lui-même le poussait secrètement à ce que voulait sa sagesse. On ne peut résister à son dessein ni l'empêcher; bien plus : tout concourt à son accomplissement, soit la migration d'un lieu à un autre, ou d'un couvent à un autre, soit la permanence dans un même lieu. Et en chacune de ces choses un certain mouvement, auquel il ne peut résister, pousse l'homme soit en lui-même, soit par le moyen des autres qui l'excitent. Partout où l'homme peut

(1) Les disciples du Christ qui sont éclairés par sa grâce.

se trouver, il est sous l'action de Dieu, et il habite toujours en lui.

C'est pour cela que beaucoup de moines changent librement de couvent pour diverses causes, sans s'écarter en rien de Dieu ou de sa Providence; car ils ne font point cela vainement ou témérairement, mais sur l'ordre de Dieu et par sa Providence, comme il arriva à Rabban Youssef qui, par la Providence divine, changea de couvent, non pas simplement sans raison, mais pour un motif supérieur, par le conseil d'un homme vertueux très versé dans la contemplation des divines dispositions.

Donc, après avoir passé douze ans dans une étroite cellule, ainsi que je l'ai dit plus haut, avec une patience si laborieuse et admirable, avec une vigilance et une observance surnaturelle, Rabban Youssef fut contraint par ses frères de s'en aller dans une autre cellule. Il obéit à leur désir et fit selon leur volonté; mais il ne changea absolument rien à sa manière de vivre dans la solitude, à ses labeurs, à sa concentration en lui-même, à son éloignement des hommes; mais chaque jour et à chaque degré qu'il montait, il ajoutait labeur sur labeur, vigilance sur vigilance.

Il demeura environ trente ans dans le couvent de saint Rabban Hormizd.

Ainsi que je l'ai dit, Rabban Gabriel, son frère, était parti au couvent de Beit Çayarê, où il fut supérieur pendant longtemps. Quand il fut sur le point de quitter cette vie de fatigues, Rabban Mousha fit appeler Rabban [Youssef] qui obéit à l'ordre du saint et se rendit aussitôt près de lui. — A cette époque donc, mourut Rabban Gabriel, et il fut enseveli avec l'honneur convenable. Que sa mémoire soit en bénédiction! Amen.

Rabban Mousha réunit les anciens à propos de R. Youssef; ils lui persuadèrent de rester près d'eux et lui donnèrent la cellule de son frère. Il se laissa convaincre et leur promit d'agir selon leur désir. Il retourna à son monastère pour mettre sa cellule en ordre et revenir ensuite. Mais ce changement lui pesait et il ne se pressa point. Assez longtemps après, une occasion appela saint Rabban Mousha au couvent de Beit Qôqa (1), dans lequel s'était élevée une querelle. Après avoir

(1) Ce nom signifie : *Fils des pêcheurs.*

terminé son affaire, en revenant, il monta avec empressement au couvent de Rabban Hormizd. Les moines se rassemblèrent pour l'honorer et le prièrent d'entrer dans une des cellules. Le saint leur dit : « Je veux entrer dans la cellule de Rabban Youssef Bousnaya ». — Rabban Youssef avait coutume de s'en aller de temps en temps à la montagne, sans que personne y fît attention, et il y passait quelques jours dans les entretiens divins. C'est pourquoi il n'était pas à ce moment dans sa cellule; car il était parti à la montagne selon son habitude. — Rabban Mousha entra donc et logea dans sa cellule. Il commanda à ses frères, avec la liberté de la charité, de faire la cuisine dans sa cellule et il leur dit : « Quand R. Youssef reviendra, dites-lui : Nous avons fait ce que nous devions faire. Nous avons agi avec la liberté de la charité. Maintenant, accomplis, toi aussi, ta promesse par charité ». — Quand Rabban Youssef revint, ses frères lui firent connaître ce qui s'était passé et ce qu'avait dit Rabban Mousha. Mais même après cela, il ne songea pas au départ.

Un an après la promesse qu'avait faite Rabban Youssef, Rabban Mousha lui adressa un message, sous une forme admirable dans laquelle était caché un mystère divin. Il lui envoya un cénobite appelé Mousha Bar Çaydê (1), très jeune et petit de taille, auquel il ordonna de faire à Rabban Youssef quelque chose de surprenant. Quand ce cénobite arriva au couvent, il frappa à la porte de la cellule de Rabban Youssef et lui fit savoir qu'il était un cénobite du couvent de Rabban Mousha. En entendant cela, Rabban Youssef se leva avec empressement, ouvrit la porte et le fit entrer près de lui. Il pria selon la règle; puis il s'assit sur son siège et le cénobite en face de lui. Le cénobite interrogea Rabban Youssef et lui dit : « Il y a quelqu'un avec toi dans la cellule, ô maître? » — Il répondit : « Non, mon fils ». — Le cénobite répéta une seconde et une troisième fois sa question. Rabban Youssef fut surpris et dit : « Je t'ai dit, mon fils, qu'il n'y a personne avec moi dans la cellule. — Alors le cénobite se leva, se suspendit aux pieds de Rabban Youssef et le renversa de son siège. — Rabban Youssef se leva stupéfait, pensant que c'était peut-être un démon qui l'avait trompé. — Le cénobite se mit à pleurer et dit à Rabban Youssef, « Pardonne-moi, seigneur, et ne te fâche pas contre moi; j'ai

accompli en cela l'ordre de Rabban Mousha ». Rabban Youssef comprit très bien le fait et reconnut que ce n'était point une action vaine.

Il se leva sur-le-champ, mit sa cellule en ordre, sortit avec le religieux et se mit en route avec lui vers Beit Çayarê.

Arrivés au couvent, ils allèrent trouver saint Rabban Mousha, et Rabban Youssef fut accueilli par lui avec grande joie. Le cénobite dit à Rabban Mousha : « Ne m'as-tu pas ordonné, maître, de me suspendre aux pieds de ce vieillard? » — R. Mousha répondit : « Mon fils, c'est le Christ qui a tiré les pieds de ce vieillard là où il voulait, et non pas toi. »

Les moines se réjouirent vivement [de l'arrivée] de R. Youssef et lui donnèrent la cellule de son frère, avec son mobilier. Pour lui, il ferma sa porte et s'enfonça dans une solitude de plus en plus profonde. Il allait fidèlement trouver Rabban Mousha, pendant la nuit, et jouissait de sa conversation. Il l'interrogeait de toute façon sur la contemplation spirituelle et l'opération de l'intellect. Rabban Mousha lui expliquait clairement tout cela, et de nombreux mystères s'accomplissaient entre eux. Nous en ferons connaître quelques-uns quand notre faible discours en sera rendu à ce sujet.

FIN DU CHAPITRE QUATRIÈME.

CHAPITRE V

Que Rabban Mousha le pressait de s'adonner a la grande œuvre de la direction; — comment Dieu lui fit violence jusqu'a ce qu'il l'eut acceptée; — comment, après l'avoir acceptée, il y travailla laborieusement et offrit a dieu sur de nombreux navires le profit de son négoce. — Seigneur, aide-moi! Amen.

Un même amour de Dieu notre Créateur existe pour tous les êtres raisonnables qu'il a créés dans son amour. Il veut le bien de tous conformément à l'unité de l'amour dans lequel il les a produits. Il en a fait comme un seul corps dont les différentes personnes sont les membres. — A cause de cela et pour cela, à chaque classe, à chaque groupe d'être intelligents, il a assigné un office en vue de l'utilité générale. Aux ordres supérieurs (1) il a confié le soin de tout ce qui est nécessaire pour nous autres hommes, et la garde de chacun de nous. Les anges accomplissent cela dans leur office, et supportent ce labeur, si toutefois c'est un labeur, pour notre utilité à nous hommes, qui sommes des membres de ce corps admirable formé d'eux tous et de nous tous. « Est-ce que les esprits remplissent tous le ministère et sont députés à un office en vue de ceux qui doivent hériter de la vie? » a dit Paul (2).

De même parmi nous, hommes, chaque catégorie remplit un office en vue de ce qu'exige le corps commun : il y a des apôtres il y a des évangélistes, il y a des ministres, il y en a qui opèrent des prodiges, il y a des chefs, il y a des directeurs et des guides; l'un est ainsi, l'autre autrement, mais tous nous accomplissons un office dans ce corps mystique universel; l'un

(1) Aux Anges.
(2) Hebr., I, 14.

remplit l'office des yeux, l'autre celui des oreilles, l'autre celui des narines, un autre celui des pieds et des mains, et ainsi du reste; il y en a qui remplissent l'office des membres principaux : du cerveau, du cœur, des reins, du foie. — C'est pourquoi, quand un homme ne remplit pas volontairement l'office qui lui incombe, la grâce presse et excite les autres à le pousser et le tourmenter jusqu'à ce qu'il accomplise la volonté de Dieu; car Dieu n'a pas seulement en vue le bien de chaque homme, mais il veut également le bien de tous. Il distribue même les dons qu'il accorde par sa grâce à chacun de nous, en vue du bien général.

Comme les dons que notre Dieu adorable accorda à ce personnage béni dont nous racontons l'histoire étaient très abondants, il a voulu, dans son amour, que le bienfait des dons qui lui avaient été confiés s'étendît sur plusieurs, pour son avantage à lui et pour celui d'un grand nombre, et pour l'accomplissement de l'office qu'il devait remplir dans le corps universel.

Donc, après que Rabban Youssef fut resté aussi longtemps dans sa cellule, comme je l'ai dit, au milieu du plus profond silence, ne parlant jamais à personne, saint R. Mousha lui conseillait de se relâcher un peu de son silence et de donner réponse à ceux qui l'interrogeaient, afin que son labeur ne servît pas qu'à lui seul. R. Youssef n'y consentait point. R. Mousha savait que celui-ci était apte à diriger les autres, car depuis longtemps il était parfait en science, très éclairé, possédant la pure vue intellectuelle, très habile dans la lutte contre les démons et leurs embûches, et au milieu de la mobilité des pensées soit à droite soit à gauche; il avait expérimenté en lui-même les différentes choses qui se rencontrent dans la voie du silence, et il était instruit du point où commencent et finissent tous ses degrés; il voyait des yeux de son âme les mystères cachés, par la contemplation des êtres corporels, de là il s'élevait totalement aux êtres incorporels, et sa science se perfectionnait par la contemplation de la Trinité sainte; son intelligence était exercée dans ce qui concerne la providence et le discernement; et à cause de tout cela, il était très apte à diriger les frères et à les éclairer dans la voie du monachisme. Il le pressait donc constamment et lui disait : « C'est la volonté du Seigneur que tu t'adonnes à la grande œuvre de la direction. L'Esprit-Saint t'a désigné pour

cela, selon le dessein de ses miséricordes. Ne tarde pas, car tu ne peux pas t'élever contre la volonté de Dieu. » — Et constamment, il lui envoyait des novices pour qu'il leur adressât la parole; il lui prescrivait aussi de donner des reliques (1) à quiconque lui en demanderait.

Une nuit, R. Mousha prit un paquet de reliques et s'en alla à la cellule de R. Youssef. Il posa ce paquet de reliques sur le Nouveau Testament et lui dit : « Sache que la volonté du Seigneur est que tu distribues ces reliques. Et je t'ordonne, comme par la bouche du Christ, d'en donner sans difficulté à quiconque t'en demandera. » — R. Youssef ne se laissa pas convaincre; mais R. Mousha ne cessait de l'exciter à cela.

Quand arriva le moment de la mort de saint R. Mousha, il manifesta la chose dans un certain mystère, et comme il connaissait l'envie des envieux, il était très inquiet; cependant il ne parla point de cela, mais il confia l'affaire à Dieu qui suscite les causes pour l'accomplissement de ce qui lui plaît. Les anciens et les frères interrogèrent R. Mousha et lui dirent : « A qui nous laisses-tu? vers qui veux-tu que nous allions? » — R. Mousha répondit : « La grâce [divine] fera connaître à tout le monde, quand elle voudra, celui qu'elle a choisi pour cela. En attendant cette manifestation, prenez conseil du vieillard R. ʿAbdishoʿ (2). »

Après la mort de R. Mousha, — que sa mémoire soit en bénédiction! — R. Youssef s'enfonça de plus en plus dans le silence. Il se fit volontairement sourd bien qu'il n'eût point mal aux oreilles, et, quand quelqu'un frappait à sa porte, il ne lui répondait point. — Le Seigneur, qui veut le bien de tous les hommes, ne lui permit pas d'accomplir sa volonté; mais il lui suscita continuellement diverses causes qui le poussèrent à ce que Dieu voulait. Ces circonstances se présentaient de tous côtés : parfois c'étaient des représentations sensibles qui l'excitaient à obéir à la volonté de Dieu, d'autres fois c'étaient des frères qui le pressaient de toutes parts; la grâce le subjuguait,

(1) Le mot *relique* est employé ici dans un sens impropre. Les Nestoriens désignent par le mot syriaque *henana*, (litt. : *grâce*) une sorte de pâte composée d'huile, d'eau et de poussière des tombeaux des martyrs. Ils en usent dans les maladies, dans les fiançailles et dans d'autres circonstances, et la conservent dans leurs maisons comme un préservatif contre les maux corporels et spirituels.

(2) Ce nom signifie : *Serviteur de Jésus.*

lui faisait violence, lui disait manifestement dans des visions et l'avertissait de ne pas résister à la volonté de Dieu, au point que quand un frère venait à sa porte, elle lui montrait clairement ce qu'il devait dire à ce frère : elle donnait à celui-ci la facilité d'interroger sans contrainte, et il répondait aux frères.

Rabban Mar-Atqen et R. Babai, son ami. — Il y avait dans ce couvent un vieillard vertueux et laborieux nommé Mar-Atqen (1). Il éprouvait en lui-même dans sa cellule quelques vicissitudes. Il en ignorait la cause et était troublé et agité dans son esprit. Il ne savait à qui confier son affaire. Il avait un ami, vieillard vénérable et digne de louange, nommé Babai. Rabban Mar-Atqen demanda à R. Babai de prier pour que le Christ lui fasse connaître à qui manifester ses pensées. Cela avait lieu au commencement de la semaine. A la fin de la semaine, R. Babai vint trouver R. Mar-Atqen et lui dit : « Le Christ te fait savoir et te commande de manifester tes actions et tes pensées à R. Youssef. » — R. Mar-Atquen lui répondit : « En vérité, le Christ m'a prescrit d'aller le trouver, de lui faire connaître ma conduite, de me diriger et de vivre selon son conseil. » — Ils admirèrent tous les deux cet événement et connurent que la divine Providence était là.

R. Mar-Atqen partit pendant la nuit et se rendit près de R. Youssef.

Dès qu'il commença à lui révéler son secret, celui-ci l'en empêcha. Mais R. Mar-Atqen lui dit : « Toute la semaine, j'ai prié Dieu de me faire savoir à qui manifester mes pensées, et il m'a ordonné de venir vers toi et de te faire connaître ma conduite; écoute-moi donc, selon le dessein du Christ, et ne t'élève pas contre sa volonté, mais réponds-moi ce que le Christ t'inspirera. » Quand il entendit cela, R. Youssef le laissa à la porte et entra à l'intérieur. Il se mit en prière et interrogea le Seigneur. Alors le Christ lui ordonna d'écouter le vieillard et de lui répondre. Il sortit donc près de lui, l'écouta et lui donna la réponse qui convenait à son état.

Rabban Israël. — Un autre frère, appelé Israël, qui, lui aussi, avait beaucoup travaillé et fait des progrès dans son application, éprouvait quelque difficulté dans la solitude. Il vint trouver

(1) Ce nom signifie : *Dominus noster constituit.*

R. Youssef et lorsqu'il commença à lui faire connaître son affaire, celui-ci ne le laissa pas continuer. Le frère lui dit : « Si tu ne m'écoutes pas et ne me donnes pas réponse, le Christ te demandera compte de la perte de mon âme. » Alors, selon sa coutume, R. Youssef entra dans sa cellule et se mit en prière. Il ne reçut point de réponse du Seigneur. Comme il sortait pour congédier le frère sans réponse, avant qu'il arrivât à la porte, tandis que celui-ci se tenait dans le milieu de la cour, la grâce lui inspira d'écouter ce frère et de lui donner la réponse qui lui convenait. Il sortit donc vers lui, l'écouta, et lui donna conseil sur ce qui lui était utile, selon le précepte qu'il avait reçu du Christ. Et ce frère s'en retourna joyeux à sa cellule.

Rabban Benjamin. — Quelques jours après, ce frère alla trouver Rabban Benjamin, qui habitait la montagne dans le pays de Marga (1). C'était un homme vertueux, grand, et célèbre dans tout ce pays. Il jouissait de la vision spirituelle de l'intelligence. Quand le vieillard vit le frère, avant que celui-ci ne lui eût adressé la parole, il le prévint et lui dit : « Pourquoi, ô mon fils, t'es-tu imposé le labeur de ce voyage? Ce que t'a dit R. Youssef ne suffisait-il donc pas? Quand il entra dans sa cellule et pria pour toi, il n'obtint pas de réponse; mais avant qu'il parvînt au milieu de la cour, la grâce divine l'engagea à t'écouter et à te répondre. »

La grâce divine suscita à R. Youssef de telles occasions, jusqu'à ce qu'il s'adonnât et se pliât, par obéissance, à ce travail du négoce spirituel dans lequel il fit paraître ses succès et ses labeurs multipliés et divins.

Dès lors tous les frères venaient frapper à sa porte pour lui demander le secours et la vertu divine, pour apprendre comment ils devaient marcher dans la voie ardue du monachisme. Sa renommée se répandit dans tous les couvents de cette contrée; sa réputation et le bruit de ses œuvres glorieuses parvint au loin dans des pays éloignés et dans les couvents qui s'y trouvent. De tous lieux, des moines et des séculiers, des fidèles et des païens accouraient vers lui et avaient recours à ses prières. Quiconque venait vers lui voyait sa demande exaucée du Seigneur, grâce à ses prières, et personne ne s'en retournait sans

(1) Ville de la Mésopotamie, non loin de Mossoul, qu'il ne faut pas confondre avec Maraga, ville de l'Adherbaidjan. Cf. Hoffmann, *op. cit.*, p. 222.

l'accomplissement de ce qu'il avait demandé et désiré. Le nombre de ceux qui venaient vers lui se multipliait : moines des couvents de tous pays, fidèles de tous lieux, des villes et des campagnes. Il ne put résister et fut forcé par les choses à accepter près de lui des disciples qui prenaient soin de ceux qu'il recevait. Beaucoup de gens venaient même le trouver de Bagdad, la *Ville de la paix* (1); car, comme je l'ai dit, sa renommée s'était répandue en tous lieux. Ceux qui ne pouvaient pas venir le trouver lui envoyaient un message, lui exposaient leurs affaires par écrit, et leurs demandes obtenaient une réponse aussi bien que de près. — Le catholicos Mar-ʿAbdishoʿ lui-même faisait cela fréquemment. Il envoyait des lettres et des messages pour demander ses prières dans toutes les affaires qui lui survenaient et il l'interrogeait sur toutes les choses qui le tourmentaient. Les légistes fidèles de Bagdad eux-mêmes lui demandaient d'écrire à leur sujet à R. Youssef; car ils étaient liés auparavant par l'amitié et la familiarité. Les moines venaient même le trouver du couvent de Mar Jean de Dailam (2).

Le Christ, notre Seigneur et notre Dieu, qui dans sa prescience a choisi ce temple de la grâce, l'avait établi économe et intendant de son abondant trésor et lui avait confié la distribution de ses dons, exauçait dans sa grande miséricorde et ses grâces immenses les demandes de ceux qui avaient recours aux prières de cet athlète de l'Esprit-Saint.

Le couvent florissait par le nombre des frères vivant en cellule, comme au temps de saint R. Mousha, et il comptait environ cent cinquante reclus.

Gloire soit à Dieu qui les fait briller, et sur nous ses miséricordes et sa grâce! Amen.

(1) C'est le nom arabe de la ville de Badgad : *Madîn[illegible]s-Salâm.*

(2) Jean, originaire de Hadita, avait été emmené en captivité par les gens de la région de Dailam, sur les bords de la mer Caspienne, et avait fondé deux couvents dans ce pays. (Cf. *Le Livre de la Chasteté*, n° 116.)

FIN DU CHAPITRE CINQUIÈME.

(*A suivre.*)

BULGARIE CHRÉTIENNE

TROISIÈME PARTIE

XIV (1)

CONCESSIONS

Suite de l'encyclique patriarcale.

Nous vous conseillons et adjurons, vous nos fils chéris et bénis en Jésus-Christ, de rester solides, fermes et inébranlables sur la pierre de la foi, persistant dans la sainte doctrine, détestant les innovations sacrilèges. Fermez vos oreilles contre les personnes, contre les chicanes et les inventions sophistiques de ceux qui disent et publient faussement que ceux qui se sont unis au pape de Rome n'ont rien changé ni altéré dans les dogmes divins de notre foi infaillible. Cela n'est pas vrai, ainsi qu'on peut le prouver par plusieurs exemples; mais, supposé qu'aucun changement ne sera apporté à leur loi par cette union, la défection seule d'un chrétien de l'Église orthodoxe orientale et de l'obéissance spirituelle à ses pasteurs canoniques, est un grand péché mortel : c'est pourquoi plusieurs Pères appellent cette révolte ecclésiastique « adultère spirituel ». L'histoire de l'Église nous apprend que plusieurs schismatiques, quoique observant tous les dogmes et les tra-

(1) Voir les trois livraisons précédentes.

ditions de l'Église catholique orientale très exactement et sans altération aucune, pour cela même qu'ils se sont éloignés de la communion spirituelle et de l'obéissance qu'ils devaient à leurs évêques canoniques, ils ont été condamnés par l'Église catholique et anathématisés.

Fuyez donc, nos chers Fils, ces sophistes qui altèrent la vérité et qui feignent d'être animés d'un grand zèle pour votre prospérité nationale, ourdissent des calomnies contre la mère Église, disant qu'elle conspire contre votre langue bulgare et qu'elle empêche l'avancement analogue de vos compatriotes dans les dignités hiérarchiques, et ainsi du reste. Par ces subterfuges et par ces moyens illicites, ils tâchent d'arracher le peuple orthodoxe bulgare de la juridiction spirituelle de la Grande Église du Christ, en renversant ainsi et annulant les droits imprescriptibles, immuables et éternels du siège patriarcal œcuménique, qui n'est pas le domaine particulier des Grecs, mais de tout l'assemblage orthodoxe. L'Église, nos très chers fils, n'a jamais fait de distinction entre Grec, Albanais, Valaque, Serbe, Bulgare, Arabe, Arménien (1), etc., etc.; mais elle embrasse tous ses enfants qui ont la même croyance, ayant pour tous la même sollicitude et la même affection spirituelle, et elle nomme aux grades ecclésiastiques tous ceux qui en sont dignes, sans nulle distinction de nationalité, d'après la parole de l'Apôtre : « Il n'y a pas de Juif ni d'Héllène; il n'y a pas d'esclave ni d'homme libre; il n'y a pas de mâle ni de femelle; tous vous êtes *un* en Jésus-Christ. » Dans la classe sacerdotale, il y a eu de tout temps et il y a encore des Bulgares, des Valaques, des Albanais, des Arabes. Avant, et hier encore, l'Église a ordonné des évêques bulgares. A diverses époques, l'Église a eu des patriarches bulgares; désormais elle pourvoira à la nomination d'évêques bulgares d'origine dans les provinces purement bulgares, de prélats versés dans la langue du pays, que l'Église n'a jamais exclue des saints temples, ni des écoles, comme on divulgue faussement. L'Église a introduit l'enseignement du slave dans le séminaire de l'île de Kalki, dès le premier jour de sa fondation, engageant et obligeant les élèves à cet enseignement.

(1) Pourquoi mentionner ici les Arméniens qui sont separés de la communion orthodoxe depuis le concile célébré à Chalcédoine en 451?

Pour plus grande assurance, que vous avez eu jusqu'à présent et que vous aurez dans l'avenir, par la grande Église du Christ, mère commune des orthodoxes, toutes les promesses que ces faux frères vous font pour vous écarter du droit chemin, nous exposons ici tout ce que nous vous accordons pour votre instruction la plus complète.

Article Ier. — Parmi les membres du clergé, les prêtres capables et irréprochables, d'origine bulgare, ayant les qualités requises par les saints canons, et ceux qui possèdent parfaitement la langue bulgare, seront élus et ordonnés, dès à présent, métropolitains et évêques, dans les métropoles et évêchés purement bulgares.

Article II. — Si les chrétiens d'une métropole ou d'un évêché purement bulgare proposent en commun, et d'une voix unanime, pour la place vacante, un prêtre ayant les qualités requises par les saints canons, homme éprouvé par sa sagesse, sa capacité et son honorabilité, l'Église donnera son consentement et accueillera favorablement la demande filiale de ces chrétiens.

Article III. — Une école de théologie sera installée dans une métropole bulgare, la plus convenable pour l'enseignement de ceux qui sont destinés au sacerdoce, et la dépense de son entretien sera perçue, à temps, de tous les chrétiens habitants des provinces purement bulgares; libre aux Bulgares et autres orthodoxes des autres provinces d'y contribuer. L'enseignement sera fixé par un programme de la Grande Église.

Article IV. — La surveillance de cette école sera confiée à l'archevêque de cette métropole, aux éphores ecclésiastiques, qui devront appartenir au clergé, et posséder les connaissances théologiques requises.

Article V. — Dans toutes les écoles de la Bulgarie, l'enseignement de la langue bulgare précédera toutes les autres études; il en sera de même de sa littérature. Seront défendus les ouvrages contraires à notre sainte foi orthodoxe et au gouvernement impérial.

Article VI. — Toute violation de ces règlements, et toute négligence dans le choix convenable des professeurs, rendent responsables le métropolitain surveillant et les intendants de ces écoles.

Article VII. — Un ou deux métropolitains de la Bulgarie seront, comme autrefois, membres du saint Synode; ils seront remplacés à temps, ou tous les deux ans, par élection canonique du patriarche œcuménique.

Article VIII. — Le traitement des métropolitains et évêques de la Bulgarie sera fixé par un règlement *ad hoc* officiel.

Article IX. — Tous les offices seront célébrés et lus en bulgare, dans les métropoles et les évêchés purement bulgares.

Article X. — Seront pris parmi les notables orthodoxes bulgares, demeurant à Constantinople, des membres pour les commissions de la communauté et autres établissements de la nation.

Article XI. — Dans l'enceinte de l'église bulgare de Constantinople, sera gardée une école préparatoire pour l'enseignement de la jeunesse bulgare, sous l'éphorie immédiate des notables orthodoxes bulgares, avec la confirmation, et sous la surveillance de la Grande Église.

Article XII. — Les encycliques patriarcales, et autres écrits ecclésiastiques destinés pour les provinces purement bulgares, seront toujours rédigés en bulgare.

Article XIII. — La grande Église mettra toute son attention la plus sérieuse pour l'expédition des demandes plausibles et le règlement des affaires qui lui seront soumises par les homodoxes bulgares.

Article XIV. — Le cas échéant, la Grande Église déléguera des clercs compétents pour examiner la conduite des métropolitains, des évêques, des prêtres et des instituteurs, et elle mettra tous ses soins pour le redressement des abus et des fautes.

En pesant toutes ces choses, sans aucune prévention, détournez vos oreilles des insinuations perfides et malveillantes d'individus, lesquels, caressant votre amour-propre national par des paroles mielleuses et augmentant, outre mesure, à dessein, l'abus de quelques prélats (pour l'extirpation radicale de ces abus, l'Église a déjà pris des mesures efficaces), forgent des prétendues exactions et une oppression de la part du saint clergé, excitent la haine et les rivalités parmi les orthodoxes, et font tous leurs efforts pour séparer les membres de l'Église, dont ils veulent faire un jouet vulgaire et misérable.

Notre sollicitude spirituelle nous fait un devoir de vous faire ce tableau, car nous ne pouvons pas voir sans peine et sans douleur la plaie dangereuse qui menace de gangrène tout le corps; nous élevons nos mains, nos yeux et notre intelligence vers le Père céleste de toute miséricorde et de toute pitié, en le priant d'éclairer et illuminer ceux qui, soit par surprise, soit par la perfidie des insinuations d'autrui, ont été égarés et se sont séparés des croyances de leurs pères, et qu'il les ramène dans sa bergerie spirituelle, qu'il accorde à vous, chrétiens pieux et orthodoxes, la lumière de la sagesse, de la piété, un zèle pur et sincère, la paix, la concorde et la charité qui est le corollaire de toute vertu, et le signe distinctif de tout chrétien orthodoxe. « En cela, a-t-il dit, le monde connaîtra que vous êtes mes disciples, si vous vous aimez réciproquement. »

Nous recommandons itérativement à vos chefs spirituels nos frères chéris en Jésus-Christ, qu'ils soient scrupuleusement exacts dans l'accomplissement de leurs saints devoirs, rappelant toujours dans leur mémoire les engagements terribles qu'ils ont contractés, lors de leur ordination, devant Dieu et les hommes, gardant intact le saint dépôt de la foi, devenant le modèle et l'exemple de la conduite vertueuse et évangélique, s'attirant, par leur conversation digne du Christ, les éloges de tous, instruisant sans cesse, comme ils le doivent, leurs enfants orthodoxes, veillant à la sévère observation des saints canons et des traditions de l'Église, au maintien des devoirs d'une sujétion fidèle à notre puissant Empereur, qui accorde favorablement à tous ses sujets fidèles une protection paternelle, et une bienveillance incomparable, et se montrant à jamais aux yeux de leur troupeau et du monde orthodoxe, dignes d'être comptés parmi les vrais et légitimes pasteurs de l'Église, agréables au gouvernement impérial; ainsi au jour de la rétribution de vos œuvres vous mériterez vous, pasteurs et brebis, les récompenses célestes et sans fin de votre chef suprême et Sauveur Jésus-Christ, dont la grâce et l'infinie miséricorde soient avec vous tous.

1861, 25 février.

(*Suivent les signatures du patriarche de Constantinople, de cinq patriarches et de vingt-et-un métropolitains et évêques.*)

XV

CONFLITS.

Les concessions du patriarcat ne produisent pas plus d'effet que l'excommunication des deux évêques. Il en fut de même des mesures de rigueur auxquelles les Grecs recoururent alors contre les deux principaux chefs de la résistance, que le patriarcat, en vertu de sa juridiction civile sur tous les *orthodoxes*, exila aux îles des Princes, dans la mer de Marmara. Hilarion et Auxentius furent ensuite envoyés l'un à Koniah en Asie Mineure, l'autre à Volo en Thessalie.

Cependant la situation des Bulgares orthodoxes ne laissait pas que d'offrir de graves embarras. En effet, la Porte avait bien, sur la recommandation de l'ambassade de France, reconnu aux Bulgares catholiques le droit de former une communauté civile tout à fait séparée du patriarcat grec, chef civil de tous les *orthodoxes*, mais malgré l'insistance de la légation russe, elle avait refusé la même faveur aux non-unis : ils dépendaient encore de la juridiction grecque pour tous les actes de la vie civile. Cette situation, fort gênante, les a sans doute déterminés par la suite à adresser eux-mêmes au patriarcat les propositions d'arrangement dont il nous reste à parler.

Au mois de mai 1862, les Bulgares non unis de chaque province envoyèrent à Constantinople un délégué pour indiquer à quelles conditions leur nation accepterait de rester dans l'union avec les Grecs. Voici quelles sont ces conditions : Dans les circonscriptions purement bulgares, le patriarcat de Constantinople ne nommerait que des évêques de nationalité bulgare. Là où les Bulgares sont mélangés avec des Grecs, les évêques seraient élus par les fidèles à la majorité des voix. La nation bulgare n'aurait de rapports avec le patriarcat grec que pour les objets purement religieux. Le synode

serait composé de membres des deux nationalités en nombre égal. Un archevêque bulgare, résidant en permanence à Constantinople, servirait d'intermédiaire aux relations du clergé bulgare avec le patriarcat. Un conseil siégeant aussi à Constantinople et composé de Bulgares moitié ecclésiastiques et moitié laïques, et présidé par un fonctionnaire ottoman, serait chargé de délibérer sur toutes les affaires de la nation bulgare. Ce ne serait plus le patriarche de Constantinople, mais un membre laïque de ce conseil, nommé par ses collègues, qui serait le chef civil de la nation dans ses rapports avec le gouvernement turc.

Cette proposition, qui est beaucoup plus large que les concessions offertes par les Grecs le 25 février, n'eut pas de suite, et les délégués retournèrent dans leurs provinces. Une commission mixte nommée par la Porte en 1865 n'arriva aussi à aucun résultat. La scission était devenue plus complète que jamais; les Bulgares refusaient de reconnaître les évêques nommés par le patriarcat grec et d'acquitter les taxes ecclésiastiques Cette dernière question, dans laquelle les autorités turques prirent parti pour le patriarcat, devait amener bientôt de nouvelles complications.

Déjà, à Widin, au mois d'août 1864, l'autorité locale avait persécuté et emprisonné les instituteurs bulgares; plusieurs des habitants qui ne voulaient plus reconnaître les autorités religieuses grecques ont été envoyés à Constantinople. L'évêque grec Païssios fut alors expulsé de la ville; mais les Turcs l'y ramenèrent de force l'année suivante. Lorsqu'il reparut à son église cathédrale, il fut poursuivi par les huées de la population qui brisa ses vitres. Au mois de septembre 1864, les habitants de Routschouk étaient contraints par la force de réinstaller le même métropolitain grec, que ses exactions avaient fait éloigner de ce siège trois ans auparavant.

Le patriarcat de Constantinople étant chargé de dettes, avait, au commencement de l'année 1865, imposé une contribution extraordinaire sur tous les chrétiens orthodoxes immatriculés en ses registres : il rencontrait sur ce terrain la question bulgare. Comme il était facile de le prévoir, les Bulgares, unis ou non unis, refusèrent d'acquitter cette nouvelle contribution. Leur résistance fut, pour le gouvernement turc,

une nouvelle occasion de montrer ses prédilections en faveur du patriarcat grec. Dans le pachalik de Monastir, Husni-pacha alla jusqu'à la persécution sous l'incitation de l'évêque grec de Stromnitza.

Au mois d'octobre 1861, les partisans des évêques Hilarion et Auxentius obtinrent qu'ils fussent rappelés de Koniah et de Volo où ils avaient été exilés. Une manifestation avait été préparée pour leur retour. Informé de ce projet, le patriarcat grec obtint que la Porte prît des mesures pour empêcher la manifestation projetée. Sommés de reconnaître l'autorité du patriarche, les deux évêques s'y refusèrent résolument et furent de nouveau éloignés de Constantinople, mais relégués seulement dans le village d'Orta-Keuï, sur le Bosphore. Auxentius, qui était d'un âge avancé, parut toucher vers sa fin au mois de février 1865. Le patriarche grec envoya un de ses prélats auprès du moribond pour l'engager à mourir dans l'obéissance et la communion de son Église. Auxentius répondit jusqu'à la mort qu'il était Bulgare et qu'il n'avait rien de commun avec les Grecs.

Cependant les Bulgares continuaient, dans plusieurs provinces, à manifester leur résolution de ne plus reconnaître les évêques envoyés par le patriarcat. Le 27 mars 1867, les paysans des environs de Ternovo se joignaient aux Bulgares de la ville pour une manifestation pacifique, mais significative, contre l'évêque : ils se dispersèrent seulement lorsqu'on leur apprit que Mgr Grégoire, suivant les conseils du pacha, avait jugé prudent de se retirer. Le patriarcat, quand un dissentiment éclate, envoie sur les lieux des exarques comme commissaires extraordinaires. C'est ce qui eut lieu à Monastir où l'évêque Benedictos était accusé par ses ouailles. Les exarques lui avaient apporté l'ordre de se rendre dans un couvent pendant l'enquête : il n'en fit rien, et les commissaires extraordinaires se retirèrent bientôt en se déclarant satisfaits ; mais la population l'était si peu que, le jour de l'Épiphanie 1868, le pasteur s'est fait garder contre son troupeau à la cérémonie spéciale de ce jour par plus de mille soldats turcs, que le maréchal de la Roumélie commandait en personne. Au mois de septembre de la même année, l'évêque de Xanthis dirigeait une expédition de volontaires pour s'emparer de force d'un village où les Bulgares ne le voulaient pas admettre. Au mois de décembre, les prêtres bulgares

reçurent défense, à Constantinople même, d'aller bénir les maisons pour les fêtes de Noël et de l'Épiphanie; les récalcitrants furent saisis par les gardes du patriarcat. Mille chefs de familles de Philippopolis présentaient en mai 1869 une pétition au grand vizir. « La population bulgare, disaient-ils, compose le fond et l'immense majorité des orthodoxes de notre ville. Il nous serait impossible de rentrer sous le joug du patriarcat phanariote, lequel nous a déjà ruinés matériellement et moralement; nous ne pourrons ni vivre ni nous développer, si nous sommes rejetés sous la domination d'un clergé étranger, lequel, entouré de ses co-nationaux laïques qui habitent les provinces, nous exploite et veut nous plier à cet hellénisme dont la seule idée nous effraye. » Dans la même ville, les Bulgares firent venir un de leurs évêques pour y célébrer la fête des saints slaves Cyrille et Méthode, malgré la défense de l'évêque grec et la complicité des autorités locales. A Kustendjé, l'évêque grec aurait été chassé sans la protection des troupes turques. A la fin de l'année 1869, la Macédoine était de nouveau agitée. Le pacha de Monastir refusait à l'évêque grec le concours de la force armée pour enlever aux Bulgares la seule église qui leur restait. Le mouvement séparatiste s'étendait aux villages; les ecclésiastiques des deux partis en venaient aux mains pour s'arracher le service des paroisses.

L'insuccès des tentatives précédentes n'a pas empêché de nouveaux efforts pour amener un compromis religieux et civil.

Le patriarche grec Grégoire, en août 1867, avait présenté un nouveau projet au grand vizir. Il s'agissait de créer à Constantinople un patriarcat bulgare orthodoxe, uni seulement par la communion dogmatique comme les autres Églises orthodoxes, et dont la juridiction aurait été restreinte au pays borné au Nord par le Danube, à l'Est par la mer Noire, à l'Ouest par la Serbie, enfin au Sud par les Balkans. Les Grecs conservaient ainsi la Thrace et la Macédoine, où il y a, cependant, un très grand nombre de Bulgares. A qui doivent, dans le présent et dans l'avenir, appartenir ces deux provinces? Là est la pierre d'achoppement pour tous les projets d'entente religieuse et politique entre l'élément slave et l'élément hellène dans la Turquie d'Europe. Les Grecs qui ne se laissent pas éblouir aux hallucinations du panhellénisme se résigneraient peut-être au sacrifice de la

Bulgarie proprement dite, mais il n'y a pas un Grec qui se résignât à perdre, pour l'avenir de sa nation, la Thrace et la Macédoine, où ils regardent les Bulgares, les Serbes et les Koutzo-Valaques comme des intrus.

Les Russes, qui ne voulaient rompre ni avec les Grecs ni avec les Bulgares, avaient accueilli favorablement un projet qui leur permettait de continuer à louvoyer, comme ils l'ont fait jusqu'au dernier moment avec plus de dextérité que de grandeur : ils conseillaient aux Bulgares d'accepter la proposition du patriarche; mais ceux-ci n'en ont pas voulu entendre parler. Il est évident que ce jeu de bascule avait fait son temps : il y avait des symptômes sérieux du mécontentement qu'a excité parmi les deux nations ce manège par trop byzantin, qui consiste à aller successivement de l'un à l'autre.

Non moins embarrassé était le gouvernement turc qui craignait d'exaspérer les Grecs sans être certain de s'attacher les Bulgares, et qui se laissait aussi influencer par les circonstances du moment pour favoriser alternativement les uns ou les autres, soit dans les instructions des gouverneurs de province, soit dans les négociations à Constantinople. On pouvait reconnaître, cependant, une certaine propension en faveur des Bulgares, qui s'explique, du reste, par le système consistant à diminuer par la division l'autorité civile des chefs de nation au profit de la centralisation ottomane, l'une des marottes qualifiées de réformes. Cependant les Turcs disaient quelquefois, et avec un certain fondement, que le mouvement bulgare, si vif et si bruyant, n'avait pas encore acquis le caractère d'universalité qui imposerait à l'autorité territoriale l'obligation morale de le suivre. Il y avait, en effet, des éparchies où les Bulgares ne s'étaient pas prononcés, et l'on compte parmi eux des *grécisés*. comme on voit aussi des Grecs bulgarisés. Il faut tenir compte de ces circonstances et de leur variabilité pour comprendre l'attitude d'Aali Pacha dans les négociations dont il reste à parler; il faut y ajouter les inspirations et les tiraillements des ambassadeurs.

QUATRIÈME PARTIE

LA SÉPARATION CIVILE

XVI

INTERVENTION DE LA PORTE

« S'il est nécessaire, écrivit le grand vizir au patriarche, le octobre 1868, de maintenir les droits, immunités et privilèges du patriarcat grec, il l'est tout autant d'appliquer les concessions si généreuses accordées par le Sultan à toutes les classes de ses sujets, en ce qui concerne le libre exercice de leur culte. La Sublime Porte a donc pris en considération deux projets, lesquels, après avoir été, dans le conseil des ministres, l'objet du plus mûr examen et de délibérations approfondies, ont été envoyés au patriarcat. Ces questions, d'ailleurs, ne concernant pas des points dogmatiques, la Sublime Porte désire qu'on adopte l'un de ces projets autant qu'il paraisse acceptable, à moins qu'on ne trouve une autre mesure qui puisse réunir l'assentiment des deux parties. Cette troisième combinaison serait, dans ce cas, transmise à la Sublime Porte pour y être soumise à son examen. » Deux projets étaient annexés à cette communication. Voici la substance du premier qui était un système de séparation à la tête et de fusion aux extrémités : Les Bulgares auront droit d'élire et d'établir dans leurs églises des prêtres qui connaissent leur langue. Les métropolitains seront Grecs ou Bulgares suivant que la majorité du diocèse sera grecque ou bulgare. Il en sera de même dans chaque métropole

pour les évêchés dont les titulaires seront toujours soumis au métropolitain quand même il serait d'une autre nationalité. Les Bulgares auront à Constantinople un chef métropolitain et un synode. Les métropolitains seront élus par leur synode, mais investis et établis par bérat impérial. Pour tout ce qui concerne le choix de ses chefs et son administration spirituelle, l'Église bulgare formera un corps à part; elle devra s'adresser au patriarche œcuménique de Constantinople pour les affaires purement dogmatiques et pour la sanction spirituelle de ses métropolites : en outre, conformément à l'usage établi, le nom des patriarches œcuméniques sera mentionné dans les offices bulgares. Les églises où les Bulgares officiaient seuls demeureront leur propriété. Les églises où Grecs et Bulgares officiaient ensemble deviendront la propriété des Grecs; les Bulgares devront en bâtir de nouvelles. Le second projet différait du premier en ce qu'il était séparatif : les Bulgares auraient eu le droit d'établir un métropolitain dans chaque vilayet et un évêque dans chaque sandjack; mais ces évêques ne résideraient pas dans les villes où il y aurait des évêques grecs, et les Bulgares porteraient le titre de leur résidence effective. Les Grecs resteraient soumis aux chefs spirituels grecs et les Bulgares aussi, s'ils en exprimaient le désir. Le reste était conforme au premier projet.

Les propositions turques furent discutées dans le synode grec. Un point souleva surtout des objections invincibles, c'est la résidence à Constantinople du chef de l'Église bulgare, c'est-à-dire dans la ville même du patriarche. Les Bulgares ne seraient pas fâchés que leur chef résidât dans l'une de leurs anciennes capitales religieuses, Ternovo ou Ochrida; mais les Turcs, qui craignent d'établir quelque part un foyer d'activité nationale, n'en veulent pas entendre parler. L'obstination de la Porte à placer le chef bulgare à Constantinople, sous sa main, a été la pierre d'achoppement pour les projets d'origine turque, de même que la question de la Thrace et de la Macédoine empêchait un accord direct entre les intéressés.

La réponse même du patriarche grec aux propositions turques est du mois de novembre 1868; elle mérite d'être résumée ici : Toute question ecclésiastique, dit Grégoire VI, touchant aux canons sacrés de l'Eglise, est également une question religieuse.

Une telle question ne peut être examinée et résolue sans être comparée aux canons apostoliques et synodaux. Comme les deux points proposés sont en opposition patente avec plusieurs canons sacrés, il s'ensuit que ces projets sont contraires à la religion. L'Église est une, quand les chrétiens orthodoxes, en quelque lieu qu'ils se trouvent, confessent invariablement les même dogmes, observent les mêmes rites et sont gouvernés par la même administration ecclésiastique. Comme les projets inclinent et tendent à établir une administration ecclésiastique qui introduit des principes diamétralement opposés à ceux du saint Évangile et qui diffèrent en plusieurs points du mode d'administration prescrit et établi par les saints canons, il s'ensuit que ces projets ont pour but d'établir une autre Église que l'Église une. Tout individu et toute nation, tant qu'ils restent dans la religion où ils sont nés ou bien qu'ils se sont choisie, n'ont aucun droit d'en changer à leur gré les lois, les cérémonies et l'organisation. Il ne s'agit pas de la liberté de conscience, puisque les Bulgares ne changent pas de croyance. Si le gouvernement impérial réalise ces projets, qui sont en opposition avec la raison et les hauts bérats, plusieurs droits et privilèges essentiels de ce patriarcat seront violés. Le fractionnement et la division des diocèses, d'après le nombre de la population et la majorité de race, attaquent l'unité ecclésiastique, relâchent la discipline des fidèles, perpétuent les rivalités et les divisions de races. La conclusion de Grégoire VI, très logique, très canonique, est que les canons qui prescrivent l'administration uniforme de toute l'Église orthodoxe ayant été établis par des conciles œcuméniques et aucune Église locale n'étant autorisée à y porter atteinte, un concile général de toute l'Église orthodoxe peut seul résoudre la question bulgare.

En même temps qu'il s'adressait à la Porte, le patriarche consultait les chefs des autres Églises orthodoxes sur l'opportunité de la réunion œcuménique. La réponse du synode russe ne fut donnée qu'au mois de mai 1869 : elle est le reflet de l'attitude équivoque déjà signalée. Le synode regrette l'intervention de la Porte dans une question religieuse et exclusivement de la compétence du patriarcat; il traite les prétentions bulgares d'exagérées; mais il conseille au patriarche d'aller dans la voie des concessions jusqu'à la dernière limite du possible. Il reconnaît

la compétence du concile général; mais il prévoit que les demandes des Bulgares seront rejetées et il craint qu'il n'en résulte un schisme dans l'Église orthodoxe, tandis qu'en adhérant à ces demandes, on commettrait une infraction aux canons. Si les Bulgares étaient indépendants de la Porte, ce serait différent : on pourrait fortifier l'orthodoxie en lui accordant l'autonomie. En résumé, la Russie décline la proposition d'un concile. La réponse du synode d'Athènes est plus explicite et tout à fait dans le sens grec. Les exigences démesurées des Bulgares n'ont pas de sens pratique. On comprend qu'ils demandent l'administration des sacrements dans leur langue, mais peuvent-ils être hostiles à l'emploi de la langue grecque dans les offices? On ne peut accorder aux réclamants aucune franchise sans l'assentiment d'un concile œcuménique, et si ce concile se réunissait à Constantinople par la volonté de Dieu, le synode d'Athènes y prendrait part avec joie. On ne connaît pas les décisions des autres Églises orthodoxes ; mais la réponse de Saint-Pétersbourg rendait la proposition irréalisable. Les Turcs en furent satisfaits, car ils ne pouvaient se soucier de voir des évêques russes délibérer à Constantinople avec leurs coreligionnaires raïas sur un objet qui se rattache à l'administration intérieure de l'empire à cause du pouvoir civil des chefs religieux.

Les Bulgares, au contraire, avaient reçu les propositions turques avec joie. Ils y virent ou feignirent d'y voir la consécration de leur autonomie nationale et religieuse, et cette nouvelle leur ayant été confirmée par les gouverneurs de province, des adresses de remercîment furent envoyées de toutes parts. Ils convinrent que leurs sept évêques se réuniraient à Constantinople avec des notables pour discuter la communication d'Aali Pacha; mais au commencement de l'année 1869, la Porte, effrayée de quelques manifestations autonomistes, parut craindre d'avoir fait trop pour les Bulgares et contre les Grecs. Les évêques reçurent l'ordre, les uns de rester dans leurs diocèses, les autres d'y retourner. Ceux qui se trouvaient à Constantinople n'en rédigèrent pas moins une réplique qui s'adressait tant aux projets turcs qu'à la réponse déjà connue de Grégoire VI. Le ministère turc en reçut communication. Quand il s'agit d'adresser une circulaire à la nation pour lui faire connaître cette réplique, la

réunion, qui eut lieu le 5 avril 1869, fut troublée par une vive altercation entre les deux évêques Hilarion et Panarète, qui prétendirent tous les deux signer le premier et s'attribuer ainsi la position de chef de l'Église. En réponse à une demande pour la continuation des subsides, les notables de Routschouk et de Kestow avertirent les prélats et les délégués d'avoir à cesser le scandale de ces discussions et à s'occuper de terminer leur mission.

Cependant le refus du patriarche eut pour conséquence de faire considérer comme non avenues les propositions d'Aali-Pacha. La Porte essaya encore d'un arrangement direct entre les parties en formant une commission de trois Bulgares et d'autant de Grecs. Le 11 avril 1869, cette commission se réunissait en présence d'Aali-Pacha. Dans cette séance et dans celle du 24 du même mois, on put croire que l'accord s'était enfin établi; il y eut même des signatures sur un projet présenté par le grand vizir. La discorde reparut bientôt. Après avoir exposé les situations et les prétentions réciproques, ce serait s'exposer à des répétitions inutiles que de suivre le détail des projets et contre-projets. Mentionnons seulement qu'on a constaté finalement le désaccord sur quatre points que le patriarche exigeait et qui étaient repoussés par les Bulgares; c'étaient: 1° la représentation de leur nation auprès de la Porte par le patriarche grec; 2° la nomination par ce patriarche des métropolitains et évêques bulgares; 3° la mention du nom du patriarche dans les prières de toutes les églises. Les Bulgares voulaient que leur chef fît seul cette mention; 4° la cession aux Grecs de plusieurs éparchies contestées, notamment celle de Philippopolis. Les délégués bulgares, soutenus par les adresses de leurs compatriotes, résistaient aux instances comme aux menaces d'Aali-Pacha, qui s'était entendu avec le patriarche grec pour faire adopter les bases arrêtées par la commission mixte avec quelques additions. Du reste, le patriarche s'était engagé sans l'assentiment de sa nation, aussi opposée que celle des Bulgares à ce qui était proposé. Le 18 juin 1869, il annonça au synode et au conseil réunis les concessions qu'il avait consenties. Il faisait savoir en même temps que, si les Bulgares adhéraient aux modifications proposées par lui sur le projet de la commission mixte, la même assemblée ou une assemblée extraordinaire en recevrait commu-

nication, mais sans pouvoir ni rejeter ni même amender l'arrangement que le saint synode considérait comme purement religieux. Cette communication suscita le plus violent orage, et plusieurs membres donnèrent leur démission. A la fin de l'année 1869, la question gréco-bulgare n'était arrivée à aucune solution, aucun des projets mis en avant n'ayant été accepté ni par l'une ni par l'autre des deux nations.

XVII

LE FIRMAN DE 1870.

La Porte résolut en 1870 de trancher la question par voie d'autorité. Tel est l'objet du firman qui porte la date du 10 mars. En voici la traduction :

Le plus cher objet de nos vœux est que les habitants de notre empire, nos fidèles sujets, jouissent tous, dans l'exercice de leur religion et de leur culte aussi bien que sous tous les autres rapports en général, d'une paix et d'une sécurité parfaites, et que, se rapprochant de plus en plus les uns des autres par l'échange des meilleurs sentiments, ainsi qu'il convient à des hommes enfants d'une patrie commune, ils puissent, à la faveur de ce bon accord et de cette entente mutuelle, prêter, chacun pour sa part, leur concours actif aux efforts que nous consacrons sans cesse à la poursuite de ces deux œuvres capitales : l'accroissement et la prospérité de nos États et leur avancement dans les voies du progrès de la civilisation. C'est pourquoi nous n'avons pu envisager qu'avec regret les dissentiments et les contestations qui, contrairement à l'esprit qui nous anime, se sont élevés depuis quelque temps entre le patriarcat grec et les Bulgares orthodoxes, au sujet de la définition des liens qui doivent rattacher à ce patriarcat les métropolitains, les évêques et le bas clergé bulgares.

Les *pourparlers et les négociations* qui ont eu lieu, pour résoudre ce différend d'une manière satisfaisante, ont abouti à l'adoption des dispositions qui suivent :

1° Il est formé sous le titre d'exarchat bulgare une administration spirituelle séparée, qui comprendra dans les limites de sa juridiction les sièges métropolitains et épiscopaux ci-dessous désignés, ainsi que quelques autres localités en dehors de celles-ci. La direction des affaires religieuses et spirituelles de cette administration est exclusivement dévolue à cet exarchat.

2° Le plus ancien par le rang des métropolitains qui seront à la tête de cette administration, prendra le titre d'exarque et aura la présidence légale et permanente du synode bulgare qui lui sera adjoint.

3° La direction spirituelle intérieure de cet exarchat sera présentée à la sanction et à la confirmation de notre gouvernement impérial. Ses attri-

butions seront définies par un règlement organique qui devra être de tous points conforme aux lois établies de l'Église orthodoxe et à ses principes religieux. Ce règlement sera fait de manière à écarter entièrement des affaires cléricales, et plus spécialement de l'élection de l'exarque et des évêques, toute ingérence directe ou indirecte de la part du patriarche. Aussitôt que l'élection de l'exarque aura été accomplie, le synode bulgare en donnera avis au patriarche, qui délivrera sans le moindre retard les lettres de confirmation nécessaires selon les lois de l'Église.

4° L'exarque sera nommé par le bérat impérial (diplôme). Il sera astreint, conformément aux règles ecclésiastiques, à commémorer dans la liturgie le nom du patriarche de Constantinople. La personne qui sera jugée digne d'occuper la dignité d'exarque devra être reconnue et agréée comme telle par notre gouvernement impérial, avant qu'il soit procédé à sa consécration religieuse.

5° Pour toutes les affaires concernant les localités sises dans les limites de sa juridiction spirituelle, et au sujet desquelles il sera légalement et régulièrement autorisé à intervenir, l'exarque pourra s'adresser directement aux autorités locales, et même en cas de besoin à ma Sublime Porte; et nommément les bérats (diplômes) dont devront être munis les moines qui relèveront de son autorité, ne seront délivrés que sur la présentation de l'exarque.

6° Pour toutes les affaires concernant le culte orthodoxe, qui nécessitent une entente et un concours mutuels, le synode de l'exarchat devant avoir recours au patriarche œcuménique et à son synode métropolitain, ceux-ci s'empresseront, de leur côté, de prêter l'assistance requise et d'expédier diligemment leurs réponses aux demandes qui leur auront été adressées.

7° Le synode de l'exarchat bulgare est tenu de demander les huiles saintes en usage dans l'Église au patriarcat de Constantinople.

8° Les métropolitains, archevêques et évêques qui relèvent du patriarcat de Constantinople pourront librement traverser les parties du pays soumises à l'exarchat bulgare, de même que les évêques, archevêques et métropolitains de l'exarchat pourront, sans aucun obstacle, parcourir les diocèses placés sous la juridiction du patriarcat de Constantinople. Ils pourront à volonté séjourner pour l'expédition de leurs affaires dans les chefs-lieux de vilayets et autres résidences des autorités gouvernementales. Seulement, en dehors des limites de leur juridiction spirituelle, ils ne pourront ni convoquer de synodes, ni se mêler des affaires des chrétiens qui ne dépendent pas d'eux spirituellement, ni officier dans les endroits où ils se trouvent, sans la permission de l'ordinaire du lieu.

9° De même que le presbytère dit des Lieux Saints, qui est situé au Phanar, dépend du patriarcat de Jérusalem et est placé sous son autorité, de même aussi le presbytère bulgare et l'église attenante, situés dans le même quartier, relèveront de l'autorité de l'exarque bulgare. Il est autorisé à l'habiter toutes les fois que ses affaires l'appelleront à Constantinople. Il se soumettra, à l'instar des patriarches de Jérusalem, d'Antioche et d'Alexandrie, aux règles et usages qu'observent ces dignitaires pour pouvoir venir à Constantinople et y officier pendant leur séjour.

10° Cet exarchat bulgare comprend dans les limites de sa juridiction spirituelle les villes et districts de Roustchouk, Silistrie, Choumla, Tirnova, Sofia, Vratha, Loftcha, Vidin, Nisch, Scharkioï, Kustendjé, Samakof, Vélissa, à l'exception d'environ vingt villages qui sont situés le long du littoral de la mer Noire, entre Varna et Kustendjé, et dont la population n'est pas bulgare (ainsi que les villes mêmes de Varna, de Messembria et d'Ahioulou), le district de Slimno, et, à l'exception de quelques villages sis sur le littoral, le canton de Sizéboli, ainsi que la ville de Philippopoli et le bourg de Stanimaka, à l'exception des villages de Koklina, Vodina, Arnaout-Keoï, Novosélo, Vlasko, Ahlian, Patchkof et Vlastitza, le diocèse métropolitain de Philippopoli, excepté les monastères de Patchkovo, de Sainte-Anarghiri, de Sainte-Parascève et de Saint-Georges.

Le quartier de la Panaja, situé dans l'intérieur de Philippopoli, fait partie de l'exarchat bulgare; toutefois, ceux des habitants de ce quartier qui ne voudront pas relever de l'Église et de l'exarchat bulgares seront entièrement libres de s'en détacher. Quant aux détails de cette diversité de juridictions, ils seront réglés d'un commun accord entre le patriarcat grec et l'exarchat bulgare conformément aux lois ecclésiastiques.

Si la totalité des habitants de localités autres que celles énumérées et désignées ci-dessus désirent se placer, pour leurs affaires religieuses, sous l'autorité de l'exarchat bulgare, et que leurs demandes à cet égard aient été dûment examinées et constatées, il leur sera permis de le faire, mais seulement moyennant l'accord et le désir exprimé en commun de la totalité ou du moins des deux tiers de la population. Si, toutefois, on saisissait ce prétexte pour semer la discorde ou la division entre les habitants, ceux qui se rendraient coupables de semblables menées en seraient responsables et punis selon la loi.

11° Les monastères sis dans la circonscription territoriale de l'exarchat bulgare et qui dépendent régulièrement, et en vertu des lois ecclésiastiques, du patriarcat de Constantinople, continueront à demeurer sous les mêmes règles et conditions d'existence que par le passé.

Les dispositions ci-dessus énoncées étant considérées comme devant donner satisfaction suffisante aux besoins légitimes des deux parties et à mettre un terme aux dissentiments regrettables actuels, ont reçu aussi la sanction de notre gouvernement impérial, et le présent ordre souverain a été rendu, afin que l'on sache que nous voulons qu'elles aient la force de loi et qu'on se garde bien d'y contrevenir.

Écrit à Constantinople la bien gardée, le 8e jour du moi de zilhidjé 1286 (10 mars 1870).

Satisfaction était donnée aux Bulgares. Aussi leur comité exprime-t-il sa joie dans une circulaire publique :

Au-dessus de l'Église qui nous opprime, y est-il dit, un roi puissant nous couvre de son égide. Ce défenseur est notre magnanime Sultan..... Après tant de souffrances et de maux endurés, les désirs de nos pères vien-

nent enfin d'être satisfaits...C'est là un signe éclatant que le gouvernement impérial veut nous avoir sous sa protection immédiate : il nous prouve par là qu'il nous considère au même niveau que ses autres sujets, prérogative dont nous ne jouissions pas auparavant, puisque nous étions représentés auprès du gouvernement impérial par des hommes ses sujets, il est vrai, mais étrangers à nous (les Grecs), ne connaissant pas notre position, notre vie... Prouvons notre reconnaissance au trône impérial en redoublant notre attachement et notre obéissance envers lui, sentiments qui caractérisent la nation bulgare..... Nous nous sommes empressés de vous communiquer la nouvelle du firman impérial, afin qu'en rendant grâces à Dieu de cette faveur, vous le priiez pour la conservation des jours précieux de notre illustre souverain, le sultan Abd-ul-Aziz.

Dans l'Empire ottoman, la hiérarchie religieuse est en même temps l'autorité civile. Par le firman de 1870, les Bulgares cessaient de faire partie du groupe civil des Grecs, et de relever civilement du patriarcat. Religieusement, ils faisaient encore partie de l'Église grecque : il n'y avait pas encore schisme religieux déclaré.

On a vu avec quel enthousiasme les Bulgares accueillirent le firman qui leur constitue une hiérarchie séparée du patriarcat grec. D'un autre côté, les Grecs protestèrent contre l'acte impérial du 10 mars 1870. Voici la partie substantielle de la communication de Mgr Grégoire, qui est du 5 avril suivant (nouveau style) :

« Le patriarcat, fidèle à ses devoirs envers l'empire sous lequel Dieu nous a placés, n'a jamais eu la pensée de manquer au respect et à l'obéissance qui sont dus aux ordres de notre auguste souverain, relatifs à des questions politiques. Mais si l'Église d'Orient n'a jamais disputé ce principe à aucune autorité civile, il est tout aussi certain que les sultans, de glorieuse mémoire, jusques et y compris leur auguste successeur heureusement régnant (dont la puissance soit victorieuse!), n'ont jamais voulu s'immiscer dans des questions qui sont de la compétence exclusive de l'autorité ecclésiastique. Les sultans ont toujours reconnu et observé cette distinction entre le pouvoir civil et la puissance spirituelle, dont ils ont proclamé et garanti les immunités et les privilèges par des *hatti-schériffs* solennels. Ils n'ont jamais permis aucun attentat contre les droits préexistants de l'Église placée depuis plus de quatre siècles sous la protection immédiate de leur trône impérial.

« Altesse, si le firman susmentionné était simplement la sanction impériale d'un concordat passé entre le patriarcat œcuménique et les promoteurs de la question bulgare, nous saurions, comme toujours, accepter et respecter une pareille sanction impériale. Mais il n'en est malheureusement pas ainsi.

« En conséquence, comme il s'agit d'une question purement ecclésiastique, et comme les dispositions du firman sont manifestement anticanoniques et attentatoires aux droits et privilèges de notre saint Siège, le patriarcat ne peut accepter l'*ultimatum* du gouvernement de Sa Majesté.

« Puisque les promoteurs de la question bulgare persistent à repousser obstinément tout projet de conciliation émanant du patriarcat, puisque la Sublime Porte n'a pas le droit de prononcer un arrêt irrévocable dans une question ecclésiastique, et puisque, à cause d'une situation aussi irrégulière, les canons sacrés de l'Église, ainsi que ses privilèges consacrés *ab antiquo*, reçoivent une infraction manifeste, à ces causes, le patriarcat prie de nouveau le gouvernement d'accepter la proposition qui lui avait été précédemment adressée, et de consentir à *la convocation d'un concile œcuménique,* seul compétent à émettre une décision valable et obligatoire pour les deux parties. »

Comme on voit, le patriarche se réfugie derrière un *non possumus*. Nous avons déjà mentionné son recours au concile fondé sur des raisons canoniques.

Aali Pacha répondit au patriarche le 9 avril (n. s.). Il expose que l'ajournement de la question n'a servi qu'à généraliser et à enraciner l'idée de la séparation. L'autorité se voyait déjà dans la nécessité de recourir à la force pour faire accepter aux Bulgares, dans beaucoup de localités, les métropolitains et les prêtres grecs. Cet état de choses imposait à la Porte l'obligation de prendre, à l'égard d'une partie de la population, des mesures de coercition et de rigueur en opposition avec le principe de haute protection que le Sultan accorde à tous ses sujets en général. Le grand vizir rappelle ensuite les pourparlers qui ont précédé : il n'y a que des différences insignifiantes entre le firman impérial et le mode de solution que le patriarche avait lui-même proposé. « Votre Sainteté, dit Aali, n'hésitera pas à reconnaître qu'il n'y a pas lieu de voir en tout ceci une ingérence dans les affaires spirituelles ni la nécessité de convoquer un concile œcuménique. »

La réplique de Mgr Grégoire, datée du 19 avril 1870, est remarquable par la solidité des principes. En voici quelque extrait :

« Le Teskéré de Votre Altesse contient les mots *Église bulgare*... Si l'autorité civile reconnaît des nationalités et accorde à chacune des droits et des privilèges, l'Église n'a jamais reconnu des nationalités dans son sein : elle ne s'est jamais divisée en Église arabe, albanaise ou bulgare.

« Toutes les dispositions relatives au gouvernement de l'Église ont été « édictées, sous l'inspiration du Saint-Esprit, par les conciles œcuméni- « ques. Toutes ces dispositions, sans exception aucune, sont aussi sacrées « et inviolables que les dispositions dogmatiques...

« L'application de ces dispositions, tant dogmatiques que disciplinaires, « est confiée seulement au corps dirigeant de l'Église... Toute autre inter- « vention est incompétente. C'est là un principe dont l'Église, dans aucun « cas, ne pourrait s'écarter...

« Si les individus qui se révoltent contre leur autorité spirituelle ces- « saient de se dire orthodoxes et constituaient une autre communauté, « alors le gouvernement aurait pu les reconnaître...; mais tant que ceux « des Bulgares qui sont en état d'insubordination prétendent être orthodoxes, « toute entente entre leur Église et eux doit nécessairement découler des « articles de foi et de l'enseignement de cette Église même à laquelle ils ap- « partiennent, sans que jamais, dans aucun cas, nuls privilèges ne puissent « leur être concédés par l'autorité civile. »

Le patriarche réfute ensuite les assertions d'Aali Pacha. Il répète que la question n'a jamais cessé d'être ecclésiastique : elle ne pouvait donc être soumise à la délibération de l'autorité civile ou d'une commission laïque. Si les articles du firman sont conformes aux doctrines énoncées par le patriarche, pourquoi cet acte n'a-t-il pas été porté à sa connaissance avant d'être promulgué? Pourquoi ne pas y donner le caractère d'une sanction par la Porte de la décision patriarcale, ainsi que l'usage l'a consacré?

La conclusion est aussi ferme que le raisonnement. « Nous « ne pouvons, en aucune manière, dit Grégoire VI, accepter « une solution contraire aux droits et privilèges de l'Église... « Nous ne pouvons qu'insister sur la convocation du concile « œcuménique... Nous prions de nouveau le gouvernement « de Sa Majesté de vouloir bien revêtir cette demande de sa « sanction souveraine. »

La Porte ne tint aucun compte de cette mesure. Désespérant de mener à bonne fin la question bulgare et d'autres difficultés, dont nous n'avons pas à parler ici, Grégoire VI prit une résolution qui l'honore et dont il fit part le 11/23 juin 1871 avec beaucoup de simplicité et de grandeur :

« Grégoire, par la grâce de Dieu, archevêque de Constantinople, la nou- « velle Rome, et patriarche œcuménique :

«... Malgré nos soins et nos efforts, non seulement plusieurs questions « nationales n'ont pu recevoir la solution désirée, mais la plus grave de

« toutes s'est beaucoup compliquée : la question bulgare cause, hélas! à « l'Église des dommages, des scandales et tend à la destruction des privi- « léges et immunités de ce très saint Siège. Les fauteurs et les chefs du « mouvement qui veut faire admettre par l'Église le principe de la distinc- « tion des races en faveur des Bulgares, n'ont point obéi à nos justes obser- « vations et ne consentiraient pas à comparaître, s'il était convoqué, de- « vant un concile œcuménique, seul compétent à émettre une décision « équitable, canonique et définitive. Pour ces raisons, ne voulant pas que la « paix, la sécurité et la splendeur de l'Église soient plus longtemps com- « promises à cause de notre insuffisance, et que notre responsabilité vis-à-vis « le monde chrétien devienne de plus en plus lourde, nous avons à plu- « sieurs reprises offert notre démission d'un pontificat qui était impuis- « sant à obtenir des résultats salutaires. Le gouvernement ne l'ayant pas « acceptée, alors nous donnons aujourd'hui cette démission, signée de « notre main et scellée de notre sceau, et nous déclarons ici notre décision « irrévocable d'abandonner le gouvernail de l'Église et de nous démettre « des hautes fonctions attachées à l'archevêché de Constantinople et au « patriarcat œcuménique.

« Nous vous remercions de la considération, de l'affection et du respect « dont vous nous avez entouré, et, en vous priant d'oublier tout ce qui, pen- « dant la durée de notre pontificat, à notre su ou à notre insu, a pu être « mal dit ou mal fait, nous accordons en échange au monde orthodoxe la « bénédiction apostolique et le pardon... »

Au moment que le vieillard descend avec dignité du premier trône religieux de l'Orient, nous sommes heureux de constater que la cause universelle de l'indépendance du spirituel a trouvé en Grégoire VI un défenseur opportun. Dans la mesure ou elle se produisait, l'immixtion de l'autorité temporelle n'est pas défendable au point de vue des principes. L'opposition du successeur de Jean Chrysostome n'a pas arrêté le successeur de Mahomet II : la force a primé le droit une fois de plus; mais, du moins, il aura retenti sur le Bosphore, dans ce siècle d'affaissement, de transaction et de sophisme, une voix qui proclame l'indépendance du pouvoir religieux. C'est une nouvelle raison de déplorer un dissentiment séculaire entre les deux confesseurs de la foi qui, l'un du Vatican et l'autre du Phanar, ont répondu au puissant de la terre : *Non possumus*.

XIX

CONSTITUTION DE L'EXARCHAT BULGARE.

Sous le successeur de Grégoire, qui se nommait Anthime, les tentatives pour un arrangement direct furent reprises, mais sans succès. Le gouvernement turc n'était pas pressé de pousser les choses à l'extrême et le gouvernement russe aurait voulu satisfaire les Bulgares sans rompre avec les Grecs. Le *statu quo* aurait pu se prolonger fort longtemps, sans un incident qui mit le feu aux poudres. Le jour de l'Épiphanie 1872, trois évêques bulgares, poussés par ceux de leurs nationaux qui voulaient à tout prix la constitution immédiate de l'exarchat, se décidèrent, peut-être un peu contraints, à célébrer pontificalement dans l'église bulgare de Balata, malgré la défense du patriarche. Croyant que certains agents russes avaient passé dans le camp ennemi, les Bulgares, après la cérémonie, se laissèrent aller crier : A bas Ignatiev ! Ce n'était pas le moyen de se concilier un appui dans les complications qui allaient suivre.

Cependant les Grecs avaient été exaspérés par l'audacieuse agression de l'Épiphanie, par cet acte que le *Journal de Saint-Pétersbourg* appela le scandale du 6 janvier.

Par un takrir en date du 20 janvier, le patriarche demanda l'exil des trois coupables. L'excommunication fut aussi prononcée contre eux le 27 du même mois. Le rescrit, longuement motivé, est signé par le patriarche en exercice, par trois anciens patriarches et par dix-huit métropolitains et évêques. Le grand vizir Mahmoud et le ministre des affaires étrangères Server, qui passaient pour être dociles aux inspirations russes, interdirent la célébration de l'office dans l'église de Balata. Enfin ils prononcèrent la peine exigée par le patriarche contre les trois évêques récalcitrants qui, enlevés par surprise, furent envoyés en exil à Ismidt.

Le triomphe des Grecs fut de courte durée. Quelle fut la cause du revirement? Ceux qui avaient conseillé les sévices virent-ils qu'ils avaient été trop loin? Craignit-on réellement, comme on l'a dit, que les Bulgares cherchassent un refuge dans l'union catholique? Quoi qu'il en soit, trois jours près leur départ, les exilés étaient ramenés presque triomphalement sur un navire de guerre. Les Bulgares étaient avisés que le firman du 10 mars 1870 allait être exécuté, et le patriarcat était sommé de se soumettre à cet acte souverain dans les vingt-quatre heures. L'assemblée grecque ayant répondu à cette sommation par des propositions qui ne parurent pas acceptables, le grand vizir riposta : « Attendu que le patriarcat fait tout ce qu'il peut pour amener une séparation « entre le peuple grec et le peuple bulgare, le firman impérial « est mis à exécution et l'exarchat bulgare est établi. Toute « la responsabilité retombe sur le patriarcat, qui a poussé les « choses à ce point.

Le 23 février 1872, l'Assemblée nationale bulgare reçut communication d'un *bouyourouldi* responsif à un *masbata* par lequel les Bulgares avaient, 27 janvier précédent, demandé l'autorisation d'élire l'exarque. Après quelques dispositions relatives au partage des territoires, le bouyourouldi continue : « A la « condition principale et absolue que vous ne dépasserez d'aucune « manière les limites définies au firman impérial, vous procéderez relativement aux fonctions d'exarque dans les limites précitées, à l'élection de celui, parmi les évêques suivants : Anthime, Païssos et Hilarion (de Leftcha), qui sera digne de « considération dans la religion orthodoxe. Ces prélats sont « du nombre des cinq métropolitains et évêques dont les noms « ont été soumis à la Sublime Porte. »

Un premier tour de scrutin amena le nom d'Hilarion, mais ce prélat, personnellement excommunié, ne convenait pas à ceux qui espéraient encore une réconciliation. On le fit comprendre à l'Assemblée et Mgr Anthime fut élu à sa place.

Cependant les Grecs avaient tenu au Phanar une nombreuse assemblée, à la suite de laquelle le patriarche écrivit officiellement au grand vizir : « Un devoir impérieux inhérent à mes « fonctions patriarcales m'oblige d'informer respectueusement « Votre Altesse que je ne puis pas reconnaître l'élection de

« l'exarque, que tout acte de sa part sera considéré par moi « comme anticanonique et illégal, et que je me réserve l'usage « des mesures que les lois fondamentales de mon Église autori- « sent en pareil cas : la responsabilité en retombera sur ceux « qui les ont violées. » Mahmoud pacha, dans sa réponse du 20 février, se borne à signaler l'illégalité des assemblées du Phanar. Quelques jours après, la Porte promulguait un iradé du Sultan sanctionnant l'élection de l'exarque Anthime. Mentionnons un nouveau projet d'arrangement en dix articles élaboré au patriarcat, pour faire remarquer qu'il était fort conciliant et à peu près acceptable : l'exarque aurait résidé à Ternovo, ce qui aurait fait disparaître la principale difficulté canonique. Il y avait alors dans les conseils de la Porte un petit revirement en faveur des Grecs.

Sur ces entrefaites, l'exarque Anthime arriva à Constantinople le 28 mars, et il fut accueilli avec enthousiasme par la population bulgare. Des navires pavoisés s'étaient portés à sa rencontre sur le Bosphore. Il fut reçu par le Sultan le 23 avril. Il essaya à trois reprises d'obtenir une audience du patriarche, mais inutilement : on y mettait la condition d'une soumission préalable et d'un désaveu de tout ce qui s'était fait. L'exarque sollicita aussi en vain du patriarche l'autorisation de célébrer le jour de Pâques, et il s'en abstint. Cette situation ne pouvait se prolonger indéfiniment. Le 22 mars 1872, jour de la fête des saints Cyrille et Méthode, l'exarque officia pontificalement sans autorisation dans l'église de Balata. Le nom du patriarche ne fut pas commémoré dans la liturgie. A l'issue de la cérémonie, un archimandrite donna lecture d'un acte qui proclame l'autonomie religieuse des Bulgares. La séparation hiérarchique était consommée; mais le schisme n'était pas dénoncé : Grecs et Bulgares étaient encore officiellement en communion.

XX

LE SCHISME

L'exarque Anthime n'avait pas encore franchi le Rubicon de la célébration pontificale à Constantinople lorsqu'un synode extraordinaire, auquel assistaient l'ex-pontife Grégoire VI et tous les métropolitains présents à Constantinople, se réunit le 9 mai 1871, sous la présidence du patriarche. Il fut arrêté que la décision définitive de l'affaire bulgare serait soumise à un synode complet, auquel prendraient part les patriarches d'Alexandrie, d'Antioche et de Jérusalem, le métropolitain indépendant de Chypre et tous les métropolitains voisins de Constantinople. Le dimanche suivant, une lettre pastorale fut lue dans toutes les églises grecques. Le patriarche y annonçait les décisions prises et le délai de trente jours accordé aux Bulgares pour se soumettre. Tout le mal est attribué au principe des nationalités. Le tout était porté à la connaissance des autres Églises autocéphales, auxquelles, de son côté, l'exarque notifiait en même temps son intronisation, que le synode d'Athènes refusa de recevoir.

Pendant le temps qui sépara la convocation de la réunion, la population grecque de Constantinople se livra à des manifestations bruyantes pour obliger les hiérarques à proclamer le schisme. Ce n'est pas exagération de dire qu'il y a eu pression de la presse et de la rue. Les patriarches d'Alexandrie et d'Antioche, le métropolitain de Chypre, qui s'étaient d'abord prononcés peur la conciliation, finirent par se laisser entraîner au sentiment général; mais Cyrille, patriarche de Jérusalem, resta inflexible dans son opinion. Menacé et injurié, il quitta la ville avant la fin. Son départ coïncidait avec le voyage en Terre Sainte du grand-duc Nicolas; ce fut un nouvel aliment aux clameurs qui accusaient formellement les conciliants d'être vendus à la Russie, genre d'imputation dont l'Orient est pro-

digue. Du reste, les manifestations de la presse et de la population étaient manifestement hostiles à la Russie, laquelle ne paraissait pas, cependant, avoir reconquis la confiance des Bulgares, depuis la maladroite équipée de Server Pacha contre les trois évêques. Les correspondances de Constantinople étaient peu après unanimes à constater que l'ambassade de Russie se donnait beaucoup de peines pour prévenir la proclamation du schisme qui allait placer le synode russe dans une position difficile entre les deux Églises.

A en croire les nouvellistes, on menaçait les Grecs, s'ils poussaient les choses à l'extrême, de laisser dormir la question des couvents dédiés de Roumanie et d'incamérer les propriétés des Grecs en Russie. Les choses traînèrent ainsi jusqu'aux premiers jours de septembre.

Avant de relater les actes du *concile*, il importe de préciser le caractère de cette réunion, car ce ne fut pas la convocation œcuménique à laquelle s'était référé Grégoire VI. Pour l'œcuménicité, il aurait fallu que tous les prélats des Églises orthodoxes y eussent été régulièrement convoqués. Or, on n'y a appelé ni les Serbes d'Autriche, ni les Roumains de la Transylvanie et de la Boukovine, ni les Russes, ni les Hellènes du royaume. En outre, de quelque manière que leur situation soit envisagée à Constantinople, les évêques de la Roumanie, de la principauté de Serbie et du Monténégro auraient dû être appelés, si la réunion avait dû être œcuménique. Aussi, dans les provinces directement soumises au Sultan, je vois bien les chefs des Églises autocéphales, mais non les évêques. Dans le patriarcat même de Constantinople, les prélats dont les sièges sont rapprochés de la capitale ont été seuls convoqués pour se rendre au synode. De ce qui précède, il résulte que le *concile* de 1872 a été seulement le synode renforcé.

Si l'on se reporte maintenant à l'idée fort juste, émise par Grégoire VI, à savoir qu'un concile *œcuménique* pouvait seul prononcer sur l'admission des prétentions bulgares, il faudra reconnaître que l'Assemblée de 1872 n'avait pas qualité pour le faire. Ce n'était donc, après tout, qu'un tribunal, une commission judiciaire, composée du reste arbitrairement, pour *juger* les Bulgares. Ces observations ont leur importance pratique : il me paraît, en effet, en résulter que les Bulgares pour-

raient, ou contester la compétence du tribunal, ou se pourvoir en appel, et, en tout cas, soumettre leur affaire à un vrai concile œcuménique.

Le concile restreint a tenu quatre séances plénières officielles, les 10, 24, 26 et 28 septembre, selon le nouveau style. L'excommunication des Bulgares y fut décidée à l'unanimité des trente-deux patriarches et archevêques présents. Le métropolitain de Chypre avait proposé d'ajouter à la sentence les mots *en connaissance de cause*. Ce fut rejeté; mais le patriarche d'Alexandrie Sofronius fit inscrire au procès-verbal que l'Église veillerait cons-« tamment à faire revenir dans son giron ceux qui ont été dé-« tournés de la bonne voie ». Le patriarche de Constantinople déclara aussi, à cette occasion, que « l'Église ouvrira ses bras « à ceux qui voudront recourir à elle et satisfera à toute de-« mande équitable du peuple bulgare ».

Il nous reste à faire connaître le texte même de la sentence d'excommunication.

..... « Nous décrétons, sous l'inspiration du Saint-Esprit et à l'unanimité, « ce qui suit :

« Art. 1er. — Nous blâmons, condamnons et déclarons contraire à l'ensei-« gnement de l'Évangile et aux canons sacrés des heureux Pères l'*ethnophy-« létisme,* soit les distinctions de races et les discussions nationales dans le « sein de l'Église du Christ.

« Art. 2. — Nous proclamons étrangers à l'Église une, sainte, catholique « et apostolique, et foncièrement schismatiques les adeptes de l'ethnophy-« létisme, qui ont eu l'audace de fonder sur un tel principe des conciliabules « sans précédents. Sont donc et demeurent schismatiques et étrangers à « l'Église orthodoxe les hommes pervers qui se sont volontairement déta-« chés d'elle, soit : Hilarion, ex-évêque de Macariopolis; Panarète, ex-« métropolitain de Philoppopolis; Hilarion, ex-évêque de Loftcha; An-« thime, ex-métropolitain de Sofia; Parthenius, ex-métropolitain de « Nissava; Gennadius, ex-métropolitain de Velissa (1), précédemment « dégradés et excommuniés, et tous ceux qui ont été ordonnés par eux, « archevêques, prêtres et diacres, et tous ceux qui sont en communion « avec eux, et tous ceux qui agissent de concert avec eux, et tous ceux « qui acceptent comme légales et canoniques leurs profanes bénédictions « et cérémonies du culte, clercs ou laïques.

(1) Dans cette énumération, par une décision formelle du concile, les prélats sont placés suivant l'ordre chronologique de leur ordination. On a voulu éviter de paraître reconnaître la validité de l'élection de l'exarque, en plaçant Anthime le premier.

« En prononçant cette décision synodale, nous prions le Dieu de miséricorde, N.-S. Jésus-Christ, le chef et fondateur de notre foi, de préserver sa sainte Église de toute doctrine pernicieuse nouvelle et de la conserver pure, sans tâche et ferme sur les fondements des apôtres et des prophètes. Nous le prions aussi d'accorder la grâce du repentir à ceux qui se sont détachés d'elle et ont fondé leur conciliabule illicite sur le principe de l'ethnophylétisme, afin qu'un jour ils désavouent leurs actes et rentrent dans l'Église une, sainte, catholique et apostolique, célébrer avec tous les orthodoxes le Dieu qui est venu sur la terre pour enseigner la paix et l'amour à tous les hommes. C'est lui que nous devons honorer et adorer avec le Père et le Saint-Esprit jusqu'à la consommation des siècles. Ainsi soit-il. »

Le schisme était consommé! Cependant la séparation qui vient d'être opérée sur le terrain religieux laissait derrière elle deux grandes complications. La première concerne l'application de l'article X du firman, pour ce qui est des circonscriptions mixtes. En second lieu, quelle sera l'attitude des autres Églises orthodoxes autocéphales, à qui l'acte d'excommunication a été notifié officiellement? Reconnaîtront-elles cet acte? Voudront-elles, au contraire, rester en communion à la fois avec les Grecs et avec les religionnaires excommuniés par les Grecs?

Dans ce cas, les Grecs voudront-ils rester en communion avec ceux des orthodoxes qui communiqueront avec leurs excommuniés? S'il y a un conflit de ce genre, qui prononcera?

De tous les côtés on est ramené par les faits et par la logique à la perspective d'un concile œcuménique; mais ce n'est pas une petite affaire après dix siècles d'interruption. Sur quel territoire pourrait-on se réunir? Quelle langue pourrait-on parler pour se comprendre dans une fédération où il n'y a pas de langue commune et où l'on officie en grec, en géorgien, en turc, en arabe, en slavon et en roumain? Je ne me charge pas de résoudre même la plus petite de ces difficultés.

XXI

LES CONSÉQUENCES.

Il est utile de rappeler, en terminant, quelle fut l'organisation civile des groupes chrétiens sous la domination ottomane.

Depuis la conquête, les populations chrétiennes sont organisées en Turquie en groupes séparés : *mileti* ou nations. Chacun de ces groupes jouit d'une grande autonomie en ce qui concerne la désignation des dignitaires religieux, les mariages, les sacrements, l'enseignement, la perception de contributions locales.

Quel principe présida en 1453 à la répartition des chrétiens en groupes séparés? Ce ne fut pas une division géographique; ce ne fut pas la différence de langue ou de race, autrement dit la nationalité. Ce fut la diversité des communions religieuses. Chaque chef religieux devint le chef civil de ses ouailles formant une *mileti* ou nation distincte.

Tous les orthodoxes furent alors placés sous la juridiction civile du patriarche orthodoxe de Constantinople. Pour ne parler que de l'Europe il y eut alors sous la juridiction de ce patriarche des Hellènes, des Serbes, des Koutzo-Valaques, des Tziganes et, — jusqu'en 1870-1872, — des Bulgares, tous englobés sous la dénomination collective de *Roumi*, c'est-à-dire Grecs; on aurait dû dire : orthodoxes.

Comme il n'existait alors ni la principauté bulgare ni la province privilégiée de la Roumélie orientale, tous les Bulgares, depuis 1453, étaient raïas, c'est-à-dire sujets directs du Sultan et compris, en qualité d'orthodoxes, dans la *Roumi mileti*.

Par le firman de 1870 suivi de la proclamation du schisme en 1872, cette relevance civile dut cesser de plein droit. Les Bulgares restaient bien raïas; mais ils échappaient à la *Roumi*

mileti. Aussi, en 1872, la Sublime Porte notifia-t-elle officiellement à l'exarque, chef de l'Église bulgare, qu'il était autorisé à envoyer des évêques relevant de sa seule autorité dans les diocèses bulgares ou mixtes, qui reconnaîtraient le nouvel exarchat. Il était enjoint en même temps aux autorités ottomanes de ne plus prêter main-forte aux évêques relevant du patriarcat pour retenir les Bulgares récalcitrants sous leur autorité civile et pour les obliger à payer les contributions afférentes à la juridiction du patriarcat. Les Bulgares forment maintenant la *Bulgari mileti* (ou nation).

Dans les provinces où la population est mixte, c'est-à-dire qui ne comprennent pas seulement des Bulgares, mais aussi des Grecs, des Serbes, des Koutzo-Valaques, la constitution d'une *mileti* et d'un évêché bulgares a, dès les premiers jours et encore à l'heure présente (1897), suscité, soit avec le patriarcat de Constantinople soit entre les diverses populations chrétiennes, des difficultés qui ne paraissent pas à la veille d'être tranchées (1).

A. D'AVRIL.

(1) Voir *La Macédoine*, in 8° de 20 pages; Paris, Leroux, 1897. — *La Macédoine*, par V. Bérard, in 12, Paris, Calmann-Lévy, 1897.

LA LÉGENDE DE BAHÎRA

OU

UN MOINE CHRÉTIEN AUTEUR DU CORAN

Il est communément admis par les traditionnistes arabes que Mahomet connut des moines chrétiens. Il en vit un, tout enfant, lorsqu'il alla en Syrie avec son oncle Abou Talib; la tradition donne à ce moine le nom de Bahîra. Il en connut un autre, appelé Nestor, lorsqu'il retourna dans la même région, à l'âge de vingt-cinq ans, pour y conduire la caravane de Khadidja. Mahomet n'ayant commencé à prêcher qu'à quarante ans, les entretiens qu'il eut avec ces religieux ne purent avoir sur sa destinée qu'une influence assez indirecte ; aussi le souvenir de ces rencontres est-il resté vague dans l'histoire mahométane, et le peu de détails que rapportent à ce sujet les docteurs de l'islam sont purement légendaires.

Nous avons été quelque peu surpris de retrouver ces mêmes légendes considérablement amplifiées dans la littérature arabe chrétienne. Un auteur chrétien d'Égypte, selon toute apparence un moine, a composé une longue histoire du moine Bahîra, une autobiographie, dans laquelle ce personnage devenu vieux se confesse et se repent, non pas seulement d'avoir admiré la sagesse de Mahomet enfant et d'avoir donné l'éveil à sa jeune pensée, mais d'avoir été l'instaurateur de toute sa doctrine, l'instigateur de tous ses actes, l'auteur véritable et responsable de son Coran, son conseil perpétuel, son ange Gabriel. Le chagrin du vieux moine est grand et sa contrition est profonde, parce qu'il a été éclairé de lumières surnaturelles et

favorisé de visions apocalyptiques, qui lui ont fait voir toute l'étendue des maux que son imposture déchaînerait sur la chrétienté. Le récit ne manque pas de piquant et il est assez riche en détails curieux. On peut présumer que les prophéties qu'il renferme s'appliquent au premier siècle du khalifat abbasside, ce qui permet d'en fixer l'époque, en l'absence de toute date écrite. Pour nous débarrasser de ses longueurs, et secouer un peu la lourdeur du style, en même temps que pour y intercaler quelques réflexions ou remarques personnelles, nous allons en donner une libre analyse.

Le document a pour titre : « *Histoire des relations du moine Bahîra et de l'Arabe, racontée* de auditu *par le moine Morhab.* » Il est contenu dans le manuscrit 215 (fonds arabe) de la Bibliothèque nationale de Paris, dans lequel il occupe les f°s 151 à 176. Sa copie, ainsi que celle des autres pièces de ce recueil, est datée de l'an 1306 des Martyrs, 6 de Tôbâ. L'écriture en est facile et claire, avec ces particularités que le *tâ* à trois points est partout remplacé par le *tâ* à deux points, et que les lettres non pointées portent le signe *muhmileh*. Il est dommage que plusieurs noms propres aient été gravement altérés, à la suite, sans doute, d'une ou deux transcriptions. Nous leur laissons la forme qu'ils ont dans le texte.

L'auteur égyptien n'a pas placé le récit dans la bouche même de Bahîra; il a arrangé une petite mise en scène. Un autre moine, du nom de Morhab, est chargé de nous présenter le vieux pénitent et de recevoir, pour nous la transmettre, la confidence de son crime. Voici donc l'histoire.

Le moine Morhab, ayant voyagé longtemps dans le désert, aperçoit un grand couvent abandonné. Il y entre et il y trouve un ermite avancé en âge, qui n'est autre que Bahîra. Après les salutations d'usage, cet ermite lui dit qu'il y a quarante ans qu'il n'a vu figure de chrétien et il se met à lui conter sa vie.

Il était un chrétien d'Antioche; il s'était enfoncé, un jour, dans le désert du Sinaï pour y baiser les traces des saints et s'y faire bénir par les moines. L'un des plus vénérables d'en-

tre eux lui prédit que, lorsqu'il s'en retournerait, Dieu lui découvrirait de grandes merveilles

Ayant donc achevé son pèlerinage, comme il descendait de la montagne, Bahîra fut soudain environné d'une vive lumière et il eut une longue vision. La lumière qui l'entourait se peupla d'une multitude d'anges; une croix resplendit au milieu. Ce n'était que le prélude.

Il vint d'abord un lion blanc, au chef garni de douze cornes, qui s'avança du côté du désert; ce lion dévorait le monde de l'Orient à l'Occident et buvait l'eau de la mer. Il vint ensuite une bête de somme noire qui dévorait l'Orient et l'Occident et avait trois cornes; puis un taureau, sortant du désert, coiffé de cinq cornes, qui dévorait les quatre parties du monde et s'arrêtait à Mossoul.

Un ange descendit auprès de Bahîra pour lui interpréter sa vision, à mesure qu'elle se déroulait. Le lion, lui dit-il, est le roi des Ismaélites; la bête de somme, le roi des Hâchimites; le taureau est le mahdi descendant d'Ali.

Puis s'avança du côté de l'Occident un tigre couvert de sang; c'était le roi des Sofianites. Il fut suivi par un chevreuil sortant d'El-Moazza qui s'avança vers l'Orient et atteignit Jérusalem; c'était le roi des Fitrâniens qui sont de la race de Naftân. Il vint après lui un second lion qui sortit du désert, doué d'une grande force et dévorant tout; c'est celui qu'on nommera le Mahdi, fils d'Ayéchah.

Un homme vêtu de vert leur succéda : le dernier roi des Ismaélites; il laissa la place à une monture magnifiquement parée, image du roi de Roum qui régnera sur toute la terre jusqu'à la destruction de tous les empires.

Alors vinrent les grandes figures de l'eschatologie chrétienne. Il parut un dragon à la gueule ouverte qui était l'image du faux Messie l'Antéchrist. Le Satan précipité par Dieu s'éleva contre le ciel, pareil à l'éclair et rempli de fureur. Un homme vêtu de blanc s'avança de l'Orient, c'était le prophète Élie; il fut suivi de près par trois anges couverts de lumière : Gabriel, Michel et un Séraphin.

Le Séraphin invite le visionnaire à le suivre, et Bahîra entre dans les cieux. Il voit une multitude de lumières; il entend les chants des anges qui louaient la Trinité une (*el-Thâlouth el-*

mowahhad el-wâhid), en disant : Saint, Saint, Saint (*Kaddos, Kaddos, Kaddos*), le maître des armées! (*er-rabb es-Sabâôt*).

Bahîra revoit de nouveau la terre, toujours en sa vision; il la retrouve déserte; le monde venait de finir; les âmes des saints montaient vers le Paradis; celles des réprouvés s'en allaient au châtiment éternel.

Introduit alors en esprit dans la partie supérieure des cieux, il aperçoit les disciples du Seigneur siégeant sur leurs trônes, Jean-Baptiste, élevé au-dessus de tous les prophètes, la cour des martyrs, David et les prophètes, chantant et récitant leurs œuvres avec une grande exultation.

Il vit ensuite l'arbre de la pénitence qui est l'arbre de la vie, et celui de la révolte, qui est l'arbre de la mort. Une grande et profonde vallée s'ouvrit au-dessous de lui, dans laquelle brûlait un feu éternel et où se tordaient des serpents qui ne dormaient jamais. Des hommes, plus nombreux que les grains de sable des mers, y criaient et grinçaient des dents et hurlaient comme les vents de tempêtes.

Après que Bahîra eut assisté à tout ce spectacle où s'alliaient étrangement les légendes mahométanes aux traditions chrétiennes, et qu'il y eut été présent en esprit, non en corps, comme le remarque Merhab, l'ange qui lui avait servi d'interprète lui dit : « Va-t'en trouver Maurice, le roi des Roumis, romps ton bâton devant lui en prononçant ces mots : De la même façon que je brise ce bâton, ainsi ton empire sera brisé par le roi des Ismaélites. Va ensuite trouver Kesra, le roi des Persans; romps la moitié de ton bâton devant lui et dis-lui : De la même façon ton empire sera rompu par les fauves du désert. »

Bahîra accomplit cette double mission sans trop d'encombres; il revint dans le pays de la prédilection (*bilâd-el-itâr*) et se mit à prêcher aux habitants; il les conjura de ne pas adorer plusieurs croix, mais de n'en adorer qu'une seule, de ne pas ériger dans leurs églises plusieurs croix, mais une seule, qui devait être celle du Sauveur Jésus, disant qu'au Sinaï, il n'avait vu qu'une unique croix dressée sur le monde.

Les évêques, importunés, l'avaient chassé; il s'était réfugié dans ce désert auprès des Bénou Ismaël; s'étant lié d'amitié

avec eux, il avait continué de vivre dans leur voisinage, et il s'était fixé dans ce couvent.

Le moine chrétien acquit vite de l'influence sur les Arabes idolâtres; il les entretenait souvent, lorsqu'ils venaient le visiter, de la grandeur future promise à leur race; il leur enseignait l'histoire de leur père Ismaël, et leur récitait les passages bibliques les concernant.

La Bible promet à Ismaël un grand empire et une nombreuse postérité. Trois fois les anges apparaissent à ce patriarche et lui découvrent ses destinées. Isaïe, plus tard, prophétise : « Le nombre des rois des Bénou Kaïdâr sera comme celui des jours d'une année, après quoi leur empire cessera »; Balaam : « Les Bénou Ismaël régneront sept semaines »; et Daniel : « Les tribus d'Ismaël séjourneront dans le lieu saint ». Métodius (*Métâdious*), prédisant la grandeur des Ismaélites, annonce que d'eux sortira un homme puissant, appelé Mohammed, dont le nom retentira jusqu'aux extrémités de la terre.

Après qu'il fut resté quelque temps en la compagnie des Arabes, le moine en vit venir une troupe conduite par un jeune homme d'apparence intelligente et noble. Surpris de le voir à son âge commander aux autres, il lui demanda son nom. Le jeune chef répondit : « Mon nom est Mohammed. — C'est donc à toi, reprit le moine, qu'appartiendront le pouvoir et l'empire. Ton nom est celui qui a été annoncé; peuples et tribus accourront vers toi; ta renommée s'étendra jusqu'aux limites de la terre, et quiconque te glorifiera offrira au Seigneur un hommage agréable et pur. »

Puis le moine demande au jeune homme de revenir le trouver seul. Il revient au bout de trois jours, et, le cœur très ému, il confie au religieux une tradition qu'il a entendue de la bouche de certains vieillards et dont il ne sait si elle est vraie ou non : à savoir, que les Arabes ont autrefois conquis la Syrie, et qu'après l'avoir possédée soixante ans, ils en ont été chassés par le juge Gédéon. Il craint, dit-il, qu'il n'en soit encore une fois de même, et qu'après avoir été avoir été vainqueurs en Syrie, les Arabes n'en soient de nouveau expulsés avec de grandes pertes. — « Non, par ma vie, répond le moine, ils n'en seront

pas expulsés, mais ils régneront sept semaines de semaines; et ta famille et tout ton peuple abandonneront le culte des idoles pour la foi au Dieu unique. »

Le jeune chef s'enquiert alors de la religion du moine. Celui-ci dit qu'il adore le Dieu éternel, créateur du ciel et de la terre, le Dieu unique en trois personnes, triple dans ses personnes, un dans son essence. Mahomet objecte que cette doctrine est trop haute et au-dessus de la portée de son peuple, et il demande au moine de lui en expliquer les points essentiels. Bahîrah lui énumère : l'adoration du Verbe, consubstantiel au Père, celle du Père et du Saint-Esprit; l'Incarnation du Verbe, sa conception par l'œuvre de l'Esprit et sa naissance de la Vierge Marie, ses miracles jusqu'à son Ascension, son second avènement le jour du jugement.

Mahomet veut savoir si, au cas où il prêcherait cette doctrine, il serait assisté par l'Esprit-Saint. « Assurément, lui répond Bahîra, il t'assistera comme il a assisté les prophètes; toutes les nations recevront ta parole, à l'exception des Juifs. Ceux-ci ne veulent plus croire qu'il y aura encore des prophètes, se fondant sur cet argument que tous les prophètes qui paraîtront, ils les tueront. Ce sont, ajoute le moine, des gens mal intentionnés à l'égard de tout le monde. Ils ne sont pas plus tôt deux ensemble en face d'un homme qu'ils parlent de le tuer. » Et l'on voit à cette remarque la haine de Mahomet s'allumer contre les Juifs; le jeune homme et le moine s'arrêtent pour les maudire.

Mahomet reprend : « Si je réussis dans cette aventure, quelle récompense voudras-tu en ce monde? — Je ne demande qu'une récompense, répond Bahîra : que tu sois miséricordieux envers les chrétiens quand tu auras acquis le pouvoir, et en particulier envers les moines, gens pauvres, innocents, vertueux, qui ayant renoncé aux femmes, aux enfants et aux richesses, s'en sont allés vivre loin du monde sur les rochers du désert. Aie soin que tes compagnons ne troublent pas leurs assemblées, et ne permets pas qu'on leur impose aucun tribut ni aucune taxe. »

Bahîra demande à Mahomet quelle situation il a dans son pays. « Je ne suis, dit celui-ci, qu'un pauvre orphelin, élevé par mon oncle Abou Talib. Je ne sais comment je serai reçu. — Il faut mettre en avant ton caractère de prophète, lui réplique le

moine. Alors les portes te seront ouvertes et tu entreras dans la maison. La prophétie est donnée aux humbles, témoin David, qui était le plus chétif et le plus pauvre parmi les siens. Il s'est avancé et il n'a pas trouvé de résistance. — Comment me croiront-ils? objecte Mahomet, je n'ai pas de livre. — Je t'en ferai un, répond le moine, — et ici commence la partie la plus singulière de ce colloque; — je t'instruirai la nuit, tu prêcheras le jour et tu diras que c'est Djibril (Gabriel l'Archange) qui t'a enseigné ta doctrine. Toutes les questions que l'on te posera, tu me les soumettras; j'y répondrai d'après l'Écriture ou par le raisonnement, à ton choix. »

Séduit par cette idée, le jeune prophète veut se mettre à l'œuvre tout de suite. « Écris-moi donc, dit-il au moine, quelque chose; je l'apprendrai par cœur et je le réciterai. »

Alors Bahîra écrivit pour Mahomet cette invocation : « Au nom de la Divinité (*el-ilâhout*) clémente et miséricordieuse. » Mais il explique à son auditeur, le moine Morhab, que par cette formule il entendait la Trinité (*el-tâlout*), la Divinité étant pour lui le Père et l'éternelle Lumière, la clémence représentant le Fils qui a eu tant de pitié du monde qu'il l'a racheté avec son sang, et la miséricorde, l'Esprit-Saint, dont la grâce est répandue sur tous les êtres et habite en tous les croyants.

Ainsi Bahîra commença à rédiger pour Mahomet un grand nombre de versets; et le pauvre homme confesse au moine Morhab qu'il n'avait, en ce faisant, aucune intention impie, mais qu'au contraire toutes ces paroles et toutes ces sourates que nous lisons aujourd'hui dans le Coran, avaient, dans sa pensée, un sens profondément chrétien. — Par exemple lorsqu'il disait : « Nous l'avons fait descendre dans la nuit du décret (la nuit d'*el-Kadr*, *Coran*, XCVII, 1), » il entendait par là la nuit où les anges descendirent pour annoncer aux bergers la naissance du Sauveur. — Lorsqu'il disait que Jésus n'a été crucifié et mis à mort qu'en apparence (*Coran*, IV, 156), il voulait dire que Jésus n'est mort que selon sa nature humaine et non selon sa nature divine. — « Tu trouveras, écrivait-il, que ceux qui sont le plus portés à aimer les croyants sont ceux qui se disent chrétiens; c'est parce qu'ils ont des prêtres et des moines et qu'ils sont exempts d'orgueil. » (*Coran* V, 85.) — « Tu trouveras, écrivait-il encore, que les plus grands ennemis des croyants

sont les Juifs et ceux qui associent quelque autre chose à Dieu. » (*Coran*, même passage.) Il s'aperçut que par ces derniers mots Mahomet croyait qu'il voulait désigner les chrétiens; mais il n'osa pas le tirer de son erreur, par crainte de l'ignorance de ses compagnons. En réalité, il entendait parler des Koreïchtes. — Et encore : « Quand vous faites des transactions, appelez des témoins, prenez deux témoins choisis parmi vous. » (*Coran* II, 282.) Il faisait allusion par ces mots au témoignage que le Père et le Saint-Esprit rendirent au Fils lors de son baptême dans le Jourdain. — Puis : « Les Juifs ont dit : La main de Dieu est enchaînée. Que leurs mains à eux-mêmes soient enchaînées à leur cou et qu'ils soient maudits pour leurs blasphèmes! » (*Coran*, V, 69.) C'était une allusion à ces paroles des Juifs pendant la passion du Sauveur : « Il a sauvé les autres, il ne peut se sauver lui-même; qu'il descende maintenant de la Croix, et nous croirons en lui. » — Puis encore : « Si tu doutes de la Révélation descendue sur toi, interroge ceux qui ont apporté des Écritures avant toi » (*Coran*, X, 94); cela signifiait : « recours à l'Évangile ».

Nous ne voulons pas multiplier davantage ces bizarres mais fastidieux exemples. D'ailleurs, de la même façon que Bahîra vient d'expliquer le Coran, il va interpréter les rites de la religion musulmane. Il en est aussi l'auteur. C'est Mahomet le premier qui l'a sollicité à lui donner des préceptes, non sans crainte au reste, « car, dit le jeune prophète, les Arabes sont des gens grossiers qui ne connaissent ni jeûne ni prière et n'aiment aucune contrainte : Comment ferai-je pour leur imposer des lois? — Il le faut pourtant, a répondu le moine. Ce n'est que si tu ordonnes et défends qu'ils verront que tu as la vertu prophétique. Dis-leur : Vous jeûnerez du matin à la nuit et vous mangerez de la nuit au matin, jusqu'à l'instant où vous pourrez distinguer un fil blanc d'un fil noir. (V. *Coran*, II, 183.) Fais-les mettre en rang derrière toi et place-toi devant eux pour prier en disant : Si je me lève, levez-vous; si je me prosterne, prosternez-vous; si je m'arrête, arrêtez-vous. Enseigne-leur à faire trois génuflexions par prière... » Ici Bahîra a un défaut de mémoire qui est relevé dans une glose : le nombre des génuflexions (*rikah*) dans la prière musulmane n'est pas de trois, mais il est variable avec les heures canoni-

ques. Néanmoins le bon moine continue, en partant de cette erreur, et il explique comment il a réglé ces rites sur la base du nombre ternaire de façon que cette prière constituât un perpétuel hommage rendu à la Trinité.

Après cela, Bahîra observa : « Il n'y a ni jeûne ni prière sans purification et sans ablutions. » Toujours docile, Mahomet répondit : « Comment fait-on la purification et les ablutions? » Bahîra l'explique. « Tu verses, dit-il, l'eau sur ta tête, sur tes oreilles et sur ta bouche dans la petite ablution, sur ta face, tes mains et tes pieds dans la grande; et tu accomplis ces trois mouvements, pense-t-il, en l'honneur de la Trinité. — Combien de prières, lui demande Mahomet, prescrirai-je par jour? — Sept, dit-il, en songeant aux heures canoniques des chrétiens. — Or on sait qu'il n'y a que cinq heures canoniques chez les Musulmans. — Ne fais pas faire ces prières plus longues que je ne te l'ai indiqué, de peur de fatiguer tes compagnons, et donne-leur ces noms : prières de l'aurore, du matin, de *douhâ*, du midi, de l'après-midi, du soir et de la nuit; » cette division correspondant dans la pensée du moine à la division de l'office canonique chrétien en : matines, prime, tierce, sexte, none, vêpres et complies. Mahomet se préoccupe de la direction à prendre pendant la prière. Bahîra lui répond : « Prescris-leur de se tourner vers l'Orient d'où se lèvent les astres et sous lequel est situé l'Éden du Paradis d'où sourdent les quatre fleuves. » Et il ajoute : « Fais frapper les cloches pour les avertir du temps de la prière, » oubliant, je ne sais pourquoi, d'inventer les minarets.

Mahomet, sans perdre de temps, se mit à prophétiser. Il n'obtint pas un succès complet. Le récit de Bahîra nous le montre presque aussitôt revenant auprès de son éducateur et se plaignant à lui d'avoir rencontré de la contradiction au sujet de la direction à garder pendant la prière. Ses compagnons ont déclaré qu'ils ne lui obéiraient pas, disant : « Nous avons une *kiblah* (direction) qui nous vient de nos pères; nous ne prierons pas dans un autre sens. Alors Bahîra, s'avisant d'un procédé fort simple qui fut en effet employé dans la prédication coranique, se contente de répondre : « Dis-leur donc : Dieu m'a révélé que vous deviez vous tourner vers la Mecque; » et la difficulté est levée.

Une autre se présente à propos du jeûne. Bahîra a dit à Mahomet : « Prescris à tes compagnons de jeûner un mois; » Le prophète objecte : « Ils ne savent pas ce que c'est qu'un mois; ils sont incapables d'en marquer le commencement et la fin. » L'objection ne dénote pas de la part du narrateur une connaissance bien exacte de l'antiquité antéislamique; car les Arabes avaient, avant Mahomet, une année lunaire qu'ils savaient, au moyen d'intercalations, faire correspondre avec l'année solaire. Quoi qu'il en soit, Bahîra donne la solution pratique en usage chez les Musulmans : « Tu leur prescriras, dit-il au prophète, de jeûner depuis la pleine Lune jusqu'à la pleine Lune; de la sorte ils n'auront pas besoin de calcul ni de supputation. »

Puis le moine résume pour Morhab tout l'enseignement qu'il donnait à Mahomet, — et je ne découvre rien d'hétérodoxe dans ses propositions; — il explique à son auditeur comment la conviction croissait en lui que ce jeune homme était le futur prince et le futur dominateur dont il connaissait la venue par sa vision, par la Bible, par Métodius et par d'autres. Il eût bien voulu pouvoir lui découvrir toute la révélation véritable; mais tandis qu'il se consumait dans ce désir, il se trouva que l'esprit du jeune homme ne fut pas assez vaste pour la comprendre, et qu'il se laissa séduire par la fausse croyance d'Arius, le maudit, l'hérétique qui professe : « Je crois que le Messie est le verbe de Dieu et le fils de Dieu, mais qu'il est créé. » A partir de ce temps Mahomet perdit l'intelligence de la foi véritable.

Nous voyons dès lors Bahîra, par une faiblesse vraiment inexplicable, continuer à servir le prophète dont l'œuvre apparaissait de plus en plus comme devant être néfaste pour la religion chrétienne, persister à lui donner des enseignements qu'il sait être incompris, dévier lui-même de la doctrine droite, et mettre enfin le sceau au livre sacré de la religion nouvelle.

Mahomet revient de temps en temps lui poser des questions. Ses compagnons lui ont un jour demandé ce qu'étaient le Paradis et les quatre fleuves qui l'arrosent. Bahîra lui répond : « Dis-leur que ces quatre fleuves qui arrosent le Paradis et découlent de là sur le monde, sont d'eau, de vin, de lait et de miel; » et sa pensée se reportait sur les quatre évangiles. —

Y a-t-il des femmes dans le Paradis? reprend Mahomet. — « Il y a des houris dont la vue délecte les élus, mais que ne touchent ni les génies ni les hommes. »

Cependant le prophète se plaint que, malgré les explications du moine, ses compagnons n'aient pas compris tout ce qu'il leur a prêché, et il supplie celui-ci de lui donner un abrégé de doctrine, clair et certain, ne renfermant que les points de foi qui leur soient accessibles et que ceux qu'ils puissent croire sans examen ni dispute. Sinon, il ne sera pas suivi, et les Arabes retourneront à leur idolâtrie. C'est alors que Bahîra invente la fameuse formule du témoignage de la foi musulmane : « Il n'y a de Dieu que Dieu; » puis il ajoute : « Dis-leur d'être musulmans; Dieu se contentera de l'islam, c'est-à-dire, en traduisant ces mots : « dis-leur d'être livrés; Dieu se contentera qu'ils se soient livrés...; » et le moine sous-entendait : « au Messie ». Ajoutant d'autres préceptes de discipline, il dit au prophète : « Commande-leur de s'abstenir de chair morte, de sang, de la viande du porc; que, chaque vendredi, ils aient une fête dans laquelle ils se réuniront à toi pour prier en commun dans la mosquée, comme les chrétiens font le dimanche dans leurs églises. Le vendredi est un jour glorieux, celui où le monde a été sauvé, celui où Adam a été formé, à l'heure de midi. Que la prière commune de ce jour soit celle de midi. »

Mais le succès se dérobe encore devant les efforts du prophète. Une nuit, sombre et soucieux, Mahomet revient trouver le moine et lui dit : « Mon peuple veut que je lui démontre enfin d'une manière certaine que je suis prophète, qu'il doit croire en moi et renier ses dieux. » Alors Bahîra se décide à compléter son imposture. Imaginant un artifice, — dont je ne sais d'où il prit l'idée, — il répond à Mahomet : « Dis à ton peuple : Dieu a envoyé vers moi un livre du ciel; dans une semaine, il me le fera parvenir par un messager muet; comme Noé dans l'arche a su par un messager muet que les eaux se retiraient de la surface de la terre, ainsi vous apprendrez que l'iniquité se retire de vos cœurs. »

Cela dit, Bahîra s'occupe d'achever en toute hâte la composition du Coran. Ces révélations qu'il a imaginées pour Mahomet verset par verset ou chapitre par chapitre, il les écrit, les

complète, les dispose en volume. Pendant cette rédaction il donne encore carrière à son inspiration et il ajoute un nombre important de versets nouveaux. Ceux où est affirmée l'authenticité de la prophétie de Mahomet sont de cette période; d'autres plus spéciaux, parmi lesquels celui-ci qui est dirigé contre certaines tribus arabes jalouses qu'une tribu ignorante et grossière prétendit les surpasser dans l'arabisme et leur apporter une religion : « O hommes, nous vous avons répartis en tribus et en peuplades afin que vous vous connaissiez. Les plus dignes de vous aux regards de Dieu sont les plus pieux. » (*Coran*, XLIX, 13.)

Quand le livre fut achevé, Bahîra l'attacha à la corne droite d'une vache; puis il lâcha la bête pour lui laisser rejoindre son troupeau. Les Arabes et Mahomet étaient en ce moment assis non loin des bêtes. Le prophète, qui avait été mis au fait de la comédie, en voyant paraître la vache, sursauta; il se leva avec des signes de vénération et de crainte. Tous ses compagnons tournèrent les yeux vers lui. S'avançant alors au milieu du troupeau, Mahomet détacha le livre de la corne de la vache, le baisa, le porta à ses yeux, en couvrit son visage et enfin prononça ces paroles : « Gloire à Dieu qui nous a envoyé un guide pour que nous soyons dirigés; gloire à Dieu qui nous a guidés quand nous ne savions où aller. Cet animal est le messager muet que je vous avais annoncé. » Puis, ayant ouvert le livre, il y lut à la première page les attestations formelles de son origine céleste.

Mahomet appela le livre *el-Forkân*, parce qu'il était séparé (*mofarrak*) en beaucoup de chapitres et composé de beaucoup de livres. — En réalité le nom de *Forkân* donné au Coran signifie : *distinction*, parce que ce livre sert à discerner le bien du mal. Il est assez curieux que, dans tout le cours du présent récit, le nom de *Coran* ne paraisse pas en arabe.

Après qu'il eut achevé l'aveu de cette prodigieuse imposture littéraire, qui laisse bien au-dessous d'elle les méfaits de Macpherson, le moine Bahîra, en présence de Merhab qui continuait à l'écouter sans mot dire, retomba dans ses rêveries apocalyptiques.

Il surviendra, dit-il en un style de lamentations lourd, d'un

goût moins arabe que syrien, de grandes angoisses, d'extrêmes afflictions, d'abondantes effusions de sang en maintes contrées. Le motif de ses pleurs est une série de catastrophes qui se produiront sur toute la terre à partir de l'an 1050 d'Alexandre. En ce temps-là les Arabes tueront leur roi et il s'allumera entre eux de grandes guerres. L'empire des douze princes sera détruit. Ces princes sont ceux dont Dieu a parlé à Abraham en disant : Douze hommes puissants sortiront de sa tige. Puis règnera la verge des Hâchimites dont Dieu se servira pour châtier les hommes. Alors les chrétiens, s'ils n'ont pas une foi très forte, renieront leur Seigneur Jésus qui les a rachetés de son sang; mais les chrétiens de foi ferme, entés sur le Christ, supporteront ces maux avec patience et échapperont à la fin à l'esclavage des Arabes et à la tyrannie des Hâchimites. La fortune de ceux-ci ira croissant avec leur orgueil; ils s'empareront des villes puissantes qui ont été la demeure des anciens rois; leurs lieutenants règneront par le fer dans Bâbel, et tout ordre social sera bouleversé. Les arbres même dans les jardins ne donneront plus de fruits; les moissons ne mûriront plus sur les monts ou dans les vallées; on attendra la pluie qui ne viendra pas en son temps; la succession des saisons sera changée; des signes effrayants paraîtront dans le ciel. Les orages dévasteront la terre et toute miséricorde s'en ira du cœur des hommes.

Dans ce milieu agité, les Arabes pulluleront; leur nombre égalera celui des étoiles du firmament ou des grains de sable au bord des mers. Ils bâtiront des mosquées aux portes des églises, sur les places publiques, sur les marchés, jusque dans les cimetières. Ils accourront en foule à la prière à l'appel des muezzins, et ils s'y presseront à la fin en si grand nombre que leurs rangs reflueront hors des temples. Quand cela arrivera, ils sauront que la fin de leur empire sera proche; et le temps viendra bientôt où ils devront abandonner la Syrie pour retourner au pays de leurs pères.

Or Hâchim sera père de sept rois : l'un ayant deux noms, deux ayant un nom, deux nommés dans la Tôrah (la Bible), un avec trois marques (*'âlâmat*) et un avec sept marques, à son nom. Quand toutes ces choses seront arrivées, l'empire des Hâchimites sombrera dans des discordes intestines. Chacun d'eux

se réveillera comme en sursaut en s'écriant : Le pouvoir est à moi; et. Dieu excitant leurs mutuelles colères en tirera leur perte et leur destruction.

Leur royaume sera repris alors et donné au Mahdi fils d'Ali fils de Fâtimah. Ce personnage viendra de l'Occident, de la montagne de Nânous, et, saccageant les villes, il les donnera pour demeures aux oiseaux du ciel. « En ce temps-là, malheur à toi, dit David, ô Bâbel, malheur à toi, ô Chan'â et ville des Chaldéens! » Mais, à la suite de cette période de conquête, le règne du Mahdi fils de Fâtimah deviendra plus pacifique et plus heureux qu'aucun autre. Il accomplira le testament de Mohammed son aïeul. Et du premier Mohammed jusqu'au dernier Mohammed sous lequel finira l'empire des Arabes, — c'est-à-dire jusqu'à ce Mahdi, — il règnera vingt-quatre rois descendants de Mahomet.

Ensuite se lèvera, parmi les Arabes, le Sofianite, vêtu de vêtements ensanglantés. Il repoussera les Ismaélites vers le mont d'Atrib, et il fera un grand carnage de femmes, de vieillards et d'enfants.

Après lui accourront de l'Occident ceux qui sont les Safran d'el-Magrabi (Cf. ci-dessus le chevreuil d'el-Moazza). Ils envahiront la terre promise et s'empareront de la Syrie. Mais ils seront déchirés par le Lion qui est le Mahdi fils d'Ayéchah. Celui-ci accablera de maux les Ismaélites et les chrétiens; les églises et les monastères seront ruinés, les saintes offrandes profanées, et la misère sera plus grande qu'en aucun autre temps. Ceux qui périront de faim seront en plus grand nombre que ceux qui mourront par l'épée. Beaucoup d'enfants de l'Église apostasieront. Les hommes diront aux montagnes : « Tombez sur nous », et aux collines : « Écrasez-nous »; quand toutes ces choses arriveront, on saura que la fin du monde est proche.

Alors, vêtu de vêtements verts, paraîtra, venant de l'Orient, le plus excellent des rois, et une grande paix sera établie sur la terre. La justice sera restaurée; l'empire des Imaélites redeviendra prospère. Ils tueront les Roumis (les Grecs du Bas-Empire) et ils gouverneront le monde pendant une semaine et demie.

Puis les vents seront émus dans les cieux; les empires seront

secoués les uns contre les autres. Les Turcs viendront, pareils à des hordes de loups carnassiers; les portes d'el-Khazaï seront ouvertes et Jâjoudj et Mâdjoudj, tels que des chiens, en sortiront. Toute chair sera tuée sur la terre.

En ce moment paraîtra le Fils de la Mort; semblable à un dragon il dévorera tous les êtres sans pitié, en un instant. Et Dieu réunissant tous les hommes en un même lieu, enverra contre eux un ange du tonnerre qui, en un clin d'œil, les fera tous périr.

Dès lors les saints exulteront d'une grande joie qui sera celle de leur béatitude éternelle, tandis que les pécheurs commenceront à goûter leurs châtiments, à verser des larmes et à grincer des dents, et n'en finiront plus.

Et moi, dit Merhab, reprenant la direction du récit, je séjournai longtemps auprès de Bahîra dans le couvent abandonné. Il me confirma plusieurs fois ses aveux et ses prophéties. Lorsqu'il m'eut parlé, il pleura sur ses péchés; je pleurai avec lui et je lui dis : « Dieu a pitié de ses serviteurs qui ont foi en son triomphe. »

Mais Bâhira ne se lassait point de s'accuser tout en s'excusant : « O mon frère, disait-il à Merhab, mes péchés pèsent lourdement sur moi, et j'ai horreur de la faute que j'ai faite en écrivant ce livre. — Il parlait du Coran. — Sûrement il tombera entre les mains de beaucoup de chrétiens qui me reprocheront d'y avoir forgé des armes pour leurs ennemis et d'avoir préparé de grands maux à l'Église du Christ pour tout le temps qu'elle sera soumise à l'empire de ses oppresseurs, Avant que j'eusse eu cette vision au Sinaï, j'avais écrit d'autres livres sur les prophéties, sur la Tôrah, sur l'astrologie; et j'avais déjà pris connaissance, dans ces travaux, de la destinée que Dieu réservait aux enfants d'Ismaël et du pouvoir qu'il leur donnerait contre ses serviteurs. Ayant ensuite vu au Sinaï ce que j'ai vu, j'ai reçu l'ordre d'agir ainsi que j'ai fait pour préparer la réalisation de ces desseins de Dieu. J'ai donné ce livre à Mahomet, afin d'accomplir cette parole du Messie : « Il « viendra après moi de faux prophètes; malheur à ceux qui « les suivront! » J'ai rempli une grande part de cette révélation par la mention de la divinité et de l'humanité (*el-ilâhout wa*

en-nâsout) et de l'essence de la lumière pure, ainsi que par le récit des merveilles accomplies par Dieu en faveur des enfants d'Israël, et par celui des malédictions prononcées ultérieurement contre eux, qui les ont éloignés de Dieu pendant que les chrétiens s'en rapprochaient. »

Cette sorte de justification, assez peu persuasive, ne contente cependant pas l'âme de Bahîra; et il continue à se répandre en lamentations, parce qu'il craint d'être damné. Morhab le rassure du mieux qu'il peut. Bahîra finit par s'apaiser, et il retrouve d'autres souvenirs touchant ses relations avec Mahomet, dont nous faisons grâce à nos lecteurs. Il se laisse aller à ébaucher, avec une certaine bonhomie, une critique du Coran. Il reconnaît que le Coran est mal composé, ce qui est vrai, et qu'il s'y trouve parfois des passages qui se contredisent. Ce dernier point le différencie d'avec les autres écrits prophétiques. « Mais la plus grande différence, ajoute-t-il, qui distingue le Coran des autres textes sacrés, c'est que ceux-ci ont tous été apportés au monde par ceux qui les cont omposés. Au contraire, le Coran a été apporté par Mahomet et c'est moi qui en suis l'auteur. »

Le moine Morhab, ayant subi le charme de la conversation de Bahîra, demeura donc près de lui un long espace de temps. Après avoir été témoin de la vénération que les Arabes avaient pour lui, il rédigea sous ses yeux le récit dont nous venons de donner l'analyse.

Nous ne nous prononcerons point sur la valeur qu'il convient d'attribuer à ce singulier document. Nous ne voyons pas de raison bien forte pour lui en attribuer aucune. Mais il faut convenir que ce récit a été arrangé avec une certaine habileté. L'hypothèse que Mahomet était un imposteur a dû rarement être exploitée avec plus de bonheur. On ne sait pas, après tout, de qui est le Coran. Mahomet l'attribuait à l'archange Gabriel. Quelques-uns ont prétendu que cet archange n'était qu'un beau berger. Il ne serait ni moins sérieux ni moins piquant de croire que le prophète arabe ait composé son livre à l'instigation première de quelque moine chrétien, fantasque et maladroit.

Baron Carra de Vaux.

ANALYSE DE LA SECONDE PARTIE INÉDITE

DE

L'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE DE JEAN D'ASIE

PATRIARCHE JACOBITE DE CONSTANTINOPLE († 585).

Ce travail complète un article paru dans le supplément trimestriel de *l'Orient chrétien* (1) et intitulé : *Étude sur les parties inédites de la chronique attribuée à Denys de Tellmahré, patriarche d'Antioche*. J'ai donné dans cette étude l'analyse du second livre de Denys inspiré par Socrate, et j'y ai ajouté des généralités sur le troisième livre, lequel n'est qu'une transcription de Jean d'Asie. Je donne ici l'analyse de ce troisième livre qui nous restitue au moins le second livre de Jean d'Asie, comme je l'ai montré; je réponds ainsi au désir de M. Nœldeke, qui en demandait un compte rendu accompagné d'extraits. Il disait en effet des parties inédites de Denys : « Mindestens wäre eine genaue analyse dieser stücke mit einigen Textauszügen erwünscht (2). »

Je suis certain de répondre aussi au désir de toutes les personnes qui ont lu la belle étude consacrée par M. l'abbé Duchesne,

(1) C'est ici, je crois, le dernier travail de toute une série : 1° *Bulletin critique* du 15 juin 1896. *Compte rendu de la quatrième partie de Denys de Tellmahré*. J'annonce qu'elle ne peut être authentique. 2° *Bull. critique* du 25 août 1896. Confirmation des résultats précédents. J'annonce que les fragments de Jean d'Asie (seconde partie) publiés par M. Land existent textuellement en Denys (partie non éditée). 3° *Journal asiatique*, septembre-octobre 1896. Je résume les résultats précédents dans une note sur la chronique attribuée à Denys. 4° *Journal asiatique*, novembre-décembre 1896. Dans une note sur la chronique de Michel le Syrien je montre à nouveau que nous ne possédons pas celle de Denys. 5° *Bulletin critique*, du 25 janvier 1897. J'annonce que l'auteur appelé Denys de Tellmahré par Assémani doit être appelé Josué le Stylite et fais une étude sur l'auteur et l'époque de la chronique attribuée à Josué. 6° *Supplément trimestriel de l'Orient chrétien*, avril 1897, article mentionné auquel ce travail fait suite.

(2) *Vienna oriental journal*, année 1896. Compte rendu de la quatrième partie de la chronique attribuée à Denys de Tellmahré.

directeur de l'École française de Rome, à Jean d'Asie, historien ecclésiastique (1). On y lit en effet :

« Dans sa carrière si active, si agitée, il avait trouvé le temps d'écrire. Ses premiers essais furent consacrés à ses souvenirs de jeunesse, à ces moines étranges du pays d'Amid au milieu desquels il avait grandi (2). Un autre ouvrage écrit plus tard, c'est sa grande histoire ecclésiastique *dont nous n'avons que le dernier tiers* (3). Il circulait en son temps beaucoup d'histoires de l'Église, mais aucune n'avait été écrite au point de vue spécial de la secte monophysite. Jean d'Éphèse combla cette lacune. Son livre n'est pas de ceux qui ont été composés à loisir et avec un plan bien suivi. L'évêque persécuté écrivait quand il avait le temps, en voyage, en prison, dans les diverses cachettes où il était contraint de s'abriter. Les pages se rejoignaient comme elles pouvaient... Nul n'entrera en rapport avec cet historien d'accès difficile sans être ému et de ce qu'il dit et de la façon simple, sincère, touchante, dont il le dit. L'histoire ecclésiastique a été traitée quelque part de genre béat. Je n'oserais contester qu'il y ait des livres où elle donne en effet cette impression; assurément ce ne sont pas ceux de Jean d'Asie. »

Telle est l'histoire dont M. l'abbé Duchesne ne connaissait que le dernier tiers, car le second n'existait alors qu'à l'état fragmentaire (4), c'est ce second tiers que j'ai découvert dans le troisième livre du prétendu Denys de Tellmahré (5) et que je veux faire connaître par une sèche analyse accompagnée de quelques extraits.

(Fol. 48.) En 755 (444) meurt Cyrille, patriarche d'Alexandrie. Dioscore lui succède l'année suivante.

(1) Mémoire lu devant les cinq Académies, le 25 octobre 1892.

(2) Publié par Land, *Anecdota*, t. II, p. 2-288.

(3) Publiée par Cureton, Oxford, 1853. Traduit en anglais et en allemand, 1860 et 1862.

(4) Ces fragments furent publiés par M. Land d'après un Ms. de Londres. *Anecdota*, II, p. 289 à 330, et 385-392.

(5) D'après le Ms. n° 284 du fonds syriaque de la Bibliothèque nationale de Paris. C'est une transcription faite par M. l'abbé Martin du Ms. du prétendu Denys qui existe au Vatican.

En 757 (446), second concile d'Éphèse. Puis viennent jusqu'au fol. 54 des citations textuelles des Plérophories (1). Ce sont des prophéties relatives au concile de Chalcédoine, au mariage de Pulchérie et à la persécution qui devait sévir contre les orthodoxes (fol. 53). En 758 (447) il tomba de la poussière sur Jérusalem et les villages des environs.

En 759 la grande croix vénérée depuis longtemps dans l'église de l'Ascension (ܨܠܒܐ ܪܒܐ ܕܡܨܥܕܐ) fut réduite en cendres.

En 762 meurt Théodose le Jeune. Marcien lui succède; ce jour-là le ciel s'obscurcit jusqu'au soir. Marcien épouse Pulchérie âgée de cinquante ans, comme l'avait prédit ܡܪܝܐ d'Édesse. Les évêques chassés à cause de leurs erreurs, comme Théodoret, Ibas d'Édesse, Daniel de Harran et Flavien de Constantinople vont réclamer à Rome, où ils portent beaucoup d'argent :

ܟܬܒܐ ܕܗܘܐ ܡܫܬܠܚܐ ܠܗ ܠܠܐ ܕܠܝܢܘܢ ܕܐܘܪܬܐ.
ܘܠܐ ܡܛܝܠ ܠܗ ܠܒܪ ܡܢ ܕܥܒܕ ܟܬܒܐ ܕܒܥܐ ܕܢܬܠ ܒܥܐ
ܕܟܬܒܐ ܕܡܫܬܠܚܢܘܢ ܕܟܬ ܠܐ ܡܫܬܡܥܐ. ܡܛܠ ܕܡܢ
ܕܐܡܪ ܐܡܪ ܕܚܝܘܢ. ܐܦ ܡܛܠ ܕܡܫܬܡܥ ܐܡܪ ܕܟܬܒܐ
ܡܛܠ ܕܐܦ ܠܐ. ܕܐܦ ܒܝ ܐܦ ܠܐ ܡܛܠ ܕܠܐ ܐܡ ܕܡܛܠ
ܕܢܬܠ. ܠܐ ܠܐ ܕܠܝܢ ܕܠܐ ܒܐܝܡܢ. ܐܦ ܕܡ
ܕܐܡ ܠܠܐ ܕܠܝܢ ܕܡܫܬܡܥܐ...

Ils rassemblèrent beaucoup d'or et allèrent trouver Léon, patriarche de Rome, et à l'aide des dons qui obscurcissent les yeux de l'âme, ils l'attachèrent à leur erreur et il alla contre la foi. Il leur donna la lettre qu'ils désiraient, appelée ܡܫܬܡܥܐ, dirigée, soi-disant, contre l'enseignement d'Eutychès. Léon l'écrivit et les recommanda à Marcien et à sa femme Pulchérie, sœur de Théodose. Telle fut l'influence de l'or sur le patriarche Léon et sur la foi. (On n'oubliera pas que cette histoire est écrite par un monophysite.)

(Fol. 57.) En 764 (453), 557 évêques se réunirent à Chalcédoine sur l'ordre de Marcien, qui vint en personne au synode

(1) V. Ms. add. 14.650 du Brit. Mus. Catal. Wright, et Land. *Anecd. syr.*, I, p. 24; j'ai transcrit cet ouvrage et lu une étude sur lui au Congrès des orientalistes (septembre 1897).

pour imposer la lettre du pape. Les évêques menacés de déposition y adhérèrent, à l'exception de Dioscore qui fut exilé à Gangra.

ܐܡܪܘ ܠܗܘܢ ܠܓܪܬܐ ܕܠܐܘܢ ܘܩܡܘ ܟܠܗܘܢ ܚܕܐ ܘܐܡܪܘ ܕܠܐ ܢܩܒܠܘܢ ܠܓܪܬܐ ܕܠܐ ܢܬܚܕܘܢ ܥܡܗ ܪܚܝܩܝܢ ܕܠܐ ܢܬܚܕܘܢ ܠܓܪܬܐ ܕܠܐ ܢܩܒܠܘܢ ܗܘ. ܡܢ ܗܢܐ ܡܬܩܛܠ ܩܡ ܕܠܐ ܩܡ ܕܠܐ ܢܬܚܕ ܠܓܪܬܐ. ܢܩܡ ܡܢ ܟܘܪܣܝܐ ܘܐܬܐ ܠܐܪܥܐ ܕܠܐ ܐܝܟ ܕܗܘ ܡܫܬܡܥ ܠܐܪܥܐ ܘܐܝܟ ܕܗܘ ܡܫܬܡܥ ܠܟܘܪܣܝܐ ܘܠܝܩܪܐ ܕܟܠܗܘܢ ܩܝܡܝܢ ܕܠܐ ܢܬܚܕܘܢ ܠܓܪܬܐ ܕܠܐ ܢܩܒܠܘܢ ܗܘ ܕܠܐ ܢܬܚܕ ܥܡܗ ܪܚܝܩ ܕܠܐ ܢܬܚܕ ܠܓܪܬܐ ܕܠܐ ܢܩܒܠ ܗܘ ܕܠܐ ܢܬܚܕ ܠܓܪܬܐ.

On leur lut la lettre de Léon. Tous se levèrent d'un même mouvement; et jurèrent trente-six fois qu'ils ne recevraient pas cette lettre (ܓܪܬܐ) et n'y adhéreraient pas. Alors vint l'empereur Marcien : il ordonna que quiconque ne voulait pas recevoir la lettre se levât de son siège et s'assit par terre, et comme cela signifiait leurs sièges épiscopaux et leurs honneurs, ils foulèrent aux pieds leurs serments et la foi et restèrent tranquillement assis sur leurs sièges.

(Fol. 57 v.) Sur une apparition qui eut lieu à Chalcédoine, Quelques jours avant le concile, on vit un nègre qui dansait sur les places publiques et personne ne sait ce qu'il devint. On dit que Satan envoyait ses suppôts au monde abandonné par Dieu. Viennent ensuite les noms des évêques et des moines orthodoxes parmi lesquels Siméon, premier stylite (ܥܡܘܕ) et ses soixante-dix disciples.

(Fol. 58 v.) Lettre d'un Juif à Marcien après le concile de Chalcédoine : on ne pourra plus accuser les Juifs d'avoir crucifié Dieu. En 766 (455), un tremblement de terre renverse Tripoli de Syrie.

En 768 meurt Marcien et Léon lui succède.

En 769, Nouno, évêque d'Édesse, bâtit :

ܒܫܢ ܫܬܝܢ ܡܪܩܝܢܘܣ ܘܠܐܘܢ ܡܬܩܛܠ ܩܡ ܕܠܐ

ܒܫܢܬܐ ܫܒܥܐ. ܫܢܐ ܒܝܘܡ ܫܬܐ ܡܪܥܫܐ ܫܢܐ ܪܒܝܥܝܐ ܕܐܢܛܝܟܝܐ
ܕܣܘܪܝܐ ܡܬܙܥܙܥ ܒܡܕܝܢܬܐ. (*Chron. d'Éd.*, LXVIII.)

En 770, un tremblement de terre renverse pour la quatrième fois Antioche de Syrie.

En 771 (460) meurt saint Siméon le Stylite. Les habitants d'Antioche prennent son corps et le mettent dans une châsse.

En 776, Léon porte un décret en faveur de l'observation du dimanche (1).

En 777, Léon bâtit Callinice de Mésopotamie.

En 782, meurt Nouno, évêque d'Édesse et Qouro lui succède.

En 783, Léon exile les Ariens, leur enlève leurs églises et leur défend de se réunir.

(Fol. 60.) En 784, une pluie de cendres effraie les hommes.

En 784, incendie à Constantinople, plus considérable que les précédents. Léon s'enfuit de la ville (2).

En 786, Léon l'Ancien s'adjoint son fils Léon. Je cite maintenant la supercherie, résumée en Bar Hebreus (*C. S.*, p. 73), qui substitua Zénon à Léon le Jeune :

ܗܠܐ ✣ (fol. 60 v) ܕܐܝܟ ܡܬܟܠܝܢ ܠܐܝܠܝܢ ܕܐܝܠܝܢ ܠܐ
ܐܝܟ ܡܬܟܠܝܢ ܠܐ ܪܚܡܐ ܒܝ ܐܐ ܕܢ ܚܕ ܥܠܝܢ.
ܥܠ ܡܬܟܠܝܢ ܐܝܠܝܢ ܠܐܦ ܡܬܟܠܝܢ ܐܝܟ ܠܐ
ܪܚܡܐ ܐܢܪ ܒܡܬܟܠܝܢ ܐܝܠܝܢ ܠܗ: ܒܡܐ ܒܗܝܒ ܠܢ ܐܝܟ
ܠܢ ܬܥܠܐ. ܗܐ ܠܝܐ ܒܡܥܪ ܐܗܝܢ [ܡܥܪ]. ܐܐ ܒܝ
ܠܐ ܪܚܡܐ ܒܐܠܐ ܡܬܟܠܝܢ ܡܬܟܠܝܢ ܪܚܡܐ ܕܢ ܦܬܝ ܡܕܝ
ܐܝܠܝܢ. ܐܦܠ ܠܝܠܐ ܒܡܥܪ ܒܡܬܟܠܝܢ. ܐܗܝܢ ܡܥܪ
ܒܐܡܐ. ܐܐ ܒܝ ܐܢܝ ܡܬܟܠܝܢ ܐܝܟ ܡܬܟܠܝܢ ܐܝܟ ܡܬܟܠܝܢ
ܒܐܠܐ ܐܐ ܕܝܢܗ ܐܗܘܢܐ ✣ ܠܐ ܕܢ ܡܕܝ
ܐܝܟܢܐ.

(1) Est résumé en Bar Hebreus, *C. S.*, p. 72.
(2) Cf. B. H., *C. S.*, p. 72.

L'an 788 (477) mourut Léon l'Ancien. Léon le Jeune, âgé de sept ans, lui succéda.

L'an 789 (478), la mère de Léon le Jeune trompa cet enfant en lui disant : « Quand ton père viendra avec les grands te saluer, prends le diadème qui est sur ta tête et place-le sur la sienne. » Léon, enfant de sept ans, fit comme on le lui avait dit, il prit la couronne de l'Empire et la plaça sur la tête de son père; depuis lors, Zénon qui était Isaurien, gouverna. Léon, son fils, le fit consul.

En 790 (479), Basilique se révolte contre Zénon qui se retire à Antioche.

(Fol. 61.) En 791 (480), un tremblement de terre détruit Gabala de Syrie. Basilique y envoie cinquante livres d'or. — Retour de Zénon :

ܒܫܢܬܐ ܕܬܫܥܝܢ ܘܬܫܥ ܡܐܐܝܢ ܗܘܐ ܪܥܝܢܐ
ܕܡܬܬܝܠܕܝܢ ܫܠܡ ܡܠܟܐ ܕܐܢܛܝܟܝܐ ܥܡ ܟܠܗ
ܣܢܬܪܘܢܗ ܕܡܫܬܡܥ ܒܟܠ ܐܪܥܐ ܕܐܬܝܢ ܠܗ ܟܠܗ
ܡܠܟܘܬܗ ܕܪܘܡܝܐ ܘܐܦ ܠܒܝܬ ܡܠܟ ܕܡܕܝܢܬܐ ܕܐܬܝܢ
ܠܗ ܪܒܝ ܕܡܠܟ ܡܢܗ ܐܚܪܢܐ ܕܡܬܩܪܐ. ܕܡܢ ܐܠܗܐ
ܕܡܢ ܫܡܝܐ. ܕܡܬܩܛܠ ܒܚܪܒܐ ܕܟܠܗ ܒܠܐ ܕܡܬܩܛܠܝܢ
ܡܢܗ ܫܢܝܐ. ܕܒܙ ܐܢܘܢ ܒܝ ܟܠܡܢܝܢ ܕܩܛܠܘܢ ܕܒܩܛܠ.
ܠܡܫܩܠ ܫܢ ܡܢ ܕܩܛܠܗ ܒܗ ܡܢ ܟܠܗ ܕܐܢܛܝ ܕܐܦܣܩ
ܒܥܠܗ ܐܡܝ. ܡܢ ܫܡ ܐܠܗܐ ܢ

En 792 (481), Zénon revint à Constantinople à la tête d'une puissante armée et fut reçu par le sénat. Basilique s'enfuit dans une église et entra dans le baptistère. Zénon lui fit enlever les insignes du pouvoir, ainsi qu'à sa femme et à ses enfants, et comme il leur avait promis de ne pas les faire périr par le glaive, il les envoya au château de la Faim, en Cappadoce, pour qu'ils fussent enfermés dans l'une des tours. On scella la porte sur eux pour qu'ils mourussent là. Ils furent ainsi enterrés vivants.

En 794 (483), Zénon exile Pierre, patriarche d'Antioche, et lui donne comme successeur un Nestorien nommé Étienne qui est tué par ses clercs. Vient alors Calendion qui est exilé comme étant Nestorien, puis les habitants d'Antioche redemandent

Pierre, qui revient avec la permission de l'Empereur et meurt à Antioche. Voici le texte (1)

ܒܪܝܫ ܪܝܫܐ ܕܡܢܝܢܐ ܘܐܬܝܠܝܬܐ ܠܐܢܛܝܟܝܐ.
ܟܕ ܠܐ ܐܬܐ ܡܫܝܚܐ ܐܠܐ ܡܠܟܐ ܘܐܬܝܠܐ ܡܠܟܘܬܐ ܕܐܠܗܐ
ܥܡ ܕܫܢܝܡܗ. ܡܕܡ ܫܠܝܛܘܬܐ ܠܐܠܗܝܐ. ܘܐܦ ܒܝ ܡܠܟܐ
ܟܝܢ ܐܠܗܐ ܐܠܗܐ ܕܢܗܘܢܐ. ܡܢ ܢܥܡ ܘܒܟܝ ܘܡܢܐ
ܘܐܬܟܝ ܩܘܡܐ ܟܕ ܡܢ ܡܝܡܪܐ. ܐܠܗܝܬܐ ܡܬܬܡܝܡܐ
ܡܠܟܐ ܡܢܐ ܕܝܢܝܐ ܡܫܝܚܐ. ܡܢܐ ܡܟܝܐ ܟܕܢܐ ܕܐܢܝܠܐ ܢܘܢ.
ܡܢ ܥܡܕ ܪܝܫ ܪܝܫ. ܡܢ ܡܟܝ ܟܝ ܐܟܝܠ. ܟܝ ܟܐܢ
ܡܟܝܢ (ܡܠܝܢ) ܐܦ ܐܦ ܐܠܗܝܬ ܢܗܘܢܐ.
ܡܢܝܡܐ ܠܐܢܛܝܟܝܐ ܘܡܝ ܐܦ ܡܢ ܐܢܛܝܟܝܐ ܡܠܟ
ܡܫܝܚܐ ܡܠܟ ܕܢܝܢ ܘܡܢ ܡܢ ܐܠܗܝ. ܡܢ ܐܦ ܡܢ ܐܠܗ. ܡܢ
ܡܠܟ ܐܦ ܡܠܟ ܡܠܟ ܕܐܢܝ ܡܠܟ ܡܢ ܡܢ ܡܢ ܡܢ
ܡܢ ܐܦ ܡܢ ܕܐܢܛܝܟܝܐ.

En 796 (485), Zénon fit un livre appelé l'*Hénotique* et unifia l'Église pendant son règne :

ܡܢ ܡܠܟ ܡܫܝܚܐ ܡܢ ܡܠܟ ܐܠ ܐܠܗ. ܐܠ
ܠܐ ܡ ܐܦ ܠܐ ܠܐ ܠܐ ܐܦ. ܡ ܠ ܡ ܡ ܡ ܡ
ܡ ܐܦ ܐܦ ܐܦ ܐܦ ܐܦ ܐܦ ܐܦ ܐܦ.

Vient alors l'*Hénotique* comme en Land (III, p. 179-182) avec la finale suivante en plus :

ܐ ܡ ܡ ܡ ܡ

(Fol. 65 v.) Vient immédiatement la chronique attribuée à Josué le Stylite. Elle se termine au fol. 140.

(Fol. 140.) L'an 706 (397), il y eut un tremblement de terre qui détruisit une partie de Constantinople. Cette seconde calamité lui arriva au mois d'Élul (septembre). Nicomédie fut renversée pour la sixième fois et Héliopolis le fut de fond en comble (1).

L'an 800 (489), fut détruite l'école des Perses à Édesse. — Viennent ensuite les noms des évêques successifs des principales villes.

(Fol. 142 v.) A cette époque, le parti des ܦܪ̈ܣܝܢܐ mit le feu à la synagogue des Juifs et la brûla, ainsi que tous les os qui étaient autour de la synagogue. Quand Zénon l'apprit, il fut irrité et dit : « Pourquoi ne brûlaient-ils pas tous les Juifs vivants, en même temps que les morts? » Et l'affaire en resta là (2).

L'an 808 (497), mourut l'empereur Zénon. Il eut pour successeur Anastase, homme chrétien et fidèle qui était de Dyrrachium.

L'an 809 (498), Euphimus, évêque de Constantinople, fut exilé, parce qu'on découvrit qu'il était Nestorien. Il eut pour successeur Macédonius.

L'an 810 (499), vinrent de nombreuses sauterelles qui détruisirent tout, comme nous l'avons consigné ci-dessus (3).

Cette même année, un violent tremblement de terre renversa Nicopolis et détruisit toutes ses maisons, à l'exception de l'église et du palais épiscopal (4). La même année, on vit un signe consistant en un obscurcissement du ciel.

(1) Ce paragraphe est en marge du manuscrit de Rome.

(2) D'après B. H. (*C. S.*, p. 74), ce fait s'est passé à Antioche. Voir le texte de Jean d'Asie :

ܘܐܦ ܒܗܘܢ ܙܒܢܐ [ܕܙܐܢܘܢ ܡܠܟܐ] ܟܕ ܕܦܪ̈ܣܝܢܐ ܐܪܡܝܘ ܢܘܪܐ ܘܐܘܩܕܘ ܠܟܢܘܫܬܐ ܕܝܗܘ̈ܕܝܐ . ܘܐܣܩܪܘ ܘܐܘܩܕܘ ܠܗܘܢ ܓܪ̈ܡܐ ܕܡܝ̈ܬܝܗܘܢ ܕܐܝܬ ܗܘܘ ܒܟܢܘܫܬܗܘܢ. ܘܐܘܩܕܘ ܐܢܘܢ ܒܢܘܪܐ. ܟܕ ܗܕܐ ܠܙܐܢܘܢ ܡܠܟܐ ܐܫܬܡܥܬ. ܐܬܚܡܬ ܥܠ ܦܪ̈ܣܝܢܐ ܟܕ ܐܡܪ: ܕܠܡܐ ܡܛܠ ܡܢܐ ܠܟܠܗܘܢ ܝܗܘ̈ܕܝܐ ܚܝ̈ܐ ܠܐ ܐܘܩܕܘ ܐܢܘܢ ܥܡ ܓܪ̈ܡܝܗܘܢ ܕܡܝ̈ܬܐ ܗܟܢܐ ܫܠܝ ܗܢܐ. ܘܠܐ ܐܬܒܥܝ.

(3) V. Josué le Stylite, éd. Wright, XXXIII.

(4) ܡܢܗ ܒܫܢܬܐ ܗܕܐ ܙܘܥܐ ܥܫܝܢܐ ܗܘܐ. ܘܐܬܗܦܟܬ ܢܝܩܘܦܘܠܝܣ. ܘܢܦܠܘ ܟܠܗܘܢ ܒܬ̈ܝܗ ܣܛܪ ܡܢ ܥܕܬܐ ܘܐܦܣܩܘܦܝܘܢ ܡܢܗ... (Cf. Josué le Stylite.)

ܘܐܬܐ ܕܢܗܪܐ ܒܝܘܡܐ ܗܘܐ ܐܦܝܠ ܥܠ ܡܕܝܢܬܐ ܕܐܪܬܡܘܣܛܐ
ܡܛܠ ܪܓܫܐ ܕܐܪܥܐ ܘܡܝܬܘ ܣܓܝܐܐ ܡܢ ܥܡܐ ܘܡܝܘ ܡܝܬܐ.

L'Euphrate déborda le même jour. Enfin le temple d'Arsamosate tomba durant un office à cause du tremblement de terre et fit aussi périr beaucoup de monde.

L'an 811 (500), le samedi 23 du premier Teschri (octobre), le soleil s'obscurcit jusqu'à la huitième heure.

ܐܝܬ ܒܗ ܒܝܘܡܐ ܗܢܐ ܐܬܘܬܐ ܚܕܬܐ ܒܫܘܪܐ ܕܐܕܐ ܕܦܬܚ ܡܢ ܬܪܥܐ
ܕܪܡܐ ܘܐܒܢܐ ܐܬܦܪܫܘ ܠܪܚܩܐ ܣܓܝܐܐ.

Il y eut ce même jour un autre signe dans le mur d'Édesse, qui s'ouvrit au sud de la grande porte et les pierres se répandirent à une assez grande distance.

Cette même année, dans le second Teschri (mars), on vit trois signes dans le ciel au milieu du jour. Ils ressemblaient chacun à un arc-en-ciel renversé, l'un était au sud, au milieu du ciel, le deuxième à l'est de celui-ci et le troisième au nord (1).

La même année, au mois de Conoun (décembre), on vit une lance de côté du sud-ouest... Nous l'avons raconté plus haut (2).

L'an 812 (501), il y eut famine, sauterelles, et grande mortalité.

L'an 813 (502), il y eut un grand tremblement de terre : Ptolémaïs, Tyr et Sidon furent détruits.

Cette même nuit du tremblement de terre, qui est la vingt-deuxième du mois d'Ob après le vendredi, on vit un signe au nord semblable à un feu qui s'allume (ܡܫܬܠܗܒ).

(Fol. 144.) L'an 814 (503), Cavad prit Amid et Théodosiopolis, il tua ou emmena captifs les habitants; les morts qui sortirent par la porte du nord à Amid sont au nombre de 85.000, sans compter ceux qui sortirent par les autres portes ou furent

(1) Cf. Josué, XXXVII.

(2) ܗܘܐ ܕܒܗ ܒܝܘܡܐ ܗܢܐ ܐܬܘܬܐ ܚܕܬܐ ܒܫܘܪܐ ܕܐܕܐ ܕܦܬܚ ܡܢ ܬܪܥܐ ܕܪܡܐ ܘܐܒܢܐ ܐܬܦܪܫܘ ܠܪܚܩܐ ܣܓܝܐܐ. ܗܘܐ ܕܒܗ ܒܝܘܡܐ ܗܢܐ ܐܬܘܬܐ ܚܕܬܐ ܒܫܘܪܐ ܕܐܕܐ ܕܦܬܚ ܡܢ ܬܪܥܐ ܕܪܡܐ ܘܐܒܢܐ ܐܬܦܪܫܘ ܠܪܚܩܐ ܣܓܝܐܐ. ܗܘܐ ܕܒܗ ܒܝܘܡܐ ܗܢܐ ܐܬܘܬܐ ܚܕܬܐ ܒܫܘܪܐ ܕܐܕܐ ܕܦܬܚ ܡܢ ܬܪܥܐ ܕܪܡܐ ܘܐܒܢܐ ܐܬܦܪܫܘ ܠܪܚܩܐ ܣܓܝܐܐ. ܗܘܐ ܕܒܗ ܒܝܘܡܐ ܗܢܐ ܐܬܘܬܐ ܚܕܬܐ ܒܫܘܪܐ ܕܐܕܐ ܕܦܬܚ ܡܢ ܬܪܥܐ ܕܪܡܐ ܘܐܒܢܐ ܐܬܦܪܫܘ ܠܪܚܩܐ ܣܓܝܐܐ. ܗܘܐ ܕܒܗ ܒܝܘܡܐ ܗܢܐ ܐܬܘܬܐ ܚܕܬܐ ܒܫܘܪܐ ܕܐܕܐ ܕܦܬܚ ܡܢ ܬܪܥܐ ܕܪܡܐ ܘܐܒܢܐ ܐܬܦܪܫܘ ܠܪܚܩܐ ܣܓܝܐܐ. ܗܘܐ ܕܒܗ ܒܝܘܡܐ ܗܢܐ ܐܬܘܬܐ ܚܕܬܐ ܒܫܘܪܐ ܕܐܕܐ ܕܦܬܚ ܡܢ ܬܪܥܐ ܕܪܡܐ ܘܐܒܢܐ ܐܬܦܪܫܘ ܠܪܚܩܐ ܣܓܝܐܐ. ܗܘܐ ܕܒܗ ܒܝܘܡܐ ܗܢܐ ܐܬܘܬܐ ܚܕܬܐ ܒܫܘܪܐ ܕܐܕܐ ܕܦܬܚ ܡܢ ܬܪܥܐ ܕܪܡܐ ܘܐܒܢܐ ܐܬܦܪܫܘ ܠܪܚܩܐ ܣܓܝܐܐ.

jetés dans les fosses et aqueducs ou furent enterrés dans l'intérieur de la ville.

Dans l'école appelée des Ourtéens, pendant que tous les moines du monastère de Jean-des-Ourtéens étaient à l'office, deux soldats entrèrent, en tuèrent 90, et emmenèrent le reste en captivité (1).

Cette même année, les Romains et les Perses combattirent à Tell Besmé, les Romains furent vaincus et les Perses attaquèrent encore Tella et Édesse et pillèrent le pays de Harran, nous l'avons dit plus haut (2).

Il y eut cette année un autre signe, semblable à une obscurité dans le ciel. — Puis viennent les noms des docteurs célèbres à cette époque.

En 815 (504), troisième dévastation de l'île de Rhodes par un tremblement de terre :

ܒܫܢܬܐ ܕܢܐܬܐ ܡܢܟܬܐ ܕܢܝܢܘܐ ܪܘܡܝܐ. ܐܦܠܓ ܐܪܥܐ
ܕܐܪܡܢܝܐ ܡܢܗܪ ܕܢܨܝܒܝܢ ܒܫܢܬܐ ܕܐܬܐ ܠܡܕܝܢܬܐ ܕܡܕܝܢܬܐ. ܘܪܚܩܘ
ܡܢܗ. ܡܢܟܬܐ ܕܒܝ ܡܪܝܢܐ: ܥܒܕܘ ܒܫܢܬܐ ܗܝܢܐ ܡܢܟܬܐ
ܕܐܪܡܢܝܐ ܒܫܢܝ ܡܢܗ. ܘܥܒܕܘ ܡܢܗ ܡܢܟܬܐ ܕܩܛܝܠܐ
ܡܢܝ ܒܡܢܝܢܐ ܕܐܬ ܐܡܪ ܒܡܕܝܢܬܐ ܕܐܒܠ ܐܠܡܕܝܢܬܐ ܐܝܟ ܟܘܠܗ.

L'an 816 (505) les Romains dévastèrent (ܫܢܬܐ ܡܢܗ ܕܐܡܝܢ ܡܕܝܢܬܐ ܕܡܪܝ) tout le pays des Perses depuis Nisibe jusqu'aux confins du Beth Aramoyé. Ils tuèrent tous les hommes de douze ans et au-dessus et emmenèrent le reste en captivité. Ils dévastèrent aussi l'Arménie des Perses et prirent, pillèrent et emmenèrent tout ce qu'ils y trouvèrent.

Cette année saint Nouno, évêque d'Amid, envoya Thomas, son archidiacre, à Constantinople. Celui-ci cabala avec les habitants d'Amid qui étaient dans la ville impériale et se fit nommer évêque en place de Nouno.

En 817 (506), on bâtit un mur à Dara de Mésopotamie, sur

(1) Land, *Anecdota*, II, p. 282.
(2) Cf. Josué le Stylite

l'ordre du roi Anastase. Cette même année, Celer descendit et conclut la paix entre les Romains et les Perses.

En 818, il y eut une sédition contre Anastase, parce qu'il voulut faire dire, selon la coutume de l'Orient : « Toi qui fus crucifié pour nous, aie pitié de nous ». Il y eut de grands troubles et beaucoup de meurtres et de pillages dans la ville impériale (1)... l'hipparque nommé ܡܪܩܝܢ s'enfuit et se cacha... Ils coururent à la maison de Marinus ܡܪܝ, hipparque syrien, pour le tuer. Celui-ci s'enfuit. Ils brûlèrent sa maison et pillèrent tout ce qui lui appartenait. Ils disaient que celui-ci, étant Syrien, avait poussé l'empereur à introduire ce « qui fut crucifié pour nous »... Ils pillèrent le trésor (ܐܘܨܪܐ) et se partagèrent l'argent qui s'y trouvait. Ils trouvèrent dans sa maison un pauvre moine syrien, le tuèrent, lui coupèrent la tête, la mirent au bout d'une pique et la portèrent dans la ville en courant et en criant : « Celui-ci est ἐπίβουλος, c'est-à-dire adversaire de la Trinité, et quand ils arrivèrent à la maison de Julien, le grand patrice, ils demandèrent Arabinda pour être empereur des Romains. Mais cet Arabinda s'enfuit ܐܬܪ.

Du jeu du cirque que fit l'empereur et auquel il assista sans couronne :

L'empereur ordonna un jeu du cirque et y assista en habit de deuil (ܒܫܡܫܐ), sans couronne. Le peuple, voyant son humilité et entendant ses bonnes paroles s'apaisa, le loua et lui demanda de reprendre la couronne. L'empereur exhorta ses sujets à ne pas se nuire mutuellement et ils demeurèrent en paix entre eux et avec lui pendant quelques jours. Puis ils se soulevèrent pour d'autres motifs et l'empereur les réprima sévèrement et leur fit même payer leur première sédition; les uns moururent dans les supplices, d'autres furent jetés à la mer, après quoi la paix régna non seulement à Constantinople, mais dans toutes les villes des Romains.

(Fol. 147.) *Déposition et exil de Macédonius, patriarche de Constantinople.* — Le récit est presque identique à celui de Za-

(1) Bar Hebreus cite une partie de ce récit (*C. E.*, I, 186). Il a aussi connu Zacharie (Land., III, 224), car il cite le passage caractéristique relatif au chant des Anges, au Sanctus, qui n'est pas en Jean d'Asie. Assemani cite et traduit Zacharie. (*B. O.*, II, 59-60.)

charie. [Land, III, p. 222, l. 24 à 223, l. 9.] Il partit en exil l'an 820 (509), le 7 du mois de Thomouz au soir. Un moine nommé Jean lui succéda.

L'an 821 (510), était célèbre Siméon de Beth Arsam (V. la suite en Assémani, *B. O.*, I, p. 341).

(Fol. 148.) En ce temps-là, Dieu permit dans le pays de ܐܪܡܢܝܐ l'erreur de ceux qui ne mangeaient pas de pain et ne buvaient pas de vin (V. la suite en Ass., *B. O.*, I, p. 403).

En 822 (511), révolte de Vitalien.

En 823 (512), un concile se rassembla à Sidon en Phénicie. Principaux évêques de ce concile. — Flavien fut reconnu hérétique, aussi l'empereur Anastase ordonna aux évêques de se réunir encore à Antioche pour lui choisir un successeur. Ils nommèrent un moine du nom de Sévère, du monastère de Théodore (de Gaza). Il était fils du fils de Sévère, évêque de ܣܘܪܐܢܐ de Pisidie, l'un des 220 qui avec Cyrille le Grand se séparèrent de Nestorius. Quand ce saint se dirigea vers l'autel et monta sur le trône de saint Ignace, tous les habitants d'Antioche avec leurs femmes et leurs enfants crièrent ensemble (fol. 150) : « Maudit soit le synode de Chalcédoine, maudit le tome de Léon (ܠܐܘܢ), tous les évêques maintenant le maudiront. Celui qui ne le maudit pas est un loup. » Et si quelqu'un était soupçonné d'être du parti de Flavien, on l'interpellait par son nom : « Un tel, maudis le synode », et il s'exécutait, etc., etc. (1).

(Fol. 151.) L'an 826 (515), concile de Tyr (2). — Principaux évêques. — Dans ce concile, Sévère fit briller la vérité et expliqua le livre de l'*Hénotique* que fit l'empereur Zénon.

ܣܝܡܘܢ ܒܟ ܒܟܘܠܗ ܒܡܟܝ ܒܗܕܝܬܐ ܕܟܠܗܘܢ ܐܝܠܢ (3).

En 827 (516), ܐܢܛܝܡܘܣ se révolta à Rome contre Anastase et prit tous les pays occidentaux ainsi que la royauté à Rome.

En 828 (517), fête de l'Exaltation de la sainte Croix à Jérusalem (4).

(1) Sévère improvisa un mimré et un discours.

(2) Cf. Assemani, *B. O.*, II, p. 18.

(3) Cf. B. H., *C. E.*, I, 190.

(4) Puis le texte de Jean d'Asie que je vais citer ici est identique à celui de Zacharie (Land, III, 231) :

ܗܘ ܐܬܪܥܝܕ ܕܥܠܬܐ ܕܡܪܝܡ ܕܗܝ ܡܠܬܐ : ܥܡ ܡܪܝܐ ܥܡ ܐܢܛܝܟܝܐ . ܥܡ ܟܠ

Puis viennent des listes d'évêques contemporains d'Anastase et de Justinien l'Ancien (1). Parmi ceux-ci est Euphrasius d'Antioche, qui fut brûlé dans une chaudière de poix lors de la destruction d'Antioche (2).

En 829 (518), mourut l'empereur Anastase et Justinien l'Ancien lui succéda. C'était un brave guerrier, mais comme il n'avait pas l'enseignement des saints prophètes, il fut trompé dès le commencement de son règne par ceux qui reconnaissent deux natures dans le Messie au détriment de l'unité. Comme c'était un homme simple (ܦܫܝܛ), qui ne s'inspirait pas des dogmes divins, il se laissa persuader d'introduire le synode de Chalcédoine dans l'Église qui était tranquille depuis Zénon. Il ordonna que ce synode fût écrit et annoncé dans les églises, et cela sous peine d'exil. On conseilla même astucieusement d'écrire dans les églises les trois véritables conciles et de mettre à la suite le concile de Chalcédoine pour préparer le peuple à l'admettre sur le même pied que les autres, et l'empereur, gagné à cette mesure, ordonna qu'il en serait ainsi.

L'évêque de Constantinople, nommé Jean, voyant les maux qui allaient fondre sur l'Église, refusa d'écrire les synodes; mais quand arriva la fête pour laquelle l'Empereur va à l'église, la femme de Justin, qui s'appelait ܠܘܦܝܩܝܢܐ et se passionnait pour cette question, fit dire à l'évêque que s'il n'inscrivait pas les synodes dans les diptyques, elle n'entrerait pas à l'église, et ne recevrait pas la communion de ses mains. Il fut donc obligé de les écrire et de les lire dans l'église. Il y eut des troubles parmi les fidèles et Amitus ܐܡܝܛܘܣ avec André, cubiculaire, eurent la tête tranchée... Sévère se retira à Alexandrie.

Vient ensuite la liste des évêques persécutés.

ܕܩܘܪܢܝܣ ܘܐܕܘܡܝܐ ܘܐܬܪܡܝܐ ܘܐܬܐ ܠܒܐܪܐ ܕܐܢܫܝܐ ܕܢܘܪܐ ܠܡܩܕܐ ܕܒܐܬܘܪܦܝܣ. ܕܗܘܐ ܗܘܐ ܒܐܘܪܗܝ ܒܐܬܠܬܐ.
ܘܗܘܝܢ ܦܠܓܐ ܠܟܠܗ ܠܡܫܝܚܐ. ܘܢܟܣܝܢ ܗܘܘ ܒܝܠܦܢܐ ܕܢܒܝܐ ܩܕܝܫܐ. ܘܗܘܝܢ ܦܠܓܝܢ ܗܘܘ ܘܦܫܝܛ
ܡܕܝܢܬܐ. ܘܗܘܐ ܠܟܢܘܫܝܐ ܡܢܗܘܢ ܩܕܝܫܐ ܕܒܝܬ ܐܠܗܐ. ܕܡܢ ܠܐܢܛܝܘܟܝܐ ܐܬܚܪܒܬ ܘܡܠܟܐ. ܒܝܘܡܐ ܕܗܘܐ
ܦܠܚܝܢ ܗܘܘ ܡܢ ܟܠ ܐܢܫ ܕܗܘܐ ܒܐܪܥܐ ܒܥܘܡܩܐ: ܘܡܠܟܐ ܕܗܘܐ ܒܝܬ ܐܢܫ ܦܩܕ ܘܐܬܪܡܝ
ܒܐܘܬܗ.

(1) Ces listes ont grande ressemblance avec celles que donne Zacharie (Land, III, 240).

(2) Cf. B. H., *C. E.*, I, 200.

ܥܩܪܐ ܕܐܦܣܩܘܦܐ ܡܝܩܪ ܕܐܬܪܘܗܝ ܕܥܕܡܐ ܡܢ ܚܡܫܝܢܐ (1)

Viennent les noms de ces évêques rangés par province au nombre de cinquante-quatre.

L'an 831 (520), Paul le Juif était patriarche d'Antioche. — Vient ensuite le texte donné par Assémani (*B. O.*, II, 50, note). — Puis le récit sur la comète de 836 (525) qui est en Land (II, 298, l. 17-28). Jean d'Asie ajoute :

ܐܝܟ ܕܐܬܐ ܗܝܡܢܘܬܐ. ܘܡܢ ܕܐܬܐ ܥܠ ܡܕܝܢܬܐ. ܕܟܠܗ ܕܥܠܡܐ. ܡܫܝܚܐ ܡܬܝܠܐ ܕܦܠܓܐ ܡܫܝܚܐ ܕܥܠ ܐܘܪ. ܕܡܠܟ ܒܗ ܕܡܫܚܐ ܐܘܪ ܐܝ.

Incendie d'Antioche en 837 (526) en Land (II, 299, l. 1-9). — Suit la persécution que fit Paul le Juif contre les Églises, tous les moines et tous les chrétiens de l'Orient en Land, II, 289, l. 4 à 291; l. 24. — Vient ici un récit sur Paul d'Édesse (2).

Jacques de Saroug est mandé par Paul le Juif. Il meurt trois jours après et a pour successeur un certain Moyse (cité et réfuté en Ass., *B. O.*, I, p. 297).

(Fol. 161.) Persécutions contre le grand monastère des Orientaux à Édesse et contre les autres monastères de l'Orient et de l'Occident. (En Land, II, 291, l. 23 à 294; l. 5) (3).

Mais Jean d'Asie a plusieurs phrases qui manquent chez Land après la ligne 5, page 294.

ܡܢ ܡܠܟܘܬܗ ܕܡܠܟ ܥܠܝܗ: ܡܫܝܚܐ ܕܐܬܘܪ ܡܠܟܐ ܐܝ ܕܥܡܝܐ ܠܟܠ ܡܠܟܘܬܗ: ܐܬܐ ܐܝܟ ܕܡܝܬܐ. ܡܢ ܡܠܟܐ ܕܥܠ ܐܡܪ ܐܡܝܢ ܥܠܝ ܐܘ. ܡܢ ܡܠܟܘܬܐ

(1) B. H., *C. E.*, I, 196, nous dit que cette liste est en Jean d'Asie.

(2) *Récit analogue à Zacharie*, Land, III, p. 243 ou *Chronique d'Édesse*, éd. Hallier, p. 126.

(3) On trouve en Land, p. 291, dernière ligne, une mention de Paul d'Édesse qui présuppose le chapitre qui est en Jean d'Asie et que j'ai résumé en une ligne en renvoyant à Hallier.

ܒܫܬܐ ܕܐܠܦ ܫܢܝܢ ܕܡܠܟܘܬܐ. ܕܥܒܕܘܗܝ ܡܢܗܘܢ ܐܡܪ
ܠܡܬܚܙܐ ܠܒܝܬܗ. ܘܒܗ ܫܪܝܪܘܬܐ ܕܡܪܝܡ ܐܬܕܥܐ ܕܩܕ:
ܡܢܗܘܢ ܕܟܠ ܟܠܗ ܫܢܝܢ ܫܬܝܢ ܒܪܝܫ ܐܢܫ ܕܢܦܠܘ
ܡܢ ܐܚܝܗܘܢ. ܘܒܐܟܝ ܐܬܪܐ ܕܡܢ ܫܬܝܢ ܢܦ
ܫܒ ܡܢܗܘܢ ܕܡܢܝܢ ܒܟܗ ܒܥܕܢܐ ܕܟܠ ܟܠܗ ܕܡܪ ܐܬܐ
ܕܡܢܗܘܢ. ܘܐܦܠܐ ܕܐܠܗ ܫܠܝܛܐ ܒܐܠܝܫܥ. ܐܙܠ ܡܢ
ܒܡܕܝܢܬܐ ܕܟܠ ܕܡܢܝܢ ܕܠܗ. ܘܒܒܝܬ ܡܢܗܘܢ ܐܬܐ
ܩܒܠ ܐܢܘܢ ܕܐܠܗ ܡܕܝܢܬܐ. ܘܒܒܝܬ ܫܠܝܛܐ
ܐܢܘܢ ܕܟܠ ܡܕܝܢܬܐ. ܘܒܒܝܬ ܫܠܝܛܐ ܕܐܠܗ ܡܕܝܢܬܐ:
ܩܒܠ ܐܢܘܢ ܕܟܠ ܡܕܝܢܬܐ. ܘܒܒܝܬ ܫܠܝܛܐ ܕܐܠܗ ܡܕܝܢܬܐ:
ܡܢܗ ܐܬܐ ܩܕܡ ܩܣܪܐ ܫܬܝܢ. ܫܠܚ ܠܗܘܢ ܐܢ
ܐܬ ܪܚܡܐ ܒܐܬܪܐ. ܐܢ ܕܟܠ ܟܠ ܡܕܝܢܬܐ.
ܡܕܝ ܡܕܝܢܬܐ ܒܙܐ ܡܕܝܢܬ ܟܠ ܪܚܡܐ. ܩܕܡ
ܡܕܝܢ ܒܗ. ܡܕܝܢ ܩܕܡ ܐܢ ܕܡܬܐ. ܐܦܠܐ
ܕܐ. ܩܕ ܕܟܠ ܐܢ ܐܬ ܐܠܗ ܙܘܥܐ ܕܟܠ ܡܕܝܢ.

(Fol. 164 v., au bas.) « Après six ans et demi, Théodora fit ordonner à Celer de les reconduire à leur monastère, ils y furent environ huit ans, après quoi, Satan excita des dissensions parmi eux, et environ soixante-dix hommes se séparèrent des autres. Après diverses péripéties, on leur offrit de les recevoir et de rentrer au monastère, et ils ne le voulurent pas. Après leur départ, l'un d'eux, nommé Élisée, poussé par Satan, se rendit follement avec d'autres auprès d'Éphrem, patriarche d'Antioche, l'adversaire du monastère, et ils se soumirent à lui. Il leur donna des lettres de recommandation et les envoya à l'Empereur, après toutefois les avoir fait changer d'habits et leur avoir fait revêtir ceux de messagers (ܡܫܠܚܢܐ) par crainte de l'Impératrice. Ils parlèrent au roi, lui remirent les lettres et reçurent des ordres sévères. Élisée et sa bande revinrent et chassèrent les moines pour la seconde fois. Ils entrèrent dans le monastère, recherchèrent ses richesses et s'emparèrent de tout. Ils chassèrent de nouveau les bienheureux et les persécutèrent. C'est ainsi que la persécution se réveilla dans tout l'Orient. »

(Fol. 164.) Vient l'histoire de Mara, évêque d'Amid, qu'Assémani a transcrite et traduite. *B. O.*, II, p. 48 à 51 (1).

(Fol. 166.) On a un long chapitre (dix pages) sur Abraham-Bar-Kili avec le récit des tortures, des meurtres et des maux qu'il causa, et sur le saint martyr Cyrus, prêtre du village de ܚܝܪ. Comme Assémani a résumé ce chapitre, *B. O.*, II, p. 52, il serait presque inutile de le reproduire ici (2).

La suite est en Land (II, p. 291, l. 5 à p. 298, l. 15), puis Jean d'Asie mentionne la mort de Jacques de Saroug qu'il place en 823 (522).

Au fol. 175 se trouve le récit de la grande inondation d'Édesse en 836, mentionnée dans la *Chronique d'Édesse* (3) et en Zacharie (4). Je cite le texte de Jean d'Asie qui est de beaucoup le plus étendu :

ܒܗ ܐܡܬܪܐ ܡܠܟܐ ܕܥܡܐ. ܟܕ ܡܛܐ ܠܐܘܢܐ. ܘܪܘܡܐ
ܐܝܬܝܗ ܟܝ ܘܠܐ ܫܥܐ ܕܥܠܡܐ ܡܠܟܐ ܕܦܪܣ ܡܢܙܐ ܢܚܐ
ܕܡܥܡܐ ܐܘܢܕܐ ܐܝܢܐ ܠܐܘܢܐ ܡܢܗܢܘܟܝܢ ܘܐܪܙܐ.

ܐܝܟ ܕܝ ܕܥܒܕ ܐܡܬܪܐ ܡܠܟܐ ܕܥܡܐ: ܒܝ ܡܢܝܠ ܐܡܪ
ܕܥܡܝ ܟܪܝܐ ܡܢܝܡܐ ܡܢܗܝ ܠܐ ܗܝܬܐ: ܒܝ ܐܝܟ ܠܗܘܢ
ܕܡܬܐ ܒܡܬܐ. ܐܡܪ ܡܢܗ ܡܢܝ ܕܟܠܐ: ܒܝ ܗܝܬܐ
ܕܡܢܗ ܐܝܟ: ܗܝܬܐ ܒܡܢܗܘܢ ܗܢܝ ܐܝܟ: ܡܢܝܠ
ܐܬܐ ܕܥܡܐ ܐܡܪܘܢ ܐܝܟ: ܡܢ ܟܠ ܥܕܐ ܐܡܬܐ
ܕܗ ܕܢܘܙ ܕܝ ܐܝܟ: ܡܢܗ .....ܐܝܟ ܡܢ ܕܡܢܝܐ
ܕܡܢܝܐ ܚܙ ܐܝ ܐܝ ܐܝ ܐܝ ܕܝ: ܡܢ ܟܠ ܕܥܡܐ
ܐܝܢ ܥܙ ܡܢ ܐܝ: ܡܢܗ ܡܢ ܟܠ ܐܝ ܐܝ ܡܐ
ܕܡܬܐ. ܡܥܒ ܡܟܡܐ. ܡܗܟ ܐܝ ܟܠ ܡܢ ܥܡܐ.

(1) Cf., Land, III, p. 245.
(2) Cette histoire sur Abraham est présupposée en Land, II, p. 291, l. 25-16.
(3) Édition Hallier, p. 128.
(4) Land, III, p. 244.

ܡܬܟܢܝܢ ܒܬܠܐ ܕܡܕܝܢܬܐ. ܒܫܢܬ ܬܪܬܝܢ ܕܢܘܢ. ܡܚܝܐ ܥܕܐ
ܐܝ ܠܡܪ ܠܬܠܝ: ܡܬܟ ܡܕܝܢܬܐ ܡܬܐ ܡܠܟܐ. ܐܡܬܐ ܕܡܢ
ܥܠܡܐ ܢܬܟܢ ܡܬܐ ܡܢ ܬܪܝܢ ܠܬܚܝܐ ܕܢܡܕܡܢ.
ܡܫܬܡܥ ܡܢܐ ܬܪܝܢ ܐܠܝܢ ܕܐܠܗܝܬܐ ܕܐ. ܐܡܬܐ
ܕܡ ܫܪ ܬܪܬܐ ܕܢܡܢ ܡܬܡܢ: ܐܠܗܝܬ ܡܢܝܢ ܥܠ
ܥܠ ܠܬܐ. ܡܡܫܐ ܬܪܬܝܢ ܕܐܠܗܝܬ ܬܫܡܬܐ. ܐܡܪ
ܫܒ ܐܫܬܡܥ ܐܝܕܐ. ܐܝܠܝܢ ܕܚܢܢܐ ܐ ܡܢ ܐܠܗܝܬ
ܐܝܟܢܐ: ܐܝܟܐ ܐܡܪ ܡܢ ܒܫܡ ܡܬܡܢ: ܡܬܐ ܐܢ
ܡܢܝܢ. ܡܢܬܐ ܐܠܫܬܡܥ. ܐܝܬ ܠܗ ܐܝ ܕܡ ܕܡܢ ܡܢܬܡܢ
ܡܡ ܬܡܝܢ ܐܠܐ ܢܝܡܝ ܡܡ: ܐܠܐܡܪ ܬܗ ܐܠ ܡܬܝܢ
ܡܡ: ܡܫܐ ܐܝ ܡܢܬ ܬܡܢܝܢ. ܡܬܫܡ ܐܝܠܝܢ
ܒܪܬ ܟܬܐ ܡܬܡܝܢ ܬܫܡܝܢ ܐܬܪܬܐ. ܕܡ ܬܬܝܢ
ܐܬܝܢ ܐܠ ܡܬܝܢ ܒܡܬܡ fol. 176. ܐܝܠܝܢ ܕܡ ܐܝܠܝܢ ܒܬܡܐ
ܡܬܬܝܢ ܬܡ: ܡܡ: ܡܬܝܢ ܐܠ ܒܢܡ ܡ ܬܬ ܬܫ
ܬܡܬ ܢܘܢ. ܕܡ ܒܡܬܐ ܐܝܠܝܢ ܒܢܡ ܡܢ ܡܡ
ܡܡܡܬ ܡܢ ܐܬܪܬܐ ܐܝ ܡܢ.

ܬܬ ܒܐܡܬ ܐܠܐ ܡܢ ܡܢܡ ܡܬܐ ܐܠܐܡܡ
ܡܕܝܢܬܐ ܡܬܐ ܬܡܐ ܒܕܡ ܡܬܝܢ ܡܡܬܐ ܒܫ ܡܢܐ.
ܕ ܒ ܡܬ ܬ ܐܡ ܒܡܡܐ ܡܢ ܡܕܝܢܬܐ:
ܡܢ ܡ ܒܡܬܐ ܐܝܠܝܢ ܐܠܐ. ܐܡܡ ܡܬܐ ܬܬ ܬܬ.
ܡ ܡܕܝܢܬܐ ܐܡ ܡܬܐ: ܡܡ ܡܢ ܒܡܕܝܢܬܐ ܡ ܬܬ
ܬܡ ܐܠܐ ܡ ܬ. ܕ ܐ ܡ ܒ ܡ ܡ.
ܐܠܐ ܡ ܥܠ ܐܠ ܐܬܪܬ. ܐ ܡ ܐ ܐ ܐ

ܡܥܠܐ ܥܛܒܐ ܕܠܬܥܐ ܐܡܪ ܡܥܡܠܐ. ܡܟܐ ܗܘܐ ܚܟܝܡܐ: ܐܠܐ
ܡܢܝ ܬܠܐ ܗܘܬܐ ܡܚܟܝܡܐ ܕܗܘܡܗܘܢ ܡܢܬܐ ܕܪܚܩܐ ܕܠܐ
ܡܫܬܟܚܐ ܕܡܫܡܫܐ ܕܚܬܝܢܐ ܡܕܡܐ ܚܕܐܐ ܡܟܡܬܐ
ܕܗܫܬܐ ܗܝܬܠܐ ܡܠܐ ܐܢܐ ܕܟܢ ܡܢ ܡܕܡܐ. ܒܗ ܐܝ
ܟܢ ܟܐ ܗܝ ܕܪܝ ܗܘܢܫܐ ܐܝܟܢܐ ܕܠܐ ܡܢ ܠܐ ܕܠܐ
ܡܢ ܟܝ. ܐܡܬܐ ܕܐܝ ܕܡܐ ܟܐܢ: ܒ ܟܢ ܠܐ ܢܘܐ ܕܝ
ܟܝܢܘܬܐ ܐܬܝܬܐ. ܕܝܢ ܡܠܟ ܫܥܝ ܕܠܐܥܐ. ܥܛܒܐ
ܕܚܬܝܢܐ ܕܪܚܡܐ ܕܪܚܩܐ ܡܫܩܐ. ܐܡܬܐ ܕܒ ܐܝܬ ܟܠܐ
ܬܫܥܝܢ ܡܢ ܠܐܥܐ. ܐܗܐܥܐ ܡܕܡܐ ܐܝ ܐܢܐ ܕܟܢ
ܡܕܡ: ܕܡܐ ܟܡܥܐ ܗܝܬܐ. ܐܡܟ ܕܫܡ ܡܕܡ ܒ
ܫܥܝ ܡܡܠܟ ܡܥܡܡ ܥܛܒܐ: ܡܢܬܐ ܕܪܚܩܐ: ܟܫܐ
ܢܐ ܡܐܬܐ ܡܢܢܐ ܕܢܡܐ.

« En 836, les eaux entrèrent dans Édesse. Nous ne croyons pas devoir passer sous silence la calamité et l'affliction, *qui atteignit*, *de nos jours*, la ville d'Édesse, métropole de l'Osroène.

C'était en l'an 846, quand une persécution violente atteignait, comme nous l'avons dit, un grand nombre d'hommes et qu'il y avait des inondations en divers lieux; vers la troisième heure de la nuit, au moment où un grand nombre dormaient, tandis que d'autres se lavaient dans les bains publics ou même prenaient encore leur repas, une crue violente se produisit dans le fleuve Daiçan et entra dans la ville d'Édesse que ce fleuve traversait. Le mur en amont fut brisé subitement, il ferma (l'issue des eaux) et renferma ce déluge d'eau dans la ville. Il se répandit partout, remplit toutes les places et toutes les maisons qui entouraient le fleuve. En une heure ou deux, toute la ville fut inondée et remplie d'eau, de sorte que l'eau entra brusquement par toutes les portes dans le bain public, et étouffa tous ceux qui se trouvaient là; quand ils ouvrirent les portes pour sortir et s'enfuir, le déluge entra par ces portes et recouvrit tous ceux qui étaient au bas, ils furent étouffés et périrent comme un seul homme; quant à ceux qui étaient au haut, s'ils s'aperçurent de quelque chose et se mirent à courir pour descendre et s'enfuir, le déluge les saisit et les submergea. Il y en eut qui dormaient et ne s'apercevaient de rien, mais leurs maisons peu solides furent enlevées et ils furent aussi submergés. Il n'y eut de sauvés que ceux sur la vie desquels Dieu miséricordieux daigna

veiller, ceux dont les maisons résistèrent et ne tombèrent pas, surtout celles qui étaient bâties avec des pierres et de la chaux dans le bas de la ville, près du fleuve. Les parties élevées ou placées au haut de la montagne furent aussi sauvées.

Comment le mur se brisa, les eaux sortirent et la ville se vida, et des maux qui s'ensuivirent dans toute la plaine de Haran et d'Édesse.

La ville étant remplie d'eau, à l'exception des lieux dont j'ai parlé, ressemblait à un lac, quand le mur, ne pouvant plus résister à la poussée des eaux, se brisa au haut et au bas (ܡܢ ܬܚܬܐ ܘܡܢ ܠܥܠܐ), en trois endroits différents; les tours furent renversées et emportées par la violence des eaux, qui charrièrent les corps morts. Elles emportèrent encore des maisons, et le palais, et les bains publics, et tous les ustensiles dont on se servait et jusqu'aux pierres et aux bois de beaucoup de maisons (ܡܫܬܝܬܐ).

Alors tout le pays en dehors de la ville fut inondé et la destruction n'y fut pas beaucoup moins grande que dans la ville, car jusqu'à l'Euphrate sur tout le parcours du fleuve Daiçan la force des eaux enlevait les corps des hommes et des animaux avec tout le reste, de sorte qu'au moment où Dieu fit briller sa miséricorde et où le déluge cessa, la ville et tout le pays en dessous étaient déserts et le restèrent de nombreux jours, les quelques survivants recherchaient et enterraient les corps avec grande douleur et grande souffrance. »

Viennent ensuite les noms des hommes célèbres, puis le récit de la cinquième destruction d'Antioche par un tremblement de terre et un incendie (Land, II, p. 299, l. 9 à p. 300, l. 8). Cet incendie et le précédent sont racontés par Jean Malala, chez Migne, colonnes 618 et 620. — Voir à ce sujet : Brooks, *Historical Review*, tome VII, page 291. Le quatrième tremblement de terre à Antioche est chez Denys, au fol. 59, l'an 760 (429).

Denys donne (fol. 178 v.) le titre : *De l'incendie de la grande église, sept jours après le renversement d'Antioche*, puis vient le texte de Land, II, p. 300, l. 8 à 21.

Denys a un paragraphe de plus, puis ajoute le titre : *De la croix qui apparut dans le ciel après la destruction d'Antioche*. Vient ensuite le texte de Land, II, p. 300, l. 21, à p. 301, l. 3,

(Fol. 179 v.) Jean d'Asie raconte la mort d'Euphrasius, patriarche d'Antioche, qui fut brûlé dans une cuve de goudron à l'exception de la tête, puis il rappelle ses méfaits et conclut qu'il méritait cette mort.

(Fol. 180 v.) Récit de la destruction de Séleucie de Syrie et

de Dafna par le même tremblement de terre qui détruisit Antioche.

(Fol. 181 v.) En 841 (530), Corinthe, métropole ܐܬܝܢܝ (del'Hellade?), est renversée par un tremblement de terre.

En 842 (531), quatrième destruction de ܐܢܐܙܪܒܘܣ (ἀναζαρβός) de Cilicie. Ces deux derniers faits sont en Malala.

(Fol. 182 r.) Ephrem d'Amid succède à Euphrasius comme patriarche d'Antioche.

En 842 (531), Justin l'Ancien s'adjoint Justinien, fils de sa sœur.

En 843 (532), Rufin fait la paix entre les Romains et les Perses. Ce même jour, on vit des étoiles qui dansaient dans le ciel.

En 844 (533), ܐܓܪܝܦܐ (Agrippa), roi des Hérules, se fait baptiser.

En 845 (534), ܓܘܪܕܝܢ (Gordien), roi des Huns, se fait baptiser. Je cite ces deux derniers textes :

ܒܗ ܐܡܬܡܠܐ ܐܬܪܚܡ ܐܬܐ. ܐܠܐ ܓܘܪܕܝܢ ܡܠܟܐ
ܕܗܘܢܐܝܐ ܥܡ ܟܠܗ ܫܠܗ. ܡܠܟܐ ܕܗܘܢܐܝܐ ܐܬܟܫܦ
ܥܠܬ ܒܗܘ ܟܡܐ ܡܫܡܫܢܐ. ܡܠܟܐ ܟܠܗ ܐܦܫܗ ܕܗܘܐ
ܡܫܡܫܢܐ. ܕܐ ܕܒ ܫܢܬ ܘܘ ܡܠܟܐ ܡܫܡܫܢܐ ܫܒ
ܡܠܟܐ ܕܒܝܬ ܡܪܥܐܐ ܡܫܡܫܐ ܗܝܠܐ ܐܠܗ ܐܠܗ ܟܠܗ:
ܕܥܐ ܥܡܩܐ ܠܚܬܐ ܟܡܥܐ. ܦܒ ܕܒ ܡܥܒ ܟܐܕ
ܡܒܥܐ ܕܟܐ ܕܒܐ. ܘܘ ܡܬܬ ܒܗܘ ܐܘܬܟܐ ܡܫܡܫ.
ܒ ܐܦ ܡܠܟܐ ܡܢ ܡܠܟܘܬܐ ܡܠܟܐ ܪܚܐ. ܡܒ ܡܬܩܘܡܐ
ܗܝܬܐ ܫܘܬ ܟܠ ܡܒܝܢ.

ܒܗ ܐܡܬܡܠܐ ܐܬܪܚܡ ܡܩܕ. ܐܠܐ ܓܘܪܕܝܢ ܡܠܟܐ
ܕܗܘܢܐ ܥܡ ܫܠܐ ܗܝܠܐ ܟܡܝܢ ܡܠܟܐ. ܡܠܐ ܕܗܘ
ܥܠܬ ܐܠܐ ܟܡܝܢ ܡܠܟܐ. ܡܠܟܐ ܡܢ ܡܠܟܘܬܐ ܘܘ
ܡܫܡܫܢܐ. ܕ ܡܢ ܡܬܬ ܒܗ ܡܬܩܘܡܐ ܗܝܬܐ

ܡܢܝܡܐ ܕܐܪܝܐ ܠܐܢܘܢ. ܘܐܬܐ ܥܡ ܐܪܝܐ ܠܐܢܘܢ ܘܐܦܩܘܢ ܠܐܣܦܢܝܐ
ܘܐ ܕܡܫܡܪ ܐܘܠ ܟܕ ܟܕ ܣܢܟܠܘܢ: ܘܐܘܝܕܘ ܟܕ
ܡܢܗܠܝܢܘܢ. ܣܡ ܟܕ ܐܝ ܟܠܐ ܡܥܩܘܟܠܐ ܕܟܕ
ܕܡܟܠܐ ܕܬܘܡܐ ܘܐܡܘܢ. ܡܥܠ ܥܡ ܩܬܐ ܕܡܐܡܐ ܕܢܝܘܢ
ܕܡܝܝܐ ܘܐܘ ܟܕ. ܒܗ ܡܫܟܚ ܕܣܒ ܘܐ ܟܕ ܡܢܙ
ܟܣܘܕܘܢ. ܘܐܘܟܚ ܩܬܐ ܣܬܐ ܐܢ ܠܐ ܘܐ ܟܕ: ܘܐܟ
ܐܢ ܡܢܙ ܐܢ ܟܕܪܟܘܢ ܡܒܝܠܐ ܕܣܟ ܐܢ ܟܕܪ.
ܡܢ ܐܟܚ ܣܪܐ ܐܣܘܢ ܡܟܘܢ ܣܢܟܠܘܢ. ܐܡܟܘ ܟܕܘܢ
ܙܝܪܐ ܟܡ ܟܡܬܘܢ ܕܟܘ ܕܩܬܐ. ܣܥܟ ܟܕܘܢ
ܢܟܠ ܡܡܟܘܢ. ܡܢ ܕܣܟ ܡܢ ܡܟܟ ܕܬܘܡܐ ܟܕ
ܟܘ ܠܐܢ ܐܣܢ.

(Fol. 182.) L'an 844 (533), Agrippa, roi des Hérules, vint trouver Justinien avec toute son armée, avec ses grands et avec douze chefs de sa famille, il le salua et lui proposa de se faire chrétien. Quand Justinien l'entendit, il fut rempli de joie, car il avait grand souci et grand zèle d'amener les infidèles à la foi. Il le fit baptiser avec ses grands et toute son armée dans l'église de l'Épiphanie (ܒܝܡ ܕܣܐ). Le victorieux Empereur fut son parrain, lui fit de grands présents et le renvoya.

En 845 (534), Gordien, roi des Huns, vint à Constantinople avec une troupe nombreuse et demanda à devenir chrétien. On les instruisit et on les baptisa; Justinien fut le parrain de Gordien, l'honora beaucoup, lui fit de grands présents et le laissa retourner dans son pays. Il revint chez lui, trouva son frère qu'il avait mis à la tête de ses troupes, lui raconta sa conversion au christianisme, lui montra les riches présents du roi des Romains, et excita son admiration. Il prit les idoles d'or et d'argent que le peuple adorait et, persuadé qu'il n'y a qu'un seul vrai Dieu et que toutes ces idoles étaient sourdes et n'étaient pas dieux, il les brisa, et les envoya à la ville de ܚܪܙܘܢ pour les convertir en zouzè. Quand son frère et toute l'armée virent cela, ils furent remplis de colère contre lui, il en fut de même des prêtres de ces idoles, ils firent une conjuration et le tuèrent, puis, par crainte de l'Empereur des Romains, ils s'enfuirent dans un autre pays. (Cf. Malala et Cedrenus qui appellent ce prince Γρώδ et Γοροῦας.)

(Fol. 184.) Du royaume des Hindoux. Comment, à la suite d'une guerre, ils devinrent chrétiens. Ceci est en Assemani,

ainsi que la suite relative au royaume des Hymiarites (lettre de Siméon de Beth Arsam) et au roi des Couschites (*B. O.*, t. I, p. 359 à 385).

(Fol. 196.) En 820 (539), guerre des Perses contre Antioche.

En 857 (546), mort de Timothée d'Alexandrie.

En 841 (530), deux montagnes se rapprochant ferment durant plusieurs jours le lit de l'Euphrate.

En 842 (531), le soleil s'obscurcit pour une année et demie. Il ne s'agit pas d'une éclipse ou disparition du soleil, mais d'une diminution de chaleur qui dura dix-huit mois, ce fait est assez curieux pour que je donne le texte (1) :

(fol. 197) ܫܢܬ ܬܡܢܡܐܐ ܘܐܪܒܥܝܢ ܘܬܪܬܝܢ ܚܫܟ ܫܡܫܐ
ܗܘܐ ܡܢ ܠܥܠ ܫܢܬܐ ܚܕܐ ܘܦܠܓܗ. ܘܕܢܚ ܗܘܐ ܡܚܣܪܐ
ܐܡܝܢܐܝܬ. ܡܢ ܪܡܫܐ ܠܬܠܬ ܫܥܝܢ ܘܡܬܠܬܐ ܚܫܝܟ ܡܬܚܙܐ
ܗܘܐ ܠܗ. ܐܝܠܝܢ ܐܝܟ ܕܝܡܐ܇ ܐܡܝܢ ܕܐܦ ܦܐܪܐ ܦܘܫ ܡܢ
ܕܢܟܬܐ ܕܒܫܘܠܡܐ ܢܬܠܘܢ. ܣܬܘܐ ܕܝܢ ܟܠܗ ܐܝܟ ܕܩܝܛ
ܕܒܩܝܛܐ ܟܠܗ ܡܬܚܙܐ ܗܘܐ. ܘܗܘܝܢ ܡܬܝܢܐ ܐܢܫ ܕܡܥܕܥܢ
ܠܐ ܢܣܒܠ ܗܘܐ ܢܗܘܪܗ܇ ܘܐܦ ܕܚܢܛܐ ܠܡܫܡܫ ܠܟܠܗܘܢ
ܦܫܘ ܕܠܐ ܕܢܚܐ ܐܝܟ ܕܒܡܫܡܫܬܐ.

Vient ensuite la destruction de Pamphipolis (Land, II, p. 301, l. 3-19), puis la sixième destruction d'Antioche (Land, II, p. 301, l. 19, à 303, l. 8) (2), mais p. 302, l. 19, après ܗܘܐ ܢܚܬ Denys ajoute le titre : *De l'hiver rigoureux qui suivit et des prières que firent les surveillants*. Il y a aussi des différences à partir de p. 303, l. 2. Je cite le texte de Denys :

(1) Est résumé en B. H., *C. S.*, éd. Bedjan, p. 80, l. 1-4.

(2) Chez Land, p. 302, l. 8-11, l'auteur du Ms. de Londres met un mot sur la destruction précédente de Séleucie et de Dafna, qu'il n'a pas encore mentionnée. Jean d'Asie, qui l'a racontée longuement au fol. 180, dit simplement ici :

ܚܠܘܡܐ ܕܢ ܕܘܟܬܐ. ܕܣܘܒܬܐ ܕܫܡܫܐ ܚܫܟ ܗܘܐ. ܕܚܘܢ ܕܢ ܕܫܡܫܐ ܠܐ ܢܗܪ ܗܘܐ ܘܠܐ ܐܬܥܒܕ.

fol. 199 v. ܕܠܐ ܫܪܐ ܘܐܫܪܐ ܠܐܝܟ ܡܕܝܢܬܐ ܕܗܘ ܕܪܚܝܠ
ܡܕܠܐ ܚܙܝܘܗ ܠܟܝ ܒܡܝܢܐ

ܕܗܘ ܐܝܟܠܐ ܕܪܚܝܠ ܒܝ ܚܙܝܘ ܚܙܝܢܐ ܐܫܪܐ ܫܪܐ ܠܐܝܟ
ܕܢܗܠܝܢ ܡܕܝܢܬܐ ܘܒܢܝܢ ܠܟܝܢܐ ܐܝܟܝ ܘܐܝܟܝܢܐ
ܕܐܝܠܝܢ. ܘܒܢܝܢ ܡܕܝ ܕܠܐ ܐܬܐ ܒܝܬܐ ܘܒܝܬܐ ܘܒܫܢܐ
ܐܝܟܝ ܘܐܝܟܝܢܐ ܠܐ ܢܥܒܕ: ܒܡܥܫܐ ܕܡܥܒܕ ܥܡܡܐ:
ܡܢܝܢ ܕܡܢܝ ܐܝܟܝ ܒܫܡ ܕܚܝܐ ܕܡܢܝ ܐܝܟܝ ܘܠܐ ܢܥܒܕ
ܡܕܝ. ܡܢܝܢ ܐܫܡܕ ܡܕܝ. ܥܡܡܐ ܐܝܟܝ ܘܐܝܟܝܢܐ
ܒܡܥܡܝ. ܒܝ ܐܢܝܡܪ ܕܡܢܝܢ ܕܡܢܝܢ. ܡܢ ܒܕܠ ܐܝܟܝ
ܕܡܝ ܕܡ ܬܥܒܐ ܐܝܟܝ ܒܕܡܗ ܐܘܕܐ ܕܡܕܡ. ܡܢ ܒܝ
ܥܡܡ ܐܝܟܝ ܡܕܝ ܕܐܝܠ ܡܥܡܐ ܗܝܬܐ. ܐܝܟ ܕܡܗ
ܗܘܡܕܡܗ ܕܠܐ ܐܡܝܢ. ܡܢ ܐܡ ܡܢܝ ܗܝܐ ܗܝܐ. ܒܝ
ܥܡ ܒܐܡܥ ܡܒܝܢܐ ܒܐܫܡܥ: ܡܕܡܢ ܥܡܐ ܕܢܐ:
ܡܕܡܢ ܥܡܐ ܕܡܪܕܡܗ ܒܡܝܢܐ: ܡܢܢ ܥܡ ܡܡ ܗܘ
ܒܡܫ ܗܝܐ ܕܡ. ܡܐ ܐܝ ܐܝ ܡܢ. ܡܒ ܐܡܢ ܥܡܐ
ܐܡܡ ܢܫܡ ܡܒ ܐܘܢܐ ܡܐ. ܒ ܗܘ ܒܡܝܢܐ ܥܡ
ܡܢ ܒ ܡܡ. ܥܡ ܒ ܡ ܡܕܡ ܒܫܡ ܡܢ ܡܗ
ܐܡܢ ܐܝ. ܡܕܡ ܡܡܢܐ ܡܢ ܒ ܡܢ ܡܗ ܐܡ ܐܡ
ܡܢ ܡ ܡ ܡ. ܡ ܡ ܡ

reçut en songe l'ordre de dire à tous ceux qui survivaient à Antioche de se mettre aux portes et aux fenêtres des cours et des maisons qui subsistaient et n'étaient pas tombées et de crier : Le Messie est avec vous, levez-vous. Et ceux qui vivaient encore dans les maisons restées debout, se montrèrent et ainsi prirent confiance et sortirent. Parmi eux était le patriarche Éphrem, lequel, avec les grands qui échappèrent, raconta tout à l'Empereur. Celui-ci, avec tout le sénat, prit le deuil sur Antioche, puis envoya beaucoup d'argent, et ordonna de diminuer et de restreindre la ville, c'est-à-dire de démolir le mur extérieur et d'en bâtir un au milieu de (l'ancienne) ville, tout le reste demeurant au dehors de ce mur sur un grand espace.

Il en fut ainsi, et quand ce mur fut bâti, il était très éloigné du fleuve Oronte, puisque la plus grande partie de la ville, renversée par le tremblement de terre, était restée au dehors; l'Empereur ordonna de creuser un lit au fleuve devant le nouveau mur et de l'y faire passer d'un côté à l'autre; ainsi le fleuve fut capté et passa devant le nouveau mur. Tout cela se fit à grand peine et à grands frais par le soin et la diligence de l'empereur Justinien.

(Fol. 200.) Vient le texte de Land, p. 303, l. 8-21 (1), puis Denys ajoute l'histoire des Manichéens de Constantinople et des conversions que fit Jean d'Asie.

Je cite le texte :

Fol. 200 v. ܗܘܐ ܕܡܪܝܐ ܕܐܢܛܝܟܝܐ ܡܬܬܝܒܐ ܕܡܫܝܚܐ ܥܡܟܘܢ ܡܢܗ ܡܬܚܘܢ.

ܗܘܘܢ ܕܡܪܝܐ ܕܐܢܛܝܟܝܐ ܚܙܝܢܐ ܗܝܢܘܢ ܕܡܫܝܚܐ ܥܡܟܘܢ. ܟܠܗܘܢ ܕܐܝܬܘܗܝ ܕܡܬܬܝܒܐ. ܕܒ ܡܢܗܘܢ ܕܩܕܡ ܡܪܝܐ ܕܐܦܪܝܡ ܕܩܛܠ ܡܢ ܕܫܪܝܐ ܕܐܢܛܝܟܝܐ ܕܐܬܘ ܕܫܪܝܐ ܕܐܢܛܝܟܝܐ. ܗܢܘܢ ܕܒܗ ܕܐܬܘ ܕܫܪܝܐ ܕܐܢܛܝܟܝܐ. ܕܒ ܗܢܐ ܕܐܬܘ ܕܫܪܝܐ ܕܐܢܛܝܟܝܐ ܕܐܬܘ ܕܫܪܝܐ ܕܐܢܛܝܟܝܐ. ܕܒ ܗܢܐ ܕܐܬܘ ܕܫܪܝܐ ܕܐܢܛܝܟܝܐ: ܐܡܪ ܕܒ ܟܠܗ ܡܫܝܚܐ ܕܐܝܬ ܥܡ ܡܪܝܐ ܕܐܦܪܝܡ. ܡܢܗ ܡܫܬܐ ܡܢ ܡܪܝܐ ܕܐܢܛܝܟܝܐ. ܗܢܐ ܕܐܬܘ ܕܫܪܝܐ ܕܐܢܛܝܟܝܐ. ܐܠܐ ܕܐܝܬܘܗܝ ܕܒ ܡܫܝܚܐ ܥܡܟܘܢ. ܐܠܐ ܕܐܝܬܘܗܝ ܕܒ ܡܫܝܚܐ ܥܡܟܘܢ.

(1) La transcription de M. Martin porte (cf. Land, II, p. 303, l. 9, 10 et 11) : ܕܡܫܝܚܐ ܥܡܟܘܢ, puis : ܕܐܝܬ ܕܒ ܡܫܝܚܐ ܥܡܟܘܢ et n'a pas les trois mots : ܕܐܝܬ ܕܒ ܡܫܝܚܐ ܥܡ.

ܡܬܪܝܢܐ (1) ܕܥܠ ܡܠܟܐ. ܡܢܝ ܐܝܟ ܕܡܬܩܪܒܝܢ ܠܐ ܒܫܠܡܐ
ܐܡܬܝܢ. ܕܡܠܟܢܝܢ ܫܠܚ ܡܠܟܝܗ ܕܡܪܝ ܪܡܐ. ܡܛܠ
ܕܒܝܢ ܐܬܪܝܢ ܢܡܬܝ. ܠܐ ܢܫܠܚܘܗ. ܐܝܟ ܕܡ
ܕܐܠܗܐ ܕܫܡܝܐ. ܕܠܐܢܬܝ ܚܐܢܝܢ ܕܪܡܝܢ ܕܢܘ
ܕܡܬܐ. ܐܝܟ ܠܐܠܗܝܢ ܕܡܬ. ܡܬܩܪܒܝܢ ܢܚܢ
ܠܡܬܝܢ (2) . ܡܠܟܐ ܕܐܝ ܢܩܐ ܡܬܚܐ. ܕܢܚܢ
ܡܠܟܬܗ ܐܠܗܐ (3) ܕܡܪܝ. ܐܝܟ ܕܢܢ ܕܢܢ ܕܫܘ ܕܡܢ
ܕܢܘ ܐܝܟ ܡܬܩܢ ܡܬܬܝ ܠܐ ܡܬܩܢ ܕܢܘ ܕܡ
ܠܡܠܟܐ.

ܗܢܐ ܣܢܩܐ ܐܝ ܕܐܠܗܐ ܕܡܠܟܐ ܕܬܡܢ
ܕܡܠܟܢܐ ܡܠܟܐ.

ܕܥܠ ܐܝܟ ܕܡܠܟܢܐ ܡܠܟܐ ܕܡܣܩܢܐ
ܕܡܪܝܢܐ ܐܝܟ ܕܢܢ ܣܢܩܐ. ܐܠܗܐ ܕܥܠ ܡܠܟܐ
ܡܠܟܐ: ܐܢܩܐ ܡܬܚܐ ܕܐܝ ܕܢܢ ܕܡܬܩܢ
ܕܡܬܩܢ ܕܡܠܟܐ ܕܡܠܟ ܕܢ ܕܡ ܕܡ ܕ
ܡܢ ܠܐ ܡܢ ܡܢ ܕܢ ܕܢ: ܕܠܐ ܕ ܕ ܕ

ܣܛܐ ܕܐܒܝ. ܐܦܐ ܒܗ ܟܬܝܒܬܐ ܕܐܠܗܐ ܒܗ ܠܒ ܕܐܢܫܐ. ܟܕܡ ܒܟܬܒܐ ܣܓܝܐ ܠܡܚܙܐ. ܗܘ ܠܐ ܐܝܟ ܕܐܢܫܐ ܡܢ ܕܢܬܒܥܐ. ܐܝ ܐܝܟ ܕܐܢܫܐ ܕܟܠܐ. ܐܝܟܐ ܟܬܝܒܐ ܕܟܬܒܐ ܕܢܢ ܕܐܠܗ ܕܟܠܗܘܢ: ܐܢܟܝ ܐܠܗ ܡܚܐ ܡܫܝܚܐ ܐܡܪ ܒܟܬܒܐ ܕܐܠܗ. ܐܝܟܐ ܟܬܝܒܐ ܕܟܠ ܟܬܒܐ ܣܓܝܐ.

ܐܠܗ ܐܡܬܩܐ ܣܓܝܐ ܠܡܚ. ܐܝ ܐܝܟ ܐܢܫܐ ܒܟܠ ܕܟܠ ܡܠܐܟܐ ܒܗ ܐܝܟ ܡܠܐܟܐ ܕܐܠܗ: ܐܝܟ ܡܢ ܡܠܐܟܐ ܕܐܠܗ ܡܫܬܡܥ ܠܗ ܒܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܠܗ. ܐܝܟ ܐܝ ܒܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܠܗ ܕܟܠ ܟܬܒܐ ܣܓܝܐ.

ܐܠܗ ܐܡܬܩܐ ܣܓܝܐ ܠܡܚ. ܐܝ ܐܝܟ ܐܢܫܐ ܒܟܠ ܕܟܠ ܡܠܐܟܐ ܕܐܠܗ ܕܟܠ ܟܬܒܐ ܣܓܝܐ. ܟܕ ܐܝ ܡܠܐܟܐ ܕܐܠܗ ܡܫܬܡܥ ܠܗ ܒܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܠܗ ܕܟܠ ܟܬܒܐ ܣܓܝܐ. ܐܝ ܐܝ ܡܠܐܟܐ ܕܐܠܗ ܡܫܬܡܥ ܠܗ ܒܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܠܗ ܕܟܠ ܟܬܒܐ ܣܓܝܐ. ܐܝ ܐܝ ܡܠܐܟܐ ܕܐܠܗ ܡܫܬܡܥ ܠܗ ܒܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܠܗ ܕܟܠ ܟܬܒܐ ܣܓܝܐ.

ܐܠܗ ܐܡܬܩܐ ܣܓܝܐ ܠܡܚ. ܐܝ ܐܝ ܡܠܐܟܐ ܕܐܠܗ ܡܫܬܡܥ ܠܗ ܒܟܠ ܡܠܬܐ ܕܐܠܗ ܕܟܠ ܟܬܒܐ ܣܓܝܐ

ܡܬܩܛܠܝܢ ܒܩܘܣܛܢܛܝܢܘܦܠܝܣ. ܗܢܐ ܕܟܬܒܐ ܕܡܢܝܐܝܬܐ ܕܡܬܟܬܒܝܢ
ܒܩܘܣܛܢܛܝܢܘܦܠܝܣ ܡܪܒܝܐ ܗܘܝܢ ܐܢܫܐ: ܟܠܗܘܢ ܥܡܐ ܕܡܫܝܚܐ
ܕܟܦܪܢܐ. ܕܥܒܕܘ ܒܒܝܬܐ ܐܟܝ ܒܠܚܝܢ ܕܡܢܝܢ ܫܪܪܐ.
ܡܟܝܢ ܐܦ ܕܡܬܟܢܝܢ: ܟܕ ܐܬܝܢ ܠܩܕܡ ܒܠܚܝܢ ܕܐܠܗ.
ܕܒܬܐ ܠܬܠܝܢ ܟܕ ܐܬܝܢ ܐܟܝ ܒܠܚܝܢ ܕܡܢܝܢ ܫܪܪܐ.
ܐܡܪ ܒܠ ܐܡܪ ܥܡܗ ܒܡܗܝܡܢܘܬܐ. ܐܦ ܥܠ ܕܐܬܟܢܝܢ
ܒܟܠܗ. ܕܒܕܐ ܟܕܝܢ. ܟܕ ܫܡܥܘ ܫܩܘܦ ܟܬܒܐ ܥܠ
ܒܡܕܝܢܬܐ. ܐܬܟܝܢ ܒܗ ܫܢܐ ܐܦܐ ܕܡܗܝܡܢܘܬܐ ܫܬܐ
ܟܕ ܥܠ ܒܟܝܢ. ܟܕ ܡܟܠ ܪܚܡ ܟܕ ܟܪܝܢ ܡܪܬܐ
ܒܗܝܡܢܘܬܐ ܗܢܐ: ܩܛܠܐ ܫܢܐ ܕܡܢܝܢ ܡܬܩܛܠܝܢ ܫܢܐ ܐܦ ܥܠ ܕܐܬ
ܒܡܕܝܢܬܐ. ܫܒܝܠܐ ܫܠܝܡܐ.

(Fol. 200 v.) En ce temps, on découvrit des Manichéens à Constantinople et on les brûla.

A cette époque un grand nombre d'hommes adhérèrent à l'erreur funeste des Manichéens; ils se réunissaient dans des maisons et écoutaient les mystères impurs de cet enseignement. Quand ils eurent été pris, l'empereur les fit comparaître devant lui; il espérait les convertir et les ramener de leur pernicieuse erreur; il disputa avec eux, les instruisit, leur démontra par l'Écriture qu'ils adhéraient à une doctrine païenne, mais ils ne se laissèrent pas persuader; avec une ténacité satanique, ils criaient devant l'empereur sans aucune crainte, disaient qu'ils étaient prêts à affronter le bûcher pour l'enseignement de Manès et à supporter tous les supplices et toutes les souffrances pour ne pas le changer.

Alors l'empereur ordonna d'accomplir leur désir, de les jeter ܒܡܝܡܐ et de les brûler dans la mer afin qu'ils fussent ensevelis dans les flots, et de confisquer leurs biens, car il y avait parmi eux des femmes illustres, des nobles et des sénateurs. C'est ainsi que beaucoup de Manichéens périrent par le feu et ne voulurent pas quitter leurs erreurs.

Des païens que l'on découvrit à Constantinople sous l'empereur Justinien.

La dix-neuvième année de l'empereur Justinien (546), on s'occupa, grâce à mon zèle, de l'affaire des païens que l'on découvrit à Constantinople. C'étaient des hommes illustres et nobles avec une foule de grammairiens, de sophistes, de scholastiques et de médecins. Quand ils furent découverts et que, grâce aux tortures, ils se furent dénoncés, on les saisit, on les fla-

gella, on les emprisonna, on les donna aux Églises pour qu'ils y apprissent la foi chrétienne comme il convient aux païens.

Il y avait parmi eux des patrices et des nobles. Ainsi un païen puissant et riche nomme Phocas (ܦܘܩܐ), qui était patrice, voyant l'âpreté de l'inquisition et sachant que ceux qui étaient arrêtés l'avaient dénoncé comme païen et qu'un jugement sévère avait été rendu contre lui à cause du zèle de l'empereur, prit de nuit un poison mortel et quitta ainsi cette vie terrestre. Quand l'empereur l'apprit, il ordonna avec justice qu'on l'enterrât comme un âne, qu'il n'y eût aucun cortège pour lui ni aucune prière. Ainsi sa famille le mit durant la nuit sur une litière, l'emporta, fit ouvrir un tombeau et l'y jeta comme un animal mort. Grâce à cela les païens craignirent pour quelque temps.

En 853 (542), la bonté de Dieu visita l'Asie, la Carie, la Lydie et la Phrygie, grâce au zèle du victorieux Justinien et par l'opération de son humble serviteur (c'est-à-dire de Jean d'Asie). Aussi par la vertu du Saint-Esprit, 70.000 âmes furent instruites et quittèrent les erreurs du paganisme, l'adoration des idoles et les temples des démons pour la connaissance de la vérité. Tous se convertirent, renièrent les erreurs de leurs ancêtres, furent baptisés au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et furent ajoutés au nombre des chrétiens. Le victorieux (Justinien) paya les dépenses et les habits du baptême, il eut soin aussi de donner un τριμίτιον (1) à chacun d'eux.

Quand Dieu eut ouvert leurs esprits et leur eut fait connaître la vérité, ils nous aidaient de leurs mains à détruire leurs temples, à renverser leurs idoles, à extirper les sacrifices que l'on offrait partout, à abattre leurs autels souillés par le sang des sacrifices offerts aux démons et à couper les innombrables arbres qu'ils adoraient, car ils s'éloignaient de toutes les erreurs de leurs ancêtres.

Le signe salutaire de la croix fut planté partout chez eux, et des églises de Dieu furent fondées en tout lieu. Elles furent bâties et édifiées, jusqu'au nombre de quatre-vingt-seize, avec grande diligence et grand zèle dans les montagnes hautes et escarpées et dans les plaines, dans tous les lieux qui portèrent le paganisme. Douze monastères (2) furent aussi fondés dans ces lieux qui portèrent le paganisme et où le nom de chrétien ne fut jamais entendu depuis le commencement du monde jusqu'à cette époque. Cinquante-cinq églises furent fondées aux frais du trésor public et quarante et une aux frais des nouveaux chrétiens. Le victorieux empereur leur donna volontiers par nos mains les vases sacrés, les vêtements, les livres et l'airain (3).

(Fol. 202.) Vient la destruction de Cyzique, la description d'une comète et la peste de 544 comme en Land, p. 303, l. 21,

(1) Le Dictionnaire donne : *tertia pars aurei.*
(2) Est en B. H., *C. S.*, éd. Bedjan, p. 79, l. 6.
(3) Cf. Land, II, p. 232.

jusqu'à p. 312, l. 11. Ici Denys a trois pages qui ne sont pas en Land et que je cite :

Fol. 211 r. ܗܘܝܢ ܕܥܠ ܡܠܟܐ ܕܦܪܣ ܕܐܬܝܐ ܗܘ ܕܐܡܪ: ܐܦ
ܟܕ ܐܬܐ ܡܪܝܡ ܠܥܠܡܐ ܗܘ: ܕܠܐ ܐܢܐ ܡܢܗ ܕܡܬܢܚ.
ܡܥܠܐ ܠܡܥܗ ܡܬܐ ܡܪܝܡ ܡܪܝܡ: ܡܢܬܚܢܐ (1) ܕܠܐ
ܡܢܗ. ܐܡ ܐܦ ܡܢܝܠܐ ܐܢ ܕܐܠܐ ܕܐܦܢܐ. ܐܡ ܐܦ
ܡܬܡܐ ܐܡܩܐ ܕܠ ܡܢܝ: ܐܟܝ ܕܡܟܡܐ ܗܘ ܕܐܡܪ ܡܟܡܐ
ܡܡܗܘܢ ܡܢ ܡܢܝ ܕܢܘܢܐ ܕܐܬܐ ܐܡܬܥܗ ܡܢ ܡܟܡܐ ܗܘ.
ܗܘ ܐܢ ܕܐ ܡܢܝ ܡܬܟܡܐ ܡܡܬܟܡܐ ܡܡܠܬܐ ܡܡܠܬܐ. ܕ ܐܦ
ܐܝܕܝ ܡܬܟܡܐ ܐܠܐ ܡܪܝܡ ܗܘ. ܡܪܝܡ ܕܡܪܝܡ
ܡܡܬܟܡܐ. ܡܡ ܡܪܝ ܡܡ ܕ ܡܡ ܡܬܬܟܐ. ܐܡ ܡܢܐ
ܕܡ ܡܕ ܬܡܐ ܡܬܡܐ ܡܡܠܬܐ ܡܡܠܬܐ ✣

ܡܬܡܐ ܕܡ ܡܢܬܡܐ ܡܟܡ: ܕܐܡ ܕܡܡ ܕܕܟ ܕܡܪܝܡ
ܡܟ ܡܥܕܐ ܕܡܪܝܡ ܕ ܡܕ ܡܟ. ܐܦ ܡܟ ܡܟ ܡܕ ܡܬܗܡܐ
ܕܡܟ ܡܡ ܡܡܬܗ. ܡܟ ܡܕ ܡܪܝ ܡܡ ܡܟ ܡܟ ܡܟ ܡ
ܡܕ. ܡܡ ܡܡ ܡܡ ܡ ܡ ܡ ܡ ܡ ܡ ✣

ܡܡ ܡ ܡ ܡ ܡ ܡ ܡ ܡ ܡ ܡ ✣

(1) Est-ce ܡܪܝܢܝ? M. Brooks propose de lire Ravenne.

ܘܡܢ ܪܡܚܡܢܘܬܐ ܕܥܠܗ ܕܐܡܬܐ ܚܢܢܐ ܕܚܝܒܘܬ ܡܕܝܢܬܐ ܕܠܐ
ܡܕܝ ܐܡܬܝ ܠܡܫܚܐ. ܡܢܗܠܐ ܕܡܕܝܢܬܐ ܡܚܟܡܬܐ ܐܡܝܢ:
ܡܢܚܠܐ ܚܟܝܡ ܕܚܩܠ ܐܡܠܐ ܡܚܝܢ ܕܐܠܗ ܠܐ ܡܢܗ.
ܟܡܐ ܕܗܘ ܚܙ ܕܗܘ ܕܡܕܝܢܬܐ ܕܡܚܙܝܢ: ܡܢܗ ܕܐܡܝ
ܕܐ ܕܗܘ ܕܐ ܕܚܝܠ ܚܟܝܡ: ܡܢܝ ܡܢ. ܡܢܝ ܕܐ ܕܐ ܕܐ
ܐܡܬܐ ܬܘܢ ܡܢܬܐ ܕܐܢ ܕܡܬܝ: ܡܢܝ ܡܢ ܡܢ. ܡܢ ܕܐ
ܡܬܝ ܡܢ ܕܐ ܕܐ ܕܐ ✣ ܡܢ ܡܢ ܡܢ ܡܢ ܡܢ ܡܢ ✣
ܡܢ ܡܢ ܡܢ ܡܢ ܡܢ ܡܢ ܡܢ ܡܢ ܡܢ ܡܢ ܡܢ ܡܢ ✣
ܡܢ ܡܢ ܡܢ ✣ ✣ ✣

(Fol. 211 r.) La troisième année avant cette peste et même depuis la quatrième jusque maintenant, toute la terre de l'Occident fut troublée. Il y eut des guerres violentes et nombreuses dans la ville de Rome et dans la Germanie (?) qui en dépend, et aussi à Carthage d'Afrique (1). Notre empire combattit des peuples vaillants et innombrables et un certain nombre furent subjugués par notre empire, à savoir Rome et l'Afrique avec tous leurs pays et leurs royaumes. Leurs rois furent emmenés et vinrent dans cette ville et *nous les avons vus*, jusqu'à la fin de leur vie, ils étaient esclaves comme les autres grands et les captifs emmenés de leurs pays.

Quant aux barbares dont nous avons parlé qui franchirent jusqu'au mur de la ville (Constantinople) *tandis que* nous *y demeurions*, ils pillèrent quelques faubourgs de la ville et leurs habitations, et cela non seulement durant une année, mais durant trois années successives et personne ne pouvait leur résister à cause de leur bravoure. Ils affligèrent cet empire au point de faire dire par des messagers : « Nous prendrons vos palais, nous venons pour les piller. » Bien plus, la crainte saisit l'empereur et les grands ; ils fortifièrent et fermèrent leurs portes avec des chaînes comme s'ils livraient toute la ville à l'ennemi, et s'ils n'avaient souci que de fortifier leurs palais. Depuis la construction de la ville on n'avait rien vu ni entendu de tel.

Dans leur épouvante, ils ordonnèrent de couper les arbres jusqu'à cent coudées autour de la ville. Comme c'était la ville impériale et que l'on s'y était toujours cru en sûreté, près du mur, en dehors du mur qui est à l'ouest (parce que là seulement était un mur de pierre, partout ailleurs c'était la mer), on avait fait pousser de grands et beaux arbres : des cèdres, des cyprès, des noyers, des figuiers et jusqu'à des vignes et des vergers depuis plus de cent ans. Tous ces arbres furent coupés et abattus, et on ne put même les enlever de leurs places à cause de leur nombre. Cette destruction des arbres effraya beaucoup le peuple, car tous craignirent et dirent : Si l'on n'avait pas vu le mal inévitable, on n'en serait pas arrivé à cette extrémité.

Pendant ces événements, le vent de l'Orient, c'est-à-dire le royaume de Perse se leva et se fortifia de tous les peuples vaillants de l'Orient, car tous s'unirent et marchèrent contre le pays des Romains. Ils subjuguèrent, avancèrent et pillèrent jusqu'à la grande ville d'Antioche qu'ils investirent. Et parce qu'on lui résista et que l'on combattit contre lui, le roi de Perse la vainquit, la dévasta, la subjugua, la brûla, la pilla et la démolit jusqu'aux fondements, il emporta jusqu'aux tables de marbre blanc qui étaient incrustées dans les murs des maisons et prit tout dans le butin, puis retourna dans son pays comme..... Pourquoi donc suis-je amené à raconter des choses qui surpassent toute description?

Puis des citations de l'Écriture.

(Fol. 212 v.) Peste à Constantinople, puis le texte de Denys

(1) Cf. B. H., *C. S.*, éd. Bedjan, p. 79, l. 13.

est identique à celui de Land (1), II. p. 312, l. 11, à 325, l. 23. Toutefois après les mots ܕܐܠܗܐ ܠܐ ܡܬܡܣܟܢ (Land, p. 325, l. 13), Denys a deux pages et demie (fol. 225 r., l. 9 à 226 r., dernière ligne) qui manquent en Land.

(Fol. 227 r.) Noms des patriarches, des rois et des évêques célèbres. Parmi ces derniers est ܫܡܥܘܢ ܐܦ ܕܐܪܫܡ ܗܘ ܕܡܬܩܪܐ ܗܘ ܦܪܣܝܐ et un certain Constantin, évêque de Laodicée. L'empereur donna trois jours à celui-ci pour se décider à adhérer au concile de Chalcédoine. Il répondit : « Dieu ne permettra pas que je voie encore ton visage dans trois jours. » Il mourut en effet deux jours après, et l'empereur fut si frappé de cette prophétie qu'il diminua un peu sa persécution.

(Fol. 228.) Manque de prêtres chez les Couschites, les Hymiarites et les Hindoux. Hérésie des Melchisedek (Melchisedek aurait été le Messie). Ceci est cité et traduit par Assemani, *B. O.*, t. I, p. 385-387.

(Fol. 229.) Peste et famine en Mésopotamie en 858 (547).

(Fol. 230 v.) En 871 d'Alexandre (560), le roi de Perse s'empare d'Amid et les habitants de cette ville s'enfuient par toute l'Asie et y répandent la terreur.

ܢܗܘܘܐ ܕܡܫܘܬܐ ܐܚܪܢܐ ܕܢܫܠܬܐ ܘܝܫܢܘܐܐ ܘܡܫܡܫܢܐ.
ܕܠܗܘܢ ܟܠܐ ܐܡܪ ܡܫܝܚܐ ܐܠܟܣܢܕܪܐ...... ܕܗܘ ܠܟܠ ܡܠܟܘܬܐ
ܕܦܘܪܣܝܐ ܠܟܠ ܚܠܘ ܡܫܠ: ܒܠܥܕ ܠܡܫܝܚܐ ܘܗܘܐ ܗܘܐ ܡܢܗ ܠܗܘ

(1) Certains mots (Land, II, p. 316) étaient illisibles dans le Ms. de Londres. Voici la transcription de M. Martin (fol. 216 v. et 217); Land, p. 316 (l. 3) :

ܡܠܟܘܬ ܡܠܟܐ ܐܘ ܐܩܠܝܡ: ܐܘ ܓܒܪܐ ܕܢܗܘܐ ܦܩܝܕ ܐܝܟ ܗܘܐ ܠܗ

(5) ܘܡܡܠܠܝܢ: ܡܫܠܝܢ ܗܘܘ ܘܢܦܠܝܢ. ܐܘ ܒܥܩܬܐ

(9) ܕܠܒܠܝܬ ܠܚܫܐ

(10) ܗܘܘ ܘܢܦܠܘ ܘܡܬܘ ܐܝܟ ܕܒܗܝܠܐ ܕܦܘܪܢܣܗ

(17) ܕܠܐ ܡܡܠܠܝܢ. ܘܐܙܠܘ

(18) ܐܡܝܢܐ ܓܡܪܐ ܐܡܝܢܐ ܕܐܓܡܪ

(19) ܒܝܡܐ ܕܝܫܬܐ ܡܢ ܥܩܬܐ

(21) ܒܥܩܬܐ ܕܒܘܪܟܢܐ. ܐܡܝܢܐ ܕܝܢ ܡܬܟܢܫܝܢ ܗܘܘ ܒܗܘܢ ܕܡܬܡܠܝܢ ܗܘܘ: ܘܡܬܦܫܝܢ ܡܢܗܘܢ ܠܥܩܬܐ: ܡܢܗܘܢ ܕܝܢ ܦܠܓܐ ܚܕ: ܠܐ ܝܕܥܝܢ ܗܘܘ: (p. 317, l. 2) ܕܠܟܠܢ ܕܒܝܫܬܐ ܗܢܐ: ܕܩܪܐ ܕܫܡܥܗ ܢܦܩ.

(3) ܕܩܪܒܐ ܡܢ ܥܩܬܐ

(24) ܘܫܠܝܢ ܠܥܠܡܐ

(25) ܗܘ ܟܠܐ ܕܫܪܝ

ܟܡܝܢܐ ܕܟܘܢ. ܐܡܪܐ ܒܚܫܐܠܐ ܕܐܠ. ܢܚܡܘ ܐܢܩܐ ܕܢܥܡܘ
ܡܢ ܡܕܝܢܐ. ܘܒ ܚܡܝܢ ܟܠܐ ܢܚܡ ܡܟܠܐ ܥܕܬܐ. ܘܒ
ܡܠܦܢܐ ܡܕܝܢܐܝܬ ܡܕܝܢܐ: ܡܡܢܝܢ ܟܠܟܘܢ ܐܡܟ
ܒܥܝܢ ܟܘܢ. ܘܠ ܟܐܘܬܐ ܘܠ ܟܡܘܬܐ ܘܠ ܟܡܒܬܐ
ܟܟܘܢ ܒܥܬܐ: ܟܟܟܘܢ ܒܟܢܘ ܟܘܢ. ܐܡܪܐ ܒܢܡܘܢ
ܡܥܝܡܐ ܠܘܢ ܟܟܟܘܢ ܐܬܘܐ ܒܟܢܘ ܟܘܢ ܡܟܡܒܬܐ ܒ
ܡܠܦܢܐ ܡܡܢܝܢ: ܒܐܡܒ ܡܢ ܥܬܗܐ ܐܬܟܡܐ ܐܠܦܢܐ
ܐܠܐܢܐ. ܐܠ ܟܡ ܚܢܡܘ ❊ ܡܡܢܐ ܐܬܘܐ ܟܟܐ ܒܡ
ܟܟ ܢܡܘ ܡܡܟܟܐ ܢܟ ܐܒܒܐ ܠܘ ܟܟܒܡ ܡܩܡܐ
ܟܝܬܐ ܒܡܐ ܒܐܒ ܐܠܟ ܟܟ: ܢܡܡܐ ܒܐܢܡ ܐܒ
ܟܝܩܐ ❊

ܟܐ ܒ ܐܟ ܡܢ ܟܬܢܐ ܢܟܡ ܐܡ ܟܬܟ ܡܟ
ܐܡ ܟܢ ܐܡ ܡܠܩܐ ܡܢ ܐܡ ܐܬܝܐ: ܡܡܒ ܟܟ
ܡܟ ܒܟ ܣܬܐ ܣܬܐ: ܡܡܟ ܣܒܐ ܟܬܒ ܟܬ ܐܬ.
ܡܐܢܐ ܟܬܡ ܡܬܡ ܡܬܡ ܡܬ ܐܡ ܒܟ: ܐܡ
ܐܡܟ ܒܟ ܡ ܡ ܐ ❊ ܟ ܐ ❊ ❊ ❊

ܡܬܟܢܝܢܐ ܡܪܕܘܬܐ: ܡܬܥܒܝܢ ܐܢܘܢ ܡܕܝܢܬܐ ܘܡܬܚܪܒܝܢ
ܟܠܗܘܢ ܡܕܝܢܬܐ ܡܢ ܣܦܪܝܢܐ ܘܡܢܝܢܐ ܠܡܕܝܢܬܐ ܘܠܟܠ ܐܪܥܬܐ
ܕܬܪܥܐ... ܐܝܟܢܐ ܕܡܢ ܡܕܝܢܬܐ ܠܡܕܝܢܬܐ ܩܠܐ ܐܝܬܝܗ:
ܐܝܟ ܕܡܢ ܦܪܣܝܐ ܐܬܐ ܐܡܪܝܢ: ܕܐܬ ܟܠ ܪܥܝܢ ܕܬܚܬܐ
ܕܫܡܝܢ. ܐܦܠܐ ܟܠ ܐܢܫܐ ܠܐ ܡܬܚܝܢ ܠܒܝܬܗ. ܐܠܐ
ܡܕܝܢܬܐ ܡܬܡܠܝܐ ܡܢ ܣܦܪܝܢ ܕܡܬܟܢܝܢ ܕܫܡܝܢ
ܕܫܡܝ. ܐܠܐ ܟܠ ܡܢܢ ܕܐܫܬܪܝܘ ܕܗܘܘ ܡܕܝܢܬܐ:
ܐܬܟܢܫ ܡܢܟ ܠܟ ܘܠܐ ܢܫܬܪ ܡܢ ܒܝܬ ܠܐ. ܠܐ ܡܬܡܠܝ ܡܢ
ܟܠ ܡܢܐ ܕܐܬܐ ܕܫܬܐ:

Une plaie nouvelle terrible et redoutable fut envoyée sur la ville d'Amid. Le roi de Perse avec toute son armée entra dans la ville et la dévasta, de sorte que les habitants s'enfuirent en toute hâte, sortirent de la ville et coururent de tous côtés aux quatre points cardinaux répandant d'effrayantes nouvelles et mettant en fuite tous ceux qu'ils rencontraient dans les chemins, les bourgs et les villes du voisinage, partout où ils passèrent, de sorte que la crainte et la frayeur se répandirent dans tous les lieux et dans toutes les villes qu'ils traversèrent quand ils annonçaient avec affirmation : « Amid a été prise, pillée et ravagée par les Perses, fuyez. »

Et les gens de divers pays furent emmenés en captivité, et il y eut misère et perdition pendant de longs jours jusqu'à ce que la calamité qui atteignit les malheureux fût révélée et connue.

Alors, les hommes commencèrent à hurler comme les chiens, à crier comme les chèvres, à miauler comme les chats, à glousser comme les poules et à imiter les cris de tous les animaux. Les hommes et les femmes, mais en majorité les jeunes gens, les jeunes filles et les enfants, gisaient les uns sur les autres, de sorte que très peu échappèrent à ce châtiment. A la fin, ils se rassemblaient par troupes, craintifs et terrifiés. Ils couraient çà et là de nuit parmi les tombeaux, criaient comme dans des trompettes, proféraient des paroles vaines et insensées comme s'ils étaient possédés par les diables et blasphémaient. Ils montaient aux murs et se suspendaient la tête en bas, tombaient et se roulaient tout nus, et autres choses du même genre. Aussi personne n'était soucieux de gagner son habitation et sa maison, mais ceux qui échappèrent à cette folie se rassemblèrent dans les églises, de sorte que toutes les églises et tous les oratoires de la ville étaient complètement remplis. D'autres déliraient et proféraient des paroles insensées comme s'ils étaient possédés par les diables, ils disaient : « Nous sommes tant de milliers et si le saint apôtre Thomas n'était pas

sorti contre nous, nous aurions pillé, tué et étranglé par toute la ville, mais les apôtres et les martyrs placés dans cette ville marchèrent contre nous et nous empêchèrent de la dévaster, sans cela nous n'y aurions laissé personne en vie. »

Il continue ainsi durant trois pages et ajoute que cela se passait durant la peste de 855.

En 858, commença une famine qui dura jusqu'en 866.

(Fol. 234.) En 869, une peste fit périr à Amid 35.000 personnes en trois mois.

(Fol. 234 v.) En 856, eut lieu dans tout l'Orient au sujet du jeûne une querelle, que résume Assémani (1).

(Fol. 235, au bas) :

ܐܝܟ ܕܠܐ ܡܘܫܐܠܐ ܕܒܠܐ ܚܪܝܡܐ ܡܢ ܐܝܠܐ ܕܡܫܝܚܐ ܕܐܦܣܘܣ
ܕܐܦܣܘܣ ܡܪܝܡܐ ܡܢ ܡܟܬܒܗܘܢ.

Après des citations de saint Paul, Jean d'Asie rappelle que l'hérésie de Julien de Halicarnasse fleurit surtout à Éphèse. Elle fut embrassée par un évêque nommé Procope, qui se convertit puis revint à son erreur, mais ne voulut de son vivant ordonner aucun évêque. Jean d'Asie raconte comment on lui en fit ordonner après sa mort (2) qui se répandirent par toute l'Asie.

(Fol. 238 v.) Une inondation détruit Tarse de Cilicie et de nombreux villages en l'an 861. Cette même année, Jean d'Asie fit brûler les os de Montan, de Maximille et de Priscille, ainsi que les temples de leurs adhérents.

En 862, eut lieu un grand tremblement de terre à Constantinople, puis viennent les noms des évêques et patriarches célèbres à cette époque.

En 863, les Juifs et les Samaritains massacrent les chrétiens de Césarée de Palestine, ils sont châtiés par Amantius (3).

En 864, de violents tremblements de terre détruisent beaucoup de villes et de bourgs en Syrie.

(1) *B. O.*, II, p. 88.

(2) Résumé et cité en Ass., *B. O.*, II, pp. 87-88.

(3) Ne ressemble pas au récit d'un fait analogue : Land, III, p. 262. Cf. B. II, *C., S.*, éd. Bedjan, p. 79, l. 10.

(Fol. 241.) En 865, grande assemblée de patriarches, d'évêques et de moines à Constantinople au sujet de la foi (1).

En 866, le feu du ciel détruit le grand temple de Balbek, la ville du soleil. Voici la description que Jean d'Asie donne de ce temple :

ܗܘܝܐ ܕܥܠܝܐ (ܒܥܠܒܟ) ܕܗܝ ܦܠܛܪܝܘܬܐ ܕܫܠܡܘܢ ܐܡܪ
ܠܗ ܠܗ ܕܐܡܪ ܕܐܡܪܝܢ: ܒܝ ܡܕܝ ܗܘܐ ܬܠܬ ܐܡܬܐ ܕܒܬ
ܫܬܝܢ ܐܡܐܘܢ ܠܗ. ܕܐܡܐܘܢ ܐܘܪܟܗ ܕܫܬܝܢܬܐ ܡܢ ܕܐ
ܐܡܬܐ. ܘܩܡܗ ܦܬܝܚ ܫܩܦ ܐܡܬܐ. ܒܗ ܒܬ ܠܗ ܠܗ ܚܩܠܐ
ܦܬܝܚܬܐ ܕܫܡܝܐ. ܘܡܕ ܕܫܢܝ ܐܡܬܐ ܐܘܪܟܗ ܒܫܒ
ܡܕܝܢܐ ܡܕܝ ܫܡܫܢܝܬܐ: ܘܐܡܪܗ ܐܡ ܒܫܒ ܫܒ ܡܕܝܢܐ
ܕܫܢ ܐܡܬܐ ܩܡܗ ܕܝܗ ܘܡܕܝ ܐܪܟ ܐܡܬܐ ܀

ܕܡ ܐܡܐ ܒܬܝܢ. ܘܐܝܟܢܐ ܕܡܐ ܡܕܝܢܐ ܐܝ
ܐܡܬܐ ܕܫܪܐ: ܡܠܟܗ ܡܕܝ ܐܪܐ ܐܡܬܐ ܒܟܗ ܒܬܝ.
ܡܢܡܪ ܬܪܝܢ ܡܕܝ ܕܟܠ. ܡܪܬܡܐ ܒܫܥ. ܘܫܥ ܒܬ
ܒܫܥ ܡܕܝ ܕܟܠ. ܐܫܡ ܠܐ ܫܒ ܡܕܝ ܡܬܗ ܒܡܠܟܗ.
ܠܟ ܐܡܬܐ ܡܡܠܐ ܕܝܗ ܕܡܐ ܀ ܡܢܬ
ܐܡܐ ܒܬܪܝܢ ܕܡܐ ܕܐ ܡܕܝ ܡܬܗ ܒܡܠܟܗ
ܡܕܝ ܒܐܡܬܐ ܡܕܝ. ܐܝ ܒܝ ܡܠܡܥܗ ܒܡܐ
ܡܕܝ ܡܡܠܟܗ ܐܡܪ ܠܗ: ܘܒܬܐ ܡܢ ܡܠܟܐ ܐܡ
ܡܕܝ ܐܡܬܐ. ܠܐ ܐܝ ܕܐ ܕܡܐ ܐܡܬܐ.

(1) Land, p. 385.

En cette ville de Balbek était un temple d'idoles grand et opulent; on racontait que c'était l'une des importantes constructions de Salomon. Sa longueur était de cent cinquante coudées et sa largeur de soixante-quinze. Il était bâti avec des pierres de taille immenses, chacune d'elles ayant jusqu'à quinze ou vingt coudées de long, dix coudées de haut et quatre coudées de large vers l'intérieur du temple; ses colonnes étaient hautes, puis-

santes et admirables à voir; son toit, fait avec les grands cèdres de Liban, était garni de plomb par-dessus; ses portes étaient en airain. Des têtes de bélier de trois coudées faites en airain et que l'on pouvait voir de l'intérieur étaient placées sous chacun des bois du toit. Les autres ornements étaient si remarquables que ce temple, par sa splendeur surtout, maintenait les païens dans l'erreur. On offrait sans cesse dans ce temple des sacrifices, des vœux et des holocaustes aux démons, et personne n'avait pu lui faire perdre son crédit.

En 867, tombe la moitié orientale de la grande église de Constantinople.

En 868, un tremblement de terre détruit Botrus (ܒܛܪܘܣ) en Phénicie et en fait un port de mer (1).

En 869, assemblée des moines égyptiens à Constantinople (2).

En 870, destruction de Beyrouth et d'autres villes de Syrie par un tremblement de terre (3).

(Fol. 246 v.) En 871, l'empereur réunit à Constantinople les scoliastes, les grammairiens, les moines et ܡܢܙܪܐ d'Alexandrie (4).

(Fol. 248.) Cinquième concile de Constantinople.

ܒܫܢܬ ܫܬܝܢ ܕܝܘܣܛܝܢܘܣ ܡܠܟܐ ܕܪܘܡܝܐ ܥܒܕ ܩܠܩܝܕܘܢܐ ܕܡܬܩܪܐ ܐܦܣܘܣ ܕܥܠ ܡܕܝܢܬܐ ܕܩܘܣܛܢܛܝܢܘܦܠܝܣ: (5) ܣܢܝܐ ܕܡܢ ܡܠܟܘܬ ܡܠܟܐ ܕܦܪܣܝܐ ܕܐܦ ܕܐܡܣܩܝܐ

La suite est en Land, II, p. 385.

Puis, assemblée des archimandrites et avec eux des moines orientaux à Constantinople, après la mort de la reine, l'an 874 d'Alexandre (6).

En 875, un tremblement de terre détruit la moitié de Cyzique (7).

(1) V. Ass., *B. O.*, II, p. 89.
(2) Land, *Anecd.*, II, p. 390.
(3) Land, II, p. 326-327.
(4) Land, *Anecd.*, II, p. 390.
(5) C'est l'an 553, car Justinien commença à régner en 527. Jean d'Asie donne une date différente dans le titre. V. Ass., *B. O.*, II, p. 89.
(6) V. Land, p. 386.
(7) V. Ass., *loco. cit.*

En 876, un tremblement de terre détruit en Syrie exactement les mêmes villes que détruisit le tremblement de terre de 864. Il a lieu aussi dans le même mois de haziran.

En 877, meurt saint Théodore d'Alexandrie.

En 879, tremblement de terre à Constantinople (1). Jean d'Asie ajoute quelques lignes qui n'ont pas été transcrites dans le Ms. de Londres :

ܟܬܒܐ ܕܡܪܝܐ ܐܝܘܢܝܣ ܐܦܣܩܘܦܐ ܕܩܘܣܛܢܛܝܢܘܦܠܝܣ. ܒܗ ܡܬܩܪܝܢ ܬܪܝܢ ܐܝܠܢ ܕܥܠ ܐܪܥܐ ܕܣܘܪܝܐ ܕܐܬܝܢ. ܐܝܟܢܐ ܕܒܗ ܢܣܡܠܘܢ ܬܪܝܢ ܡܠܝܢ: ܐܝ ܡܠܟܐ ܕܢܣܛܘܪܝܢܐ ܒܗ ܫܥܝܢ ܠܐ ܢܗܘܝܢ ܠܗ ܕܡܠܟܘܬܐ ܕܢܦܠܘ: ܒܗܝܢ ܡܠܟܐ ܡܬܩܛܠ ܐܠܐ ܡܢ ܚܝܛܐ ܕܒܗ ܫܪܐ ܕܒܗ ܕܝܢܐ ܕܢܦܠ ܡܢ ܡܠܟܘܬܗ. ܐܝܟܢܐ ܢܫܠ ܐܠܐ ܠܗ ܡܢ ܡܠܟܘܬ ܕܒܟܘ ܡܪܝ ܠܐ ܐܬܐ.

Puis viennent les patriarches célèbres.

En 883, Eutychès est expulsé de Constantinople et Jean lui succède.

(Fol. 252.) En 884, l'empereur tombe dans l'hérésie des Phantasiastes, dans laquelle était tombé auparavant le malheureux Julien. Il disait que le corps de Notre-Seigneur n'était ni corruptible ni capable de souffrir; il écrivit des lettres aux évêques, leur demandant d'y adhérer sous peine d'exil.

En 885, apparut une comète :

ܐܬܪܐ ܕܡܪܝܐ ܒܫܢܬ ܬܪܝܢ ܡܐܬܝܢ ܘܫܒܥܝܢ ܘܬܪܝܢ. ܚܙܘܪ ܐܝܟ ܟܘܟܒܐ. ܐܝܟ ܕܒ ܢܦܩ ܐܝܟ ܕܐܬܐ ܡܢ ܡܕܝܢܬܐ ܥܠ ܡܕܝܢܬܐ ܐܝܟ ܟܘ. ܘܐܝܟ ܟܘ ܐܝܟ ܡܠܟܐ ܬܪܝܢ. ܒ ܡܢ ܡܕܝܢܬ ܡܕܝܢܬ ܐܝܟ ܟܘ ܒܟܠܗ ܡܠܟܐ ܐܝܟ ܡܠܟܘܬܐ. ܡܠܟܘܬ ܡܢ ܡܕܝܢܬ ܒ ܡܠܟܘܬܐ ܐܝܟ ܕܡܢ ܢܦܩ ܡܠܟ. ܡܢ ܡܠܟ ܡܠܟ ܐܝ ܐܝܟ ܡܠܟ ܡܠܟ ܐܝ ܐܝܟ ܡܠܟ ܐܝ ܡܠܟ ܐܝ ܡܠ. ܡܠ ܐܝ ܡܠ ܐܝ ܡܠ ܐܝ ܡܠ ܐ.

(1) V. Land. p. 328-229.

ܗܘܝܢ ܡܢܗܠܐ ܡܫܬܡܥ ܠܐܦ ܘܥܕܐ ܚܕܝܬܐ ܡܬܪܚܝܬܐ. ܐܝܟ
ܕܐܬܝܐ ܒܫܢܐ ܐܚܬܐ ܐܘ ܠܟܐ ܕܒ ܡܢܐ ܗܘܝ ܡܫܬܡܥ ܐܝܟ ܡܫܬܡܥ
ܐܡܬܝܐ. ܕܒ ܗܘܝܢ ܡܢܗ ܘܐܬܐ ܠܡܥܪܒ ܐܦ ܕܢܦܩ ܠܡܕܝܢܬܐ.
ܘܡܢܐ ܕܡܕܡܐ ܒܡܫܟܢܐ ܡܬܚܙܐ ܠܫܡܫ. ܘܠܐ ܐܦ ܠܡܥܪܒ ❊
ܡܢܝ ܒܝ ܒܟܐ ܬܡܢܐ ܒܥܩܘܒܐ: ܟܐ ܐܡܝ ܒܡ ܗܘܝ
ܐܡܝ: ܒܝ ܡܢ ܠܡܫܬܡܥ ܫܢܐ ܒܡܬܡܢܝ❊

On vit, durant le mois d'ior (avril-mai), une lame de feu grande et terrible du côté du nord... Elle fut longtemps visible: d'abord elle se montrait et montait au-dessus de l'horizon vers le milieu de la nuit, puis elle fut visible dès le soir; sa tête était inclinée vers le levant. Elle monta et grandit peu à peu en forme d'une grande lance, puis, arrivée du côté de l'occident, s'inclina vers le soleil levant. Elle monta ainsi durant deux ou trois mois et fut constamment visible, puis elle marcha en sens inverse et apparut du côté du sud. Elle disparut à la mort de Justinien et ne fut plus revue...

En 885, meurt Justinien (1).

En 889, meurt Jacques Baradée, évêque d'Édesse, qui a pour successeur Mar Sévère.

Cette même année meurt Jean, évêque d'Amid; il a pour successeur ܡܪܝܐ

Enfin saint Mar Pierre succède à Sévère d'Antioche.

Ici se termine la troisième partie du prétendu Denys de Tell-mahré, extraite, nous dit-il, de Jean d'Asie.

Nous pouvons même croire que la seconde partie de l'histoire de Jean d'Asie se terminait ici, car le prétendu Denys nous dit (2) qu'il ne connaît aucun historien qui ait écrit plus loin. C'est donc à la mort de Justinien que devait se terminer le Ms. qu'il avait sous les yeux.

F. Nau.

(1) Il faut lire 876.

(2) Ass., *B. O.*, II, p. 100, ou 112e fascicule de la *Bibl. de l'École des Hautes Études*, p. 1.

MÉLANGES

III

LE XIe CONGRÈS DES ORIENTALISTES

La XIe session triennale du Congrès international des orientalistes s'est tenue à Paris du 5 au 12 septembre 1897, sous la présidence de M. Ch. Schefer, directeur de l'École des Langues orientales vivantes de Paris. Nous pouvons dire sans exagération que, grâce au zèle de la commission d'organisation composée des orientalistes français les plus distingués, ce Congrès a réussi au delà de tout ce qu'on pouvait espérer. Le nombre des souscripteurs a atteint un chiffre supérieur à celui de tous les Congrès précédents; et sur ce nombre, près de 400 orientalistes étrangers s'étaient rendus à Paris pour assister aux séances.

On n'attend pas de nous un résumé, même succinct, des travaux de chacune des sept sections du Congrès. Nous nous contenterons de signaler quelques-uns des mémoires présentés et de rappeler la composition du bureau de chaque section. (Nous omettrons de parler ici des trois premières sections dont les travaux intéressent moins particulièrement nos lecteurs).

IVe Section. — *Langues et archéologies sémitiques.* — Cette section était la plus nombreuse de tout le Congrès. Elle était partagée en deux sous-sections, dont l'une réservée à l'assyriologie seule. Cette mesure était dictée moins par le nombre des travaux que par la longueur et la vivacité des discussions qui s'élèvent d'ordinaire entre les assyriologues.

I. *Section sémitique proprement dite.* — *Président :* M. Guidi; *vice-présidents :* Prof. Kautzsch et prof. Lamy; *secrétaires :* MM. Harper et J.-B. Chabot. — Parmi les très

nombreuses communications présentées nous signalerons les rapports de Mgr Lamy sur les études syriaques, de M. Conti-Rossini sur les études éthiopiennes, de M. J.-B. Chabot sur les découvertes épigraphiques; — les communications de M. D. H. Müller sur les Minéens et les Sabéens et sur la métrique du cantique de Débora; — de M. Guidi sur l'étude de l'amharique en Europe; — de M. Hommel sur le sens de l'expression *Khatta'at* (offrir des sacrifices expiatoires) dans les inscriptions de l'Arabie méridionale; — de M. Morris Yastrow sur le caractère original du sabbat hébreu ; — de M. Halévy sur le texte hébreu de l'Ecclésiastique; — de M. Th. Reinach sur le passage de Fl. Josèphe relatif au Christ; — de M. Lambert sur la trilitéralité des racines sémitiques; — de M. Nau sur les Plérophories de Jean de Mayouma; — de M. Schwab, sur la *Meghillath Taanith;* — de M. Isr. Lévi sur Siméon le Juste; — de M. P. Haupt sur le pluriel de majesté en hébreu et sur les babylonismes d'Ézéchiel; — de M. J.-B. Chabot sur le catholicos Mar-Aba II; — du P. Parisot sur la phonétique du dialecte néo-syriaque de Malloula, etc.

II. *Assyriologie.* — *Président :* M. Tiele; *vice-présidents :* MM. Jastrow, Meissner, Scheil.

Parmi les communications nous signalerons : celles de M. Hommel sur quelques listes babyloniennes d'offrandes et les noms propres qui y sont contenus, et sur l'origine pictographique de l'écriture cunéiforme; — de M. Haupt relativement à une bibliographie de l'assyriologie; — du P. Scheil sur une liste de noms propres du pays de Sirpourla et sur une tablette contenant une nouvelle version du déluge; — de M. Thureau-Dangin sur une série de contrats de l'époque de Sargani et de Naram-Sin. — Il ne faut pas oublier non plus la chaleureuse et éternelle discussion de la question sumérienne entre MM. Oppert et Halévy.

Ve Section. — *Égypte et langues africaines.*

Dans cette section ont été élus : *Président :* M. Ed. Naville; *vice-présidents :* MM. Lieblein et Erman; *secrétaires :* MM. Fritz von Bissing et E. Chassinat.

Parmi les communications présentées nous signalerons : celle de M. Erman relative à la publication d'un *Thesaurus verborum ægyptiacorum* qui sera faite sous les auspices du gouver-

nement allemand; — celle de M. Moret sur les Fouilles entreprises en Égypte et les travaux publiés depuis le dernier Congrès; — celle de M. Naville sur les Dernières lignes de la stèle de Minéphtah relatives aux Israélites; — de M. Neteler sur les Synchronismes entre les tablettes de Tell el-Amarna et les chronologies assyriennes et babyloniennes; — de M. W. Schmidt sur la Forme des sarcophages égyptiens depuis la XXe dynastie; — enfin le Rapport de M. R. Basset sur les études africaines.

VIe Section. — *Grèce-Orient.* — Cette section a été créée pour la première fois il y a trois ans au Congrès de Genève. Devra-t-elle être maintenue à l'avenir? Nous ne le pensons pas à en juger par la nature des travaux présentés. En effet, à part plusieurs études, d'ailleurs excellentes, concernant exclusivement la langue ou l'archéologie grecques et byzantines, qui ne semblent pas devoir être comprises dans les cycle des études orientales, il n'est aucun des travaux présentés qui n'ait sa place indiquée dans l'une des autres sections. Le bureau était ainsi composé : *Président :* M. Bikelas; *vice-président :* MM. Krumbacher et Strzygowski; *secrétaires :* MM. Fr. Cumont et Th. Reinach.

A signaler parmi les travaux : la Notice sur les progrès de la philologie byzantine, de M. Krumbacher; — l'étude de M. Fr. Cumont sur la Propagation du mazdéisme en Asie Mineure; — celle de M. S. Reinach sur les Cabires et Mélicerte; — celle de M. Carl. Schmidt sur l'art copte.

VIIe Section. — *Ethnographie et Folk-Lore.* — *Président :* Dr H. Vambéry; *vice-président :* MM. de Gubernatis, Radloff, de Claparède, Valdemer Schmidt; *secret. :* Dr Kunos, Fr. Grenard. Nous signalerons la communication du Dr Kunos sur la Poésie populaire des Turcs osmanlis; — du Dr Hamy sur l'Age de pierre en Indo-Chine, et sur les Relations ethnographiques entre l'Asie et l'Amérique; — du P. Germer-Durand sur l'Age de pierre en Palestine.

En dehors des séances des sections, le Congrès a tenu trois séances plénières. La séance d'ouverture a eu lieu sous la présidence du ministre de l'Instruction publique, qui a rappelé dans son discours le nom et les travaux des orientalistes fran-

çais les plus éminents de ce siècle. Une autre séance a été consacrée à la discussion d'un projet de statuts destiné à assurer la perpétuité de l'œuvre des Congrès et à prévenir les difficultés qui avaient surgi il y a quelques années. Enfin, dans la séance de clôture on a lu les vœux formulés par les diverses sections, et décidé que la prochaine réunion se tiendrait en Italie.

La cordiale hospitalité française s'est largement manifestée en faveur des congressistes: mais, à en juger par l'assiduité aux séances, il faut croire que bien peu ont songé à jouir des distractions qui leur étaient offertes à Paris. De brillantes réceptions ont eu lieu en l'honneur des orientalistes au ministère de l'Instruction publique, à l'Hôtel-de-Ville de Paris, chez le prince Roland Bonaparte, chez le marquis de Vogüé, chez M. Émile Sénart. — Nous n'avons point à parler des distractions mondaines qui leur étaient ménagées, mais nous ne pouvons oublier les visites scientifiques à l'École coloniale, au Musée du Louvre, au Musée Guimet, dans les salles intérieures de la Bibliothèque nationale, qui avait même organisé une exposition de ses principales richesses orientales, à l'Imprimerie nationale, où un gracieux souvenir imprimé en caractères orientaux a été offert aux visiteurs. — Le samedi soir, un banquet de près de 500 couverts, offert par les orientalistes français à leurs collègues étrangers, et suivi d'un concert, a réuni les congressistes dans les salons de l'Hôtel Continental, sous la présidence du ministre des Colonies. On a eu la surprise d'entendre le Ministre improviser, non d'ailleurs sans talent, une apologie de Confucius et de Mahomet, les seules religions qu'il connût, disait-il. Les chaleureux applaudissements qui ont couvert le discours de M. Bikelas parlant au nom de la Grèce, ont montré de quel côté se tournaient les sympathies du Congrès.

Nous ne pouvons mieux faire que de souhaiter à la prochaine réunion des orientalistes le même succès qu'au Congrès de Paris.

IV

QUELQUES MOTS DE POLITIQUE CHRÉTIENNE

A PROPOS D'UN LIVRE RUSSE RÉCENT

Le temps n'est pas encore parvenu à supprimer les divergences entre les races. Sous la multiplicité des similitudes apparentes, ce qu'on appelle les « âmes » des peuples continuent à vivre distinctes et à sentir séparément. Des idées en vogue dans une nation sont honnies dans une autre; des innovations qui séduisent celle-ci épouvantent celle-là. La persistance de ces oppositions peut être une cause de trouble pour le penseur; il craint d'y voir un principe permanent entre les peuples, de division et de haine; et il se prend à douter que jamais le monde puisse être uni en l'analogie des constitutions politiques ni en l'identité de la foi religieuse.

Aussi est-ce avec joie que quelquefois nous découvrons, derrière ces différences profondes, des ressemblances inattendues. Des idées que nous avions rejetées de nos âmes parce que nous les croyions vieillies, séchées, désormais stériles, soudain nous réapparaissent, encore pleines de vigueur féconde, sur un sol étranger; nous recommençons à les y aimer; et l'honneur où nous les voyons tenues nous soulage du remords de les avoir délaissées.

Plusieurs auront cette impression à la lecture du livre de

(1) C.-P. Pobédonostzeff, *Questions religieuses, sociales et politiques;* pensées d'un homme d'État; traduit du russe; Paris, Baudry, 1897. — C.-P. Pobédonostzeff est en Russie Procureur général du Saint-Synode; il fut précepteur de l'Empereur Nicolas II, et il est resté son conseiller et son collaborateur. Ses pensées ont été publiées l'an dernier en russe, sous le titre de *Recueil de Moscou* et elles ont eu dans l'Empire un retentissement considérable. Nous avons cru devoir appeler l'attention de nos lecteurs sur ce livre, et examiner quelques-unes des idées qu'il renferme, sans d'ailleurs en rechercher les sources et sans nous occuper des actes de l'auteur.

Pobédonostzeff. Livre attachant entre tous, et parce qu'il nous rappelle notre passé et parce qu'il nous montre du présent d'une nation illustre, attachée à la nôtre par des liens étroits. Il est utile qu'au point de vue politique et au point de vue religieux, nous nous comparions entre peuples, et que nous nous connaissions.

Les caractères qui frappent le plus en l'homme que révèlent ces *pensées*, c'est tout d'abord la profondeur de sa foi chrétienne; c'est la rigueur de la logique qui règle ses opinions, c'est son attachement à ces points fondamentaux de l'idée chrétienne : le sérieux de la vie; la nécessité de la placer sous tous ses rapports dans la dépendance de la morale révélée, la nécessité, corollaire de celle-là, que l'homme ne soit pas seulement religieux comme individu, mais qu'il le soit aussi comme être social. De ce dernier point découle toute sa théorie du gouvernement. Joignez à cela un mépris très vif de la sagesse humaine, une manière hautaine et, à notre point de vue, singulièrement hardie de combattre les formules et les présomptions de la politique moderne, plus que de les combattre, de les nier, un mode d'argumentation vigoureux et âpre; et puis quelque chose de mélancolique, de primitif, de simplifié, de lointain, cette sorte d'insaisissable arome où se révèle l'âme slave : tel, dans ces pages, paraît Pobédonostzeff. C'est, s'il faut le comparer à l'un des nôtres, un Joseph de Maistre, avec moins de verve et de nerf, mais avec, en revanche, plus de grandeur sombre et d'accent lyrique.

L'idée fondamentale de sa doctrine, comme nous venons de l'indiquer, c'est que la vie spirituelle domine tout dans l'homme. L'homme ne peut la séparer d'avec sa vie temporelle, scinder son âme d'avec son corps. De même, entre l'État qui résulte de l'union des corps, et l'Église qui résulte de celle des âmes, il n'y a point de scission possible. Il ne se peut pas que « l'humanité évolue en deux sphères, de telle sorte que le corps soit dans l'une et l'esprit dans l'autre, et qu'il y ait entre elles un espace comme entre le ciel et la terre... Le corps et l'esprit vivent d'une vie unique, indivisible. »

Bien plus, toute Église est éducatrice. « L'Église a reçu mission de former des hommes afin de les rendre au sein de la famille, au sein de la cité terrestre, dignes d'aspirer à la cité, à

la communion céleste. A sa naissance, à son mariage, à sa mort, dans les moments décisifs de sa vie, l'Église vient à l'homme avec ses trois sacrements solennels, — et l'on dit qu'elle n'a rien à voir à la famille! Elle a pour mission d'inspirer au peuple le respect de la loi et du pouvoir, d'inspirer au pouvoir le respect de la liberté individuelle, et l'on dit que la société ne la regarde pas! » Voilà, en des termes modérés et nets, expliquée la part de « théocratie » (1) qui, selon la pensée de toutes les communautés chrétiennes, doit être renfermée dans tout gouvernement.

Quand les individus d'un peuple sont à peu près unanimement soumis à la même foi, ce fonds de théocratie s'établit de soi-même. Il en a été ainsi dans le passé, où a dominé le système de l'Église d'État. « Mais à la longue les conditions initiales de ce système ont fait place à d'autres et ont rendu son fonctionnement plus difficile. A l'origine de la civilisation et de la politique européenne, l'État chrétien puisait sa force dans son union complète et indissoluble avec l'Église chrétienne une et indivisible. Dans la suite, l'unité primitive de l'Église chrétienne se résolut en un morcellement de cultes et de sectes diverses dont chacune prétendit être la seule Église vraie, le seul culte légitime. De cette façon l'État se trouva en face de différentes doctrines religieuses entre lesquelles se répartit avec le temps la masse des peuples. » Dès lors la sphère d'action des Églises et de l'État fut scindée. Il fallut qu'entre les deux sortes de pouvoir des rapports conventionnels s'établissent. L'État eut à choisir ou de donner à une Église une situation privilégiée ou de leur accorder à toutes un traitement égal. Égalité chimérique, selon l'auteur. Au terme de la déduction se fit jour l'idée de la séparation complète : les Églises, indifférentes à l'État, n'auraient plus de part au gouvernement et demeureraient libres comme associations.

Ce dernier système est impraticable aux yeux de Pobédonostzeff. « Le système de l'Église libre dans l'État libre, dit-il, n'est fondé jusqu'à présent que sur des idées abstraites et il n'existe pour ainsi dire qu'en théorie. » Les États-Unis d'Amérique sont en effet le seul pays où l'expérience en ait été faite.

(1) Ce mot n'est pas dans l'auteur russe.

Cette expérience est trop récente encore et l'auteur paraît croire qu'elle échouera, par suite des progrès excessifs d'une Église, l'Église catholique. En France, où existe un régime concordataire, qui, selon certains politiciens, doit tôt ou tard faire place au régime de la séparation, la neutralité de l'État vis-à-vis de l'Église, dans tous leurs rapports non prévus par le Concordat, n'a pas été observée. Dans la dernière période de gouvernement républicain spécialement, le pouvoir étant tombé aux mains de sectes antireligieuses, des lois furent promulguées qui, sacrilèges au point de vue théologique, sont, au point de vue du droit, des lois d'exception. On pense néanmoins que les idées libérales font des progrès dans nos milieux gouvernementaux, et les moins pessimistes comptent que l'Église obtiendra d'être traitée par l'État selon les règles de la stricte équité en tant qu'elle est liée avec lui, et, dans le reste des cas, selon une respectueuse indifférence. C'est une espérance tronquée, on peut l'avouer, et un idéal amoindri. L'État religieux d'antan, plus complet, plus humain, plus aimable que l'état neutre, était aussi plus fort peut-être; car, comme le remarque l'auteur, « ni la défense de l'intégrité de la patrie, ni le souci de la sûreté et du bien public, ni la garantie du principe moral ne suffisent à eux seuls à créer une union durable et forte entre le peuple et l'État... La confiance que le peuple accorde à ses gouvernants repose toujours sur la croyance. Elle ne dépend pas seulement de l'identité de la religion du peuple et du gouvernement, mais plus simplement encore de la certitude que le gouvernement possède une croyance et règle ses actes sur elle. »

L'État séparé des Églises, occupé uniquement des soins de l'administration temporelle, respectable par suite seulement pour ses capacités temporelles, méprisable pour le reste, l'État agent d'affaires, en conséquence soumis à la surveillance et au jugement de ses mandants, c'est une conception liée étroitement à l'idée démocratique. Au contrairê, l'État religieux, défenseur d'une foi, avoué d'une Église, l'État ayant charge d'âmes, comme tel revêtu d'un caractère sacré, vénérable dans toute sa conduite et en toutes les personnalités qui le composent, élevé au-dessus du caprice et du jugement des foules, est un État de conception monarchique. Il est incontestable que,

selon l'histoire, l'idée monarchique de l'État est celle qui est dans la plus étroite liaison avec l'idée chrétienne. Il est certain aussi que, selon l'esthétique et la philosophie, cette idée a plus d'élévation, de grandeur, de simplicité et de poésie à la fois, que toute autre. Nous ne pensons pourtant pas aujourd'hui que la conception démocratique soit tout à fait irréalisable, ni que « l'amoralité » de l'État démocratique ne puisse être corrigée, dans une large mesure, par l'action des Églises que l'on suppose devoir agir librement au-dessous de lui. Mais Pobédonostzeff affirme que nous nous égarons. La démocratie, à ses yeux, n'est qu'un leurre. « Mensonge » la souveraineté du peuple, « mensonge » la liberté, « mensonge » le suffrage des foules. « Un des principes politiques les plus faux est le principe de la souveraineté du peuple... c'est la base de la théorie parlementaire qui continue à égarer la foule des gens soi-disant intellectuels et qui, par malheur, a pénétré dans les têtes folles de quelques Russes. »

Au surplus, toutes les ironies, toutes les déceptions, tous les mensonges, toutes les vilenies que traîne après elle la chimère démocratique, nous sommes, nous Français, les premiers à les connaître. Nous savons que, par une bizarre inadvertance, les « intellectuels » qui ont organisé notre démocratie, au lieu de rechercher, comme Platon, les moyens d'y donner le pouvoir aux sages, ont pris les meilleurs pour qu'il vînt aux mains des fous. Et cependant, ce suffrage universel que l'auteur russe accable de trop faciles coups, n'a pas, en fait, causé, en France et dans le monde, tous les dégâts que l'on en eût pu attendre. Il semble que Pobédonostzeff, malgré son amour du peuple, l'ait ici calomnié. Non, le peuple ne choisit pas toujours le pire; son cœur, à défaut de son esprit, est parfois assez lucide pour rendre vaine la jactance et démasquer l'hypocrisie. La bonté, l'honnêteté, la franchise sont encore des moyens de lui plaire; et, si le vice a ses avantages, la vertu a aussi les siens, qui lui permettent d'obtenir d'honorables minorités. Et puis le suffrage universel ne peut-il être éduqué? Quelques-uns l'en croient susceptible. Surtout ne pourrait-il être organisé? Tout en maintenant l'universalité du vote, on pourrait l'entourer de conditions telles que chaque électeur ne fût appelé

à voter que sur des programmes dont il pût connaître. Outre que cette réforme serait raisonnable, elle aurait l'avantage de relever le niveau des personnels gouvernementaux dans les républiques et de faire remonter celles-ci de l'état démocratique vers l'état aristocratique. Mais quoi, les paroles que voici valent peut-être mieux que ces rêves, et qui oserait se dire certain qu'elles ne sont pas le dernier mot de la sagesse touchant les Parlements : « La Providence a épargné ce mal à notre Russie... On tremble à la pensée de ce qui arriverait si le destin nous réservait ce don fatal : un parlement de toutes les Russies. Ainsi ne soit-il pas! »

Rien pourtant n'est plus merveilleux dans cet étonnant ouvrage que la profondeur de la foi qui l'anime. C'est une foi qui sort du mystère le plus intime de l'âme, de ce fond où la raison n'atteint pas et sur lequel repose aussi la foi des foules, des ignorants et des humbles, une foi si imprégnée de charité qu'elle se confond presque avec elle. Écoutez cette espèce d'invocation au mystère : « Il n'y a que les sots pour avoir des pensées et des notions claires sur toutes choses. Les idées les plus précieuses de l'esprit humain se trouvent au fond du tableau, près de l'horizon, dans un demi-jour; et c'est autour de ces idées confuses, impossibles à coordonner entre elles, que les pensées lucides évoluent, s'élargissent, se développent, s'élèvent. Si on nous privait de cet arrière-plan, il ne resterait en ce monde que les géomètres et les animaux intelligents; les sciences exactes elles-mêmes y perdraient leur grandeur qui est faite de leurs rapports occultes avec les vérités infinies que nous ne faisons qu'entrevoir et que nous n'apercevons que par instants. Le mystère est l'apanage le plus précieux de l'homme; ce n'est pas en vain que Platon enseignait que tout ici-bas n'est qu'une faible image de l'ordre qui règne là-haut. Il semble même que ce qui fait l'attrait principal de la beauté que nous admirons, c'est qu'elle porte notre pensée à chercher une beauté suprême que nous ne pouvons voir; et de même les grands poètes nous charment, non pas tant par les tableaux qu'ils retracent, que par les échos lointains qu'ils éveillent en nous et qui viennent d'un monde invisible. »

Il est vrai, ce goût pour le mystère et pour les réalités

indéfinies n'est pas tout à fait conforme à notre génie occidental. Nous demanderions s'il n'y a pas quelque péril à laisser ainsi la vérité dans la brume et si l'on ne court pas le risque de l'y confondre un jour avec des nuées, avec des phosphènes projetés par nos yeux. Les dogmes de nos religions n'ont-ils pas justement pour effet de nous soustraire au risque de ces illusions et de lancer comme de grands phares, au travers des ténèbres du mystère, des rayons puissants qui, éclairant quelques points de la vérité, offrent en eux des repères à notre amour? Mais s'aventurer seul sur cette mer du mystère, sans s'aider des lumières de l'instruction dogmatique, c'est courir à sa perte sûre. Aussi ne puis-je comprendre la sympathie avec laquelle l'auteur parle de l'ignorance religieuse de son peuple.

« Quel mystère, s'écrie-t-il, que la vie religieuse d'un peuple comme le nôtre, livré à lui-même, inculte! On se demande où sont les origines de sa vie religieuse; et lorsqu'on essaie d'arriver à la source, on ne trouve rien. Notre clergé enseigne peu et rarement; il célèbre le service divin à l'Église et dessert sa paroisse; la Bible n'existe pas pour ceux qui ne savent pas lire; restent l'office et quelques prières qui se transmettent des parents aux enfants et qui sont le seul trait d'union entre l'Église et ses ouailles. — Quelquefois, dans des pays perdus, le peuple ne comprend rien ni aux paroles du rite, ni même à celles de la prière dominicale qu'il répète souvent en altérant le texte au point de lui ôter tout sens. — Et cependant dans tous ces esprits incultes, comme à Athènes, a été élevé, on ne sait par qui, un autel au *Dieu inconnu;* pour tous, cette vérité que la Providence préside à tous les événements de la vie est tellement incontestable, elle entraîne une telle certitude qu'à l'heure de la mort, ces hommes auxquels personne n'avait jamais parlé de Dieu, lui ouvrent les bras comme à un hôte bien connu et depuis longtemps attendu. Ils rendent, à la lettre, leur âme à Dieu. » Ce même Dieu pourtant a chargé son Église de le faire connaître aux hommes; n'est-ce pas lui qui a envoyé ses apôtres avec cette parole : « Allez, *enseignez* toutes les nations? »

Néanmoins, en tout cela, quel sens profond de la charité, de l'humilité, de la piété chrétiennes! L'auteur entre dans de saintes colères quand il voit, dans un certain protestantisme, les

tendances de la morale utilitaire se substituer à ces mystiques vertus. Le protestantisme anglican, — on le sait au reste, bien que l'auteur semble s'en étonner, — a constitué un retour de la conception religieuse chrétienne vers la conception judaïque. Comme le judaïsme, il honore les vertus qui ont pour fin la vie terrestre, la loyauté, l'honnêteté des mœurs, le courage, même la « force », et il délaisse celles qui ne portent fruit que dans la vie à venir. On a récemment accusé le catholicisme de se prêter, en Amérique, à la même rétrogradation, afin de se gagner les cœurs en les persuadant de son « utilité ». Nous avons vu que Pobédonostzeff n'explique pas ainsi la propagation du catholicisme romain aux États-Unis. D'ailleurs n'importe. Il était seulement essentiel pour nous de marquer l'opposition de principe et de tendances entre le christianisme de l'auteur russe et celui de nombreuses sectes ou personnalités protestantes. Quand celui-ci va jusqu'à compter implicitement la force au rang des vertus, celui-là rehausse la faiblesse, il l'aide, il la console, il se marie à elle, et non seulement à la faiblesse physique, mais à la faiblesse morale, à celle des êtres avilis par le crime, submergés par la honte, dont il se souvient que, selon la parole du Christ, « quelquefois ils devanceront les justes au royaume de Dieu. »

Au catholicisme, Pobédonostzeff ne s'est point attaqué. Il reproche quelque part aux églises catholiques d'être froides, — nous avons pourtant des sanctuaires qui se font bien aimer; — au peuple, de n'y prendre pas assez de part aux offices; — le peuple assurément ferait mieux d'y chanter. Mais laissons ce mince débat. Nous avons voulu rechercher si ce livre, remarquable à tous égards, décelait des oppositions profondes et irréductibles entre l'orthodoxie russe et le catholicisme romain. Nous n'y en avons point rencontré. Engagée, en Occident, dans des difficultés graves et encore neuves, l'Église romaine s'y meut avec prudence; elle agit et aussi elle patiente; elle approuve et souvent elle tolère. Une doctrine politique, parce qu'elle l'accepte, n'est pas nécessairement la plus conforme à son génie, et sans conteste, les théories de Pobédonostzeff rentrent davantage dans la tradition chrétienne que celle des modernes démocraties. J'admire la vigoureuse logique de ce penseur; mais j'aime moins ses effrois. L'effroi, légitime en politique,

ne l'est guère en religion. L'Église de Rome, sûre de sa stabilité parce qu'elle se sait fondée « sur la ferme pierre », envisage sans trembler les évolutions humaines comme des changements qui ne peuvent l'atteindre; et, confiante en la perpétuité de sa divine institution, elle unit d'un regard également fort et tendre les différentes races et les différents temps.

Bon C. DE VAUX.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES RÉCENTS

N. B. — Nous rappelons aux auteurs et éditeurs qu'il sera rendu compte de toute publication envoyée par eux au bureau de la Revue.

Questions actuelles.

LABIS (chanoine). — *Lettre encyclique de notre Très-Saint Père le pape Léon XIII sur l'unité de l'Église, précédée d'une Introduction sur l'état actuel des Églises schismatiques.* Tournai, in-8°, 64 p.

Louis LÉGER, professeur au Collège de France. — *Le Monde Slave*, études politiques et littéraires. — Souvenirs d'un slavophile. — Le monde Slave. — Les Slaves du Sud. — Les Croates. — Les Serbes. — Un évêque slave. — Le drame moderne en Serbie et en Russie. — De Paris à Prague. — Anglais et Russe. — Les origines du panslavisme. — L'expansion des langues slaves. — 2e édition revue et augmentée; Paris. Hachette et Cie; in-12 de XXII-344 p.

MAC COLL MALCOLM. — *L'Arménie devant l'Europe.* Paris, 1897.

Narodna Misao (Le penser national). Zagreb (Agram), 1897, in-8° de 349 p.

P. NIKOLSKII. — *Istoritcheskiia zapiska o postroenii novykh zdanii dlia Saratovskago dukhovnago utchilichtcha* (Construction de la nouvelle école ecclésiastique de Saratov). Saratov, Feokritov, in-8°, 52 p.

S. SIMITCH. — *Les Écoles serbes dans le Vilauet de Kossovo*, édition de l'Association Ouskok. Belgrade, 1897, in-8° de 48 p.

D. SOKOLOV. — *Outchenie o bogosloujenii pravoslavnoi tserkvi* (Le culte dans l'Église orthodoxe russe). Saint-Pétersbourg, Iakovlèv, in-8°, 164 p.

Géographie, Voyages. Archéologie.

ARSEH (évêque). — *Sviatyi grad Jerusalim i drugiia sv. miesta Palesting.* (La Ville sainte Jérusalem et autres lieux de Terre Sainte), Saint-Pétersbourg, Soikin, in-8°, 255 p.

P.-A. DURAND. — *L'orientation de la prière et des édifices religieux. Études* publiées par les Pères de la Compagnie de Jésus (20 oct. 1897).

GERMER-DURAND. — *La basilique du Saint-Sépulcre*, in-8° de 16 pages. (Extrait de la *Revue biblique*.) Paris. Lecoffre.

HAUSER (Henri). — *Le Voyage du Levant de Philippe du Fresne-Canaye* (1573). Paris, Leroux, in-8°, XXXVII et 388 p.

Kiev i ego sviatyni (Kiev et ses sanctuaires). Moscou, Poliatov, in-8°. 96 p.

LAUNAY (L. de). — *Chez les Grecs de Turquie. Autour de la mer Égée.* Paris, Cornély, in-8°, XVII et 241 p.

Histoire.

IV. AKHVERDOV. — *Armeniia V piatom viekie* (L'Arménie au Ve siècle). Nakitchevan, in-8°, 106 p.

Kako ie postala bugarska Egzachija (Comment a été fondé l'exarchat bulgare). Belgrade, 1897, in-8° de 80 p.

A. LEBEDER. — *Istoria grekovostotchnoi tserkvi pod vlastin Turok.* (Histoire de l'Église grecque orientale sous la domination turque). Moscou, Snegireva, in-8°, 386 p.

Un Russe calomnié, par P. Y. B. *Études* publiées par les Pères de la Compagnie de Jésus (5 nov. 1897). Il s'agit du Tsar Paul Ier.

J. SOKOLOV. — *Sv. Stefan permskii, prosvietitel zyrian.* (Saint Étienne de Perm, civilisateur ziraine). Saint-Pétersbourg, imp. synodale, in-8°, 48 p.

P. F. TOURNEBIZE. — *Les Druses. Études* publiées par les Pères de la Compagnie de Jésus (5 oct. 1897).

Étude des textes.

BATIFFOL (abbé P.). — *Six leçons sur les Évangiles.* Paris, Lecoffre, in-18°, 141 p.

HESSELING (D. C.). — *Les cinq livres de la loi* (Le Pentateuque). Traduction en néo-grec publiée en caractères hébraïques à Constantinople en 1547, transcrite et accompagnée d'une introduction, d'un glossaire et d'un fac-similé, Leyde, in-8°, VIII-64 et 443 p.

E.-F. KARSKII. — *Zapadno-Russkie perevody paltiri V XV-XVII viekakh.* (Les traductions du psautier dans la Russie occidentale du XVe au XVIIe siècle). Varsovie, imprimerie de l'arrondissement scolaire, in-8°, 444 p.

V. LATYCHEV. — *Sbornik gretcheskikh nadpisei Khristianskikh vremen iz tujnoi Rossii* (Inscriptions grecques chrétiennes de la Russie Méridionale). Saint-Pétersbourg, imp. de l'Académie des Sciences, in-8°, 147 p. et 13 planches.

P. L. MÉCHINEAU. — *La Bible d'Éthiopie. Études* publiées par les Pères de la Compagnie de Jésus (20 sept., 20 oct. et 5 nov. 1897).

N. NILLES S. J. — *Kalendarium manuale utriusque Ecclesiæ orientalis et occidentalis, academiis clericorum accommodatum, auctius atque emendatius iterum edidit* N. Nilles S. J., t. II. A Insbrück, chez Rauch: Paris, Lethielleux, 1897, in-8° de XXX, 869 p., avec un Index général des deux volumes et huit images liturgiques.

For use in Library only

For use in Library only

I-7 v.2
Revue De L'Orient Chretien
Princeton Theological Seminary-Speer Library
1 1012 00321 9658